UNIV. OF
TORONTO

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/sciencespolitiqu41pari

JULES SILVESTRE

153335
20/11/19.

L'École des Sciences politiques vient d'être très douloureusement frappée par la perte d'un de ses anciens et éminents professeurs, M. Jules Silvestre, professeur honoraire depuis 1913, mort à Rochefort-sur-Mer le 14 décembre 1918, dans sa soixante-dix-huitième année. Son passage à l'École ne pourra être oublié par aucun de ceux qui l'y ont connu, ni par ses élèves, ni par ses collègues, les uns et les autres ayant pu apprécier ses hautes qualités et l'étendue de ses connaissances sur les matières à l'étude desquelles toute sa vie avait été consacrée.

M. Jules Silvestre était un colonial, à la fois un soldat et un administrateur, et à ce double titre il avait rendu de grands services à la cause de la colonisation. C'est dans l'Indochine que se déroula toute sa carrière et, tout en s'y montrant homme d'action, il ne cessa d'étudier à fond l'histoire et la vie intérieure du pays, ce qui le mit à même de publier de nombreux travaux sur la colonie. Quand il se retira de ses fonctions après un long et dur labeur, il poursuivit son œuvre par l'enseignement, et l'École des Sciences politiques aura eu la bonne fortune de pouvoir mettre sa science à profit et de trouver en lui l'un des hommes les mieux préparés pour propager la connaissance de tout ce qui se rattache au développement de notre grande colonie de l'Indochine.

Né à l'île d'Aix (Charente-Inférieure) le 1er octobre 1841, Pierre-Jules Silvestre s'était engagé à dix-sept ans dans l'infanterie de marine, à Rochefort-sur-Mer, et il avait été envoyé en Cochinchine dès l'âge de dix-neuf ans. Nommé sous-lieutenant dans cette arme le 21 mai 1864, il fit en 1865 un nouveau séjour en Cochinchine, puis revint en France. Lieutenant en 1867, il repartit pour la même colonie où il fut attaché à l'état-major. De ce jour il devait continuer toute sa carrière dans l'Indochine sans aucune interruption et

bientôt placé hors cadre, il fut affecté à des services administratifs.

Capitaine en 1872, Jules Silvestre fut nommé administrateur de première classe en 1873 et reçut en 1876 la croix de chevalier de la Légion d'honneur. En 1882, toujours en Cochinchine, il passa inspecteur des affaires indigènes. Promu au grade de chef de bataillon en 1883, il fut l'année suivante, nommé administrateur principal et élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur. Après avoir été directeur des affaires civiles et politiques au Tonkin de 1884 à 1885, il prit sa retraite en 1886. Le commandant Silvestre était donc resté attaché à la colonie de l'Indochine pendant dix-huit années consécutives et durant ce temps ses séjours en France avaient été très limités.

Dans l'exercice de ses fonctions, laborieuses et souvent délicates, le commandant Silvestre, homme très intelligent et très actif, apporta à la fois une vigueur et une sagacité qui ont fait que tous ses chefs ont tenu à garder un aussi précieux collaborateur; il peut être compté parmi ceux des administrateurs qui surent le mieux affermir dans la colonie l'autorité de la France et lui attacher les populations. En contact constant avec les indigènes, il avait pu étudier et comprendre leurs traditions et leurs mœurs, gagner leur confiance et leur estime. C'était la meilleure manière de diriger une saine politique indigène, parce qu'elle était fondée sur une connaissance approfondie des populations; et plus d'une fois le commandant Silvestre avait guidé par de sages avis des chefs qui avaient moins pu pénétrer l'esprit de celles-ci. Par son goût naturellement porté vers l'érudition, il n'en avait que mieux rempli son rôle de fonctionnaire et il avait tiré parti de sa riche documentation pour produire des travaux qui comptent parmi les plus utiles à consulter sur l'Indochine.

Tel est l'homme qui, une fois à la retraite, fut appelé, en 1885, à occuper une chaire à l'École des Sciences politiques. Il débuta dans son enseignement, par un cours de droit annamite. Ce droit, qui est dans notre colonie d'Indochine une législation locale ayant pris une place prépondérante, devait entrer en première ligne dans le programme des cours destinés à former des candidats aux fonctions coloniales. Le commandant Silvestre, qui avait eu l'occasion de le connaître pratiquement dans l'exercice même de

ses fonctions, sut en présenter les caractères et l'analyser en vrai jurisconsulte.

En 1893, le plan de son enseignement fut élargi et désormais il porta sur toutes les questions politiques et économiques relatives à l'Asie orientale; dans ce vaste cadre, M. Silvestre eut à envisager la Chine, le Japon, la Corée, les possessions des diverses puissances européennes et des États-Unis, mais de tout cet ensemble, ce qui occupa la place la plus notable ce fut nécessairement l'Indochine dans tout ce qui touche à ses institutions et à son organisation.

Le regretté commandant Silvestre fut un professeur de mérite; il avait le don d'apporter dans son enseignement une méthode et une clarté grâce auxquelles il savait convaincre et charmer l'auditeur; et surtout l'on sentait que tout ce qu'il expliquait au sujet de ces terres lointaines avait été vu et appris sur place. Il s'était consacré à ses élèves avec le plus entier dévouement et, à une date où il n'habitait plus Paris, il s'était fait un devoir d'y revenir chaque année pour continuer son enseignement.

Les hautes qualités que le commandant Silvestre avait montrées comme professeur se retrouvent dans ses écrits. Les travaux qu'il publia furent nombreux; ne pouvant les énumérer dans cette notice d'une façon complète, nous rappellerons les principaux d'entre eux.

De toutes les œuvres laissées par le commandant Silvestre, et qui toutes sont des œuvres érudites et très soignées, se signalant par la solidité de la documentation et du raisonnement, les plus importantes sont certainement celles consacrées à l'Indochine.

En 1889, il fit paraître en le rectifiant, en le complétant et en l'annotant, un ouvrage qui avait été inséré dans le *Courrier de Saïgon* en 1875 et 1876 : *Aperçu sur la géographie, les productions, l'industrie, les mœurs et les coutumes de l'Annam*, auquel il donna le titre général de *L'Empire d'Annam et le peuple annamite*. Devenu un collaborateur assidu des *Annales de l'École des Sciences Politiques*, il y donna, du 15 juillet 1895 au 15 janvier 1898, une série d'articles, réunis ensuite en un volume : *Politique française dans l'Indo-Chine. Annam*. C'est toute l'œuvre de la France dans l'Annam qui est retracée par l'auteur d'une façon magistrale dans cette importante étude historique.

Parmi les travaux les plus remarquables du professeur Silvestre

doivent figurer aussi ceux concernant le droit annamite qui avait été l'objet de son premier enseignement et qu'il avait particulièrement approfondi. En 1889, il avait publié dans les *Annales de l'École* une *Introduction à l'étude du droit annamite*. En 1901, il publie un volume intitulé : *Considérations sur l'étude du droit annamite*, qui était la reproduction de son cours.

Mais là ne s'arrêtèrent pas les travaux de M. Silvestre. Il fut aussi un linguiste et il publia par exemple, dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, en 1893, des *Notions élémentaires de langue malaise*. Chercheur infatigable et collectionneur expert, il fut un savant numismate, et on lui doit toute une série d'études de haute valeur sur les monnaies et médailles de l'Annam et de la Cochinchine, de la Chine, du Japon, sur la numismatique française, maritime et coloniale.

Jules Silvestre ne fut pas seulement un historien de l'Extrême-Orient; il se fit aussi l'historien de la contrée maritime qui l'avait vu naître et s'intéressa particulièrement aux événements par lesquels la vie de Napoleon Ier s'y trouvait rattachée. Aussi publia-t-il des ouvrages comme : *La Malmaison*, *Rochefort*, *Sainte-Hélène* (Rochefort, 1902); *Les brûlots anglais en rade de l'île d'Aix* (Paris, 1912); *Napoléon à Rochefort en 1808* (Rochefort, 1913).

Ajoutons qu'à Rochefort, sa résidence habituelle, le commandant Silvestre avait donné à la Société de Géographie de cette ville un concours des plus dévoués et qu'il en avait été un secrétaire général des plus actifs, ayant beaucoup contribué à en développer le renom.

Quand la guerre était venue, il avait fondé dans la ville une œuvre de charité patriotique, le *Foyer des convalescents de la guerre*, et il s'y consacra comme un père à ses enfants.

Le fils du regretté professeur, M. Achille Silvestre, ancien élève de l'École, qui a suivi le digne exemple de son père, poursuit depuis dix-sept années sa carrière en Indochine, où il est aujourd'hui administrateur de deuxième classe des services civils.

GUSTAVE REGELSPERGER.

LA COMPTABILITÉ COMMERCIALE[1]

Le commerçant qui veut se rendre compte chaque jour de sa situation, l'acquéreur d'une affaire qui veut en apprécier la valeur, le juge appelé à statuer sur une faillite ou une banqueroute n'a pas d'autre moyen d'y arriver que de dépouiller la comptabilité décrivant toutes les opérations commerciales effectuées par l'entreprise en question. Mais ce dépouillement peut entraîner plus d'illusions qu'il ne fournit de lumière, si celui qui l'effectue n'apporte pas dans la critique des chiffres autant de perspicacité que d'expérience. Avec le développement des sociétés anonymes, une foule de personnes étrangères au commerce ont des intérêts dans des entreprises qu'elles ne peuvent guère juger que par leur bilan. C'est pourquoi une certaine connaissance du contenu des comptabilités, ainsi que des illusions dans lesquelles on peut tomber en les prenant trop à la lettre, est aujourd'hui utile à tous. Nous voudrions essayer d'en donner ici un aperçu très sommaire.

La tenue des livres en partie simple ou en partie double. — Pour résumer la situation de chacun de ses correspondants vis-à-vis de lui, un négociant fait relever ses écritures journalières sur ce que l'on appelle le *Grand-Livre*. Dans ce livre, deux pages, en regard l'une de l'autre, sont spécialement consacrées à chaque correspondant, celle de gauche pour constater ce qu'il *doit*, celle de droite pour constater ce qui lui est dû, autrement dit son *avoir*. La situation de chaque client ou de chaque fournisseur vis-à-vis de la maison, à une date quelconque, résulte de l'excédent du total de

1. Le présent article est extrait du Livre IV, en préparation, de la nouvelle édition du *Cours d'Économie politique* de M. Cl. Colson, dont les trois premiers Livres viennent de paraître. Nous remercions vivement l'auteur d'avoir bien voulu donner la primeur de cette étude aux lecteurs de la *Revue des Sciences politiques*. (N. d. l. R.)

l'une des pages sur celui de l'autre; elle se résume par un *actif*, s'il est créancier, par un *passif*, s'il est débiteur.

Pour faciliter le calcul, on s'arrange de manière à ne faire que des additions, quand on veut constater une situation; à cet effet, on porte en *augmentation* de l'un des totaux toute somme qui viendrait en *diminution* de l'autre, ce qui donne exactement le même résultat au point de vue de la différence entre eux. Quand un débiteur paye une partie de sa dette, au lieu de retrancher son versement de ce qu'il doit, on l'ajoute à son avoir; quand, au contraire on paye un créancier, au lieu de réduire d'autant son *crédit*, on augmente son *débit*. Cette manière d'opérer est résumée par la règle : *qui paye est crédité, qui reçoit est débité.* Même quand on constate une erreur sur le grand-livre, pour la rectifier, on ne corrige pas le chiffre erroné; on inscrit la différence entre ce chiffre et le chiffre exact, — du même côté si on s'est trompé en moins, de l'autre côté si on s'est trompé en trop, — de manière à ramener la différence des totaux à sa valeur vraie, sans faire une rature qui jetterait un doute sur la sincérité des écritures; c'est là l'opération appelée *contrepassement*. De même, on contrepasse, pour son montant total, une écriture portée par erreur au grand-livre; on ne la fait pas disparaître.

Pour établir la *balance* d'un compte, on totalise les deux pages, puis on inscrit au-dessous du plus petit total le montant du *solde* nécessaire pour les équilibrer, — *solde créditeur* si c'est le doit qui est inférieur à l'avoir, *solde débiteur* dans le cas contraire. Dans ce système, appelé comptabilité *en partie simple*, pour savoir si sa maison a plus de créances que de dettes ou inversement, un négociant doit totaliser les soldes débiteurs, d'une part, les soldes créditeurs, de l'autre, et faire la différence.

Pour avoir, à toute époque, le relevé de sa situation vis-à-vis de l'ensemble de ses correspondants, sans être obligé de faire le relevé spécial à chacun d'eux, on a imaginé la comptabilité *en partie double*. Le négociant qui en fait usage joint aux divers comptes de ses correspondants, tenus sur le grand-livre, un compte spécial, qui est le sien et qui, par suite, est l'*inverse* de l'ensemble des autres : quand il crédite Pierre vis-à-vis de lui, il se débite lui-même vis-à-vis de Pierre, et inversement. Il peut alors faire directement, à tout

moment, le total de ses dettes et de ses créances, puisqu'elles se trouvent réunies face à face dans son propre compte, les unes au *doit*, les autres à l'*avoir*. Dans ce système, toute somme portée au *crédit* d'un compte est en même temps portée au *débit* d'un autre. On dit que le premier *est crédité par le débit du second*, et la comptabilité est ainsi tenue en partie double. Il en résulte un moyen facile de constater les erreurs. A toute époque, en prenant l'ensemble des comptes, le total des soldes créditeurs doit être égal à celui des soldes débiteurs; quand on constate une différence, elle prouve soit qu'une écriture a été omise ou mal passée, soit qu'une erreur a été commise dans les additions ou dans le relevé des soldes.

Bornée à ces éléments, la comptabilité ne ferait connaître que les créances et les dettes du négociant, et non son avoir en marchandises, espèces, immeubles, etc. Pour qu'elle dépeigne l'ensemble de sa situation, on a imaginé de subdiviser son compte propre. On crée d'abord un compte du *Capital* possédé par lui, qui devient son véritable compte personnel : on considère ce compte comme créancier des sommes engagées dans l'affaire, vis-à-vis de correspondants fictifs, dans les comptes desquels figurent les emplois que ces sommes ont reçus. Quelles que soient les modifications apportées à ces emplois, l'actif du compte capital reste immuable et rien ne doit être porté à son débit, tant que les sommes engagées dans l'affaire ne seront pas augmentées ou diminuées. Cela est évident, s'il s'agit d'une société anonyme. Quand il s'agit d'un particulier, dont tout l'avoir est le gage de ses créanciers, on discutait jadis la question de savoir si tout ce qui affecte sa fortune ne devait pas figurer dans sa comptabilité commerciale. Mais la pratique n'y fait figurer que ce qui concerne l'entreprise ou le groupe d'entreprises formant un ensemble commercial.

Les comptes dont *Capital* est créancier, en vertu des emplois donnés aux fonds versés, varient suivant la nature du commerce ou de l'industrie dont il s'agit : il y a toujours un compte *Caisse*, par où passent au début tous ces fonds, un compte *Marchandises*, un compte *Immobilisations*. Ce dernier peut être subdivisé, selon les cas, en comptes divers : *Immeubles*, *Outillages*, *Mobilier*, etc. Grâce à ces divers comptes, on peut faire figurer dans les écritures les opéra-

tions réglées au comptant, aussi bien que celles qui engendrent des créances ou des dettes : quand le négociant achète ou vend à crédit, le compte *Marchandises* est débité ou crédité par le crédit du vendeur ou par le débit de l'acheteur ; quand il achète ou vend au comptant, ce même compte est débité ou crédité vis-à-vis de la *Caisse* qui, de son côté, est créditée quand elle paye et débitée quand elle reçoit. De même, quand la *Caisse* paie les salaires d'ouvriers dont le travail a été spécialement affecté à certaines productions, on la crédite de leur montant par le débit du compte où figure le coût des produits obtenus (*Outillage*, *Marchandises*, etc.). Enfin, pour grouper d'une part les dépenses qui grèvent l'entreprise sans accroître spécialement la dette d'aucun compte, de l'autre les bénéfices réalisés, on ouvre un compte de *Profits et pertes*, où figurent tous les faits de nature à modifier la situation de l'entreprise, à l'enrichir ou à l'appauvrir. Ce compte est débité de toutes les sommes que la *Caisse* paye pour frais généraux (impôts, salaires afférents à un travail dont les résultats n'affectent pas uniquement un certain compte, loyers, intérêts, etc.) ; il est crédité de tous les revenus, intérêts et bonis.

Les plus importants des bonis sont ceux qui résultent de l'écart entre le prix de vente des marchandises et leur prix d'achat ou de revient. Pour faire apparaître cet écart, il faut dresser un *inventaire* de toutes les marchandises en magasin. En ajoutant leur valeur, calculée d'après le prix coûtant ou les frais de fabrication, au crédit du compte *Marchandises*, où a été inscrit le produit des marchandises déjà vendues, on obtient une évaluation du total des marchandises qui ont passé par le magasin représentant : 1° la valeur réalisée, pour celles qui sont vendues ; 2° la valeur qui devra être au moins couverte lors de la vente, pour les autres. L'écart entre ce total, d'une part, et celui des prix d'achat ou de revient qui constituent le débit du compte *Marchandises*, d'autre part, est le *bénéfice brut*. A chaque inventaire, on crédite le compte *Profits et pertes* de ce boni, et on en débite le compte *Marchandises*, puisque c'est lui qui a reçu provisoirement à son crédit le bénéfice réalisé sur chaque vente, au moment où elle a eu lieu. Si, par malheur, on avait vendu à des prix généralement inférieurs aux prix d'achat ou aux frais de fabrication, il y aurait une moins-value à l'inventaire, représentant une perte à porter au débit du compte *Profits et pertes* et au crédit du compte

Marchandises, de manière à équilibrer ce dernier, mis en déficit par l'insuffisance de l'ensemble des prix de vente.

On voit que le solde créditeur ou débiteur du compte *Profits et pertes*, différence entre le bénéfice brut et les frais généraux de l'entreprise, représente le *bénéfice net* réalisé ou la *perte* subie pendant une période donnée. Chaque fois qu'une partie des bénéfices reçoit une affectation, par exemple sert à pourvoir aux besoins des propriétaires de l'affaire ou à donner à celle-ci plus d'extension, cette affectation est portée au débit du compte de *Profits et pertes*, puisqu'elle diminue l'avoir disponible. Dans le premier cas, c'est *Caisse* qui est créditée, puisqu'elle paie la somme prélevée par le négociant ou distribuée en dividende, s'il s'agit d'une société anonyme. Dans le second cas, on crédite un compte de *Réserve* qui exprime la destination donnée au bénéfice; puis, quand il sera fait usage de cette réserve pour accroître par exemple les immobilisations ou les stocks, *Caisse*, qui avait gardé les bénéfices réservés, sera créditée par le débit d'*outillage*, de *marchandises*, etc.

En dehors des comptes propres à chaque correspondant, deux comptes spéciaux doivent être ouverts pour représenter le mode de règlement le plus usité entre négociants, qui est le règlement par *effets de commerce*. Quand un négociant a remis à l'un de ses créanciers un billet à ordre ou a accepté une lettre de change tirée par le créancier, ce n'est plus celui-ci qu'il paiera; ce sera le porteur final de l'effet de commerce, qui aura pu être transmis par une série d'endossements. On admet donc que le débiteur est libéré vis-à-vis de son créancier primitif et que désormais c'est *à sa signature* qu'il doit, en quelques mains qu'elle se trouve: en conséquence, il débite, dans ses écritures, l'ancien créancier au profit de qui l'effet a été créé, et il crédite un compte spécial appelé *Effets à payer*. Inversement, si le négociant reçoit en paiement un effet de commerce, il considère son débiteur comme libéré, sauf à reprendre son action contre lui si l'effet restait en souffrance; il le crédite donc du montant de l'effet, en en débitant un compte appelé *Effets à recevoir*.

Ainsi, en dehors des comptes des divers correspondants, tenus comme dans la comptabilité en partie simple, la comptabilité en partie double comporte un certain nombre de comptes, représentant la situation propre du négociant et dont les éléments sont les suivants :

Capital.

DOIT : les sommes retirées de l'affaire.	AVOIR : les sommes constituant le capital primitif de l'affaire ou les augmentations successives de ce capital.

Caisse.

DOIT : les sommes reçues.	AVOIR : les sommes payées.

Immobilisations.

DOIT : les sommes consacrées à l'achat des immeubles, de l'outillage et du mobilier, ainsi qu'à la constitution de l'affaire.	AVOIR : les bénéfices qui ont été spécialement affectés à amortir le compte d'établissement; le produit des ventes de machines, de maisons, etc.

Marchandises générales.

DOIT : le prix d'achat des marchandises ou les dépenses faites pour leur production; la plus-value constatée à l'inventaire ou bénéfice brut, s'il y en a.	AVOIR : le prix des marchandises vendues; s'il y a lieu, la moins-value constatée à l'inventaire.

Effets à recevoir.

DOIT : les effets de commerce entrés en portefeuille.	AVOIR : les effets sortis du portefeuille.

Effets à payer.

DOIT : les effets de commerce payés par la maison.	AVOIR : les effets de commerce souscrits par la maison.

Profits et pertes.

DOIT : les frais généraux; la moins-value à l'inventaire, s'il y a lieu; les sommes affectées soit aux intérêts, aux dividendes ou aux frais de maison du négociant, soit à la constitution de réserves ou aux amortissements.	AVOIR : les revenus ou intérêts encaissés; la plus-value constatée à l'inventaire, s'il y a lieu.

Lorsqu'on fait l'inventaire, en fin d'année, il faut clore et rouvrir tous les comptes; on arrête chacun d'eux et on inscrit le solde à son débit ou à son crédit, de manière à l'équilibrer [1]. On dresse alors un *bilan*, c'est-à-dire un résumé des soldes de tous les comptes des correspondants réels ou fictifs, ainsi que du compte propre du négociant qui en constitue la contre-partie. Dans ce résumé, tous les comptes de même nature dont il n'y a pas utilité à reproduire le solde propre sont groupés et figurent seulement par leur solde col-

1. Les anciens traités de comptabilité décrivent le passage des comptes d'une année à ceux de l'année suivante au moyen d'une *balance de sortie* et d'une *balance d'entrée*. Ces balances constituaient des complications inutiles, qui sont tombées en désuétude.

lectif. Au fond, le bilan n'est pas autre chose que le compte des emplois faits du capital, tels qu'ils résultent de l'ensemble de tous les comptes. A son passif figurent le capital fourni à l'affaire et tous les soldes créditeurs des divers comptes dont l'avoir dépasse le débit ; à son actif, les emplois primitifs du capital et les soldes débiteurs des divers comptes dont le doit excède l'avoir. Il présente ainsi le tableau complet du doit et de l'avoir de l'affaire tout entière.

Le grand avantage de la comptabilité en partie double est de permettre de créer autant de comptes qu'on le désire, pour suivre chaque branche d'une affaire. Par exemple, on peut distinguer, dans les *immobilisations*, celles qui sont représentées par des objets matériels, tels qu'usines, machines, etc., et celles qui n'ont d'autre contrepartie que la clientèle acquise : frais de constitution de société, d'achat d'une raison sociale ancienne, etc. On peut, dans les marchandises, faire un compte particulier pour toute catégorie que l'on veut suivre spécialement ; c'est ainsi que, dans l'industrie, on sépare souvent les *approvisionnements* des *produits en cours de fabrication* et des *produits terminés en magasin*, — ou bien on ouvre un compte distinct à une fabrication, pour constater son coût et ses produits, de manière à voir si elle donne des gains ou des pertes. Quant on veut constituer une *réserve* spéciale, pour s'assurer contre certains risques, pour couvrir certaines dépréciations, il suffit de lui ouvrir un compte, que l'on crédite des sommes prélevées sur les *Profits et pertes* en vue de constituer cette réserve ; on la débitera ensuite des sommes fournies par la *Caisse* pour subvenir aux divers emplois auxquelles elles est destinée, en cas de sinistre, de remplacement des objets dépréciés, etc.

La critique des bilans et l'amortissement. — A côté des avantages très sérieux que comporte cette analyse détaillée de la situation d'une maison, nous devons signaler un danger réel que présentent la tenue de tous ces comptes spéciaux et la facilité d'en ouvrir sans cesse de nouveaux. Il est dans la nature des choses que la comptabilité fournisse des renseignements sur les *prix* auxquels ont été conclus les achats et sur le *montant* des créances, mais non sur la *valeur réelle* des choses achetées, ni sur la *probabilité de recouvrement* des sommes dues par des tiers. La comptabilité en partie double, par l'apparence

de précision qu'elle donne à tous les détails des comptes, porte plus que toute autre à attribuer aux écritures une valeur probante qu'elles n'ont pas. Elle peut donc donner lieu à des méprises désastreuses pour le commerçant lui-même ou servir à surprendre la bonne foi du public. C'est là un point sur lequel il importe d'insister.

D'abord, au point de départ de toute entreprise, il y a lieu à une évaluation des divers éléments figurant dans les comptes qui constituent la contre-partie du capital, et cette évaluation doit être soumise à une critique rigoureuse. Quand un particulier fonde une maison de commerce, il peut commettre, dans la constitution de son entreprise, des erreurs qui engloutissent inutilement une partie du capital. S'il achète une maison déjà en activité, il peut payer beaucoup trop cher l'outillage, les marchandises, la clientèle, etc., en sorte que les chances de gain ne soient nullement en rapport avec le capital à rémunérer. C'est surtout dans les sociétés que les majorations de la valeur des apports sont à craindre, chacun des associés ayant intérêt à se faire reconnaître, en échange des siens, des droits à une fraction aussi forte que possible de l'actif social. Le danger est particulièrement grave dans les sociétés anonymes, dont les fondateurs se font délivrer des actions libérées en représentation des apports. La masse des nouveaux souscripteurs n'exerce qu'un contrôle tout à fait insuffisant sur la valeur réelle des établissements ou des brevets, souvent estimés à des sommes démesurément grossie par les vendeurs qui constituent le premier Conseil d'administration. Les augmentations ultérieures du capital donnent souvent lieu aussi à des opérations qui grossissent le montant nominal des titres bien au delà de la valeur de l'actif : le fait que les écritures constatent le paiement de rémunérations aux établissements chargés d'émettre les titres, d'achats d'usines ou d'installations nouvelles, dont le total compense exactement l'augmentation du compte capital, ne prouve nullement que celui-ci n'est pas grossi ou dilué par ces majorations fictives connues en Amérique sous le nom de *stock watering*.

Une fois l'entreprise fondée, les achats figurant dans les écritures de chaque année peuvent, eux aussi, y être portés pour des sommes exagérées. Même en dehors de toute fraude ou faute lourde, des pertes peuvent résulter de faits qui ne donnent lieu à aucune écri-

ture, et là est le danger le plus grave : une maison qui ne procède pas, au moins une fois par an, à une revision soignée de son avoir, à ce point de vue, s'expose à de cruels mécomptes.

En effet, pour que le bénéfice qui ressort de l'inventaire annuel des *Marchandises* soit réel, il faut que, à côté du gain réalisé sur celles qui sont vendues, on ait soin de porter, s'il y a lieu, la dépréciation de celles qui restent en magasin : sans doute, on doit les estimer au prix d'achat, tant qu'on a chance de les vendre au moins à ce prix; mais il est essentiel de réduire leur valeur d'inventaire, dès qu'une baisse des cours, un changement de mode, etc., rendent peu probable qu'on les écoule sans perte. De même, toute *créance* dont le recouvrement devient problématique doit disparaître de l'actif et être *passée par Profits et pertes*, c'est-à-dire être compensée par une somme égale à cette créance, inscrite au crédit du compte où elle figurait et au débit du compte *Profits et pertes*, auquel il incombe de solder la somme perdue.

L'estimation des valeurs mobilières, qui constituent une partie de l'actif particulièrement importante dans les banques, les assurances, etc., soulève des difficultés spéciales. Le cours de ces valeurs, en Bourse, varie constamment. Pour que le bilan réponde à la situation réelle, il faudrait rectifier, chaque fois qu'on l'établit, la somme pour laquelle ces titres y figurent : s'ils ont monté depuis le dernier bilan, la hausse doit être portée au débit du *Portefeuille* et au crédit du compte de *Profits et pertes*; inversement, en cas de baisse, le compte du *Portefeuille* ne reste exact que s'il est crédité de la somme qu'il a perdue, par le débit de *Profits et pertes*. Mais alors une hausse temporaire se traduit dans les écritures par des bénéfices apparents, suivis de pertes quand la baisse survient, les uns et les autres pouvant dépasser largement les profits ou les pertes qui résultent des opérations commerciales et faussant par suite les résultats de chaque année. Les maisons prudentes tiennent compte immédiatement de toute baisse qui n'a pas un caractère purement accidentel et, au contraire, ne font état de la hausse que quand elle s'est maintenue longtemps ou quand les titres sont vendus. En laissant ainsi figurer dans les comptes pour leur prix d'achat les titres en voie de hausse, tandis que toute baisse est enregistrée au premier bilan qui la suit, on est certain de ne pas se faire d'illusions sur la valeur du porte-

feuille; mais on peut exagérer les pertes causées par une crise momentanée.

C'est sur le capital immobilisé que les déconvenues sont le plus fréquentes. Il a beau avoir été porté pour le montant réel des dépenses faites, si l'argent dépensé a été mal employé, soit que les travaux aient été mal dirigés, soit que l'outillage créé ne soit pas susceptible d'une exploitation rémunératrice, c'est une pure illusion de continuer à faire figurer cet outillage à l'actif du bilan pour son coût initial. Les comptes ne redeviennent sincères que quand toute la différence entre la valeur effective des ouvrages et la dépense d'établissement a été retranchée de l'actif, en portant une somme égale à cette différence au crédit du compte *Immobilisations*, par le débit de *Profits et pertes*. Si ce dernier compte comprend des bénéfices suffisants pour y faire face, l'opération réduit simplement le solde disponible. Dans le cas contraire, *Profits et pertes* doit être crédité d'une somme suffisante pour couvrir son déficit, passée par le débit du compte *Capital*, de manière à enregistrer dans celui-ci, ainsi diminué, la perte d'une partie de l'avoir de la maison de commerce.

Nous pouvons donner comme exemple ce qui se produit pour les chemins de fer, dont nous avons eu à nous occuper particulièrement. Quand la construction d'une ligne a absorbé 20 millions, on porte cette somme au crédit du capital et au débit du compte d'établissement. Or, si la ligne n'est susceptible de donner qu'un produit net nul ou insignifiant, sans que l'État ou les localités desservies se soient engagés à parfaire un revenu suffisant, les 20 millions sont en réalité perdus, car l'outil acquis moyennant ce prix est sans valeur commerciale. Ce serait donc une grave erreur de considérer l'actif porté régulièrement dans les écritures, au fur et à mesure que les travaux ont été payés, comme susceptible de gager un emprunt. Le bilan d'une Compagnie peut offrir une apparence très satisfaisante et les écritures être parfaitement tenues, alors qu'en réalité la valeur de l'actif est très inférieure aux sommes qui y figurent; cela arrive, non seulement quand les travaux ont été payés à des prix majorés, mais aussi et surtout quand le capital a été enfoui dans la construction de lignes improductives. Inversement, bien que les travaux aient été exécutés d'une manière trop coûteuse ou même aient été comptés pour une somme frauduleusement majorée, si la

ligne est capable de donner un revenu net élevé, eu égard au capital dépensé, elle vaut largement la somme pour laquelle elle est portée en compte : les actionnaires ont pu être frustrés, par une gestion maladroite ou malhonnête, d'une partie des bénéfices auxquels ils avaient droit; le bilan n'en donne pas moins une idée juste de la situation de l'affaire.

La question la plus délicate est celle de l'*amortissement* des capitaux qui deviennent peu à peu improductifs. Indépendamment de la dépréciation accidentelle de certaines marchandises, de certains titres ou de certaines créances, qui doit en principe être portée dans les écritures dès qu'on la constate, il faut faire figurer dans les comptes la dépréciation progressive de l'outillage et des installations, qui devront être renouvelés en totalité ou en partie au bout d'un certain temps. L'usure matérielle ne représente que la moindre part de cette dépréciation. Les progrès techniques, si rapides de nos jours, ne permettent à une entreprise industrielle ancienne de soutenir la concurrence des établissements nouveaux qu'à la condition de réaliser toutes les modifications nécessaires pour produire au prix de revient le plus bas auquel permettent de descendre les inventions ou les améliorations récentes. Les magasins, les hôtels doivent s'adapter aux goûts de la clientèle. L'agriculture elle-même doit modifier ses procédés et parfois changer sa production, pour tenir compte de la situation du marché mondial. Aucun calcul précis ne peut permettre à un industriel de fixer un délai au terme duquel il devra avoir prélevé sur ses bénéfices une réserve suffisante pour effectuer ces transformations; chacun ne peut formuler, à cet égard, que des appréciations ou des prévisions contenant une grande part d'arbitraire. Une seule chose est certaine, c'est que le renouvellement s'imposera au bout d'un certain temps et que toute entreprise qui n'aura pas les moyens de l'effectuer, sans faire appel à un capital nouveau, se trouvera avoir perdu la totalité ou une partie importante de son capital primitif, devenu inutilisable sans qu'il ait été pourvu à son remplacement.

D'autre part, quelques-uns des emplois donnés à ce capital ne sont représentés par aucun élément matériel qui puisse être vendu en cas de liquidation. Les dépenses faites et le temps passé pour

organiser une affaire constitueraient une perte sèche, si le négociant qui l'a montée devait cesser de l'exploiter sans trouver de successeur; il en est de même pour les frais de constitution d'une société, en cas de dissolution. L'actif de l'entreprise n'est donc réalisable que quand ces dépenses ont été couvertes par des prélèvements sur les bénéfices et ne figurent plus au bilan. Là encore, il y a une opération nécessaire, dont la durée peut être plus ou moins longue, suivant les appréciations et les possibilités.

L'amortissement est le prélèvement fait sur les bénéfices afin de pourvoir à ces nécessités. Le temps dans lequel doit être amortie telle ou telle dépense, imputée sur le capital, n'est d'ailleurs presque jamais déterminé mathématiquement. Il n'en est autrement que s'il s'agit d'une entreprise dont le terme est fixé d'avance : une compagnie de chemin de fer ayant une concession d'une durée limitée, au terme de laquelle tous les ouvrages exécutés par elle seront remis à l'État gratuitement, doit nécessairement amortir, au cours de cette durée, tout le capital qu'elle a consacré à leur établissement. En dehors des cas de ce genre, la seule donnée qui domine l'amortissement résulte de l'expérience, d'après laquelle on peut admettre que telle dépense faite sur le capital aura épuisé ses effets utiles au bout de dix ou quinze ans, telle autre au bout de vingt ou trente ans, etc.; pour chaque dépense, on aura fait plus que n'exige la prudence si on s'est mis en mesure de la rembourser ou de la renouveler avant d'atteindre la limite la plus rapprochée qui puisse être assignée à son utilité; on aura probablement mangé son capital, si on dépasse la plus éloignée.

La liberté d'appréciation qui résulte de cette situation permet de faire varier les sommes affectées à l'amortissement suivant les résultats de chaque exercice. On sait que toutes les branches d'affaires traversent des périodes alternatives de prospérité et de dépression. A ces oscillations présentant une certaine régularité s'ajoutent, pour chaque affaire, des variations dans les recettes et les dépenses tenant à des causes accidentelles, à des erreurs ou à des trouvailles de la direction, aux circonstances climatériques, prépondérantes dans l'agriculture, etc. En affectant à l'amortissement, dans les bonnes années, des sommes élevées prises sur le compte de profits et pertes, en le restreignant ou même en le supprimant dans

les mauvaises, l'entrepreneur atténue l'effet de ces inégalités sur le bénéfice net ressortant de ses écritures. Par ce moyen, un négociant régularise le montant des gains qu'il peut affecter à ses dépenses personnelles sans entamer son capital, une société anonyme régularise les dividendes qu'elle sert à ses actionnaires. Ce résultat, très avantageux pour la bonne organisation du train de vie des personnes dont le revenu dépend des aléas inévitables dans les entreprises, peut être obtenu sans que la loyauté des comptes soit compromise, pourvu qu'*en moyenne* l'amortissement reste suffisant. Mais les écritures seraient falsifiées, si elles faisaient apparaître des bénéfices, alors qu'elles ne comprendraient pas, depuis plusieurs années, des amortissements en rapport avec la dépréciation de l'actif, ou si elles présentaient comme une augmentation réelle du produit net les effets d'une réduction des amortissements habituels qui ne serait pas avouée et justifiée.

L'amortissement peut d'ailleurs être porté en compte sous des formes très diverses, constituant un des points essentiels sur lesquels doit se porter l'attention de quiconque veut faire la critique d'un bilan. On a défini l'amortissement, à ce point de vue, en disant que ce mot désigne *tout procédé comptable destiné à ramener à leur valeur actuelle les éléments de l'actif qui devront, au bout d'un temps plus ou moins long, être renouvelés ou être rayés des bilans.* Sous des formes différentes, tous ces procédés reviennent, au fond, à consacrer une partie des bénéfices à atténuer les dépenses imputées sur le capital, au lieu de les considérer comme un revenu à dépenser par les propriétaires de l'affaire : ils *doivent* compenser toutes les dépréciations que subissent les divers éléments de l'actif; ils *peuvent* même accroître largement le capital que l'affaire représente en réalité, si leur emploi est étendu au-delà de la mesure nécessaire pour réaliser la simple compensation de ces dépréciations.

On peut *créditer directement* les divers comptes où figurent les dépenses à amortir, par le débit du compte *Profits et pertes*. Leur solde débiteur se trouve réduit d'autant et devient inférieur au crédit porté au compte *Capital*, qui avait fourni les ressources nécessaires à la création de l'entreprise; le crédit du compte *Capital* a alors pour contre-partie les sommes en caisse qui représentaient la partie de l'avoir de *Profits et pertes* cédée aux comptes amortis. Si l'on veut

conserver à l'affaire tous ses moyens d'action et toute son importance, on emploie ces sommes en outillage, en approvisionnements, etc., qui remplaçent les objets amortis ou compensent leur dépréciation; cette affectation, constatée dans la comptabilité par un crédit donné à *Caisse* par le débit des comptes répondant à ces divers emplois de fonds, rétablit l'équilibre entre le montant du capital et les dépenses productrices de revenu inscrites dans les comptes. Si, au contraire, on veut réduire l'affaire en en retirant peu à peu le capital, les sommes en question sont versées aux propriétaires de ce capital : le compte *Caisse* en est alors crédité par le débit du *Capital*, dont la réduction est ainsi enregistrée.

Lorsqu'il s'agit d'une affaire à durée limitée, il est indispensable d'effectuer l'amortissement du capital pendant cette durée, sans remploi, si l'on ne veut pas qu'il soit perdu; c'est à quoi répond, dans les sociétés anonymes, le tirage au sort d'un nombre déterminé de titres, actions ou obligations, qui sont remboursés chaque année. Les porteurs d'obligations sont entièrement désintéressés par ce remboursement. Les actionnaires reçoivent, en échange de l'action dont le capital est remboursé, une *action de jouissance* qui représente leur droit à une fraction : 1° des bénéfices qui seraient réalisés ultérieurement, en sus des sommes affectées à l'intérêt et à l'amortissement du capital non encore remboursé, 2° de l'actif subsistant au moment de la liquidation. On peut également, sans que cela soit obligatoire, retirer le capital engagé dans une affaire dont la durée n'est pas limitée : s'il s'agit d'une société anonyme, on remplace les actions de capital par des actions de jouissance; s'il s'agit d'une affaire privée, le propriétaire inscrit en compte, comme amortissement du capital, les bénéfices retirés dépassant le revenu qu'il considère comme normal. Il faut observer que, si plus tard on doit recourir à des augmentations de capital ou à des emprunts pour donner à l'affaire des développements jugés utiles, ces mouvements de capitaux auront entraîné des frais qu'on eût évités en affectant aux extensions utiles les bénéfices absorbés par la réduction du capital.

Au lieu de créditer les comptes représentant les éléments de l'actif dont la valeur diminue, on peut constituer un *Fonds d'amortissement* au crédit duquel on porte les mêmes prélèvements sur *Profits et pertes*. Ce fonds peut être représenté par des sommes qui restent

dans la caisse ou par des titres et des effets commerce constituant un emploi provisoire de ces sommes, jusqu'au moment où seront opérés les renouvellements auxquels ils sont destinés. Cet emploi n'est d'ailleurs nullement obligatoire et, quand l'affaire se développe, on peut tout aussi bien affecter le fond d'amortissement à accroître les usines, l'outillage, les stocks, etc.; seulement son nom indique que les dépenses faites avec les sommes à lui dues. Il joue donc un rôle analogue à celui d'une réserve répondent à l'*entretien* et non à l'*extension* de l'affaire. C'est pourquoi on appelle souvent *Réserve d'amortissement*, dans la pratique, des fonds prélevés sur *Profits et pertes* pour les besoins futurs, sans souci de savoir dans quelle mesure ils répondent à la dépréciation effective de l'outillage.

Il ne faut pas s'imaginer qu'un fonds d'amortissement ou une réserve sont fictifs, parce qu'ils ne sont pas représentés matériellement par de l'argent ou des titres, lorsqu'ils ont pour contre-partie une extension des moyens d'action de l'affaire. Un fonds d'amortissement ainsi employé remplace par avance les immobilisations vouées à disparaître prochainement. Une réserve excédant les amortissements nécessaires et employée en immobilisations nouvelles joue le même rôle qu'une augmentation du capital qui, au lieu d'être réalisée par l'appel de nouveaux fonds, l'aurait été par l'affectation à cet usage d'une partie des bénéfices annuels. Ces deux opérations sont si bien équivalentes que, souvent, une société anonyme augmente son capital nominal par un simple jeu d'écritures, en libérant, au moyen des réserves représentant une épargne collective, des actions nouvelles, qu'elle répartit entre ses anciens actionnaires. L'opération équivaut pratiquement à la distribution des réserves en dividendes qui seraient affectés immédiatement, par chaque actionnaire, à souscrire des actions émises pour étendre l'affaire.

Inversement, une entreprise peut reporter sur un certain nombre d'exercices une *perte* qu'elle n'est pas en état de couvrir immédiatement avec ses bénéfices de l'année; à cet effet, elle ouvre un *Compte d'attente* qui est débité des avances faites pour la *Caisse* au moyen d'emprunts ou de prélèvements sur les réserves, dont c'était elle qui était jusque là débitrice. Cette dette est ensuite amortie peu à peu, au moyen des bénéfices ultérieurs, en créditant le compte

d'attente par le débit de *Profits et pertes*. Quand il est possible de faire face aux dépenses immédiates au moyen de réserves, sans entamer le capital, un compte de ce genre permet d'amortir peu à peu une perte accidentelle qui eut absorbé tous les bénéfices de deux ou trois exercices et donne une exacte description comptable des faits. S'il s'agit d'une société anonyme, cette combinaison permet de ne pas suspendre la distribution des dividendes, qui se trouvent alors prélevés en fait sur les réserves, pendant un certain temps. Mais quand, faute de réserves, la perte ne peut être couverte que par un emprunt équivalent a un prélèvement sur le capital social, la société reste en déficit tant que ce prélèvement n'a pas été comblé; tout dividende distribué avant qu'il en soit ainsi serait en réalité prélevé sur le capital et aurait par suite un caractère fictif, c'est-à-dire délictueux. Un compte d'attente est une réserve négative, qui ne répond à aucune ressource actuelle quand les bénéfices futurs doivent seuls donner les moyens de l'éteindre; ces bénéfices ne peuvent pas être escomptés par un artifice de comptabilité.

Nous venons de passer en revue les diverses manières de faire figurer dans une comptabilité l'amortissement, les bénéfices ou les pertes. Nous devons insister à nouveau sur le fait que ces inscriptions peuvent parfaitement ne répondre à aucune réalité. Si, par exemple, l'entretien normal des immeubles et de l'outillage est négligé, si les dépenses courantes, telles que les salaires du personnel, restent impayées sans que les écritures enregistrent la dette ainsi contractée, les comptes annuels peuvent faire ressortir des bénéfices et un amortissement qui ne répondent à aucune réalité et qui représentent simplement des prélèvements sur le capital. Inversement, si on porte au compte entretien des améliorations et même des extensions du matériel et de l'outillage, si on amortit les établissements et l'outillage fixe de telle sorte que leur valeur soit ramenée bien au-dessous de son montant réel ou même qu'ils disparaissent des comptes bien avant le moment où ils devront être remplacés, on augmente le capital sans appel de fonds ni constitution de réserves apparentes. *Toute dépense d'établissement portée au compte des dépenses annuelles se trouve par cela même immédiatement amortie*, sans que rien révèle dans les écritures l'augmentation d'actif qui en résulte.

L'habitude de procéder ainsi explique l'énorme écart, que l'on a souvent signalé, entre la valeur réelle de nos grandes entreprises minières ou métallurgiques et leur capital nominal. Le souci principal des administrateurs de beaucoup d'affaires excellentes, en France, est de ne jamais réduire le dividende. A cet effet, ils ne proposent son augmentation que quand la continuation des bénéfices nécessaires pour y faire face est rendue à peu près certaine par le fait qu'ils ont été atteints ou dépassés pendant plusieurs années. Jusque-là, ils consacrent le revenu non distribué à accroître les moyens de production, en se gardant de signaler l'importance de cet emploi, afin d'éviter la demande d'une augmentation immédiate du dividende ou la hausse prématurée du cours des titres. De là vient la solidité de beaucoup d'entreprises anciennes. En Allemagne, au contraire, on distribue tous les bénéfices, en sorte que les dividendes des meilleures affaires sont très variables, et on paie toutes les extensions au moyen soit d'émissions d'actions et d'obligations, soit de crédits en Banque.

Trop souvent, les fondateurs d'affaires nouvelles s'efforcent de grossir en apparence les bénéfices, pour écouler le plus vite possible leurs titres, à des cours artificiellement majorés. La simple lecture des bilans ne peut guère révéler ces abus, ni éveiller la suspicion même d'un homme d'affaires consommé. Les commissaires chargés par l'assemblée générale de vérifier les comptes des sociétés anonymes, choisis habituellement parmi les actionnaires sur la proposition des administrateurs, n'ont ni la compétence, ni l'indépendance nécessaires pour signaler ces manœuvres. On a souvent cherché dans des prescriptions législatives un remède aux abus et même aux véritables escroqueries qui en résultent parfois. Mais les indications données ci-dessus montrent qu'aucune règle sur la tenue de la comptabilité ne peut prévenir toute fraude, car la valeur actuelle des marchandises en magasin, la solvabilité des débiteurs, l'état d'entretien des bâtiments et de l'outillage, le délai dans lequel les amortissements devraient être effectués, varient d'une espèce à l'autre et ne peuvent être fixés par des prescriptions légales. La vérification des comptes par des experts professionnels, qui est d'une pratique courante en Angleterre, peut aider à découvrir les abus criants; elle ne peut démasquer une gestion imprudente ou

même frauduleuse, que seuls des techniciens ayant une pleine connaissance de tous les détails de la gestion peuvent apercevoir.

Une confiance excessive dans les renseignements fournis par la comptabilité peut être ainsi une source de graves erreurs, même en dehors des cas où les écritures ont été intentionnellement faussées par la création de comptes fictifs, par la constitution de réserves dotées de titres ou de créances surévalués, etc. La seule manière de savoir ce que vaut réellement une affaire est : 1° de voir comment le compte *Profits et pertes* s'est soldé pendant plusieurs exercices consécutifs, 2° de s'assurer que toutes les dépréciations déjà subies par l'outillage, les marchandises, le portefeuille, etc., ainsi que tous les amortissements nécessaires pour parer aux dépréciations probables, y avaient été portés. Mais, pour cela, il faut étudier le fond même de l'affaire et ne pas voir seulement la comptabilité.

Cela n'empêche pas les écritures usitées chez les commerçants d'être un excellent moyen de constater toutes les opérations d'une maison. Il serait très désirable que l'usage s'en répandît parmi les agriculteurs, qui se rendent si rarement un compte exact de l'ensemble des faits constituant leur propre exploitation, et même parmi les particuliers, quand ils administrent des biens un peu étendus. La comptabilité en partie simple suffit largement pour ceux dont les affaires ne sont pas très complexes; elle est même alors bien plus claire que la comptabilité en partie double. Celle-ci rend de grands services, quand les opérations à constater sont complexes. Ni l'une ni l'autre ne peut garantir l'exactitude des constatations enregistrées; toutes deux, et la dernière surtout par son apparente précision, sont souvent la cause d'illusions contre lesquelles doit se prémunir quiconque est appelé à gérer des intérêts publics ou privés de quelque importance.

Le calcul des prix de revient. — L'un des principaux services que rend une comptabilité bien tenue est de permettre de calculer le prix de revient des produits. La théorie générale des prix montre comment ceux-ci dépendent du prix de revient *moyen* de chaque marchandise et comment ils oscillent autour du niveau ainsi déterminé, suivant les alternatives de prospérité ou de dépression des affaires. D'autre part, les prix de revient varient, d'une entreprise à une

autre, avec les conditions dans lesquelles chacune opère et avec l'habileté de ses chefs. Pour ne pas se mettre en perte, il faut que chaque entrepreneur réalise deux conditions : 1° ne vendre aucun produit à un prix inférieur aux dépenses *spéciales* qu'il a fallu faire pour l'obtenir; 2° vendre l'ensemble de ses produits à des prix suffisants pour couvrir le *total* de ses frais. La détermination des prix jusqu'auxquels il doit descendre, plutôt que de manquer une affaire, de la mesure dans laquelle il doit étendre ou resteindre chaque branche de son industrie, de sa culture ou de son commerce, pour remplir ces conditions, soulève des questions extrêmement délicates.

Pour calculer le prix de revient de chaque catégorie de produits, il faut d'abord déterminer les dépenses spéciales dont les opérations qui s'y rapportent sont la cause. S'il s'agit d'une fabrication isolée, il suffit pour cela de lui ouvrir un compte particulier. Si, au contraire, il s'agit de l'une des branches de production ou de commerce constituant une affaire très complexe, son compte particulier ne s'établit aisément qu'en ce qui concerne l'*achat des matières premières* ou des *produits* destinés à être revendus. La ventilation des dépenses du *personnel* et des frais de fonctionnement des *outillages* communs à diverses branches d'activité exige la tenue d'attachements spéciaux, pour connaître le temps consacré à chacune d'elles. La répartition du *loyer des locaux et des magasins* ne peut se faire avec quelque exactitude que si la place occupée par chaque service est distincte. Enfin, il reste toujours une part de *frais généraux* qu'il faut répartir entre les comptes spéciaux; généralement, à défaut de base plus précise, on fait cette répartition au prorata des dépenses spéciales portées à chaque compte. Chacun de ceux-ci est donc d'autant plus exact que l'importance relative des frais généraux, qui y entrent ainsi sans lui être propres, est moindre. Or cette importance peut grossir par deux raisons absolument opposées : son développement résulte parfois du coulage qu'entraîne le développement de services centraux d'une utilité contestable; il est souvent aussi l'effet d'une organisation très perfectionnée, dans laquelle la force motrice, la chaleur, la lumière sont fournies à tous les ateliers, magasins ou bureaux par une même source, toutes les manutentions et toutes les écritures sont effectuées par des services communs fortement outillés, dont le rendement est excellent, mais dont les frais ne peuvent

être répartis que grâce à une appréciation plus ou moins arbitraire de la fraction des dépenses imputable à chaque branche d'affaires.

Il importe de remarquer que, même pour l'emploi des ouvriers et des machines affectés à chaque production pendant un temps suceptible d'être chiffré, la ventilation des frais ne peut pas toujours se faire par un calcul de simple proportion. La consistance du personnel et du matériel indispensable à une entreprise agricole, industrielle ou commerciale est déterminée par l'effort à produire au moment où l'activité des opérations atteint son maximum : quand une production accessoire permet de les mieux utiliser, dans les moments où ils sont peu occupés, sans obliger à augmenter leur effectif, on commettrait une grave erreur en comptant le temps d'emploi qu'elle exige au prix unitaire moyen ; on peut même ne pas le compter du tout pour les travaux effectués *à temps perdu*, afin de ne pas laisser fréquemment inoccupé ou peu occupé un personnel qu'il faut garder, soit en hiver dans une exploitation agricole, soit en morte saison dans un atelier ou un magasin, pour assurer la continuité du service. Il en est de même pour une machine indispensable à certains moments, qu'on trouve le moyen d'utiliser tant bien que mal le reste du temps.

Lorsque plusieurs productions sont tellement *solidaires* que tout personnel occupé par l'une travaille en même temps nécessairement pour l'autre, il est impossible de séparer leurs prix de revient : tel est le cas pour l'exemple classique du gaz d'éclairage et du coke. Il en est de même pour toutes les parties essentielles d'une exploitation agricole comportant un assolement triennal, dans lequel chaque culture profite des engrais et des façons exigées par les autres ; de plus, l'entretien du bétail a en partie pour but la production du fumier servant d'engrais, la basse-cour est nourrie en partie avec des déchets inutilisables autrement, etc. Il faut alors comparer le prix de revient global au prix de vente total de l'ensemble des produits, sans prétendre établir une évaluation spéciale pour chacun.

Cependant, si l'un d'eux a une importance assez prépondérante pour déterminer, à lui seul, le développement des installations communes, on considère les autres comme des *sous-produits*. On calcule alors leur prix de revient en comptant uniquement les dépenses *supplémentaires* faites pour utiliser les résidus de la production

principale, au lieu de les laisser perdre ; puis, si on peut les vendre à un prix supérieur au montant de ces dépenses, on porte le boni en déduction du prix de revient du produit principal, en vue duquel l'entreprise est organisée. Il se peut, d'ailleurs, que l'un ou l'autre des produits joue le rôle principal, suivant les circonstances : c'est ainsi que l'élevage des animaux a pour but essentiel la production de la viande en Angleterre, celle de la laine ou du cuir en Australie ou en Argentine; de même le coke est un sous-produit dans les usines à gaz d'éclairage, tandis que le gaz des four à coke installés pour alimenter les hauts-fourneaux n'a été, au début, utilisé qu'accessoirement pour produire l'énergie électrique.

La détermination des prix de revient présente une difficulté toute spéciale en agriculture, par suite de l'*inégalité des récoltes*, en qualité et en quantité, résultant de conditions météorologiques impossibles à prévoir. Le prix de revient propre à chaque année ne peut se calculer qu'en divisant le total des dépenses considérées comme faites en vue de chaque production par le nombre d'unités obtenues. Cependant, un cultivateur ne peut apprécier dans quelle mesure il a intérêt à développer telle ou telle culture qu'en divisant la dépense annuelle *moyenne* par la récolte moyenne; les écarts en plus ou en moins constituent des *aléas* inévitables, qui se compensent à la longue, mais dont l'amplitude peut avoir une grande gravité pour les familles ne disposant pas de réserves suffisantes.

Une autre difficulté propre à l'agriculture résulte de la célèbre loi du *rendement décroissant*. On peut accroître la production par la culture intensive, en employant plus d'engrais, en donnant plus de façons à la terre, en employant des semences sélectionnées. Sans doute, l'amélioration des méthodes donne quelquefois une augmentation de production très supérieure à celle des dépenses; mais, en général, le surcroît de production obtenu par des augmentations de frais successives et égales entre elles va en diminuant progressivement, quand on a dépassé une certaine limite, variable suivant les circonstances, qui répond au rendement optimum. Pour savoir ce que l'on gagne ou ce que l'on perd en s'efforçant ainsi de grossir les récoltes, il faut tenir un compte spécial des dépenses supplémentaires; seulement, il est très difficile d'apprécier la mesure dans laquelle les variations de la production, d'une année à l'autre, ont

pour cause les différences dans les méthodes de culture, d'une part, celles de la marche des saisons, de l'autre.

Il est plus facile d'apprécier les résultats d'un changement de méthode dans l'industrie et même dans le commerce; cependant, dans ce dernier, l'influence des causes propres à une maison, sur les déplacements de la clientèle, ne se distingue pas nettement de celle des circonstances extérieures, mode, mouvement de la population, etc. Dans le commerce de détail, notamment, il est difficile d'apprécier dans quelle mesure un article qui ne donne pas de bénéfices contribue à l'achalandage général de la maison.

D'autre part, le prix de revient des produits ne comprend pas seulement les sommes *décaissées* par l'entrepreneur; il doit porter aussi en compte le salaire attribué à son *propre travail*, l'intérêt de ses *capitaux*, le loyer de ses *terres* ou de ses *immeubles*. S'il est *son propre assureur* contre les risques courus par son matériel et par le personnel qu'il emploie, il doit compter de même les primes versées à une réserve spéciale, pour couvrir les conséquences des sinistres d'une importance exceptionnelle qui se produiraient au cours d'un exercice; il faut, en effet, envisager une longue période pour que la loi des grands nombres permette de compter sur une certaine régularité dans les pertes subies de ce chef par une entreprise unique, même si elle est assez considérable pour trouver avantage à ne pas s'assurer.

La véritable pierre d'achoppement, dans le calcul des prix de revient, est la manière de tenir compte des *intérêts des capitaux immobilisés*, de leur *amortissement* et de leurs *plus-values* ou *moins-values*. Quelle que soit l'origine économique de la valeur locative et de la valeur vénale des immeubles et de l'outillage d'une entreprise, l'intérêt des capitaux consacrés à leur acquisition et l'amortissement de ceux de ces biens qui se déprécieront nécessairement, avec le temps, font partie de ses charges et du prix de revient de ses produits Or, nous avons insisté plus haut sur la part d'arbitraire que comporte la détermination du délai sur lequel doit être calculé l'amortissement. Il y a là une difficulté sur laquelle nous devons insister.

Toute la question des prix de revient est dominée par la distinction, si importante dans la théorie générale des prix, entre : 1° le *prix*

de revient total, comprenant les charges permanentes, qui courent quelle que soit l'utilisation du capital fixe d'une entreprise; 2° le *prix de revient partiel*, dans lequel entrent seulement les dépenses qu'entraîne la production de chaque unité supplémentaire, en y comprenant l'amortissement qui répond à l'*usure* de l'outillage causé par cette production, mais non celui qui répond à la *dépréciation due au temps* seul, lequel détériore les machines et les outils ou les démode, même s'ils restent inutilisés. Le véritable avantage de la *production en grand* vient de la diminution de l'écart entre le prix de revient total et le prix de revient partiel, à mesure que les charges permanentes se répartissent sur un plus grand nombre d'unités. Pour qu'une entreprise ne soit point en perte, il faut que le prix de vente de l'ensemble des produits, pendant une période un peu longue, couvre les charges permanentes. Mais toute vente dont le produit dépasse les frais spéciaux faits pour acheter ou produire l'objet vendu contribue à couvrir ces charges fixes; le prix de revient partiel seul doit donc entrer en considération, quand un entrepreneur examine jusqu'à quel prix de vente il doit descendre, plutôt que de manquer une affaire. Lorsqu'il s'agit de savoir quelles branches de sa production il a intérêt à développer ou à restreindre, les seules charges à envisager, en sus du prix de revient partiel, sont celles qui répondent à l'augmentation du capital immobilisé, dans le premier cas, celles que ferait disparaître la suppression de l'outillage ou des installations désaffectées, dans le second; du moment où la valeur de la production dépasse leur montant, si peu que ce soit, celle-ci est avantageuse.

Les alternatives de prospérité et de dépression, qui sont la loi de toute industrie et de tout commerce, accentuent encore les difficultés résultant de cette distinction. Lorsqu'une *crise* amène la baisse générale des prix de vente, un industriel a intérêt à continuer ses opérations, même si ses recettes ne couvrent plus qu'une part infime de ses charges permanentes; parfois même il y a encore intérêt, quand les prix de vente laissent un petit déficit par rapport au prix de revient partiel des produits, afin de conserver, en vue de la reprise des affaires, la clientèle et le personnel qu'une fermeture momentanée disperserait. Il ajourne alors tout amortissement, suspend la distribution de tout dividende, vit et paye l'intérêt de ses

emprunts sur son capital, comptant trouver de larges compensations dans la prochaine période de prospérité.

D'autre part, quand une entreprise étend *géographiquement* sa clientèle, notamment par l'*exportation*, les produits qu'elle vend au loin sont grevés de frais de transport qui grossissent leur prix de revient partiel, s'ils sont supportés par le vendeur, qui l'obligent à vendre moins cher, si l'acheteur éloigné les supporte en sus du prix de vente; souvent même un industriel doit consentir une réduction supérieure aux frais de transport, pour étendre ses débouchés dans un pays éloigné où les prix de revient sont inférieurs aux siens.

Une comptabilité assez détaillée pour faire connaître le prix de revient partiel de chaque produit, dans les limites d'exactitude que permettent d'atteindre les difficultés exposées ci-dessus, donne seule le moyen d'apprécier le prix de vente minimum auquel on peut descendre, soit pour étendre ses opérations avec profit, soit pour avoir plus d'avantage à les continuer qu'à les restreindre en temps de crise. Ce prix est souvent très inférieur à celui qu'on obtiendrait en faisant supporter à chaque produit *sa part proportionnelle* dans les frais généraux et dans les charges permanentes de l'entreprise. Mais, d'autre part, il faut tenir compte du risque de *gâter les prix* d'une manière durable, en habituant la clientèle à payer les produits à un prix non rémunérateur pendant une crise prolongée.

De là naissent les discussions sans cesse renaissantes auxquelles donnent lieu les accusations de *concurrence déloyale* formulées soit contre les importateurs étrangers, soit contre les gros industriels, les trusts et les cartels qui enlèvent leur clientèle aux producteurs locaux. On dit qu'ils *vendent à perte* pour ruiner toute concurrence, se rendre maîtres du marché et rançonner ensuite la clientèle en relevant leurs prix; c'est la pratique que l'on désigne par le nom de *dumping* en matière d'exportation à l'étranger. Que de semblables manœuvres se produisent parfois, cela n'est pas douteux. Elles sont pourtant bien plus rares que le public ne le croit, car, à moins d'avoir un monopole garanti, le producteur qui s'y livrerait aurait toute chance de voir la concurrence, détruite à grands frais, renaître dès qu'il relèverait ses prix, sans lui laisser le temps de trouver une compensation aux charges assumées. Sans aborder ici les questions que font naître, à ce propos, les coalitions de vendeurs et le com-

merce international, nous nous bornerons à signaler l'erreur que l'on commet en s'imaginant qu'un industriel vend à perte, quand il vend à un prix qu'il ne pourrait accepter pour l'ensemble de sa production sans se ruiner. Du moment où ce prix dépasse légèrement le prix de revient partiel des marchandises, la vente en question procure un bénéfice brut, faible sans doute, mais qui grossit néanmoins le bénéfice net total; l'entrepreneur a donc en tout temps intérêt à le réaliser, plutôt que de renoncer à certains débouchés. Quant à la vente à perte aux clients de ses concurrents, elle n'est avantageuse pour lui que si elle constitue un expédient provisoire, pour ne pas interrompre sa production en temps de crise sans gâter son propre marché par des prix trop bas; elle ne peut jamais constituer une politique normale.

La plupart des malentendus, des prétentions absurdes et des erreurs colossales que l'on trouve, non seulement dans la bouche des intéressés, mais chez des économistes sérieux, quand on parle de vente à perte, tiennent à ce que trop de gens ignorent ou perdent de vue, volontairement ou non, la distinction capitale entre le *prix de revient partiel* et le *prix de revient total*. Elle est si souvent oubliée qu'il n'y a même pas de terme consacré pour les distinguer, en dehors des mots ci-dessus, que nous avons empruntés il y a trente ans à un mémoire de M. Considère et dont nous n'avons pas réussi, jusqu'ici, à répandre l'usage dans la science.

On entend dire parfois qu'un amortissement rapide du capital d'une entreprise, en réduisant ses prix de revient, lui permet, de vendre ensuite à des prix défiant la concurrence des entreprises auxquelles leur capital impose encore des charges. Il faut s'entendre à cet égard. Une politique de prudence et d'économies, qui peu à peu a libéré une maison de l'intérêt et de l'amortissement d'anciens emprunts, lui donne certainement plus de facilité pour traverser les crises. Mais la ligne de conduite d'une entreprise n'est nullement modifiée par la circonstance qu'une gestion prudente a fait disparaître des bilans le coût initial d'un outillage ayant conservé toute sa puissance productrice ou qu'elle a donné à ce coût, comme contre-partie, des réserves au lieu d'une augmentation du capital. Quand le procédé comptable destiné en apparence à ramener à leur valeur actuelle,

dans les écritures; les éléments de l'actif sujets à dépréciation, les a ramenés en réalité bien au-dessous de cette valeur actuelle, leur propriétaire n'en cherche pas moins à réaliser tout le profit qu'ils peuvent donner. Il n'en considérerait pas moins qu'il a intérêt à cesser ses opérations, plutôt que de les continuer sans en tirer un revenu en rapport avec la valeur réelle du capital qu'il pourrait réaliser en vendant ses établissements. La diminution des charges vis-à-vis de tiers et l'augmentation de l'avoir propre d'une entreprise sont des forces; la forme sous laquelle cet avoir figure dans les comptes n'a d'intérêt pratique que pour calmer les impatiences des actionnaires ou pour échapper aux impôts portant sur les bénéfices dépassant un tant pour cent du capital d'une affaire.

De même, quand les terrains ou les immeubles d'une entreprise haussent de valeur, par suite du développement des agglomérations où ils sont situés, cette hausse n'apparaît pas dans les écritures, tant que ces biens ne sont pas vendus, et l'intérêt correspondant n'entre pas dans le calcul des prix de revient; mais il faudrait que l'entrepreneur fût bien peu avisé pour ne pas se rendre compte qu'il affecte en réalité à sa production un capital croissant, en conservant ces installations, et pour sacrifier délibérément la rémunération correspondante. Le jour où il reconnaît qu'il aurait avantage à transporter ses établissements ailleurs, parce que les économies ou les augmentations de clientèle dues à leur situation ne répondent plus à la valeur accrue des terrains, il ne manque pas de le faire.

Inversement, quand la baisse des produits agricoles a amené une baisse de la rente et une moins-value des terres, à la fin du XIXe siècle, les propriétaires cultivateurs qui se plaignaient d'exploiter à perte, parce qu'ils ne tiraient plus de leurs terres un produit net en rapport avec leur valeur antérieure, traduisaient mal la situation. En réalité, ils avaient perdu une partie de leur capital, par suite d'un changement profond dans la situation économique; ils ne devaient donc faire entrer, dans le calcul du prix de revient total actuel, que les charges d'intérêt répondant au montant du capital ainsi réduit par une dépréciation durable, car il n'existait aucun moyen de rentrer en possession de sa valeur ancienne : la vente des terres n'aurait fait que consacrer, pour eux, le caractère définitif de la perte subie par tous les propriétaires.

Conclusions. — Nous venons de voir que le calcul des prix de revient, qui permet seul de savoir dans quelle mesure chaque opération est lucrative ou onéreuse, comporte des difficultés sérieuses et des appréciations toujours contestables. En ce qui les concerne, comme en ce qui concerne la valeur actuelle d'une affaire, la comptabilité ne donne des idées justes que si, d'une part, on a eu soin d'y faire entrer pour leur montant exact, tous les variations survenues dans la valeur des éléments qui y figurent et si, d'autre part, on comprend bien le sens et la portée de ses indications. Elle ne dispense ni d'apprécier le caractère véritable des faits constatés, ni d'en tirer, pour l'avenir, les prévisions dont l'exactitude caractérise ce qu'on appelle parfois le flair commercial. Mais un négociant accroît singulièrement ses chances de ne pas se tromper dans ses appréciations, s'il leur donne pour point de départ une connaissance des faits ayant la précision que seule une comptabilité bien tenue permet d'atteindre. En particulier, ceux qui ne s'appliquent pas à en dégager, avec toute la précision possible, le prix de revient partiel de chacun des produits qu'ils vendent, pour voir quelle part des frais généraux ce produit peut supporter, risquent fort de commettre de graves erreurs dans la direction de leurs opérations, faute de distinguer exactement les résultats propres à chacune d'elles.

Nous n'avons certes pas la prétention d'avoir résumé, dans ces quelques pages, les connaissances nécessaires pour tenir et surtout pour juger une comptabilité. Nous avons voulu seulement montrer ce que peuvent fournir les livres de commerce et quelle confiance on peut leur attribuer, soit quand on dirige une affaire, soit quand on a besoin de se faire une idée de sa situation. Là comme partout, la forme aide singulièrement à connaître le fond; mais, si parfaite qu'elle soit, elle ne peut constituer qu'un secours pour établir un jugement et ne dispense nullement d'apprécier la valeur propre des éléments qu'elle décrit. Il ne faut jamais oublier que, si les lacunes ou les vices de la comptabilité entraînent bien des ruines, la confiance aveugle dans des écritures qui, même rigoureusement exactes au point de vue technique, peuvent ne répondre nullement à la réalité, n'est pas moins souvent la cause de véritables désastres financiers.

Cl. Colson,
Membre de l'Institut.

UN ÉCRIVAIN ALLEMAND
EN TERRITOIRE D'OCCUPATION (1915)

Au mois d'avril 1915 le Kronprinz impérial appelait à Stenay, au quartier général de son armée, la 5e armée ou armée de l'Argonne, un « récitateur de guerre », le professeur Marcel Salzer [1]. La même année, au mois de mai, un écrivain allemand, Rodolphe Presber, se rendait, lui aussi, à Stenay. Il connaissait le Kronprinz; il s'était entretenu parfois avec Son Altesse Impériale dans la villa de Langfuhr et au château de Berlin; il avait dans une pièce de vers célébré le vainqueur de Longwy. C'est un Francfortois, prosateur et poète, qui a de l'humour, de l'ironie, de l'esprit et du succès. Ses œuvres sont très nombreuses : romans, nouvelles, satires, morceaux lyriques. Le voici présentement correspondant de guerre. Par la faveur du Kronprinz, il a pu visiter le territoire d'occupation, l'*Okkupationsgebiet*, et il fait paraître, comme il dit, quelques instantanés, quelques impressions, rimées ou non, qu'il a recueillies dans un court et merveilleux voyage sur le front français [2].

***

Parti de Berlin dans les premiers jours de mai, il s'arrête à Francfort pour prendre le train de Metz, et il ne reconnaît pas la gare de sa ville natale. Partout des soldats, des « gris », jeunes gens imberbes ou hommes barbus du landsturm, des officiers dont la plupart ont la croix de fer. Plus de civils; lui-même en son costume bourgeois, détone dans cette foule guerrière; il a l'air d'un corbeau blanc.

Le voici à Mayence, puis au delà de Mayence, en un pays que les Français convoitaient, en une région où ils se seraient volontiers

1. *Revue hebdomadaire*, 23 novembre 1918, n° 47.
2. *An die Front zum deutschen Kronprinzen*, 15e édition, 1915.

« nichés pour atteindre et le nerf vital et l'orgueil de l'Allemagne ». Mais le militarisme allemand veillait — ce militarisme qui n'est que la nation armée — il en a autrement décidé; les troupes allemandes occupent les meilleures provinces de la France; elles tiennent les fabriques et les champs, les villes et les prés, les auberges et les châteaux de ces Welches orgueilleux qui voulaient être au mois d'octobre 1914 sur les bords du Rhin; elles sont sur la Meuse, et le vieux Rhin roule librement ses eaux vertes; dans un wagon voisin Presber entend les gris chanter les vers de Becker : « Ils ne l'auront pas, le Rhin allemand! »

Mais il lit soudain le nom d'une station, « Forbach », et il avoue qu'il est un peu humilié. Il se rappelle la « petite garnison » dépeinte dans une œuvre retentissante, et le casino, et la fabrique de carton, et les rues étroites, et la boutique où un lieutenant achetait du chocolat. Grâce au ciel, l'émotion produite par le scandaleux roman s'est dissipée, et les journaux ont dans les commencements de la guerre, cité parmi les officiers qui reçurent la croix de fer, deux personnages qui jouent leur rôle dans cette équivoque histoire. A vrai dire, remarque Presber, les Allemands ont le talent de faire d'une mouche un éléphant.

Il passe à Metz. Où est la forteresse? On ne la voit pas. La ville n'a pas sa ceinture de murailles. Ses défenses, ce sont ces forts qu'on aperçoit au loin et leurs batteries invisibles. Mais les rues fourmillent de soldats.

Presber a pris le train de Metz-Charleville.

Après Metz, la campagne plantée de légumes; de petits châteaux habités par des Français pur sang qui se sont enfuis, et qui ne pouvaient que s'enfuir; des bois qu'un Allemand ne regarde pas sans surprise, car ils n'ont guère que de petits arbres, des buissons, un pêle-mêle de feuillage et de branchage, sorte de rempart naturel sans ponts et sans chemins.

La frontière! Elle est marquée par un poteau qui se dresse dans un pré plein de marguerites et qui porte l'inscription : *Grenze*.

Les postes de landwehr se multiplient; les hommes, la pipe à la bouche, le fusil au bras, saluent le train qui passe. Non loin d'eux, les hauts fourneaux à la fumée jaune ne chôment pas un instant. Puis, sur la route, un Christ auquel un obus a enlevé le bras. Puis,

des petites filles qui rient, mais non d'un bon rire joyeux. Puis, un paysan, le premier paysan français que Presber ait rencontré, un des rares paysans qui soient restés; il marche derrière sa charrue, sans se retourner, pousse lourdement son cheval noir, essaie de gagner son pain sur la terre conquise par les ennemis — et, dit Presber, les ennemis le laissent faire, les ennemis protègent son travail et sa maison. Oh! les généreux, les magnanimes ennemis! Presber, eux et vous, nous vous remercions.

Audun-le-Roman [1]. C'est le premier village ravagé, abîmé. Pre[illegible] croit voir au milieu de l'éclat du printemps le cadavre effroy[illegible] mutilé d'une petite ville. Plus d'habitants. Des murs auxqu[illegible] dent des lambeaux de tapis; des caves béantes où sont t[illegible] brisés en mille morceaux, les meubles et les ustensiles des cha[illegible] écroulées; une cheminée sur laquelle s'est abattue une persi[illegible] verte; des fenêtres sans vitres et des restes de châssis à demi calci[illegible] On croirait qu'un rude géant a de ses pieds énormes écrasé la b[illegible] à jouets d'un enfant. Et parmi ces ruines les arbres fruitiers fleu[illegible] sent pour le vainqueur.

D'autres villages ont péri. Pourquoi la population, suivant l'exemple des Belges, faisait-elle feu sur les braves Allemands par les lucarnes des toits et derrière les portes des granges? Pourquoi les paysans tiraient-ils traîtreusement sur des patrouilles? L'incendie fut le châtiment mérité, nécessaire.

Pourtant, dit emphatiquement Presber, on voit la H[illegible] de Pompei; on voit de grasses prairies, on voit des [illegible] paissent; ici, sur le penchant d'une colline, un [illegible] landwehr pousse de sa baguette encore feuillue [illegible] mutines; là, deux gris donnent à manger à des can[illegible]

Montmédy. La citadelle, sur un rocher noir comm[illegible] de même qu'un chat aux aguets, épier la petite vil[illegible] pieds. Jadis elle était imprenable. Aujourd'hui, qu'a[illegible] dant? Sitôt qu'il apprit la reddition de Longwy, il [illegible] le canon allemand. Il s'enfuit; mais il rencontr[illegible] geois, et il dut se rendre [2].

Presber descend à Montmédy pour monter dans l'auto qui doit le

1. Et non pas, Presber, comme vous l'écrivez, Audun-le-*Romain*.
2. Presber prétend que ce commandant avait avec lui 4 000 hommes.

porter à Stenay. Mais, avant de partir, il voit au coin d'une rue déboucher, sous une pluie d'orage, une trentaine de prisonniers français aux lourdes bottes boueuses. De vieux manteaux déchirés, des sacs pendus autour des épaules les protègent contre l'averse. Le képi enfoncé sur le front, la pelle ou la pioche sous le bras, ils marchent silencieux à travers les flaques et les mares. La plupart ont l'uniforme bleu; quelques-uns, la culotte rouge naguère si célèbre. Certains regardent curieusement l'auto gris de Presber, la couronne royale peinte sur la portière et les chauffeurs en livrée. L'écrivain allemand a vu beaucoup de prisonniers français. Il n'a jamais remarqué sur leur visage et dans leurs propos la colère et la haine. Parfois ils lui ont semblé indifférents, contents même d'échapper décemment aux périls et à la tension énervante de la guerre. D'ailleurs, ils se battent avec bravoure; ils sont bien conduits... mais ils sont, prétend Presber, constamment trompés. Ils ne savent pas la géographie. Ils croient naïvement aux défaites des Allemands et aux victoires inouïes des Russes. Ceux-là seuls qui demeurent quelque temps derrière le front allemand, sous la garde d'une poignée d'hommes, pour réparer les chemins, combler les trous d'obus, cultiver les jardins et nettoyer les villages, ceux-là, selon Presber, comprennent peu à peu la situation; les écailles leur tombent des yeux, et plusieurs ont fini par reconnaître et même par admirer à contre-cœur la discipline des vainqueurs. Quant à la population du pays occupé, elle a d'abord témoigné son ressentiment contre les envahisseurs et, à Stenay, lorsqu'un soldat allemand qui souffrait des dents, dut appeler le dentiste français qui passait pour fanatique, deux camarades, le fusil chargé, se postèrent à côté du patient; du reste, ajoute Presber, le dentiste fut payé.

***

A travers de belles allées de peupliers, sur une bonne chaussée — Presber s'étonne qu'une chaussée française soit si remarquablement entretenue — au milieu d'un pays où fleurissent déjà les lilas et les marronniers, l'auto arrive à Stenay dans l'après-midi.

La place dite de la République a un air de fête. Les troupes célèbrent le lendemain l'anniversaire de la naissance du Kronprinz.

Des bouleaux ornent les piliers des arcades ; ils ont été plantés dans le sol et leur feuillage d'un vert clair tremble au vent. Aux fenêtres des maisons à deux étages les gris sont en train de suspendre couronnes et guirlandes. La pluie a cessé. Le soleil perce les nuages, sèche le pavé, jette sa lumière d'or sur la place. « Que c'est joli! *Wie hübsch das ist!* » On croirait être dans une petite ville de la Thuringe ou du grand-duché de Bade.

Quelques minutes plus tard, Presber est dans le logis que l'état-major lui assigne, et le voilà qui s'indigne contre les Français. Décidément, les malheureux, ils ne connaissent pas la culture! Ils sont de cent ans en arrière! Quel mélange de style dans leur intérieur! Quelle confusion de vieilles choses qui sont réellement belles et de choses nouvelles, misérables, banales ! Presber a vu nombre de maisons bourgeoises et de châteaux. Il a été révolté par ce pêle-mêle des beautés de jadis et des prétendues élégances d'aujourd'hui. « Ordre et propreté », cette devise allemande n'est pas, suivant lui, au moins en province, la devise française. Tout, en province, est primitif, incomplet, insuffisant. Des portes qui ne ferment pas, des pendules arrêtées, des meubles revêtus d'une couche de poussière, des étagères couvertes d'objets chétifs et poudreux, et aux murs, accrochées à un clou, des photographies, des lithographies du goût le plus détestable. Pauvre Presber! Pauvres Allemands qui discourez intarissablement sur votre culture et votre organisation : Vous nous rappelez le pharmacien de Flaubert, le vaniteux Homais qui parle pompeusement de sa mission, relève à chaque instant la bêtise des autres et leurs préjugés, assure à chaque instant avec une grotesque emphase que le progrès marche à pas de tortue, que le monde patauge en pleine barbarie et que, s'il était le maître tout irait mieux!

Le lendemain soir, Presber est invité à dîner « en habit de voyage » au château chez le Kronprinz. Mais est-ce un château ? Les Français nomment château ce que les Allemands ne nommeraient pas un *Schloss*. Des châteaux que Presber a vus dans le territoire d'occupation, il y en a deux douzaines, deux centaines dans les faubourgs de Berlin, au bord des lacs de la Marche et dans chaque ville, en ces beaux quartiers où sont les villas.

Sans doute, les Français possèdent de nobles châteaux dont la façade sévère s'élève au bout d'une longue allée, parmi des buissons,

loin de la route, près d'un parc magnifique et d'un étang où nagent des cygnes ; des châteaux où se donnèrent des fêtes et qui maintenant silencieux, délaissés, attristés, semblent plongés dans une espèce de sommeil et de rêve; des châteaux de grand style qui rappellent les traditions du passé, d'un passé froid, dédaigneux, hostile à toute curiosité. Mais ces châteaux sont de rares exceptions, et ils ne tiennent jamais ce que leurs dehors promettent.

Le Kronprinz habite, non pas un de ces châteaux, mais une simple maison de campagne. Un étroit vestibule auquel on accède par deux marches et où l'on trouve deux patères, un bahut et un écriteau en allemand « Prière d'essuyer les pieds » ; un spacieux couloir sur lequel donnent le salon et la salle à manger ; au premier étage, les salles de travail et les chambres à coucher : voilà la maison.

Mais derrière s'étend un merveilleux jardin au large et vaste gazon, un jardin exquis dans sa simplicité, plein de fraîcheur et de charme, plein de bosquets où toutes les nuits chante inlassablement le rossignol qui, dans cette solitude, n'est pas troublé par le bruit des hommes. Devant la maison vont et viennent des sentinelles détachées de la compagnie des gardes.

Elle est intacte, cette maison. Quoi qu'aient dit là-dessus les journaux des Alliés, Presber affirme que le prince n'a rien ravi, rien enlevé. La vieille dame qui possède la villa retrouvera tout ce qu'elle a laissé, même le drapeau français qu'elle avait mis dans la salle à manger derrière un beau crucifix d'ivoire.

Presber est introduit aussitôt dans le salon. Il y trouve le prince, son chef d'état-major et quelques officiers. Le prince, grand et blond, aux yeux bleus, au sourire facile, parle de Berlin où l'on travaille comme si l'on était en pleine paix, où l'on soigne les blessés et secourt les orphelins, où les beaux-arts sans doute ne souffrent pas trop des circonstances, où les théâtres ont toujours un public empressé. On passe dans la salle à manger. Soupe, rôti d'oie, haricots, desserts, tel est le menu. La conversation ne roule que sur la guerre, sur la victoire certaine, sur des petits épisodes où se peint au vif l'esprit de l'officier et du soldat. A la fin du repas, après une anecdote sur la vaillance de ses troupes, le prince se lève. « Eh bien, dit-il à Presber, vous les verrez ! [1] »

1. *Na, sie werden sie ja sehen!*

*
* *

La fête du Kronprinz a lieu le lendemain; il permet à Presber de publier sur-le-champ le récit de la journée : « Ecrivez ce que vous voudrez; vous éviterez sûrement des indiscrétions militaires; d'ailleurs nous n'avons rien à cacher ».

Presber a publié ce récit, et il le réédite. Il y raconte d'abord qu'il a causé la veille dans Stenay avec quelques habitants. Ils lui ont dit que les Allemands ne sont pas si méchants qu'ils le croyaient, et ils lui montrent sur une des maisons de la place le portrait du Kronprinz entouré de feuillage: c'est l'œuvre d'un Français, d'un soldat prisonnier, plein de talent, qui dans la vie civile était professeur de dessin, et Presber se demande si l'auteur a fait ce portrait parce qu'il voulait témoigner sa reconnaissance au prince qui l'a sauvé de la mort ou qui traite humainement les vaincus ou bien parce qu'il est « un juste converti qui salue le vainqueur! »

Suit le détail de la fête.

Il y a dans la maison du Kronprinz une table dite la table des cadeaux. Le personnel du prince — les domestiques qui le servent à Langfuhr et à Berlin — ont décoré cette table d'une épaisse couronne qu'ils ont tressée avec du feuillage cueilli dans les forêts de l'Argonne. Sur la table sont tous les cadeaux envoyés de Berlin au Kronprinz : des œillets, un fusil de chasse, des livres, des mouchoirs brodés, le portrait de sa petite fille, un enfant aux cheveux noirs et aux yeux bleus qui vient de naître.

Après la revue des cadeaux, celle des chevaux. Menés à la bride et rangés sur une ligne, tournés vers la porte de la villa, les chevaux du prince, beaux, fiers, élancés, irréprochables, félicitent, eux aussi, leur maître. Devant le poste qui présente les armes, le prince, en costume de hussard, les éperons sonnants, marche vers ses chevaux, leur dit un mot à chacun, leur frappe à chacun sur le cou, et les bêtes semblent le comprendre : elles relèvent la tête, elles secouent leur bride, elles s'ébrouent gaiement.

C'est le tour des soldats. Le Kronprinz fait en personne une visite à ses généraux. Il emmène Presber. Chaque endroit offre le même tableau. Les soldats ont hissé de petits drapeaux noir-blanc-rouge et suspendu aux maisons une branche verte avec une couronne. Aux

abords des villages et des camps l'auto ralentit sa marche. Les soldats se présentent ou bien ils se mettent aux fenêtres, agitant leur casquette et criant hourra.

Dans un hameau, un homme de la landwehr, surpris par l'arrivée du prince, lève en l'air comme un trophée le petit garçon qui jouait avec lui.

Ailleurs, un maréchal des logis qui se rasait, s'élance sur la route en manches de chemises, les bretelles au vent, la joue à demi savonnée : il brandit son rasoir et il pousse le *hoch* le plus sonore qu'il peut pousser.

Ailleurs encore, des gris qui se baignent, sortent tout nus de la rivière et courent à travers les prés jusqu'à la chaussée.

Le Kronprinz ne cesse pas de sourire. Il salue de la main les officiers qui restent debout à leur poste dans une attitude respectueuse et, lorsque les soldats l'entourent et le félicitent — « nous aussi, nous vous félicitons, Altesse Impériale, *Wir gratulieren auch, Kaiserliche Hoheit* »; il leur donne son portrait en carte postale, des cigares, des cigarettes ; « Goûtez-moi cela, enfants, et au revoir ! »

Au retour, à Stenay, grand dîner auquel assistent les principaux officiers. Une musique militaire joue l'ouverture du *Freischütz*. A la fin du repas, pendant que tout le monde se lève, le chef de l'état-major porte un toast au jeune général en chef, et ses paroles sont des paroles de gratitude et d'affection. Le Kronprinz lui répond : il remercie tous ceux qui l'ont aidé et surtout ceux qui n'auront pas la joie de revoir la patrie, ceux qui sont tombés pour l'Allemagne sur le sol français : « Buvons en silence à nos morts[1] ! »

***

Un incident de cette journée mérite d'être relaté à part.

L'auto avait porté le prince et Presber jusqu'au front, car la route qu'il parcourait était sous le feu des Français ; à droite et à gauche, des champs montraient des entonnoirs. On arriva dans un village détruit où des troupes allemandes s'étaient logées comme elles avaient pu ; on quitta l'auto qui se cacha derrière un pan de mur ; on entra dans l'église, une église noircie, à demi brûlée et démolie.

1. *Ein stilles Glas den Toten!*

ouverte à tous vents. L'autel seul et le clocher subsistaient. Des gris, rien que des gris, priaient, groupés autour de l'autel. Le prince, suivi de ses officiers et de Presber, monta lentement au clocher. Une lampe de poche le guidait dans l'escalier sombre, étroit, obstrué quelquefois par les fragments des pierres qui sous les coups de canon s'étaient détachées de la muraille. Dans le clocher la toiture était par endroits éventrée. Le prince, se haussant sur des éclats de tuiles et de bois, examina par une fente à l'aide d'une lunette d'approche les deux fronts. Le canon tonnait et à gauche, au-dessus de la forêt, apparaissaient deux avions ennemis. Bientôt un obus, puis un autre vinrent tomber à deux cents mètres : un des avions français avait sans doute signalé des uniformes au faîte de l'église. Le prince descendit. Les gris, avertis de sa présence, l'attendaient à la petite porte du clocher et, lorsque un peu aveuglé par l'obscurité de l'escalier, il déboucha en pleine clarté, il fut accueilli par des cris d'allégresse.

***

Faut-il relater encore, d'après Presber, d'autres faits et gestes du Kronprinz?

Un jour, avec Presber, il se rend, aux environs de Stenay, dans un petit château qui fut le théâtre d'un combat. La porte est brisée. Dans la cour, des décombres de toute sorte. Dans l'intérieur, les traces d'une lutte violente et d'une fuite précipitée. Sur l'escalier, des lambeaux de vêtements. Dans les chambres sans fenêtres, le plancher disparaissant sous les débris qui le couvrent : meubles, étoffes, livres, papiers. Presber ramasse une lettre vieille et jaunie; elle commence ainsi : « Ma bien chère fiancée », et il pense que l'Allemagne est heureuse, que ses villas et ses maisons cachées comme ce château français au fond de leurs jardins, n'ont pas été envahies et dévastées par un ennemi qui force les bahuts et les cassettes pour éparpiller et trahir le secret des cœurs. Il éprouve — il le confesse — un sentiment de bonheur sans égal, un sentiment de sécurité et aussi d'orgueil. Que de choses il a vues et il voit encore sur la terre de France, au soleil de mai, à côté du Kronprinz, du souriant vainqueur qui, au milieu des horreurs de la guerre,

« garde un œil allemand pour la beauté mélancolique des châteaux abandonnés »!

Un autre jour, en Belgique, non loin de l'abbaye d'Orval, l'auto du Kronprinz eut une panne. Il fallut s'arrêter. Le prince et ses compagnons causaient et fumaient sur le bord de la route lorsque passèrent deux jeunes filles belges du voisinage. Elles se mirent à rire : « Quoi, Messieurs, c'est la guerre, et vous, officiers, vous allez vous promener en auto lorsque d'ici, on entend le canon! » Puis, elles dirent au prince : « M. le lieutenant, nous vous avons vu passer dans votre auto, mais vous êtes toujours pressé et vous ne nous avez jamais remarquées. — Vous auriez dû me faire signe. — Oh! nous n'osions pas. — Pourquoi? N'aimez-vous pas les Allemands? — Moi, répondit l'une, j'ai trois portraits sur ma table; ils montent la garde devant ma montre : un Belge qui est charmant, un Français qui est chic et un Allemand qui, une fois, a été bon envers mes parents. — Et moi, ajoute l'autre, je trouve que les officiers allemands d'ici devraient être bons à l'égard des bourgeois qui sont de braves gens et qui souffrent beaucoup. » Le prince partit et, toujours souriant, il salua les deux jeunes filles en portant deux doigts à sa casquette où se voyait la tête de mort des hussards de son régiment. Presber juge cette scène inoubliable. Deux donzelles, légères sans doute et volages et qui croyaient jaser avec des officiers, ont accosté le chef de l'armée, le prince héritier de l'empire d'Allemagne, et fait conversation avec lui! Et — remarque Presber avec pédanterie — lorsqu'elles demandaient que les officiers fussent bons envers les habitants, ce propos qu'elles tenaient sur la grande route, n'avait-il pas quelque chose de sentimental qui rappelle le chant populaire?

Les pannes se suivent et ne se ressemblent pas. Une autre fois, Presber accompagne le Kronprinz à Charleville, au grand quartier général. Avant de rentrer à Stenay, on va par un petit détour voir dans un château désert un parc magnifique et faire, selon l'expression du prince, une ronde d'honneur à travers le silence. Ce parc est féerique. Le parfum du jasmin embaume l'air. Sous les saules, au bord d'un étang, l'eau glisse doucement et sans bruit comme sur le velours. L'eau noire est couverte de nénuphars aux larges feuilles et deux cygnes la fendent majestueusement sans mouvoir leur

blanc plumage, poussés pour ainsi dire, par un secret mécanisme. Les chemins bordés de buissons semblent à droite et à gauche conduire dans l'infini. L'herbe folle des bois se balance avec grâce au souffle du vent. Sur la cime des arbres roucoulent, invisibles, des tourterelles. Qui croirait qu'à quelques lieues de là se battent des milliers d'hommes? On passe devant le château dont les fenêtres étroites et hautes sont dorées par le soleil; on prend, pour partir, l'autre bord de l'étang. Mais la route, détrempée par la pluie de la nuit, devient de plus en plus molle et pâteuse; l'auto s'enfonce, s'arrête. Vainement chauffeurs, officiers, Presber, le prince même essaient de la remettre en branle à force de bras et d'épaules. Vainement le prince commande en riant : « Un, deux, trois, houpp; un, deux, trois, houpp! » Vainement, un chauffeur avise un vieux banc qu'il tâche de placer sous l'auto. La voiture ne bouge pas. Il faut attendre les soldats du génie et leurs chevaux pour sortir du parc de ce château enchanté et franchir sa porte entourée de lierre.

Quelques jours après, Presber quitte Stenay. L'auto du prince le mène droit à Metz par des routes qu'anime le mouvement des armées et que bordent des tombes où reposent les morts de deux générations, de deux guerres et de deux peuples. Il revoit Metz, cette ville bizarre dont les profanes aperçoivent à peine les redoutables fortifications, cette ville où tout est prêt, où tout est armé, harnaché, ravitaillé, et où les gens, comme s'ils avaient le sentiment d'une sécurité profonde, vont, calmes et pacifiques, à leurs affaires.

***

Il nous reste, après avoir résumé le voyage de Presber, à marquer avec plus de précision ce qu'il pense de l'Allemagne et de ses adversaires.

Presber parle peu de l'Angleterre; mais il la hait; il lui reproche de jalouser l'Allemagne et de lui porter envie; de même que tous ses compatriotes, il regarde l'Anglais comme un cousin ennemi.

C'est durant sa randonnée, au quartier général de Charleville, qu'il apprend ce qu'il nomme la défection et la trahison de l'Italie[1].

1. *Abfall und Verrat.*

A cette nouvelle le Kronprinz et ses entours ne cachent pas leur irritation et leur horreur. Quoi! un pays qui semble le jardin de Dieu, immortel par son histoire, par le génie de ses artistes, par les rêves de ses poètes et par la beauté de ses femmes, s'est rendu coupable de cette abominable traitrise! Presber n'est pas un des moins échauffés. Lui aussi s'emporte, s'enflamme. Il applaudit le bouledogue du prince qui passe en déchirant avec rage un petit âne qui servait de jouet à des enfants : quel acte symbolique, et le petit âne que le chien met en pièces, n'est-ce pas cette feuille de Rome, l'*Asino* ou l'« Ane » qui menait une campagne éhontée contre l'Autriche et l'Allemagne? Dans son exaspération, Presber compose une pièce de vers qu'il intitule *Un adieu*[1] — adieu à l'Italie — et il lance contre le peuple italien, ce peuple machiavélique, ce peuple faux et félon, de furibondes invectives : « Ne rougis-tu pas, héritier de grandes actions? Tu oublies ainsi la dignité, la noblesse de tes ancêtres! Tu veux trahir l'ami qui te garde sa foi, et ton épée vise ton compagnon de tente! Tes colonnes gravissent perfidement les défilés pour qu'une surprise paye notre fidélité dans l'alliance! Tu ne rougis pas de paraître devant l'œil de Dieu, devant le soleil qui brille sur les tombes de tes héros! Va, détruis les églises, renverse les autels, pour que les saints dans leur colère ne te crachent pas au visage! Au lieu de tous les martyrs, un seul personnage serait digne de bénir tes drapeaux : Judas! Oui, laisse Judas les bénir, laisse Judas bénir ton épée, et les trente deniers de ton trafic, mets-les avec l'or dont te gratifie l'Anglais! »

Quant à la France, Presber la méprise. Il l'accuse de vantardise. Selon lui, tout ce qui est français, est jactancieux, jusqu'aux étiquettes des bouteilles d'eau minérale qui prônent cette boisson comme l'eau de table idéale.

Il se fâche tout rouge contre les journaux français qui ne cessent pas, dit-il, d'insulter l'Allemagne et de dénaturer ses succès : leurs nouvelles sont falsifiées, leurs articles, boursouflés, et leurs rédacteurs, de lâches fanfarons, des polissons qui jettent de loin des injures et des pierres à ceux qui les ont rossés. Lui, Presber, revient du front; il a vu le travail que fait le dur poing allemand, un travail

1. *Ein Abschied.*

calme et honorable, un travail de fer, et il a lu dans les yeux bleus des gris la certitude de la victoire!

C'est à Metz, au retour de Stenay, en feuilletant nos gazettes sur une table de café, qu'il fulmine ainsi. Quelques jours auparavant, à Stenay, il s'est véhémentement courroucé contre Lavedan qui disait dans *l'Illustration* que la langue allemande est la langue maudite, une langue odieuse, la plus laide, la plus dure, la plus désagréable des langues, une langue que le snobisme, la faiblesse des Français avait admise, mais qui demeure blessante à leurs oreilles, Presber, hors de lui, jette le journal contre le mur et le lendemain matin, il répond en vers à Lavedan. Il fait l'éloge de la langue allemande. C'est la langue que parlaient ses pères; c'est dans cette langue que sa mère lui a chanté et qu'il a prié Dieu; c'est la langue de Luther, de Hutten et de Faust, la langue des vainqueurs de Leuthen — on ne s'attendait guère à voir Leuthen en cette affaire — la langue de Gœthe. Que des cœurs affaiblis par le plaisir aient horreur de l'idiome allemand. Que des langues amollies ne puissent s'accommoder à ces sons d'airain. Il n'y a pas de mots plus beaux que les mots « victoire » et « patrie », *Sieg* et *Vaterland*. Français et Anglais, ennemis et cousins ont beau s'évertuer, ils voudraient briser l'esprit allemand; ils n'y réussiront pas. La langue allemande, toujours jeune et intacte, restera tant que tournera la terre!

Il loue pareillement, comme nous l'avons déjà vu, la *Kultur* allemande et la juge indispensable à la France. La *Kultur*, en effet, établit à Stenay au casino des officiers allemands un utile potager et un jardin qui brille dans tout l'éclat du nouveau! La *Kultur* transforme à Stenay le casino des officiers français qui n'avait que deux salles basses et déplaisantes en une cantine allemande pour les sous-officiers, une cantine accueillante et confortable! Grâce à la *Kultur*, Stenay est une ville présentable, une ville propre, nette, bien tenue, et c'est à l'ordre allemand, au sens allemand de la propreté qu'elle doit tout cela. Ordre allemand, propreté allemande, *deutsche Ordnung*, *deutsche Reinlichkeit*, que de grandes phrases, que de belles et stériles tirades on commet en ton nom! Et Stenay est reconnaissante. Les habitants se montrent doux et tranquilles. Ils disent que les Allemands sont « gentils ». Peuvent-ils penser autrement? Les Allemands rient avec bonhomie; ils paient comptant

tout ce qu'ils achètent; ils ne touchent pas au bien d'autrui; ils n'ont pris possession que des maisons abandonnées.

Pourtant, Presber s'inquiète. Stenay n'est pas la France et, après tout, dans la ville où résident le Kronprinz et le quartier général d'une armée, la population oserait-elle afficher une attitude hostile? Un jour, Presber se rend à Sedan et il remarque, non sans colère, que les Sedanais ne dissimulent pas leurs sentiments français. Ils se détournent, les lèvres pincées, lorsque passe le Kronprinz. Pareillement, les femmes, presque toutes en deuil — quoique les Français ne publient pas, comme les Allemands, la liste de leurs morts, elles ont appris leur malheur — les femmes font semblant de ne pas voir le prince. « La vieille haine, s'écrie Presber, couve en silence. Le mot d'ordre est de garder une muette indifférence, et cette ville, célèbre dans le monde par l'écroulement de l'Empire, ne peut supposer l'écroulement de la République sans douleur ni grincement de dents! Elle ne veut pas y croire! »

Mais gare! La France paiera; la France ne restera pas intacte. Sur ce point, un mot, un seul, mais expressif, échappe à Presber. Il dit que Metz « surveille la vieille frontière ». La vieille frontière! Presber et les Allemands veulent donc entre eux et nous une frontière nouvelle : Briey sans doute et des parcelles de la Meuse et des Ardennes.

Il est inutile de remarquer que le livre de Presber est un panégyrique de sa patrie. Tout ce que fait l'armée allemande de 1914 et de 1915 lui semble incomparable. Il la proclame de beaucoup supérieure à l'armée de 1870. A Sedan, il s'étonne que le champ de bataille comprenne un si petit espace et que les canons allemands qui n'étaient que cinq cents aient alors formé un cercle si mince. « Combien autre, dit-il, est aujourd'hui l'effet de notre artillerie et son travail! Mais tout travaille, ici, sur le front et derrière le front! » Et il montre le Kronprinz, son chef d'état-major et ses officiers, tous jeunes encore et dans la pleine force de l'âge, trempés pour le sport, insensibles à la fatigue, se courbant sur les cartes le soir, autour d'une table, à la clarté d'une lampe; « un mouvement de doigt, un changement d'épingle signifie pour des centaines, pour des milliers d'hommes une importante décision ». Durant un repas, le Kronprinz, appelé au dehors, se lève, il va donner des ordres que le téléphone

reproduit et qui peut-être, croit le bon Presber, jetteront quelques minutes plus tard à longue distance l'épouvante dans les lignes ennemies; puis il revient calme, souriant, et reprend la conversation où il l'avait laissé.

Presber ne se lasse donc pas de célébrer, d'encenser son prince, « le futur empereur », et il dépasse la mesure. Les soldats allemands acclamaient déjà en 1870 leur Kronprinz : « Notre Kronprinz, il s'appelle Fritze et il fond comme un éclair parmi l'engeance des Français[1] ». Mais le Kronprinz de 1914 — il s'appelle Wilhelm ou Guillaume — ne vaut pas le Kronprinz de 1870, ou plutôt son chef d'état-major ne vaut pas Blumenthal. Quels résultats obtint-il dans l'Argonne et devant Verdun? L'Argonne, écrit Presber, a, grâce au Kronprinz, acquis un renom immortel. N'en déplaise au polygraphe francfortois, le renom de l'Argonne était, avant même que le Kronprinz vînt au monde, impérissable, et prononcer le nom de l'Argonne, c'est et ce sera toujours évoquer le nom de Dumouriez et celui de Kellermann, évoquer le nom de Valmy, évoquer le nom de ces Français qui tinrent contre les Prussiens de Frédéric-Guillaume II et leur firent repasser honteusement la frontière au mois d'octobre 1792!

Comme tous les Allemands, Presber est convaincu de la supériorité de sa race et il la proclame hautement. Il reconnaît que les Français furent jadis les maîtres des Allemands. Mais, dit-il, les Allemands devinrent peu à peu indépendants, et ces lents et tardifs débiteurs sont aujourd'hui de patients créanciers. Ordre et lois, tableaux et cathédrales, théâtres et bibliothèques, hôpitaux et centres d'aviation, tout est à nous. Le Nibelungen, le Minnesang, le Meistersang sont à nous. Les universités allemandes purent de bonne heure se mesurer avec Oxford et la Sorbonne. L'imprimerie est œuvre allemande. Et là-dessus, Presber cite Copernic, cite Holbein et Dürer, Händel et Mozart, Weber et Wagner, Lessing et Kant, Gœthe et Schiller, Jean-Paul et Heine, Platen et Holderlin, Rückert et Uhland, Schubert et Schumann.

Mais voilà, ajoute Presber, *das ist's*! Il y a Frédéric; il y a le vieux Fritz, et sa parade de garde, sa *Wachtparade* de Potsdam; il y a

1. *Unser Kronprinz, der heisst Frize,*
Und er fährt, gleich einem Blitze,
Unter die Franzosenbrut.

l'armée, cette armée formidable sur laquelle, selon le mot du même Frédéric, l'Allemagne repose aussi sûrement que sur les épaules d'Atlas. Cette armée a excité le soupçon, l'envie, la haine de l'Angleterre et de la France, de deux peuples civilisés qui combattent l'Allemagne non seulement par le courage indéniable de leurs troupes, mais par l'arme lâche du mensonge. « Jamais, assure Presber, on n'a parlé d'un peuple, d'une armée et de ses généraux avec plus d'impudence et de mépris qu'on parle aujourd'hui en Angleterre et en France des Allemands, de leurs soldats et de leur empereur : nous sommes une horde indisciplinée qui marche derrière des chefs ivres et qui, poussée par l'instinct de piller et de tuer, rotant et mâchant de la choucroute, cherche surtout à détruire des cathédrales de beau style, à embrocher des petits enfants et à fracasser la cervelle à d'honnêtes vieillards. »

Il recommande donc à ses compatriotes de se tenir sur leurs gardes après la guerre et de se défier des étrangers. Certes, il y aura toujours des Allemands qui feront venir de Paris leurs habits de soirée et de Russie une fourrure ou qui voyageront en Orient avec Cook. Mais il ne faudra pas oublier qu'il y eut durant cette guerre un abîme entre l'Allemagne et les Alliés, qu'il y avait d'un côté « le saint enthousiasme et l'existence forte et pure du jeune Empire » et de l'autre côté « la saleté dégoûtante et la brutalité » chez les Russes, « la vaine hypocrisie de la civilisation » chez les Français, « l'envie et le mensonge » chez les Anglais.

Le livre de Presber, intéressant sans doute, mais trop chargé de mots, d'images et de petits vers, se clôt par un lied en l'honneur de l'Allemagne [1]. Le lied débute par ce vers qui lui sert et lui servira de titre « Allemagne, mon fier jardin », *Deutschland mein stolzer Garten*. Il a cinq strophes. Presber développe cette idée, que l'Allemagne, ce jardin, refleurit au mois de mai 1915 et que les gris, en rangs épais, défendent sur le sol français la splendeur du mai allemand : « ton épée te protège, Allemagne, et les pas de l'ennemi ne souillent pas tes plaines ! »

Est-il bon prophète? Qui vivra, verra [2].

ARTHUR CHUQUET,
Membre de l'Institut.

1. Qu'on se le dise : texte de Rodolphe Presber et musique de Bogumir Zepler ; nous avons même à la fin du volume cette musique pour chant et pour piano.
2. Écrit en juin 1918.

LA
RÉORGANISATION BANCAIRE EN ANGLETERRE
EN VUE DE L'APRÈS-GUERRE

Le monde des affaires, en Angleterre, a été quelque peu ému au cours de l'année écoulée, par une série de fusions réalisées entre quelques-unes des joint-stocks banks parmi les plus importantes. La politique de fusion des banques n'est pas une nouveauté : elle a été suivie avec continuité pendant le dernier demi-siècle. Elle n'avait donné lieu, jusqu'à présent, à aucune appréhension : on la regardait comme favorable aux affaires. Les fusions récentes ont, au contraire, soulevé de vives critiques, causé des craintes pour l'avenir. Pour calmer cet émoi, le gouvernement nommait en mars dernier une commission pour étudier « si les amalgamations de banques peuvent affecter de façon défavorable les intérêts du commerce et de l'industrie; s'il en est ainsi, à quel degré elles peuvent les affecter, et s'il est désirable d'adopter des mesures législatives spéciales, soit pour prohiber ces amalgamations, soit pour instituer des mesures de sauvegarde à l'abri desquelles elles pourraient être autorisées [1] ». Ce mouvement mérite de retenir l'attention par sa soudaineté et par l'ampleur qu'il a prise, ainsi que par sa corrélation avec un autre mouvement qui a plus particulièrement pour objet d'accroître l'action des banques anglaises à l'étranger. On peut dire, sans exagérer, que ces derniers mois ont vu s'effectuer en Angleterre une véritable réorganisation bancaire en vue de faciliter l'essor industriel et commercial au retour de la paix. Les caractéristiques du système bancaire, tel qu'il s'est constitué au cours du siècle dernier, demeurent, mais certaines ont été brusquement accentuées et quelques traits nouveaux sont venus s'y ajouter.

1. Cette commission, présidée par lord Colwyn, a remis son rapport le 1er mai 1918; C-I 9052.

Le mouvement d'amalgamation des banques a commencé avec quelque ampleur pendant la période de 1860 à 1880. Pendant cette période, cependant, comme le rappelait récemment Sir Félix Schuster, un des vétérans de la finance de Londres, il y avait encore dans la Cité de l'opposition au développement du système des agences : « Cette opposition prédominait certainement dans les grandes banques londoniennes[1] ». Les clients tenaient beaucoup à conserver le contact direct avec les chefs des maisons. La période suivante vit une profonde modification à cet égard. « Avec l'achat par la Lloyd bank, en 1884, de deux banques privées de Lombard Street, — dit Sir Félix Schuster, — je crois que le signal fut donné pour un changement complet dans le système bancaire du pays. » Une banque provinciale importante avait senti la nécessité de s'établir à Londres et de devenir membre du clearing-house : d'autres institutions suivirent son exemple. Les joint-stock banks absorbèrent rapidement les banques privées, étendant ainsi leur action sur toute une région : de 1880 à 1900, le nombre des amalgamations s'éleva à 165. A mesure que les entreprises industrielles et commerciales augmentaient d'importance, les banques sentaient le besoin d'accroître leur puissance financière, en même temps que le développement continu de la facilité des communications les incitait à intensifier le système des agences. Le nombre des joint-stock banks, déjà réduit de 106 en 1891 à 74 en 1901, n'était plus que de 34 en 1917, tandis que le nombre de leurs agences passait de 2,245 à 3,935 et à 6,004. Dans le même temps, le montant de leurs dépôts et comptes courants s'élevait de 391 millions de livres sterling à 584 millions et atteignait 1,365 millions, à la dernière date. Parmi ces 34 banques, 11 réunissaient entre elles 1,101 millions, et entre ces dernières, 5 en avaient 778 millions : il y avait déjà une forte concentration, qui allait brusquement s'accentuer encore, au cours de 1918[2].

1. A l'assemblée générale extraordinaire de la Union of London and Smiths bank, lted, 11 mars 1918. *The Economist*, 16 mars 1918.
2. *The Economist*, 9 février 1918 : Bank amalgamations.

Situation des joint-stock banks d'Angleterre à la fin de 1917 [1].

	Agences.	Capital versé [2].	Réserves [2].	Dépôts et comptes courants [2].
London City and Midland	1,051	5,188	4,342	220,551
Lloyds bank	887	5,008	4,000	174,068
London County and Westminster	328	4,148	4,726	142,268
Barclay's bank	816	4,594	2,200	129,067
National provincial bank	329	3,000	2,100	112,597
Parr's bank	332	2,423	2,100	68,631
Union of London and Smiths bank	116	3,554	1,150	62,818
Capital and Counties bank	300	1,750	800	58,646
London joint-stock bank	310	2,970	1,325	57,979
London and South-Westem bank	202	1,200	1,350	38,664
London and provincial bank	231	1,000	2,150	35,961
	4,902	34,835	26,243	1,101,2[illegible]0
23 autres banques =	1,102	14,444	8,952	264,047
34 banques =	6,004	49,279	35,195	1,365,297

La dernière amalgamation importante avait eu lieu en 1916, entre la London and Westminster bank et la London and County bank, devenues la London County and Westminster. Dans les derniers jours de 1917, on annonçait la fusion de la London and South Western avec la London and provincial, et celle de la National provincial avec la Union of London and Smiths bank. Au cours de 1918, le mouvement s'étendit et d'autres amalgamations plus sensationnelles encore furent réalisées : la London County and Westminster fusionna avec la Parr's bank ; la London City and Midland avec la Capital and Counties ; et la Barclay's bank absorba la London provincial and South-Western, issue elle-même d'une des fusions de la fin de 1917. Ce qui donnait à ce mouvement un caractère particulièrement remarquable, c'est que ces fusions s'étaient faites entre les banques les plus puissantes : les 11 joint-stock banks principales existantes en 1917, étaient réduites à 5 à la fin de 1918, qui réunissaient entre elles plus de 1 milliard 1/4 de livres sterling de dépôts :

	Montant des dépôts et comptes courants en septembre 1918 [3] (milliers de liv. st.).
London joint City and Midland	314,000
Lloyds band ltd	300,000
London County Westminster and Parr's	250,000
Barclay's bank, ltd	220,000
National provincial and Union of England	180,000
	1,264,000

1. *The Economist*, banking number, 18 mai 1918.
2. Milliers de liv. st.
3. D'après Sir Edward Holden.

Les 23 banques secondaires qui continuaient leur existence sans changement apparaissaient comme des survivantes attardées, destinées à être absorbées un jour prochain. Les instigateurs de ces amalgamations furent accusés de mégalomanie. Dans les milieux commerciaux et industriels, on manifesta la crainte que, au lieu d'apporter des facilités nouvelles, ces fusions eussent pour conséquence de diminuer celles existantes. Le souci d'économie ne pousserait-il pas à réduire le nombre des agences dans les localités où les établissements maintenant unis étaient auparavant individuellement représentés? Un industriel obtiendrait-il de la nouvelle banque les mêmes crédits que lui accordaient les deux banques antérieurement indépendantes? Enfin, et c'était la grosse critique de la presse hostile : n'était-ce pas un acheminement vers la formation d'un trust financier, le « money trust », dont la réalisation provoquerait nécessairement l'intervention de l'État?

Les critiques venaient de personnes qualifiées. Sir Charles Addis, dans une étude publiée dans *The Edinburgh Review*[1] déclarait voir de sérieux inconvénients à une concentration trop accentuée. Une de ses conséquences serait, suivant lui, d'accentuer la tendance à « restreindre les limites du crédit personnel », ce qui réagirait dangereusement sur « deux des principales assises de Londres comme le centre financier du monde : le marché de l'escompte et le stock exchange ». La grandeur même de l'organisme lui paraît, et avec raison, entraîner des désavantages nullement négligeables : « Plus importante est la banque, plus grand est le danger qu'avec le temps elle devienne la prisonnière d'un ensemble d'intérêts désormais consolidés, regardant avec déplaisir les changements, peu favorables à l'introduction de nouvelles idées et hostiles aux méthodes plus efficaces de jeunes et vigoureux concurrents. Le pouvoir latent des banques amalgamées pour détruire une concurrence éventuelle à sa naissance sera grand. On peut même se demander si la puissance gigantesque qu'elles ont déjà atteinte ne constitue pas une menace à la position prédominante dont a jusqu'ici joui la Bank of England comme la banque des banques.... On peut même concevoir que la puissance financière de l'État puisse être menacée.... L'effet psycho-

1. Juillet 1918 : cité par *The Economist*, 20 juillet 1918.

logique de ces grandes accumulations de capital entre un petit nombre de banques ne peut non plus être ignoré. Ces banques sont virtuellement des institutions garanties par le gouvernement. L'insolvabilité d'une de ces grandes banques entraînerait un désastre si étendu qu'aucun gouvernement ne pourrait y demeurer indifférent. Tout gouvernement se verrait, devant une pareille situation, obligé de faire usage des ressources nationales pour garantir la solvabilité des banques privées. De la garantie du gouvernement au contrôle gouvernemental, il n'y a qu'un pas, et il n'y en a qu'un de plus pour arriver à la nationalisation. »

Les présidents des banques amalgamées ont, naturellement, défendu leur œuvre et se sont efforcés de répondre aux critiques; ils l'ont fait devant les assemblées extraordinaires convoquées pour ratifier ces fusions. Sir Edward Holden, président de la London city and Midland, la plus importante des joint-stock banks, avant les amalgamations récentes et la première encore maintenant, après son union avec la London joint-stock bank, s'est attaché le plus systématiquement à montrer la nécessité et les avantages de la concentration[1]. La politique de fusions, qui s'est manifestée sans discontinuité pendant le dernier demi-siècle, a été la conséquence du développement même de l'industrie et du commerce : seules, des banques de plus en plus puissantes étaient en état de satisfaire à leurs besoins de crédit toujours grandissants. Or, les besoins de crédit, après la guerre, pour la réorganisation industrielle, pour la reconstitution et l'extension de l'outillage, pour l'achat des matières premières, dépasseront de beaucoup ce que l'on a vu jusqu'à présent, même après les crises les plus violentes. Pour rétablir sa situation financière internationale, l'Angleterre devra développer ses exportations à un degré sans précédent : « Nous ne serons en état de gagner dans cette lutte et d'accroître notre commerce que si nos banques ne sont pas moins puissantes que celles de nos rivaux ». Et il oppose aux banques anglaises d'avant les amalgamations récentes, les banques allemandes, qui ont continué pendant la guerre même leur politique de concentration : les cinq grandes banques et

1. Assemblée générale extraordinaire du 13 septembre 1918. *The Economist*, 14 septembre 1918.

leurs filiales disposaient en 1918 de 1,140 millions de livres sterling de dépôts et comptes courants. L'Angleterre devait opposer à cet imposant organisme un organisme au moins aussi puissant : ce résultat a été atteint par les fusions réalisées au cours de 1918. Grâce à elles, Londres pourra satisfaire aux besoins accrus de l'industrie et du commerce et disposer des moyens financiers nécessaires pour conserver son rôle de place de liquidation pour les affaires commerciales internationales. Ce sont les mêmes idées qu'a émises Sir Herbert Hambling, président de la London Provincial and South Western, en proposant la fusion avec la Barclay's bank : « J'ai été très intéressé, dit-il, par la lecture d'un extrait d'un journal de Vienne, qui m'a montré que nos ennemis sont troublés par les arrangements que font les banques anglaises pour accroître la puissance économique du pays. Ils estiment que l'activité développée par elles pour se préparer à satisfaire aux besoins du commerce dans le monde entier est extraordinaire et formidable[1]. » Le président de la Barclay's bank, M. F. C. Goodenough, disait : « Les grandes institutions financières existantes avaient été rendues nécessaires avant la guerre par l'ampleur même des affaires du pays; elles se sont montrées singulièrement utiles pour financer la guerre. A la paix, il sera encore plus nécessaire que les banques soient très fortes, qu'elles aient la disposition de ressources abondantes, parce que nous voyons s'effectuer quotidiennement dans tous les genres d'industries des concentrations, des ententes, en sorte que nous aurons à envisager des demandes de crédit d'une ampleur telle que nous n'en avons encore jamais vues. Il est désirable, dans l'intérêt financier même, que les établissements bancaires soient suffisamment puissants pour conserver leur indépendance et pour pouvoir traiter ces demandes suivant leur mérite propre[2]. » Et les organismes bancaires, pour satisfaire aux besoins

1.

Deutsche Bank	(avec ses filiales).	Liv. st. 450,000,000
Disconto-Gesellschaft	(—).	300,000,000
Dresdner Bank	(—).	220,000,000
Bank für Handel und Industrie	(avec ses filiales) . .	90,000,000
Commerz und Disconto	(—) . .	80,000,000
		Liv. st. 1,140,000,000

d'après Sir Edward Holden.

2. *The Economist*, 17 septembre 1918.
3. *Id.*, 27 juillet 1918.

normaux de leur clientèle, doivent maintenant avoir des ramifications sur toute l'étendue du territoire national. Par le moyen d'un vaste réseau d'agences, les clients d'une banque sont mis en relations directes avec les différentes régions où, pour leurs achats ou leurs ventes, ils ont à traiter, et par le moyen de ce réseau, aussi, se fait plus aisément et plus rapidement le transport des capitaux, des régions où ils sont momentanément en excès à celles où ils font défaut. Or, seule une puissante banque peut supporter les frais de semblable organisation. Le président de la Barclay's bank rappelle que l'absorption par elle, en 1916, de la United Counties bank avait eu pour objet d'acquérir les liens d'affaires qu'avait celle ci dans plusieurs régions industrielles. A présent, les administrateurs constatent l'intérêt qu'il y aurait pour eux à augmenter leurs agences dans Londres et le district métropolitain : c'est ce que leur apporte la London Provincial and South Western, ainsi que des relations établies de longue date dans le sud du pays de Galles.

Quant aux craintes des petits commerçants et industriels au sujet de la différence de traitement qu'ils appréhendent de la part des grandes banques nouvelles, comparé à celui qu'ils obtenaient des anciennes banques, par suite de la diminution de la concurrence, qui va être à présent fort réduite, les promoteurs des amalgamations ont protesté que ces craintes sont sans fondement. Les grandes banques, disent-ils, n'ont jamais dédaigné la petite clientèle : elle compte pour une part élevée dans leur chiffre d'affaires, et ils ont affirmé que leur attitude à son égard ne sera certainement pas modifiée. Ils ont déclaré également que le nombre des agences ne sera pas sensiblement réduit ; et dans les villes, ont-ils dit, où l'on prévoit quelques suppressions, des banques rivales ont déjà manifesté l'intention de créer des agences pour remplacer celles qui disparaîtront.

Enfin, la critique la plus forte élevée contre les fusions récentes : la crainte qu'elles soient l'acheminement vers la constitution d'un trust financier, a été déclarée sans fondement. Sir Herbert Hambling estime que « si les banques tentaient de s'entendre en vue de leurs propres avantages, plutôt que pour l'avantage du pays, les banques moins importantes verraient s'accroître aussitôt le nombre de leurs clients, tandis que les grandes industries sauraient orga-

niser des banques nouvelles pour satisfaire leurs besoins. De plus, les banques hésiteraient certainement devant une action qui fournirait une raison suffisante pour amener l'intervention de l'État. Enfin, affirme-t-il, un tel trust ne pourra jamais être réalisé aussi longtemps qu'existeront cinq institutions indépendantes, qui ont un caractère national et qui sont chacune établies dans à peu près tous les centres industriels. La concurrence, au lieu d'être réduite, devra, au contraire, suivant l'ordre naturel des choses, devenir plus vive qu'elle a jamais été.... Je ne crois pas, conclut-il, que la question d'un « money trust » puisse naître, à moins que l'on n'autorise des amalgamations entre les banques qui possèdent à présent des agences dans le pays tout entier ». Sir Edward Holden est aussi affirmatif sur l'inocuité des concentrations récentes et l'invraisemblance de la constitution d'un trust financier : « Je m'aventure à prédire — dit-il — que la concurrence entre les banques, au lieu de diminuer dans l'avenir, sera au contraire accrue ». Ainsi parlent les autres présidents. Et leur langage montre, au moins, qu'ils écartent résolument l'idée de poursuivre une entente en vue d'imposer au public des conditions auxquelles il lui serait impossible de se dérober. Mais ce ne sont là que des affirmations, des promesses, et la puissance même des amalgamations déjà réalisées justifie à coup sûr des appréhensions pour l'avenir. La commission nommée pour étudier cette question a reconnu les craintes qu'inspiraient à ses membres la possibilité d'une entente étroite entre quelques banques très puissantes : « Une entente de cette nature signifierait que la sécurité financière du pays et les intérêts des déposants et des commerçants et industriels seraient placés dans les mains d'un petit nombre d'hommes qui en useraient naturellement dans les intérêts des actionnaires. En outre, la position de la Bank of England — qui, on peut le présumer, resterait en dehors d'une pareille entente, — serait sérieusement diminuée par le fait de l'existence d'une aussi puissante combinaison, et elle pourrait trouver très difficile de remplir les importants devoirs que lui impose son rôle de soutien et de régulatrice du marché. Semblable résultat constituerait, conclut le rapport, une grave menace pour l'intérêt public. » La commission ajoute : « Tandis que nous croyons qu'il n'y a quant à présent aucune idée de poursuivre la réalisation d'un *money trust*, il ne nous

paraît pas tout à fait impossible que les circonstances puissent conduire à quelque chose d'approchant à une époque relativement prochaine.... Si l'argument de la puissance nécessairement croissante des banques doit prévaloir, il ne peut que mener, et dans un temps peut-être peu éloigné, à la création d'un très petit nombre d'établissements ayant une situation prédominante, et si ces établissements s'amalgamaient ou venaient à conclure un accord relatif aux commissions à percevoir et à la politique financière générale, le *money trust* serait réalisé. »

C'est à une conclusion analogue qu'aboutissait *The Economist*[1] : « Nous pouvons résumer la discussion [sur les amalgamations de banques] en observant qu'il y a beaucoup à dire en leur faveur jusqu'à un certain point, et beaucoup aussi à dire contre elles, et que cette politique a atteint à présent un point où le danger du monopole, qui aurait pour conséquence redoutable le contrôle de l'État, est devenu très réel ». La commission, comme conclusion à son rapport, a recommandé le vote d'une loi qui rendrait nécessaire « l'approbation du gouvernement avant que des amalgamations puissent être annoncées ou réalisées », et qui, pour éviter des ententes dissimulées, exigerait que « tous projets ayant pour objet des échanges d'administrateurs entre les banques, ou des accords qui porteraient atteinte à l'indépendance d'une banque, ou l'achat par une banque des actions d'une autre banque, soient soumis à l'approbation du gouvernement avant de pouvoir être réalisés ». Aucune suite n'a été donnée, jusqu'ici, à ces suggestions.

Les récentes amalgamations ont appelé, de nouveau, l'attention sur une des conséquences de la politique de concentration des vingt-cinq dernières années. Cette politique a eu pour effet de réduire de façon continue la proportion entre le capital versé augmenté des réserves, et le chiffre des dépôts : de 18 p. 0/0, en 1890, elle était tombée à 13 p. 0/0 en 1905, et n'était plus que de 6 p. 0/0 en 1917, à la veille des dernières amalgamations, qui l'ont encore diminuée pour les cinq grandes banques qui en sont résultées. Cette diminution de la garantie financière assurée aux déposants est d'autant plus sensible que, dans la plupart des fusions récentes, la part restant

1. 3 août 1918.

à verser sur les actions non entièrement libérées, a été réduite[1]. Les critiques à ce sujet ont été assez vives pour que les banques aient déjà témoigné la volonté de relever cette proportion : la London joint City and Midland a, par une nouvelle émission, augmenté son capital versé de 1 million de liv. st. et ses réserves d'une même somme, et la National provincial and Union a accru son capital versé et ses réserves de 1 million et demi de liv. st. chacun.

***

Parmi les raisons invoquées pour justifier les amalgamations récentes, leurs auteurs ont insisté sur la nécessité pour un organisme bancaire bien constitué d'avoir, et cela dans l'intérêt national lui-même, en vue de la meilleure utilisation possible des capitaux disponibles, un réseau d'agences s'étendant sur le pays entier. Des liens étroits existaient depuis longtemps déjà entre les banques d'Angleterre et celles d'Écosse et d'Irlande, mais le système des correspondants a paru insuffisant à certains des établissements issus des fusions récentes : la London city and Midland s'était rendue propriétaire, peu de temps avant son amalgamation avec la London joint stock bank, des actions de la Belfast banking C°, et la Lloyds bank a acheté celles de la National bank of Scotland. Ces banques, cependant, conserveront leur individualité; aucun changement ne sera apporté ni dans la composition actuelle de leur conseil, ni dans leur personnel : les pratiques locales, particulièrement caractérisées en Écosse, ne seront donc pas modifiées, mais, émanations maintenant de deux grands établissements londoniens, ces banques verront leur puissance d'action notablement accrue, tandis que les banques-mères se sont ainsi assurées des relations directes et permanentes dans deux régions particulièrement importantes au point

1. La pratique s'est conservée en Angleterre, pour les banques, d'actions d'un chiffre élevé, non entièrement libérées. Le London joint stok bank, par exemple, avait des actions de 100 liv. st., libérées de 15 liv. st., laissant ainsi aux actionnaires une responsabilité éventuelle de 85 liv. st. Lors de sa fusion avec la London City and Midland, les actions de la London joint stock bank ont été échangées contre des actions nouvelles, sur la base de 1 action ancienne contre 4 actions nouvelles de 12 liv. st., valeur nominale, dont liv. st. 9,10,0 versées : la responsabilité éventuelle pour le propriétaire d'une ancienne action se trouve ainsi réduite à 10 liv. st.

de vue de l'activité économique. La London County Westminster and Parr's a, dans le même but, sans cependant aller jusqu'à la fusion, conclu un accord étroit, assuré par un échange d'administrateurs, avec la Commercial bank of Scotland.

L'accroissement de puissance des banques londonniennes apparaît dangereuse pour l'indépendance des banques régionales. La plus importante de celles-ci, la Bank of Liverpool, qui occupe une place considérable dans le nord de l'Angleterre, et se contentait jusqu'à présent d'avoir des correspondants à Londres, a jugé nécessaire d'y posséder un établissement. Au lieu de créer une succursale, elle a préféré absorber la Martin's bank, qui lui a apporté une clientèle et un siège au clearing-house. Mais certaines banques régionales, doutant de la possibilité pour elles de trouver les ressources nécessaires pour satisfaire aux besoins accrus de l'industrie à laquelle elles s'intéressaient particulièrement, ont préféré fusionner avec une grande banque de la capitale. C'est ainsi que la Bradford district bank a fusionné avec la National provincial bank, et la Nottingham and Nottinghamshire banking C° avec la London County Westminster and Parr's.

Dans aucun pays, les services bancaires proprement dits ne sont aussi développés et aussi bien organisés qu'en Angleterre : c'est l'orgueil des joint-stock banks, et les dernières amalgamations, disent-elles, vont encore en accroître l'efficacité. Aussi, leurs administrateurs avaient été fort émus lorsque, au début de 1916, M. Runciman, président du Board of trade, déclarait à la Chambre des Communes : « Si nous voulons augmenter notre activité dans l'avenir, nos banques devront se montrer un peu plus audacieuses. Si elles en sont empêchées par des considérations tenant aux bases mêmes du système bancaire actuel, alors créons des institutions nouvelles. » L'importance même de leurs dépôts a conduit les joint-stock banks à regarder le maintien de la liquidité de leurs ressources comme le premier de leurs devoirs : elles s'interdisent toute opération susceptible de les immobiliser trop longuement. Le commerce, l'industrie trouvent auprès d'elles toutes les facilités de crédit qui leur sont nécessaires pour leurs opérations courantes, mais ces banques se sont refusées jusqu'ici à jouer le rôle que remplissent les banques allemandes de dépôts, de commanditaires de l'industrie, faisant aux entreprises les

longs crédits nécessaires pour des renouvellements ou des extensions d'outillage, par exemple, ou pour la recherche de nouveaux marchés, ou pour expérimenter des productions nouvelles, tentatives où les dépenses préparatoires sont souvent très lourdes et doivent être prolongées. Ces banques ne s'occupent pas non plus d'émissions; or les grandes et anciennes maisons d'émissions s'intéressent peu, dit-on, aux affaires industrielles, ou du moins, elles ne s'y intéressent que lorsqu'elles sont devenues déjà importantes; ce rôle est rempli pour les autres par le *promoter*, qui s'appuie sur des groupes financiers ou des petites banques. M. H. S. Foxwell conclut une intéressante étude sur l'aide financière à l'industrie et au commerce[1], en se déclarant convaincu que « la faute radicale du système bancaire anglais provient de ce que les institutions financières, distinguées des institutions bancaires proprement dites, ne sont plus en contact direct avec les industries, ce qui a pour conséquence que ces industries ou du moins la majorité d'entre elles sont défectueuses dans leur organisation et leur outillage ». C'est à une conclusion semblable qu'aboutissait une commission spéciale nommée par M. Runciman pour étudier les facilités financières offertes à l'industrie et au commerce[2], entendant par facilités financières les crédits à long terme, c'est-à-dire qui dépassent les quelques mois auxquels c'est la pratique dans les grandes banques de dépôts, de limiter les avances. La commission a proposé, pour combler cette lacune, la création d'un établissement spécial qui, sans concurrencer les organismes existants pour leurs affaires ordinaires, les compléterait : « Il pourrait, dans certains cas, après un soigneux examen, consentir des avances pour l'extension d'une usine déjà existante, ou pour l'amalgamation ou la coordination de certaines entreprises, en vue de réduire le coût de production. Il aiderait ces entreprises dans leurs efforts pour obtenir des ordres de l'étranger et leur donnerait les facilités financières nécessaires pour leur exécution. Il donnerait la préférence, en ce qui concerne les avances, aux ordres devant être exécutés en Angleterre. » Parmi les caractéristiques spéciales que devrait avoir cet établissement, les principales indiquées étaient : la possession d'un capital important, l'interdiction des dépôts à

1. *The Economic journal*, septembre et décembre 1917.
2. Cette commission a remis son rapport en août 1916; Cd 8346.

vue ou à court préavis, et l'organisation d'un département spécial de changes, très développé.

La « British trade corporation », créée en 1917, est le résultat des travaux de cette commission : elle a pour gouverneur lord Faringdon, qui a présidé cette dernière. La corporation a un capital de 10 millions de livres sterling, qui pourra être augmenté; jusqu'à présent, elle n'en a encore émis que le quart. La charte qui lui a été accordée dit que la cause essentielle de son octroi est « l'assistance financière que la corporation devra fournir aux commerçants et aux industriels britanniques, spécialement en vue du commerce extérieur »; cette charte n'accorde à la corporation de privilège d'aucune sorte. A la première assemblée générale, tenue au commencement de 1918, le gouverneur, parlant du but que poursuit ce nouvel organisme, disait : « Nous sommes sincèrement désireux d'assister le commerce d'exportation du pays, en lui prêtant toute l'assistance financière compatible avec nos ressources; nous sommes anxieux de fournir à la communauté commerciale toutes les informations qui pourront venir en notre possession et qu'il ne lui serait pas possible de se procurer aussi rapidement en s'adressant à d'autres sources. Nous espérons, lorsque les affaires reprendront, devenir le centre où des syndicats importants ayant pour objet de grands développements industriels à l'intérieur et au dehors, trouveront l'appui nécessaire pour se fonder. » C'est surtout un rôle d'initiateur, d'aide pour des entreprises nouvelles, que ses fondateurs paraissent vouloir faire jouer à cette institution.

La nécessité d'une reprise et d'un développement rapide du commerce d'exportation, pour réparer les dommages financiers causés par la guerre et pour rendre à l'Angleterre sa situation sur le marché des capitaux, a provoqué de la part des joint-stock banks des efforts nouveaux pour accroître leurs relations avec l'étranger. Une divergence de vues s'est manifestée relativement à la meilleure forme à adopter. Certaines personnalités, en particulier Sir Edw. Holden, ont témoigné des craintes relativement à la création de succursales, qui pourront être vues avec quelque dépit par les banquiers étrangers, inquiets de cette concurrence directe : or Londres, qui aspire à rester le centre financier du monde, a besoin d'entretenir les plus cordiales relations avec les banquiers

des autres pays. Malgré ces appréhensions, nombre de succursales ont été créées ces derniers temps, en France et en Espagne notamment. Certaines banques ont préféré créer en commun des filiales : telles sont la Lloyds bank (France), fondée par la Lloyds bank et la National provincial bank; et la Cox and C° (France), formée par la Cox et C°, et par la London and South Western, dont la part, à la suite de son absorption par la Barclay's bank, appartient maintenant à celle-ci. La Llyods bank et une quinzaine d'autres banques ont créé la British Italian corporation, qui se propose de travailler en accord étroit avec la Compania Italo britannica, fondée sous les auspices du Credito Italiano, de Milan. La Lloyds bank a, en outre, acheté les actions de la London and River Plate bank, qui a de nombreuses agences dans l'Amérique du Sud, mais elle lui a conservé son individualité[1].

Cette extension considérable des banques, concernant à la fois leur puissance financière et l'étendue de leurs services sur le territoire national et à l'étranger, va augmenter encore les préoccupations des hommes investis de la direction de leur politique financière. Leur attention devra suivre un ensemble de phénomènes et d'événements singulièrement variés. Les conseils d'administration pourront-ils suffire à cette tâche et à celle plus spéciale de la direction même de l'établissement? Des mesures nouvelles adoptées par deux des banques issues des dernières amalgamations témoignent du sentiment de la complexité de ces tâches et du désir d'en faciliter l'accomplissement aux conseils. La Lloyds bank a créé dans ce but un comité spécial, appelé le « watching committee », qui sera composé de spécialistes chargés de suivre les questions autres que celles de la pure routine des affaires de banque : questions industrielles, questions ouvrières, développement des pays étrangers, et qui seront appelés en consultation par le conseil d'administration, lorsque celui-ci sentira le besoin d'être éclairé sur quelqu'une de ces questions, pour décider de la politique de la banque. La Barclay's bank a créé, dans le même but, un conseil de « advisory directors »,

1. La Lloyds bank avait également négocié l'achat des actions de la National bank of India, mais elle a dû abandonner cette opération devant l'opposition du gouvernement. Elle avait aussi voulu se rendre propriétaire d'une banque égyptienne, mais elle n'a pu, pour la même raison, donner suite à cette opération.

formé d'hommes ayant une connaissance particulière de certaines questions ou de certaines industries, et qui conseilleront, lorsque ceux-ci le jugeront utile, les administrateurs, plus familiers, naturellement, avec les affaires de banque proprement dites. C'est une conception intéressante; elle apporte un autre élément que celui des services d'études financières, existants dans tous les grands établissements, mais nécessairement trop spécialisés. Ces organes nouveaux rendront certainement de réels services aux conseils d'administration, si ceux-ci savent les utiliser.

ACHILLE VIALLATE.

LE PORTUGAL ET LA GUERRE

Si le Portugal, dans son ensemble, a manifesté de la façon la plus évidente, dès les premiers jours du conflit européen, son ardente sympathie pour la cause des Alliés, il a montré ensuite, au cours de longs mois, avant de mettre sa politique en harmonie complète avec les sentiments quasi-unanimes du pays — voire avec les déclarations formelles et réitérées de ses gouvernants — des hésitations, qui paraîtraient inexplicables, si l'on ne tenait compte des conditions particulières où se trouve placé ce petit État vis-à-vis de l'étranger, mais surtout de sa situation intérieure, si trouble et si complexe.

***

Une raison prédominante empêchait le Portugal de proclamer sa neutralité : c'est son alliance traditionnelle avec l'Angleterre. Les accords successifs qui ont scellé ce pacte — le plus ancien que l'on connaisse actuellement en Europe —, depuis le célèbre traité de 1373 entre les rois Edouard d'Angleterre et Fernand de Portugal jusqu'au traité de Vienne de 1815, sont toujours en vigueur, dans leurs clauses essentielles, ainsi que l'ont affirmé, tour à tour, le gouvernement britannique à la Chambre des Lords, au mois de décembre 1898, et le président du Conseil portugais, le Dr Augusto de Vasconcelos, à la tribune du Parlement, le 15 mars 1912.

C'est le 5 août 1914 que l'Angleterre se déclara en état de guerre avec l'Allemagne. Deux jours après, à Lisbonne, le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, M. Bernardino Machado, demandait au Parlement de lui donner les moyens de faire face — éventuellement — aux nécessités de la guerre, et il ajoutait, aux applaudissements unanimes de l'Assemblée : « Dès que nous eûmes proclamé la République, toutes les nations s'empressèrent de nous témoigner leur amitié; et l'une d'elles, l'Angleterre, son alliance.

De notre côté, nous n'avons rien négligé pour répondre à cette amitié, que nous apprécions à toute sa valeur et nous n'avons cherché à éluder aucun des devoirs qui résultent de cette alliance librement contractée, à laquelle nous ne saurions manquer en aucune circonstance. Telle est la politique internationale de concorde et de dignité que ce gouvernement se propose de continuer, certain qu'à cet égard les désirs du vénérable chef d'État sont en complète harmonie avec les sentiments collectifs du Congrès et du peuple portugais ».

Si imprécises fussent-elles, ces déclarations s'éclairaient par la teneur même des clauses des vieux traités, toujours en vigueur, dont l'une est ainsi conçue : « Au cas où les territoires de l'une des parties contractantes viendraient à être envahis ou attaqués par des ennemis ou des rivaux, au cas aussi où ceux-ci se prépareraient ou se disposeraient, d'une manière quelconque, à les attaquer ou à les envahir, l'autre partie devra, si elle en est sollicitée par son alliée, envoyer des renforts en hommes, armes, etc., pour la défense des territoires en Europe de la partie attaquée ou de ses autres domaines, où qu'ils soient, si ces domaines sont menacés d'être envahis ».

Alors même, par conséquent, que l'Angleterre n'aurait pas fait appel au concours du Portugal, ce dernier ne s'en trouvait pas moins dans l'impossibilité de faire une déclaration de neutralité. On a objecté, il est vrai, que les choses se sont passées différemment, lors de la guerre du Transvaal; mais, en dépit de cette « erreur juridique et morale »[1], la « nature des relations de l'État lusitanien avec le Royaume-Uni a un caractère si impératif et se prête si peu à de fausses interprétations[2] » que, peu de temps après avoir proclamé sa neutralité, le gouvernement de Lisbonne consentait au passage par le territoire du Mozambique des forces britanniques dirigées sur le Transvaal.

Il convient, cependant, de dire qu'en dehors de l'alliance anglaise, d'autres raisons poussaient les Portugais à se ranger aux côtés des pays de l'Entente.

C'est, d'abord, leur sympathie, en quelque sorte instinctive et innée pour la France. Cette sympathie n'est particulière à aucun

1 et 2. *O Mundo* (de Lisbonne), 12 janvier 17.

parti politique : elle est partagée par tous les milieux, royalistes ou républicains. Toutefois, si grande fût-elle déjà du temps de la monarchie, on peut dire que l'avènement du nouveau régime l'a encore fortifiée et surtout rendue plus active. Comment s'en étonner de la part d'hommes élevés dans le culte de nos traditions révolutionnaires et de notre idéal républicain ? Si l'on ajoute que la guerre actuelle a apparu, dès son origine, comme la lutte de la liberté et de la démocratie contre les forces de l'absolutisme et de la réaction, on comprend d'autant mieux l'enthousiasme des républicains portugais pour la cause dont la France — avant même les autres nations libérales d'Europe et du Nouveau-Monde — s'est constituée le principal champion.

D'autre part, cette guerre, engagée dans ses débuts pour défendre l'indépendance de la Serbie d'abord, de la Belgique ensuite, a été également entreprise dans l'intérêt de toutes les petites nations, menacées par les ambitions pangermanistes. Or, il est évident que la souveraineté, même continentale, du Portugal dépend directement de la libre possession et de l'intégrité de son domaine colonial et que celui-ci a fait depuis longtemps l'objet des cupidités d'outre-Rhin. Ces cupidités, nous les avons dénoncées à maintes reprises[1]; et, quelques semaines avant que n'éclatât le conflit actuel, nous croyions de notre devoir de montrer à quelle dangereuse illusion, à notre sens, paraissaient céder certains hommes d'État britanniques, en acceptant de répartir avec l'Allemagne des zones d'influence dans les colonies lusitaniennes d'Afrique[2]. Aveuglés par la générosité même de leurs sentiments, les pacifistes anglais croyaient ainsi conjurer le danger qu'ils pressentaient, en offrant loyalement à leurs partenaires un vaste champ ouvert à leurs activités et un dérivatif à leurs ambitions. C'était bien mal connaître la véritable mentalité de cet empire de proie!... Depuis lors, la publication du retentissant mémoire du prince Lichnowski a établi, de manière irréfutable, avec quelle mauvaise foi et quelle duplicité le gouvernement de Berlin avait mené toutes ces négociations[3].

1. Voir notamment notre ouvrage : *Le Portugal et ses colonies* (Alcan, 1911).
2. Voir L'Allemagne au cœur de l'Afrique, dans la *Revue politique et parlementaire* du 10 juillet 1914.
3. Une traduction intégrale du Mémoire du prince Lichnowski a paru dans le *Journal des Débats* du 24 août 1918.

Selon l'ancien ambassadeur allemand à Londres, sir Edward Grey n'acceptait de signer le nouveau traité qu'à la condition qu'il fût publié conjointement avec les précédents accords de 1898 et de 1899. Le traité de 1898 est la convention secrète, conclue entre le comte Hatzfeld et M. Balfour, qui partageait déjà les colonies portugaises d'Afrique entre l'Allemagne et l'Angleterre (il n'est pas inutile de rappeler que lord Salisbury refusa de ratifier cette convention). Quant au traité de 1899, dit de Windsor, entre l'Angleterre et le Portugal, il confirmait, comme nous l'avons dit, les vieux pactes d'alliance entre les deux pays. Or, ajoute le prince Lichnowski, la Wilhelmstrasse craignait que « la publication de ces traités ne mît en danger les intérêts que nous (les Allemands) avions dans les colonies, parce que, en cas de publication, les Portugais ne voudraient plus nous accorder de concessions.... » Il semblait aussi à l'Office impérial des Affaires étrangères, que la publication du traité de Windsor était de nature à « compromettre la position de M. de Bethmann-Hollweg », parce que ç'aurait été « une preuve de l'hypocrisie et de la perfidie britanniques ».

Ce n'était, évidemment, que des prétextes. Toujours est-il que les Allemands trouvaient plus avantageux de mettre, sans plus tarder, la main sur le commerce du centre de l'Afrique, tout en obtenant des Portugais et des Belges des concessions de voies ferrées ou autres, qui pourraient leur donner, le moment venu et à la faveur d'une méchante discussion, un motif d'intervention, même à main armée.

***

De fait, trois semaines ne s'étaient pas écoulées depuis l'ouverture des hostilités en Europe, que l'Allemagne déchaînait également toute une série de violences contre les colonies portugaises d'Afrique, bien que le gouvernement de Lisbonne se fût contenté d'y prendre de simples mesures de prudence. Le 24 août 1914, le poste frontière de Mazina, dans le nord du Mozambique, fut surpris au petit jour par des forces allemandes, et son chef assassiné dans son lit. Ce fut le premier sang portugais versé avant toute déclaration de guerre.

Moins de deux mois après, le 19 octobre, les Allemands, renouve-

lant leur tentative, essayèrent de franchir la frontière de l'Angola, sans qu'il y ait eu la moindre provocation de la part des Portugais. Repoussés par le poste de Naulila, ils se rejetèrent, quelques jours plus tard, sur le fortin de Cuangar, qu'ils incendièrent après en avoir torturé et massacré la garnison. Les postes de Bunja, de Sambio, de Dirico et de Mucusso furent attaqués et traités de la même façon.

Cependant, tous ces faits caractérisés d'une hostilité ouverte et déclarée ne paraissent pas avoir eu d'influence immédiate sur la politique du gouvernement de Lisbonne, pas plus que n'en avait eu sur la Wilhelmstrasse la déclaration de M. Bernardino Machado à la Chambre portugaise. Quant à l'opinion publique au Portugal, elle ne négligeait aucune occasion de manifester en faveur des Alliés, notamment lors de la visite du destroyer anglais *Argonaute*, le 28 septembre, puis du croiseur français, le *Dupetit-Thouars*, le 5 octobre, deux navires que les gouvernements alliés avaient envoyés spécialement à Lisbonne pour saluer le drapeau portugais, à l'occasion de la fête nationale.

Mais ces manifestations populaires, si elles ne pouvaient manquer d'impressionner le gouvernement républicain, ne suffisaient pas pour précipiter sa décision. Celle-ci dépendait, d'abord, de l'interprétation — variable selon les partis et les différents hommes politiques, — des traités d'alliance avec l'Angleterre, et, en second lieu, de l'importance, plus ou moins grande, que l'on entendait donner à la participation du Portugal à la guerre : c'est-à-dire de questions où les considérations diplomatiques tenaient, en réalité, moins de place que les discussions intérieures.

Pour le comprendre, il suffit de songer que le cabinet qui était au pouvoir en août 1914, se composait d'éléments hétérogènes : les libéraux s'y trouvaient en minorité. Dans ces conditions, la déclaration faite le 7 août au Parlement ne pouvait être que platonique et sans résultats positifs immédiats. A l'étranger — en France notamment — on parut se faire des illusions à ce sujet ; la plupart des journaux de Paris, mal renseignés sur les choses portugaises, publièrent cette déclaration « de non-neutralité » sous les titres retentissants, mais erronés de : « Le Portugal contre l'Allemagne ». « Le Portugal va déclarer la guerre à l'Allemagne », etc.

Nos ennemis, mieux informés, prenaient les choses moins au tragique. Jouissant d'une très forte situation économique à Lisbonne et dans les principaux centres du Portugal, engagés dans des affaires des plus importantes, où nombre d'hommes politiques lusitaniens étaient eux-mêmes intéressés, ils continuaient à mener de front, en toute tranquillité, leurs affaires de négoce et d'espionnage.

La situation ainsi créée est peut-être unique dans l'histoire, et il est bien difficile de la caractériser au point de vue du droit international. L'État portugais n'était ni neutre ni belligérant. L'alliance avec l'Angleterre était solennellement affirmée devant les représentants du pays et à la face du monde, et cependant les relations diplomatiques avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie n'étaient pas rompues! Onze jours à peine après la fameuse déclaration du chef du gouvernement, le ministre des Affaires étrangères, M. Freire d'Andrade, accompagné du directeur général du Ministère, allait offrir ses compliments personnels au représentant de François-Joseph à Lisbonne, à l'occasion de l'anniversaire de ce souverain. Cinq mois plus tard, en janvier 1915, le nouveau président du Conseil faisait présenter officiellement ses compliments, à la légation d'Allemagne, pour l'anniversaire de Guillaume II!

Dans l'intervalle, le Portugal avait cependant fourni des preuves de sa « non-neutralité », en se déclarant prêt à accéder à toutes les demandes de son allié britannique et en assurant celui-ci de son entier concours moral et matériel. Dès le début de la guerre, il avait donné la promesse qu'il n'approvisionnerait pas de charbon les navires allemands; en revanche, les navires anglais étaient libres de séjourner dans les ports lusitaniens, et le Portugal fournissait même à la marine royale un contre-torpilleur, le *Lis*.

La question se posait seulement de savoir s'il convenait d'aller plus loin, en intervenant activement dans le conflit européen. S'il faut en croire l'auteur anonyme d'un article paru dans une revue parisienne[1], le gouvernement de Londres aurait fait savoir à Lisbonne « qu'il ne le souhaitait pas pour le moment; les escadres anglaises assureraient, au besoin, la sécurité des côtes portugaises, aussi bien en Europe que dans les colonies. Le Portugal avait assez

1. ***, L'esprit public et la situation en Portugal, dans le *Correspondant* du 10 janvier 1916.

de garantir la défense de ses propres territoires en cas d'une attaque allemande. » Selon le même écrivain, le gouvernement républicain ayant insisté pour déclarer la guerre, l'Angleterre aurait refusé, sous prétexte « qu'on pouvait redouter des complications diplomatiques du côté de l'Espagne ». Il paraissait, d'ailleurs, « plus habile d'attendre une déclaration de guerre de l'Allemagne ». Enfin, « le Portugal avait assez à faire pour assurer entièrement la défense de ses colonies ».

De son côté, un républicain, M. Brito Camacho, déclarait, dans son journal *A Lucta*, que « le gouvernement britannique aurait recommandé spécialement au Portugal de ne pas faire d'actes qui le missent dans la situation de belligérant ». Interprétation erronée — selon un autre républicain, M. João Chagas — d'une note diplomatique où le gouvernement anglais recommandait simplement au Portugal de ne se livrer à aucuns actes ni déclarations prématurés, « avant d'être en conditions de mettre son armée en campagne[1] ».

En vérité, il semble bien que c'était à Lisbonne même que se jouait la partie entre les adversaires et les apôtres de l'intervention. Les premiers ne comprenaient pas seulement tous ceux que leurs préférences politiques ou simplement leurs intérêts personnels poussaient du côté de l'Allemagne, mais encore tous les Portugais, y compris les républicains, même parmi les plus « aliadophiles », qui s'effrayaient à l'avance de voir leur pays s'engager dans une politique aventureuse, selon eux, et disproportionnée avec sa situation militaire, financière et morale.

Il serait injuste, par conséquent, et absolument contraire à la vérité de ranger dans la première de ces deux catégories tous les partisans des régimes déchus et dans la seconde tous les républicains sans distinction. Parmi les derniers affiliés à Dom Miguel — qui constituent, d'ailleurs, un noyau peu important et sans grande influence politique — si certains méritent d'être taxés de germanophiles, il en est d'autres, en revanche, qui n'ont jamais soutenu la cause de l'Allemagne. D'autre part, le mariage de Dom Manoel avec une princesse germanique n'a pas empêché l'ancien

1. João Chagas, *Portugal perante a guerra : subsidios para una pagina da Historia Nacional* (Porto, 1915).

monarque d'écrire de Londres, dès le 15 août 1914, à son lieutenant João Coutinho, une lettre contenant les instructions suivantes : « Tous les Portugais doivent s'unir, sans distinction de couleur politique, et travailler unanimement à maintenir l'intégrité de notre chère patrie, soit en la servant au Portugal pour défendre le pays, soit en combattant dans les rangs de l'armée alliée ».

Commentant cette déclaration, le collaborateur du *Correspondant* ajoutait que, dès cette époque, « l'Union sacrée » aurait pu se faire au Portugal, « avec un homme plus ferme au pouvoir ». Ce qui est certain, c'est que, même parmi les républicains, l'unanimité était loin d'être faite sur l'attitude à adopter dans le conflit international. Ces divergences de vues, aggravées encore par les rivalités de clans et les passions individuelles, par ce fâcheux esprit de « rotativisme », héritage de l'ancien régime dont la République n'a pas réussi jusqu'ici à s'affranchir[1], permettent seules de comprendre les hésitations du gouvernement de Lisbonne à entrer en guerre.

Parmi les trois grands partis qui se disputaient le pouvoir, tandis que les démocrates avec M. Affonso Costa et les évolutionnistes, dont M. Antonio d'Almeida est le chef, demandaient que l'on tirât de la déclaration du 7 août toutes ses conséquences logiques, le groupe unioniste — peu nombreux, mais très actif — qui suit les directions de M. Brito Camacho, se félicitait du *statu quo*, qui, selon l'expression du ministre des Affaires étrangères, M. Freire d'Andrade, assurait au Portugal « une situation internationale vraiment unique et qui devait être enviée par tous les peuples[2] ».

Au dire de ceux que l'on pourrait appeler les « activistes », au premier rang desquels il faut citer, à côté de M. Affonso Costa, le président Bernadino Machado et le représentant de la République à Paris, M. João Chagas — une telle opinion ne pouvait s'expliquer que par un état d'esprit spécial, par une sorte de scepticisme et de pessimisme morbide, dont le Portugal souffre depuis des siècles et contre lequel il importerait au plus tôt de réagir.... Les interventionnistes ajoutaient que les circonstances offraient à leur pays une occasion unique d'affirmer sa vitalité et sa personnalité vis-à-vis

1. João Chagas, *A ultima crise, comentarios á situação da Republica Portugueza* (Porto, 1915).
2. Dans le journal *A Nacao*, janvier 1915.

des autres peuples comme vis-à-vis de lui-même. Ils ne méconnaissaient pas, sans doute, l'énormité de la tâche à assumer et l'importance des sacrifices que devait entraîner leur politique, mais ils avaient la conviction que celle-ci s'imposait au Portugal, aussi bien pour sauvegarder sa pleine indépendance dans le présent que pour assurer son crédit et sa prospérité à l'avenir.

***

Le conflit entre ces deux opinions, entre ces deux partis se termina, en avril 1916, par la victoire des « activistes » et par l'intervention armée du Portugal aux côtés des Alliés.

Poursuivant la politique à laquelle il s'était rangé dès le premier jour, le chef du gouvernement, M. Bernadino Machado, envoya à Londres, au mois d'octobre 1914, une mission militaire chargée de conférer avec le haut commandement britannique au sujet de l'entrée en campagne du Portugal. A son retour d'Angleterre, cette mission passa à Bordeaux, où elle fut également l'objet de flatteuses distinctions[1] de la part du gouvernement français.

Rien de positif ne fut alors publié sur les résultats de cette mission. Mais, le 23 novembre, le gouvernement se présentait de nouveau devant le Parlement pour donner lecture d'un projet de loi ainsi conçu : « Le pouvoir exécutif est autorisé à intervenir militairement dans la lutte armée internationale, au moment et de la manière qu'il le jugera nécessaire pour nos hauts intérêts et devoirs de nation libre et alliée de l'Angleterre, en prenant à cette fin les mesures extraordinaires que réclament les circonstances du moment ».

A la suite de cette proposition, le président du Conseil communiqua au Congrès une note explicative, rédigée après accord des deux cabinets de Lisbonne et de Londres. En voici la teneur : « Dès le commencement de la guerre, le Portugal a affirmé spontanément qu'il était prêt, comme allié de l'Angleterre, à lui donner tout son concours. Le gouvernement anglais, appréciant hautement ce témoignage évident de cordiale solidarité, a invité, avec une extrême reconnaissance, le gouvernement portugais à apporter son concours effectif et sa

1. *Relatori acerca du participação de Portugal na guerra europeia*, 17 janvier 1917 (dans le *Diaro do Governo* du même jour).

coopération militaire, conformément à ce qui sera stipulé entre les deux gouvernements. De cette façon, ils assureront les fins de l'alliance, qui existe entre leurs nations depuis des siècles et dont le maintien est autant dans l'intérêt commun de l'une que de l'autre. »

Le Parlement — ajoute le communiqué officiel[1] — salua de ses applaudissements la lecture de cette note, et la proposition du gouvernement fut adoptée.

Cependant, la situation ne subit, en fait, aucun changement. La coopération militaire du Portugal était annoncée formellement, mais le ministre d'Allemagne à Lisbonne, le baron de Rosen, et le représentant portugais à Berlin, M. Sidonio Paes, restaient à leurs postes respectifs!

Toujours d'après l'exposé historique publié plus tard par le gouvernement de la République, la cause essentielle de ce nouveau retard à passer des paroles aux actes'était dans la nécessité de mettre sur pied la coopération militaire annoncée — tâche particulièrement longue, dans l'état de désorganisation où se trouvait l'armée — et aussi dans les difficultés nouvelles surgies en Afrique, qui obligeaient le gouvernement à porter de préférence son attention de ce côté.

Confiants dans l'impunité, les Allemands multipliaient, en effet, leurs incursions dans l'Angola, où ils cherchaient, en même temps, à soulever les indigènes. Battus au combat de Naulila (18 décembre), ils furent obligés de repasser la frontière. Berlin semblait, toutefois, ignorer ce qui se passait en Afrique, et à Lisbonne on ne paraissait pas davantage décidé à remettre ses passeports au baron de Rosen.

Les politiciens portugais continuaient à discuter sur l'importance du concours militaire qu'il fallait prêter à l'Angleterre. Les non-interventionnistes prenaient prétexte de ce que cette puissance n'avait demandé au Portugal que son artillerie pour s'élever contre toute participation plus active à la guerre européenne. « Nous ne sommes plus neutres depuis le 7 août — affirmait M. Brito Camacho — mais nous avons procédé avec tant d'habileté que, tout en méritant les applaudissements de l'Angleterre, nous maintenons encore des

1. *Relatorio acérca da participação de Portugal na guerra europeia*, 17 janvier 1917 (dans le *Diário do Governo* du même jour).

relations officielles avec l'Allemagne[1]. » Et le même écrivain ajoutait encore sur le même ton satisfait : « Nous pourrions rester étrangers au conflit, en plein accord avec l'Angleterre, et ce serait la situation la plus désirable, la plus adéquate à l'honneur et aux intérêts de la nation[2] ».

En même temps, la lutte des partis suivait son cours à Lisbonne. Le 3 décembre, le cabinet présidé par M. Machado avait dû donner sa démission. Le parti démocrate, avec M. Affonso Costa, essaya quelque temps encore de se maintenir au pouvoir. Mais les attaques, dirigées contre lui par d'autres partis, devinrent de plus en plus violentes, et les monarchistes en profitèrent pour travailler l'opinion, avec le concours de certains éléments de l'armée et de l'administration. Enfin, à la suite d'événements assez confus, où l'on a voulu voir, à tort ou à raison, la main de l'Allemagne, la direction des affaires fut confiée à un ami personnel du président de la République, le général Pimenta de Castro. On peut croire, en effet, d'après une brochure publiée sous la signature de ce général en 1916, et dont la presse française a donné quelques extraits suggestifs, que le nouveau chef du gouvernement professait des tendances nettement germanophiles.

Un de ses premiers actes fut d'annuler les commandes passées en Amérique et destinées à la nouvelle armée portugaise. Ensuite, il prononça la dissolution des Chambres et des corps administratifs.

Le gouvernement du général Pimenta de Castro fut éphémère. A la suite d'une révolution sanglante à Lisbonne (14-18 mai 1915), le « dictateur » fut renversé et interné dans une forteresse. Quelques semaines plus tard, le 5 juin, le président de la République, le vénérable M. Arriaga, était obligé, à son tour, de démissionner et faisait place à M. Théophile Braga.

Dès lors, les événements se précipitent. Le président Braga est, à son tour, remplacé par un « interventionniste » de la première heure, le Dr Bernardino Machado, et celui-ci fait appel au chef des démocrates, M. Affonso Costa, et au chef des évolutionnistes, M. Antonio José d'Almeida, qui sont chargés, tour à tour, de constituer le cabinet. Tous deux sont des partisans d'une action immédiate aux côtés de

1 et 2. *A Lucta* du 21 novembre et du 30 décembre 1914.

l'Entente. Seul, M. Brito Camacho, avec son petit groupe d' « unionistes », reste parmi les irréductibles.

***

Le principe de l'intervention une fois adopté, il ne fallait plus qu'un incident pour mettre le feu aux poudres : ce fut la saisie des bateaux allemands ancrés dans les ports portugais, décidée par le Parlement, le 7 février 1916.

Pour justifier cette mesure, le gouvernement de Lisbonne invoqua les nécessités économiques, de plus en plus pressantes, qui résultaient de la guerre. Déjà en temps ordinaire, le Portugal dépend, en grande partie, de la navigation étrangère. La campagne des sous-marins allemands l'a atteint à la fois dans ses importations les plus indispensables à son alimentation et à son industrie, et dans la vente de ses produits coloniaux. En conséquence, pouvait-on admettre que plusieurs dizaines de navires allemands restassent immobilisés, alors que le pays se débattait dans une effroyable crise de subsistances ? Le Portugal n'était-il pas autorisé — tant au point de vue du droit interne que du droit conventionnel — à saisir ces navires, avec d'autant moins d'hésitation que les agressions continuelles de l'Allemagne étaient de nature, à elles seules, à justifier une telle décision ?

D'autre part, les intérêts du Portugal dans ce domaine coïncidaient avec ceux de son alliée, l'Angleterre, qui était naturellement appelée à profiter la première de l'augmentation de tonnage disponible, résultant de la saisie des navires allemands. C'est justement en prévision de représailles, dont cette mesure pouvait servir de prétexte de la part de l'Allemagne contre les sujets portugais, que le cabinet de Londres adressa, le 17 février, à Lisbonne, une demande ainsi rédigée : « Considérant les sérieuses difficultés qui résultent pour le commerce de la pénurie actuelle des navires, difficultés qui sont ressenties non seulement en Grande-Bretagne, mais encore dans les pays qui conservent de bonnes relations avec elle ; considérant, en outre, que, dès le début des hostilités, le Portugal s'est montré invariablement et entièrement dévoué à son ancienne alliée, le ministre de S. M. a l'ordre, au nom du gouvernement de S. M.,

de se mettre d'accord avec le gouvernement de la République, pour que, en raison de l'alliance, il réquisitionne tous les navires ennemis ancrés dans les ports portugais, ces navires devant être utilisés pour la navigation commerciale portugaise, comme aussi pour le trafic entre Lisbonne et les autres ports qui seront désignés d'accord entre les deux gouvernements ».

Effectivement, dès le 23 février, le gouvernement portugais réquisitionnait les navires allemands mouillés dans les ports. En transmettant cette résolution à Berlin, le ministre de la République faisait savoir que les questions de droit, relatives à la situation des équipages, à la fixation des indemnités, etc., seraient réglées par un acte législatif.

Quatre jours plus tard, le ministre d'Allemagne à Lisbonne, M. Rosen, adressait au ministre des Affaires étrangères, une note où il qualifiait la réquisition des navires de « singulière violation du droit » et « d'acte de force » et demandait, au nom de son gouvernement, la révocation immédiate de cette mesure.

Le cabinet de Lisbonne répondit à Berlin par une nouvelle note, dans laquelle il précisait que les navires allemands, immobilisés depuis plus de dix-huit mois dans les eaux territoriales portugaises, devaient être considérés comme tombant sous l'application du principe général du « domaine éminent », le Portugal étant, par suite, autorisé à exercer sur ces navires le même droit qu'il exerce, le cas échéant, sur les propriétés de toutes les personnes de sa juridiction, c'est-à-dire qu'il avait le droit de s'en servir toutes les fois que les besoins du pays l'exigeaient. La note rappelait que le gouvernement italien avait procédé de façon analogue, sans que Berlin eût protesté, lorsqu'il avait réquisitionné tous les navires allemands réfugiés dans les ports de la Péninsule. La note ajoutait que les propriétaires des navires seraient indemnisés en temps opportun, que la procédure suivie par le gouvernement de Lisbonne était basée sur la loi du 7 février et qu'elle n'était aucunement en contradiction avec l'article 2 du traité de commerce et de navigation germano-portugais de 1908 (rectifié en 1910). Ce traité prévoyait et reconnaissait comme licite la « réquisition » des propriétés et des marchandises des citoyens et des sujets de l'une ou de l'autre des parties contractantes, à la condition qu'elle fût faite « pour n'importe quelle fin d'utilité publique et moyennant indemnisation ».

Eu égard à ces raisons juridiques, le gouvernement portugais déclarait ne pouvoir modifier sa décision. En même temps, il chargeait son représentant à Berlin, pour le cas où ces raisons ne seraient pas acceptées et où le gouvernement allemand accuserait le Portugal de rompre sa neutralité, de lui montrer combien cette dernière accusation était peu justifiée, tant au fond que dans la forme : le cabinet de Lisbonne n'avait-il pas fait connaître, le 7 août 1914, aux applaudissements unanimes du Parlement, qu'en aucune circonstance il ne manquerait à ses devoirs envers l'Angleterre? Et la parfaite loyauté de son attitude n'avait-elle pas été reconnue par tous les États étrangers — y compris l'Allemagne — qui avaient tous maintenu leurs représentants au Portugal?

A cette communication, Berlin répondit le 9 mars 1916 par une déclaration de guerre, qui fut transmise par M. Rosen au ministre des Affaires étrangères portugais.

Dans ce document, rédigé dans les termes les plus arrogants et d'une longueur démesurée, le gouvernement allemand dressait un inventaire des actes déjà commis par le Portugal et qu'il considérait comme contraires à la neutralité : refus de fourniture de charbon aux navires allemands, consentement au stationnement des navires de guerre anglais dans les ports portugais, autorisation donnée aux troupes britanniques de passer par le Mozambique, utilisation par les Anglais de Madère comme base navale, remise du contre-torpilleur *Lis* à l'Angleterre, etc.

Certains passages de ce mémorandum — où la mauvaise foi coutumière de Berlin s'étalait cyniquement — concernaient les événements d'Afrique, que l'Allemagne représentait à sa manière, comme si elle avait été l'innocente victime de l'agression portugaise! Enfin, le gouvernement allemand s'efforçait de réduire à néant les raisons juridiques invoquées par le Portugal, dont il voulait représenter l'attitude, dans l'affaire des navires, comme une simple violation du droit.

Cette déclaration de guerre fut suivie de la rupture des relations diplomatiques avec Vienne.

Le baron de Rosen quitta Lisbonne, le 12 mars, pour se rendre en Espagne. Trois jours après, ce fut le tour du ministre d'Autriche-Hongrie, le baron Von Kuhn.

Le ministère *national*, constitué à Lisbonne le 15 mars, en vue « de réaliser l'aspiration d'union sacrée de tous les Portugais », mais où les unionistes avaient refusé d'entrer, entreprit immédiatement la tâche ardue d'organiser les forces militaires destinées à combattre aux côtés des Alliés. Grâce aux efforts soutenus du ministre de la Guerre, le colonel Norton de Mattos, une véritable armée fut constituée en peu de temps et les premiers soldats portugais débarquaient en France au mois de janvier 1917.

Lors de l'offensive allemande en Flandre, au printemps dernier, le corps expéditionnaire portugais s'élevait à 40,000 hommes. Chiffre insignifiant, si on le compare aux autres armées, dont les effectifs se comptent par millions! Mais — comme on l'a justement remarqué — « la perspective change si, au lieu d'adopter comme point de comparaison les grands États alliés, on apprécie l'effort portugais en raison des facultés contributives de la nation, et surtout si l'on examine l'esprit qui l'a dicté[1] ».

Afin de maintenir en état d'activité et au complet de son effectif ce corps de 40,000 hommes envoyé en France, une autre division a été mobilisée au Portugal, qui sert de centre d'instruction aux recrues des dépôts. Avec cette division, l'effectif total constamment sous les armes s'élève à 55,000 hommes. Chaque mois, un contingent de 4,000 hommes de toutes armes est envoyé en France pour le maintien de l'effectif du corps.

A cela ne se limite pas, d'ailleurs, la participation à la lutte des forces militaires portugaises. Un second apport est représenté par un corps d'artillerie lourde qui combat avec l'armée française. Une convention militaire passée entre les gouvernements des deux Républiques a fixé l'effectif minimum de ce corps à 15 batteries et l'effectif maximum à 30. Le matériel et l'armement sont fournis par le gouvernement français.

Enfin, un troisième apport intéresse les luttes coloniales en Afrique. Au printemps dernier, on estimait qu'elles avaient absorbé, depuis le commencement de la guerre, 35,000 hommes de troupes métropolitaines, qui, ajoutées aux troupes indigènes et coloniales ont porté l'armée d'opérations portugaise en Afrique à 45,000 hommes.

1. Le colonel Feyler, dans le *Journal de Genève* (22 avril 1918). Voir aussi la *Revue Militaire Suisse* de mars 1918.

Cet effort est remarquable, si l'on songe que le Portugal ne compte que cinq millions et demi d'habitants, si l'on fait état aussi des difficultés de tout genre — financières, économiques et politiques — dont il a dû triompher pour obtenir un pareil résultat.

Toutefois, ce qu'il faut surtout retenir — ainsi que l'écrivait un neutre, le colonel Feyler — « c'est l'esprit dans lequel le Portugal a insisté pour que son aide matérielle et sa participation à la lutte sur le champ de bataille fussent acceptées par les Alliés. Il a offert ses enfants et a voulu apporter, dans une guerre dont les petits peuples et les démocraties libérales doivent profiter, sa part au sacrifice. Il entend avoir payé du sang des siens son droit de vivre libre lorsque la paix sera revenue, et préfère ne pas être de ceux qui s'en remettent à l'étranger et au hasard des batailles, de décider s'ils resteront indépendants ou s'ils seront asservis. Résolu à participer, quand l'heure de la victoire sonnera, aux bénéfices de la liberté, il participe d'abord aux risques.... Dans une lutte contre l'hégémonie et l'impérialisme conquérants des grands États dominateurs, il a estimé que la place de la plus jeune des Républiques était sur le champ de bataille, et que ceux-là seuls qui n'ont pas peur de la guerre ont droit à la vie.... »

Cet esprit chevaleresque a-t-il été affecté par les événements qui se sont déroulés à Lisbonne le 5 décembre 1917? Il n'est pas permis de le croire. Le coup d'État, d'où est sorti le gouvernement actuel, prouve simplement que le Portugal n'est pas encore affranchi de ce malheureux esprit de discorde, dont il a tant souffert dans le passé. Certains ont voulu y voir la main de l'Allemagne. Ce qui est certain, c'est que nos ennemis, même après leur expulsion du Portugal, n'ont pas cessé leurs louches manœuvres, exploitant les dissensions intérieures, provoquant des troubles, menant dans tout le pays et même dans l'armée portugaise en France, une ignoble campagne de démoralisation[1].... Mais il n'est pas moins évident que tous ces efforts sont demeurés vains. Après quelques hésitations, au moins apparentes, le nouveau gouvernement, se soumettant à la volonté populaire, a poursuivi sa coopération militaire avec les Alliés.

1. Voir à ce sujet Paulo Ossorio, *Le Portugal et la guerre* (Payot, 1918) et la plaquette, sans nom d'auteur, intitulée *La situation au Portugal* (imprimerie Lux, Paris, 1918).

Le moral des troupes, également, est resté le même. Le malheureux échec du 9 avril 1918 ne doit pas faire illusion à cet égard : si la 2e division portugaise fut battue, ce fut « sous une avalanche de forces si disproportionnées que cette bataille constitue une véritable gloire pour les Portugais, puisqu'ils moururent en accomplissant leur devoir[1]... ».

Les *serranos* (c'est ainsi qu'on appelle les « poilus » portugais) n'ont pas tardé, d'ailleurs, à prendre une éclatante revanche. Ils ont bien montré qu'ils étaient les dignes héritiers de la *Leal Legião Lusitana*, qui, du temps de Napoléon, se couvrit de gloire à Bussaco, à Albuera, à Fuentes-de-Onoro, à Ciudad Rodrigo et à Salamanque, les dignes héritiers aussi de ce petit noyau de 15,000 Portugais qui, sous le commandement du marquis de Alorna, se battirent vaillamment aux côtés des « grognards » de la Grande Armée et dont les généraux Thiébault et Marbot se sont fait les panégyristes.

Lors de la libération de Lille, ces temps derniers, le général commandant les forces britanniques a tenu à faire défiler, dans la ville en fête, aux côtés des Anglais et des Français, un régiment portugais. Il attestait ainsi tout le prix qu'il attachait à leur valeureuse coopération, et il ratifiait implicitement, à cent ans de distance, le jugement porté par le lieutenant général José de Miranda Henriques, dans une lettre du 2 mai 1809 au maréchal Beresford, marquis de Torres Vedras : « Votre Excellence constatera que le mot *peur* ne figure pas dans les dictionnaires de guerre portugais[2] ».

ANGEL MARVAUD.

Aux armées, octobre 1918.

1. Voir à ce sujet un article documentaire du général Gomes da Costa, qui commandait les opérations du côté portugais, dans *O Seculo* du 23 juillet 1918.
2. Cité par Almada Negreiros, *Portugal na grande guerra* (Garnier, 1917), p. 134.

G. PIERSON ET L'ÉCONOMIE POLITIQUE

CONÇUE COMME SCIENCE DES TRANSACTIONS COMMERCIALES

Dira-t-on qu'Hollandais et directeur de la Banque Nationale des Pays-Bas, M. J. Pierson ne pouvait écrire, à la fin du XIXe siècle, qu'un *Traité d'Économie Politique*[1] inspiré des principes de la doctrine libre-échangiste? Nous ne le dirons pas, parce que ce serait faire injure à la mémoire d'un esprit libre de préjugés et doué d'un grand sens critique, que de paraître insinuer que Pierson doit être rangé parmi les hommes qui ne défendent que les théories conformes à leurs intérêts personnels et à ceux de leur pays. Pierson mérite, au contraire, d'être loué de ce que, tenant comme le professeur A. Marshall, des « vieilles doctrines », il les a, comme ce dernier, exposées *sine ira et studio*.

Placé à la tête de la banque d'émission d'un des pays du monde les plus intéressés au triomphe absolu du système du libre-échange, il eut été, après tout, fort excusable d'avoir érigé en dogme indiscutable un système économique si profitable à sa patrie et au commerce de banque. Sans doute Pierson se réclame de la doctrine libre-échangiste, mais son Traité est autre chose qu'un habile plaidoyer économique *pro patria et pro domo*, et Cossa le tient, avec grande raison, pour « un des meilleurs ouvrages de la science économique contemporaine ».

Comme Marshall — avec qui il est fort instructif de le comparer — Pierson appartient au groupe des économistes, d'ailleurs chaque jour plus nombreux, qui ont conscience de la portée limitée de la science économique et qui s'efforcent d'approfondir l'analyse des phénomènes économiques pour conquérir à leur science des données

1. *Traité d'Economie Politique* par M. G. Pierson, traduit du hollandais par Louis Suret, docteur en droit, 2 vol. in-8 dans la Bibliothèque Internationale d'Économie Politique, Paris, Giard et Bière, 2 vol. 1916-1917.

nouvelles susceptibles plutôt d'affermir ses fondements que d'étendre son domaine. Étendre le domaine de la science économique, ce n'est certes point le but que Pierson se propose, et il nous paraît différer de Marshall en cela justement qu'il s'est efforcé de préciser de la manière la plus étroite le caractère des phénomènes qui relèvent proprement de la science économique, alors que le maître de Cambridge professe qu'il est sans intérêt de discuter si un fait relève ou non de la science économique avant de l'étudier, du moment que ce fait donne prise aux méthodes d'investigation de cette science.

Nous nous proposons d'examiner dans cet article la conception que Pierson s'est faite de la science économique en nous référant d'abord au « but ultime » qu'il assigne à cette science, en second lieu à la délimitation qu'il trace de son domaine, enfin au plan qu'il suit pour l'exposer.

***

« L'Économie Politique a pour *but ultime*, déclare Pierson dès les premières pages de son Traité, de projeter la lumière sur des questions pratiques relatives au bien être matériel[1]. » Voilà une profession de foi formulée sans ambages et qui classe net son auteur au rang des adversaires de la conception de l'économique science exclusivement pure.

Ne peut-on pas, dira-t-on, étudier les phénomènes économiques dans le seul et unique but d'en acquérir la connaissance scientifique désintéressée, de même qu'un biologiste, sans se proposer autre chose que de découvrir les lois mêmes de la vie, sans poursuivre aucune recherche d'ordre médical, étudie les phénomènes de la vie physique? De quel droit, c'est-à-dire pour quelles raisons, proscrit-on ainsi l'économie pure?

Mais, d'ailleurs et aussi bien, que se propose donc l'économie pure? Walras nous l'a dit : de faire « la théorie de la détermination des prix sous un régime hypothétique de libre-échange ». Sans doute pour déterminer la direction d'une loi de tendance — et les lois économiques sont de cet ordre — l'hypothèse de Walras est parfaitement licite, mais les prix, n'étant que l'expression monétaire de la

1. P. 7 de la traduction française.

valeur, ne nous donnent pas l'explication du phénomène sur lequel est basée la science économique, le phénomène de l'évaluation ; l'économie pure n'est donc pas à l'économie appliquée dans le même rapport que la biologie à la médecine. Le but ultime que, sans doute, se propose la biologie c'est de découvrir le principe même de la vie ou son premier moteur. La science économique est dans la situation où se trouverait la science médicale si le principe vital était déjà découvert, car le moteur économique de l'homme et de la société humaine, elle le connaît : c'est le désir que nous ressentons tous de satisfaire nos besoins non essentiellement et uniquement d'ordre spirituel et moral, et cela au moindre coût, en suivent la loi du moindre effort.

Cette loi est en quelque sorte la loi de gravitation du monde économique, et, ce levier donné,

« ...Les mondes se sont mis à tourner autour du firmament. »

Mais nous venons de voir d'ailleurs, que l'économie dite pure a de moins hautes ambitions que celle d'approfondir la connaissance du principe initial de la vie économique ou de découvrir de nouvelles lois dans l'ordre économique; elle se tient heureuse de donner une théorie de la détermination des prix en faisant usage — et un usage exclusif — de la méthode mathématique. Elle se flatte en même temps d'avoir, en greffant la mathématique sur l'économique, introduit cette dernière dans le cycle des sciences exactes. Ingram avait déjà dissipé cette illusion de « l'économie pure ou mathématique », en faisant remarquer que si « les mathématiques peuvent, à la vérité, formuler des proportions d'échanges, *après que celles-ci ont été observées*, elles ne sauraient, par aucun processus leur étant propre, déterminer ces proportions, car des conclusions quantitatives impliquent des prémisses quantitatives, et ces dernières font complétement défaut ». La méthode mathématique exige de toute nécessité des quantités mesurables et ne peut opérer qu'en ayant à sa disposition une unité étalon; or la science économique ne possède pas une unité de ce genre. « Des unités de satisfaction, des unités d'utilité ou autres semblables, dit encore Ingram, sont aussi étrangères à la science que le serait une unité de faculté de dormir ; une unité de valeur... est une idée également indéfinie. »

A dire vrai Pierson ne s'attaque pas directement, comme Ingram, à l'école de l'économie mathématique en tant qu'usant de la méthode

mathématique mais en tant que, « pour expliquer des propositions économiques et pour établir des nouvelles vérités, elle fait emploi de figures géométriques ».

Tout problème économique comporte deux éléments, l'intérêt en jeu, d'une part, et, de l'autre, l'effort à faire pour encourager ou sauvegarder cet intérêt. « Si la connaissance des intérêts, qui est toujours indispensable à la découverte des lois économiques, était en même temps suffisante, la méthode mathématique permettrait de découvrir presque toutes les lois économiques, mais elle n'est pas suffisante à ce point de vue..., et, d'autre part, il n'est pas de calcul ou de graphique susceptible de nous procurer la connaissance de l'effort à faire pour encourager ou sauvegarder les intérêts[1]. » Comme de plus, ainsi qu'il l'observe, « tous les intérêts ne sont ni également tangibles ni également certains[2] », l'avantage à tirer de l'application des règles et des formes géométriques au domaine économique est très limité, bien que l'emploi des figures géométriques dans la science économique ne laisse pas que d'être fort utile[3]. Pierson en fait, d'ailleurs, usage, lui-même, mais fort sobrement.

Au demeurant il tient que « les investigations concernant l'économie politique ont une affinité trop étroite avec les questions théoriques pour pouvoir en être distinguées, et qu'en fait cette démarcation ne se rencontre jamais[4] ». Comment un économiste pourrait-il ne pas édicter des préceptes, si, à bien l'entendre, des préceptes économiques « ne sont jamais et ne peuvent jamais être quelque chose de plus que la récapitulation des conclusions auxquelles il est parvenu[5] ». Pierson maintient donc la science économique sur le terrain traditionnel où l'avaient posée Adam Smith et ses successeurs immédiats, mais, comme Marshall, il n'entend présenter « les vieilles doctrines » qu'amendées et corrigées, et, en particulier, il ne veut pas surfaire le rôle de sa science. Qu'on ne l'appelle donc pas en sa présence la science qui enseigne les lois du bien être, « *les* règles à

1. P. 25 et 26 de la trad. franç.
2 Trad. franç., p. 26.
3. « Le premier, le professeur Marshall, montra avec une clarté parfaite comment les loyers sont affectés par les améliorations agricoles, peut-être n'y aurait-il pas réussi sans l'aide des figures géométriques. » Trad. franç., p. 25.
4. Trad. franc., p. 5.
5. Trad. franç., p. 6.

observer en vue de la prospérité générale », car immédiatement il se récrie : « Les études économiques ne peuvent *jamais* faire connaître *toutes* les règles relatives au sujet.... N'oublions jamais que le bien être d'un peuple est, pour une très grande part, déterminé par ses qualités physiques et morales, et que ce ne peut être l'affaire de l'économiste de faire connaître les règles qui permettront de développer l'observation de ces qualités[1]. »

Quelles règles enseignera donc l'économiste et quelle est la nature de ses recherches propres? Pierson va nous donner son opinion sur ce sujet en délimitant le domaine qu'il assigne à la science économique et que nous fait connaître sa définition de cette science.

***

C'est un vieux débat que celui de savoir si un homme vivant à l'état isolé ou un groupe d'hommes formant une économie unique de production et de consommation sous l'autorité d'un chef réglant par voie d'autorité la distribution des tâches et la répartition des biens de consommation, peuvent et doivent ou ne peuvent ni ne doivent être un objet d'étude pour les économistes.

Pour soutenir l'affirmative on a fait remarquer que l'homme isolé et que les hommes groupés sous l'autorité d'un patriarche dans les conditions ci-dessus indiquées ont, aussi bien que l'homme vivant dans une société constituée telle que celle *in quâ vivimus, movemur et sumus*, des besoins qu'ils s'efforcent, eux aussi, de satisfaire conformément à la loi du moindre effort. Sans doute; l'on peut même ajouter que dans un tel groupement isolé, le patriarche en distribuant les tâches entre ses enfants et ses serviteurs fait une application du principe de la division du travail. Mais entre la division du travail que nous constatons dans ce groupement isolé et la division du travail telle qu'elle fonctionne dans notre société, la différence est plus grande, beaucoup plus grande qu'entre le couteau d'os grossièrement effilé de l'homme primitif et la lame la mieux aiguisée du plus fin scalpel d'un chirurgien du XXe siècle.

Le perfectionnement dans la production est le résultat de la spé-

1. Trad. franç., p. 8.

cialisation dans le travail, et la spécialisation dans le travail repose essentiellement sur le fait que la société a adopté une organisation économique fondée sur l'échange.

L'humanité s'est progressivement dégagée du système primitif de la production en vue de la consommation personnelle par l'individu ou le groupe producteur autonome, pour aboutir à l'organisation économique fondée sur l'échange, sous la poussée de différents mobiles qui ne sont pas tous exclusivement d'ordre économique. Le sentiment de la dignité personnelle, le désir d'acquérir la liberté personnelle, fondement nécessaire de cette dignité, ont été certainement des facteurs influents de la transformation qui a eu pour résultat l'établissement de l'économie basée sur l'échange; mais l'invention et l'emploi élargi de la monnaie ont seuls permis la création de cette économie nouvelle.

Avec l'économie d'échange est apparue une nouvelle conception de la valeur qui est devenue la loi, et nous dirions volontiers la loi d'airain, de la société humaine révolutionnée par l'apparition du phénomène de l'échange économique.

L'homme isolé obéissait dans le jeu de son activité productrice à la notion toute personnelle, toute individuelle de la valeur d'usage; l'homme vivant dans une société où le travail se spécialise par professions voit son activité productrice régentée par la valeur d'échange. La valeur d'usage avait-elle, pour cela, fait son temps? Devait-on après l'apparition de la valeur d'échange considérer la valeur d'usage comme périmée? Pas le moins du monde, et la preuve en est dans les efforts que font les commerçants pour fournir à leur clientèle les articles qui lui plaisent et qu'elle demande. Le consommateur n'achète que les produits ayant pour lui une valeur d'usage. On ne conçoit pas qu'un objet ou un service représente une valeur d'échange s'il n'est à personne d'aucune utilité. La valeur d'échange repose toute entière sur le jeu de la loi de l'offre et de la demande portant sur un stock donné d'objets ou de services; c'est cette valeur qui commande la répartition des richesses et qui dirige, en l'accélérant ou en la ralentissant, voire même, peut-on dire, presque en l'arrêtant, la vie économique. Ayant assigné comme but ultime à la science économique de projeter la lumière sur des questions pratiques relatives au bien être matériel, Pierson, dès lors, est logique avec lui-même quand

il la définit « la science des transactions impliquant un échange et de la manière dont ces transactions affectent les valeurs[1] ».

Il se garde bien, d'ailleurs, de conclure que l'intérêt, au sens économique étroit de ce terme, gouverne exclusivement l'homme dans ses rapports avec les richesses, et l'économiste doit toujours se demander, dit-il, « dans quelle mesure ces transactions ont un caractère purement commercial ».

Que des intérêts soient liés à l'échange, voilà ce qui est trop évident pour avoir besoin d'être démontré. L'échange implique des avantages et c'est un fait qui n'est pas non plus discutable. Une démonstration économique est une démonstration toujours consacrée, « pour une part très considérable », à la recherche de la création, de la transformation ou de la disparition de ces avantages, et l'un des éléments fondamentaux de tout raisonnement économique consiste à montrer l'origine et le déclin des intérêts liés à l'échange.

La démonstration ne peut être faite et le raisonnement se tenir que si les transactions commerciales obéissent à des lois. De telles lois existent, mais, en premier lieu, elles supposent « certaines conditions données », et, même ces conditions données, elles n'expriment pas la nécessité absolue d'un certain résultat, elles signifient seulement « qu'*il y a lieu d'attendre* une ligne de conduite déterminée dans une certaine direction de la part des membres *d'un groupe social* ».

Dans l'hypothèse du jeu d'une loi économique, la première et la plus essentielle des conditions données est « la nature humaine telle que nous la connaissons »; il va donc naturellement de soi que nous ne sommes en droit d'affirmer l'existence d'une loi économique que sous la réserve que nul changement fondamental ne se produira dans la nature humaine telle qu'elle est présentement. Plus immédiatement toute loi économique suppose, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le dire, d'abord un intérêt et ensuite un effort à faire pour favoriser cet intérêt ou le sauvegarder.

Les lois économiques nous renseignent-elles toujours exactement sur la nature et l'intensité de l'effort à faire, sur la direction exacte que nous devons lui imprimer? Hélas! il serait plus que téméraire d'oser l'affirmer; mais, d'autre part, prétendre que *jamais* ne sont remplies les conditions dans lesquelles les lois économiques

1. Trad. franç., t. I, p. 51.

s'appliquent et que, par conséquent, l'économique se targue à tort d'être une science, c'est ne rien entendre à la nature d'une science qui évidemment n'est point au nombre des sciences dites exactes. Pierson plaide avec autant de justice que de bon sens la cause de la science économique : « Il est vrai que l'incertitude qu'on lui reproche existe dans beaucoup de cas, mais il y a divers degrés dans cette incertitude », ajoute-t-il, et il s'attache à faire ressortir « la mesure de connaissance qui résulte de chacun d'eux[1] ».

Tantôt on ne peut établir d'une manière précise la ligne de conduite à observer mais on peut, du moins, la déterminer approximativement; tantôt la ligne de conduite à suivre peut être prédite avec certitude, mais seulement dans des circonstances bien déterminées de temps et de lieu; enfin, souvent la loi énoncée ne se vérifiera « qu'à la longue ». Une approximation est une indication utile dans la pratique de la vie, car la détermination d'une approximation suffit à détourner un homme sensé de spéculer sur l'attente d'un résultat allant dans une direction contraire à celle de l'approximation déterminée. Dira-t-on, d'autre part, qu'une loi est incertaine parce qu'elle comporte pour s'appliquer avec exactitude la détermination précise des circonstances de temps et de lieu? Mais n'en va-t-il pas ainsi de la vérité des lois de l'ordre physique? Où en serions-nous si les étudiants refusaient de croire à la vérité d'une loi chimique parce que le professeur a « raté » l'expérience, faute de l'avoir préparée avec tout le soin voulu? Pierson note que les lois économiques concernant l'échange ne s'appliquent rigoureusement que chez les peuples pourvus d'un système commercial extrêmement développé.

Enfin, bien qu'on ne puisse prévoir la longueur de la durée d'une période économique longue, il n'en est pas moins utile de savoir « qu'à la longue », tôt ou tard, mais infailliblement, dans telles circonstances données tel phénomène économique produira tel résultat.

***

Le but et la définition de la science économique étant donnés, le plan d'exposition de cette science en découle-t-il avec une telle force

1. Trad. franç., p. 32.

logique qu'on n'en puisse même imaginer qu'un seul? Non, trop évidemment, puisqu'« il y a presque autant de plans que de traités d'économies politiques[1] », et que même beaucoup d'économistes ont adopté d'autres plans que Pierson qui cependant se font de cette science la même conception que lui. La raison de cet apparent paradoxe serait, d'après M. Gide, qu'il n'y a aucun ordre logique qui impose de commencer l'étude de la science économique par une partie plutôt que par une autre. On la représenterait fort correctement sous la forme d'« un serpent qui se mord la queue ».

Mais ce scepticisme est-il bien fondé? S'il a pour but de laisser entendre que la fameuse division en production, circulation, distribution et consommation des richesses que nous devons à J.-B. Say ne mérite pas, scientifiquement parlant, le scrupuleux respect avec lequel la plupart des économistes français l'ont observée depuis un siècle, ce scepticisme se comprend. Sans doute une richesse ne peut circuler et s'échanger que si en premier lieu elle a été produite, et sa fin est d'être consommée puisqu'elle n'a été produite que pour cela. Mais sans contredire à cette évidence la science économique se doit cependant d'être, tout d'abord, logique avec elle-même. L'étude des questions pratiques relatives au bien-être des hommes étant pour Pierson le but ultime de la science économique et la société étant organisée au point de vue économique sur la base de l'échange, la première question que l'économiste doit élucider est donc celle de « la valeur d'échange », en commençant par déterminer ce que renferme le concept même de cette valeur puis en continuant par un exposé de l'origine de la valeur d'échange.

Ceci fait, Pierson entre dans la discussion des différentes formes sous lesquelles se manifeste la valeur d'échange et s'efforce de les expliquer successivement, car « dans une société où l'échange est pleinement développé, l'ensemble des conditions économiques se réfléchit dans les relations qui existent entre les valeurs... et celui qui sait comment ces valeurs se proportionnent les unes aux autres dans un pays donné connaît le degré de bien-être dont jouit chacune des classes qui composent la population de ce pays. Tout individu qui a déterminé les causes qui donnent naissance à ces

1. Pierson., t. I. de la traduction, p. 46.

rapports, ou qui les troublent, ou encore qui les détruisent, est en situation de résoudre beaucoup de problèmes les plus difficiles de l'économie politique[1]. »

Les choses et les services ont entre eux des relations qui se réfléchissent dans les valeurs ; et c'est partant de cette donnée objective qu'aussitôt après avoir indiqué d'où la valeur d'échange tire son origine, Pierson passe à l'étude de la distribution des revenus (rente du sol, loyer des maisons, intérêt du capital, profit de l'entrepreneur, salaire du travail). Cette étude est comprise par lui comme faisant partie intégrante de celle de la valeur d'échange, parce que, dit-il, « toute tentative en vue d'expliquer l'échange est, en même temps, un effort tendant à projeter de la lumière sur la répartition du revenu social[2] », car « rechercher les causes qui déterminent le montant de la valeur d'échange d'un service pour la personne qui le rend, c'est étudier les règles qui, sous l'influence du commerce, déterminent la distribution du revenu social entre les diverses classes de la société[3] ». Voilà pourquoi et comment tout en reconnaissant « l'existence d'une théorie de la distribution, parce qu'il y a des lois économiques qui gouvernent la distribution », Pierson se refuse à admettre que l'on puisse considérer la distribution des richesses comme formant une partie spéciale de la science économique. Et, sans doute, il est en cela fort logique avec la méthode du système qu'il expose, je veux dire avec la manière suivant laquelle l'humanité rétribue les services que lui rend chacun de ses membres, mais que les dispositions des lois positives aient ou n'aient pas, suivant les pays, contribué à favoriser ou à défavoriser dans la répartition telle ou telle catégorie des « serviteurs » de l'humanité, voilà un point que l'on n'est guère tenté d'approfondir quand on suit l'ordre d'exposition de Pierson. A tout prendre, c'est avec raison qu'il fait ainsi ressortir fortement le caractère commun de service rendu à l'humanité par les propriétaires fonciers aussi bien que par les capitalistes, par les entrepreneurs aussi bien que par les ouvriers. S'il vaut mieux, d'ordinaire, du point de vue économique, être propriétaire foncier et capitaliste qu'entrepreneur et surtout simple salarié,

1. Pierson, t I de la traduction française, p. 44-45.
2. P. 87 de la traduction française.
3. P. 88 de la traduction française.

cela tient à ce que l'humanité apprécie à un taux plus élevé la valeur des services de ses deux premières catégories de serviteurs que de ceux des deux dernières; il se peut, d'ailleurs, qu'il n'en soit pas toujours ainsi à l'avenir; mais, si la société conserve comme base de son système économique l'échange et la propriété privée, la valeur d'échange du service travail ne s'élèvera par rapport à celle des capitaux que si, toutes choses égales d'ailleurs, ceux-ci s'accroissent considérablement et deviennent relativement moins recherchés que la main-d'œuvre en vue de la production. La guerre présente aura-t-elle ce résultat? Il nous faudrait, pour répondre à cette question, pouvoir déterminer si cette guerre aura, au total, détruit plus de capitaux que de main-d'œuvre ou plus de main-d'œuvre que de capitaux. C'est un bilan que nous ne saurions établir actuellement. Ce bilan serait-il dressé qu'une autre question se poserait : le service travail de demain sera-t-il doué d'une force productive plus grande que le service travail d'hier? Demain seulement nous l'apprendra.

« Pour terminer cette partie », — la première de son ouvrage, — « et pour préparer la voie à la seconde », Pierson étudie « les causes qui déterminent les prix des marchandises exprimés en monnaie[1] ». Or à quelle étude notre auteur consacre-t-il la seconde partie de son ouvrage? A l'étude de la monnaie! Qu'étudier les prix avant d'avoir étudié la monnaie soit une manière logique de procéder à l'exposé scientifique de l'économique peut paraître un peu bien surprenant; mais aussi pourquoi Pierson s'est-il cru obligé d'insérer dans son *Traité d'Économie Politique* un cours complet sur la monnaie? Sans doute, pour tirer au clair le jeu de l'échange, il faut voir comment en pratique l'échange s'opère au moyen de la monnaie et du crédit, mais dans un traité de science économique générale il suffit de tracer les grandes lignes des systèmes monétaires et bancaires et du mécanisme des changes, et l'on ne saurait, en aucune manière, admettre que l'étude des prix est *une préparation* à celle de la monnaie. Le contraire est trop évident. Seulement Pierson, ne l'oublions pas, fut directeur de la Banque des Pays-Bas et il connaissait à fond la matière qu'il traite dans sa seconde partie : nous ne croyons pas qu'il faille chercher ailleurs, la raison qui l'a

1. P. 406 de la traduction.

poussé à accorder au problème monétaire l'honneur d'occuper à elle seule une des trois parties entre lesquelles se partage son traité. La véritable place que doit occuper l'étude de la monnaie et du crédit dans un traité de la science économique générale est dans la partie de cette science qui traite de l'échange. Pourquoi l'évolution économique de la société l'a-t-elle conduite à généraliser le mode échangiste? Nature et origine de la valeur d'échange. — L'instrument et le mode de fonctionnement de l'échange. — Conséquences économiques et sociales de l'échange universalisé sur la valeur des services et des choses. — Distribution des revenus. — Étude des prix. Telles nous apparaissent les subdivisions principales et primordiales de cette partie de la science économique où doit être exposé l'étude de l'échange.

Si Pierson a eu tort de consacrer à la monnaie la seconde partie de son traité, il a, par contre, fort bien fait de ne s'occuper qu'en dernier lieu de la production [1]. Que l'on ne dise pas que c'est une plaisante logique qui traite de la production après l'échange. J.-B. Say faisait de la production la première partie de la science économique; on est tenté de s'écrier : « C'est lui qui a raison, le bon sens parle par sa bouche ». Eh! bien, non, ou, du moins, il faut s'entendre. S'agit-il de rédiger un traité de paléontologie économique, d'envisager la création de la première richesse, du premier bien économique, alors nous accorderons — et encore à l'extrême rigueur — que l'on nous parle en premier lieu de la production : au commencement l'homme prit du limon de la terre et créa un bien.

Mais le monde économique a évolué depuis son origine primitive. Si vous voulez nous faire bien entendre le jeu des phénomènes économiques, dites-nous dans quelle atmosphère ils se meuvent, dites-nous la composition de l'air que doit respirer l'homme économique; et c'est seulement après que vous aurez eu pris soin de nous enseigner cela qu'il sera temps de nous exposer le processus de la production et les problèmes divers que soulève l'étude de cette *dernière* partie de la science économique.

1. L'étude de la production est la 3e partie du traité de Pierson, qui en comprend, il est vrai, une quatrième, celle des revenues de l'Etat; mais notre auteur ne la considère lui-même que « comme un appendice ». La meilleure preuve que l'on puisse donner que tel est bien son caractère, c'est qu'elle a pu faire l'objet d'une traduction française spéciale et être publiée avant l'apparition de la traduction des trois autres parties.

Voilà ce qu'a compris Pierson et ce que n'avait pas soupçonné J.-B. Say : le fait de l'échange gouverne et dirige le monde économique dans lequel nous vivons et tient les autres phénomènes de ce monde dans son étroite dépendance.

Il existe un autre phénomène d'où dépend encore plus universellement que de l'échange l'activité de la production et c'est la consommation, mais ce phénomène Pierson le traite comme Platon les belles lettres, il l'expulse du domaine de la science économique en le couvrant de fleurs c'est-à-dire en proclamant son importance capitale dans l'étude de la vie économique. « Perdre de vue la consommation dans une étude économique, ce serait, dit-il, négliger ce sans quoi il ne peut y avoir d'économie politique », mais « il faut bien lui chercher ailleurs une place[1] ». Où? où nous voudrons, et pourvu que ce ne soit pas dans le domaine de la science économique, il est indifférent à Pierson que ce soit dans celui de l'anthropologie, ou dans celui de l'hygiène, ou dans celui de la morale, ou dans celui de l'économie privée; il nous offre le choix entre ces diverses sciences, à notre gré.

Examinons d'un peu près la légitimité de cet ostracisme. Comment se peut-il qu'une science, que Pierson déclare science d'ordre pratique et non science pure, soit tenue de reléguer hors de son cadre l'étude d'un phénomène qui est le but ultime vers lequel tendent tous les phénomènes qui sont déclarés de son domaine? Pourquoi le phénomène de la consommation ne comporte-t-il pas une théorie fondée légitimement sur les principes mêmes de cette science? Pierson répond : parce que si la consommation donne naissance à des transactions commerciales elle n'est point une transaction commerciale; étant en dehors de l'échange elle est hors du domaine de la science économique. On ne prend jamais notre auteur en flagrant délit d'illogisme, il a défini la science économique, la science de l'échange et il tire rigoureusement de cette définition toutes les conséquences qu'elle comporte.

Mais quand il invoque, comme une preuve du fait que la consommation n'a point de place dans le cadre d'exposition de la science économique, l'embarras des économistes qui font de la consomma-

1. P. 51 de la trad. franç.

tion une partie spéciale de cette science à étoffer cette partie, nous répondons que leur embarras provient uniquement de ce qu'ils ont placé l'étude de la consommation après celles de la production et de la distribution des richesses. En bonne logique scientifique l'étude de la consommation a sa place naturelle en tête de tout traité de science économique; essentiellement elle en est la préface. Dites d'abord à l'étudiant novice des phénomènes de l'ordre économique que l'homme éprouve des besoins dont la satisfaction s'obtient par la consommation médiate ou immédiate d'objets matériels et de services personnels, que la production a pour but de créer les utilités consommables réclamées par les dits besoins et que la société a adopté d'une manière spontanée, quoique seulement progressive, la modalité de l'échange, comme norme de l'organisation économique humaine; et si, après cela, il ne conclut pas, de lui-même, que 1° tout problème économique se pose dans notre société sous la forme suivante : comment, étant donné le jeu présent des lois qui gouvernent la valeur d'échange, l'équilibre va-t-il s'établir entre la consommation et la production? — et 2° que la consommation étant un des deux éléments en présence dans le problème qui se pose, sa connaissance scientifique est indispensable pour que celle de la solution du problème le soit également, si ces deux conclusions ne s'imposent pas à son esprit avec une égale force, ne le laissez pas pénétrer dans l'étude des phénomènes économiques, car il se barbouillera le cerveau de données incertaines et vaticinera intrépidement les plus folles erreurs.

Mais contre Pierson nous tenons à maintenir que la science économique doit revendiquer pour son domaine l'étude de la consommation. L'anthropologie, l'hygiène, la morale, l'économie privée auxquelles Pierson renvoie, à notre choix, d'ailleurs, la consommation, peuvent, sans doute, prétendre à connaître chacune de cette question. Nous apprendrons de la première quelles sont les consommations des différents peuples; la seconde nous dira quelles denrées alimentaires nous devons absorber, et en quelles proportions chacune d'elles, suivant notre âge, notre habitat, notre profession et notre tempérament physique; nous pouvons, à la rigueur, demander à la troisième qu'elle nous enseigne nos droits et nos devoirs moraux quant à l'emploi de notre fortune, cependant que l'économie privée

est susceptible de nous fournir d'utiles conseils concernant la distribution de nos ressources entre les différents emplois auxquels nous pouvons affecter ces ressources; mais si, comme nous le croyons, le concept de valeur d'usage relève de la science économique générale, n'en devons-nous pas conclure que la consommation est bien un phénomène de l'ordre économique et qui trouve par conséquent, sa place naturelle dans notre science.

Il n'y a pas de loi naturelle de la consommation, comme il y a une loi naturelle de l'échange, dit Pierson pour justifier son ostracisme. Mais ce serait une réaction injustifiée contre l'abus que Jevons et l'école autrichienne ont fait de la formule de l'utilité finale comme explication générale et unique mesure de la valeur d'échange, que de dénier toute valeur scientifique au concept de valeur d'usage. Trop pleins de leur sujet les tenants du principe de l'utilité-limite ont versé dans une dialectique de fausses subtilités. Revenons au bon sens et si le chemin en est glissant et pénible à tenir ne laissons pas que de le suivre cependant, sans en dévier. Or le bon sens nous dit que la production et l'échange des services et des biens suppose le phénomène de la consommation, il nous dit aussi que biens et services ont une valeur d'usage; en faut-il davantage pour nous obliger à considérer l'étude de la consommation comme partie intégrante de la science économique?

Pesons les droits et les devoirs des individus et les droits et les devoirs de la société touchant le fait de la consommation; examinons les mobiles qui amènent les hommes à accroître leurs consommations. à les diminuer ou à en modifier la nature; à épargner ou à s'abstenir d'épargner; considérons les actions et les réactions des trois formes de la valeur en les envisageant du point de vue de la consommation; approfondissons l'étude de la valeur d'usage des biens et des services du point de vue de la société, et « sans, comme le prétend Pierson, appauvrir les autres parties de la science économique », nous pourrons étoffer plus abondamment que ne l'ont fait jusqu'ici les auteurs des traités d'économie politique, cette matière dont l'étude appartient légitimement à notre science.

*
* *

La science économique n'est pas de celles qu'il convient d'étudier en les envisageant principalement *sub specie aeternitatis*, encore que quelques besoins de l'homme et la nécessité de l'effort pour satisfaire n'importe quel besoin humain soient des faits primordiaux irréductibles. Si l'échange est la base économique de notre civilisation, il est logique et naturel que la science économique qui veut projeter quelques lumières sur les conditions du bien-être matériel de l'humanité présente se proclame la science de l'échange. C'est, à nos yeux, le principal mérite de Pierson d'en avoir donné cette définition; son second est d'avoir en conséquence rompu avec le plan d'exposition que J.-B. Say avait imposé à l'économie politique et qui n'était rien moins que scientifique. Sans doute celui du grand économiste hollandais est, nous venons d'en donner les raisons, très imparfait; mais outre que son traité contient un exposé fort clair des principaux problèmes de la science économique moderne, Pierson en faisant graviter ces problèmes autour d'un axe ou d'un point central, le jeu réciproque des valeurs, a donné ainsi à son ouvrage une unité qui manque à beaucoup trop d'autres traités généraux d'Économique.

G. Lecarpentier.

LES RAPPORTS SUÉDO-RUSSES

ET LA FINLANDE DANS LE PASSÉ ET DANS LE PRÉSENT

C'est une loi générale que la politique extérieure des États est déterminée par un ensemble de conditions, les unes immuables, les autres changeantes qui limitent l'amplitude des oscillations qui lui sont permises. Dans les relations extérieures des États il y a certaines « nécessités permanentes » à l'empire desquelles on ne peut échapper sans être arrêté par la force même des choses et la logique des situations. C'est ainsi qu'on peut aisément constater comment depuis des siècles les rapports de la Suède avec sa voisine de l'Est ont constitué le point délicat de sa politique, comment leur opposition en passant par des phases plus ou moins dramatiques, rentre justement dans la catégorie des « nécessités permanentes ». La tension a évidemment été plus ou moins violente suivant les époques et les circonstances; elle a pu être plus ou moins bien masquée par les sentiments du moment mais ils n'ont jamais pu la faire disparaître. Cette politique de conflit latent faisait apparaître l'opposition inéluctable des situations. Cette opposition cependant, est-elle vraiment une fatalité inéluctable, un écueil où viendrait faire naufrage toute tentative sincère de rapprochement des deux peuples? Pour y répondre il faudra revenir un peu sur le passé, juste autant qu'il convient pour comprendre le présent. Pour bien saisir l'attitude de la politique suédoise pendant la grande guerre une certaine connaissance, une appréciation aussi juste que possible du passé constituent la meilleure boussole et le guide le plus sûr. L'étude de l'histoire est une leçon utile de nature à prévenir le retour de certaines erreurs, de certains malentendus et à éclairer certaines incompréhensions funestes.

En essayant de retracer et de caractériser les grandes phases des

relations de la Suède avec la Russie nous n'avons pas l'ambition de révéler des détails nouveaux ou peu connus, ni de résoudre des controverses. Nous voudrions seulement montrer dans une brève esquisse l'enchaînement des faits, chercher le fil qui relie les événements et la méthode qui les conduit.

I

C'est en général une condition vitale pour un peuple d'avoir un accès libre à la mer ou tout au moins d'y pouvoir atteindre par des voies étrangères qui lui sont ouvertes. Si à ce point de vue nous jetons un coup d'œil sur la carte de la Russie, nous découvrons aisément comment le monde slave a été exclu des mers par d'autres peuples, qui en occupent les bords : Allemands, Lithuaniens, Lettons, Esthoniens, Finlandais sur la mer Baltique, Tatares et Roumains vers la mer Noire, Grecs près de la mer Egée, Italiens aux bords de l'Adriatique.

Les Slaves ont pu approcher à quelques kilomètres les mers qui les entourent, mais avant d'en atteindre les bords mêmes ils ont dû s'arrêter. C'est ainsi que l'immense et puissante Russie formait le dos de deux continents et que les manches de son imposant habit étaient en quelque sorte cousues. Une telle situation est intolérable et crée un désir irrésistible de rompre les chaînes pour arriver vers la liberté.

Cette poussée vers les Océans, ce glissement continu de l'immense glacier russe vers la mer libre forme le leit motiv de la politique russe.

Au cours des siècles elle a pu atteindre la mer Baltique, la mer Noire, la mer Jaune. Mais elles étaient toutes des mers intérieures. Plus loin se trouvait l'Océan aux attraits quasi-mystiques. Avec la régularité d'un pendule, la politique russe a oscillé entre des mers diverses où le Sund et le Bosphore formaient deux pôles d'attraction ntimement unis.

Le rêve slave de faire de Constantinople leur capitale n'a pas été le caprice fugitif du peuple, ni de ses souverains. Huit guerres depuis Pierre le Grand (1710) jusqu'à Alexandre III (1876) ont prouvé

l'énergie de l'action diplomatique dans la réalisation de ce plan national.

Le Gouvernement recherche au Bosphore l'issue vers une mer plus libre, où les céréales de la riche Ukraine, grenier de l'Empire, trouveraient un débouché approprié. Pour les nationalistes Slaves, la possession de Constantinople signifiait la réalisation de la grande Slavie, pour les masses populaires elle représentait l'Étoile d'Orient qui brillait sur le berceau de la religion grecque.

Quand le pendule s'éloignait de la Turquie, il était attiré par d'autres mers. L'histoire du passé a maintes fois prouvé à cet égard la répercussion indéniable que les événements qui se déroulent sur le Bosphore exercent sur ceux de la mer Baltique, appelée par les peuples du Nord, la mer Orientale.

En effet, la question d'Orient va du Sund au Bosphore qui, au point de vue politique, apparaissent comme deux vases communicants. La destinée de la Suède a des liens très intimes avec celle de l'Empire Ottoman, car les deux puissances tiennent chacune une clef importante des portes qui ferment aux Slaves l'accès à la mer. Exposées au même danger, venant d'un même adversaire leurs intérêts se lient de façon visible et réelle.

Déjà au VIIIe siècle, il y avait des rapports étroits entre la Suède et la Russie. Les navigateurs des côtes suédoises, appelés Rous, firent sentir le poids de leurs armes aux peuples de l'autre côté du golfe de Finlande. Ils fondèrent la Russie et lui donnèrent leur nom. Car n'oublions pas que la fondation de l'Empire des Tsars a été originairement une entreprise suédoise. Mais là, au lieu de s'arrêter à Novgorod les conquérants scandinaves poussèrent une pointe hardie vers Constantinople, non dans le but d'en conquérir les richesses, mais de lui arracher des conditions favorables pour le commerce et la navigation. Ce fut le premier pas de la Russie vers la mer libre, le premier anneau de la longue chaîne des événements qui constituent la fameuse question d'Orient.

Mais peu à peu les îlots de conquérants et de législateurs scandinaves en Russie furent noyés dans la vaste mer slave qui les entourait ; ils s'y fondirent en ne laissant que des traces légères. Les efforts très conscients des princes russes pour se dérober à la suprématie suédoise les amenèrent à rendre de plus en plus lâches les liens avec

l'Occident et de nouer des relations avec le Sud. Nous assistons ensuite à une période remplie d'actions suédoises et de réactions russes. La Suède conquit la Finlande, et partant de Wiborg, fit des efforts hardis pour s'emparer de l'embouchure de la Newa et des bords septentrionaux du lac Ladoga. Cette marche en avant mit la riche ville de Novgorod en face du danger de se voir exclue du golfe de Finlande et de la mer Baltique. En présence de cette situation elle réunit toutes ses forces pour écarter la menace d'un embouteillement économique. Elle y parvint par la paix de Noteborg (1323). Mais les luttes entre la Suède et Novgorod ne prirent pas fin par la suppression du danger de voir l'accès russe vers la mer Baltique coupé. Les Slaves opposèrent une vive résistance à la conquête suédoise de la Finlande où ils voyaient une menace pour leur propre sécurité. C'est alors que commença cette rivalité séculaire entre la Russie et la Suède pour la possession de la Finlande et la maîtrise de la mer Baltique dont un des traits curieux et persistant est l'amitié russo-danoise.

II

Déjà Ivan le Terrible fut un homme suffisamment clairvoyant pour comprendre toute l'utilité des relations amicales entre son pays et le royaume danois qui dominait l'issue de la Baltique et dont l'hostilité contre la Suède formerait toujours une diversion précieuse.

Sous le règne sage de Gustave-Adolphe la puissance suédoise fit un pas en avant. Gustave-Adolphe à dix-huit ans était déjà d'une clairvoyance remarquable. « Si les Russes, écrivait-il à sa mère, venaient à connaître leur puissance, c'est-à-dire leurs avantages au point de vue maritime, les profits de leurs ports, les côtes et fleuves qu'ils n'ont pas encore exploités, ils pourraient prendre toutes les positions en Finlande, remplir la Baltique de vaisseaux et mettre la Suède en danger constant. »

Il remarquait qu'il n'y avait pas de frontière naturelle entre la Suède et la Russie, que ses voisins orientaux, conscients de leurs forces et de leurs avantages naturels, seraient un ennemi perpétuel

et redoutable pour sa Patrie. Il voulut en occupant l'Ingrie, où se trouve aujourd'hui Saint-Pétersbourg, fermer aux Russes l'accès de la Baltique et constituer par des moyens politiques une frontière que la nature lui avait refusée.

Ce grand souverain avait pendant la lutte contre le Danemark senti tout le danger d'avoir une des issues vers la mer, en l'espèce Alfsborg (près de Gothenbourg), aux mains d'une puissance étrangère qui pourrait la fermer à son gré. S'il voulait empêcher la Russie d'avancer de façon menaçante vers la Baltique et les confins de son royaume ne serait-ce pas de bonne politique de l'exclure du golfe de Finlande, de l'embouchure de la Newa? Cette position russe n'était-elle pas de la même valeur que celle d'Alfsborg à l'embouchure du fleuve Göta sur le Cattegatt? La Suède obtiendrait ainsi une union territoriale entre la Finlande et l'Esthonie d'autant plus précieuse que les relations maritimes étaient interrompues en hiver à cause des glaces.

De la paix russo-suédoise de Stolbowa de 1617 il fit les remarques suivantes : « Ce n'était pas un des moindres bienfaits que Dieu avait témoigné à la Suède que le Russe, avec lequel depuis longtemps nous avons vécu dans un état d'incertitude et d'un voisinage dangereux était obligé d'abandonner pour toujours le bastion d'où il nous avait si souvent inquiété. Ils étaient des voisins dangereux dont les territoires s'étendaient de la mer Baltique aux mers Caspienne et du Nord et approchaient de la mer Noire. Ils avaient une noblesse puissante, des paysans très nombreux, des villes populeuses et pouvaient lever de grandes armées. A présent cet ennemi ne peut pas sans notre consentement transporter un navire sur la mer Baltique car les lacs de Ladoga et Peipus, le fleuve de Narva, des marécages et des puissantes forteresses nous séparent. » La Russie était exclue de la Baltique.

Par la perte de son territoire près du golfe de Finlande, la Russie se trouve coupée de son issue vers les mers Occidentales. De toutes ses forces elle devait tendre à s'ouvrir de nouveau un chemin, de la même façon que la Suède pour le maintien de son empire baltique devait s'y opposer de toute son énergie. C'était un de ces conflits où chacun des contendants pouvait invoquer des intérêts également légitimes et qui ne se résolvent que par la volonté du plus fort.

La phase la plus dramatique de cette longue opposition russo-suédoise fut le duel entre Pierre le Grand et Charles XII.

Le grand tsar russe, au lieu de travailler à une utilisation plus rationnelle des immenses ressources de son Empire, avait posé comme but de sa politique l'accès vers la mer libre. Il crut que la conquête immédiate d'un littoral était pour son pays une nécessité inéluctable et dans la poursuite de ce plan il mit toute la ténacité fanatique de son âme slave. En face de l'Europe, découpée en longues péninsules, creusée de golfes profonds, morcelée en apparence, réunie en réalité par des isthmes et des détroits, il y avait la Russie, massive, mais uniforme, corps sans membres, sans articulations, sans souplesse. Elle croyait avoir besoin d'une configuration analogue à celle d'Europe où les mers par leurs détroits, le continent par ses isthmes, feraient pénétrer un sang nouveau et circuler des idées modernes. Les détroits, c'était le Sund gardé par les Scandinaves, le Bosphore et les Dardanelles fermés par les Turcs. Adjoindre ces bras de terre et de mer au corps russe c'était lui donner la variété harmonieuse qui lui manquait sans rien lui enlever de sa forte unité.

Après des revers retentissants au début de la lutte il réussit finalement à infliger à la Suède des défaites importantes.

De 1702 à 1703 le tsar s'empara de la Livonie et de l'Esthonie, de tout le golfe de Riga. Du fond du golfe de Finlande, il fonda en 1703 Saint-Pétersbourg. C'était une trouée profonde à travers le royaume baltique suédois; c'était non seulement une fenêtre sur l'Occident mais une large porte sur la mer. La défaite décisive des Suédois à Poltava en 1709 produisit dans la situation orientale une révolution. La Suède épuisée ne pouvait plus barrer la route vers la mer Baltique, d'autant plus que ni la Turquie ni la Pologne ne comprirent comment la débâcle de la puissance de Charles XII signifiait leur propre ruine ainsi que celle de la civilisation européenne.

Comme l'a dit excellemment le très distingué historien français qu'est M. Emile Bourgeois : « La mission civilisatrice de la Russie en Orient ne put s'accomplir qu'aux dépens de la civilisation européenne ». Des nations qui avaient représenté l'Europe durent disparaître, au mépris de la justice et des services rendus, sans avoir eu le temps de trouver dans une organisation plus moderne le moyen

de vivre et d'être utiles encore. Le droit public de l'Europe était renversé et les traités qui la garantissaient autrefois n'étaient plus que des instruments de partage, sanctions inutiles des révolutions accomplies, préfaces nécessaires de violences nouvelles. »

Sur la Newa, Pierre le Grand avait posé les premières fondations de sa future capitale Saint-Pétersbourg. Avec son énergie habituelle il avait construit aussitôt une marine de guerre, capable de contre-balancer les forces maritimes de la Suède et menaçant par celà tout l'Empire Baltique de sa voisine, car la condition de sa domination des provinces baltiques fut sa suprématie maritime sur la Suède.

La grande erreur du grand tsar, funeste celle-là non seulement à la Russie mais aussi à l'Europe, fut le déplacement de la capitale du cœur de la Russie, de Moscou, à la périphérie, à Saint-Pétersbourg. Qu'il ait voulu sur les bords de la Newa s'ouvrir une fenêtre sur l'Europe et assurer un débouché utile au profit des marchandises du commerce russe n'était que naturel. En faisant de Saint-Pétersbourg la capitale de toutes les Russies il en avait dangereusement déplacé le centre et donné à son évolution future et à sa « mission historique » un cours peu heureux. Le cœur de la vieille puissance russe était formé par « la sainte mère de Moscou ». L'élévation de Saint-Pétersbourg au rang de capitale comportait au contraire des conséquences périlleuses, car une fois le centre déplacé vers la périphérie de ses immenses territoires, ce fut un besoin irrésistible de la politique russe de reculer de plus en plus loin les frontières de l'Empire pour pouvoir mieux assurer la sécurité de son cerveau bureaucratique. C'est toujours un grand inconvénient d'avoir sa capitale placée si près de la mer qu'elle peut être facilement menacée d'un bombardement par une marine étrangère. Cette nécessité de reculer les frontières pour la protection de la capitale a été une des raisons invoquées par Frédéric le Grand lors du partage de la Pologne. Ce fut cette même raison qui poussa l'Empire russe à ruiner la Suède pour pouvoir s'emparer de la Finlande. Ceci lui réussit en 1809.

Cependant l'incorporation de la Finlande à la Russie ne donna à cette dernière puissance aucun nouvel accès vers la mer. D'autre part le tracé des frontières était tel qu'il semblait indiquer des plans d'agrandissement vers les fjords septentrionaux de la Norvège.

III

De la même façon que la tendance de la Russie à échapper à sa configuration territoriale en suivant les grands fleuves dans leur marche vers les mers est naturelle et justifiée, de même il faudra aussi taxer de rationnelle son inclination de maintenir intact le transit maritime sur les mers intérieures dont elle a atteint les bords et d'assurer le libre passage des détroits qui les unissent aux mers libres. En ce sens se trouve justifiée la parole fameuse d'Alexandre Ier. « Le Sund et les Dardanelles sont les clefs de la maison de Russie. » Le passage libre par les détroits a pour elle une importance économique considérable, primordiale même, puisque la navigation sur ses propres mers est souvent entravée par les glaces. Mais il n'a pas suffi à la diplomatie russe de se créer de bonnes communications économiques dont la valeur aurait pu être considérablement accrue par des avantages commerciaux ; elle a tendu tous ses efforts pour dominer les communications au moyen de la conquête politique et militaire.

Par la Finlande et les provinces baltiques la Russie n'avait pas seulement une fenêtre mais tout un côté de la mer Baltique. Mais là comme pour la mer Noire les passages étaient aux mains de puissances étrangères. Les clefs de la maison semblaient appartenir à l'étranger. Une Russie qui au cours des siècles aurait manifesté de façon non équivoque son intention nettement arrêtée de pratiquer une politique de paix et de pure expansion économique ne se serait pas tant heurtée aux barrières politiques et aux objections raisonnables qu'elle a toujours trouvées sur son chemin. Dans la réalité des faits les puissances intéressées ont vu avec peu de sympathie ses flottes approcher du Sund et du Bosphore.

En ce qui concerne le Sund, le passage en est toujours resté ouvert à toutes les marines. C'est ainsi que pendant la guerre russo-japonaise la flotte russe de la Baltique pouvait sans entraves passer par les Belts dans sa marche singulière vers l'Extrême-Orient où l'attendait une destinée tragique. Parallèlement à l'accroissement de la puissance navale et politique des tsars sur les bords de la Baltique on voit aussi croître l'intimité des relations russo-danoises. C'était évidemment l'intérêt des Slaves qu'aucune puissance ne

dominât le Danemark qui détenait les clés de la Baltique. L'histoire enseigne comment la rivalité entre les deux puissances scandinaves a été un des pivots de la politique russe, comment cette dernière a pratiqué, avec un art consommé et une dextérité supérieure, la vieille maxime de « divide et impéra » pour conclure des alliances avec le Danemark dans le but de créer une diversion redoutable dans le dos de la Suède. Inconsciemment ou consciemment la dynastie danoise a ainsi contribué à empêcher l'éclosion d'une politique scandinave, ce dont les politiques de Saint-Pétersbourg ont largement bénéficié.

L'intérêt de la Russie d'avoir un passage libre à travers le Sund et les Belts s'accrut considérablement par la création et le développement de l'empire allemand qui, sous certaines conditions, pouvait être soupçonné de velléités d'agression contre le Danemark. Cette menace revêtait un caractère de gravité autrement important qu'une union scandinave toujours mal vue par les grandes puissances intéressées. L'arrivée de la puissance allemande, l'accroissement rapide de ses forces maritimes finirent bientôt par renverser l'ancienne situation politique et navale dans la Baltique. La construction d'une grande base navale à Kiel, la création d'une marine de guerre redoutable, le creusement d'un canal à travers l'isthme du Jutland mettant en communication la Baltique et la mer du Nord furent les éléments principaux du renversement de l'ancien état des choses. Pendant deux siècles à peu près, depuis la victoire navale à Hangö, 1714, c'était indubitablement la Russie qui avait détenu le premier rang maritime. L'accroissement rapide de la puissance maritime allemande plaça la Russie au second rang. Dorénavant c'était l'empire d'Allemagne, non celui de la Russie qui était maître de la navigation sur cette mer intérieure que les tsars s'étaient habitués à considérer comme la leur, à l'instar d'un lac fermé russe. La mésentente russo-allemande qu'on avait vue naître aux Dardanelles s'accrut encore du fait de l'opposition des intérêts dans le Sund. A l'issue des deux grandes voies qui de ses mers intérieures ouvrent un accès à la mer libre, la Russie se heurtait à la puissance germanique et elle fut obligée de supporter impatiemment les obstacles qui furent dressés sur son chemin. Le Sund devint ainsi un second point de contact et d'union des Russes et des Anglais, car le canal de Kiel mettait l'Allemagne en état de couper

les communications maritimes anglaises par la Baltique avec la Russie.

La guerre actuelle a prouvé jusqu'à l'évidence la maîtrise incontestable des flottes de Guillaume II sur la Baltique, et l'efficacité consécutive de la menace germanique.

IV

La conquête de la Finlande avait bien mis entre les mains de la Russie des ports Baltiques. Mais ceux-ci avaient l'inconvénient de ne permettre aucune navigation considérable, surtout en hiver quand la glace y apportait un obstacle naturel. C'est pourquoi la politique russe n'a pas pu s'empêcher de jeter des regards d'envie vers les ports septentrionaux de la Norvège, où le passage du Gulf-Stream empêche leur fermeture par les glaces. Là où les frontières de la Russie, de la Finlande, de la Suède et la Norvège se rencontrent, se trouvent des territoires qui depuis la fin du XVIe siècle ont été l'objet de controverses. La Suède et le Danemark-Norvège pour mettre fin à ces contestations avaient conclu un arrangement en 1751, mais il restait toujours une région au sud du fjord de Varanger au sujet de laquelle la Norvège et la Russie ne pouvaient pas s'entendre. Cette controverse acquit une importance bien plus grande et prit une tournure bien plus délicate depuis la cession de la Finlande au Tsar de toutes les Russies, cession qui mit l'Empire en possession du domaine qui s'étend des sources du fleuve Muonio jusqu'à une distance de quelques dizaines de kilomètres des ports libres de la Norvège septentrionale. La tentation de dépasser cette étroite bande de terre pour atteindre les ports norvégiens avec leur pêche lucrative et leurs marins excellents fut plus d'une fois difficile à surmonter. Le Finmarken norvégien coupé en deux est là comme une coiffure légère sur laquelle s'étend le bras russe. Des prétextes faciles de conflits existent dans les stipulations nombreuses et compliquées sur les droits de pêche et de navigation des populations frontières, sur la faculté de pacage et de transhumance qui est accordée des deux côtés de la frontière aux nomades lapons. Ces motifs ont été invoqués plus d'une fois déjà. En 1826 on aboutit à un règlement provisoire mais très désavantageux pour la Norvège.

Ceci n'empêcha pas la Russie vers 1850 de faire surgir de nouvelles difficultés au sujet de la pêche et des droits de pacage. Pour mettre une fin à ces intrigues, qui inquiétaient les grandes puissances d'Angleterre et de France, on conclut le traité de novembre 1855 dans lequel la Suède-Norvège promit aux puissances occidentales de ne céder aucun territoire à la Russie sans leur consentement en échange de l'aide diplomatique et militaire que ces dernières firent entrevoir.

Le conflit entre la Russie et ses voisines, que nous constatons toujours, n'est pas nécessairement un conflit du mal et du bien, mais une lutte d'intérêts légitimes dans la défense desquels la diplomatie russe s'est cependant trompée quant aux moyens employés. Au lieu de tendre tous ses efforts vers l'exploitation rationnelle des immenses richesses naturelles du pays qui en ferait l'état le plus puissant et le plus riche du monde, la politique slave a cédé à la tentation vulgaire d'étendre sa puissance par des conquêtes territoriales au détriment des voisins plus faibles. Et cette politique de conquête a marché dans le sens indiqué avec une ténacité inlassable, une souplesse étonnante et un merveilleux esprit de suite.

Avec une régularité impressionnante qui avait quelque chose de la fatalité d'une force de nature, le géant moscovite a avancé pas à pas sur le chemin de ses conquêtes et le but atteint n'était qu'un nouveau point de départ, qu'une halte provisoire dans la marche continue vers des mers plus libres et vers la puissance mondiale. Aussi longtemps que la puissance russe a son centre de gouvernement placé à Pétrograd au lieu de l'avoir à Moscou, cœur de la Russie, elle se sentira fatalement poussée à étendre sans cesse sa domination vers les bords de la mer Baltique en passant sur le corps de ses voisines plus faibles, de la même façon que la possession de Constantinople et sa transformation en capitale de la Slavie après la suppression de sa gardienne traditionnelle, lui ouvre d'immenses horizons.

Partout et toujours c'est le même mobile à la fois légitime et exagéré qui forme le moteur principal de son expansion incessante : la poussée vers les mers libres.

Quand par exemple le congrès de Berlin, en 1878, lui eut interdit la porte de Constantinople, la politique russe dirigea ses efforts sur

l'Océan Pacifique à travers la Chine et vers le golfe Persique et l'Océan Indien en passant par l'ancien royaume d'Ispahan. Le pendule oscillait un instant vers l'Asie, toujours sous la pression de la même force intrinsèque. Les victoires japonaises en 1905 barrèrent la route du Pacifique, l'entente anglo-russe de 1907 aboutit à exclure la Russie du golfe Persique. Il ne lui restait donc que deux voies possibles d'expansion d'où son rouleau compresseur pouvait avancer, à savoir : la route des Dardanelles et celle qui passait à travers la Scandinavie septentrionale. Pour s'ouvrir la première il fallait abattre l'Autriche. Mais le chemin de Vienne passait par Berlin, d'où opposition germano-russe résultant du choc violent de deux tendances d'expansion également fortes et rudes.

Pour prendre contact avec la seconde mer une atteinte à l'intégrité territoriale des deux royaumes de la péninsule scandinave était inévitable.

V

Un coup d'œil sur la carte montre vite la situation de la Suède, placée entre les deux groupes de belligérants de 1914; la plus grande partie du royaume s'appuie maritimement sur la mer Baltique. Les côtes de l'Est où se trouve la capitale sont bien plus étendues que celles de l'Ouest. Si les provinces occidentales donnent au pays une large vue sur la mer du Nord, celles de l'Est beaucoup plus étendues font de la Suède une puissance essentiellement baltique. C'est vers l'Est surtout qu'elle tourne ses yeux; d'ailleurs ce n'est que de ce côté que la péninsule scandinave est territorialement unie au reste de l'Europe.

Cette situation géographique a en grande partie déterminé son évolution historique et créé l'opposition traditionnelle entre la Suède et la Russie. Avec les autres grandes puissances il y a une frontière maritime, un fossé d'eau qu'on s'imagine volontiers protecteur.

De la même façon que le Danemark est indissolublement lié au territoire allemand, la Suède l'est avec la Russie.

Cette communauté de frontière terrestre, la grandeur et la puissance de la voisine font que les relations politiques avec la Russie ont toujours constitué le problème fondamental de la diplomatie suédoise.

Le trait le plus menaçant de la situation géographique suédoise est donc sa position de barrière qui s'oppose à la volonté systématique et résolue d'une grande puissance. Aussi, l'expérience de l'histoire semble enseigner qu'aux temps d'expansion nationale la Suède a déversé le trop plein de ses forces vers l'Est, tandis qu'aux époques de régression et de décadence c'est de l'Est qu'est venu le plus gros danger.

Par deux fois dans l'histoire on a vu les Suédois prétendre au rang de grande puissance, la première au moyen âge quand ils colonisèrent la Russie et y fondèrent un Empire puissant : mais cette vaste conquête s'effrita vite par le défaut d'organisation. La seconde fois était lors de la fondation de l'Empire Baltique qui s'étendait sur presque tous les bords de la Baltique et auquel les Wasas et les Charles avaient voué leurs meilleurs efforts; la Suède et ses rois se considéraient toujours comme l'avant-garde de la civilisation européenne en face de l'Orient russe mi-asiatique et mi-barbare. D'autre part ce fut la Russie qui, il y a deux cents ans, commença le dépècement de la monarchie suédoise dont la chute fut couronnée par l'incorporation des provinces Baltiques et surtout de la Finlande. Ce fut en 1809 sur les ruines de la grandeur Suédoise comme sur celles de la Pologne et de la Turquie que l'immense Empire russe se constitua. Dans l'espace de cent ans il y eut entre Russes et Suédois quatre guerres acharnées terminées par les trêves de 1721, 1743, 1790 et la débâcle de 1809.

Entre l'Empire turc et la Monarchie suédoise le pendule russe oscillait avec une violence différente mais toujours avec la même pression automatique menaçante.

L'énergie conquérante des Slaves ne se contentait pas de se déverser dans une seule direction.

Le résultat historique de cette lutte russo-suédoise a été la perte de la Finlande et d'une partie de la Suède septentrionale, la mainmise russe sur les îles d'Aland, ce Gibraltar de la Baltique, qui forme le bouchon de la bouteille maritime constitué par le golfe de Botnie. Ces îles constituent une base militaire et navale de tout premier ordre pour des opérations militaires contre la capitale de la Suède. Les îles d'Aland aux mains d'une grande puissance sont, pour employer une image fameuse, qui dans ce cas précis n'est pas

seulement une image, un pistolet braqué sur le cœur de la Suède. Et c'est ainsi que le grand problème de la politique extérieure suédoise, durant le dernier siècle, a été celui « du danger de l'Est » se concrétisant dans les deux questions de l'autonomie de la Finlande et de la non fortification des îles d'Aland. Nous ne parlerons ici que du premier de ces litiges.

Jusqu'en 1889, la Finlande était en réalité un État autonome, ce qui, pour la Suède, signifiait sinon une absence, du moins une diminution considérable de la pression russe. Le rôle du grand-duché était celui d'un État tampon s'interposant entre la Suède et la Russie et évitant ainsi des frictions dangereuses et des contacts délicats. Aux yeux de la Suède la frontière restait toujours celle de Systerbäck de l'autre côté de la Finlande.

Mais vers la fin du XIXe siècle, la politique russe changea brusquement de méthode. Pendant à peu près cent ans qu'avait duré l'union avec l'Empire, le grand-duché avait gardé ses institutions particulières, ses lois, ses mœurs, sa situation à part.

Par le manifeste du mois de février 1889, lancé par le gouvernement russe, il fut décidé que dorénavant la confection des lois finlandaises serait en principe confiée aux autorités russes. En vain des députations de patriotes finlandais portèrent au Tsar, leur grand-duc, leurs condoléances mesurées et justes pour lui demander le rétablissement des libertés constitutionnelles et du régime légal. Une amélioration s'en suivit après les victoires japonaises, mais elle fut de courte durée et la politique d'assimilation russe reprit de plus belle. Elle tendait non seulement à la suppression des garanties constitutionnelles du peuple finlandais mais aussi à la destruction de la civilisation scandinave particulière du pays. Cette circonstance ne pouvait pas manquer d'inquiéter sérieusement les Suédois qui dans la russification finlandaise crurent voir la première étape de la marche russe vers l'Atlantique, où la Suède-Norvège barrait la route. Cette expansion n'était-elle pas d'autant plus à craindre que le Pacifique et l'Océan Indien étaient momentanément fermés ou plus ou moins bénévolement abandonnés ?

Dans cette situation on pouvait soupçonner le régime tsariste de vouloir faire de la Finlande la base stratégique d'une avance ultérieure à travers la Scandinavie septentrionale pour atteindre l'Atlan-

tique et ses ports libres. La pointe de terre placée au nord entre la Suède, la Norvège et la Finlande par le traité de 1809 semblait être l'indication des tendances russes, de ce que sa main puissante entendait saisir à la première occasion favorable.

Le gouvernement de Pétrograd tâchait bien de calmer les inquiétudes des patriotes suédois en invoquant la nature défensive de ses mesures, destinées à répondre à une invasion éventuelle des troupes suédoises en Finlande. On entendait simplement être en mesure de jeter rapidement des armées russes tout le long de la Bothnie pour la protection du grand-duché qui forme le bastion avancé de la capitale russe.

A cela on peut répondre que le gouvernement suédois avait à maintes reprises et très nettement affirmé sa volonté de rester neutre au cas d'une grande guerre.

Les sentiments très pacifiques de la nation, les déclarations sincères des ministères successifs qu'ils aient été de la droite ou de la gauche, l'état des armements du royaume étaient des gages appréciables de ce que l'on ne nourrissait pas des plans d'agression ou d'expansion.

Mais les Suédois de leur côté que pouvaient-ils bien invoquer à l'appui de leur opinion que leur puissante voisine transformait la Finlande pour en faire une base d'opérations militaires dont le but final serait le passage, par la force des armes, à travers le nord de la péninsule scandinave vers l'Atlantique?

Il y a d'abord le témoignage de l'histoire qui révèle dans la politique russe un désir constant d'expansion vers les mers libres, désir d'autant plus dangereux après les échecs qu'il avait essuyés en Extrême-Orient et en Perse et qui ne laissait que les Dardanelles et l'Atlantique comme voies possibles.

Et l'histoire enseigne aussi que la poussée vers le Sud n'empêche pas celle vers le Nord puisqu'elles répondent à des besoins différents. Il n'y a pas là une alternative forcée, mais une simultanéité possible. La politique d'un État en santé morale oscille de façon plus ou moins rythmique entre concentration intérieure et expansion extérieure de la même façon naturelle que le flux et le reflux du sang, l'aspiration et la respiration dans l'organisme humain. Quant à l'expansion l'analyse révèle aisément l'existence de deux phases, la

première consistant à rendre la situation politique générale aussi favorable que possible, la seconde comportant la réalisation du but géographique à atteindre. Dans la politique de tous les jours la prééminence appartient évidemment à la première préoccupation car elle n'est pas seulement une condition indispensable à la réalisation de la seconde mais elle répond aussi à un besoin constant, immédiat de défense et de conservation. Cependant elle revêt un caractère mobile et changeant tandis que les éléments géographiques de la politique forment, dans la majorité des cas, une partie plus stable et relativement immobile.

La politique expansive semble se mouvoir sur deux chemins différents et unis à la fois. Le premier est celui de l'équilibre international dont l'existence est un problème essentiellement politique et par cela même fort mouvant et difficilement saisissable. Le second est celui des buts géographiques qui répondent à des besoins déterminés de nature avant tout locale. L'habileté diplomatique consiste justement dans des combinaisons opportunes de ces deux procédés. Elle tend à rendre l'équilibre des groupements d'États aussi favorable que possible à l'amélioration des conditions d'existence et à la réalisation éventuelle du programme des extensions géographiques. C'est sous l'action réciproque de ces deux facteurs qu'évolue en partie la politique.

Les tendances diverses d'expansion géographique répondent à des besoins précis d'intérêt local; par conséquent elles ne sont pas aisément interchangeables, elles ne se remplacent pas facilement l'une l'autre au gré des caprices fugitifs des gouvernements divers et des constellations diplomatiques variables.

Aussi longtemps qu'un besoin local n'a pas reçu satisfaction le désir d'expansion dans cette direction subsiste avec plus ou moins d'acuité.

Si nous appliquons ces idées générales au cas particulier de la Russie et à son désir de vaincre sa propre géographie pour atteindre des mers chaudes et libres, nous serons bien forcés d'admettre que l'expansion vers les Dardanelles répond avant tout au besoin économique de sa partie méridionale, à la volonté d'assurer un débouché convenable à l'exportation des céréales ukrainiennes. Quant à la partie septentrionale de l'Empire elle est par beaucoup considérée

comme une région industrielle d'un grand avenir qui pour sa mise en valeur n'aura besoin que de meilleures communications. Dans ces conditions la conquête de Constantinople ne satisferait pas l'expansion slave vers le Nord, étant donné que la base de l'expansion russe se trouve dans des besoins locaux et périphériques qui demandent chacun une solution individuelle.

L'homme d'État voit dans ces besoins divers autant de possibilités d'actions qu'il série suivant les opportunités du moment et conformément à la loi de la moindre résistance, écartant momentanément celles qui se heurtent à des oppositions trop résolues. D'un autre côté puisque les différentes expansions ne sont pas économiquement interchangeables, que leur satisfaction intégrale n'est qu'une question d'opportunité, de conjonctures politiques favorables, il s'ensuit qu'aucun des voisins menacés ne peut profiter que temporairement de la perte de ses partenaires. Par sa nature intrinsèque, la conquête n'est jamais un terme mais simplement une étape, une courte halte. Elle porte en elle-même des germes inépuisables de nouvelles expansions. Les territoires conquis exigent pour leur conservation et protection de nouveaux boulevards de défense qui à leur tour ont besoin d'être protégés par un nouveau recul de frontières. Sacrifier pour une sécurité momentanée et trompeuse ceux qui ont le même adversaire que vous, est une politique à courte vue, un expédient périlleux, non la politique d'un homme d'état prévoyant. La sagesse diplomatique d'un Fleury ou d'un Vergennes l'a proclamé.

« La menace de l'Est » n'était pas seulement le fruit de quelques imaginations chauvinistes exaltées, elle reposait sur des bases plus solides. Vers la fin du siècle dernier, le ministre de la Guerre, Kuropatkin soumit humblement au Tsar une étude sommaire de la politique russe dans le passé et un programme succint d'action future. Il fit d'abord ressortir comment la grandeur géographique de la Russie tenait à ses nombreuses guerres de conquêtes. En ce qui concerne la configuration actuelle de l'Empire, l'homme d'État russe y trouvait des défauts évidents. Les frontières du côté de l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie étaient désavantageuses. Seulement une rectification de frontière obtenue par une guerre victorieuse n'était pas pour le moment désirable parce que « la génération actuelle pouvait se montrer trop faible pour atteindre les buts que les générations

futures tâcheront nécessairement de réaliser ». Il conseille donc l'attente sauf pour une seule frontière, celle de la Russie qui passe par la Norvège septentrionale qui lui paraît assez bizarre, car elle n'apporte aucun grand avantage pour la Russie et exclue la Finlande de l'Atlantique.

« C'est pourquoi le désir naturel de la Russie est d'améliorer cette frontière; notre situation dans cette partie de nos limites géographiques ne peut pas encore être considérée comme normale. » En touchant à ce problème de frontière le ministre russe dit également quelques mots de la question finlandaise où il fait preuve d'une grande impatience contre la lutte pour le régime légal. « La russification de la Finlande est de la plus grande importance pour la Russie, elle donnera à l'Empire la situation sur les golfes de Finlande et de Botnie qui lui revient. *En faisant de la Finlande une base militaire, on obtiendrait la rectification de cette frontière norvégienne qui n'est pas normale.* »

Au mois d'avril 1914, M. Mitranoff, professeur d'histoire à l'Université de Pétrograd, publia dans les *Preussische Jahrbücher* un article sensationnel sur les rapports germano-russes, où entre autre il disait : « De tous les côtés, sur nos flancs, en Turquie, *en Suède*, en Autriche nous nous sentons arrêtés par la puissance allemande; nous ne trouvons aucune reconnaissance de notre situation actuelle, avec notre force présente. Et nous sommes décidés à obtenir la place qui nous revient. — Je garantis que mon opinion est partagée par des centaines de mille de mes compatriotes. » Ainsi le savant professeur parle de la Suède comme d'une barrière utilisée par l'Allemagne pour arrêter l'expansion naturelle de la Russie.

Dans le *Novoie Vremia*, M. Mentchinoff, un des plus distingués publicistes russes, se pose la question suivante : « Est-il utile aux petits États eux-mêmes de rester indépendants? Est-ce désirable pour leurs voisins? » et l'auteur conclut que ce n'est pas seulement nuisible aux petits États mais également peu désirable pour les grands. Mais les seules puissances secondaires voisines de la Russie, sont la Suède, la Norvège et la Roumanie. Ce sont donc elles qui étaient visées.

VI

Voilà quelques-unes des considérations nombreuses tirées à la fois des expériences douloureuses d'un long passé et des événements inquiétants plus proches, qui ne pouvaient pas manquer d'exercer sur les patriotes suédois une grande influence et leur inspirer de justes craintes. La russification du grand-duché, l'abolition de son indépendance et sa disparition consécutive comme état tampon interposé entre la Suède et la Russie étaient des indications alarmantes. Il y avait en effet des possibilités d'en conclure qu'une Finlande libre n'était pas aux yeux de la Russie une base militaire commode et que c'était là qu'il fallait chercher la solution de l'énigme. Ces possibilités se sont presque transformées en certitudes par les mesures d'ordre militaire que le gouvernement de Pétrograd fit exécuter dans le grand-duché.

Il y a d'abord le désarmement de l'armée finlandaise et son remplacement par des troupes russes, ce qui mit la Finlande sous la dépendance absolue des autorités militaires russes.

Le grand état-major russe obtint aussi, contrairement à la volonté formelle des principaux intéressés finlandais, la construction de voies ferrées de valeur avant tout stratégique, comme par exemple celle de Hiitola-Raasuli, sur le golfe de Botnie, permettant de passer de Pétersbourg à Wasa en vingt-trois heures.

On fit également construire de nombreuses casernes aux nœuds de chemins de fer importants comme à Fredikshamn, Konvola, etc., en même temps que le nombre de soldats russes ne cessait pas de croître. Dans le Sud on construisit une forteresse maritime qui pouvait éventuellement servir de point de départ pour une expédition militaire contre la Suède. D'autre part, la Russie n'a pas ménagé ses efforts pour pouvoir transformer les îles d'Aland en un Gibraltar de la Baltique, une forteresse puissante d'où l'on pourrait au besoin diriger un coup mortel et rapide sur la capitale suédoise.

Ces redoutables éventualités avec lesquelles une politique prévoyante et sage était obligée de compter, prirent un caractère de gravité exceptionnelle par l'arrestation de nombreux espions russes en Suède, surtout dans la partie septentrionale.

L'attaché militaire russe à Stockholm, le colonel Assanowitch, se vit impliqué dans une de ces affaires et dut précipitamment quitter son poste quelques semaines avant la grande guerre.

Dans l'affaire de trahison « Trönborg » on apprit également l'existence d'un plan d'attaque russe en vertu duquel quatre armées russes seraient jetées dans le nord de la Suède.

Toutes ces appréhensions se virent accrues par les déclarations d'un député finlandais qui, lui et ses collègues étaient persuadés que la politique de russification en Finlande tendait à une poussée russe à travers la Scandinavie.

C'est ainsi que les affaires finlandaises sont en quelque sorte devenues celles de la Suède, qu'il y a entre les deux pays communauté d'intérêts, que les événements qui se passent dans l'Est se répercutent fatalement à l'Ouest. C'est l'instinct de conservation qui incite la Suède à travailler pour l'existence d'une Finlande libre, car en défendant cette liberté elle ne fait que protéger le bastion avancé de la sienne propre. La chute de la liberté finlandaise serait le prélude nécessaire et le signe annonciateur de la ruine de la Suède. Il ne lui peut pas être indifférent de savoir quelle voisine elle possède à l'Est.

Si la Suède avait réellement eu des plans d'agression contre la puissante voisine de l'Est, elle les aurait certainement mis à exécution pendant la guerre.

Sa neutralité scrupuleuse a prouvé qu'on peut se fier à sa parole. Quand la diplomatie suédoise à plusieurs reprises a affirmé qu'elle n'a contracté aucune alliance politique secrète et que ses mesures militaires n'ont d'autre but que la défense de l'indépendance d'une nation qui ne demande qu'à vivre en paix avec ses voisines, il faut y ajouter créance. Leurs déclarations ne sont pas de belles affirmations diplomatiques dans le but d'induire en erreur l'opinion publique à l'étranger. La nation suédoise a parfois fait preuve de grandes vertus militaires et d'un esprit guerrier. Ses diplomates n'ont jamais brillé par leur subtilité casuistique, mais par une franchise et une loyauté qui ne sont jamais démenties mais qui parfois ont manqué d'habileté et de souplesse.

L'attitude de la Russie pendant la guerre n'est pas venue dissiper les appréhensions suédoises. Au moment où éclata le grand conflit,

les sympathies finlandaises allèrent presque uniquement vers les puissances de l'Entente où la France et l'Angleterre libérales étaient des champions éloquents des libertés politiques, les vengeurs de l'humanité asservie. Elles avaient inscrit sur leur programme la défense des petites nations et leurs drapeaux étaient le signe libérateur de toutes les oppressions, et de toutes les puissances malfaisantes du passé.

La Russie elle-même semblait se faire le chevalier du droit, le défenseur héroïque et chevaleresque de la Belgique violée et de l'Alsace-Lorraine opprimée. C'était une opinion courante que la politique de russification avait sa source d'inspiration dans les conseils malveillants et rétrogrades de Guillaume II qui en Slesvig-Holstein poursuivait une œuvre analogue. Une fois la Russie débarrassée de son génie du mal et entrée dans l'union des nations libérales, une nouvelle aurore allait se lever sur la Finlande malheureuse et loyale. Fiévreusement on attendait un mot de l'Angleterre demandant au Tsar le rétablissement du régime légal, demande qui ne pourrait pas être repoussée dans la circonstance.

Mais ce mot ne vint pas. A sa place arrivaient des cosaques de plus en plus nombreux, des contributions de guerre de plus en plus lourdes, une russification plus violente, plus implacable que jamais. A la confiance généreuse et enthousiaste de la première année, succéda bientôt le découragement et le désespoir. Peu à peu la la conviction grandit qu'il n'y avait qu'une solution, qu'un choix : ou se laisser étrangler bénévolement par l'Empire russe ou sauver la vie de la nation en dehors de lui.

Mais comment la sauver? En levant l'étendard de la révolte? Impossible. Aujourd'hui il faut pour combattre une armée organisée, des canons, des munitions. La Finlande n'en avait pas. Par elle-même, elle ne pouvait pas se libérer. L'orgueilleux « fara da se » était une impossibilité pratique encore plus grande pour le petit peuple finlandais qu'il ne l'avait été jadis pour la nation italienne.

Alors les regards se tournèrent naturellement vers le pays auquel tant de liens du passé l'unissaient, vers la Suède, d'où les premiers colons étaient venus apporter le christianisme et la civilisation européenne, vers ce peuple frère, à côté duquel on avait tant de fois

combattu, pour lequel on avait maintes fois versé son sang aux heures difficiles et glorieuses d'un long passé commun.

L'on aurait bien accueilli une intervention suédoise à condition de comporter une armée suffisamment forte pour chasser rapidement les troupes russes, en ne leur laissant pas le temps de dévaster le pays et de faire de la Finlande devenue libre un désert. Mais on se demandait aussi avec anxiété combien de temps pourrait durer cette victoire suédoise?

A la première occasion favorable, la Russie, momentanément vaincue, reviendrait à la charge et avec des forces supérieures contre lesquelles l'union suédo-finlandaise se briserait peut-être. Il ne s'agissait pas uniquement de conquérir l'indépendance du pays, il fallait aussi pouvoir la garder dans l'avenir.

D'un autre côté une intervention de la Suède en Finlande était un problème très délicat. Ne serait-ce pas aventureux de se jeter dans l'inconnu d'une opération militaire de grande envergure qui signifierait pour ce premier pays la fin de la politique de neutralité fidèlement observée jusqu'alors.

Cette intervention changerait considérablement la situation politique et militaire de la Baltique et là il y avait toujours la maîtrise indéniable de la marine allemande. Fallait-il donc s'entendre préalablement avec l'Allemagne? Avant la débâcle russe et l'effritement de l'immense Empire slave opéré par les extravagants de la grande Révolution, la bienveillance allemande pourrait sembler indispensable d'autant plus que la politique suédoise repoussait énergiquement toute politique d'action extérieure qui comportait de graves risques. L'absence d'une entente préalable avec l'Empire allemand pourrait devenir désastreuse au cas d'une paix séparée germano-russe dont des rumeurs persistantes faisaient entrevoir la possibilité.

Dans cette hypothèse les Russes pourraient libérer d'importantes forces militaires pour les jeter ensuite sur la Finlande et la Suède septentrionale, à l'indépendance desquelles une Allemagne amie de la Russie n'avait aucun intérêt sérieux.

Ainsi l'intervention des armées suédoises en Finlande semblait supposer une entente diplomatique et militaire préalable avec l'Allemagne, ce qui aurait pour effet d'entraîner la Suède dans l'orbite

allemand et lui faire abandonner sa politique de neutralité et de farouche indépendance nationale. A ce stade de la guerre l'opération était très risquée et ses avantages très douteux. Elle avait les allures équivoques d'une aventure. Il valait mieux attendre les résultats de la grande lutte germano-russe dont l'influence désorganisatrice commençait déjà à se faire profondément sentir dans l'Empire des Tsars, d'observer en somme une attitude d'expectative très vigilante, prêt au cas d'effondrement de la Russie et dans l'hypothèse d'un appel ou d'un consentement tacite de la Finlande à intervenir rapidement et énergiquement en se passant de l'appui allemand. Depuis l'occupation des îles de Dago et d'Osell et la menace d'une marche allemande sur Pétrograd, la Russie était paralysée du côté finlandais.

Pour empêcher que la Finlande libre ne devînt un pays de transit, un vestibule de pénétration économique anglaise, habile à tirer parti de l'affaiblissement de l'ancien Empire des Tsars, l'Allemagne aurait certainement toléré une intervention militaire suédoise, l'aurait sans doute vue sans aucun déplaisir, pourvu qu'elle se fît de façon impartiale. L'Angleterre de son côté avait un intérêt non moins évident à ne pas se laisser exclure des richesses du nord de la Russie et par conséquent à empêcher la main-mise allemande sur le pays des mille lacs. L'opposition irréductible des deux pays, qui voyaient les tentacules du commerce ennemi s'étendre sur la Russie et ses immenses richesses naturelles, était une garantie appréciable pour la réussite d'une action suédoise.

En ce qui concerne la France, la nouvelle république finlandaise ne pouvait pas manquer d'y trouver un accueil sympathique, où l'intérêt de maintenir le contact avec la Russie par l'intermédiaire des états secondaires libres du Nord s'ajouterait à la communauté d'idéal politique. Quant à la Russie, elle devait voir avec moins de déplaisir une intervention suédoise qu'une main-mise militaire allemande de nature à menacer de la façon la plus sensible la sécurité de la capitale et l'existence de la flotte baltique. Dans cette situation internationale favorable, la Suède avait encore un atout dans son jeu diplomatique, à savoir l'article 6 du traité de paix russo-suédoise de Fredrikshamn de 1809.

Cette clause donnait au gouvernement de Stockholm le droit

d'intervenir au cas ou les privilèges constitutionnels de la Finlande seraient mis de côté. Il pouvait soutenir à juste titre que son rôle de gardien de l'autonomie finlandaise avait reçu la sanction d'une stipulation de droit international. Avec de la fermeté et de la modération une intervention suédoise en Finlande n'aurait pas été si mal vue par les grandes puissances les plus intéressées et aurait apporté au pays d'appréciables avantages : l'amitié de la Finlande et la possession des îles d'Aland. Mais dans l'absence d'une aide suédoise la Finlande se verrait obligée de se tourner d'un autre côté, vers l'Allemagne la seule puissance qui était en état de lui garantir sa nouvelle liberté contre le retour éventuel d'une offensive russe.

Au mois de janvier 1918, quand la Finlande malheureuse fut déchirée par les horreurs de la guerre civile, dont la torche incendiaire avait été allumée par les imitateurs des anarchistes extravagants de la Russie, alors, arrivèrent à Stockholm des représentants du gouvernement finlandais, reconnu par la Suède. Ils demandèrent une aide réelle par l'exportation et le transit d'armes et de munitions pour la défense de l'ordre social contre les attentats de la soldatesque russe et des anarchistes finlandais. Le gouvernement de Suède qui venait de reconnaître le même gouvernement finlandais sous prétexte de ne pas prendre part dans une lutte intestine, s'abstint de toute mesure d'aide efficace et refusa tout transit ou exportation d'engins de guerre.

Quand, quelques jours plus tard, une intervention militaire suédoise fut sollicitée par le gouvernement finlandais de Wasa, la réponse fut négative.

Par la prudence excessive du gouvernement et de la nation, la Suède semblait ainsi avoir gaspillé toutes les riches possibilités d'avenir qu'une Finlande résolument reconnue et promptement soutenue, dès le mois de décembre 1917, aurait offerte.

Au lieu de tirer de cette évolution favorable un parti légitime et raisonnable on a préféré pratiquer la politique flegmatique des bras croisés.

En effet la guerre avait travaillé à la réalisation des espoirs chers à la Suède. On avait assisté à l'effondrement de l'Empire russe, à l'accomplissement de la prédiction faite en 1915 par un de ses plus éminents historiens. « A l'intérieur de l'Empire tsariste avec sa

prétendue homogénéité l'Europe peut s'attendre à des événements pareils à ceux qui se sont produits au déclin de la puissance des sultans. Au fur et à mesure que le voile turc s'était déchiré on avait vu apparaître une quantité de peuples mal connus, à moitié légendaires, qui après plusieurs générations et de nombreuses difficultés arrivèrent à former le système balkanique pas encore bien arrondi.... De la même façon nous pouvons sans verser dans des fantaisies extravagantes injustifiables attendre une Finlande libre, une résurrection des provinces baltiques des chevaliers teutoniques; la Pologne de Jean Sobieski, et l'Ukraine d'Ivan Mazepa.... Les transformations de l'Europe orientale jusqu'à présent russe vont sans doute exiger des efforts aussi longs et pénibles et présenter des phases aussi variées que celles de la péninsule balkanique.... »

L'abstention suédoise n'aura pas pour effet magique d'arrêter le cours des événements. Ils s'accompliront inexorablement en dehors du peuple suédois mais dans un sens d'autant plus favorable aux intérêts étrangers. Ne pas oser prendre la responsabilité de sa destinée équivaut à en confier le soin à autrui....

Une politique scandinave avec son pivot à Stockholm et qui soutiendrait, au moins par la diplomatie, les peuples qui se dégageaient de l'étreinte tsariste aurait été non seulement favorable aux intérêts suédois mais également à ceux de la civilisation européenne qui, par la création d'états tampon de rang secondaire, verrait décroître les surfaces de friction des grandes puissances. La richesse et la vitalité de la civilisation européenne seraient aussi accrues par l'arrivée de nouvelles nations avec leur âme particulière et leurs aptitudes variées.

Toutefois le pivot de cette politique était formé par la question finlandaise où se trouvaient directement et immédiatement engagés des intérêts vitaux suédois.

S'attacher la Finlande par une aide diplomatique et une assistance militaire résolue était un but recommandé à la fois par l'intérêt et la morale.

La Suède qui avait les plus grandes possibilités de devenir le centre d'une Scandinavie libre, la puissance sagement directrice dans l'association de peuples scandinaves, a préféré jouer un rôle plus effacé. Par excès de prudence et manque d'instinct national

le gouvernement et le peuple semblaient avoir laissé passer le moment historique qui devait décider de l'avenir du pays, dont ils ont la garde. Par leur attitude hésitante ils ressemblent au voyageur qui arrive à la gare une minute après le départ du train. A la station Histoire chauffait en ce moment un rapide dont le départ n'a lieu que tous les siècles. On l'a manqué. Alors ne faudra-t-il pas faire la route à pied, la malle sur le dos à l'instar d'un pauvre vagabond nécessiteux. Les sages de l'antiquité n'ont-ils pas dit : « Fata ducunt volentem, nolentem trahunt? » Voilà ce que d'aucuns se disaient avec anxiété.

En tout cas ce n'était que la victoire des puissances de l'Entente et l'écroulement de la grandeur impériale allemande qui pouvaient faire échapper les Suédois aux conséquences de leur prudente inaction.

Le distingué ministre des Affaires étrangères, M. Hellner, intimement convaincu de la victoire finale des Puissances libérales, conscient de la force momentanément redoutable de l'Allemagne voisine, vit dans une politique d'attente et de neutralité inébranlable la meilleure solution du problème diplomatique suédois. C'est pourquoi il ne se laissait pas émouvoir par l'érection de ce grand Empire que les Allemands étaient en train de se bâtir sur les bords de la mer Baltique et qu'il leur abandonnait le soin de soutenir en Finlande les éléments d'ordre et de recueillir les bénéfices moraux d'une « libération » qu'il estimait devoir se transformer vite en oppression. L'issue de la guerre mondiale a libéré la Suède d'une lourde menace d'hégémonie allemande dans la Baltique.

OLOF HÖIJER.

VARIÉTÉS

LA IOUGOSLAVIE ET LES SLOVÈNES[1]

I

Il y a cette année un peu plus d'un demi-siècle que j'ai fait ma première visite aux Slaves méridionaux. En me rendant, au mois de juillet 1867, à Zagreb, que l'on appelait dans ce temps-là Agram, j'avais effleuré en passant les pays slovènes et dans un article de revue où je rendais compte de mon voyage, voici ce que je disais de leur capitale[2] qu'on appelait alors Laybach et qu'on appellera désormais Lublania. « C'est la ville slovène par excellence. Je tiens à rétablir tous les noms slaves qu'on nous présente toujours sous une forme germanique. Il est plus aisé, et les Allemands le savent bien, de germaniser les noms que les individus. Mais qu'il soit permis au voyageur, au géographe non allemand de rétablir la vérité défigurée, dans l'intérêt non seulement de la philologie, mais de la politique européenne. Il est important de dire, et l'on ne saurait trop répéter que l'Allemagne ne va pas au delà de Klagenfurth. Quelques prétentions qu'elle invoque sur l'Adriatique, quarante lieues de pays slaves la séparent de Trieste et c'est aux Slovènes, aux Italiens et aux Dalmates que la mer appartient. Les Slovènes sans doute ne sont qu'un petit peuple; on en compte tout au plus 1,200,000[3]; mais ils ne se sont pas laissé absorber par le germanisme autrichien et

1. Dr Bogumil Vosniak, *Un Rempart contre l'Allemagne. Les Slovènes*, Paris, Chapelot, in-8.

2. Cet article a paru, en 1868, dans la *Revue moderne*, alors dirigée par Kératry. Il a été réimprimé dans le *Monde slave*, 2e édition, Paris, Hachette, 1897, voir p. 42-43.

3. Plus de 1,500,000 aujourd'hui d'après les évaluations de M. Niederle, *La race Slave*, librairie Alcan.

n'ont nulle envie d'entrer dans la grande Allemagne. Ils savent fort bien à quelle race ils appartiennent, et si, dans une crise européenne, l'Allemagne les revendiquait au nom de je ne sais quelles raisons d'État, ils ne seraient pas embarrassés d'aller chercher des alliés chez leurs frères slaves. »

Ces lignes étaient écrites et imprimées en 1868. Une quinzaine d'années après — c'était en 1882 — j'avais l'occasion d'aller faire visite à mes amis slovènes et c'est dans la *Bibliothèque Universelle* n° de janvier 1883) que je notai mes impressions. Bien peu de nos lecteurs auront la facilité de consulter une étude remontant à une date aussi ancienne. Je l'ai réimprimée dans un volume qu'il n'est guère plus facile de trouver aujourd'hui : *La Save, le Danube et le Balkan. Voyage chez les Slovènes, les Serbes et les Bulgares* (Paris, Plon, 1884).

Le récent volume de M. Vosniak a rappelé mon attention sur des pages que j'avais quelque peu oubliées et qu'il paraît avoir ignorées. Il eût certainement été curieux de les lire s'il avait su qu'il y retrouverait le nom de son père. Médecin, publiciste, homme politique, député à la diète de Carniole et au parlement de Vienne, M. Joseph Vosniak m'avait fait les honneurs de sa ville natale avec une cordialité patriotique. Dans une soirée d'adieux donnée en mon honneur, il avait porté un toast à la France et à son représentant et il avait prononcé des paroles qu'il est singulièrement intéressant de reproduire aujourd'hui.

« Comparons, disait-il, l'histoire des Allemands, des Slaves et des Français. Nous n'avons vu jusqu'ici l'Allemagne faire la guerre que pour satisfaire les intérêts les plus égoïstes. L'Allemand ne se contente pas de vouloir vivre libre chez lui : il prétend aussi s'établir chez les autres; il revendique notre sol; il veut nous imposer sa langue et ses mœurs. Quand a-t-on vu les Allemands faire la guerre pour une idée, délivrer un peuple asservi sans rien lui demander, comme la France qui naguère affranchissait l'Italie, comme la Russie qui vient d'arracher nos frères bulgares au joug musulman? »

Si M. Bogumil Vosniak avait connu ces lignes, j'imagine qu'il se serait empressé de les citer dans son livre. Mais il devait être bien jeune — si toutefois il était né — en 1882.

Parmi les observations que j'avais rapportées de mon voyage, je me permets de rappeler celles-ci :

« Les Slovènes sentent très bien qu'ils sont solidaires des destinées de la race slave et rien de ce qui se passe chez leurs congénères ne les laisse indifférents; ils suivent avec passion les destinées de la Russie, celles des Tchèques qui sont à la tête du mouvement fédéraliste et celles de leurs voisins méridionaux, les Slaves du Balkan. L'un des premiers chefs de l'insurrection bosniaque a été un Slovène, l'artilleur Hubmayer.

« Mais parmi les Slaves méridionaux, ceux vers lesquels ils se sentent le plus attirés, ce sont leurs voisins immédiats les Croates.

« En somme, concluait l'article de 1882, c'est surtout par des articles de journaux, des chansons, des discours ou des toasts que les deux peuples expriment leurs fraternelles aspirations. Pour l'observateur attentif, il y a déjà là des symptômes qui jettent quelque lueur sur l'avenir. »

Cet avenir, je me gardais bien de le préciser. C'était l'union intime des trois nationalités slovène, croate et serbe. Cette union ne peut naturellement se faire qu'aux dépens et au profit de l'Autriche. Si je m'étais avisé d'énoncer nettement ces conclusions, je me serais fait traiter de panslaviste et interdire l'accès de l'État autrichien, et je tenais à pouvoir y retourner.

Aujourd'hui, je n'ai plus les mêmes raisons de garder le silence et je me suis nettement exprimé dans une brochure sur *La liquidation de l'Autriche-Hongrie*, qui a paru en 1915.

M. Vosniak lui aussi n'hésite pas à brûler ses vaisseaux.

« La situation du pays slovène, écrit-il (p. 47), est analogue à celle de la Suisse; comme la Suisse, le pays slovène est entouré de pays et de races de langues différentes. Lorsque les grandes puissances proclamèrent la neutralité de la Suisse, elles agirent de la sorte parce qu'elles tenaient une Suisse indépendante pour essentielle au bien de l'Europe. Peut-être l'Europe le découvrira-t-elle quelque jour; ce serait aider considérablement à la cause de la paix et même remplir une des conditions préalables à la paix, que de placer définitivement les pays slovènes hors de la portée des ambitions étrangères et de les unifier avec la Iougoslavie. »

La Iougoslavie — on commence à le savoir — ce serait l'État con-

stitué, par les pays slovènes, croates (y compris bien entendu la Dalmatie), et serbes groupés autour de la Serbie actuelle, sous la forme d'une Confédération présidée par le roi de Serbie.

Considérée au point de vue de cette Iougoslavie, la question slovène, comme le fait justement remarquer M. Vosniak, est une question européenne. Dès l'antiquité ce pays était la grande route où le Nord et le Sud se rencontraient et se confondaient; c'est le point de contact de trois grandes civilisations : la germanique, l'italienne, la sud-slave.

Les Slovènes constituaient en Autriche la moins considérable des nationalités slaves et en même temps celle qui est la plus divisée au point de vue administratif. Ils se répartissaient entre le duché de Carniole, le nord de l'Istrie, le comté de Gorica (Gorizia, Goritz), la partie sud-est de la Carinthie, l'Illyrie méridionale, la région d'Udine dans le Frioul italien; ils débordaient en outre sur deux comitats de la Hongrie, ceux de Vas et de Salad.

Aucune des nations de l'Autriche-Hongrie n'est aussi loin de l'unité politique.

Cette fragmentation administrative n'a pas empêché les Slovènes d'arriver à l'unité morale. Lublania est le centre de leur vie intellectuelle et, comme ils se sentent trop faibles pour tenir tête à leurs rivaux, les Allemands, les Italiens et les Magyars, ils rêvent d'entrer dans l'Unité sud-slave dont je parlais tout à l'heure.

II

Ils ont d'autant plus besoin d'être renforcés par le concours d'éléments congénères, que chez eux la natalité était la plus faible de tout l'Empire autrichien. Entre 1900 et 1910 l'accroissement moyen de la population pour l'État austro-hongrois a été de 9,44 p. 0/0. Les Allemands ont augmenté de 8,38 p. 0/0, les Italiens de 7,67 p. 0/0, les Slovènes seulement de 1,37.

Le déclin de la population n'est pas dû à la dégénérescence de la race. Il tient surtout à la dénationalisation forcée et à l'émigration. Un grand nombre de Slovènes vont travailler dans les districts industriels de la Styrie et de la Prusse et se laissent germaniser.

L'aristocratie primitive de la nation a complètement disparu. Ses

chefs actuels sont des intellectuels issus des classes populaires et qui n'en ont que plus d'autorité.

L'esprit de la nation était d'ailleurs naguère essentiellement démocratique. C'est ce qu'attestait au moyen âge le cérémonial d'installation des ducs de Carinthie, cérémonial qui subsista jusqu'en l'année 1651 et qui avait lieu non loin de la ville appelée en allemand Klagenfurth, en slovène Celovec.

Le jour de l'installation qui se faisait en plein air, un paysan monté sur un rocher, attendait le nouveau prince qui s'avançait revêtu d'un costume rustique.

Le paysan demandait : « Qui est celui qui s'avance? »

Le peuple répondait : « C'est le prince du pays. »

Le paysan demandait encore : « Est-ce un bon juge? Est-ce un ami de la vérité ? »

Sur la réponse affirmative des assistants, le paysan cédait sa place au nouveau venu qui s'asseyait sur le siège ducal et remettait à son consécrateur laïque un bœuf et une jument.

En vérité, le peuple qui avait imaginé ce type d'investiture démocratique méritait une plus brillante destinée.

III

Au point de vue littéraire, le pays slovène fut quelque peu touché par la Réforme. Les partisans de la doctrine luthérienne sont des défenseurs acharnés de l'idiome national. Vers la fin du XVIe siècle, Adam Bohoricz, directeur des écoles protestantes de Lublania (Laybach), dirige à Wittenberg une nouvelle édition de la Bible slovène due à son compatriote Trubar et publie en latin une grammaire de sa langue maternelle (Wittenberg, 1584). Le titre fort long suivant la mode du temps est constitué par sept ou huit lignes d'un latin pédantesque dont je fais grâce au lecteur. Mais ce qu'il offre d'intéressant, ce sont les rapprochements qu'il établit entre la langue slovène et le moscovite, le polonais, le tchèque.

La préface renferme des idées qui, bien récemment encore, eussent été traitées de panslavistes et où des publicistes avisés auraient pu découvrir l'influence des roubles russes. Écoutez ceci :

« Sous le nom de Slaves, je n'entends pas un peuple caché dans

quelque recoin de la terre et renfermé dans des limites étroites, mais j'appelle slaves, tous les pays de tous les peuples où l'on parle slave et où l'on manifeste quelque connaissance de la langue slave. Or, la langue slave est répandue par la plus grande partie du monde, sinon par le monde entier. A la cour du Sultan, les janissaires parlent notre langue [1]. Elle est tellement répandue dans l'empire ottoman, qu'elle efface presque celle des Turcs eux-mêmes. »

Bohoriez mentionne avec une sorte de jactance les Moscovites, puis les Ruthènes — qui seraient les Ukrainiens d'aujourd'hui, — les Polonais, les Tchèques, les Lusaciens, les Wendes, les Serbes, les Bulgares. « Tous ces peuples sont slaves et parlent slave. Peut-être prétendra-t-on, à cause de quelques différences de prononciation ou d'écriture, que ces peuples ne sont pas homoglottes [2].

« C'est comme si l'on prétendait que les Souabes, les Misniens, les Saxons, les Flamands ne sont pas tous des Germains. Nous les reconnaissons pour Germains, nous leur adjugeons une patrie commune à cause de la communauté de la langue. Pourquoi agir autrement vis-à-vis des Slaves? Il y a certainement entre les dialectes slaves, moins de différences qu'entre ceux des Misniens, des Saxons et des Flamands. »

Ainsi le théologien réformé Bohoriez fut au XVIe siècle le premier excitateur du slavisme chez les Slovènes. Au XIXe nous rencontrons un phénomène analogue chez les Tchèques, où les trois grands résurrecteurs de la nation, le poète Kollar [3], l'archéologue ethnographe Safarik, l'historien national Palacky, appartenaient tous les trois à la religion protestante.

Pour assister au véritable réveil de la nation slovène, il faut arriver à la période napoléonienne. Par la paix de Schœnbrünn (1809), la Carniole, la partie slovène de la Carinthie, la Croatie au sud de la Save, Trieste, Gorica (la Gorizia des Italiens), Gradisca et la partie autrichienne de l'Istrie furent cédées à l'empire français. Il avait acquis antérieurement la Dalmatie, l'Istrie vénitienne et la République de Raguse. Cet ensemble de provinces comprenait des Alle-

1. Ces janissaires étaient souvent des Serbes convertis à l'Islam.
2. C'est-à-dire de même langue.
3. J'ai étudié naguère l'œuvre de Kollar. Mon étude légèrement modifiée forme le chapitre XII de mon récent volume sur *Le Panslavisme et l'intérêt français*, Paris, Flammarion.

mands, des Italiens, mais surtout des Slaves (des Slovènes, des Croates et des Serbes). Napoléon comprit qu'il fallait grouper cette mosaïque de nations sous une dénomination unique, sans blesser l'amour-propre d'aucune et il trouva dans ses souvenirs de l'antiquité classique, le nom de l'Illyrie. C'est ce nom que je voudrais voir ressusciter par la future fédération lougoslave. Le mot de lougoslave est peu harmonieux dans notre langue et celui d'Illyrie a déjà été porté sous Napoléon et aussi au point de vue littéraire durant la période romantique.

L'Illyrie fut divisée en sept provinces : la Carniole (capitale Lublania-Laybach, qui devint le véritable centre de l'État Illyrien); la Carinthie (capitale Villach, en slave Bielak); l'Istrie (capitale Trieste); la Croatie civile (capitale Karlovac, Karlstadt); Raguse et Cattaro (autrement dit Dubrovnik et Kotor) avec Raguse pour capitale. Les confins militaires formèrent la septième province. En créant cet État bigarré, Napoléon avait pour objet, ainsi qu'il est dit dans la *Constitution et organisation du territoire illyrien*, de faciliter à la France la pénétration vers l'Orient. J'ai raconté ailleurs l'enthousiasme du poète Voduik célébrant à grand renfort de souvenirs classiques, l'*Illyrie ressuscitée*.

M. Vosniak est moins lyrique. Il rend pleine justice aux travaux publics et aux réformes exécutés par l'administration française.

Son œuvre la plus importante fut l'abolition du régime féodal légué par l'Autriche et par Venise. Les Français s'attaquèrent avec vigueur au problème de l'émancipation des paysans; les corvées seigneuriales furent abolies; les magnats durent se conformer aux principes égalitaires appliqués en France depuis la Révolution. La langue slovène que l'Autriche avait négligée fut sérieusement enseignée dans les écoles et un Institut supérieur appelé l'Académie, fut établi à Lublania.

« L'histoire de l'administration française en Illyrie est sans aucun doute, nous dit M. Vosniak, l'expérience civilisatrice la plus étonnante et la plus réussie que jamais peuple ait accomplie en pays étranger », et il cite à l'appui de son dire une légende qui court encore aujourd'hui chez le peuple slovène.

« Au temps des Français, on payait peu d'impôts. Les juges étaient sévères, mais justes; l'argent était aussi abondant que le

foin; il n'y avait pas de misère et les vols étaient inconnus. Les grands seigneurs devaient être bienveillants. Nous étions bien et humainement traités. On vivait sans souci, et nous étions heureux et bons, meilleurs que dans des temps plus anciens. Mais des temps si doux ne sont pas faits pour que les mortels puissent en jouir à jamais. »

IV

L'Illyrie napoléonienne ne vécut que quatre ans. Mais l'illyrisme subsista; il eut son foyer littéraire à Zagreb (Agram) et de là il rayonna sur le pays slovène[1], mais il n'attira que quelques intellectuels. La révolution de 1848 exerça une autre action.

Elle ne se fit pas sentir immédiatement dans les provinces slovènes, mais dans les grandes villes universitaires où les étudiants étaient nombreux, à Vienne, où le 29 mars 1848 fut fondée la Société *Slovenia*, bientôt suivie d'une autre Slovenia établie à Graz.

La Slovenia publia le programme suivant :

« Les Slovènes de la Carinte et de la Styrie, ceux du littoral et de la Carinthie constituent un seul et même peuple ; ils doivent être unis en un seul royaume qui portera le nom de Slovenia. Ce royaume possédera son parlement à lui. La langue slovène jouira dans les provinces slovènes des mêmes droits que la langue allemande dans les pays allemands. »

Notez bien ce qui suit : « Notre Slovenia doit être partie intégrante de l'Autriche et non pas de l'Empire allemand (allusion au parlement germanique de Francfort où l'Autriche était invité à se faire représenter non seulement pour ses provinces allemandes, mais encore pour ses pays slaves comme la Bohême et les provinces iougoslaves). Nous ne désirons pas que notre pays soit représenté au parlement allemand, et nous ne nous sentirions liés à l'obéissance qu'envers les lois qui nous seront donnés par notre Empereur, d'accord avec nos députés. »

C'est sous une autre forme le langage que le grand représentant du slavisme tchèque, Palacky, avait tenu au parlement de Francfort[2] et

1. On me permettra de renvoyer à mon étude sur *Louis Gaj et l'illyrisme*, dans le volume intitulé *Serbes, Croates et Bulgares*, Paris, Maisonneuve, 1913.

2. Voir sur Palacky, *Bibliothèque universelle*, nos d'octobre-novembre 1876. Réimprimé dans *Nouvelles études slaves*, Paris, 1880.

le même Palacky écrivait quelques années après dans son *Idée de l'État autrichien*, ces lignes qui méritent plus que jamais d'être méditées aujourd'hui.

« L'existence des Slaves ne dépend pas de l'existence de l'Autriche. Une Autriche qui opprime les Slaves a perdu le droit d'exister. L'égalité nationale est la justice devant Dieu et devant les hommes. Si l'Autriche ne peut pas ou ne veut pas nous l'accorder, nous n'avons plus d'intérêt à sa conservation. »

A ce moment là, l'esprit de réaction germanique commençait à mettre en scène le fantôme du panslavisme politique, qui menaçait des plus effroyables catastrophes la civilisation occidentale[1].

Un poète allemand né au pays slovène, le comte Antoine Auersperg, originaire de Laybach, plus connu en littérature sous le nom d'Anastasius Grün, ne manqua pas d'évoquer ce spectre falot pour entraîner ses compatriotes à Francfort.

« Frères Slovènes, leur disait-il, si vous vous séparez de l'Allemagne, vous vous séparez aussi de l'Autriche. Mais si vous ne voulez pas rester avec l'Allemagne en même temps qu'avec l'Autriche, rendez-vous bien compte que plus vous vous éloignerez de l'Allemagne, plus vous vous rapprocherez de la Russie. »

Les Slovènes répliquaient : « Nous n'avons aucune raison pour craindre la Russie ; mais ce que nous voulons avant tout, c'est voir l'Autriche indépendante ».

L'Autriche indépendante ! On sait comme elle l'est devenue depuis 1866 et comment elle a pratiqué envers ses sujets slaves cette justice qui devait être le fondement de son édifice politique.

Les masses populaires n'avaient guère participé au mouvement des esprits de l'année 1848. Elles étaient beaucoup moins avancées que leurs congénères de la Bohême tchèque. Les Tchèques n'avaient pas seulement des revendications nationales à faire valoir; ils s'appuyaient sur des droits historiques, sur des conventions conclues avec la dynastie. Cette tradition historique manquait aux pays slovènes. La patente de février (1860) les répartissaient entre six diètes provinciales; dans cinq ils constituaient la minorité. Ils n'avaient la majorité qu'à celle de Carniole. Au parlement de

1. Voir dans mon récent volume sur le *Panslavisme*, p. 107, le discours du député badois Hecker, en 1846.

Vienne, ils n'auraient pu s'appuyer que sur les Tchèques qui eux, pratiquaient vis-à-vis de ce parlement une politique d'abstention et de boycottage.

Le statut de 1867 qui proclamait le dualisme et qui livrait aux Magyars une moitié de l'empire en laissant l'autre aux Allemands, n'était guère favorable aux petites nations. Mais, sous couleur de libéralisme, il accordait la liberté de réunion et d'association et l'on se rappelle que ce brave Eugène Pelletan réclamait de Napoléon III, la liberté comme en Autriche. Ce droit de réunion pouvait s'exercer en plein air, ce qui était interdit en France.

C'est dans ces meetings que les idées nationalistes peuvent désormais se développer. Des orateurs passionnés réclamèrent l'introduction de la langue nationale dans l'administration et l'union de tous les pays slovènes. La réalisation de ces desiderata était fort improbable; vu leur situation géographique et la triple alliance qui mettait l'Autriche au service de l'Allemagne et de l'Italie, les Slovènes étaient destinés à être broyés entre ces deux éléments. Ils réclamaient en vain l'application de l'article de la nouvelle constitution qui garantissait à tous les peuples de l'État autrichien l'égalité des langues à tous les degrés de l'enseignement.

« Les regards des Slovènes, dit M. Vosniak, ont toujours été tournés vers les Balkans. Comme ils ne se rendirent pas compte tout d'abord des secrets de la politique étrangère de l'Autriche, ils crurent pendant longtemps qu'elle cherchait pour elle-même une base à Salonique, tandis qu'elle ne faisait qu'exécuter les ordres de Berlin. Pendant de nombreuses années, les Slovènes souhaitèrent ardemment l'unité des Iougoslaves. De leur côté, les Allemands travaillaient ardemment à germaniser les régions slovènes. Ils créèrent à cet effet l'Union scolaire allemande et la *Marche méridionale* (Die Süd Mark). L'ensemble des associations germanisantes prit le nom d'Union de protection nationale. En 1895, cette Union comptait 240,000 membres et possédait un revenu de 714,000 couronnes. En 1909, le nombre des membres s'était élevé à 600,000 et le revenu s'était accru de 38 p. 0/0. Les Allemands de l'Empire apportaient à ces œuvres de vigoureuses contributions. »

Les Slovènes ne négligèrent rien pour résister à ces manœuvres germaniques. Ils créèrent pour défendre leurs écoles la Société des

saints Cyrille et Méthode. En 1903, cette association avait un capital de 1,203,226 couronnes. Les écoles de l'Association comptaient avant la guerre 2,618 élèves. Mais ce n'est pas seulement la jeunesse qu'il faut disputer au germanisme, c'est la terre. Pour lutter contre la *Südmark* allemande, les Slovènes ont créé une association (Branibor, la défense du sol) qui avance au paysan des capitaux à faible intérêt.

La lutte était moins facile au point de vue administratif. Les Allemands avaient constitué un Conseil national qui imposait au gouvernement de Vienne la nomination des fonctionnaires. « Pendant ces dernières années, nous dit M. Vosniak, aucun haut fonctionnaire, aucun juge n'a été nommé dans les pays slovènes sans que son nom ait été préalablement soumis à l'approbation du *Nationalrat*. Dans les pays slovènes, pas un seul Slovène n'a été pourvu d'un poste un peu important. » D'autre part, les grandes banques de Vienne sont presque toutes aux mains des juifs inféodés aux Allemands ou aux Magyars et qui ne demandent qu'à mettre leurs capitaux au service de la propagande germanique.

V

Les Slovènes se trouvent en lutte contre deux nationalités. D'un côté les Allemands, de l'autre les Italiens. Un chapitre particulièrement délicat est celui que M. Vosniak consacre à leurs rapports avec ce dernier élément.

Nous avons parlé plus haut du royaume d'Illyrie créé par Napoléon. Ce nom officiel a disparu, bien qu'il ait subsisté jusqu'à ces derniers temps dans les protocoles de chancellerie. Mais il a été conservé pour le littoral illyrien qui comprend le comté de Gorica, que les Italiens appellent Gorizia et les Allemands Goritz[1].

Dans ces régions, les Italiens habitent de préférence les villes et le littoral. D'après le recensement officiel de 1910, on comptait 437,835 Slaves et 356,495 Italiens. Dans le pays de Gorica-Gradisca on comptait 154,750 Slaves contre 90,119 Italiens. En Istrie 223,318 Slaves contre 147,417 Italiens. Si je dis Slaves et non

1. Gorica est un diminutif du mont Gora, montagne. La traduction exacte en français serait monticule.

Slovènes, c'est qu'il y faut tenir compte d'une certaine proportion de Croates. A Trieste les Italiens ont la majorité absolue. On compte pour la ville et sa banlieue 118,959 Italiens et 59,319 Slaves. On comprend combien la lutte est rude entre des concurrents aussi âpres à se disputer le terrain. Au temps de la triplice, les Italiens et les Allemands de ces régions n'avaient qu'une idée, c'était de s'unir contre *le Panslavisme* « pour défendre la civilisation » disait un journal de Rome. En vérité le Panslavisme avait bon dos!

Voici comment se composait le personnel officiel du littoral illyrien. Sur 130 fonctionnaires, 43 étaient des Italiens, 53 des Allemands et 34 seulement des Slaves.

Or Italiens et Allemands avaient une répugnance égale à apprendre la langue de la majorité slave. Ils auraient cru déroger!

Il n'en va pas ainsi dans l'Inde anglaise, où les fonctionnaires britanniques sont tenus de connaître les divers idiomes parlés dans leurs districts respectifs.

La ville de Trieste, où les Italiens sont en majorité, s'inquiète peu d'appliquer les lois fondamentales de l'empire. Son budget scolaire s'élève à la somme respectable de 3,666,000 couronnes. Pas un centime n'en est distrait pour les écoles slaves. En revanche, l'État autrichien entretenait dans cette même ville deux écoles secondaires et quatre écoles primaires allemandes. Or un tiers de la population scolaire appartient à la nationalité slave. C'est la Société des saints Cyrille et Méthode qui supporte les frais de l'enseignement, de concert avec l'Union scolaire Croate. Les Italiens ont aussi leur Union scolaire, la *Lega nazionale*, qui recevait du gouvernement italien une subvention. Ah! si à l'époque où l'on croyait au panslavisme russe, la Russie se fût avisé d'octroyer 1,000 roubles de subvention aux écoles slaves, c'eût été un beau tapage.

Revenons à mon sujet. A propos de l'italianisme de Trieste, que je ne songe nullement à contester, M. Vosniak constate en passant que cette ville, en 1848, a envoyé des députés au parlement de Francfort, ce qui semblerait prouver qu'à cette époque l'idée du nationalisme italien n'y était pas encore très développé [1].

1. En 1860 le ministre des Affaires étrangères de Prusse, Schleinitz, adressait à Cavour une note diplomatique pour protester contre un décret piémontais ordonnant que les vaisseaux venant de Trieste « la ville italienne de Trieste »

Un chapitre intéressant qui, grâce à Dieu, n'a pas été morcelé comme certains autres par la censure parisienne, est celui que M. Vosniak consacre à la situation économique des pays slovènes.

Au fond ils sont habités par une population essentiellement rurale : 75 p. 0/0 de la population sont constitués par des paysans. Le commerce et l'industrie sont encore dans l'enfance. Les capitaux des compagnies industrielles des mines ont été constitués par des Allemands. M. Vosniak invite les capitalistes anglais et français à les évincer dès que la chose sera possible.

La terre est très divisée. Actuellement, sur 100 Slovènes, 75,4 sont propriétaires fonciers, 13,4 appartiennent à l'industrie, 7,7 sont fonctionnaires, 3,5 seulement sont dans le commerce. Jusqu'ici le gouvernement leur a refusé une école commerciale; ils ont fini par en établir une à leurs frais, à Trieste.

Ils essayent d'échapper à la concurrence étrangère par l'établissement de sociétés coopératives. En 1918, sur 1,207 sociétés coopératives, on en comptait 952 purement slovènes, dont le capital total se montait à 365 millions de couronnes et les fonds de réserve à 137 millions. A Trieste, deux établissements financiers purement slovènes, la Banque Adriatique et la Banque de Crédit de Lublania et deux grandes banques tchèques de Prague, font aux capitalistes allemands une redoutable concurrence.

Le pays slovène est au point de vue pittoresque l'un des plus merveilleux de l'Europe. Il n'a guère été exploré jusqu'ici que par des hôteliers allemands. Rattaché par des liens politiques à l'État Iougoslave ou Illyrien à créer sous les auspices de la Serbie, mis en valeur au point de vue économique par les Alliés, il constituerait une barrière puissante à l'expansion germanique vers l'Adriatique.

Nous conclurons cette étude par ces paroles de M. Vosniak :

soient traités dans les ports italiens de l'Adriatique comme des vaisseaux italiens. Il est significatif, remarque M. H. W. Steed (*La Monarchie des Habsbourg*, édition française, p. 44), que cette protestation soit venue non du ministère d'Autriche, mais de celui de Prusse qui priait Cavour de se souvenir que Trieste était une ville allemande et le pressait de désavouer le décret. Le texte de la note prussienne fut divulgué d'abord par Lamarmora (*un po piu di luce sui fatti del 1866* et reproduit ensuite dans le *Lettere de Camillo Cavour*, de Chiala.

« On infligerait une très sérieuse défaite aux projets de conquête économique des Allemands, si l'on entraînait les territoires septentrionaux de l'Adriatique dans la sphère des Alliés. Si la France et l'Angleterre réussissaient à chasser l'Allemagne de ces régions, politiquement et économiquement, elles porteraient un grand coup au plan allemand de domination mondiale. Il n'y a pas de pays en Europe où l'on puisse en faire autant avec un égal succès. »

LOUIS LEGER,
Membre de l'Institut.

LA TEUTOMANIE EN FRANCE
APRÈS 1815

La teutomanie a sévi en France, au XIXe siècle — et notre génération n'est pas la première qui ait pratiqué envers les Allemands une naïve hospitalité. Déjà au XVIIIe siècle, nous avions éprouvé pour la Prusse un engouement bizarre qui faisait courir la jeune noblesse française à Potsdam afin d'y admirer le Grand Frédéric. Beugnot, dans ses *Mémoires*, note que nos jeunes officiers en revenaient « farcis « de prussianisme, rêvant l'ordre mince, les coups de canne et « s'efforçant de soumettre les soldats français au régime des auto- « mates allemands ». L'épopée impériale avait remis l'Allemand à sa vraie place et Blücher s'était chargé de nous en dégoûter. Puis sa silhouette d'envahisseur brutal, odieuse en 1815, s'était peu à peu estompée. Mme de Staël triomphait. On faisait grâce à Blücher en faveur de Gœthe. Après l'enthousiasme militaire du siècle précédent, nous subissions le philosophique. Par une sorte de réaction, dans la période qui suivit le premier Empire et notamment sous la monarchie de Juillet, le Germain, le vieux et fidèle Teuton, se portait beaucoup. Il était parvenu, après des débuts difficiles, à une fort enviable situation parisienne. Il figurait, vers 1840, en bonne place dans la « Galerie des Etrangers à Paris » que Gavarni et Frère illustraient alors. Les chroniqueurs de l'époque et leurs lecteurs découvraient avec émotion la vertu germanique dans le Prussien d'Iéna et de la campagne de France.

C'est qu'il se présentait vraiment à nous sous un jour assez pitoyable. Vers 1840 l'Allemand meurt de faim chez lui : déjà il le proclame et il semble bien qu'alors il ne mente pas. Il ne songe qu'à émigrer. Lorsqu'au printemps ou en automne on voyage sur la la route de Paris à Strasbourg, on ne peut, dit un publiciste de l'époque [1], s'empêcher de ressentir un douloureux serrement de cœur

1. Louis Huart, *L'Allemand à Paris*, 1844.

en voyant ces longues files de charriots d'émigrants que l'on rencontre pour ainsi dire à chaque lieue. Dans ces tristes voitures, traînées par de maigres petits chevaux qui portent l'oreille basse, on voit entassées les misérables caisses qui contiennent les misérables effets de tous ces paysans et ces caisses en bois blanc sont surchargées elles-mêmes des femmes, des vieillards, des enfants et de tous ceux que la fatigue de la marche a déjà rendus infirmes. On croirait voir un convoi de blessés qu'on dirige vers la patrie après une guerre sanglante.... « Ce serrement de cœur », nous conduira loin. Ces émigrants de Bavière, de Souabe ou de Prusse, on les voit arriver misérables en 1844 : soixante-dix ans plus tard, nous avons vu le convoi des pauvres caisses de bois blanc reprendre le chemin de l'Allemagne chargé de *Kriegsbeute* — le butin de guerre, volé.

On ne voit alors, dans cette invasion lamentable d'aspect, qu'un tableau de mœurs — comme on nous montrait voici quelques années l'arrivée aux États-Unis des grands paquebots d'émigrants chargés à Hambourg. On ne comprend pas le danger de cette exportation du *Menschenmaterial*. L'émigré allemand de 1840 est déjà d'ailleurs un immigrant utile : aussitôt arrivé, il s'embrigade dans l'une des deux industries dont ses compatriotes ont alors le monopole : les bottes et les habits. On évalue alors, à Paris, le nombre des bottiers et des ouvriers bottiers allemands à 2,000, celui des tailleurs ou compagnons tailleurs à 4,000. Presque tous ces ouvriers sont garçons et vivent en communautés dans certains hôtels où l'on parle allemand du rez-de-chaussée aux mansardes. Ils vont le dimanche aux barrières et en reviennent le soir par groupes, en chantant des tyroliennes. Qui songerait à soupçonner d'espionnage ces bons gros loustics dont l'accent et la naïveté amusent les grisettes? Ils travaillent consciencieusement et réussissent : les tailleurs et les bottiers français reconnaissent si bien leur vogue, qu'ils germanisent volontiers leur nom, grâce à un *mann* ajouté à propos. La mode sévit, contre quoi rien ne sert à lutter : un tailleur nommé Lenoir et qui arrive de Champagne pour s'établir à Paris, n'hésitera pas à inscrire *Lenoirmann* sur son enseigne. Il essayera de prendre l'accent....

*
* *

Le commerce ne suffit pas à l'activité teutonne : l'allemand obtient, dans le domaine des beaux-arts, un égal succès. Il exerce à Paris une séduction musicale que Chateaubriand a éprouvée lors de son ambassade en 1821. Le grand vicomte a passé à l'opéra de Berlin des soirées qui lui laisseront, jusqu'outre-tombe, un souvenir ému. Frédéric l'a reçu dans sa loge au cours d'une représentation de la *Jeanne d'Arc* de Schiller et a daigné lui confier qu'il adore Glück et déteste Rossini. Ajoutez à cela que la pièce de Schiller est remarquablement montée, *La cathédrale de Reims était parfaitement imitée*, et il écrit à Mme de Duras : « C'est un mélodrame, mais un mélodrame superbe. La cérémonie du sacre est admirable. Quand j'ai vu la cathédrale de Reims et que j'ai entendu le chant religieux, au moment de la consécration de Charles VII, j'ai pleuré sans comprendre un mot de ce qu'on disait. » Il arrivait déjà que nos représentants à l'étranger ignorassent la langue du pays et le précédent n'est pas négligeable. Mais Chateaubriand exagère volontiers et c'est son émotion même qui troublait sans doute son entendement. En tout cas, il est conquis par l'indéniable sens musical des Allemands et, il y insiste, de la foule allemande : « Des réunions publiques musicales ont lieu deux ou trois fois par semaine. Le soir, en revenant de leur travail, des petites ouvrières leur panier au bras, des garçons ouvriers portant leurs instruments, se pressent pêle-mêle dans une salle. On leur donne à l'entrée un feuillet noté et ils se joignent au chœur général avec une précision étonnante. Le morceau fini, chacun reprend le chemin de sa demeure. Cet ensemble, n'est-ce pas une forme, et très belle, de l'esprit de discipline appliqué à de réels dons artistiques? La pédagogie allemande y a vu surtout un moyen de dressage propice à fondre l'individu dans la masse et ainsi, l'idée a été pervertie. Mais dans son principe elle est fort heureuse : l'harmonie est un puissant moyen de civilisation. L'église en a usé magistralement. La société laïque aurait peut-être intérêt à la suivre sur ce terrain.... »

Au temps où Chateaubriand écrit — qui est le temps de Balzac — la « musicalité » des Allemands fait tableau avec leur réputation de douceur, leur pipe et leur philosophie. Schmücke, le fidèle Achate

du Cousin Pons, symbolise la plus pure amitié, celle qui se donne en s'ignorant et, dans sa joie de servir l'ami, ne connaît point de sacrifice. Schmücke est professeur d'harmonie, très apprécié au Marais. Jadis maître de chapelle du margrave d'Anspach, il vit à Paris entre ses amis, ses leçons et le petit théâtre où Gaudissart l'emploie au piano et dans toutes les parties : viole d'amour, cor anglais, violoncelle, harpe, castagnettes, sonnettes et les inventions de M. Sax. Schmücke est l'homme-orchestre. Il a un cercle *gemüthlich* de relations allemandes dont le génie de Balzac nous a laissé des portraits documentaires : Staub, le célèbre tailleur qui habille Lucien de Rubempré, Human et Wolfgang, ses rivaux, et aussi les messieurs Graff, les tailleurs de la rue de Richelieu, où la cousine Bette commande avec amour un spencer pour Wenceslas Steinbock. Balzac, dans ces évocations toutes vibrantes d'affection, de sincérité, a traduit fidèlement la sympathie dont nous entourons alors nos hôtes germaniques. Naïveté, sentimentalité, telle est pour lui l'essence de l'âme allemande, qui se manifeste par mille enfantillages : « La passion des fleurs, l'adoration des effets naturels qui les porte à planter de grosses bouteilles dans leurs jardins, pour voir en petit le paysage qu'ils ont en grand sous les yeux; cette prédisposition aux recherches, qui fait faire à un savant germanique cent lieues dans ses guêtres pour trouver une vérité qui le regarde en riant, assise à la marge du puits sous le jasmin de la cour; enfin ce besoin de prêter une signifiance psychique aux riens de la création. » C'est bien le rêveur, myope et inoffensif dont on nous a longtemps bercés. Il faut admettre que notre grand Balzac ne s'est pas totalement trompé et qu'il y a, à cette époque d'immigration surtout bavaroise, des allemands qui ne méritaient pas encore le très commun surnom de *Boches*. Le Prussien ne tardera pas à modifier tout cela. En attendant — résignons-nous à le reconnaître — Paris est séduit par le musicien allemand comme il le sera plus-tard par le tzigane. Mais le tzigane, c'est sa spécialité, s'en va. L'Allemand, hélas, s'incruste.

Meyerbeer triomphe à l'opéra de la rue Le Pelletier. Chaque hiver, l'illustre « Meister » vient passer deux mois à l'Hôtel des Princes, rue de Richelieu. Il y occupe un appartement confortable. Il a la manie de loger son piano dans un grenier où il ne compose jamais

mieux — assure la renommée — que « lorsqu'il entend siffler le vent à travers la fenêtre et bondir la grêle sur les ardoises[1] ». Ainsi s'annonce Wagner. Les librettistes sont avides de lui soumettre leurs sujets. Mais il s'est, dès le premier temps de son séjour à Paris, orienté vers l'illustre Pixérécourt et a mis, à le conquérir, une amusante roublardise : il a lu tous ses mélodrames, jusqu'au plus fastidieux — et en a méticuleusement retenu les innombrables complications, si bien qu'à un dîner chez la comtesse de Bruce, il peut citer de mémoire les titres de toutes les pièces de Pixérécourt, dont le nombre dépassait la centaine. Pixérécourt, qui est des convives, s'écrie : « Comme ce gaillard-là connaît la littérature française, quoique Prussien ! » Et, à dater de ce jour, Meyerbeer devient pour lui le grand compositeur de l'époque[2].

Sur le piano, on ne jure que par Franz Liszt, Thalberg, Dreischock, Rosenhain, Wolff. On ne compte plus les exécutants qui laissent Vienne et Berlin pour venir cultiver à Paris « le violon, le piano, le cor à piston ou même l'accordéon[3] ». Mais les chanteurs, à l'exception de Mlle Sontag, ne réussissent pas aussi bien que les compositeurs et les instrumentistes. La mode seule peut expliquer cet insuccès : le public en est au bel canto de Lablache, de Mario et de Grisi : il ne viendra que plus tard à la gravité un peu froide des voix d'outre-Rhin. « Attendons encore dix ans, écrit avec raison le chroniqueur, et peut-être alors ne sera-t-il de bon ton à Paris que d'aller passer ses soirées au *Théâtre-allemand* ». Nous avons vu se réaliser ses prévisions, non pas dix ans plus tard : c'est après avoir subi l'effroyable leçon de 1870 que nous sommes allés au Théâtre-allemand — par une sorte d'élégante surenchère, pour affirmer peut-être que notre légitime haine n'entamait pas notre indépendance artistique.

***

La fête parisienne, sous la monarchie de Juillet, accueille avec sympathie dans ses divertissements quelques princes germaniques. Ils ont quitté le village qui leur sert de capitale en murmurant un

1. *Galerie des Etrangers*, Paris, 1804.
2. Dr Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*.
3. L. Huart, *L'Allemand à Paris*.

« Nach Paris... » plein de sous-entendus. Ils s'y installent, y continuent leur fête de Kasino et volontiers finissent dans la crapule. Les badauds des boulevards remarquent souvent[1] un vieillard débraillé, s'arrêtant des heures entières à manger des sucreries chez les confiseurs. C'est Kaùnitz. Ce beau-frère de Metternich, petits-fils du premier ministre de Marie Thérèse, peu soucieux des Pompadour qu'affectionnait son aïeul, finit sa vie, en calotte grecque, dans la rue parisienne, ne quittant les boutiques que pour s'asseoir sur les bancs ou même les bornes, s'appliquant à afficher dans sa voiture des conquêtes de ruisseau. Brunswick l'efface; ses excentricités défraient la chronique. Les Parisiens qui fréquentaient vers 1890 à l'Hippodrome de la place de l'Alma, y ont encore vu certain carrosse doré enfin affecté, par adjudication, à la promenade des clowns sur la piste. Brunswick et Kaùnitz sont de pauvres et sinistres viveurs, en comparaison du margrave d'Anspach et des galants soupers d'avant 1789.

Où le triomphe des Allemands — disons des Austro-Allemands, s'affirme, c'est dans les bals de haute compagnie. « Un bal privé d'Allemands perd la moitié de ses charmes, car les Allemands seuls savent walser : c'est là une des plus remarquables spécialités de ce grand peuple qui a inventé la toupie[2]. » Les salons se disputent ces « walseurs » et s'efforcent de nouer d'étroites relations avec tous les États d'Allemagne : la réputation des maîtresses de maison en dépend. Les secrétaires, les attachés sont accablés d'invitations, on les fait tourner de dix heures du soir à cinq heures du matin. Après Pâques, la diplomatie allemande est sur les dents.... C'est l'époque où le comte Apponyi lance à l'hôtel de l'ambassade d'Autriche, rue de Grenelle, les bals du matin. On se réunit à midi, mais la lumière crue, aisément acceptée par les Allemandes, est jugée si perfide par les Parisiennes que la vogue ne dure pas. Le comte Rodolphe Apponyi, neveu de l'ambassadeur, est la coqueluche de ce monde brillant, et les *Souvenirs*[3] qu'il a laissés constituent le plus beau document diplomatique à la gloire d'un conducteur de cotillons.

1. Dr Véron, *Mémoires d'un bourgeois à Paris.*
2. *Galerie des Etrangers*, 1844.
3. Publiés par M. Ernest Daudet, 1913-14.

*
* *

Depuis les premiers mois de 1844, les Allemands ont à Paris leur journal, le *Vorwaerts*, publié à leur intention, et qui débute sous la direction de Bœrnstein. Ils trouvent aussi, au café de la Porte-Montmartre, où ils se réunissent volontiers, la *Gazette d'Augsbourg*. Un Verein, bientôt puissant, les maintient en contact : l'*Association allemande*, présidée par le baron de Kœnneritz, ministre de Saxe.

Déjà l'on évite de confondre, et c'est une particularité très remarquable, l'Allemand avec le Prussien. Nous avons appris depuis, à deux reprises, leurs multiples et fâcheuses ressemblances : nos grands-pères, sous l'influence persistante des souvenirs de 1814, réservent au Prussien une légère, très légère rancune. Le sujet badois, bavarois, wurtembergeois est bien coté : le prussien, non. Aussi se présente-t-il comme allemand : il ne se vante pas d'une origine prussienne. Et cependant l'*Allemand* n'existe pas. Un chroniqueur contemporain, Charles Schiller, dans une étude consacrée au Prussien à Paris, dit alors ceci : « Il n'y a pas d'Allemand. Il y a des Autrichiens, des Prussiens, des Saxons, des Bavarois, des Wurtembergeois, des Badois, etc.... Quant à des Allemands, néant. Prenez le premier bourgeois transrhénan venu, demandez-lui de quelle nation il est, il se gardera bien de vous dire qu'il est Allemand. Je suis Hessois, Brunswickois, Oldenbourgeois et ainsi de suite. Donc il n'y a pas d'Allemands. »

Ce n'est point paradoxal. A Paris même, à cette époque, il n'y a pas de représentant de la Confédération germanique : on y trouve une vingtaine de diplomates envoyés par les princes confédérés. Plusieurs des princes, tenus par la maigreur de leur liste civile, se cotisent pour entretenir un seul ambassadeur commun qui, selon l'occasion, endosse — Maître Jacques de la Carrière — l'uniforme de tel ou tel pays. Et la *Gazette universelle de Prusse* (ci-devant *Gazette d'État*), le journal officiel de Berlin, parlant des autres états d'Allemagne, les place sous la rubrique « *Extérieur* ».

Qu'ils soient de Karlsruhe, de Stuttgart ou de Potsdam, les uns et les autres arrivent d'ailleurs à Paris avec un égal fond de méfiance où la roublardise le dispute à la naïveté. Le jeune Ludwig d'Ehrenfels que son biographe, Schiller, nous dépeint

débarquant du Brandebourg, confie sa malle à un commissionnaire. « Je lui demandai ce que je lui devais. Il me répondit « c'est trente sous ». Comme on m'avait recommandé de toujours marchander à Paris, je dis au commissionnaire : « Vous me demandez trop, je ne puis vous donner que deux francs. Je crois que c'est raisonnable ». L'homme me regarda d'un air fort singulier, tendit la main avec sang-froid et prit la pièce. « Dame, puisque vous le voulez, me dit-il, j'accepte.... » Ludwig d'Ehrenfels commence son éducation.

Il la continuera au Palais-Royal, dans nos théâtres, où lui et ses amis d'outre-Rhin réclament avec insistance, dans les entr'actes, *la Marseillaise*. Tous ces émigrés s'entraînent au mouvement qui éclatera en 1848. Alors ils chanteront *la Marseillaise* chez eux. Leurs petits-fils ont maintenant le plaisir de l'entendre à domicile, chantée par nous. Pour l'instant, s'ils se rendent volontiers ridicules, le Parisien, bon garçon, ne s'en aperçoit guère. Mais ils ont un observateur attentif installé depuis douze ans chez nous, où il se sent chez lui, et dont le témoignage manquera de mansuétude : Henri Heine.

Cela durera jusqu'en 1870-71. Alors nous constaterons, un peu tard, l'étendue de notre naïveté : les Bavarois de 1870 dépasseront les Prussiens de 1814. Nous constaterons, nous jurerons de ne pas oublier et monseigneur de Bonnechose demandera que des plaques commémorent, sur les murs, les atrocités. Nous constaterons — et une fois de plus le temps estompera nos souvenirs. Si l'on relit les souvenirs du comte Paul Vasili sur *la Société de Berlin*, on est frappé d'y retrouver — sur la pureté de mœurs germanique, la fidélité germanique, les bonnes dispositions germaniques — les erreurs que les teutomanes d'avant 70 avaient commises, d'ailleurs avec une égale bonne foi. Et les souvenirs du comte Vasili sont de 1884.

Treize ans.... Il n'en fallut pas davantage pour nous abuser de nouveau sur les Allemands, passés au vernis impérial qui vient sinistrement de craquer. Notre teutomanie tenace se laissera-t-elle prendre, après la grande guerre, à un camouflage nouveau? Nous avons payé cher la naïve pitié, le « serrement de cœur » qui nous rendaient si bienveillants, en 1844, aux affamés d'outre-Rhin. La leçon nous servira-t-elle?

EDMOND CLERAY.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

POLITIQUE GÉNÉRALE. — LA GUERRE

Général **Malleterre.** — *Études et Impressions de guerre.* Quatrième série, 1917-1918. Paris, Tallandier, 1 vol. in-12 de 550 p.

« Mes études se tiennent et forment un commencement d'histoire de la guerre, où il n'y aura à ajouter que des détails de technique militaire. J'en ai quelque fierté. » Ainsi s'exprime au début de son quatrième volume l'éminent soldat, prématurément mis hors de combat. Cette dernière publication confirme ses devancières, et c'est assurément le mieux qu'on puisse en dire.

Plus encore que la série précédente, c'est là l'histoire des heures sombres. L'année 1916 s'achevait dans le douloureux écrasement de la Roumanie, indice et prélude de l'écroulement russe. Et après un hiver paresseux et morose, tout rempli par nos incohérences politiques, les ides de mars voyaient se réaliser cette effroyable révolution russe, c'est-à-dire l'évanouissement subit de la moitié de la force militaire de l'Entente. A ces échecs viennent s'en ajouter d'autres : échec de l'offensive française au printemps de 1917, désastre italien à l'automne. Tout semble indiquer la défaite finale de l'Entente, amputée, vaincue, démoralisée.

A une pareille heure, le métier de critique militaire ne laissait pas de présenter une réelle difficulté. Il n'est pas aisé de soutenir le moral public contre l'évidence des faits. M. le général Malleterre a pris pour cela le meilleur procédé, qui était de rechercher la cause de nos malheurs, et si possible les moyens d'y remédier. Il a toujours aperçu la cause dominante ; aussi bien était-elle déjà connue de maints bons esprits : l'absence d'unité de commandement. L'Entente : des efforts merveilleux, mais éparpillés ! Il était difficile de plaider énergiquement la cause du commandement unique : la censure était là. L'auteur l'a fait avec la discrétion d'expression qui seule lui était permise, mais n'excluait pas la fermeté de la pensée. « Qui contre Hindenburg ! » se demande-t-il avec inquiétude à la fin de 1916, en cette fin d'année qu'il pressentait être la veillée des armes ? On sait quelles difficultés a longtemps présenté la réalisation de cette formule pourtant imposée par le bon sens, et comment l'imminence seule d'une catastrophe, au printemps de 1918, l'a fait triompher.

Bien d'autres intelligences de son sujet permettent encore au général Malleterre de se poser avec quelque fierté en bon prophète. L'un des premiers, et surtout l'un des plus constants, il a entrevu l'importance capitale

des opérations de l'armée d'Orient, dont on a vu par la suite qu'elle devait déclancher l'affaissement du colosse germanique. L'un des premiers aussi, il a compris ce qu'avait de superficiel la doctrine de la percée par l'effort matériel. Notre grand état-major a souvent été la victime, ou la dupe, des formules toutes faites : formé d'hommes de bureau plus que d'hommes d'action, il avait tendance à mettre en théorie, — le mot n'est-il pas d'ailleurs du vocabulaire militaire? — cette œuvre essentiellement contingente et purement pratique qu'est la guerre. A la doctrine de l'offensive à outrance, de l'offensive avec ou sans la saison, succéda après le magnifique redressement de la Marne, celle de l'inviolabilité des fronts, et de la guerre de siège, formules commodes et paresseuses qui dispensaient de l'effort en en déviant le rendement! Puis nous connûmes l'ère de la « guerre de matériel », où tout l'effort de l'armée et du pays se concentra sur l'approvisionnement en matériel d'artillerie : méthode non moins aisée pour épargner à une pléiade de médiocres stratèges les conceptions dont ils se sentaient incapables. Il fallut le lumineux génie de quelques grands chefs, Foch, Berthelot, Buat, Degoutte, pour jeter bas ce château de cartes doctrinal et ramener les esprits à la seule vue juste, que tous ces éléments ne sont que des moyens dont seule la manœuvre, c'est-à-dire l'invention, peut tirer parti. Le général Malleterre a toujours appartenu à cette petite élite.

« Je n'ai plus qu'à désirer que le cinquième volume soit le dernier », dit l'auteur à la fin de son introduction. L'événement du 11 novembre réalise son vœu. Nous attendons avec impatience cette dernière série.

J. D.

Amiral **Degouy**. — *Attaquons-les donc chez eux*. Paris, Chapelot, 1 vol. in-8° de 150 p., avec une carte, 1918.

La signature de l'armistice fait que l'ouvrage de M. l'amiral Degouy apparaît un peu aujourd'hui comme un anachronisme. Et de ceci, vraiment, l'auteur n'est en rien responsable. A l'heure où il écrivait, les plus réelles préoccupations pesaient sur les Alliés quant à la conduite générale de la guerre. Ces préoccupations ne venaient pas uniquement de la terre, mais aussi de la mer. Nous ne voulons pas parler seulement de la guerre sous-marine, qui allait s'atténuant et dont enfin les effets n'avaient point ce caractère décisif qu'en attendait l'ennemi. Non, le problème de la mer n'était pas là seulement. Il se présentait encore sous d'autres aspects plus complexes, et notamment les suivants : la flotte allemande de haute mer, force militaire et politique considérable, demeurait à peu près intacte, même après la bataille du Jutland, ou du moins on la croyait intacte à l'époque; d'autre part, si nous profitions commercialement de la maîtrise des mers pour la liberté de nos approvisionnements, nous n'en profitions pas militairement dans toute la mesure possible, puisque nous ne tentions aucune action contre les côtes allemandes, contre le pays allemand, cependant vulnérable en lui-même.

Cette double action militaire contre la flotte allemande, contre la côte allemande, était-elle opportune? L'amiral Degouy le croit et le démontre. Il indique les points d'attaque, évalue très exactement les ressources nécessaires en unités navales, en hommes pour le corps expéditionnaire, en argent.

Il ne nous appartient pas d'apprécier si les conclusions de l'éminent marin sont conformes à la réalité. Qui, du reste, pourrait se dire avec certitude à même de l'apprécier? La réussite seule ou l'insuccès de la tentative, si elle avait été réalisée, aurait pu nous fixer sur ce point.

La thèse de l'ouvrage, disons-le tout de suite, a trouvé auprès des états-majors navals alliés une résistance fondamentale. La doctrine, c'est qu'une bataille rangée entre deux flottes de haute mer présente, d'après les enseignements de l'histoire, le double caractère d'être exceptionnelle et décisive. Elle ne se provoque pas par la seule volonté du commandement : elle résulte fatalement à son heure, mais à son heure seulement, de la tension des deux forces en présence. Et quand cette détente s'opère, elle tranche en quelques heures les problèmes militaires et politiques les plus lourds : exemple Lépante et Trafalgar. La prudence conseille donc de reculer — en tous cas de ne pas provoquer un cataclysme aussi gros de conséquences — surtout lorsque la flotte, malgré l'existence de la force navale ennemie, réussit à jouer son rôle essentiel dans une guerre surtout continentale : le maîtrise de la sécurité des approvisionnements de l'armée et du pays.

Telles étaient les deux thèses en présence. L'armistice, et avec lui l'écroulement naval de l'Allemagne, aussi complet, aussi absolu que son écroulement militaire, a donné à celle de l'état-major la meilleure des consécrations, celle du succès. Il ne permet pas cependant, d'un point de vue purement spéculatif, de choisir entre les deux doctrines. Et il y aura toujours des gens qui penseront qu'une attaque directe de l'ennemi chez lui aurait pu avancer l'issue victorieuse du conflit.

J. D.

Engerand. — *Le Secret de la frontière.* Paris, Bossard, 1 vol. in-8°, 1918.

« Toute histoire qui n'est pas contemporaine est suspecte. » Cette pensée de Pascal pourrait servir d'exergue à l'œuvre magistrale que vient de publier M. Engerand, *Le Secret de la frontière.* L'ouvrage constitue en effet avant tout le témoignage d'un contemporain. Témoin des prodigieux événements de l'été de 1914, M. Engerand en a recherché les raisons profondes, et il les a trouvées dans la méconnaissance des règles politiques et stratégiques que nous imposait le tracé de notre frontière depuis cent ans. Ainsi s'explique le titre : notre frontière avait un secret, une loi organique oubliée de ceux qui en avaient la garde; et c'est l'oubli de ce terrible secret qui amena Charleroi. Nous avons failli périr pour avoir perdu de vue la loi de notre frontière. « Car, dit l'auteur après Beudant, un pays

peut être grand et prospère malgré des erreurs dans l'ordre des sciences physiques : mais qu'une erreur l'égare dans l'ordre moral et politique, c'en est fait de lui. » L'histoire de cette tragique erreur politique, c'est tout le livre de M. Engerand.

Il convient d'en louer hautement toutes les qualités. Le courage d'avoir entrepris l'ouvrage, puis de l'avoir publié, décèle de manière suffisante la conscience de l'auteur. M. Engerand est de la meilleure lignée de nos historiens : il en a la sûre documentation, l'aisance d'exposer; surtout il en a le jugement. Car pour lui, l'histoire est en même temps une doctrine, et il entend tirer l'enseignement de ces grandes et terribles leçons. Un lecteur du *Correspondant* — qui donna la première hospitalité à cette œuvre — disait « c'est du Tacite ». L'exactitude de la comparaison frappe. Sans sécheresse, sans ennui, M. Engerand apporte de façon lumineuse la démonstration de son jugement : aussi son livre est-il avant tout de vérité.

« Le secret de la frontière, dit M. Engerand, c'était l'obligation pour la France de la défensive. » Tel se résume en quelques mots l'argument de l'ouvrage.

Cette obligation, remarquons-le tout de suite, remonte pour partie du moins bien plus haut que 1815. Elle existait sous l'ancien régime, et on ne l'y méconnût point : car, si l'on se reporte par la pensée aux grandes guerres de Richelieu, puis de Louis XIV et même de la Révolution, on remarque que nos grands généraux débutaient presque toujours par la tenue d'une ligne défensive dans le Nord. On savait où était le cœur de la France, et, Paris se trouvant découvert du côté du Nord par d'immenses étendues dépourvues de bonnes frontières naturelles, on se préoccupait avant tout de le protéger. Notre tradition était ainsi défensive, et la preuve matérielle s'en trouve dans la solide barrière fortifiée que nos rois surent élever et garder dans le Nord.

S'il était une de nos traditions monarchiques qui devait durer, c'était bien celle-là. La nécessité d'une politique défensive s'imposa bien davantage encore, le jour où ce ne furent plus seulement les conditions géographiques, mais la volonté de l'Europe traduite en actes diplomatiques qui nous priva de barrières naturelles et nous prédestina à l'invasion. Cette prédestination de la France à l'invasion germanique résume toute l'histoire diplomatique et militaire du siècle dernier. La Prusse et l'Autriche avaient manqué de disparaître du fait des offensives napoléoniennes, basées sur le Rhin. Le jour où le germanisme aidé du slavisme — quel rapprochement troublant dans l'heure actuelle — vinrent à bout du colosse, la seule pensée fut de transformer la frontière de la France de barrière naturelle en voie d'invasion. Voie d'invasion, il en existait une naturelle dans le Nord : il restait à en créer une dans l'Est. Ce fut l'œuvre patiente, dissimulée, fructueuse et finale, de la politique prussienne. Le traité de 1815 en marque le début, celui de 1871 l'aboutissement. Là, non seulement

rejetés du Rhin, mais rejetés des crêtes des Vosges, nous n'avions d'autres barrières naturelles que des îlots forts, mais brefs et isolés, l'Ardenne et la pointe méridionale des Vosges.

Que cette situation cruelle nous imposât la défensive, les militaires de 1872 n'hésitèrent pas à le comprendre. Le général Seré de Rivières, sur qui reposait la lourde tâche de nous refaire une frontière, savait que la médiocrité des effectifs qui nous restaient nous permettrait mal de défendre un long cordon frontière de 800 kilomètres : c'est cette stratégie de barrage qui venait de nous perdre en 1870. Sa pensée se concentra au soin de canaliser l'invasion dans un petit nombre de passages, les autres se trouvant interdits par une puissante fortification. Cette pensée, il l'appliqua à la frontière de l'Est, en endiguant le flot ennemi dans la trouée de Charmes; au Nord, dans celle de l'Oise. Ainsi les deux voies d'invasion, devenues inévitables, subsistaient : mais elles étaient réduites, étranglées, surveillables et défendables.

D'où vient qu'une pareille conception, dont la prudence réaliste ne peut pas ne pas éclater à tous les yeux, devint une hérésie stratégique? Comment notre doctrine militaire fut-elle bouleversée et comment la France connut-elle, avec une frontière défensive et un gouvernement pacifique, une armée toute entière orientée vers l'offensive? — M. Engerand a analysé les causes de cette évolution avec une singulière profondeur. Pour la plus large part, l'erreur procédait d'une doctrine stratégique toute nouvelle, qui s'était introduite peu à peu dans l'état-major et y avait prospéré du fait que l'armée était de plus en plus séparée de la nation. « En France, a écrit le général Maitrot, bien que tout le monde ait traversé l'armée, on l'ignore. » Et il aurait pu ajouter : l'armée ignore le reste de la nation. De soi, pourtant, qu'est-ce que l'armée? la partie de la nation qui défend le patrimoine matériel et moral de l'ensemble; son effort doit tendre avant tout à maintenir l'intégrité de ce patrimoine. En d'autres termes, la question du territoire domine toute la guerre : l'ennemi cherche à amoindrir le patrimoine de la nation, l'armée doit le garantir, et elle remplit son rôle dans la mesure où elle le sauvegarde ou le dégage. Quelle définition de la guerre donne Grotius? « Le recours à la force armée par lequel, en envahissant son territoire, une puissance contraint une autre à sa volonté. »

Mais le commandement français, pour des raisons qui ne lui sont d'ailleurs pas entièrement imputables, en était venu à un si singulier isolement au milieu de la nation qu'il avait lentement perdu de vue cette conception fondamentale. Renonçant à voir surtout dans son rôle la défense des forces vives du pays, du moins la limitation de leur amputation, il ne voyait plus qu'un seul but : la destruction de la force armée ennemie, but auquel, dès lors, tout était subordonné, et pour lequel, s'il le fallait, tout serait abandonné. Peu importait le sort du territoire pourvu qu'en finale l'armée ennemie succombe! Importe-t-il, aux échecs, d'avoir perdu tous ses pions, sauf un, si le dernier prend le roi?

Doctrine erronée dans son principe, et combien dangereuse dans son application! Elle signifiait, pour notre pays, le sacrifice des régions frontières, où se trouvaient concentrées nos plus belles richesses et surtout celles-là même qui constituent aujourd'hui, plus encore que l'argent, le nerf de la guerre : le fer et le charbon.

Sur cette erreur initiale vint s'en greffer une autre non moins grave. Le but étant la destruction de l'armée ennemie, restait à déterminer le moyen, et on pouvait aussi bien le trouver dans une défensive opportune que dans l'offensive. Mais ce point de vue réaliste ne prévalut pas et la doctrine officielle de l'état-major fut : détruire l'ennemi par une offensive brusquée et poussée à fond, coûte que coûte, sans souci de la retraite. L'offensive à outrance fut un dogme, un précepte hiérarchique. Excellente idée peut-être, à condition toutefois que notre frontière nous le permît — et elle ne nous le permettait pas.

Ainsi s'établit cette contradiction organique entre la doctrine et les réalités. Elle devait entraîner toutes nos erreurs et tous nos désastres. Dans de telles idées, qu'était-on en droit de demander à notre état-major! Un plan d'offensive, rien de plus, et, presque d'offensive brusquée, un plan dans lequel les desseins de l'ennemi n'avaient pas à entrer. N'entendait-on pas les prévenir au lieu de les déjouer? Aussi, sourd aux malheureux prophètes qui prévoyaient et prédisaient l'invasion par la frontière du Nord, le commandement concentrait-il ses efforts sur la frontière de l'Est, théâtre de l'offensive. Une diversion limitée par la Belgique, et secondaire, était bien prévue dans les plans de mobilisation ; mais c'était l'hypothèse n° 2, celle sur quoi on ne comptait pas.

Bien plus, et par cette passion de logique qui est le plus grave défaut de l'esprit français, on abandonnait complètement la frontière du Nord. Mal entretenue, privée d'hommes, privée d'argent, elle finissait par perdre de 1907 à 1913 ses principales défenses, qui étaient déclassées. Le plan de mobilisation s'arrêtait aux Ardennes : au delà, c'était « la zone de l'intérieur! »

Ainsi le secret de la frontière était deux fois méconnu. On avait une frontière défensive, et une stratégie tournée toute à l'offensive sans réflexions, sans réserves (le mot est écrit dans le Règlement sur la conduite des grandes unités). Aberration plus étrange encore, la moitié en longueur de notre frontière et la partie géographiquement, historiquement aussi la plus dangereuse était abandonnée, perdue de vue, livrée d'avance à l'invasion que les bons esprits prévoyaient! La frontière gardait jalousement son secret, et c'étaient les mitrailleuses de Charleroi qui devaient le révéler à notre commandement.

M. Engerand a eu le mérite de comprendre ce recul de la frontière, et le courage de le révéler, malgré la levée de boucliers que devait fatalement amener cette révélation. Il faut l'en louer. La nation armée a su racheter et

réparer la tragique erreur du début, et la France put avouer la vérité sans rougir. M. Engerand ne nous en voudra pas de demander à son étude si remarquable une conclusion qui soit toute d'actualité : que la connaissance du secret que notre frontière recelait depuis un siècle nous fasse comprendre à quel point s'impose pour une nation au-dessus des considérations juridiques, le besoin de la sécurité de ses frontières. Puissent nos morts nous les valoir!

JEAN DUHAMEL.

Edgar E. Robinson and **Victor J. West.** — *The Foreign Policy of Woodrow Wilson (1913-1917)*. New-York, Macmillan, 1 vol. pet. in-8° de 428 p., 1918.

MM. Robinson et West sont tous deux professeurs à l'Université Leland Stanford. Ils ont composé le présent ouvrage en bons scholars, qui connaissent les règles de la critique. Leur travail est divisé en trois parties. Dans la première, ils observent, en huit chapitres assez brefs, *Le développement de la politique étrangère* du président Wilson : *Principes*, *Les principes appliqués*, *Le maintien de la neutralité*, *La liberté des mers*, *La mise en défense*, etc. — La deuxième partie est constituée par une brève chronologie des événements de la politique étrangère américaine du 11 mars 1913 au 27 avril 1917. — La troisième partie, sous le titre : *Les plus importantes manifestations d'opinion du gouvernement* est un recueil de pièces justificatives. Elles sont au nombre de 90 et occupent plus de la moitié du volume (232 pages sur 411). Ce sont surtout des discours du Président. On y trouvera aussi des déclarations émanant de M. Bryan et les messages présidentiels. Ces pièces sont rarement citées *in extenso*. On ne nous en donne que les passages les plus significatifs. Les sources sont indiquées avec précision. Il est seulement regrettable que les éditeurs n'aient pas pris soin de rappeler en quel lieu et en quelles circonstances les divers discours ont été prononcés. Leur texte ne le laisse pas toujours deviner, et certains deviennent, par suite de cette négligence, difficilement intelligibles. Par exemple, celui du 10 mai 1915 (p. 256 pass.). Ce ne sont là que critiques de détail. L'œuvre de MM. Robinson et West n'en souffre pas d'autres. Ce travail consciencieux et bien conduit rendra les plus grands services à ceux qui aborderont l'étude de la politique américaine.

M. C.

C. Russell Fish. — *American Diplomacy*. New-York, Holt et C°, 1 vol. pet. in-8° de 541 p. avec 16 cartes, 1915.

Le livre de M. Fish est un bon résumé de l'histoire diplomatique américaine. L'auteur, qui est un professeur d'histoire à l'Université du Wisconsin, s'est donné pour but la rédaction d'un manuel pour les étudiants, qui soit lisible encore pour le grand public. Sa rédaction aisée, divisée en chapitres brefs, éclairés de notes marginales et de cartes, répond heureusement à cette idée. On trouvera, dans ces 500 pages, un récit clair et attrayant

d'une histoire qui commence à s'enfoncer dans le passé et à se charger d'événements. M. Fish cède à l'habitude de la plupart de ses confrères historiens d'Amérique : il développe beaucoup le récit des temps les plus anciens, aux dépens de la période contemporaine. La période qui s'étend des origines à 1877 occupe, dans le volume, 369 pages sur 500, et l'allure va se pressant à mesure que l'auteur se rapproche de notre temps. 53 pages lui suffisent pour observer la période, cependant si pleine de faits et de signification, qui s'étend de 1877 à 1898, et les événements tout à fait contemporains sont resserrés dans un espace plus étroit encore.

Gab. Alphaud. — *Les États-Unis contre l'Allemagne.* Paris, Payot, 1 vol. in-8° de 342 p., 1917.

Cet ouvrage fait suite à un autre du même auteur, publié sous le titre : *L'Action allemande aux États-Unis*, où le lecteur a pu déjà puiser des indications précieuses sur le rôle de la diplomatie allemande et des germano-américains dans le Nouveau-Monde. On trouvera, dans le présent volume, des informations également abondantes et précises sur les attentats et les complots allemands, les intrigues menées par nos ennemis dans le Congrès, leurs menées en Extrême-Orient et en Chine. On y pourra suivre encore la politique du président Wilson du 2 août 1914 au 4 avril 1917. M. Alphaud a vu ces choses de près; il en parle avec la précision d'un témoin oculaire, et, sur plus d'un point, sa déposition est une révélation. Il ne nous paraît pas très bien inspiré lorsqu'il raconte comment, lors de l'élection présidentielle de 1916, notre ambassadeur, M. Jusserand, « n'hésita pas à donner en Amérique, à tous les journaux de langue française, l'ordre de voter et de faire voter pour le président Wilson » (p. 209). Outre qu'il est permis de douter de l'importance des suffrages mis en mouvement par la presse de langue française en pareil cas, on peut se demander s'il est bien exact que le représentant de la République française ait pris une attitude aussi nette dans le débat politique, et s'il est très opportun d'insister sur un fait dont nous nous plaisons encore à mettre en doute l'authenticité. Jadis, l'ambassadeur d'Angleterre Sackville-West souleva, pour beaucoup moins, le mécontentement de l'opinion américaine. L'auteur est plus heureux lorsqu'il apprécie l'évolution personnelle du président : « Il fut avant tout un homme, quelquefois un homme de son parti, et au bon moment, un homme d'État. » Voilà qui est bien observé et justement dit. M. Alphaud a vécu trop près de ces événements et suivi trop attentivement les oscillations journalières de la politique pour tomber dans l'erreur de ceux qui veulent, en dépit des faits, voir dans M. Wilson un homme tout d'une pièce, dont l'esprit n'a jamais varié.

L'auteur compte à tort dans l'Est douze États (p. 189), alors qu'on en trouve treize.

L'ouvrage est complété par des documents nombreux qui y occupent une place importante (90 pages sur 336). On y trouvera 19 pièces intéres

santes à consulter, notamment six messages présidentiels que le lecteur français serait obligé d'aller chercher dans des ouvrages anglais lointains ou dans les traductions parfois étrangement fautives de notre presse quotidienne.

Albert Métin. — *L'Inde d'aujourd'hui. Étude sociale.* Nouvelle édition mise à jour et augmentée. Paris, A. Colin, 1 vol. in-16 de 362 p., 1918.

L'ouvrage du regretté A. Métin rendra, sous cette dernière forme que lui a donnée son auteur et avec les compléments rendus indispensables par la marche des événements récents, des services signalés aux lecteurs français qui ne peuvent pas aborder aisément les sources anglaises. Ils y trouveront notamment une analyse intéressante du mouvement *swadési*, qui, depuis trente ans et plus, agite l'Empire indien, en prenant chaque jour plus d'importance. C'est la grande question de demain, que quelques hommes d'État ont déjà cherché à résoudre, et qui ne trouvera de solution satisfaisante que dans un avenir lointain et à travers des péripéties variées. Les *intellectuels* indiens réclament une part dans le gouvernement, ou du moins dans l'administration de leur pays. Ils ont réussi à intéresser à leurs vues une partie de la population indigène, partie minime encore, mais dont l'importance grandit toujours. Le Congrès National indien devient régulièrement, chaque année, pour quelques jours, une sorte de Parlement sans responsabilité et sans pouvoir de décision, qui pose de multiples questions à l'opinion indienne, et lui suggère des réponses. Du modéré comme M. Banerdji à l'extrémiste comme M. Tilak, on y trouve représentées toutes les nuances du sentiment indigène. Ce n'est encore qu'un embryon. Il pourra en sortir de grandes choses. Déjà, en 1909, Lord Morley a fait adopter par le Parlement anglais une réforme profonde des Conseils de l'Inde. En 1912, la réforme a été développée. Tout récemment M. Montague, sous-secrétaire d'État pour l'Inde, s'est rendu dans la péninsule pour étudier le problème sur place. Il en a rapporté des conclusions favorables à l'évolution des Conseils locaux vers une forme semi-parlementaire. Ces vues ne sont pas partagées par toutes les personnalités compétentes dans les affaires indiennes. Il y a, dans le *civil service* actif ou parmi ses retraités bon nombre d'hommes qui restent attachés aux pratiques du vieux *paternalisme*. Ils considèrent que l'Inde, avec ses millions d'hommes sans instruction, vivant péniblement, divisés en castes hostiles, en races et en religions qui s'ignorent ou se haïssent, est le dernier pays où l'on puisse songer à introduire des institutions représentatives. Ils font observer que les réformes tentées dans ce sens jusqu'à présent ont donné des résultats peu encourageants. Les membres élus des Conseils se sont bornés à une opposition taquine qui a plus souvent tendu à embarrasser les agents de l'administration qu'à les éclairer. Le mouvement national s'attarde à une lutte politique sans portée et sans grandeur, au lieu de chercher à résoudre les question sociales qui se posent à un monde empêtré dans des coutumes séculaires.

Tel est le problème que l'administration anglo-indienne aura à résoudre. La presse européenne y fait déjà allusion de temps en temps. Elle aura peut-être à s'en occuper davantage demain. Il ne faut pas attendre à ce moment-là pour prendre dans l'ouvrage de M. Métin les vues d'ensemble d'où l'on domine la question.

G. M. Chesney. — *India under experiment.* London, John Murray, 1 vol. in-16 de 192 p., 1918.

M. Chesney professe, en ce qui touche les questions indiennes, les vieilles théories. Il défend le système du *paternalisme*, et critique vivement les idées de réforme actuellement en cours. Son livre développe la thèse du *civil service* avec méthode, modération et sagesse. Il faut avouer que beaucoup de ses arguments portent bien. Il nous montre, par exemple, des Hindous qui, après être restés, durant des siècles, figés dans un régime social, religieux et politique d'où rien n'a pu les faire sortir, et d'où ils ne consentent pas encore à sortir aujourd'hui, parlent cependant de réformes et invoquant le Darwinisme. Ces Hindous s'élèvent bruyamment contre la « bureaucratie » actuelle, et l'on sait fort bien qu'ils sont tous candidats aux emplois administratifs et que leur premier soin, une fois maîtres des affaires, serait de développer ces bureaux et de s'y installer. M. Chesney se méfie de l'ardeur qui porte les natifs vers les institutions représentatives : « Dans les innombrables changements de dynasties, grandeurs et décadences de races et d'autorités qui remplissent l'histoire de l'Inde, il ne semble pas qu'on puisse découvrir un seul cas dans lequel l'esprit indien ait trouvé un autre type de gouvernement que la puissance de l'autocrate. Dès lors, peut-on croire qu'un peuple venu d'un tel passé, ait pu réellement, en vingt ou trente ans, se convertir à une foi politique qui contredit toutes les idées qu'il a si fermement manifestées? » (p. 65).

M. Chesney voit l'avenir sous un jour très sombre. Le gouvernement s'affaiblit; chaque réforme ne fait qu'augmenter la fermentation des esprits. La presse indigène devient de plus en plus agressive. Les tendances actuelles de l'India Office semblent pousser l'Empire dans une impasse. « Nous sommes arrivés, aux Indes, à une situation telle que jamais on ne vit la pareille. Un gouvernement fort, puissant, heureux dans ses entreprises et toujours en progrès, populaire parmi les masses et considéré par elles comme la personnification de la justice et de l'impartialité, est sur le point d'être manœuvré hors du pouvoir par un groupe récemment constitué d'hommes qui n'ont fait aucune des expériences ni enduré aucune des épreuves que la liberté impose à ses adeptes avant de se laisser conquérir. Leurs prétentions ne sont pas soutenues par les masses de leurs concitoyens; ils les imposent au dehors en usant d'un vocabulaire emprunté à l'Occident et en affectant un enthousiasme de commande pour les idées politiques occidentales. La force de ce mouvement réside non en

lui-même mais dans la sympathie, ou plutôt dans l'indifférence de la démocratie anglaise » (p. 168).

René Lote. — *Les leçons intellectuelles de la guerre*. Paris, Perrin, 1 vol. in-16 de XII-200 p., 1917.

Les huit chapitres de ce petit livre ne s'articulent pas les uns dans les autres avec une rigueur absolue. On soupçonne dans leur ordonnance un peu lâche, des articles lancés successivement en ordre dispersé, puis rassemblés plus tard dans l'enceinte d'une idée générale. L'idée est intéressante et mérite attention. M. Lote estime que la science française, héritière des saines méthodes de Lavoisier, est supérieure en tout à la science allemande, faussée par l'idéologie et corrompue par l'appétit de puissance. Pendant trop longtemps cela resta ignoré dans une France qui répudiait ses meilleures traditions pour se mettre à l'école de l'Allemagne. Il faut le dire maintenant très haut, et revenir très vite aux principes. M. Lote ne s'en prend pas seulement à l'Allemagne; il critique vivement les tendances intellectuelles de bon nombre de Français. Ses vues sur la désorientation des esprits en France avant la guerre méritent attention. Il exagère; il se laisse emporter au train rapide d'une thèse séduisante, mais en passant il dit des choses justes et qui portent. Elles porteraient sûrement bien davantage si elles sortaient plus souvent d'un ton de généralité où les contours se noient.

M. Lote connaît bien l'Allemagne et c'est lorsqu'il nous parle d'elle qu'il arrive le plus aisément à des vues neuves, et à des notations précises. Celle-ci, par exemple, qui est un excellent tableau (p. 113) : « Je ne fus... pas surpris, un soir, à Leipzig, étant convié à une réunion solennelle de diverses associations d'étudiants, d'entendre le *Deutschland über alles* chanté par un millier de voix. Ce qui m'intéressa comme un spectacle nouveau pour moi, c'était l'enchantement manifeste d'un groupe de professeurs, assis à une table qui dominait un peu l'assistance, et d'où l'un d'eux, soudain, entonna un lied d'une voix éclatante, tandis que les étudiants, en chœur, imitaient en sourdine le frémissement d'une forêt.... Je restais assis, observant et méditant, au milieu d'une longue tablée de buveurs, pendant que montaient de tous les points de la salle immense les chants de gloire et de défi Et les professeurs, sur leur estrade, scandaient la mesure, comme bercés par un rêve d'orgueil. Et je comprenais que ce fanatisme érudit, avec sa discipline, était la force de l'Allemagne.... »

Henri Schuhler et **Max Lambert**. — *La puissance économique des États-Unis*. 1 vol. in-8° de 123 p., Paris, imprimerie Georges Cadet, 1917.

Les États-Unis, qui, après une longue période d'hésitation, se sont joints aux Alliés pour défendre contre les empires de l'Europe centrale la civilisation occidentale menacée, sont appelés à jouer un rôle non moins important dans la période de reconstruction que celui qu'ils ont rempli dans la

dernière période de la lutte. Pendant les trente-deux mois où ils sont demeurés simples spectateurs de celle-ci, ils ont été les fournisseurs des nations de l'Entente en produits alimentaires, matières premières, articles manufacturés, permettant à celles-ci de combler les déficits considérables que l'étendue de l'invasion allemande et le trouble apporté par la mobilisation aux armées de leur population adulte, avaient amenés dans leur production nationale. Ce rôle de fournisseurs nécessaires a été, naturellement, une source de profits importants pour les Américains; le résultat a été pour les États-Unis l'accomplissement avec une rapidité inespérée de la dernière étape dans le développement économique : de nation débitrice, les voici devenus nation créancière. Ces profits, réalisés pendant le temps où ils n'avaient pas cru se départir de la neutralité, ont singulièrement accru leur puissance économique, que les États-Unis ont mise avec la plus grande libéralité, du jour où ils ont décidé de combattre, à la disposition de leurs associés. La victoire obtenue, ils occupent sans conteste une situation prédominante dans le monde, profondément troublé et déséquilibré par la folle et criminelle agression de l'Allemagne, par la longueur de cette guerre sans précédent et par les ruines accumulées dans les régions occupées par les agresseurs. L'Europe, pendant un temps assez long encore, devra chercher aide et appui aux États-Unis. De là, l'intérêt particulier qu'offre l'étude de MM. S. et L.; elle ne pouvait être publiée à un moment plus opportun. Très brièvement, sans phrases inutiles, les auteurs, utilisant les statistiques américaines, ont exposé en une vingtaine de courts chapitres la « puissance économique des États-Unis ». Les statistiques sont éloquentes par elles-mêmes; mais, publiées sans commentaires, elles ne peuvent l'être que pour les spécialistes. Les commentaires dont les auteurs les ont accompagnées, le soin qu'ils ont pris de montrer les progrès rapides réalisés par les États-Unis, et d'indiquer les causes de ces progrès, qui prennent toute leur importance lorsque, comme ils l'ont fait, on place à côté des statistiques américaines les statistiques correspondantes pour les pays d'Europe, donnent à cette étude un réel intérêt.

Le chapitre sur l'industrie et le machinisme, et ceux consacrés à la circulation des produits, où est examiné de façon succincte, mais suffisante pour en faire comprendre l'importance, le rôle des chemins de fer, sont parmi ceux qui méritent de retenir le plus l'attention.

A. V.

Louis André. — *Les États chrétiens des Balkans depuis 1815.* Paris, Alcan, 1 vol. in-12.

Jamais histoire n'a été plus mal connue en France que celle des pays de l'Europe centrale et orientale, principalement celle des États balkaniques. Il est vrai que là les conflits de race, les enchevêtrements de populations d'origines, religions et coutumes si bigarrées et diverses déconcertent l'étranger tandis que les perturbations politiques fréquentes, soudaines et imprévues,

restent sans explication pour quiconque n'a point vécu de la vie de ces peuples. Aussi l'histoire intérieure des Balkans est-elle demeurée fermée jusqu'à présent à la plupart des Français et seuls étaient étudiés les événements auxquels participait la France : c'était de l'histoire diplomatique se déroulant dans le cadre de Constantinople; c'était l'histoire de la Question d'Orient; c'était une histoire artificielle se jouant dans l'ombre des chancelleries. Pour animer ce tableau, pour expliquer bien des jeux de scène, il fallait voir ce qui se passait dans les coulisses, c'est-à-dire dans les provinces ottomanes, dans les États chrétiens des Balkans.

Aussi doit-on savoir gré à M. L. A. d'avoir retracé les grandes lignes de l'évolution politique des cinq petites puissances de cette péninsule, évolution qui a amené ces régions soumises au joug ottoman au rang d'États indépendants. Ce volume de 250 pages ne peut donner assurément qu'un aperçu rapide des transformations survenues au sein de chacun de ces pays. Retracer minutieusement les péripéties de la lutte entre le pouvoir et les classes aristocratiques de Serbie ou de Roumanie était une tâche écrasante pour l'historien, de même que le récit des rivalités de clocher, des luttes de coteries, de la vie éphémère d'innombrables ministères qui caractérisent la vie politique hellénique eût été fastidieuse même pour le plus endurant lecteur.

Aussi ne trouve-t-on dans ce livre qu'un coup d'œil d'ensemble sur le développement constitutionnel et politique des divers États balkaniques. Il s'agit là d'une synthèse des faits, synthèse heureuse, voire indispensable, car combien monotones sont les événements qui se déroulent dans le cadre de chacune de ces capitales. Un semblable régime a l'avantage de mieux faire toucher du doigt la profonde différence qui sépare ces nations — tout récemment nées à l'action internationale — des peuples d'Occident. De plus, l'auteur ne s'est pas borné à enregistrer simplement les faits mais encore il a tenu à donner une vivante description de l'état social dans lequel se trouvaient ces provinces ottomanes en 1815 : initiative heureuse puisque bien des événements s'expliquent de façon naturelle par les rapports existants dans un pays entre les divers éléments ethniques ou religieux. Ainsi on peut suivre avec plus d'assurance l'évolution — bien rapide, somme toute — qui a amené ces populations livrées, il y a moins d'un siècle, au bon plaisir d'un despote osmanli ou de pachas étrangers, à adopter un régime parlementaire avec l'organisation de partis aux programmes variés et variables.

On peut toutefois regretter vivement que M. L. A. n'ait pas cru devoir pousser jusqu'à la période actuelle ce travail si précieux et si utile. C'eut été — il faut l'avouer — la partie la plus délicate à traiter mais aussi la plus passionnante car elle eût porté sur des questions qui sont débattues sous nos yeux. En outre, c'eut été montrer le point d'aboutissement présent de l'évolution qui s'est peu à peu précipitée au cours du XIXe siècle; c'eut

été également l'occasion de signaler la place de plus en plus importante que prennent dans le statut balkanique les questions économiques.

De cette étude se dégage aussi l'idée que les États des Balkans sont étroitement solidaires les uns des autres non seulement pour des raisons géographiques mais encore pour des causes ethniques. En effet, les populations de races différentes sont si intimement mélangées en maintes régions qu'il en résulte des répercussions inévitables de politique intérieure d'un pays à l'autre : problème d'autant plus compliqué qu'à la marquetterie de races se joint l'enchevêtrement des religions. L'interdépendance des royaumes balkaniques devient un leit motiv de leur histoire et c'est là une donnée qu'il importe de ne point oublier. Il en résulte qu'on ne saurait non plus, quand on examine les événements antérieurs à 1911, faire totalement abstraction de la Turquie d'Europe dans ses relations avec ses voisins, c'est-à-dire avec tous les États chrétiens des Balkans.

En somme, le livre de M. L. A. constitue un excellent précis d'histoire locale qui complète avantageusement les ouvrages consacrés à la Question d'Orient et qui comble une lacune trop longtemps ouverte. Il vient à l'heure propice et devrait porter en épigraphe cette phrase de la préface : « La guerre présente semblait même faire prévoir que l'homme malade ne serait plus pour les chefs d'État, leurs ministres et leurs peuples ce qu'il avait été trop longtemps, une cause d'inquiétude, un trouble-fête ».

F.-P. R.

Louis Bertrand. — *Les Pays méditerranéens et la Guerre.* Paris, La Renaissance du Livre, 1 vol. in-12 de 296 p., 1918.

Ce livre réunit des articles écrits par M. L. B. au cours de la guerre, articles qui, portant sur la situation morale des trois grands pays méditerranéens : Espagne, Italie et Grèce, reflètent fatalement l'époque à laquelle ils ont été écrit. Il n'a pas cependant une simple saveur rétrospective mais il présente un intérêt bien actuel en raison des enseignements de politique ou plutôt de psychologie étrangère qu'il contient.

Des études psychologiques, c'est, en effet, à quoi sont consacrés les nombreux et copieux chapitres relatifs à l'Espagne. Dans ces études sur l'âme espagnole prise dans son ensemble, sur l'attitude adoptée par les divers partis espagnols, M. L. B., spécialiste de ces questions, fait ressortir avec netteté les caractéristiques de la population hispanique : celle-ci, dit-il, est avant tout catholique et nationaliste. Ainsi s'explique combien peu intense fut et reste le courant de sympathie entre les deux nations trans-et cis-pyrénéennes.

Pour les fils de l'Espagne, la France apparaît sous deux aspects également peu séduisants : d'une part, puissance anticléricale et lourdement antireligieuse — de l'autre, puissance coloniale jalouse qui rogne avidement le Maroc rifain. De là, des malentendus initiaux qui furent aggravés aisément par les tendances — trop françaises hélas! — de prendre pour de la

haine la réserve ibérique, pour de l'hostilité une neutralité que tout imposait au Cabinet de Madrid — de là une mésentente réciproque qui se traduisit en France par des maladresses et des prescriptions économiques que la fierté espagnole ne sut pas oublier.

Faut-il croire toutefois que dans le royaume péninsulaire tout s'explique dans la vie privée comme dans la vie publique par le catholicisme? Sans doute la religion joue là-bas, ainsi que dans les pays d'Islam, un rôle essentiel, mais constitue-t-elle pour l'État et pour le peuple l'unique boussole? Il y a là quelques réserves à formuler. D'ailleurs l'auteur, s'il s'étend avec complaisance sur les éléments conservateurs de la politique madrilène, passe avec plus de rapidité sur les éléments libéraux et devient d'une excessive sobriété pour certains sujets passionnants tels que l'existence de groupements républicains et démocrates, surtout le développement du mouvement particulariste, fuériste, si admirable en Catalogne et dans les autres provinces du Nord-Est.

Il eut été aussi d'un grand intérêt de voir traiter moins brièvement la question du vif souci de l'honneur national, celle de l'expansion coloniale, de l'expansion intellectuelle vers l'Amérique latine, facteurs fondamentaux de la diplomatie du gouvernement espagnol. On ne saurait que se rallier aux conclusions exprimées sur ces points.

Quant à l'examen de l'action allemande et germanophile en Espagne, il faut rendre hommage à l'esprit d'impartialité de M. L. B. qui ne s'est point dissimulé et n'a point dissimulé à ses lecteurs combien inégale était la lutte entre les efforts germaniques si bien ordonnés et adaptés, d'une part, et la propagande française superficielle, désordonnée et souvent maladroite, de l'autre. Il y a, sur ce point, bien des avis profitables, soulignés qu'ils sont par de menus faits typiques et hautement significatifs.

Cette enquête menée de façon approfondie pour l'Espagne est au contraire étrangement superficielle, vide, quand il s'agit de l'Italie. Ce fait tient sans doute à la difficulté de s'exprimer nettement et sincèrement sur un État dont le rôle a été singulièrement trouble et changeant durant la guerre; sur un État qui s'est révélé l'un des plus pauvres mais l'un des plus coûteux alliés de la France. La Grèce, de son côté, ne figure guère que pour mémoire : les quelques pages qui lui sont dévolues n'apprennent rien, ne rappellent rien et n'ont même point d'intérêt archéologique. Quant au « front de mer », chapitre final destiné à montrer la vie de Marseille en 1917, il est pittoresque et trop nettement journalistique. C'est laisser au moment où l'on ferme l'ouvrage une impression qui nuit aux réelles qualités d'observation répandues dans la première partie.

Ce livre est, en définitive, une utile et précieuse contribution à l'histoire psychologique de l'Espagne durant les hostilités. Des renseignements profitables, des informations précises qui n'ont pu être mis en œuvre pour la guerre, devront y être puisés quand on songera en France à pratiquer une sage politique de paix à l'égard du grand neutre méditerranéen.

Osusky et Chopin. — *Magyars et Pangermanistes.* Edit. Bossard, 1 vol. in-16, 1918.

M. Pichon (alias Chopin) s'efforce dans cette brochure de nous montrer quelle fut durant la guerre actuelle la politique magyare, œuvre difficile autant que délicate, car bien des facteurs se dérobent à l'analyse des contemporains et la passion tient la place de la froide et impartiale critique. Aussi les erreurs d'interprétation sont-elles aisées. Pour l'auteur, il apparaît nettement que les dirigeants de la Hongrie ont été soutenus et inspirés par les pangermanistes de Berlin. A l'appui de cette opinion, il présente d'innombrables articles de journaux magyars et examine avec soin toutes les mesures édictées par le gouvernement de Pest. Cette démonstration, quelque vivante qu'elle soit, ne paraît pas aboutir à des conclusions décisives. En effet, il convient de ne pas oublier que la presse est un guide historique et un élément de critique fort incertain en raison des rivalités de personnes ou de parti qui s'y font jour.

M. P. expose combien tyranniques sont les maîtres de la Hongrie envers les populations secondaires : sur bien des points, il a raison de dénoncer des actes d'oppression, des pratiques abusives; il n'a point tort de lutter contre la magyarisation à outrance. Mais ne faut-il pas tenir compte de données économiques ou culturales, des réactions violentes de ces minorités ethniques, turbulentes par essence? Sous le régime le plus équitable et le plus débonnaire, il y aurait toujours eu des plaintes et des imprécations contre les tyrans.

C'est pourquoi dans les problèmes soulevés par les difficultés ethniques et politiques de l'Europe centrale, il importe de s'avancer avec prudence et de pas épouser avec trop de ferveur la cause d'un parti ou d'une nationalité. Dans ce petit volume, on trouve exprimée une opinion, une thèse intéressante; on y peut puiser des arguments, même des faits en faveur des Slovaques, mais on ne saurait accepter sans bénéfice d'inventaire les conclusions qui sont présentées et qui sont véritablement bien dures pour le gouvernement magyar.

F.-P. R.

Jean Vic. — *La littérature de guerre* (*Manuel méthodique de critique des publications de langue française, août-1914-août 1916*). Paris, Payot, 1 vol. in-16 de XXXVI-816 p. en 2 tomes, 1918.

Si M. Jean Vic avait eu la prétention de nous donner une bibliographie critique de la guerre, son ouvrage appellerait plus d'une réserve : mais les défauts que l'on serait tenté de reprocher à une œuvre d'allure scientifique deviennent ici des qualités. Le livre qui nous est offert répond à un besoin. Au milieu de tant de publications sur la guerre, nous demandions un peu de clarté et quelque méthode pour nos recherches. Comment ne pas remercier M. Jean Vic de nous faciliter le travail?

Son ouvrage est doublement limité : il ne s'occupe d'abord que des publi-

cations de langue française et, parmi celles-ci, il ne mentionne que celles dont l'apparition est antérieure au 1er août 1916. C'est dire que nous espérons bien voir quelque jour une suite logique de ce dépouillement, relative aux deux dernières années de la guerre. On aurait pu souhaiter, pour l'unité de l'œuvre, un groupement définitif, mais il eut fallu attendre longtemps cette mise au point et nous ne regrettons pas d'avoir dès à présent une documentation intéressante sur ce qui fut écrit jusqu'au mois d'août 1916. Que cette documentation soit imparfaite, c'est ce que M. Jean Vic lui-même avoue dans son avant-propos, en nous prévenant que ses listes d'ouvrages « sont le résultat d'un choix fait parmi le nombre très considérable des publications de guerre ». L'auteur a éliminé les publications « dénuées de toute valeur objective ou littéraire » ou celles qui ne lui « ont pas paru suffisamment importantes ». Avais-je tort de dire qu'une bibliographie critique ainsi conçue appellerait des réserves? Le plan lui-même de l'auteur est assez arbitraire, encore qu'ingénieux, avec ses subdivisions et ses appendices, mais les tables alphabétiques qui terminent l'ouvrage facilitent grandement les recherches. D'autre part, et bien qu'il s'en défende, M. Jean Vic a parfois exprimé sur les livres qu'il mentionne des opinions personnelles et souvent une brève analyse : les purs bibliographes le lui reprocheront, mais je préfère me ranger à l'avis de M. G. Lanson qui, dans sa préface, loue le jeune auteur de sa témérité. C'est ce qui donne à l'ouvrage de l'attrait et de la vie. On ne le consulte pas seulement comme un catalogue aride et morose : on le lit avec un intérêt soutenu, en s'instruisant à chaque page, en pressentant la portée de chaque publication signalée. Il y a là le témoignage d'une longue patience et d'une vaste lecture. Et malgré ses imperfections, ses lacunes et ses oublis, ce livre original et vraiment neuf mérite de sincères louanges.

C. de P.

ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE

B. Vergeot. — *Le Crédit et l'Industrie. La Conception Saint-Simonienne.* 1 vol. in-8°.

Le Saint-Simonisme, après bien des années de raillerie ou d'oubli, est redevenu l'objet de nombreuses et sérieuses études historiques ou analytiques. M. J.-B. Vergeot vient à son tour de lui consacrer des pages intéressantes en choisissant pécialement dans l'œuvre et les doctrines du Saint-Simonisme ce qui a trait aux matières industrielles et financières. « On est frappé, écrit-il, lorsqu'on parcourt les brochures et les journaux des Saint-Simoniens, par la hardiesse et la largeur de leurs prévisions sur l'avenir de la société, par la fécondité de leurs plans de réformes pratiques, réformes réalisables, très souvent même déjà réalisées sous nos yeux, par leur obser-

vation très juste des courants économiques qui commençaient à se produire de leur temps et par leur intuition quasi divinatoire de ce qui devait être l'objet des préoccupations de notre époque.... Il est regrettable, ajoute-t-il, que l'enveloppe extérieure de leur construction théorique et les détails pittoresques de leur vie commune aient entouré leur histoire d'une légende qui a obscurci la réelle valeur de leur système et de leur action. L'Ecole saint-simonienne est bien morte, mais elle est un peu comme un foyer éteint d'où la chaleur a rayonné et persiste dans l'air. »

De ce foyer, l'auteur étudie principalement trois modes d'activité : le système politique, l'organisation économique, le programme social. C'est aux projets d'organisation économique que, comme l'indique le titre de sa publication, il consacre le plus d'espace et de recherche, se contentant sur le reste de résumer ce que d'autres en ont dit, et de signaler les points de contact entre les idées saint-simoniennes et bien des réalités — quelques-unes regrettables — d'aujourd'hui ou de demain.

En ce qui concerne le crédit, il signale le peu de développement qu'il avait pris en France, lorsque les Saint-Simoniens commencèrent leurs études sur l'état social contemporain. Cette partie objective de son volume est une des meilleures et des plus instructives. Elle le conduit à analyser les écrits de l'École, si nombreux sur cette matière et où l'organisation et la fonction des banques jouent un si grand rôle, avec quelques exagérations sur ce que l'auteur appelle la « théocratie bancaire » mais avec de justes prévisions sur les institutions de Crédit de l'avenir.

Parmi celles-ci une des premières, fondée précisément par d'anciens Saint-Simoniens, les frères Pereire, fut le *Crédit Mobilier*, qui date des premières années du second Empire, et qui a eu une existence mouvementée. M. Vergeot a pensé devoir consacrer à cette institution qui, dit-il, « n'a jamais été l'objet d'une étude impartiale » une enquête très documentée qui lui a été facilitée par l'accès, dont il a pu profiter, aux archives de la famille des fondateurs. Ce n'est pas ici le lieu de le suivre dans cette enquête détaillée dont les conclusions mettent en plein relief les grands services rendus par le groupe financier d'alors au développement des chemins de fer et d'autres entreprises industrielles. L'auteur cherche ensuite à expliquer en détail les causes de son déclin. Dans cette partie, le volume de M. Vergeot tourne trop à une monographie. On voudrait dans son ouvrage plus de respect des proportions, et un plan mieux assuré. En tout cas il faut le féliciter d'avoir réuni tant de documents sur un moment important de notre histoire financière.

E. D'EICHTHAL.

D. Bellet. — *Le mépris des lois et ses conséquences sociales.* Paris, Flammarion, 1 vol. in-16 de 284 p., 1918.

Ce livre est un des derniers qui soient sortis de la plume infatigable de M. D. Bellet, et c'est peut-être dans ces pages qu'on trouvera les traits les

plus caractéristiques de son talent : un esprit curieux de tout, une âme prompte à s'émouvoir, des convictions profondes, une parole incisive et véhémente.

Bellet avait commencé à écrire assez tardivement. Il se tint longtemps aux sujets étroits de sa spécialité. Il s'élevait, au moment où la mort l'a frappé, aux sujets plus vastes, pleins de conséquences, et dans lesquels on voit se poser l'avenir de la Cité. Tel celui-ci. Il n'en est pas de plus grave, ni de plus complexe. Nos sociétés modernes sont fondées sur la loi. Rien ne peut se faire chez elle que par la loi. C'est elle qui règle les rapports actuels des citoyens entre eux et avec l'État; et c'est d'elle encore que nous attendons les améliorations de demain.

Or, la loi n'est pas toujours obéie; elle est même souvent enfreinte. Celui-ci l'évite d'un geste habile; celui-là la viole brutalement. Des pans entiers de nos codes semblent menacer ruine. Comment vivre aujourd'hui en sécurité, et comment préparer l'avenir avec des mœurs publiques si médiocres et des conceptions si frêles? Voilà ce qui inquiète D. Bellet. Il dénonce avec vigueur l'insuffisance des lois, l'indifférence des gouvernés, la faiblesse des gouvernants. Sa généreuse indignation s'épanche dans ces pages et grandit à chaque nouvelle constatation du mal. Et il est vrai que le mal est grand. Tout ce que l'auteur nous dit de la faiblesse de la répression, en matière criminelle, est malheureusement trop vrai; il s'appuie sur des autorités incontestables et cite des faits décisifs.

Hors ce cas, ses critiques deviennent plus vagues et prennent un ton de généralité qui affaiblit leur portée. Sans doute, on fait beaucoup de lois, et qui ne sont pas toujours bonnes. Il vaudrait mieux en avoir moins, qui soient meilleures. Mais le phénomène actuel tient à des causes trop profondes pour qu'il soit possible de le supprimer d'un seul coup, ni même de l'atténuer aisément. Il n'y a pas là seulement mauvaise volonté du gouverné ni paresse du gouvernant. Ce sont nos conditions sociales qui nous valent cela, et le fait se reproduit partout ailleurs où les mêmes conditions sociales se retrouvent. Le monde moderne est complexe; il oppose des intérêts divers; il réclame constamment une réglementation; mais ce monde est changeant; et la loi, à peine faite, répond déjà mal aux nécessités nouvelles. De là des heurts, des écarts, des impossibilités, des arrêts. Et puis, sous la loi, il y a les coutumes, les manières d'être, certaines conceptions locales qui s'imposent malgré tout. Cela était moins sensible jadis, parce qu'il y avait moins de lois, qui ne heurtaient point si fort l'esprit courant et ne venaient point se briser sur lui. Enfin notre monde moderne vit sur une conception nouvelle, que le passé n'a pas connue, et qui menace constamment l'équilibre du moment. C'est l'idée que demain sera différent d'aujourd'hui, qu'il faut s'y préparer, et qu'il ne convient pas de se tenir si fort à ce qui est, car on empêcherait l'éclosion de ce qui doit être. Ainsi, dans beaucoup d'esprits, la plus grande ennemie de la loi

positive d'aujourd'hui est la loi en puissance de demain, et le trouble auquel nous assistons n'est rien autre en somme que le conflit entre ces deux autorités. Si cet état d'esprit doit durer, et tout nous porte à croire que, dans les démocraties nouvelles, il durera et même s'accentuera, on peut craindre que la vigueur de la loi positive ne soit de plus en plus énervée par l'idée de la *règle de demain*. Il se formerait ainsi, sous la pression de l'opinion, une sorte de jurisprudence qui rapporterait les textes avant que la législation n'intervienne, et lui dicterait sa tâche. D. Bellet dénonce, dans la société moderne, le mépris des lois. C'est peut-être quelque chose de différent qui se prépare : un système d'arbitraire dans lequel la loi n'aurait de poids, de portée et d'efficacité que dans la mesure où l'opinion la soutiendrait de sa volonté.

Maurice Bergès et **Frédéric Besson**. — *Le Problème monétaire et fiduciaire*. Dans la Collection « Problèmes de Guerre et de Paix ». Paris, Rivière, 1 vol. in-8° de 102 p., 1918.

Les dépenses militaires énormes que nous avons supportées pendant plus de quatre années et l'augmentation considérable de la circulation de monnaie fiduciaire qui en est résultée posent devant la France un problème extrêmement grave.

Comment pourra se liquider l'énorme dette de la France? Comment pourra être assainie la situation monétaire? C'est là un problème ardu, qui a amené beaucoup de financiers et encore plus d'hommes incompétents à proposer des solutions de leur cru qui démontrent plus de bonne volonté que de connaissance des questions d'ordre économique.

Sans doute il faudra agir avec hardiesse, mais ne faudra-t-il pas user surtout de prudence? MM. Maurice Bergès et Frédéric Besson ne tiennent pas pour ce dernier parti. Ils ne réclament rien moins qu'une « réforme monétaire universelle ». Suivant eux la circulation de la monnaie fiduciaire d'après-guerre devra avoir pour base non pas une encaisse d'or, mais une mobilisation générale de toutes les richesses nationales Ce ne sera pas trop, prétendent-ils, pour gager une circulation fiduciaire qu'ils croient devoir se maintenir à 30 ou 40 milliards, sinon davantage, pour la France seule.

En vérité le crédit peut opérer des merveilles, mais comme leur livre est un livre de bonne foi et d'une documentation de faits d'ailleurs solide, il serait aisé de leur démontrer par des arguments puisés dans leur ouvrage même que leur solution est une des plus dangereuses que l'on puisse imaginer.

Heureusement la victoire est venue, pleine et complète, et la paix qui la suivra nous permettra, en rejetant sur nos ennemis la majeure partie des dépenses de la guerre, de liquider, sans abandonner la politique prudente de l'encaisse, la situation monétaire et fiduciaire exceptionnelle des années présentes. G. L.

HISTOIRE

Vicomte de Guichen. — *La Révolution de Juillet 1830 et l'Europe.* Paris, Émile-Paul, édit., 1 vol. in-8°.

L'époque de Louis-Philippe vit une admirable floraison artistique et littéraire; la France développait d'autre part son empire colonial dans des proportions encore inconnues en inaugurant de nouvelles méthodes de conquête, d'administration et de mise en valeur; alors aussi l'organisation économique du pays se transformait radicalement, car la construction des chemins de fer bouleversait les conditions de la vie, et la grande industrie se constituait. De tout cela résultaient des modifications sociales profondes : le prolétariat prenait conscience de lui-même pour commencer à formuler des revendications assez âpres, tandis que les hauts bourgeois, s'enrichissant dans les affaires, aspiraient de plus en plus à devenir une aristocratie.

Placé en face de ces transformations, le Gouvernement se trouvait pris entre des nécessités contradictoires : il voulait s'appuyer sur le pays censitaire, c'est-à-dire sur les classes bourgeoises, mais il lui fallait aussi ne pas renier complètement ses origines et il devait enfin tenir compte d'aspirations ou de besoins nouveaux. Le règne du roi-citoyen se révèle ainsi comme un temps d'expériences et il est donc plus que probable qu'il apparaîtra de plus en plus comme une époque décisive, dont l'importance n'a d'ailleurs pas encore été mise en pleine lumière, car la plupart des historiens se sont beaucoup plus attachés aux débats parlementaires ou aux formules théoriques qu'à l'étude attentive des transformations profondes. Mais, si cette période doit être ainsi considérée comme caractéristique entre toutes dans l'histoire moderne, la Révolution, qui l'ouvre, acquiert du même coup une importance capitale, puisqu'on est en droit de se demander dans quelle mesure elle fut un simple accident, dans quelle mesure aussi, elle résulta d'un désaccord profond entre les idées encore dominantes et des réalités inconnues jusque-là.

Ce n'est assurément pas une question de ce genre que M. de Guichen semble s'être posée. Imbu des traditions les plus classiques, il a prétendu faire un pur travail d'histoire diplomatique. Vers la fin de sa vie Albert Vandal se demandait, non sans une certaine anxiété, s'il est vraiment légitime de considérer isolément les rapports des États entre eux, si, à procéder de la sorte, on ne risque pas d'analyser simplement des conséquences en négligeant les causes qui les pourraient seules expliquer. Inutile de discuter ici la question : l'histoire diplomatique existe, en tant que genre distinct et reconnu, les règles en ont été posées, dont on doit simplement demander la stricte application à ceux qui s'y veulent exercer. Or, a ce dernier égard, personne ne pourrait adresser à M. de Guichen le reproche le plus léger.

Pour apprécier les changements introduits par la Révolution de Juillet dans les rapports que la France entretenait avec les diverses puissances, il était évidemment important d'étudier l'état de ces rapports vers la fin de la Restauration. M. de Guichen l'a fait dans une série de chapitres soigneusement composés, où il résume notamment avec beaucoup de soin la politique et l'œuvre du ministère Polignac. Puis vient, comme la logique l'exige, l'exposé des événements mêmes de 1830, et de la façon dont ils furent appréciés hors des frontières. Mais le nouveau régime dûment installé et reconnu, il s'en fallait que la situation fût redevenue même provisoirement normale. Des hésitations persistaient sur l'orientation qui serait définitivement adoptée. Il y eut alors conflit entre le parti de la résistance et celui du mouvement, et un certain nombre de mois s'écoulèrent avant que la jeune monarchie n'eût trouvé sa formule définitive. M. de Guichen l'a fort bien compris et on ne peut dès lors que le féliciter d'avoir conduit son exposé jusqu'après le ministère Casimir Perier qui marque l'avènement complet.

Préciser toutes les évolutions qui s'accomplirent au cours de ce groupe d'années, noter toutes les nuances successives des opinions ou des vues des diplomates, exigeait un travail préparatoire énorme. M. de Guichen s'y est adonné avec une conscience et un soin véritablement admirables. Il a fouillé la plupart des dépôts d'archives, compulsé toutes les correspondances, pris des notes sur d'innombrables dépêches. De là une documentation impressionnante et une abondance de renseignements de toutes sortes, dispensés sans compter. Bon nombre des indications ainsi prodiguées étaient évidemment connues déjà, mais ce serait besogne minutieuse, et d'ailleurs parfaitement inutile, que vouloir établir le départ entre les apports personnels de M. de Guichen et les travaux de ses prédécesseurs. Désireux de ne rien laisser dans l'ombre, d'éclairer jusqu'au moindre incident, il dresse un tableau complet de la politique internationale et c'est évidemment à lui que l'on devra recourir désormais chaque fois que l'on aura besoin d'une indication quelconque, de préciser une date ou de vérifier une intention.

Certains pourront sans doute penser que des impressions bien nettes ne se dégagent pas de ce luxe d'excellente érudition. A vrai dire, l'auteur lui-même semble avoir été quelque peu embarrassé pour tirer une conclusion. Il se borne à constater en quelques lignes, remarquablement brèves, qu'au lendemain de l'avènement de Louis-Philippe la situation de la France était, à l'extérieur, beaucoup plus incertaine qu'à la veille de cet avènement et il en déduit que les révolutions sont choses fâcheuses. Beaucoup de personnes seront de son avis, et l'étaient peut-être déjà même avant de l'avoir lu. Cette remarque ne doit d'ailleurs nullement être considérée comme une critique. Un historien célèbre a publié de nombreux volumes sur l'histoire des Ducs de Bourgogne, en mettant en épigraphe : *scribitur ad narrandum*

non ad probandum. La formule est parfaitement admissible, et nul dès lors ne pourrait reprocher à M. de Guichen de l'avoir plus ou moins consciemment adoptée. C. S.

COLONIES

Lapeyre et E. Marchand. — *Casablanca, La Chaouïa*. Préface de M. Jean Hersent (Collection de la Presse marocaine associée). Paris, Émile Larose, 1 vol. in-12 de 132 p., avec 27 reproductions photographiques, 1918.

Il est aujourd'hui plus que jamais du plus haut intérêt, pour aider au relèvement économique de notre pays, que le grand public français connaisse avec exactitude les ressources du Maroc et les meilleures manières de les mettre à profit. C'est dans ce but que la Presse marocaine associée a fait paraître ce volume qui nous instruit sur l'une des régions les plus riches du Protectorat, la Chaouïa, dont Casablanca est le grand port; elle a ainsi accompli une véritable œuvre patriotique, car le Maroc qui fut, ainsi que le dit fort justement M. Hersent dans la préface de ce livre, « une des causes lointaines, mais certaines, de la lutte mondiale », est resté aujourd'hui « un des gages de notre victoire » et il importe qu'il devienne, pour toutes les énergies françaises, un centre d'attraction.

Nous ne saurions être mieux éclairés que par ce livre, modeste de proportions, mais néanmoins très complet, sur tout ce que nous pouvons attendre de cette admirable contrée du Maroc occidental. Très documenté il est en même temps très clair; bien que contenant des chiffres et des statistiques, il est d'une lecture facile et à la portée de tous. C'est un livre de vulgarisation pratique, où nous voyons tout à la fois l'œuvre accomplie dans cette région et ses possibilités d'avenir.

Après un aperçu historique et des notions de géographie physique sur la Chaouïa, les auteurs nous énumèrent toutes les ressources que peuvent fournir dans le pays les cultures, l'élevage, les minerais et les pierres; ils nous font connaître, en même temps, toutes les conditions dans lesquelles les exploitations peuvent être pratiquées et tous les points sur lesquels un colon a besoin d'être instruit. Nous sommes renseignés sur les questions financières, sur les voies de communication, sur les rapports que l'on a avec les indigènes.

Après ces données d'ensemble sur le pays, nous apprenons ce qu'est Casablanca, cette grande ville, en belle voie de prospérité, dont « le développement, d'une rapidité inouïe, tient du prodige, dit M. Hersent, et ramène la pensée vers les villes du Far West américain ».

Nous trouvons successivement exposé dans ce livre tout ce qui touche aux divers services maritimes desservant le port, à son trafic, à ses particularités maritimes, aux services de transport qui l'unissent à l'intérieur. Nous sommes mis au courant des mœurs, coutumes, fêtes religieuses des

Arabes et des Juifs dans Casablanca. Nous voyons comment la ville a grandi et s'est étendue, et quels projets de lignes de tramways ont été formés pour pouvoir desservir tous les secteurs de la ville. C'est par la réalisation de ces plans que la grande cité maritime et industrielle de Casablanca pourra, comme le disent les auteurs de ce livre, « rivaliser avec ses sœurs aînées de la côte méditerranéenne : Oran, Alger, Tunis ». Un très grand mouvement s'est déjà accompli pour préparer ce réveil économique du Maroc, œuvre de la France qui sera l'une des consécrations de sa victoire.

G. REGELSPERGER.

Camille Fidel. — *La Paix coloniale française.* Introduction de M. Joseph Chailley, directeur général de l'Union Coloniale Française. Préface de M. Maurice Barrès, de l'Académie française. (Petite Bibliothèque de la Ligue des Patriotes.) Paris, librairie de la Société du Recueil Sirey : Léon Ténin, directeur. 1 vol. in-16, 241 p., 2 cartes, 1918.

Sous ce titre de *La Paix coloniale française*, M. Camille Fidel a exposé de la façon la plus saisissante toutes les considérations essentielles qui doivent guider la France dans les solutions à donner aux questions extra-européennes qui seront à résoudre à la suite de la guerre mondiale. Sa connaissance approfondie de tout ce qui touche aux colonies lui a valu une notoriété des plus méritées, qui s'est d'autant plus étendue que ses travaux se sont multipliés; on peut donc recueillir avec confiance les opinions exprimées dans ce livre, et le lecteur ne pourra manquer d'être frappé de la solide documentation et des justes raisonnements sur lesquels elles sont appuyées.

M. Camille Fidel met d'abord en relief cette idée qui s'impose, que la guerre, par son extension au monde entier, exige des solutions coloniales et justifie des buts de défense coloniale.

Puis il présente un tableau de l'empire colonial de la France, le plus considérable après celui de la Grande-Bretagne; il en retrace tout le développement économique; il montre quelle part de contribution considérable les colonies ont apportée à la guerre en fournissant à la France des combattants, de la main-d'œuvre, des ravitaillements de toutes sortes. Et aujourd'hui quels services immenses vont nous rendre nos colonies! Elles nous fourniront des denrées de première nécessité et des matières premières; elles nous rendront indépendants de l'étranger. Ce sont là des vérités dont on ne saurait trop se pénétrer. Qu'on lise l'ouvrage de M. Fidel et on les comprendra.

L'auteur nous met ensuite sous les yeux le sort des colonies allemandes. Il nous fait voir ce qu'elles avaient été jadis et quelle effroyable menace elles réservaient pour l'avenir. Mais aujourd'hui elles ont été entièrement conquises par les Alliés, et c'est pour eux un devoir impérieux de n'en rendre aucune partie à l'Allemagne, ainsi que le montre M. Camille Fidel, et il en fait connaître les raisons, militaires et morales. Ce serait un acte

à la fois dangereux et inhumain. Mais il faut savoir, en outre, comment devra être fait ce partage du domaine colonial allemand. Sur ce point encore, c'est avec la plus grande sagesse et l'esprit de justice le plus pondéré que parle l'auteur. Tenant compte de la valeur respective des diverses possessions allemandes, et de la balance nécessaire à établir entre les attributions de chacun, il montre ce que doit être en toute justice le lot français par rapport au lot britannique.

Ce que M. C. Fidel a fait pour les colonies allemandes, il le fait ensuite pour la Turquie d'Asie. Après avoir montré quelles étaient de ce côté les ambitions allemandes, il expose quelles sont les aspirations des peuples alliés victorieux dans cette partie de l'Empire ottoman, et comment elles se justifient. Il parle de l'Italie, de la Grande-Bretagne, de la Grèce, et il insiste surtout sur les intérêts français en Syrie; il expose avec une grande précision les droits sur lesquels ils sont fondés. L'indépendance des nationalités non turques étant assurée, nous voyons par cette étude comment pourraient être réparties les diverses sphères d'influence.

Mais de graves questions seraient susceptibles d'être soulevées à l'occasion de tous ces règlements; elles pourraient naître de certaines prétentions émises par des pays alliés sur des territoires coloniaux français, ce qui entrainerait à des échanges ou des ventes. M. Camille Fidel examine très soigneusement ces délicates questions et à cet égard il formule des opinions très nettes, appuyées sur des arguments très décisifs, et nous ne saurions trop les approuver. En somme, ce qu'il déclare, c'est que rien ne doit être changé dans le domaine colonial actuel de chacun des états de l'Entente. Qu'il n'y ait donc entre Alliés ni cessions ni échanges. Rien n'est plus sage, et nous ne saurions trop attirer l'attention sur tout ce que dit l'auteur à ce sujet. Il ne saurait y avoir à régler que quelques questions d'avant-guerre sur lesquelles il nous renseigne aussi.

En résumé, cet ouvrage de M. Camille Fidel est venu tout à fait à son heure comme un guide précieux destiné à éclairer le public sur des questions vitales pour la France et l'on peut espérer que ceux qui auront à prendre des décisions définitives s'en inspireront aussi.

G. Regelsperger.

Le propriétaire-gérant : Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

L'OFFENSIVE DES ARMÉES D'ORIENT EN MACÉDOINE

Situation des armées alliées d'Orient avant l'offensive de Macédoine.

Le général Franchet d'Esperey, appelé au commandement en chef des armées alliées d'Orient, au moment du départ du général Guillaumat, arrivait à Salonique, dans la seconde quinzaine du mois de juin 1918.

A cette époque, le front français et le front italien étaient violemment assaillis. En Vénétie, nos alliés avaient maîtrisé toutes les offensives austro-hongroises sur le plateau d'Asiago, dans la vallée de la Brenta et sur le cours de la Piave. En France, nous avions répondu à l'offensive allemande entre Montdidier et Noyon par une brillante contre-attaque sur le plateau de Belloy. Le général Gouraud avait victorieusement repoussé les attaques dirigées sur le front de la place de Reims. En Champagne, nos adversaires étaient contenus par les forces italiennes, américaines et françaises sur le front de la Marne et devant Château-Thierry. Le maréchal Foch, tout en repoussant les assauts répétés de Ludendorf, préparait les offensives, qui, du 18 juillet au 11 novembre, devaient décider du sort de la campagne.

Une offensive générale sur le front des armées d'Orient était déjà résolue, mais le choix du moment en avait été laissé à l'initiative du général Franchet d'Espérey. Il importait en effet, avant de l'entreprendre, de réunir et d'amener à pied d'œuvre tous les moyens d'action nécessaires au succès de l'opération.

Dès le 29 juin, dans une conférence tenue au quartier général du prince Alexandre de Serbie, le général Franchet d'Espérey arrêtait le plan général et les détails d'exécution de cette offensive. Il en fixait la date approximative au commencement de septembre. Il soumettait

en même temps ses propositions au conseil de guerre interallié de Versailles.

Le choix de la date n'était pas indifférent. Les mois de juillet et d'août sont ceux des grandes chaleurs en Macédoine. Le mois de septembre était préférable, à la condition que l'offensive fût menée rapidement; elle eût été difficile à réaliser plus tard, parce que la mauvaise saison, qui succède, presque sans transition, à la période chaude, débute généralement au commencement d'octobre.

La préparation devait nécessairement être longue. Sur les crêtes dominantes qui s'étendent, sans interruption de la Cerna au Vardar, l'ennemi avait organisé à loisir de nombreux observatoires blindés et dissimulés, dont les vues s'étendaient au loin dans l'intérieur de nos positions. Aucun de nos mouvements ne pouvait lui échapper, à moins d'être opéré de nuit. Les détails d'une préparation minutieuse devaient être dérobés à la vigilance d'un adversaire toujours aux aguets. Le secteur d'attaque, qu'il était nécessaire de renforcer considérablement et d'aménager d'une façon spéciale, devait, jusqu'au dernier moment, conserver sa physionomie habituelle, une surprise absolue pouvant, seule, garantir le succès de l'opération.

D'autre part, l'armée hellénique, dont les premiers éléments avaient fait si brillamment leurs preuves, à l'ouest du Vardar, au moment de l'attaque des hauteurs de Skra di Legen, avait encore une partie de ses nouvelles unités dans les camps d'instruction. Leur préparation à la guerre de mouvement ne pouvait guère être terminée avant le mois de septembre. Cette raison s'ajouta à toutes les autres, pour différer jusqu'à cette époque, l'exécution d'une offensive, qui réclamait, de la part des troupes, des qualités exceptionnelles de solidité, de vigueur et d'initiative.

Les forces réunies sous les ordres du commandant en chef des armées d'Orient étaient de nature différente. A l'aile gauche, l'armée française d'Orient, commandée par le général Henrys, s'étendait du lac Prespa à la région de Monastir et à la branche orientale de la Cerna. Elle était formée de deux groupements de trois divisions et comprenait le corps italien.

Les 1re et 2e armées serbes occupaient toute la région montagneuse frontière, qui s'étend du Kaïmalkalan à la région de Fustani. La droite se trouvait ainsi à une trentaine de kilomètres à l'ouest du

Vardar. Un groupement franco-hellénique de trois divisions, sous les ordres du général d'Anselme, tenait la région du Skra di Legen, entre Fustani et Ljumnica. L'armée britannique du général Milne, composée de deux corps d'armée anglais et d'une division grecque, occupait les deux rives du Vardar et se prolongeait jusqu'au delà du lac Doiran.

Enfin, à l'extrême droite et en retour, faisant face à l'est, se trouvait sur la Strouma, entre le lac Doiran et la mer Egée, une armée hellénique en voie de formation, dont le général Danglis devait prendre le commandement en septembre.

L'ensemble représentait un total de 28 divisions : 4 divisions britanniques : 6 divisions serbes ; une division italienne ; 9 divisions helléniques et 8 divisions françaises. Une division de cavalerie serbe était adjointe aux deux armées du prince Alexandre. L'armée française d'Orient disposait elle-même d'une brigade de cavalerie d'Afrique à 3 régiments. Un régiment de cavalerie entrait dans la composition du corps italien, qui occupait la boucle de la Cerna.

Toutes les troupes alliées brûlaient du désir d'entrer en action et de joindre leurs efforts à ceux des armées du front occidental, dont les succès s'affirmaient de plus en plus, comme le prélude d'une victoire décisive.

Situation générale des armées allemande et bulgares de Macédoine.

La Bulgarie, épuisée par une guerre de quatre ans, qui lui avait demandé des sacrifices considérables, se sentait réduite à ses seules forces. Le pays était dans une affreuse misère et aspirait à la paix. L'Allemagne, dans le cas d'une offensive générale des armées alliées d'Orient contre le front bulgare, ne pouvait plus envoyer à son alliée du sud que de faibles renforts empruntés aux fronts de Russie. Cependant, les armées bulgares avaient confiance dans la solidité des positions qu'elles défendaient avec opiniâtreté depuis des années. Leurs lignes étaient, en effet, remarquablement fortifiées, largement approvisionnées et puissamment armées. Les à pic de la région centrale, entre Cerna et Vardar, dont les sommets s'élevaient à plus 2,000 mètres d'altitude, pouvaient être considérés comme impre-

nables. Ce secteur n'avait d'ailleurs été que le théâtre d'actions secondaires ou de tentatives localisées de la part des armées alliées, qui, dans les années précédentes, avaient, au contraire, porté leur principal effort aux deux extrémités de la chaîne, en abordant les versants moins abrupts qui regardent le Vardar ou la boucle de la Cerna.

Sur la Strouma et devant le front britannique, les montagnes à l'est de Sérès et les monts Belès, au nord du lac Doiran, présentaient les mêmes reliefs imposants occupés par les Bulgares. Enfin, à l'aile opposée entre le lac Prespa et la Cerna supérieure, les avant-chaînes du Péristeri formaient barrage jusqu'à la hauteur de Kukurecani. Du sommet 1248, qui domine les route de Monastir à Resna et à Pribilci, nos adversaires bombardaient la ville et ses environs à courte distance, de sorte que toute progression de nos troupes dans la direction de Prilep semblait invraisemblable, en présence d'une menace de flanc aussi redoutable.

Pour assurer la solidité de toutes ces positions, un certain nombre de bataillons d'infanterie, des forces importantes d'artillerie, de nombreuses mitrailleuses et un personnel technique considérable empruntés aux armées allemandes étaient venus peu à peu renforcer les armées bulgares. Les officiers d'état-major allemands y étaient en nombre. Ils assumaient la direction de toutes les opérations importantes et ne doutaient pas que les forces alliées viendraient, si elles osaient s'y exposer, se briser, impuissantes, au pied du formidable rempart organisé en face d'elles.

L'armée de Thrace, peu importante et réduite à un rôle de couverture dans une zone maritime moins menacée, n'a joué qu'un rôle secondaire au cours des opérations. Les trois autres armées : allemandes ou bulgares, étaient ainsi disposées : en face de notre gauche, la XIe armée allemande était déployée du lac Prespa au nord-ouest de Monastir et de là, au massif de Dzena, à 30 kilomètres à l'ouest du Vardar. Commandée par le général von Steuben, dont le quartier général était à Uskub, elle comprenait deux corps d'armée. L'effectif en était presque en entier bulgare, mais les organes essentiels et le commandement supérieur étaient allemands.

Au centre, la 1re armée bulgare, à cheval sur le Vardar, était aux ordres du général Guechof ; elle allait du massif de Dzena aux monts

Belès, au nord du lac Doiran. La 2e armée bulgare, général Loukoff, s'étendait en arrière de la Strouma, des monts Belès à la mer.

La constitution spéciale du théâtre des opérations avait amené les deux partis à adopter des dispositions générales analogues. Cependant, il est bon de remarquer que le massif de Dzena (2,050 mètres), l'un des moins accessibles de la région, se prêtait peu à une liaison étroite entre la XIe armée allemande et la 1re armée bulgare. Du côté des alliés, au contraire, la jonction entre les armées serbes et l'armée britannique du Vardar était confiée au 1er groupement du général Anselme qui comprit d'abord trois divisions, puis une quatrième et disposait des forces nécessaires pour maintenir un contact étroit entre les armées voisines. C'est à cette disposition judicieuse qu'il faut attribuer, en grande partie, la perte de la ligne du Vardar, entre Guevgueli et Demir-Kapou, par les armées allemande et bulgare. Séparées dès le début, elles ont été mises dans l'impossibilité de se rejoindre et de se prêter un mutuel appui.

Plan général des opérations.

En Albanie et en Macédoine, les bonnes communications sont rares. Les routes praticables et les voies ferrées n'en ont que plus d'importance. On peut dire qu'elles ont eu une influence décisive dans l'offensive des armées alliées d'Orient.

Les approvisionnements nécessaires aux opérations ou à la vie matérielle des armées ennemies, déployées du lac Prespa au lac Doiran, étaient amenés par les voies ferrées : 1° Mitrovitza, Uskub; 2° Belgrade, Nitch, Kumanova; 3° Sofia, Kumanova. Arrivés à Uskub, ils descendaient le Vardar par Vélès, Demir-Kapou et Guevgueli. Entre ces deux points, le Vardar a creusé un long et profond défilé, dont les flancs escarpés laissent à peine, au fond de la vallée, l'espace nécessaire au passage de la voie ferrée et d'une route médiocre.

Les approvisionnements destinés à la région de Monastir étaient d'abord concentrés à Prilep, par la route qui part de Gradsko et remonte la vallée inférieure de la Cerna jusqu'à Vozarci et le cours du Rajec, qui descend des hauteurs de Prilep. Cette route était longée par une voie ferrée de 0 m. 60, qui se prolongeait le long de

I. LIGNES DE COMMUNICATION.

la route de Prilep à Monastir. Le point important de Vozarci, au confluent du Rajec avec la Cerna, avait été mis en communication avec Kavadar et Demir-Kapou par des voies praticables aux tracteurs automobiles.

Une première base d'opérations, parallèle au front réunissait ainsi Prilep, Vozarci et Kavadar, avec embranchements sur Negotin et Demir-Kapou. La gare de Gradsko, au confluent de la Cerna et du Vardar, était une sorte de régulatrice, de première importance. Enfin la base d'opérations la plus éloignée était constituée par la voie ferrée transversale : Kalkandelen, Uskub, Kumanova.

Le plan général de l'offensive des armées d'Orient était, dans ses grandes lignes, le suivant :

Rompre, au centre, le front de la XIe armée allemande, entre le Sokol et le Kukuruz, c'est-à-dire dans la région réputée imprenable. Compléter cette rupture par l'enlèvement immédiat du Koziak, aux sources des ruisseaux qui descendent d'une part vers la Cerna et de l'autre vers le Vardar.

Élargir la brèche centrale, en la développant à droite jusqu'au massif de Dzena et à gauche jusqu'à la Cerna.

Entamer la poursuite, l'armée britannique prenant l'offensive dans la vallée du Vardar, les armées serbes marchant sur Demir-Kapou, Kavadar et Prilep, l'armée française d'Orient sur Prilep, Krucevo et Pribilci (route de Kritchevo).

Ces premiers objectifs atteints, franchir le Vardar, diriger la 1re armée serbe sur Velès, avec Uskub et Kumanova pour objectifs. Enlever Istip avec la 2e armée serbe qui victorieuse, comme en 1913, marcherait sur Sofia, par la vallée de la Bregalnitza. Dans cette deuxième phase, l'armée britannique appuierait la droite serbe marchant par Stroumitza et Kosturino sur Radovista. L'armée française d'Orient appuierait le mouvement de la gauche serbe vers Uskub et Kalkandelen.

Ce plan général fut réalisé, en 15 jours, dans toute son étendue, malgré les difficultés de l'attaque centrale, malgré les obstacles du terrain et en dépit de la résistance de l'ennemi, grâce à une préparation complète, dont la période la plus active fut celle du 20 août au 15 septembre.

Préparation de l'offensive.

L'action principale était dévolue au groupe des armées serbes, placé sous le commandement du prince Alexandre, auprès duquel le voïvode Michitch remplissait les fonctions de chef d'état-major général. Ce groupe fut renforcé par l'adjonction de deux divisions françaises et doté de moyens supplémentaires en artillerie de tout calibre, en aviation de chasse et de bombardement, en moyens de transport et en services spéciaux.

La première préoccupation du haut commandement fut de diminuer le front d'occupation des deux armées serbes. A droite, les lignes occupées par la division du Timok furent attribuées au 1er groupement de divisions; à gauche, le front tenu auparavant par la division de la Morawa et le détachement de la Cerna passa à l'armée française d'Orient. Ces mouvements préparatoires furent opérés à l'insu de l'adversaire.

Le front définitif comprenait en première ligne, de la droite à la gauche, la division Choumadia, les deux divisions françaises, la division du Danube et celle de la Drina. La division du Timok fut placée en seconde ligne, avec la division jougo-slave, en arrière de la droite de la 2e armée serbe et la division de la Morawa, en échelon, derrière la gauche de la 1re armée serbe. La 2e armée, formant la droite, avait son quartier général à Trésina, à 12 kilomètres au sud du Vetrenik. Le quartier général de la 1re armée était à Vostaran, au sud de la boucle de la Cerna. La division de cavalerie serbe était concentrée dans la même région. Le front d'action du groupe des armées serbes était limité : à l'est par la Sucita, affluent de gauche du Poroj et à l'ouest, par la ligne fictive : Gradechnitza, Budimirci.

Le combat de rupture devait être mené par les deux divisions françaises entre le Vetrenick de l'ouest et le Sokol. Les divisions des ailes, Choumadia et Drina, avaient la mission de garantir les flancs extérieurs des divisions d'attaque. La rupture produite, ces divisions d'assaut devaient être dépassées par les unités de deuxième ligne, lancées immédiatement sur la position dominante du Koziak (1,800 mètres), considérée comme le centre de résistance des lignes ennemies.

Les objectifs particuliers et la zone d'attaque de chacune des divisions de première ou de deuxième ligne avaient été soigneusement déterminés, ainsi que la succession des efforts demandés à chacune d'elles. Toutes avaient été placées en face et à proximité de leur théâtre d'action; elles avaient été spécialement exercées en vue du rôle défini qui leur était attribué.

Des dispositions semblables furent prises pour l'armée française d'Orient, dans le 1re groupement de divisions du général d'Anselme et à l'armée britannique du général Milne. L'armée hellénique de la Strouma devait, au début, retenir devant elle, par un redoublement d'activité, les forces bulgares auxquelles elle était opposée. En dehors de cette armée constituée, les deux divisions de Crète et de l'Archipel avaient été mises à la disposition de l'armée britannique. La 4e division grecque avait rejoint le 1re groupement de divisions et la 3e division avait été placée sous les ordres du commandant de l'armée française d'Orient.

Des instructions précises avaient examiné les différentes phases de l'offensive, de manière à assurer la coordination des efforts, la liaison incessante des divers groupements et la direction générale vers les objectifs à atteindre. Une grande initiative avait cependant été laissée aux commandants d'armée dans le choix des moyens d'exécution. Elles recommandaient spécialement de rapprocher constamment les réserves de la zone d'action, d'en reconstituer de nouvelles, aussitôt que les circonstances du combat le permettraient et de prévoir à l'avance le prolongement des voies de communication à établir, pour activer les ravitaillements par l'arrière. En raison de son importance, la voie ferrée du Vardar devait être rétablie par la direction de l'arrière des armées d'Orient. L'armée britannique devait remettre en état celle de Salonique à Demir-Hissar.

Les instructions générales insistaient sur le désarroi que la rupture de la partie la plus forte de leur front devait amener dans les rangs des armées bulgares, la nécessité d'une poursuite à outrance par une série de colonnes parallèles, bien liées entre elles, de manière à déborder successivement les points de résistance de l'ennemi et enfin sur le parti que les moindres détachements de toutes armes pouvaient tirer de la situation, en rivalisant d'audace et d'esprit d'entreprise contre un adversaire désemparé et coupé de ses commu-

nications. Elles ajoutaient que le manque de chevaux dans l'armée bulgare exposait l'artillerie et les approvisionnements de l'ennemi, en cas de surprise, à être immobilisés sur place et à tomber entre les mains des troupes victorieuses.

A partir du 20 août 1918, les armées alliées, tout en poursuivant en secret leurs travaux matériels de préparation, procédaient sur tout le front, y compris celui de la Strouma, à une série de coups de main destinés à tromper l'ennemi sur le véritable point d'attaque. La 27e division britannique s'emparait, au sud de Guevgueli, d'une position importante à l'ouest du Vardar. L'armée française d'Orient se montrait particulièrement active dans la boucle de la Cerna et au nord-ouest de Monastir. Le 8 septembre, les divisions grecques de la Strouma avançaient leurs lignes d'avant-postes de 5 kilomètres sur un large front.

L'aviation signalait, quelques jours avant l'offensive, des rassemblements ennemis vers la Strouma, sur les deux rives du Vardar et dans la vallée de la Cerna. La rapidité et la persistance des attaques des armées alliées devaient achever de donner le change à l'ennemi et l'empêcher d'intervenir à temps sur le front de rupture. Il se bornera, en effet, à retarder, pendant quelques jours, la poursuite sur les directions principales.

Enlèvement du Sokol et du Vetrenick.

La solidité du front d'attaque avait amené les Bulgares à réduire la profondeur des premières lignes qui ne dépassait guère 2,000 mètres. Mais les organisations principales et les batteries établies dans le roc, étaient à l'abri d'un bombardement. Tous les moyens d'action dont le commandement allié pouvait disposer furent réunis sur un front restreint, de manière à produire, tout au moins, dans les lignes adverses, des brèches suffisantes, pour qu'elles puissent être abordées avec succès.

La préparation d'artillerie commença le 14 septembre, à huit heures. Une partie fut employée à neutraliser l'artillerie ennemie ayant des vues sur le terrain des attaques et à interdire aux renforts ennemis l'accès du champ de bataille. Des rafales de vent violent empêchèrent notre aviation de donner des renseignements certains

II. RUPTURE DU FRONT.

sur l'effet des tirs de destruction de l'artillerie mais, le soir, des patrouilles, hardiment conduites, signalaient un certain nombre de brèches utilisables sur le front ennemi.

Sur la crête à enlever, les rochers se terminaient par des à pic d'environ 200 mètres de relief. Au pied de ces hauteurs les pentes descendaient rapides, fissurées dans tous les sens et fortement crevassées à l'origine des affluents de la Moglena. C'est ce terrain, rempli d'embûches, que les armées alliées allaient aborder, sous le feu des mitrailleuses ennemies, avec un entrain et une maëstria indescriptibles, à la stupéfaction de leurs adversaires, étonnés d'une pareille audace.

Le 15 au matin, à l'heure prescrite, l'attaque se déclanche sur un front de près de 20 kilomètres. A droite, la division Choumadia aborde les pentes du Kukuruz que ses montagnards escaladent avec une vigueur et une dextérité exceptionnelles. L'ennemi les accueille par des tirs de barrage, qui n'arrêtent pas leur élan.

« En avant, vers la patrie serbe! » leur avait dit leur voïvode dans sa proclamation de la veille. La division Choumadia progresse lentement, mais son énergique offensive couvre la gauche de notre 17e division coloniale, dont l'objectif est le plateau de Kravista, à l'ouest du Vetrenick.

La 17e division coloniale a pénétré dans les forêts de hêtres qui séparent le Vetrenick du Dobropolje. Cinq fois de suite, les Bulgares contre-attaquent. Cinq fois, les coloniaux reviennent à la charge et triomphent enfin des résistances d'un ennemi, qui se défend avec habileté et avec acharnement. A leur gauche, la 122e division française attaque, en deux colonnes distinctes, le Dobropolje et le Sokol. En dépit des obstacles du terrain, les premiers bataillons du 45e et du 84e pénètrent dans les lignes avancées où les Bulgares se font tuer sur place. Les unités de deuxième ligne et les bataillons de réserve donnent à leur tour. Le soir, après dix heures de luttes opiniâtres, tous les objectifs sont enlevés. Les Bulgares cèdent le terrain, laissant entre nos mains deux canons de 77, deux de 120 et quatre pièces de 105.

A l'extrémité gauche du front d'attaque, un bataillon du 148e, appuyé par un bataillon du 6e régiment serbe de la 1re armée, s'élance à l'assaut du Sokol (1,825 m.). Les rochers forment un obstacle

presque absolu. Le chef de bataillon est tué et l'adjudant-major grièvement blessé. Le bataillon, avec des pertes sensibles, franchit les premières tranchées par des brèches étroites, battues par le feu de l'ennemi. Il arrive ainsi à 150 mètres du sommet et s'y terre. Les réserves du 148e sont en marche pour le rejoindre, mais à la tombée de la nuit, le bataillon d'attaque, dans un héroïque effort, tient à honneur d'enlever lui-même le sommet par un coup de main superbe. Le 6e régiment serbe fait de même et cette position, chèrement disputée, nous appartient. Elle est aussitôt organisée par les réserves.

Dans cette splendide attaque, la 17e division coloniale avait perdu 30 officiers et 1,200 hommes; elle passe en seconde ligne en arrière de la 2e armée serbe. La 122e division avait laissé sur le terrain 33 officiers et près de 800 hommes; elle est tenue en réserve à la disposition du général en chef.

Sans perdre un instant le général Boyovitch, commandant la 1re armée serbe, exploite le succès. Il prononce de nuit une attaque à fond des positions ennemies qui sont enlevées. La division du Danube progresse sur le plateau de Trnova et la division de la Drina marche sur Gradechnitza L'artillerie lourde prépare l'attaque des hauteurs au nord du village. L'ennemi battu se replie sur tout le front, de Gradechnitza jusqu'à Topolecz.

Enlèvement du Kosiak et élargissement de la brèche de rupture.

Dans la soirée du 15, se conformant aux dispositions générales du plan d'opérations, la division du Timok et la division yougo-slave, placées d'abord en deuxième ligne, avaient rejoint les divisions d'assaut. Elles exécutèrent le passage des premières lignes, en rendant les honneurs aux troupes françaises qui, à la frontière même, venaient de leur ouvrir de vive force le chemin de la Nouvelle Serbie.

Forte de 15,000 hommes, la division yougo-slave avait pour objectif le massif du Koziak. Le 16, au petit jour, après une marche de nuit des plus pénibles, elle arrive en face de positions formidables, tenues par des unités fraîches. Elle les aborde avec la plus grande vigueur. Elle est solidement appuyée, à droite, par la division du Timok qui, après avoir gravi la vallée supérieure du

Poroj, marche sur le Preslap et le col de Topolecz. De même, à gauche des Yougo-slaves, la division de la Morawa pousse avec énergie à travers les forêts qui s'échelonnent sur les pentes occidentales du Koziak. Dans la nuit du 16 au 17, la division du Timok repousse une contre-attaque dirigée sur le Koziak par deux régiments bulgares, qu'elle rejette en désordre vers le Nord.

Le centre des positions bulgares formé par le Koziak et le Kuchoo-Kamen est enlevé. Les massif du Preslap, seul, continue à opposer une vive résistance aux efforts de la droite de la division du Timok. Par contre, à l'aile gauche, la 1re armée serbe a progressé au delà de la rivière de Gradechnitza, refoulant les unités bulgares sur la rive est de la Cerna. Les convois, mitraillés par nos avions, refluent vers le pont de Razimbey. Le désordre s'accentue dans les rangs ennemis.

Cependant le 17 septembre, les Bulgares tentent de limiter leur défaite en faisant intervenir les réserves diponibles. La division du Timok renouvelle ses attaques sur Topolecz et le Preslap. La division yougo-slave maintient ses positions au Koziak et au Kuchoo-Kamen. La division de la Morawa progresse à sa gauche, facilitant le mouvement de la division du Danube sur Polchichte. La division de la Drina, après avoir enlevé les hauteurs au nord de Gradechnitza, où l'ennemi avait déployé une sérieuse résistance, marche sur Besichte.

Les ailes du front de combat sont insensiblement entraînées dans le mouvement général. A la gauche, dans la vallée de la Cerna, la 11e division coloniale et la 3e division hellénique de l'armée française d'Orient, enlèvent Starovina et Zorik, prolongeant l'action de la 1re armée serbe jusqu'à la Cerna. A la droite de la 2e armée serbe, le 35e régiment d'infanterie grecque et le 4e régiment d'infanterie coloniale, du groupement d'Anselme, dégagent les hauteurs de Preslap, en liaison avec la division du Timok.

Pendant les deux dernières journées, les 2e et 3e divisions bulgares, qui avaient combattu sur le front attaqué, avaient été renforcées par un bataillon allemand et des régiments bulgares venus de la région de Prilep. Elles avaient opposé partout une vive résistance, mais leurs efforts n'avaient pu triompher de la puissante attaque, ardente et bien en main, qui les avait rejetées, sur un

front d'environ 25 kilomètres, à plus de 15 kilomètres en arrière de leurs tranchées de première ligne.

Le 18 au matin, les troupes alliées victorieuses avaient, dans l'intervalle compris entre la Cerna et le Vardar, pénétré au centre même des communications de l'adversaire. Le front bulgare, rompu et débordé, allait se disloquer rapidement et entraîner la retraite générale du front de Macédoine.

L'offensive britannique. Bataille de Doiran.

L'armée britannique, augmentée de deux divisions grecques et d'un régiment français, le 2e régiment *bis* de zouaves, avait devant elle les 5e et 9e divisions bulgares. Dans la nuit du 17 au 18, elle avait fait un large emploi d'obus toxiques dans une préparation courte, mais violente, d'artillerie, sur toute la région à l'ouest du lac Doiran, en vue de l'opération du lendemain. Au nord du lac, la division de Crète, appuyée par une brigade de la 28e division britannique, devait au contraire opérer une attaque par surprise, sans préparation préalable. Cette attaque inattendue rencontre cependant une vive opposition. Elle pénètre dans les premières lignes ennemies, sans pouvoir aller plus loin.

La division de Sérès, à l'ouest du lac, aborde les positions bulgares à l'ouest de Dodzeli et s'y maintient. Les combats sont violents et acharnés. Les troupes bulgares contre-attaquent avec bravoure. Les unités grecques les repoussent et organisent le terrain conquis, après avoir fait de nombreux prisonniers. La 22e division britannique prolonge à gauche l'attaque de la division de Sérès, dans la direction de Dal. Elle lutte avec opiniâtreté contre des positions défendues énergiquement et fortement organisées.

Le 19, les attaques sont reprises à l'ouest de Doiran. La 77e brigade britannique, le 2e régiment *bis* de zouaves et la 65e brigade britannique ont été amenés pendant la nuit en arrière de la 22e division. L'offensive est précédée d'un bombardement intense et prolongé. La division de Sérès et la 77e brigade progressent sur les pentes au sud-ouest de Doldzeli, mais elles sont plus tard rejetées sur leurs positions de départ par une contre-attaque partie de la crête du Dub. Le 2e régiment de zouaves est immobilisé par des tirs de barrage.

III. OFFENSIVE BRITANNIQUE.

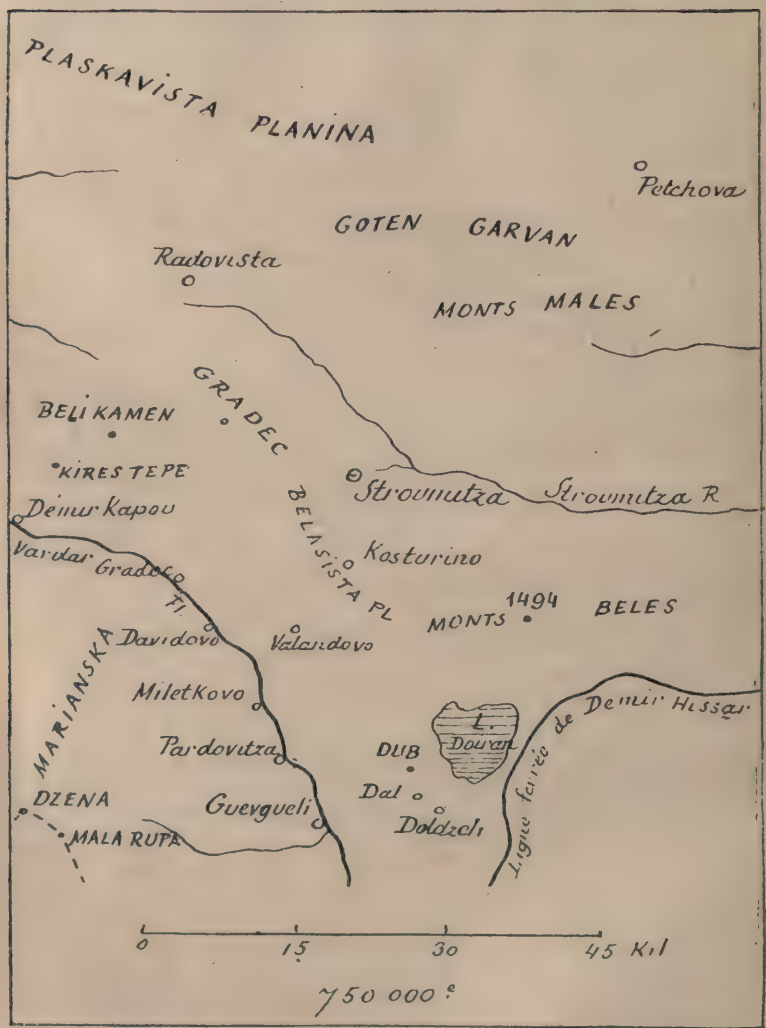

Plus à gauche, la 65e brigade repousse avec vigueur deux violentes contre-attaques.

Le 19, en fin de journée, l'armée britannique avait légèrement progressé. Elle avait rencontré de la part de l'ennemi une résistance désespérée sur ses positions. Elle n'avait pu l'en déloger complètement. Elle avait cependant rempli sa mission qui était de maintenir sur la rive est du Vardar des forces importantes, loin du théâtre principal des opérations dirigées contre le centre et la gauche de la XIe armée allemande.

Développement de la progression des armées serbes.

Dans la journée du 18 septembre, la 2e armée serbe, toujours reliée à l'armée britannique par les divisions du général d'Anselme, a atteint la ligne jalonnée par le massif du Blatec, le village de Kozden et les hauteurs boisées de Caterna. La division de cavalerie serbe, parvenue dans la région de Vitolista, s'est portée en avant ayant pour premier objectif Polosko, en amont de Vozarci.

La 1re armée serbe borde la Cerna, entre Vrbesko et Selo-Monastir. Elle a pour instructions de faire face au nord-ouest, de franchir la Cerna et de couper à l'ennemi attardé dans la région de Monastir, les routes qui vont de Prilep à Gradsko et à Veles. Elle sera soutenue à gauche par les éléments de droite de l'armée française d'Orient.

Mais à partir du lendemain 19, les réactions de la XIe armée allemande s'accentuent, à la fois sur la Cerna et sur le Vardar, en raison de l'arrivée de réserves venues du front de Monastir et de celui de la Strouma. De violents combats s'engagent sur la Belasnitza, à l'est de Gradista. La 2e armée serbe se porte du Blatec vers Konopiste et enlève brillamment à l'ennemi le village de Mrezesko. La droite de la 1re armée franchit la Belasnitza et s'avance vers Polosko.

La cavalerie serbe opère en liaison avec les deux armées aux environs de Kumanicevo. Le gros de la 1re armée force le passage de la Cerna au pont de Razimbey et à Godijak.

A la droite de la 2e armée serbe, le général d'Anselme, maître de Nonte, Tusin et Zborsko, a amené une partie de ses forces entre le massif de Dzena et celui du Blatec à la hauteur de l'aile marchante serbe. A l'est de Dzena, deux de ses bataillons sont à Ljumnica, en

IV. REGION DE MONASTIR.

jonction avec l'armée britannique. Son gros occupe le secteur de la Mala Rupa, menaçant de flanc les défenses de Huma.

Le 20 septembre, la marche offensive de la 2e armée serbe est ralentie par le mauvais état des routes. Néanmoins, elle atteint la région : Bosava, Bunarce, Dragozil, à 15 kilomètres au sud de Kavadar. Elle concentre en arrière des réserves importantes pour l'attaque des hauteurs de Dracevisko-Brdo, sur lesquelles les arrière-gardes ennemies semblent s'être retranchées, en attendant l'arrivée de réserves allemandes dirigées d'Uskub par les voies ferrées.

La 1re armée serbe a établi une tête de pont en avant de Godijack et une autre à Razimbey. Au sud de Selo-Monastir, la 11e division coloniale a réussi, après un dur combat de nuit, à en établir une troisième, à l'ouest de Cebren.

La journée du 21 septembre fut décisive pour la suite des opérations. La 2e armée serbe, après avoir enlevé les hauteurs de Dracevisko Brdo est parvenue à Demir-Kapou et à Kavadar. L'ennemi s'est retiré vers Negotin, Gradsko et Vozarci. Il a reflué également de la Cerna vers Prilep, sous la double pression de l'armée serbe et de la droite de l'armée française d'Orient, en marche de Monastir vers le nord.

Franchissement de la Cerna et du Vardar par les armées serbes.

Le 22 septembre, l'ennemi bat franchement en retraite, sauf au nord-ouest de Monastir. L'armée britannique emporte les lignes bulgares qui défendaient l'intervalle entre le lac Doiran et le Vardar. La 27e division enlève Guevgueli. Elle est mise aussitôt à la disposition du général d'Anselme, dont les divisions pivotant autour de Guevgueli exécutent un vaste mouvement de conversion à droite vers le Vardar, l'aile marchante se portant à travers les forêts du massif de la Marianska dans la direction de Davidovo, pour rester en liaison avec la 2e armée serbe. Cette marche s'exécute lentement dans une région accidentée, aride et dépourvue de voies de communication. L'aviation anglaise bombarde la plaine qui s'étend de Davidovo à Valandovo et par laquelle les colonnes bulgares se retirent du Vardar vers la Stroumitza.

La 2e armée serbe borde le fleuve de Demir-Kapou au confluent de

la Cerna. Elle est obligée de rétablir le pont de Krivolak, mais celui de Vozarci a été enlevé par la division jougo-slave, avant que l'ennemi ait pu en opérer la destruction. Les avant-gardes de la 1re armée serbe ont été poussées au delà de la Cerna jusqu'à la ligne : Galista, Dren et Pestani. La 11e division coloniale de l'armée d'Orient est à Kaljani. La cavalerie italienne s'est portée de Mogile à Kanatlarci qui a été occupé par un bataillon.

La 156e division a enlevé Kukuruceni, à 8 kilomètres au nord de Monastir, sur la route de Pribilci. L'ennemi est définitivement coupé de la route de Prilep. La brigade de cavalerie française composée des 1er et 4e régiments de chasseurs d'Afrique et du régiment de spahis marocains, est rassemblée dans la région de Kenali à 15 kilomètres au sud-est de Monastir. Elle est lancée dans les directions de Prilep et de Krucevo.

Dans la nuit du 22 au 23, notre zone d'action s'élargit au nord de Monastir, mais l'ennemi s'acharne à défendre les hauteurs 1248, au nord-ouest de la ville, entre les routes de Resna et de Pribilci, battues par notre artillerie lourde.

La 1re armée serbe continue son avance au delà de la Cerna. Elle atteint, dans la journée du 23, la ville de Prilep, où la cavalerie de l'armée française d'Orient l'a rejointe. Dans l'après-midi, la division de la Morava, entre Drenovo et Dobrista, intercepte la route de Prilep à Gradsko. Les instructions du haut commandement sont remplies; la vallée de la Cerna est entièrement dégagée et l'ennemi rejeté vers le nord et le nord-ouest.

Devant la 2e armée, l'ennemi tient ferme aux abords de la gare de Gradsko. La division yougo-slave passe le Vardar à Krivolak et s'établit sur les hauteurs au sud de la Kriva Lukavitza. La division du Timok gravit la hauteur de Kirès Tepe, au nord de Demir-Kapou. Le groupement d'Anselme s'est rapproché du Vardar, dont tous les ponts et moyens de passage ont été détruits.

Le lendemain, 24 septembre, les éléments avancés du groupement d'Anselme parviennent à occuper Gradec et Hudova, sur la rive est. Les colonnes britanniques ont suivi les Bulgares en retraite et l'aviation porte le désordre dans le profond défilé de Kosturino. Dans la soirée, la 27e division britannique franchit le Vardar aux environs de Guevgueli. La 14e division grecque escalade les pentes

du Belès, orientée vers la Stroumitza, objectif de l'armée britannique. L'armée du général Danglis, formée des 1re, 2e et 3e divisions grecques, franchit la Strouma en face de Serès couvrant la droite de l'armée britannique.

La 2e armée serbe a marché sur Istip, précédée par la division de cavalerie, qui y fait des prises importantes. La 1re armée, remontant vers le nord, s'est emparée du défilé de la Babouna. Prilep a été occupée par la 11e division coloniale de l'armée française d'Orient et la 17e division coloniale a concouru aux opérations ayant pour but de faire tomber les dernières défenses de Gradsko. Le corps italien et la 156e division talonnent l'ennemi en direction de Krucevo. Les derniers éléments allemands ou bulgares de la région de Monastir tiennent toujours la hauteur 1248, mais ne disposent plus pour se retirer que de la route excentrique de Pribilci, qui conduit par Kritchevo en Albanie.

Il reste aux armées alliées à atteindre la dernière base des opérations de l'armée allemande : Kalkandelen, Uskub, Kumanova. Les armées bulgares sont en retraite sur Sofia. La voie est désormais ouverte dans cette direction : par la Brégalnitza, à la 2e armée serbe et par la Stroumitza, à l'armée britannique.

Offensive générale des armées alliées.

Dès le 25 septembre, la marche offensive des armées alliées vers Sofia s'affirme. A la droite du mouvement, la division de Crète, après sept heures de combat, s'empare du sommet important des monts Belès qui s'élève à 1,494 mètres d'altitude, à 12 kilomètres au nord du lac Doiran. De ce point, on domine toute la vallée moyenne de la Stroumitza. A la gauche de la division de Crète, la 26e division britannique a franchi le défilé de Kosturino et pénètre en Bulgarie. Le 1er groupement de divisions, retardé par le passage du Vardar est encore entre Gradec et Miletkovo.

A la droite de la 2e armée serbe, la division du Timok est établie sur les hauteurs du Gradec Planina et dans la vallée inférieure de la Kriva Lukavista. La division Choumadia s'est emparée d'Istip. La cavalerie serbe a pris pour direction Kocana, dans la vallée de la

V MARCHE SUR SOFIA

Brégalnitza. La division de gauche est à Bogoslovecz, entre Istip et Vélès.

La 1re armée serbe marche sur Vélès par les deux rives du Vardar. Au nord-ouest de Monastir, le front bulgare a cédé, dans la matinée du 25, devant les efforts de l'armée française d'Orient et la menace d'enveloppement par Krucevo et Brod. Le commandant en chef des armées alliées constitue, au moyen des troupes devenues disponibles, un nouveau groupement qu'il dirige droit sur Uskub.

Le 26 septembre, le front du lac Prespa et le front d'Albanie sont dégagés. A notre gauche, la 30e division d'infanterie gagne Resnia. Le corps italien rejette des détachemenls ennemis dans le massif boisé du Cesma, à l'ouest de Krucevo. Une colonne de la 11e division coloniale entre dans Brod. Les 156e et 76e divisions sont placées en réserve générale.

Dans la soirée, la cavalerie de l'armée française d'Orient, suivie à quelque distance par le premier détachement de toutes armes constitué pour la poursuite dans la direction d'Uskub, arrive à la hauteur de Vélès. Elle y trouve la 1re armée serbe fortement engagée, face au nord-ouest, sur les deux rives du Vardar; la division de la Drina, à gauche, à la hauteur du confluent de la Babouna; la division de la Morawa, à droite, sur l'autre rive. La division du Danube est en réserve vers Vinicani, près du confluent de la Brégalnitza avec le Vardar. Les positions bulgares et la ville de Vélès sont enlevées après des combats violents. L'aviation signale des rassemblements à Konjari, à égale distance de Vélès et de Kumanova. La cavalerie d'Afrique se dirige sur Uskub, par Drenovo et Paligrad, à travers le massif boisé qui s'étend parallèlement au cours du fleuve, sur la rive ouest.

La 2e armée serbe et l'armée britannique reliées par le 1er groupement de divisions entre le Beli Kamen et le col de Kosturino ont continué leur marche vers l'est. Leurs cavaleries sont respectivement à Kocana et au delà de Stroumitza.

La bataille d'Uskub.

D'après des documents trouvés en possession d'un prisonnier bulgare, les forces ennemies étaient réparties comme il suit, à la date du 26 septembre : la 13e division bulgare, face au sud, à cheval sur

la Stroumitza moyenne; la 3e division, en échelon en arrière et à droite de la précédente, dans le massif de Goten. La 5e division comprenant 10 régiments était déployée sur toute l'étendue des Plaskavitza Planina, au nord et au nord-est de Radovista. La 3e division, en réserve du centre, se trouvait dans les environs de Kocana. La 2e division, forte de 9 régiments, gardait Kliseli, à l'intersection des deux routes qui mènent à Istip et à Vélès. La 4e division formait la droite dans la région de Kozle, entre Vélès et Uskub. Ainsi, plus de la moitié des forces bulgares se trouvait à l'est du Vardar, le gros de cette masse couvrant la direction de Sofia.

L'enlèvement de Kozle et d'Uskub devait séparer en deux tronçons les armées bulgares : l'un rejeté en Bulgarie et l'autre en vieille Serbie, ou aux confins de l'Albanie. Aux deux ailes du front de combat primitif, sur la Strouma et en Albanie, les deux partis étaient toujours au contact.

Le 27 septembre, le 2e armée serbe attaque franchement dans la direction de Sofia. Elle enlève, à droite, les défenses du plateau de Plaskavitza; à gauche elle refoule l'ennemi au delà de Kocana, à une vingtaine de kilomètres de la frontière. Le gouvernement bulgare fait des ouvertures en vue d'un armistice et d'une paix séparée.

La 1re armée se dirige, au contraire au nord-ouest contre le front Kumanova, Uskub. Sa liaison assurée, dans la région d'Istip, avec la 2e armée, elle marche à la rencontre des arrière-gardes ennemies établies sur la ligne : Borilovci (au nord-ouest d'Istip), Kliseli, Rudnik, Kozle. Sa gauche est protégée, à l'ouest du Vardar, par la cavalerie d'Afrique et le groupement d'Uskub, que celle-ci précède. De nouveaux renforts sont attendus de l'armée française d'Orient. La 76e division, en raison de la retraite de l'ennemi vers Kritchevo, a été retirée du combat et dirigée vers Uskub. Elle doit être à Prilep, le 29. Une active poursuite sera maintenue dans la direction de Kritchevo, mais toutes les unités qui n'y seront pas employées gagneront également la région d'Uskub.

Pendant que la 1re armée serbe était engagée au sud-est d'Uskub, la brigade de cavalerie Jouinot-Gambetta, après quatre jours de marches ininterrompues, débouchait, le 28 au soir, sur le Vardar à Dracevo, à 12 kilomètres d'Uskub, en arrière des lignes bulgares. Laissant le détachement de toutes armes qui le suivait, s'engager

VI. BATAILLE D'USKUB.

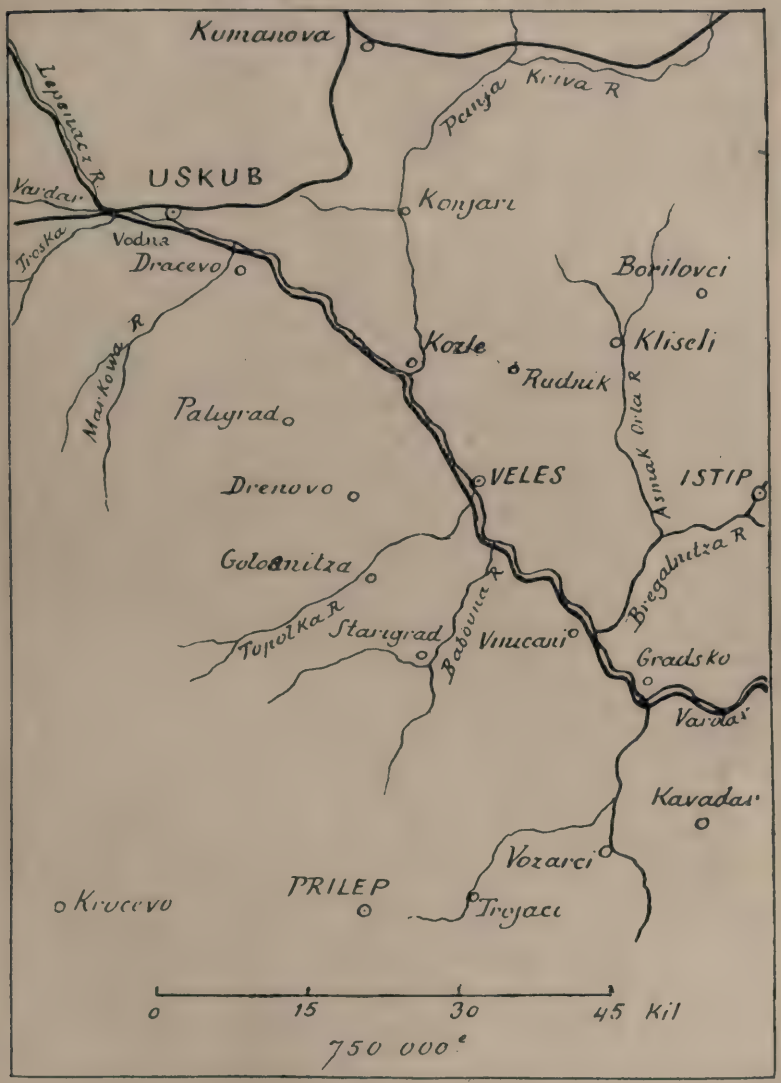

vers Kozle occupé par la droite de la ligne bulgare, le général se décide à pousser sa brigade jusqu'à Uskub et à enlever la ville par un coup de main. Les spahis marocains sont envoyés sur les hauteurs de Vodna et attaqueront par l'ouest; le 4e chasseurs d'Afrique suivra la rive droite de la vallée et abordera la ville par ses entrées sud; le 1er chasseurs d'Afrique passera le Vardar à gué et s'en ira contourner Uskub par le nord.

La surprise de l'ennemi fut complète. Après un court, mais très vif engagement, la garnison s'enfuit en désordre dans toutes les directions, laissant aux mains de la brigade de cavalerie d'Afrique des canons et d'importants approvisionnements.

La prise d'Uskub privait la XIe armée allemande de son centre de communications le plus important et la séparait de toute relation directe avec les armées bulgares rejetées vers Sofia. Le même jour, une délégation, composée du ministre des Finances, M. Liaptchef, du général Loukof, commandant la 2e armée bulgare et d'un conseil technique, M. Radec, se présentait au quartier général des armées d'Orient et une convention d'armistice était signée, le 29, à vingt-deux heures cinquante.

Les hostilités avec les armées bulgares cessèrent, le 30 septembre, à midi.

Les conséquences de l'offensive de Macédoine.

L'offensive de Macédoine eut les plus heureuses conséquences; 90000 prisonniers et 2000 canons étaient le résultat immédiat des victoires des armées alliées d'Orient. La Bulgarie était mise hors de cause et réduite à l'impuissance. Le 3 octobre, le roi Ferdinand abdiquait en faveur de son fils Boris.

Les armées serbes avaient eu dans cette rude entreprise la part la plus brillante. Après tant de malheurs héroïquement supportés, elles avaient délivré leur pays du joug de l'étranger et ouvert une ère nouvelle à la Serbie, devenue le noyau d'un État yougo-slave.

La victoire des armées d'Orient, consacrant, une fois de plus, la valeur du principe de l'unité de commandement, venait opportunément s'ajouter à celles du front occidental, du front italien et des armées britanniques de Syrie et de Mésopotamie.

Au point de vue des opérations militaires, l'offensive de Macédoine constitue l'une des pages les plus intéressantes de la lutte engagée entre l'Entente et les puissances centrales. La situation initiale des armées d'Orient, la constitution toute spéciale du théâtre des opérations, l'absence de bonnes voies de communication, les lenteurs obligées d'une préparation méthodique, l'énergie et la durée des efforts demandés à toutes les armées et en particulier à celles du centre, tout concourait à rendre difficile une manœuvre, qui s'est, au contraire, déroulée de la manière la plus heureuse.

Les armées des ailes, au début, étaient fixées du côté de la Strouma et de Monastir, et comme menacées d'enveloppement. L'attaque centrale n'en était que plus audacieuse. Cette attaque a été suivie d'un rayonnement des deux armées serbes, dans deux directions divergentes : Sofia et Uskub, qui ont coupé les armées bulgares de la XIe armée allemande et amené la retraite également divergente de ces deux tronçons des armées ennemies.

L'offensive de Macédoine fait le plus grand honneur au grand chef qui a su la préparer et la réussir, comme aux troupes de toutes armes et de toutes nationalités qui y ont pris une part glorieuse.

GÉNÉRAL DE LACROIX.

LA PRUSSE CONQUÉRANTE DE L'ALLEMAGNE
ET SPOLIATRICE DE LA POLOGNE

Si je n'avais craint d'effaroucher les esprits par l'emploi d'une locution empruntée à la microbiologie et non familière encore au grand nombre, j'eusse volontiers intitulé cette étude : « La Prusse *symbiote* de l'Allemagne et de la Pologne ». Je me figure, en effet, l'État prussien tel un organisme parasitaire se développant dans un corps étranger, l'envahissant de part en part, se mêlant, s'associant à sa vie et tirant sa substance de cette association imposée.

Si l'on met en regard l'évolution parallèle de l'État autrichien, on se trouve en présence d'un des spectacles les plus extraordinaires de l'histoire : la naissance, il y a mille ans, au cœur de l'Europe centrale, sur le même degré de longitude, dans deux marches appuyées l'une à l'Elbe et l'autre au Danube, de deux dominations qui s'étendront à l'ouest et à l'est, sur le monde germanique et le monde slave, pour s'avancer de là à la conquête du monde entier. Dès que ces deux embryons d'États conquérants sont sortis de la période de gestation, toute l'histoire de l'Europe ne gravite-t-elle pas autour des luttes provoquées par l'une ou l'autre dominations et n'est-ce pas leur accord même qui a déchaîné la guerre mondiale? Une ère nouvelle ne s'ouvrira pour l'humanité que si la victoire met fin pour toujours à une calamité tant de fois séculaire.

La guerre qui finit est sortie d'un violent effort de la puissance *étatique* prussienne, soutenue par l'austro-hongroise, pour réduire à néant la liberté des peuples, pour substituer non seulement au principe des nationalités mais au principe de l'unité, de la conscience nationale, la domination de la force. C'est pourquoi l'échec de cette monstrueuse tentative doit entraîner nécessairement le résultat inverse, le triomphe de la souveraineté nationale sur la puissance étatique, l'affranchissement des nationalités étouffées ou subjuguées, opprimées ou asservies, et le renforcement de l'unité et de la sécurité

des nations. Or, si l'État autrichien est écroulé, l'État prussien reste debout, et le rendre impuissant à son tour est, à mes yeux, le problème capital de la paix future.

J'en ai exposé un aspect essentiel dans une lecture à l'Académie des Sciences morales et politiques[1] en recherchant ce que devrait être l'*Allemagne future*. Je voudrais en décrire ici un autre aspect en me demandant ce que la Prusse *ne devra plus être*, soit à l'ouest soit à l'est. Pour le faire, dans son ensemble, la meilleure voie me semble être de montrer à nu le ressort de sa puissance et son caractère néfaste, en suivant à la trace les moyens que l'État prussien a mis en œuvre pour la créer et l'imposer. Ce sera justifier du même coup la légitimité des mesures radicales à prendre pour réduire cette puissance à l'impossibilité de nuire.

***

D'un livre anglais récent, aussi original de forme que noble de pensée, je détache cette page qui s'accorde pleinement à mes vues :

Il est possible de trouver des explications à la conduite de la Prusse, mais qui toutes invoquent le même argument : *une triste nécessité*. En voici quelques-unes :

La Prusse est un pays pauvre et barbare, affligé d'un sol aride (infertile) et d'un climat inhospitalier, *donc elle ne peut vivre que de rapine*.

Ou bien : la Prusse n'a pas de littoral, elle pourrait s'enrichir si elle en avait un. *Il est donc indispensable qu'elle s'empare du littoral de quelqu'un d'autre*, etc.

Toutes ces choses sont *nécessaires à l'existence de la Prusse*, et il se trouve des gens pour estimer que les nécessités de l'existence nationale sont supérieures à la nécessité d'obéir au *droit commun* ou à la *voix de l'humanité*. Ces choses sont des nécessités pour l'existence de la Prusse, mais *est-il bien nécessaire que la Prusse existe*?

Personne, en dehors de la Prusse, ne tient à ce que la Prusse existe; aucun être humain en dehors de la Prusse n'a jamais reçu de ce pays *autre chose que de la souffrance*.

L'existence de la Prusse n'a servi *aucune cause grande ou généreuse*; l'existence de la Prusse a fait baisser le *niveau de l'humanité*[2].

1. *Revue Hebdomadaire*, n° du 15 février, p. 319 suiv. *Comptes rendus de l'Académie*, livraison du 15 mars, p. 228 à 258.

2. Ford Madox Hueffer, *Entre Saint-Denis et Saint-Georges* (Paris, 1916), p. 190-191.

Afin de légitimer en quelque manière l'absorption, par elle, de l'Allemagne, la Prusse s'est donnée comme une incarnation de l'esprit allemand. C'est à elle que cet esprit devrait son avènement à la vie. Quel audacieux mensonge, et combien s'y applique la cinglante parole d'Ernest Lavisse : « Il y a de la malhonnêteté à prétendre que les créateurs de la Prusse aient jamais songé à travailler pour la gloire et le profit de l'Allemagne... la Prusse a vécu de l'Allemagne, non pour l'Allemagne[1]. » — Nous savons par l'histoire ce que valait le patriotisme allemand qu'affichait parfois le Grand Électeur, avec quelle désinvolture Frédéric II tournait le dos à la patrie allemande, comment la Prusse exploita le mouvement national de 1813 pour le transformer ensuite en loyalisme à l'égard des princes, la barrière qu'elle lui opposa en 1848, et la confiscation qu'elle opéra en 1866 et en 1871 de la nationalité allemande, confiscation dont Treitschke a donné la formule, quand il a écrit : « La Prusse demeure le seul État souverain, les autres ne le sont plus. » Véritable *conquête* de l'aveu des Allemands eux-mêmes, qui disaient en 1872 à notre premier ambassadeur à Berlin que « l'empereur tenait beaucoup à être, à Berlin, le roi de Prusse, comme pour ne pas laisser oublier que l'Allemagne est la *conquête de la Prusse*, conquête due à *deux siècles de persévérance et d'énergie de la part de ses princes*[2] ».

C'est cette conquête que la nouvelle constitution doit sauvegarder, sous le couvert de la démocratie, et il ne faut jamais oublier qu'elle n'a été réalisable et ne saurait se maintenir que grâce à l'assujetissement de la Pologne. Entre la domination sur le monde germanique et la domination sur le monde slave existe un lien de connexité étroite et indissoluble. Il a fallu que Frédéric II démembrât la Pologne pour que la mainmise de la Prusse sur l'Allemagne pût s'effectuer en 1815 et 1866, et cette mainmise ne pouvait être durable si la Pologne renaissait à l'existence. — « Rendre à la Pologne ses frontières de 1772, écrivait Bismarck dès 1848, ce serait trancher les meilleurs tendons de la Prusse » (*dann würden Preussens beste Sehnen durchschnitten*[3]). Si le chancelier de fer a légué à ses successeurs

1. *Etudes sur l'histoire de Prusse*, Paris, 1879, p. VIII.
2. Gontaut-Biron. *Mon ambassade en Allemagne*, 1872-1873, Paris, 1906, p. 12.
3. *Gazette de Magdebourg*, 20 avril 1848 (cité par M. H. Moysset, *L'esprit public en Allemagne*, p. 8).

la politique d'expropriation des Polonais, dont ils ont fait une politique d'extirpation, c'est qu'il voulait conjurer un grave danger pour l'hégémonie prussienne, assurer la sécurité de l'Empire prusso-allemand, en empêchant la reconstitution sur sa frontière de l'Est d'une Pologne indépendante.

De cette politique l'Allemagne elle-même devint l'enjeu, puisqu'elle fut le champ de bataille de la dernière lutte entre l'esprit prussien et ce qui restait de l'esprit allemand. Les lois d'expropriation et de colonisation antipolonaise ne purent être votées qu'en faisant prévaloir la raison d'État sur la justice, la force sur le droit, l'intérêt de l'État sur la morale. L'esprit prussien triomphait sur toute la ligne. *Hakatistes* et Pangermanistes ne faisaient qu'un. La garde sur la Vistule et la Warthe faisait pendant à la garde sur le Rhin. Les sentiments de l'Allemagne étaient définitivement emprisonnés dans une « geôle militaire ».

Ce n'est pas la chute d'un trône qui a pu renverser cette Bastille; tout au plus y a-t-elle pratiqué une brèche que chacun s'applique à réparer de son mieux. Ce n'est pas davantage une république centraliste qui mettra fin à la conquête de l'Allemagne par la Prusse et aux dangers qui en naissent. Un écrivain français a signalé ces dangers en termes excellents :

> Le peuple prussien est porteur d'une tradition militaire et guerrière, vieille de plusieurs siècles. Cette tradition fut l'œuvre de ses rois, mais la nation en fut l'*instrument* et elle en est *toute pénétrée*. Remettre le sort de l'Allemagne et du monde au peuple prussien plein d'ambitions, de rancunes, de colères et d'aspirations, ce n'est pas faire, à coup sûr, la paix de l'Europe.... Démocratiser l'Allemagne en l'unifiant, c'est mettre tous les peuples allemands au service de l'impérialisme prussien.
>
> Ce qui a perdu l'Allemagne dans le demi-siècle que nous venons de vivre, c'est d'être gouvernée par la Prusse. Ce qu'il faut à l'avenir, ce n'est pas donner la chaîne de la Prusse aux mains de l'Empire, en unifiant leurs régimes politiques, c'est les dissocier, exalter les droits particularistes [1].

J'estime seulement que cet auteur s'arrête à mi-chemin en préconisant une fédération dont la Prusse ferait partie et où elle ne tarderait pas à reprendre la haute main. Il faut plus que cela, il faut

1. William Martin, Les réformes démocratiques en Allemagne et le fédéralisme (*Correspondant*, 10 août 1917, p. 402-403).

renouer la tradition organique qui a été interrompue et faussée, aussi bien en Allemagne qu'en Pologne. Il faut une réorganisation sur des bases exclusivement nationales.

Essayons donc de dégager par l'histoire le véritable terrain d'une reconstitution possible, en suivant pas à pas les usurpations sous lesquelles l'État prussien a submergé le monde allemand et le monde slave.

***

On ne saurait entrer de plain-pied dans l'histoire de la Prusse, puisqu'elle n'est qu'un chapitre de la domination sur l'Europe centrale qu'ont exercée successivement ou côte à côte l'État autrichien et l'État prussien.

Rien n'est saisissant pour l'esprit comme d'observer les fissures par lesquelles ces deux puissances ont pénétré au cœur des nationalités qu'elles ont pliées à leur joug.

C'est au milieu du XIIe siècle, presque à la même date, que d'une part la Marche d'Autriche fut soustraite à la suzeraineté bavaroise et érigée au profit de la maison de Babenberg en duché immédiat de l'Empire (1156), que d'autre part, la marche de Brandebourg fut restaurée par Albert l'Ours, le chef de la maison Ascanienne (1157). Tandis que la première se développait, durant un siècle, le long du Danube et entre ce fleuve et la Save, la seconde s'étendait à la fois au nord, à l'est et vers le sud, pour atteindre son apogée avec Waldemar le Grand au début du XIVe siècle (1304-1320).

Pendant leur longue genèse de trois à quatre siècles, les deux États autrichien et brandebourgeois se sont trouvés face à face avec les nationalités vivaces, allemandes et slaves, entre lesquelles le Saint-Empire romain formait un lien plus ou moins théorique.

L'Allemagne était partagée en quatre nationalités ou duchés nationaux : Franconie, Saxe, Souabe, Bavière, qui lui donnaient par alternance des rois de Germanie et des chefs du Saint-Empire.

De leur côté, la nationalité polonaise et la nationalité tchèque étaient dès le Xe siècle constituées en corps de nation, sous les

dynasties ethniques des Psiats et des Premyslides, pourvues toutes deux du titre royal, l'une en 992, l'autre en 1086.

Mais au milieu du XIIIe siècle, une dislocation générale se produit. Pendant que la Pologne est en proie aux dissensions intérieures et à l'invasion des Mongols, le Saint-Empire se désagrège et la maison ducale d'Autriche s'éteint. Le grand interrègne de l'Empire (1254-1273) et l'interrègne autrichien (1246-1278) s'ouvrent presque simultanément. Ils donnent naissance à la fois au morcellement féodal et seigneurial de l'Allemagne, et à l'avènement de la maison de Habsbourg. Rodolphe de Habsbourg devient empereur en 1273 et triomphe en 1278 du roi de Bohême Ottokar II, qui s'était mis en possession du duché d'Autriche. Il fonde ainsi la maison d'Autriche, il jette les bases de sa domination.

Cette domination toutefois allait rester en suspens pendant plus d'un siècle, tenue en échec par la maison de Luxembourg, en Allemagne et en Bohême, de même qu'en Pologne par la dynastie des Jagellons. Elle ne prit son essor qu'à l'extinction de la branche aînée de Luxembourg (1437), par la mort de l'empereur Sigismond, dont Albert II d'Autriche était le gendre.

Dans le même intervalle la domination brandebourgeoise était arrêtée par l'intrusion dans les Marches des maisons de Bavière et de Luxembourg, quand se fut éteinte, en 1320, la maison ascanienne. Ici encore intervient la personne de l'empereur Sigismond. C'est lui qui vendra en 1415 l'électorat de Brandebourg au margrave de Nuremberg Frédéric VI de Hohenzollern, — et qui créera ainsi le berceau de l'hégémonie prussienne. Mais celle-ci ne pourra y naître que grâce à la décadence de la Pologne sous les princes électifs, et à l'annihilation complète, aux mains de la maison d'Autriche, de l'autorité de l'empereur comme roi de Germanie, par la reconnaissance que firent les traités de Westphalie de la souveraineté des États particuliers de l'Allemagne.

Voilà pourquoi l'expansion de l'État prussien ne date que du Grand Électeur, et comme cette expansion ne s'est faite que par voie de conquête et d'usurpation, aux dépens des nationalités de l'Allemagne et de la Pologne, l'État seul a tenu lieu de nation, soit sur le territoire même où il est né, soit sur les vastes régions sur lesquelles, à l'ouest ou à l'est, il a étendu son empire. Point de vue capital, qui

pour être saisi dans son ampleur et sa portée exige un examen détaillé et précis des conditions dans lesquelles l'État prussien est né et a progressivement étreint dans ses serres les populations les plus hétérogènes.

*
* *

S'il n'y a jamais eu de nation brandebourgeoise et si l'existence même d'une *nation* prussienne est aujourd'hui encore sujette à caution, cela provient, au premier chef, d'un phénomène presque unique dans l'histoire : le mélange sans cesse renouvelé de populations d'origine différente, dispersées sur des territoires aux limites imprécises, et régies par des princes dont l'esprit de caste et de domination despotique a fait obstacle à toute fusion nationale, a réalisé uniquement la soumission étroite à une autorité commune. Il en fut ainsi dès le xe siècle, alors que les Saxons envahirent les rives de l'Elbe et pénétrèrent jusqu'à l'Oder, il en a été de même au cours des siècles où l'on a vu, à la veille de la Révolution française, s'élever jusqu'au tiers la proportion des habitants d'origine ou de descendance étrangère compris dans la population prussienne, et où s'est produite, sous nos yeux, une hypertrophie de l'élément exotique, aux extrémités comme aux centres du royaume de Prusse.

L'antagonisme entre les populations indigènes slaves (Wendes) et leurs envahisseurs (Saxons) que le chroniqueur Widukind de Corvey relève fortement quand Henri l'Oiseleur s'empare sur les Havelles (Heveldi), — la première fois de force (928-929), la seconde fois par trahison, — de leur principale forteresse, Branniborg ou Brennaburg, et subjugue la région environnante jusqu'à l'Oder, cet antagonisme entre l'esprit de liberté et l'esprit de conquête, entre l'âpreté au travail ou l'endurance de l'asservi et le sybaritisme relatif du maître[1], nous le retrouvons tout le long de l'histoire de la monarchie prussienne.

1. Voici le curieux texte de Widukind : « Illi vero (Barbari) nichilominus bellum quam pacem elegerunt, *omnem miseriam caræ libertati postponentes*. Est namque hujuscemodi genus hominum *durum et laboris patiens*, victo levissimo assuetum, et *quod nostris gravi oneri esse solet, Slavi pro quadam voluptate ducunt*. » « Transeunt sane dies plurimi, his pro gloria et *pro magno latoque imperio*, illis *pro libertate* ac ultima servitute varie certantibus. »
(*Res Gestæ Saxonicæ*, II, 21, Migne, t. CXXXVII, col. 171.) — Widukind appelle déjà les Saxons *le peuple de Dieu*.

L'esprit d'indépendance a commencé par avoir raison de l'esprit de conquête. En 983, les Slaves entre l'Elbe et l'Oder se révoltent, chassent leurs envahisseurs Saxons, détruisent les évêchés qu'ils avaient fondés, et pendant près de deux siècles vivent de leur vie propre. Ce n'est qu'au milieu du XIIe siècle que le chef de la maison saxo-thuringienne d'Ascanie, Albert l'Ours, entreprit une nouvelle conquête et ayant réussi à se rendre maître (1157) de la forteresse de Brannibor, au milieu des forêts et des marécages de la Havel, fit de l'ancienne *Nordmark* la marche de Brandebourg en asservissant les Wendes. Il y attira, pour la coloniser, des artisans et des cultivateurs de l'Europe occidentale, Hollande et Flandre, Westphalie et Franconie, en même temps qu'il en amena de la Saxe, puis il leur superposa une caste de maîtres prise parmi la noblesse saxonne.

Le croisement qui s'opère à la longue entre colons et indigènes donne naissance à une race qui ne sera ni germanique, ni slave, et qui constituera moins encore une nation, parce que les colons étaient déracinés et d'origine très diverse, et que les indigènes, dont ils finirent par partager le sort, étaient réduits en servage. Servage si rigoureux que leur qualification ethnique (*Sclavi*, *Slavi*) deviendra le terme technique pour désigner la condition servile (*esclavage*).

Ce qui s'est produit dès cette époque lointaine s'est reproduit d'une façon continue au cours des temps, notamment, nous allons le voir, dans la Prusse orientale, où par contraste, le nom national de la tribu slave des *Borussi*, établis entre la Vistule et le Niemen, est devenu le nom collectif de l'amalgame hétérogène né de la conquête des Teutoniques, pour s'étendre ensuite aux Marches dont le fond slave était wende. Une double survivance illustre cela. Un îlot wende de 150 000 à 200 000 habitants [1] s'est conservé sur le haut bassin de la Sprée, dans la Lusace prussienne et saxonne, de Kotbus à Bautzen, malgré l'inégalité de traitement que les Wendes ont subie, et d'autre part le dialecte *vieux-prussien* n'a disparu complètement que dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

1. A la fin de janvier dernier les Wendes de la Haute-Lusace ont proclamé leur indépendance à Bautzen et envoyé deux délégués à la Conférence de la Paix pour la faire reconnaître par les Alliés.

*
* *

Après que le système de conquête des territoires wendes et de colonisation par des gens du dehors eut été pratiqué durant un siècle et demi par les successeurs ascaniens d'Albert l'Ours, jusqu'à l'extinction de leur descendance directe, en 1320, la Marche de Brandebourg se trouva considérablement agrandie. Elle était devenue la Marche du Milieu (*Mittelmarck*), flanquée qu'elle était désormais à l'ouest par la Marche primitive (l'*Altmarck*), au nord par la Marche antérieure (*Vormarck*) ou de Priegnitz (au-dessus du confluent de la Havel) et par la Marche uckeranienne (*Uckermarck*) bordant l'Oder autour de Prenzlau, enfin à l'est par la nouvelle Marche proprement dite (*Neumark*) sur la rive droite de l'Oder et sur la Wartha.

L'ensemble de ces marches représentait une superficie originaire d'environ trente-six mille kilomètres carrés. Mais elle était réduite de plus d'un cinquième et devait atteindre à peine vingt-neuf mille kilomètres carrés, quand le 18 avril 1417 le burgrave de Nuremberg, Frédéric de Hohenzollern, en obtint l'investiture, à prix d'argent, de l'empereur Sigismond. Il venait de s'écouler, en effet, une période d'anarchie de près d'un siècle, pendant laquelle les empereurs des maisons de Bavière et de Luxembourg, qui invoquaient le droit de deshérence pour s'attribuer les Marches, avaient été totalement impuissants à les protéger des usurpations du dehors, et à refréner à l'intérieur la tyrannie des nobles.

Dès lors nous voyons apparaître les premiers *Junker*, les ancêtres de ceux d'aujourd'hui, les Arnim, les Alvensleben, les Bismarck, les Bülow, etc. Ce ne sont, ni plus ni moins, que des brigands de grands chemins à qui leurs châteaux forts servent de repaires, et qui ne reconnaissent pas plus d'autorité au-dessus d'eux, que de frein au pouvoir tyrannique qu'ils s'arrogent sur les populations du pays, indigènes ou colons. Quand pour la première fois le burgrave Frédéric parut dans la région, ne l'avaient-ils pas accueilli par cet insolent propos : « Qu'il pleuve des burgraves, toute une année, nous n'en laisserons pas croître un seul dans la Marche! »

Ils durent en laisser croître plus d'un. La machine, déjà, eut raison de l'homme. Le dernier mot resta aux bombardes du bur-

grave. à ces *jouets de Nuremberg* (il paraît que l'industrie en remonte jusque-là) dont les nobles brandebourgeois s'étaient moqués. Elles permirent au nouvel électeur et à ses deux fils Frédéric *à la dent de fer*, et Albert l'*Achille* de reconstituer les Marches et ainsi d'inaugurer cet étrange hymen de l'absolutisme du prince et de l'omnipotence du hobereau auquel sert d'épithalame le fameux dicton prussien : *Der Kœnig absolut, der unser Willen thut.*

Le roi, à l'absolu pouvoir,
Qui fait notre vouloir.

Les Électeurs du XVIe siècle, comme ceux du XVe, y besognèrent de leur mieux. L'isolement et l'état arriéré des Marches, l'ignorance, la grossièreté et la sauvagerie des mœurs [1] servirent leur esprit de domination.

Depuis 1486, les Marches qui, en vertu du règlement successoral d'Albert l'Achille (*dispositio Achillea* [2]) formaient un bloc indissoluble et qui avaient pour capitale Berlin, situé précisément au centre de la Marche du Milieu, furent séparées des principautés franconiennes de la maison de Hohenzollern, et restèrent ainsi en dehors de l'Allemagne, en dehors des guerres civiles et religieuses qui déchirèrent celle-ci au XVIe siècle, en dehors aussi du courant civilisateur de la Renaissance [3]. Énergiques et tenaces, autoritaires et dénués de tous scrupules, sans vertus militaires ni chevaleresques, âpres au gain, les quatre Électeurs du XVIe siècle, se replièrent sur eux-mêmes,

1. L'électeur Jean le Cicéron (1486-1499) avouait lui-même « qu'il n'y avait nulle contrée d'Allemagne où les querelles, les meurtres et la cruauté fussent davantage à l'ordre du jour ».

2. Cette loi date de 1473. Elle est résumée en excellents termes par Himly (*Histoire de la formation territoriale de l'Europe centrale*, Paris, 1894, II, p. 15) : « La *dispositio achillea* permettait la séparation des principautés franconiennes d'avec l'électorat... mais la Marche elle-même, avec l'électorat, avec tous les territoires et droits qui pourraient y être joints dans l'avenir, était déclarée *une et indivisible*, transmissible par droit de progéniture de mâle en mâle, avec défense à jamais de tout engagement ou vente, et chaque prince de la maison devait être tenu de signer, dès qu'il atteignait ses dix-huit ans, l'engagement solennel d'obéir à cette loi domestique. »

Himly ajoute cette juste remarque : « C'est à la fidèle exécution des clauses prudemment stipulées par le vieil électeur que la maison de Hohenzollern a dû d'échapper au danger des partages indéfinis qui ont arrêté dans leur essor la plupart des dynasties princières de l'Allemagne. »

3. L'électeur Joachim le Nestor constatait dans la lettre de Fondation de l'Université de Francfort sur l'Oder « qu'un homme remarquable par son savoir était aussi rare dans son pays qu'un corbeau blanc ».

Suivant Janssen (*L'Allemagne à la fin du moyen âge*, p. 75-76) Berlin « restait au dernier échelon de la culture intellectuelle ».

concentrèrent leurs forces, les employèrent à se rendre, avec l'aide des nobles, maîtres absolus dans leurs États.

Cette aide, ils se l'assurèrent à la fois par contrainte et par intérêt, laissant aux nobles, en échange de leur concours et de leur fidélité, un pouvoir arbitraire sur les autres classes de la population, celles des villes où les velléités d'indépendance avaient été étouffées dès le XVe siècle, celles des campagnes où paysans et artisans étaient tenus en servage.

Ainsi s'érigea cette autocratie militaire qui n'a jamais eu sa pareille en Allemagne. Née de la conquête, elle ne cessa de s'alimenter par elle; établie à l'origine sur des peuples d'une autre race, elle broya sans merci, comme dans une meule, de quelque race qu'ils fussent, slave, germanique ou latine, tous ceux dont elle fit ses sujets.

*
* *

Parallèlement au pouvoir despotique que les Ascaniens avaient établi dans les Marches, et que les Hohenzollern renforcèrent sans relâche, une domination similaire avait été créée par d'autres conquérants teutons sur les territoires slaves qui s'étendaient le long de la Baltique. Ce fut l'œuvre de conquête militaire et économique des chevaliers Teutoniques, dont la maison de Hohenzollern, en s'instituant par un parjure leur héritière, a fait une assise majeure de l'État prussien.

La région entre la Vistule et le Prégel était habitée au premier moyen âge par la peuplade slavo-lettique des Bôrusses ou Porusses : race farouche et idolâtre dont le dieu de la foudre et le dieu de la destruction (Pikollos) étaient les divinités maîtresses. Elle opposa une résistance féroce aux croisades que durant le XIIIe et le XIVe siècles les chevaliers Teutoniques, avec l'aide de la chrétienté [1], dirigèrent contre elle et dont ils recueillirent le bénéfice, par l'acquisition d'un immense littoral et l'asservissement de ses habitants.

La conquête achevée par les armes, les Teutoniques colonisèrent,

1. Les chevaliers français prirent une grande part à ces croisades. Boucicaut, par exemple, alla jusqu'à trois fois « en Prusse » combattre les « Sarrazins ». C'est au retour de sa troisième expédition qu'il reçut des mains de Charles VI le bâton de maréchal de France, à l'âge de vingt-cinq ans.

à l'exemple des Ascaniens, en attirant gens de tous pays, nobles et vilains, et soumirent l'ensemble de la population à une autorité despotique, qui s'étendait des serfs borusses ou lithuaniens aux bourgeois des villes et aux nobles même devenus indigènes.

Leur puissance territoriale s'accrut par l'usurpation violente de la Pomérellie avec sa capitale Dantzig, au mépris des droits de la Pologne, et par l'engagement que l'empereur Sigismond leur fit en 1402 de la *Nouvelle Marche* de Brandebourg. Leurs richesses s'accumulèrent, grâce au commerce de leurs villes maritimes et grâce à la hanse teutonique. L'ordre teutonique avait atteint son apogée à l'heure même où les Hohenzollern allaient acheter l'électorat de Brandebourg, mais à l'heure aussi où se fondait en Pologne, par la réunion de la Lithuanie, la maison des Jagellons, sous les coups de laquelle il devait s'effondrer à la bataille de Tannenberg (1410), miné qu'il était par le relâchement de ses mœurs et par la sourde révolte de ses sujets asservis ou opprimés.

L'électeur de Brandebourg, Frédéric Dent de fer, en profita pour se faire engager la nouvelle Marche (1455), et la Pologne, après qu'elle se fut rendue maîtresse (1457) de la grande forteresse de Marienbourg, siège de la puissance militaire des Teutoniques, entra en possession de tous leurs États, par le second traité de Thorn (1466). Toutefois, elle leur rendit, à titre de fief, la Prusse orientale avec Kœnigsberg pour capitale, et avec un prolongement en pointe, à travers la Prusse occidentale, jusqu'à la Vistule, dans la direction de Marienwerter. Ce sont ces épaves du riche patrimoine de l'ordre teutonique que les Hohenzollern vont s'approprier, au prix d'une félonie et d'une apostasie, et qui deviendront le centre de gravité de leur pouvoir, puisque c'est là, à Kœnigsberg qu'ils transporteront, en 1618, leur capitale.

Par une singulière fortune un Hohenzollern, le margrave Albert de Brandebourg-Anspach fut, en l'an 1511, élu grand maître de l'ordre teutonique. Il commença par renoncer à la faculté de rachat sur la nouvelle Marche, puis, exploitant le mouvement de la Réforme, il se détacha à la fois de la papauté et de l'Empire. Il abjura sa foi, rompit le serment de fidélité à son ordre, et son vœu de célibat, il échangea le manteau blanc à croix noire contre une couronne ducale. Par le traité de Cracovie (8 avril 1525), passé avec son oncle

le roi de Pologne Sigismond, son ordre était sécularisé, sa dignité de grand maître était convertie en celle de *duc héréditaire de Prusse*, sous la suzeraineté de la Pologne. Son duché ne relevait donc pas du Saint-Empire, mais constituait un fief polonais, que le grand Électeur parviendra, — nous verrons par quels moyens — à transformer en alleu. La chambre de Spire eut beau proscrire le renégat, et Charles-Quint confirmer la sentence. Le nouveau duc se maintint jusqu'à sa mort (1568) en paisible possession du duché.

Mais il ne laissa qu'un fils idiot, Albert-Frédéric. Aussi l'électeur de Brandebourg Joachim II Hector et, après lui, ses fils dont l'un, Jean Sigismond, épousa la fille du duc idiot, poursuivirent-ils, pendant plus de quarante ans, une politique effrénée d'intrigue et de corruption auprès de la Pologne et des États du pays prussien, pour obtenir, à force d'argent et de promesses, régence, curatelle, investiture, fidélité, et permettre finalement à Jean Sigismond de capter l'héritage convoité de son beau-père (1618).

Ce même Jean Sigismond fut le premier qui s'efforça de prendre pied à l'autre extrémité de l'Allemagne, dans la région rhénane, et il n'hésita pas, pour arriver à ses fins, de recourir à un nouveau changement de religion. De luthérien il se fit calviniste, afin d'obtenir l'aide de la Hollande. Il s'agissait de l'interminable succession de Clèves-Juliers, sur laquelle l'Électeur élevait des préventions du chef de sa femme et où il avait pour compétiteurs le prince palatin de Neubourg et la maison de Saxe.

La succession s'ouvrit en 1609 et les historiens allemands nous trompent sciemment quand ils datent de cette année l'acquisition par la Prusse du duché de Clèves et des comtés de la Marke et de Ravensberg. Elle n'a été réalisée que par le Grand Électeur, de 1666 à 1672, et grâce, en grande partie, à la France, qui n'a jamais recueilli que déboires, ingratitude et traitrise, chaque fois qu'elle a fait un fond quelconque sur la politique pleine de scélératesse du Grand Électeur : politique qui n'a rien à envier au machiavélisme de l'ami de Voltaire. C'est bien à tort, nous allons le voir, que les Allemands glorifient Frédéric II du nom d'*Unique*.

*
* *

Il est paradoxal que les deux chefs de l'État prussien qui ont préparé le plus directement la conquête de l'Allemagne et fondé comme par avance la domination de la Prusse sur elle paraissent s'en être désintéressés le plus, le Grand Électeur et Frédéric le Grand. Je dis paraissent car on doit avoir soin de faire la part de la réalité et de l'apparence, et c'est à ce point de vue que leur politique et leur règne demandent à être considérés de près. Non qu'il en ressorte, ainsi que des historiens allemands l'ont prétendu, qu'ils aient voulu servir l'intérêt de l'Allemagne, faire acte de patriotisme allemand, en poursuivant l'intérêt brandebourgeois ou prussien, mais parce qu'on les voit au contraire ne prendre en main la cause de l'Allemagne que dans la mesure où cela peut servir l'intérêt de la Prusse ou de leur dynastie.

Quel instructif parallèle il y aurait à tracer entre le grand Électeur et le grand Frédéric, et à quelles surprenantes concordances il aboutirait! — But, esprit, tendances, moyens ou procédés sont symétriques et convergent à la structure de l'État prussien, à l'enfantement de son esprit, à sa domination sur le monde germanique et sur le monde slave. Au point de vue territorial, c'est à cette dernière domination que tous deux s'attachent, l'un pour acquérir la Poméranie, l'autre pour subjuguer la Silésie et la Pologne, et de la sorte constituer le corps compact et solide de l'État prussien sur la rive droite de l'Elbe. Tous deux aussi, en vue de la domination future sur l'Allemagne, recherchent à la fois le prestige et la souveraineté : le prestige militaire, religieux ou intellectuel, le prestige de la victoire, de la défense de la foi ou de la philosophie couronnée. Quant à la souveraineté, ils la veulent d'apparat et de droit. Leur ambition est de s'élever au rang des plus grands princes, d'être appelé *frère* par un Louis XIV, de s'égaler à l'Empereur ou de l'emporter sur lui. Acquérir la pleine souveraineté sur la Prusse ducale est pour l'un le but poursuivi avec acharnement pendant des années; être maître de la Silésie sans allégeance aucune vis-à-vis de l'Empire est la base première de la politique de Frédéric II. Ils ont encore l'ambition commune de jouer un rôle de premier plan dans la politique

européenne, que ce soit en harmonie ou en opposition avec les intérêts allemands.

A l'intérieur, leur activité se dépense avec une énergie presque égale à renforcer sans cesse l'autocratie princière, en développant et perfectionnant l'armée, en faisant du prince le moteur central d'un rouage bureaucratique modèle, et en alimentant le tout par des finances bien ordonnées.

Quant à l'esprit et aux principes dirigeants : ne reculer devant aucun moyen que la *nécessité* commande, n'être lié par aucun engagement, marcher au but visé avec une ténacité indomptable et une volonté de fer; n'avoir d'autre loi que l'intérêt de l'État prussien et l'intérêt de leur propre dynastie, qui ne font qu'un à leurs yeux ; y subordonner la religion même aussi bien que la morale. De loyauté aucune, pas plus que de sincérité. Comme Bismarck de nos jours, ils n'ont jamais été sincères que quand ils ont avoué leurs mensonges; ils ont passé d'une alliance à l'autre, changé de camp sans vergogne selon les occurrences. Alliés, ils furent des ennemis déguisés; ennemis, des alliés futurs.

Il est pleinement vrai du Grand Électeur ce qu'un jour Frédéric II a avoué de lui-même, qu'il n'en était venu à ses fins « *qu'à force de négocier et d'intriguer* ».

La meilleure pierre de touche de cet esprit, nous la trouvons dans les rapports du Grand Électeur avec la France. En y jetant un coup d'œil, nous pourrons vérifier en même temps ce que j'ai dit de l'intérêt prussien par rapport aux intérêts allemands.

*
* *

Pendant plus de quarante ans le Grand Électeur ne cessa de mettre à profit l'appui ou l'alliance de la France, et de la trahir odieusement.

Dès 1644, il recourt à elle pour se garantir des deux grands voisins qui le menacent, la Pologne qui voudrait lui enlever la Prusse ducale, la Suède qui convoite la Poméranie, dont le dernier duc, Bogislas XIV est mort en 1637, et qu'elle occupe depuis 1630, mais à laquelle l'Électeur prétend en vertu d'anciens pactes de confraternité (réserves) consacrés par un article du traité de Prague (1635).

Frédéric-Guillaume envoie émissaires sur émissaires pour négocier avec la France une alliance dont Mazarin se soucie fort peu. Finalement, à force d'intrigues auprès de nos plénipotentiaires du Congrès de Westphalie, il réussit à obtenir l'intervention énergique de la France, en sa faveur, et à se procurer par là un bénéfice inespéré.

C'est uniquement grâce à d'Avaux, qui tint tête aux plénipotentiaires suédois et impériaux, que la plus grande partie de la Poméranie postérieure lui fut attribuée avec l'évêché de Cammin et, comme compensation du surplus, l'archevêché de Magdebourg, les évêchés d'Halberstadt et de Minden, si bien qu'il acquit plus de neuf mille cinq cents kilomètres carrés au lieu de six mille cinq cents auxquels il avait prétendu.

Quand éclata en 1655 la guerre du Nord entre ses deux redoutables voisins, la Suède et la Pologne, il se mit à l'abri derrière une alliance avec la France, afin de pouvoir, avec le moindre risque, évoluer d'un camp à l'autre, quitte à violer le traité français le jour où il y trouverait avantage. Son récent biographe M. A. Waddington, bien qu'il ait beaucoup trop subi l'influence des historiens allemands, a dû convenir : « Il changea de camp avec autant de rapidité que de désinvolture; il signa des traités et les viola sans pudeur »... fidèle à un seul principe : « L'intérêt direct, immédiat sans scrupules[1] ».

Il commence par violer la foi jurée, comme vassal, au roi de Pologne, en s'alliant avec la Suède victorieuse et lui transportant l'hommage qu'il devait à son suzerain. Pour prix de cette félonie, cession lui est faite de l'évêché *polonais* d'Ermeland (17 janvier 1656).

C'est à ce moment qu'il conclut une alliance avec la France pour la garantie réciproque des possessions *alsaciennes* de Louis XIV et des terres d'Empire de l'Électorat (24 février 1656), et qu'il obtient le titre si convoité de *frère*.

A un retour de fortune des armes polonaises, il essaie de se rapprocher des Polonais. Ses avances sont repoussées. Aussitôt il s'en revient à la Suède qui, après la victoire de Varsovie, consent à renoncer à l'hommage qu'il lui avait transporté (20 novembre 1656). Mais la Pologne ne l'en avait pas tenu quitte et elle avait formé contre la Suède une coalition avec l'Empereur, la Russie et le Danemark.

1. A. Waddington, *Le grand électeur Frédéric-Guillaume* (Paris, 1905-1908), t. I, p. 315-6.

Se joindre à cette coalition était une défection honteuse de l'alliance française. Mazarin la prévoit, et, pour la prévenir, lui fait offrir 100,000 écus. Il songe même à « luy promettre quelques terres considérables en *Alsace*, dont le roy retiendroit tousjours la souveraineté, ou quelque duché de grand revenu en France[1] ». Le grand Électeur était tout prêt à prendre les écus, sans pour cela renoncer à son projet de trahison. Mazarin s'en avisa à temps et fit suspendre le paiement, tout en s'indignant à l'idée « qu'un prince de cette qualité soit capable de changer en un moment, *du blanc au noir*, sans esgard aux engagements dans lesquels il est avec cette couronne et avec la Suède[2] ». Le Grand Électeur ne manqua pas « de changer du blanc au noir »; il ne s'entendit pas seulement avec la Pologne (septembre-novembre 1657), il conclut avec l'Autriche une alliance offensive et défensive (14 février-28 mai 1658). Quelques mois plus tard il entra en campagne contre la Suède (17 septembre 1658) et le même jour tenta, par une lettre en latin, de justifier sa défection auprès de Louis XIV.

Le bénéfice de ces actes successifs de révoltante félonie fut l'acquisition par le traité d'Oliva (5 mai 1660)[3] de la pleine souveraineté sur le duché de Prusse, qui devenait ainsi un alleu des Hohenzollern; ce qui permit à son fils Frédéric d'échanger son titre ducal contre celui de *roi en Prusse* (18 janvier 1701). Il acheta le consentement de l'Empereur à ce troc par l'abandon d'une créance de six millions d'écus et une promesse d'obédience *perpétuelle* aux Habsbourg.

La trahison du grand Électeur envers la France fut plus scandaleuse et plus flagrante encore pendant la guerre de Hollande (1672-1679). Il en profita d'abord pour se mettre en possession définitive du duché de Clèves, puis il forma l'audacieux dessein de ravir l'Alsace, cette Alsace que, par son traité de 1656, il s'était chargé de garantir à Louis XIV. Le 1er juillet 1674 il s'allie aux ennemis de la France (Hollande, Turquie, Espagne) et dans l'automne passe le Rhin à Kehl (13-14 octobre) avec ses Brandebourgeois. Mal lui en prit. Les victoires de Turenne le contraignirent de repasser le fleuve en pleine déroute

1. 15 septembre 1657, Lettres de Mazarin, VIII, p. 153-154.
2. Lettres de Mazarin, VIII, p. 164.
3. Le lien de dépendance envers la Pologne, aboli par ce traité, les Polonais en réclament aujourd'hui le rétablissement. Ils admettent que la Prusse orientale soit érigée en république autonome, mais sous leur protectorat.

trois mois plus tard et vainement tenta-t-il de prendre sa revanche sur les Suédois, qu'il chassa de la Poméranie. Louis XIV lui fit rendre gorge, et l'obligea par le traité de Saint-Germain (29 juin 1679) à restituer toutes ses conquêtes dans la Poméranie suédoise.

Alors une nouvelle volte-face s'opère. Le Grand Électeur se jette littéralement dans les bras du Grand Roi. Il recherche « *furieusement* » son alliance, parce que la France, avoue-t-il, est devenue l'arbitre de l'Europe, parce qu'il brûle de se venger de ses Alliés, qu'il accuse de l'avoir trahi, et qu'il ne peut espérer que d'elle seule cette Poméranie qu'il a vainement tenté de conquérir par les armes. Cet espoir est pendant six ans son idée fixe, à laquelle il sacrifie tout, qui lui fait ratifier toutes les entreprise de Louis XIV en Allemagne, conclure avec lui quatre traités secrets en quatre ans, dans l'arrière-pensée plus secrète encore que le but une fois atteint, il se retournera contre son grand allié, et emploiera contre lui les ressources nouvelles qu'il aura acquises.

N'écrivait-il pas dès le 18 décembre 1681 à son envoyé à Copenhague :

« Les ministres français se sont plaints que vous avez montré une animosité particulière, dans vos paroles et votre conduite, contre leur roi et ses actes (*Actiones*). Comme notre intérêt exige que personne ne découvre ou remarque *encore maintenant* (*noch zur Zeit*) les sentiments qui nous guident... nous vous ordonnons de ne laisser voir aucune partialité dans vos discours ni autrement *à l'égard des ministres français* et de les fréquenter civilement et amicalement aussi bien que les autres[1]. »

Aussi M. Waddington a-t-il pu dire : « L'électeur ne demandait qu'à mordre la main qu'il baisait, et la satisfaction de son ambition n'eût pas retardé d'une heure la défection future. »

La satisfaction escomptée n'étant pas venue, Louis XIV ne lui ayant pas fait céder la Poméranie, la défection se produisit, avec l'astuce et la duplicité coutumières. Après avoir traité avec la Hollande (23 août 1685), malgré les protestations de Louis XIV, il s'unit pour vingt ans avec l'Autriche par un traité secret, sur lequel deux traités fictifs devaient donner le change (1er avril 1686) et qu'une amitié de pure forme devait dissimuler. Louis XIV et Croissy surent à quoi

1. A. Waddington, *Pièces justificatives*, II, p. 601. Cf. p. 484.

s'en tenir, et se mirent en garde contre cette nouvelle trahison. Elle fut la dernière par la raison que le Grand Électeur mourut peu de temps après (1688).

Si nous nous retournons vers l'Allemagne nous voyons que le Grand Électeur n'a pas été arrêté par le moindre scrupule patriotique dans l'approbation qu'il a donnée à la politique de Louis XIV ou dans l'appui intéressé qu'il lui a prêté. Il n'avait pas hésité, nous l'avons vu, à garantir à Louis XIV la possession de l'Alsace (sauf à essayer plus tard de s'en emparer) et il a reconnu expressément la légitimité des arrêts de réunion (notamment le 11 janvier 1681). La nouvelle de la capitulation de Strasbourg n'a provoqué chez lui qu'un mouvement passager d'humeur, suivi presque aussitôt, comme pour s'en excuser, du cadeau d'une épée garnie de diamants à l'envoyé français Rébenac, qui eut ce mot plaisant, à l'adresse des gazettes allemandes : « Il faut savoir quelles pierres on me jette; ce sont celles d'une fort belle épée de diamants que M. l'Électeur me force de recevoir trois jours après qu'il sait Strasbourg pris. » — S'il a paru refuser un jour l'offre de la Poméranie en échange de la cession de Philippsbourg à la France, ce ne fut aucunement, comme des Allemands l'ont prétendu, par patriotisme, mais parce que l'offre n'était pas sérieuse.

De patriotisme allemand, il n'en eut cure que dans les occasions où il espérait s'en faire un levier pour soulever les esprits ou un moyen de recruter des auxiliaires à la Prusse contre l'étranger. Il fut, en cela, comme dans tout le reste, un vrai précurseur de la politique prussienne du XIXe siècle.

***

Le règne de Frédéric II est plus connu que celui du Grand Électeur. Je pourrai donc n'y point insister en détail. Tout a été dit sur le rapt de la Silésie et le premier partage de la Pologne, les deux grandes *conquêtes* de Frédéric II, où la mauvaise foi la plus cynique le dispute à l'abus le plus révoltant de la force, et qui l'ont rendu maître d'une étendue territoriale de près de soixante-dix mille kilomètres carrés et d'une population de plus de deux millions de sujets étrangers sur lesquels il n'avait pas l'ombre d'un droit. Je me bornerai pour le

surplus à rappeler qu'avant de mourir il voulut préparer l'hégémonie prussienne à l'encontre de la maison d'Autriche, en groupant, sous sa direction, les princes de quinze États allemands dans la ligue du *Fürstenbund*, et qu'il légua à ses successeurs une *machine gouvernementale* dont il avait, pièce à pièce, ajusté, développé et perfectionné tous les rouages, lui imprimant, grâce à son activité dévorante, un mouvement qui ne devait plus s'arrêter. Pourtant ce n'était qu'une machine. Si Frédéric II a créé le corps matériel du royaume il n'a su en faire tout au plus qu'un État. Une nation ne se crée que par elle-même.

Quant à l'esprit qui servait et qui continue à servir de moteur à à la machine étatique de Frédéric II, dont l'armée et la bureaucratie sont les deux roues maîtresses, Albert Sorel l'a trop bien défini, et son jugement a été trop pleinement confirmé par les événements actuels pour que je ne me borne pas à le citer :

Le génie de Frédéric, dit-il, voilait aux contemporains les procédés de sa politique ; le génie évanoui, il ne resta plus que les *procédés* qui parurent ce qu'ils étaient, c'est-à-dire *odieux*.... Ce n'était, comme il l'a lui-même avoué qu'à *force de négocier et d'intriguer*, qu'il en était venu à ses fins.

L'*intrigue*, après lui, resta le *seul fond de la politique prussienne*. La *cupidité* se répandit après lui gloutonnement de tous côtés sur tous les objets. Il y avait pour la Prusse des tentations partout. Elle se se crut tout permis. A défaut de scrupules, il avait de la prudence : ceux qui le remplacèrent, *infatués de sa force et grisés de son succès*, mirent une *diplomatie sans conscience* au service d'une *ambition sans frein*.

Si quelque chose pouvait l'emporter sur l'ignominieuse iniquité du premier partage de la Pologne, c'est aux deux derniers qu'en reviendrait la palme. Himly, si modéré dans son jugement, les a stigmatisés en ces termes : « On y vit la fourbe et la trahison se joindre à la violence et au brigandage. »

Frédéric-Guillaume II suivit fidèlement les traces du Grand Électeur et de Frédéric II. Il s'allie à la Pologne contre l'Autriche et la Russie et, quelques mois après (juillet 1790), s'entend avec l'Autriche contre la Pologne, puis, quand, en 1792, la Pologne est attaquée par la Russie, non seulement il ne la défend pas, mais il partage avec l'agresseur les dépouilles de son allié.

Il n'avait plus qu'à sonner l'hallali et à dépecer tout vivant ce

1. A. Sorel, *L'Europe et la Révolution*, I. p. 473-74.

qui restait du corps de l'infortunée victime. Cette fois l'Autriche accourut à la curée. Elle unit les *Kaiserlik* aux régiments prussiens et russes pour écraser les patriotes qui résistaient encore (1794). Cela fait, pendant près de deux ans, Russie, Autriche et Prusse se disputent leur proie (1795-1796).

> Du sang chaud, de la chair, allons, faisons ripaille
> Et gorgeons-nous tout notre soûl.

Ce n'est pas un quartier de charogne c'est un morceau énorme de chair palpitante et saignante que la Prusse eut pour sa « part de royauté ». Les trois partages réunis lui avaient fait acquérir cent trente-trois mille kilomètres carrés, et placé sous son joug près de trois millions de Slaves. Tel était le prix de l'assassinat d'une nation, que nos pères de la Révolution ont eu le tort de laisser impuni et dont Napoléon Ier seul a tiré une juste vengeance.

Mais lui-même s'était laissé duper par la Prusse, au traité de Paris du 23 mai 1802. Comme les négociateurs du traité de Bâle, il avait surestimé les droits de l'État prussien sur ses territoires rhénans et admis sa prétention de stipuler au nom de l'Allemagne. De là ces *compensations* hors de proportion avec les abandons que la Prusse fit sur le Rhin et de nature à préparer sa domination sur l'Allemagne. Elle obtenait le quadruple de ce qu'elle perdait en superficie et en population et c'étaient autant de chaînons qui devaient lui permettre d'opérer de l'Elbe au Rhin les mêmes soudures qu'elle avait faites sur une si vaste échelle de l'Elbe à la Vistule.

Si le premier Consul s'était trompé, l'Empereur prit, après Iéna, les véritables mesures qu'exigeaient l'intérêt de l'Europe et le redressement du droit violé : chasser la Prusse de l'Allemagne où elle ne s'était introduite que par des usurpations ou des empiétements successifs, restaurer la nation polonaise, et, d'autre part, couvrir la frontière du Rhin par une véritable *Marche*, ce qui était le but primitif de la Confédération du Rhin. Par cette dernière mesure Napoléon, non seulement reprenait la politique de Mazarin créant en 1658 la Ligue du Rhin, mais il restait fidèle à l'esprit de la Monarchie française, qui elle-même avait adopté et continué le système romain de constituer les frontières au moyen d'une zone de protection prise sur le territoire ennemi. Nos Marches de Flandre, de Bourgogne, d'Espagne, etc., en sont la preuve. Et c'est une

telle Marche qu'à l'exemple des Romains nous devrions étendre sur la rive droite du Rhin, en nous aidant, au Nord du Neckar, du tracé de l'ancien *limes germanicus*.

Ce rempart-limite barrait au-dessus et en face de Coblence la vallée de la Lahn par où le bassin du Rhin communique avec le bassin de la Weser, puis contournant le Taunus il remontait la rive gauche de la Lahn jusqu'aux environs de Giessen pour boucher la trouée entre le Taunus et le Vogelsberg et isoler ainsi le bassin de la Weser du bassin du Main. De sa pointe septentrionale le *limes* descendait en ligne droite jusqu'au coude du Main à l'Est de Francfort, puis suivait ce fleuve dans son cours parallèle à celui du Rhin et distant de ce dernier de 50 à 55 kilomètres. Le rempart proprement dit reprenait alors sur la même ligne jusqu'en face de Mannheim, et enfin descendait obliquement au Sud-Est pour rejoindre à angle droit près de Lorch le *limes rhaeticus* qui courait parallèlement au Danube.

Les deux *limes* concouraient au même but : protéger le monde romain contre la barbarie germanique. Ils englobaient sur une longueur de plus de 500 kilomètres un très vaste territoire, occupé d'abord par des colons gallo-romains qui avaient refoulé les Germains, puis par des colons militaires qui cultivaient de père en fils les champs du *limes* (*agri limitanei*) à charge d'un service de garde territoriale, tandis que les troupes de première ligne occupaient les nombreux forts et fortins dont la chaîne continue bordait le rempart-limite à quelques centaines de mètres en arrière.

Il importe de profiter de cet exemple. Il ne faut pas seulement une zone temporaire d'occupation militaire, mais la constitution d'un État autonome à cheval sur le Rhin, indépendant de l'Allemagne et placé sous le protectorat de la France ou des Alliés, qui fasse l'office d'une marche défensive. De cet État rhénan les limites actuelles de la Prusse rhénane fournissent le principal contour. Il suffirait de prolonger celles de la rive droite jusqu'au premier coude du Main, près de Francfort, d'où elles suivraient le cours même du fleuve jusqu'à son deuxième coude près de Mitlenberg, le long de la frontière du grand-duché de Hesse-Darmstadt et de la Bavière. Le Neckar pourrait servir au Sud de ligne de démarcation avec le grand-duché de Bade, et cette ligne être continuée sur la rive droite à travers le Palatinat et la Prusse rhénane jusqu'à la frontière occi-

dentale de celle-ci, en tenant compte des droits de la France jusqu'à la Queich (frontière historique de l'Alsace) et sur la région de la Sarre.

Remarquez que, quand la Prusse s'est fait attribuer en 1815 la rive gauche du Rhin en échange des terres polonaises volées par elle et rétrocédées à la Russie, elle a voulu renverser les rôles, retourner à son profit le système du *limes* romain, établir un *limes gallicus* pour protéger ses usurpations allemandes présentes et futures. Il faut rentrer maintenant dans la vérité historique et dans la justice internationale, en remparant par une Marche rhénane et transrhénane la frontière du Rhin.

Du même coup l'Allemagne sera libérée de l'étau, appuyé sur le Rhin, où la Prusse l'avait enserrée et conquise. Les moyens par lesquels s'opéra cette conquête, je les ai exposés dans mon *Essai sur la formation de l'esprit public allemand*. Nous ne devons jamais les perdre de vue si nous voulons réduire la Prusse à l'impuissance de les remettre en œuvre. Non moins essentiel est-il de faire état des dissemblances de fond qui existent entre l'esprit prussien, et l'esprit allemand, car elles sont la seule base solide d'une réorganisation salutaire de l'Allemagne. Elles ne légitiment pas seulement l'élimination de la Prusse, elles déterminent le caractère essentiel que la réorganisation doit revêtir. Il ne s'agit pas de diviser l'Allemagne en circonscriptions *administratives* plus ou moins analogues aux cercles artificiels du XVIe siècle, ou aux provinces modernes, mais de transformer en États autonomes les provinces prussiennes en deçà de l'Elbe, et, d'une façon générale, les grands groupes nationaux ou ethniques qui plongent leurs racines dans le passé le plus lointain et dont le particularisme, étouffé mais non pas anéanti par la domination prussienne, doit pouvoir renaître et s'épanouir librement sous un régime autochtone, n'excluant pas, du reste, l'unité fédérative.

Quant à la domination sur la Pologne, elle mériterait une étude spéciale. Je crois en avoir dit assez au point de vue de l'objet qui m'importait ici, le caractère néfaste de la Prusse, dans tout le cours de son histoire, et la nécessité aujourd'hui de prendre en main contre elle la cause de la paix du monde et de l'indépendance des peuples.

JACQUES FLACH,
Membre de l'Institut.

LE BANAT ROUMAIN

Il y a une *question du Banat*, de cette province éminemment roumaine de l'ancien royaume de Hongrie. Par une fâcheuse coïncidence, cette question, qui menace de troubler les relations séculairement amicales entre la Roumanie et la Serbie, a atteint son acuité peu de temps avant l'armistice, au milieu des angoisses que la menace teutonne vers Paris avait provoquées dans tout cœur où bat l'amour de la justice et de la liberté. Pris d'un scrupule respectable, certes, mais qu'ils doivent aujourd'hui regretter amèrement, les Roumains hésitèrent à défendre ouvertement leurs droits indéniables et imprescriptibles, de peur qu'une note discordante ne s'élevât, pour troubler la solidarité que les alliés devaient maintenir intacte devant l'ennemi, fourbe et déloyal, qui en aurait peut-être profité.

Malheureusement ces scrupules n'ont pas été partagés par les Serbes, qui menèrent une campagne serrée, parfaitement organisée et finirent par former, du moins dans une partie de la presse, une atmosphère sympathique à leur thèse, pourtant si factice. Nous avons là un exemple typique de l'erreur où se complaisent les peuples trop chevaleresques qui dédaignent la publicité et répugnent aux polémiques de la presse. Tout en ne tombant pas dans l'excès contraire et en évitant de réduire les questions diplomatiques à des discussions contradictoires dans les journaux et les revues, il faudra dans l'avenir se préoccuper davantage de l'opinion publique, cette grande force moderne, dont la suprématie politique s'est principalement manifestée dans cette guerre mondiale. C'est elle qui a dicté la loi, pendant que les trônes s'écroulaient dans les trois plus puissants et derniers empires autocratiques de l'Europe (l'Empire turc n'existe quasi plus); sous le souffle démocratique qui emporta les suprêmes rouages féodaux, c'est elle qui sort victorieuse et établit sa maîtrise féconde. Il faut donc être attentif, l'éclairer constamment, la tenir

en éveil, afin qu'aucune erreur ne pénètre dans son esprit, qu'aucune fausse légende ne s'y intronise.

J'espère ne pas arriver trop tard pour défendre la thèse roumaine dans ce litige avec la Serbie, soumis au plus imposant aréopage que jamais contemplèrent même les rives de la Seine, illustrées déjà par tant de conférences et de congrès internationaux.

I

Le Banat, connu plutôt en France, au XVIIe et au XVIIIe siècle, sous la dénomination de *Banat de Temesvar*[1], est une des provinces roumaines résultant de la colonisation de l'empereur Trajan, où les éléments latin et dace se sont fondus, comme en France les éléments latin et celte ou gaulois[2], formant cette race roumaine, chiffrant à cette heure environ quinze millions d'âmes, où l'empreinte romaine est saisissante, non seulement dans la langue, mais encore dans le type, les coutumes, les mœurs et les superstitions populaires. Dans la solennité, présidée par M. Paul Deschanel, organisée en l'honneur de la Roumanie, où fut fêté l'étendard d'Etienne le Grand, prince de Moldavie, le général Malleterre rapporta ce propos du général Berthelot, envoyé en mission en Roumanie : « En voyant défiler ces braves soldats roumains, j'avais l'impression de voir passer des Français[3]. » Il y aura toujours heureusement, la marque indélébile de la race, qui ne trompera pas.

Le Banat est admirablement délimité par la nature; c'est ce qui lui a permis, à travers les siècles, de conserver sa personnalité ethnique et de maintenir, sinon de développer, ses facultés propres : il est compris entre les Carpathes, le Muresh, la Tissa (Theiss) et le Danube; de ces quatre frontières naturelles, c'est incontestablement la dernière qui est la plus solide[4].

1. En roumain *Temisioara*. Tous les noms roumains de Transylvanie, de Bukovine et de Banat ont été défigurés par les Autrichiens et par les Hongrois. Malgré cela Weigand nous apprend que même des villages qui portent des noms purement hongrois, comme *Magyarsch Sakosch* sont habités exclusivement par des Roumains (*Der Banater Dialekt*, Leipzig, 1896, p. 6).

2. « Les plus anciens habitants connus de l'actuel Banat sont les Valaques », dit J. von Dorner (*Das Banat*, Pressburg, 1839, p. 49).

3. Je cite de mémoire.

4. J. von Dorner, qui n'est nullement favorable aux Roumains, dit : « Marsigil, et après lui Griselini et presque tous les auteurs modernes soutiennent que

0 50 100 Km.
GALICIE
PODOLIE
Kamenetz Podolsk
Crasna
Mohilev
Koloimea
Czernowitzo
Munkacs
CARPATHES
BUKOVINE
Sighet
Tisza
Jaurus
Sereth
Pruth
Dniestr
Boug
Balta
RUSSIE
BESSARABIE
Nicolaief
Odessa
CRIMÉE
Budapest
HONGRIE
Debreczin
Oradia Mare
(Nagy-Varad)
Körös
Békés
Cluj
(Kolozvar)
Jassy
Kichinev
Bender
MOLDAVIE
TRANSYLVANIE
Szegedin
Maros
Arad
Zenta
Temisoara
(Temesvar)
Dava
Sibiu
Brassó
Focsani
Galatz
Ismail
Danube
Drave
Lugos
BANAT
Resicza
Temes
Versec
ALPES DE TRANSYLVANIE
Braila
MER NOIRE
45°
SLAVONIE
Save
Pantchevo
KRASSÓ SZORENY
Portes de fer
Orsova
ROUMANIE
Semendria
Belgrade
Pocharevatz
Turnu-Severinu
Ialomitza
BUCAREST
Cernavoda
VALACHIE
Craiova
Olt
Jiu
Arges
Constantza
Negotin
Morava
SERBIE
BOSNIE
Drina
Widin
Zaytchar
Giurgiu
Danube
Roustchouk
DOBROUDJA
Silistrie
Rahova
Nicopolis
BULGARIE
20°
25°
R.B.
LÉGENDE :
Roumains
Hongrois
Allemands
Serbes
Bulgares
Russes et Ruthènes
Turcs et Tatars

Le territoire du Banat a une superficie de 27.523 kilomètres carrés. Sur ce territoire habite actuellement, en dehors des Roumains, qui sont en grande majorité, un nombre assez considérable d'Allemands, de Serbes, de Hongrois, de Croates, de Slovènes et autres menus éléments[1], qui se sont infiltrés pendant des siècles de domination magyare, autrichienne et turque; avant ces maîtres passagers, on s'imagine les invasions de barbares qui ont ravagé cette malheureuse contrée! Les Roumains ont appliqué là, comme en Valachie et en Moldavie, leur tactique de se retirer dans les montagnes, lorsque les flots barbares déferlaient sur leur sol. Cela devait beaucoup leur en coûter, car ils sont profondément attachés à ce sol : « On les prendrait pour des nomades, dit Rambaud, eux les sédentaires par excellence, eux qui ont au suprême degré l'amour de la terre et le culte romain du dieu Terme[2]. »

Voilà pourquoi plus on avance vers les Carpathes, plus la population roumaine est dense et pleine de vitalité. On a essayé de tirer de ce fait une conclusion simpliste, mais décevante : le Banat, a-t-on dit, est roumain dans sa partie montagneuse et serbe dans la plaine. En raisonnant ainsi à faux, on pourrait faire la même critique topographique à la Roumanie, car là aussi il y a la partie montagneuse, tout le long des Carpathes, et la partie de la plaine, tout le long du Danube et du Nistru (Dniester). D'autres pays présentent la même configuration géographique. La vérité est que les stratèges géniaux que furent les Romains ont choisi les Carpathes

Trajan, après la conquête de la Dacie, a divisé cette province en *Dacia ripensis* (l'actuel Banat, parce que situé entre les rives du Danube et la Theiss), *Dacia mediterranea* (l'actuelle Valachie) et *Dacia transalpina* (Transylvanie). » (*Op. cit.*, p. 42.)

1. Il y a même trois villages français : Saint-Hubert, Charleville et Sellourne, peuplés de colons français venus d'Alsace-Lorraine et un village Barcelona-nova, peuplé par des colons espagnols (*La Roumanie*, du 23 janvier 1919).

2. Intervertissant les rôles M. Sokolovitch écrit dans son étude : *les Rapports serbo-roumains*, publiée dans la *Revue des Sciences politiques* du 15 juin 1917 : « Le reflux des Roumains, c'est-à-dire leur descente de la montagne et leur établissement dans la plaine, ne s'est produit que relativement tard dans le moyen âge, quand les principales nations de l'Europe étaient déjà formées. On pourrait même dire que ce processus se poursuit encore de nos jours, au moins dans le district du Banat. » Et l'auteur serbe met ce fait en corrélation avec sa constatation que : « encore de nos jours le Roumain est personnifié dans le pâtre ». Assurément des bergers roumains descendent non seulement des Carpathes, mais encore d'autres montagnes, comme le Pinde; seulement M. Sokolovitch apprendra qu'ils y remontent en hiver, tous les ans. Ils feront ce métier pendant les siècles à venir, comme ils l'ont fait dans le passé.

comme bastion central pour fonder un État puissant; de là ils pouvaient dominer et conserver les immenses plaines qui s'étendent des deux côtés des montagnes. Ce point de vue a été relevé par Edgard Quinet dans sa remarquable étude *Les Roumains*[1], qu'on peut encore consulter avec profit. Cette conception est tellement vraie que, pour garder sa souveraineté sur la plaine de la Vénétie, l'Italie a dû faire à l'Autriche-Hongrie la dernière guerre, d'où nos frères sont heureusement sortis victorieux. Après avoir monté la garde dans le Banat, pendant dix-sept siècles, voudra-t-on frustrer la sentinelle roumaine du fruit de sa vigilance[2]?

Sur ce territoire, arrosé du sang généreux d'une nation vaillante, dont la ténacité est indubitablement un héritage ancestral dace, il est difficile d'établir exactement le nombre respectif des éléments qui l'habitent actuellement, parce que, du temps de la domination autrichienne déjà, mais surtout pendant le joug dénationalisateur des Hongrois, les statistiques officielles ont été habilement truquées, en faveur de l'oppresseur. Et comme le manuel du parfait oppresseur enseigne de persécuter principalement l'élément autochtone et prépondérant, ce truquage des statistiques a été opéré au détriment du peuple roumain; cette machination de l'administration magyare a été parfaitement dévoilée par le contrôle des statistiques ecclésias-

1. « Michel le Brave semble avoir compris mieux que personne que la Moldavie et la Valachie, même réunies, seraient toujours chancelantes, tant qu'elles seraient séparées du massif intérieur des Carpathes, que là devait être la forte base d'un Etat roumain. » (Edgar Quinet, *Les Roumains*, Paris, 1856.)

2. « Séparé en pays de montagne et pays de plaine (suggestion serbe), le résultat est le suivant : Le Banat montagneux (Carash-Severin) a une majorité *absolue roumaine* avec la répartition suivante :

Roumains	336.082
Allemands	55.883
Magyars	33.787
Serbes	14.761

« Le Banat de plaine (Temes Torontal) a une majorité *relative allemande* avec la répartition suivante :

	1900	1910
Allemands	335,103	333.662
Roumains	262,167	255.967
Serbes	256.750	269,655

« Dans une décade (1900-1910) la statistique montre une augmentation d'environ 13,000 habitants pour les Serbes et une *diminution de* 9,000 *Roumains*. Ceci met en évidence le phénomène d'émigration serbe qui se continue activement de nos jours et en même temps le misérable camouflage que la statistique hongroise opère au détriment de la population roumaine. » (Trajan Lalesco, *Le problème ethonographique du Banat*, Paris, 1919.)

tiques et scolaires des prêtres et instituteurs roumains. Toutefois, pour ne pas entrer dans des discussions oiseuses, je prendrai mes chiffres dans cette peu recommandable statistique hongroise elle-même, avec la réserve qu'en réalité les Roumains comptent une population bien au-dessus des chiffres indiqués ci-après. En effet, depuis la principale colonisation du Banat par des Serbes, sous l'empereur Léopold, les autorités, tant autrichiennes que magyares, ont ouvertement protégé l'élément serbe orthodoxe dans cette province afin de l'opposer à l'élément orthodoxe roumain[1].

Le diplôme du 20 août 1691 accorda au clergé serbe le droit de disposer de toutes les églises orthodoxes du rite oriental, mesure fatale qui, pendant un siècle et demi anéantit la vie de l'église roumaine; le patriarche serbe de Carlowitz élimina peu à peu la langue roumaine de l'école et de l'église. Par la disposition du consistoire serbe de Temesvar du 12 avril 1762 on imposa aux Roumains l'emploi des caractères cyrilliques; jusqu'en 1760 la langue de service dans les églises et les écoles était le roumain. On écrivait même en caractères latins, comme l'attestent les inscriptions que portent les vieux livres de la cathédrale de Caransebes.

Voici comment se décomposent les nationalités hétérogènes dans les trois départements de Carash-Severin, Temes et Torontal, qui forment le Banat; ces mêmes chiffres ont été invoqués par le mémoire serbe présenté à Paris en 1915 et contenant les revendications de la propagande officielle serbe :

	Roumains.	Serbes.	Allemands.	Hongrois.
	—	—	—	—
Carash-Severin (10,074 km²) . . .	336,082[2]	14,674	55,883	33,787
Temes (7,433 km²)	169,030	69,305	165,883	79,960
Torontal (10,016 km²).	86,937	139,750[3]	165,779	128,405
	592,049	223,729	387,545	242,152
Total	1,445,475			

1. « Et combien de persécutions, de la part de l'Eglise Serbe, eurent à subir les Roumains! C'est pourquoi, du reste, la renaissance nationale du Banat s'est faite dans le signal de la lutte contre le serbisme, de même qu'en Transylvanie dans le signal de la lutte contre le magyarisme. » (Bocou, *La question du Banat*, Paris, Impr. Lahure, 1919.)

2. M. Emile Moreau, dans sa lettre au *Temps* du 12 décembre 1918, compte dans ce district 340,132 roumains, dans celui de Temes 184,503; dans celui de Torontal 91,600; le total des Roumains du Banat serait donc de 616,235, chiffre assurément encore au-dessous de la réalité.

3. M. Yackchitch (*Le Temps*, du 19 décembre 1918) tout en maintenant le chiffre des Roumains à 86,937, accorde aux Serbes 220,096, sans qu'on sache pourquoi.

En ajoutant à ce chiffre total les éléments divers, disséminés un peu partout, comme Croates, Slovaques, Tziganes, des *Heimathlos*, etc. on arrive à fixer globalement la population du Banat à un million et demi [1].

Ce qui frappe, en consultant ce tableau, est le nombre infime de Hongrois : pas même la sixième partie de la population du Banat terrorisait les cinq autres parties et les tenait sous son licou impitoyable! Il a fallu la mégalomanie, apprise à l'école hypocrite de l'Autriche, pour laisser aux Magyars l'illusion qu'un tel état de choses pouvait durer éternellement. Encore faut-il déduire du chiffre de 242,152 les fonctionnaires, les entrepreneurs, les ouvriers industriels, les garnisons militaires, tous ces éléments hongrois d'exploitation systématique, tous ces instruments aveugles de toutes les tyrannies; on peut affirmer qu'il ne restait pas même une centaine de mille de véritables habitants hongrois. En jetant les yeux sur la carte ethnographique en couleur, publiée par M. Candrea, on n'aperçoit aucun village purement magyar dans le département de Carash-Severin, trois seulement : Majlathfalva, Tormac et Szekelykeve dans le département de Temes; dans le Torontal il y en a une douzaine, une preuve de plus que les oppresseurs entraient plus facilement en composition avec les colons récents, tels que serbes et allemands, qu'avec les aborigènes roumains. La même observation peut s'appliquer, d'ailleurs, aux deux autres éléments : dans le département de Carash-Severin, il n'y a qu'un village purement allemand : Sadova l'ancienne et deux villages purement serbes : Clocotici et Macevici. Plus on avance vers la périphérie, plus leur nombre augmente, les Carpathes, centre de la nationalité roumaine intégrale, formant la base de celle-ci dans le Banat [2].

Le mémoire serbe n'est pas plus exact. A la page 15, après avoir donné pour les départements de Carash-Severin, Temes et Torontal les mêmes trois chiffres que je donne ici, les additionne et au lieu du total de 223,779 Serbes arrive au total de... 283,729, c'est-à-dire avec une augmentation d'une cinquantaine de mille. Ce qui est fâcheux, c'est que ce chiffre est constamment répété dans les statistiques publiées par les journaux qui soutiennent la thèse serbe.

1. « Il y a aussi, dans le Banat, des ouvriers serbes qui n'y viennent que pour la durée des travaux champêtres et que les statistiques n'indiquent pas; ils passent probablement comme population fixe, c'est-à-dire que la statistique est sûrement plus favorable aux serbes. » (G. Dichter, *La question du Banat*, Paris, 1915, p. 9.)

2. « *En total*, le Banat a donc 795 communes ainsi réparties : 472 communes roumaines, dont 16 à majorité relative; 148 communes allemandes, dont 25 à

Il appert également de cette statistique que les Allemands sont eux-mêmes plus nombreux que les Serbes, ce qui devrait être une raison de plus de rendre ceux-ci moins exigeants dans leurs revendications. En élevant des prétentions trop exagérées ou non motivées, on obtient le résultat diamétralement opposé à celui qu'on poursuit : déjà, on s'inquiète, paraît-il, en Italie; un diplomate italien a tenu ce propos, plein d'humour, mais caractéristique : « Je crains pour Venise, où se trouve la *Riva dei Schiavoni*! [1] »

En présence des statistiques susmentionnées, que penser de la réflexion de M. Sokolovitch : « Certes, il y a des Roumains dans le Banat! » Sur une population de 1,500,000, avoir seulement 225,000 compatriotes et daigner ne pas contester l'existence de 616,000 Roumains, c'est une vraie ironie; en discutant de la sorte, loin d'aplanir les difficultés, on ne fait que les multiplier et les rendre quasi inextricables. Le mémoire serbe de 1915 est plus sincère; il avoue franchement : « Prenant en considération l'état de la population dans le Banat tout entier, il est hors de doute que la majorité revient aux Roumains. »

Voilà qui est acquis. Le Banat est en majorité peuplé par des Roumains; les Serbes eux-mêmes ne le contestent pas. Le savant G. Weigand l'affirme également : « La masse principale de la population du Banat se compose de Roumains [2]. »

Tous ceux qui ont parcouru le Banat, non seulement dans les grandes villes comme la capitale Temisioara (dont M. Yackchitch lui-même dit : « Une seule ville, Temesvar, a une majorité rou-

majorité relative; 109 communes serbes, dont 11 à majorité relative; 55 communes magyares, dont 10 à majorité relative; 11 communes à majorité diverse.

« Ces derniers chiffres montrent avec évidence pourquoi les Roumains ont raison lorsqu'ils disent que le Banat est une province roumaine : *la majorité absolue des centres de population du Banat est roumaine*. Le nombre des villages roumains est presque *le quintuple* de celui des villages serbes. On doit encore ajouter que la fondation d'un très grand nombre des 109 communes serbes est *de date toute récente*; les tableaux chronologiques de Czœrnig permettent en effet de suivre, depuis 1718, et année par année, la fondation de tous ces villages de colonisation étrangère. » (Trajan Lalesco, *Op. cit.*, Paris, 1919.)

Cette statistique concorde avec celle donnée par les *Acte oficioase privitoare la infiintarea Mitropoliei greco-resaritane a Romanilor din Transilvania, Ungaria si Banat*, actes authentiques publiés à Sibiu en 1867, avec une légère augmentation, toute naturelle après une cinquantaine d'années.

1. *L'Indépendance belge* du 29 décembre 1918.

2. *Op. cit.*, p. 4.

maine »), Lugos, Caransebes, mais aussi dans les villages, ont été saisis par la pureté de la race et du langage, par la beauté des costumes nationaux des paysans; c'est là que palpite l'âme du Banat, qui a conservé intacte sa nationalité et son individualité propres, à travers tant de siècles de vicissitudes et de cataclysmes[1]. Si une commission internationale avait pu se rendre sur les lieux et étudier impartialement le problème sur le vif, toute controverse sur le Banat aurait cessé depuis longtemps.

De fait, la controverse avait cessé sur les deux tiers du Banat. Ne pouvant sérieusement soutenir la thèse que le Banat est serbe, les Serbes s'étaient d'abord rabattus sur le département de Torontal, limitrophe de la Hongrie, où ils sont légèrement plus nombreux que les Roumains. Le Danube qui est plus large que le Rhin, ne les gêne pas du tout. Et pour motiver cette prétention, ils invoquèrent les besoins de défense de Belgrade. Certes, la capitale de la Serbie est très mal placée et il a été souvent question de changer son siège, en le fixant soit à Nisch, soit à Serajevo. D'autres capitales, parmi lesquelles Bucarest, se trouvent dans le même cas. Mais ce n'est pas une raison pour que les Serbes prennent ce prétexte pour tronquer une province aussi bien délimitée par la nature et dont l'organisme vivace a résisté aux ravages du temps.

Belgrade, disaient nos alliés, sera sous la portée des canons roumains[2]. Mais alors on devrait reculer les frontières de cette bande de terrain réclamée par les Serbes le long de la Tissa jusqu'à 110 kilomètres, le tir de la Grosse Bertha! De plus, la balistique moderne peut nous réserver de nouvelles surprises : va-t-on ainsi déplacer les poteaux de la frontière serbo-roumaine d'après les progrès de l'artillerie?

Supposant que les appréhensions des Serbes étaient sincères, la

1. « La vie nationale se retira dans les couches les plus profondes du peuple.... L'élément religieux vint à la rescousse de l'aristocratie : Catholiques, Calvinistes, Protestants foulèrent aux pieds les droits des orthodoxes. Nous constatons donc trois éléments d'oppression contre les Roumains de Transylvanie : la race, l'aristocratie et la religion, qui s'entr'aidaient pour atteindre le même but. » (Al. Djuvara, *La lutte des nationalités* : Hongrois et Roumains, dans la *Revue générale de droit international public*, Paris, 1895, n° 1.)

2. Dans le coin compris entre la Tissa et le Danube devant la ville de Belgrade se trouvent les communes éminemment roumaines de Ofcea, Satu-Nou avec 10,000, Petrovaselo avec 6,000, Doloavele avec 2,500, Alibunarul avec 3.000, Cubinul avec 15,000, Nicolintzul avec 4,000, Deliblata avec 3,000 Roumains, etc. (Bocou.)

Roumanie, lors de la signature avec la France, l'Angleterre, la Russie et l'Italie du Traité du 4-17 août 1916, fixant les conditions auxquelles elle s'engageait d'entrer en guerre, fit insérer dans l'article 4, § 2, de ce Traité, la stipulation suivante : « La Roumanie s'engage à ne pas élever de fortifications en face de Belgrade dans une zone à déterminer ultérieurement et à ne tenir dans cette zone que les forces nécessaires au service de la police. » Il semble qu'un pareil engagement devrait donner à la Serbie tout apaisement.

Loin de renoncer à leur thèse, si fragile, les Serbes ne firent qu'augmenter leurs prétentions : l'appétit vient en mangeant. Après la constitution du nouveau Royaume serbo-croato-slovène, on réclama le district de Torontal et une partie du département de Temes où, comme nous avons vu, les Serbes sont au nombre de 69,000 et les Roumains au nombre de 169,000. On couperait ainsi arbitrairement le Banat en deux :

On serait obligé soit de céder aux Serbes la voix ferrée Arad, Temisioara, Versetz, Bazias, soit de la couper; dans l'un et l'autre cas la vie économique du Banat serait tuée, car cette voie ferrée est la seule artère du Banat[1].

Révolté de ce projet de détruire l'harmonie de sa patrie d'origine, M. Bocou, ancien directeur du journal roumain *La Tribuna* d'Arad, s'écrie :

Le démembrement de ce système orographique et hydrographique contituerait un vrai contresens géographique. Pas une rivière, pas un canal, dont les sources et l'embouchure ne se trouvent à l'intérieur même de cette région. Le Temes, rivière principale, arrose les trois Comitats. Toutes ces rivières sont des voies de communication qui portent vers le Danube non seulement les produits agricoles — plus de 1,500,000 quintaux de blé — mais aussi les produits des régions industrielles, métallurgiques et minières de Resitza, Anina, etc. De même le canal de Béga.

Voilà où conduirait le système de partage proposé par les Serbes. Et malheureusement ce ne fut pas là un simple projet, discuté seulement dans la presse et dans les meetings. Les Yougo-Slaves l'appliquèrent sur le terrain, c'est le cas de le dire. Après la conclusion de l'armistice, l'armée serbe est entrée dans le Banat. Les Serbes ont convoqué une assemblée, d'où ils ont exclu les Roumains, et par contre ils ont empêché les Roumains du comitat

1. *La Roumanie* du 23 janvier 1919.

de Torontal de se rendre à Alba-Julia, où les Roumains de Hongrie s'assemblèrent et votèrent, le 1er décembre 1918, la résolution suivante : « ... L'Assemblée nationale affirme les droits imprescriptibles de la nation roumaine sur le Banat, inclus entre les Mouresh, la Tissa et le Danube. » Enfin, comme bouquet, les Serbes trompétèrent *urbi et orbi* que les habitants de Temesvar ont prié le roi Pierre et le Métropolite de Belgrade de venir recevoir leurs hommages; ceci est un vrai comble, attendu qu'à Temesvar, d'après M. Yackchitch lui-même, il y a seulement 4,471 Serbes sur une population totale de 71,330 habitants. Les choses auraient pu se gâter, car l'armée roumaine était également entrée dans le Banat; heureusement que les troupes françaises sont intervenues en temps utile et les deux amis d'antan restent armés sur leurs positions respectives. Les Serbes ont empiété sur les droits acquis d'une Puissance alliée; ils occupent non seulement le département de Torontal, mais encore une partie du département de Temes. C'est la politique des faits accomplis, la résurrection des procédés balkaniques, qui avaient à tel point compromis jadis les petits royaumes d'Orient, que le Dr Gustave Lebon ne se gênait pas d'écrire :

Tous ces petits États ont toujours cherché à s'agrandir en pillant et massacrant leurs voisins.... Plus d'un diplomate regrette qu'on ne puisse laisser ces populations ingouvernables se massacrer réciproquement, puisque depuis les temps les plus reculés, même avant la domination turque, elles n'eurent jamais d'autre idéal et que toutes leurs ébauches de civilisation n'ont servi qu'à leur faciliter les moyens de s'entre-tuer[1].

Il est très fâcheux que de pareilles appréciations soient imprimées à la veille de la réunion du Congrès de la Paix. L'illustre assemblée a été émue des procédés serbes et elle s'est empressée de donner aux peuples turbulents l'avertissement du 23 janvier 1919 :

Ceux qui emploient la force feront présumer qu'ils doutent de la justice et de la validité de leurs revendications, qu'ils se proposent de substituer la possession à la preuve de leur droit et de fonder leur souveraineté sur la violence plutôt que sur les affinités de nationalité ou de race et sur les liens créés par l'histoire.

Par là, ils jettent une ombre sur tous les titres qu'ils pourraient faire valoir ensuite, et marquent leur défiance à l'égard de la Conférence

1. *Les conséquences de la guerre*, Paris, 1917, p. 249.

elle-même. Il ne peut en sortir que les résultats les plus malheureux.

S'ils veulent de la justice, il faut qu'ils renoncent à l'usage de la force, et remettent leurs revendications d'une manière qui ne laisse aucun doute sur leur bonne foi, entre les mains de la Conférence de la paix.

II

Il paraîtrait superflu, dans un essai rapide sur une question politique d'actualité, de faire de nombreuses incursions dans le domaine de l'histoire du Banat, qui n'est qu'un chapitre de l'histoire générale des Roumains, parfaitement connue aujourd'hui.

Toujours faut-il jeter quelque clarté sur plusieurs erreurs historiques répandues à propos du Banat. Je le ferai, en résumant principalement la *Notice historique sur le Banat* et les *Observations sur le Mémoire serbe de 1915* basées sur les travaux de M. Jorga.

La persistance des Roumains dans l'anciennne Dacie est indéniable : personne ne prend plus au sérieux la théorie tendancieuse de Roesler[1]. Au ve siècle, le récit du chroniqueur byzantin Priscus constate que le Banat est purement roumain. L'*anonymus Belae regis notarius* constate, vers 900, que les Magyars trouvent des chefs roumains dans le Banat. Féjer (*Codex diplomaticus*) mentionne, après 1200, des Cnèzes et Voïvodes roumains dans le Banat. « Dès le XIVe siècle nous trouvons des traces de l'existence politique des Roumains du Banat, qui étaient constitués, politiquement, avec caractère national, ayant des districts roumains[2]. » Même d'après des auteurs hongrois, que Vuia cite, il y avait huit districts roumains dans le Banat, dès 1391. Le roi Sigismond (1387-1437) conféra aux districts roumains des droits que confirma et élargit le roi Ladislas V, par son diplôme du 29 août 1457[3].

L'écrivain italien Gromo, qui passa quelque temps à la cour de Zapolya, prince de Transylvanie, appelle, vers 1550, le Banat

1. La prétention des Hongrois, qui sont venus en Transylvanie huit siècles après les Roumains, d'être maîtres *ab antiquo* du pays, a été jugée comme suit par M. Gaidoz : « Telle est la thèse dont l'orgueil magyar veut faire un dogme historique. » — Edgar Quinet apprécie ainsi cette persistance : « Vainement des invasions succédèrent aux invasions, elles ne réussirent pas à extirper ces débris du peuple représentant de la civilisation antique. » Al. Xenopol a réfuté triomphalement la théorie de Roesler.

2. *J. Vuia*, Scoalele rom. ban. in secolul XVIII, Orastie, 1896, p. 9.

3. *Op. cit.*, p. 16.

Valachia citeriore. Vers 1580, les Jésuites prêchent en roumain dans le Banat; ils déclarent qu'autrement ils n'auraient pas été compris par la population. Le Ban, à cette époque, est roumain; on y traduit en roumain l'Ancien Testament. Vers 1630, le voévode roumain Bunea de Banat établit sur le trône de Valachie le prince Mathieu. A la même époque, Acatius Bancsai, Roumain, était Ban de Lugos et Caransebes, villes essentiellement roumaines; plus tard il devint prince de Transylvanie.

Les Serbes n'arrivèrent dans le Banat que chassés par les Turcs à la fin du xve siècle [1]. Plus importantes furent les colonisations de 1690 et de 1738-1748. Dans sa statistique officielle Griselini (1780) marque 80,000 Serbes sur 180,000 Roumains. Les huit districts susmentionnés furent réduits à quatre, en 1775, et transformés en trois comtés, en 1779 : le Temes, le Torontal, le Carash-Severin; plus tard Marie-Thérèse subordonna ces comtés au Gouvernement central par la loi : *Privilegia valachorum tollantur*[2].

L'injustice à l'égard des Roumains était si criante, que l'empereur Joseph II le constate dans les instructions qu'il donne sur l'administration du Banat : « Les Valaques du Banat sont encore traités d'une manière très barbare. On ne les reconnaît même pas comme propriétaires de leurs propres terres. C'est une grande faute que de leur avoir pris, pour d'autres colons, leurs terres les meilleures et de les avoir ensuite, quoiqu'ils fussent les habitants les plus anciens du pays, poussés dans d'autres endroits[3]. » Voilà un précieux document, qui, d'un côté, constate l'ancienneté des Roumains dans le Banat et, d'un autre côté, nous renseigne utilement sur l'origine de ces propriétés foncières, dont les Serbes sont si fiers aujourd'hui. En effet, le Mémoire serbe de 1915 affirme que « les Serbes possèdent la plus grande partie de la terre ». On devrait produire une statistique exacte sur ce point[4].

1. « La présence des Serbes dans le Banat est due à deux causes précises et incontestées : 1° Le bouleversement produit, dans les Balkans, par l'invasion turque et qui a fait naître ces changements forcés d'habitat que M. Coijic appelle aujourd'hui courants « métanastasiques »; 2° Le phénomène d'osmose qui se produit fatalement le long des frontières et qui a été favorisé particulièrement en notre cas par la convoitise toute naturelle des montagnards serbes pour les plaines fertiles du Banat. » (Tr. Lalesco, dans *La Roumanie* du 6 février 1919.)

2. Vuia, *op. cit.*, p. 12.

3. Bocou.

4. Le grand historien roumain Jorga, qui, d'après M. Sokolovitch, serait favo-

Le chauvinisme, échauffant les cœurs serbes, les pousse parfois à des déclarations qu'ils doivent sûrement regretter ensuite. Ainsi M. Yackchitch écrit : « Jamais, depuis que l'on sait l'histoire, le Banat n'a été entité administrative, ni militaire. » C'est vraiment déconcertant, car le Banat, à cause de sa configuration géographique avec quatre belles frontières naturelles immuables, est bien le type d'une entité administrative, ce qu'il n'a jamais cessé d'être dans le passé. Je laisse la parole à M. Trajan Lalesco, professeur à l'Université de Bucarest, qui a on ne peut mieux réfuté l'assertion du publiciste serbe :

On doit s'étonner d'une telle affirmation. Sans remonter à l'époque romaine, rappelons que, non seulement il est bien établi que le Banat formait une province autonome de la couronne hongroise ou autrichienne mais que l'on connait même les noms d'à peu près tous les comtes de Temesvar qui ont administré cette province jusqu'à la domination turque.

M. Jakchitch pourra trouver dans Griselini (1780) et même dans les ouvrages plus récents, tels que celui de Léonard Boem, toute la chronologie de ces administrateurs du Banat. Il trouvera parmi ces comtes, outre le grand Roumain Jon Huniade, père du roi Mathias Corvin, l'autre général d'origine roumaine, le fameux Paul Kinezu, qui doit être très connu aussi des Serbes, car c'est justement lui qui a fixé à cette occasion, en 1481, à la frontière du Banat, la *première colonie* importante serbe, pour combler les vides produits par les guerres turques. Nombreux sont les documents signés par des rois hongrois ou autrichiens, où le titre du comte de Temesvar[1] figure à côté de celui du prince de Transylvanie et des autres provinces.

Le caractère unitaire administratif fut gardé aussi pendant l'occupation turque — on peut fournir à M. Yakchitch les noms de tous les pachas de Temesvar — et il en est de même aujourd'hui, malgré toute la fantaisie administrative hongroise, car, en somme, s'il n'avait pas existé, comment pourrions-nous le discuter aujourd'hui ?

Pareillement, M. Sokolovitch, se montrant assez jaloux de l'état cultural de la Roumanie, écrit : « Aujourd'hui, c'est un lieu commun

rable à la thèse serbe, dit, au contraire : « Sur la terre du Banat, où les Roumains depuis longtemps possèdent les privilèges accordés aux colons, non seulement, le nombre des Roumains augmente rapidement et sûrement, mais encore leurs acquisitions terriennes. » (*Geschichte des rumaenischen Volkes*, Gotha, 1905, t. II, p. 393.)

1. « Déjà, pendant les dernières années du règne du pacifique Mohamed, les beys des régions frontières avaient commencé à s'agiter. Sigismond avait pris à son service le Florentin Pippo dei Scolari et lui avait conféré le titre de comte de Themesvar. » (Nic. Jorga, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, Gotha, 1908, t. I, p. 389.)

que d'affirmer que le peuple roumain a toujours été l'un des principaux facteurs du progrès en Orient. Cette erreur vaut celle d'après laquelle les Roumains représenteraient la civilisation latine. » Peut-on être plus injuste? Si les Roumains ne sont pas « *l'un* des principaux facteurs du progrès en Orient » quels peuvent bien être ces facteurs? Assurément, ni les Turcs, ni les Bulgares, M. Sokolovitch en conviendra aisément. Alors il ne reste plus que les Grecs et les Serbes. Eh! bien, il me semble imprudent, de la part de M. Sokolovitch, d'établir un parallèle entre les Roumains et les Serbes. Ces derniers, avec beaucoup de qualités, se trouvant étranglés par l'Autriche-Hongrie, qui ne leur permettait pas l'accès à la mer, ne pouvaient, en aucune manière, avant la guerre, comparer leur situation commerciale, industrielle et agricole, ni leur état social et intellectuel à ceux des Roumains. Heureusement que, pendant la guerre, des missions françaises se sont rendues dans les deux pays; elles peuvent témoigner à ce sujet. Quant à la *civilisation latine*, il est désespérant de voir un Slave contester la latinité des Roumains; tout le monde sait et les grands philologues Gaston Paris, Dietz, Darmesteter ont proclamé que le roumain, parmi les langues néo-latines, est celle qui se rapproche le plus du latin rustique, tel que le parlaient les paysans romains [1].

Jusqu'en ces derniers temps, on ne parlait à Belgrade et dans toute la Serbie, en fait de langues étrangères, que l'allemand [2]. Tout au contraire, à Bucarest et dans toute la Roumanie, on a, depuis près d'un siècle, toujours parlé et écrit en français. Il y avait, en 1914, à Bucarest, quatre journaux quotidiens en langue française et tout Français qui a voyagé en Roumanie peut témoigner qu'il s'y est senti à l'aise, non seulement parce qu'on y parle français, mais surtout parce qu'on y pense et on y sent à la française. Quant à l'italien, c'est un fait acquis que les prisonniers roumains, pendant

1. « Les Roumains sont des Latins au moins au même titre que nous-mêmes.... Car ces Valaques, ces Moldaves, ces Transylvains, ces *gens du Banat*, ce sont simplement des Romains de l'Est. » (A Rambaud, Préface à l'*Histoire des Roumains*, par Al. Xenopol, Paris, 1896, t. I, p. II et VII.)

2. « Les Serbes ont tort de nous rappeler leur développement intellectuel dans le Banat, parce qu'ils nous donnent la fâcheuse occasion de leur rappeler l'influence autrichienne dont l'exercice est la base du développement serbe. Il y a encore aujourd'hui à Vienne une institution *Tekelianum* qui élève les étudiants serbes dans l'esprit autrichien; cette institution est fondée par un Serbe. » (G. Dichter, p. 9.)

cette guerre, s'entendaient très facilement avec les prisonniers italiens.

L'étude publiée par M. Sokolovitch comporte une réserve encore plus sérieuse que j'y dois faire. Parlant du roi Carol, l'auteur dit : « Malgré les grands services que ce grand souverain a rendu incontestablement à sa nouvelle patrie, il a pourtant déclaré dans une occasion solennelle, peu de temps avant sa mort, qu'avant d'être roi de Roumanie, il était Hohenzollern! » Je ne sais à quelle *occasion solennelle* fait allusion l'auteur serbe; il aurait dû préciser. J'ai tâché de me renseigner à ce sujet, aux sources les plus sûres, mais n'ai pu rien apprendre; personne n'a rien entendu de pareil; nous sommes probablement en présence d'une de ces pointes que la malignité publique lance contre les personnages en vue. M. Sokolovitch a raison d'affirmer que le roi Carol fut un *Grand Souverain.* Le prince de Ligne, envoyé à Londres en mission par le roi Léopold II, rapporta ce mot du roi Edouard VII : « A mon avis le plus *fort* Monarque à cette heure est le roi Carol de Roumanie. » Le roi Edouard VII, qui fut lui-même un grand roi, connaissait les hommes et son avis est précieux.

M. Sokolovitch insiste, à plusieurs reprises, sur le fait que le roi Carol était un Hohenzollern; certes, et même de la branche aînée, ce que ne lui pardonna jamais l'empereur Guillaume II. Mais il ne faut pas oublier qu'il avait aussi du sang français dans ses veines, par les Beauharnais; voilà ce qui explique la pénétration et le savoir-faire qu'il mettait dans toutes ses actions, ce qui lui permit de mener habilement sa barque à travers tant d'écueils. Il avait fini par s'identifier aux intérêts supérieurs de sa patrie d'adoption et, à ce titre, il est juste qu'il repose à la cathédrale nationale de Curtea-de-Arges. Il faut également se rappeler que c'est Napoléon III, par l'intermédiaire de Mme Cornu, qui proposa la candidature de Carol Ier à la Principauté de Roumanie.

En somme, ne vaut-il pas mieux avoir un roi d'origine étrangère mais national de cœur et prêt à tout sacrifier pour le pays sur lequel il règne, que des rois nationaux, qui se mettent sous la férule des puissances étrangères? Tels furent, à une époque récente, le roi Milan, qui passait la plupart de son temps à Vienne, où il prenait ses inspirations, et le roi Constantin de Grèce, qui, par

l'entremise de sa femme, était aux ordres de Guillaume II, son beau-frère.

La Roumanie possède à cette heure encore un roi qui, quoique d'origine étrangère, venu tout jeune dans le pays auquel il s'assimila complètement, a fini par être la cheville ouvrière de l'œuvre suprême, si ardemment poursuivie pendant des siècles, de la réunion de tous les Roumains sous le même sceptre. Il ne sera plus le *Roi de Roumanie*, mais le *Roi des Roumains*, titre glorieux que la monarchie austro-hongroise reniait de toutes ses forces. Pénétré de ses hauts devoirs, confiant dans l'avenir de la Roumanie, il prononça, en déclarant la guerre à l'Empire dualiste, ces paroles mémorables, qui synthétisent les déchirements d'un cœur généreux : « Je vaincrai, parce que j'ai commencé par me vaincre moi-même! » M. Sokolovitch doit convenir qu'aucun Roumain n'aurait pu mieux dire. S'élever à un si haut degré de loyauté et de patriotisme, c'est donner le gage le plus sûr d'un concours total; les Alliés le savent de reste.

Suivant l'exemple de l'Italie, le roi Carol était entré dans la Triple Alliance à cause de la situation générale de l'Europe, après la guerre malheureuse de 1870. Mais, comme l'Italie, il n'admit qu'une alliance *défensive*. Il était placé entre deux empires également redoutables et convoitant son royaume avec une égale ardeur; dans les négociations entre Catherine II et Joseph II, seule la possession de Constantinople fit obstacle à un partage de la Valachie et de la Moldavie. De quelle habileté dut faire preuve le roi Carol pour sortir indemne des intrigues de ses puissants voisins! Il défendit vaillamment les droits souverains de la Roumanie non seulement contre la Russie, mais aussi contre l'Autriche-Hongrie, son alliée. Je rappellerai brièvement quelques circonstances où son patriotisme *roumain* fut vraiment admirable. Abandonné par toute l'Europe dans la question du Danube, il réussit à rendre lettre morte le Traité de Londres de 1883; celui-ci resta inappliqué et l'Autriche-Hongrie disparaît de la carte de l'Europe, sans avoir réalisé son rêve de présider cette Commission du Danube, où elle s'était réservé une place prépondérante et sans avoir installé définitivement son hégémonie économique aux bouches du Danube.

Trois ans plus tard, la Roumanie rompait les négociations commerciales avec l'Autriche-Hongrie, une guerre douanière s'ensuivit,

très onéreuse pour l'ancien Empire dualiste. Dans la suite, celui-ci ne put jamais plus reprendre la première place dans les importations du Royaume.

Enfin, lors de la deuxième guerre balkanique, malgré les foudres de Vienne, le roi Carol passa le Danube et mit les Bulgares à la raison; les Serbes ont tort de l'oublier aussi cavalièrement. On est aujourd'hui en droit de se demander si, se trouvant à la place des Roumains, ils n'auraient pas abusé davantage du fait d'être les arbitres de la situation. Les Roumains n'ont même pas pris le quadrilatère Roustchouck-Choumla-Varna-Silistrie que leur avait offert la Russie pendant la guerre de 1877, se contentant d'une légère rectification de frontières.

C'est là que réside la différence entre les Roumains, d'un côté, les Serbes et les Bulgares, de l'autre. Les Roumains ont toujours eu des mœurs plus douces; cela leur permit de devenir, à l'école sobre et prudente du roi Carol, l'élément d'ordre par excellence dans les Balkans. En Serbie, on assista à l'assassinat du prince Michel, au meurtre du roi Alexandre et de la reine Draga; en Bulgarie, à l'exécution de Panitza, aux assassinats de Beltchef et de Stambouloff; en Bosnie, à l'assassinat de l'archiduc Ferdinand et de sa femme, qui fournit le prétexte de cette guerre. En Roumanie, il n'y a pas eu un seul pareil crime pendant tout le XIXe siècle : un Macédonien, de minime importance, Mihaïleano, fut bien tué à Bucarest, mais ce fut par un Bulgare. Même avant l'arrivée du roi Carol en Roumanie, le détrônement du prince Couza s'effectua sans effusion de sang.

Même humanité, même réserve dans les relations internationales. La Roumanie ne s'est jamais jetée dans les aventures, persuadée que son rôle était de servir d'exemple aux autres pour le maintien de l'ordre. Ainsi, en 1885, poussée par l'Autriche-Hongrie, toujours heureuse de semer la zizanie parmi les peuples des Balkans, afin de pêcher en eau trouble, la Serbie voulait déclarer la guerre à la Bulgarie. Le roi Milan dépêcha à Bucarest son oncle le général Catargi, pour proposer une alliance offensive à la Roumanie. Le roi Carol et le vieux président du Conseil Jean Bratiano, père de l'actuel Président du Conseil, refusèrent d'entrer dans cette combinaison. En 1889, Stambouloff proposa, au ministre de Roumanie à

Sofia, une union personnelle entre la Bulgarie et la Roumanie et lorsque le diplomate roumain demanda au Président du Conseil bulgare : « Mais que ferez-vous du prince Ferdinand? — Bah! répondit Stambouloff, je m'en débarrasserai très facilement en deux semaines [1]. » Cette offre pouvait être alléchante pour un ambitieux vulgaire; mais le roi Carol, qui savait parfaitement qu'un abîme sépare la mentalité roumaine de la mentalité bulgare n'hésita pas un instant à repousser un projet aussi aventureux.

Il en fut de même en 1898, lorsque le sultan Abdul Hamid remit au Ministre de Roumanie à Constantinople, le texte d'un projet de Traité militaire, offensif et défensif, à conclure entre la Turquie et la Roumanie. Le Sultan Rouge se méfiait surtout des Bulgares.

On pourrait multiplier ces exemples. Non seulement la Roumanie ne provoqua aucun conflit grave, mais encore elle sut résister à la tentation de se mêler aux conflits de ses voisins. Elle se rendait compte de la responsabilité qu'elle aurait encourue en allumant, en Orient, un feu qui aurait pu s'étendre dans toute l'Europe. En assistant, depuis bientôt cinq ans, au carnage qui s'est déchaîné sur toute la surface du Globe, et aux souffrances indicibles de tous les peuples, même des neutres, on comprend mieux aujourd'hui à quel point le roi Carol avait raison d'être prudent; ce sage monarque connaissait si bien les hommes et les choses, sa perspicacité était si grande, que lorsqu'il apprit l'entrée en guerre de l'Angleterre, en 1914, il dit : « L'Allemagne est perdue; elle sera vaincue! » Il était toujours bien informé et savait user adroitement de ses précieux renseignements; ainsi, longtemps avant que la grande guerre éclatât, il prévint amicalement la Belgique, par l'entremise de la comtesse de Flandre, sa sœur, que l'Allemagne attaquerait la France à travers le territoire du Royaume.

1. Ce que Stambouloff ne put faire, c'est l'Entente qui le réalisa, car il était écrit dans le livre du destin que Ferdinand de Saxe-Cobourg ne mourrait pas sur le trône, qu'il désirait tant transporter à Constantinople. Pour donner une idée de l'incommensurable mégalomanie qui perdit cet homme, il suffit de dire qu'en 1890, alors qu'il n'était même pas reconnu comme Prince vassal de la S. Porte, il s'est fait photographier avec sur la tête la couronne d'Empereur de Byzance et entouré de dames de la société bulgare représentant *toutes* les provinces de l'Empire ottoman. — La mentalité bulgare est restée la même, puisqu'un télégramme, du 2 février 1919, nous apprit le projet de M. Balabanof d'éliminer le roi Boris, si l'on proclame une Macédoine autonome, qui entrerait dans une Confédération avec les Yougo-Slaves et les Bulgares.

Guidée par un souverain aussi sage et aussi avisé, la Roumanie ne versa jamais ni dans les conspirations louches, ni dans les projets irréalisables, ni dans les attaques brusquées qui amenèrent entre les peuples balkaniques la situation politique actuelle, si décourageante. Le programme du roi Carol était en apparence plus modeste, mais, à longue échéance, il devait réaliser de beaux résultats : ne pas troubler la paix de l'Europe, ce qui aurait pu provoquer des conséquences incalculables, mais travailler sans relâche à l'organisation intérieure du pays, militaire, économique, morale. A ce point de vue, on n'a qu'à comparer l'état de la Roumanie à celui des autres pays voisins, pour se rendre compte des progrès merveilleux, accomplis dans les quarante-huit années pendant lesquelles régna le roi Carol. On peut apprécier ces efforts dans la Dobroudja, steppe marécageuse jusqu'en 1877, et où les Roumains ont créé le beau pont sur le Danube et le magnifique port de Constantza. Les Serbes ne devraient pas non plus oublier que le sol roumain a servi de refuge à de nombreux et illustres serbes; M. Sokolovitch cite le prince Miloche en 1839; il y en a bien d'autres. La Roumanie a été, de tout temps, un asile largement ouvert aux patriotes étrangers persécutés : polonais, serbes, bulgares. Parmi les bulgares, je citerai Stambouloff, Grécof, Docteur Stransky; ces deux derniers, comme ministres des Affaires étrangères, traitaient toutes les questions avec le Ministre de Roumanie à Sofia en roumain, qu'ils connaissaient à fond, pour avoir été, le premier, juge au Tribunal de Braïla, le second, interne dans les hôpitaux de Bucarest. Pendant une cinquantaine d'années, des milliers d'étudiants serbes et bulgares sont venus fréquenter l'Université de Bucarest. On se trompe étrangement si l'on calcule que tout agrandissement territorial est profitable. Le châtiment qui a atteint l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, protagonistes de ce triste système, devrait servir d'exemple. La politique honnête et fondée sur le droit est aussi la politique la plus habile.

III

Je dois encore réfuter un point de l'étude de M. Sokolovitch concernant l'entrée en guerre de la Roumanie, trop tardive, à son avis. L'auteur serbe écrit : « L'entrée en guerre de la Roumanie n'est pas

venue *spontanément*. » Si c'est là un reproche, on peut également l'adresser à la Serbie, à la Belgique, à l'Italie. Mais il y a une différence énorme que M. Sokolovitch semble oublier; c'est que si la Serbie et la Belgique ont été *obligées* d'entrer en action, par suite de l'invasion de leur territoire, la Roumanie et l'Italie se sont jetées dans la mêlée de propos délibéré, bien entendu après s'être assuré les garanties indispensables en pareil cas. L'auteur serbe continue :

Le gouvernement roumain a manqué l'occasion de faire respecter sa signature au bas du traité de Bucarest et surtout *l'esprit* de celui-ci, en laissant à la Bulgarie toute la liberté d'attaquer la Serbie en octobre 1915. Son unique excuse pour cette *omission* se trouvera peut-être dans la défection grecque. Le traité de Bucarest devait pourtant compter sur la *garantie morale* de la Roumanie.

Il ne peut y avoir aucune comparaison entre la situation de la Serbie vis-à-vis de la Roumanie et celle de la Serbie vis-à-vis de la Grèce, car ces deux dernières étaient liées par un traité d'alliance. Justement en rappelant ce fait, M. Sokolovitch devait reconnaître qu'un pareil traité n'existant pas entre la Roumanie et la Serbie, son reproche d'inaction est injustifié. Le traité de Bucarest de 1913, qu'il invoque, n'était nullement un traité d'alliance balkanique; il ne pouvait pas l'être, du moment qu'il était également signé par la Bulgarie; c'était un traité mettant fin à une guerre malheureuse, provoquée par la trahison bulgare. Ses clauses étaient toutes spéciales et parfaitement claires; on n'a pas le droit de les interpréter par extension arbitraire. La *garantie morale* est une expression qui sonne très bien et représente un beau sentiment, mais ce n'est pas une stipulation formelle dont on peut invoquer l'exécution; on n'exécute pas l'*esprit* d'un traité mais ses *stipulations* formelles. Du reste, la Roumanie, par la suite des événements, a bien prouvé qu'elle accordait cette garantie morale en accueillant chez elle, quoique neutre, des milliers de Serbes, refoulés par les armées ennemies, étant de tout cœur avec la Serbie, et en redevenant bientôt son alliée pour la seconde fois.

La Roumanie n'était obligée, ni par le traité de Bucarest, ni par aucun autre traité, d'entrer dans la grande guerre, comme semble le croire M. Sokolovitch. Elle y est entrée, après mûre réflexion, pour réaliser son idéal national et pour se ranger du côté des grandes Puissances, qui combattaient pour le Droit et la Liberté, contre les

Empires de proie, qui avaient osé proclamer leur intention de supprimer l'existence de tous les petits États.

En endossant une aussi lourde responsabilité, le 27 août 1916, le gouvernement roumain, présidé alors comme aujourd'hui par M. Jean Bratiano, le fils du grand patriote qui seconda le roi Carol pendant la guerre de l'indépendance et pendant la proclamation de la royauté, prit ses précautions, comme c'était son droit et son devoir. Sachant à quel point il faut être prudent, dans cette matière, pour éviter les conflits et les discussions ultérieures, le gouvernement roumain posa franchement la question du retour à la patrie des provinces roumaines de l'empire austro-hongrois, parmi lesquelles il parla naturellement du Banat aussi.

L'art. 4 du traité de Bucarest, du 4/17 août 1916, fixe toute la ligne frontière, à partir du Pruth jusqu'au Danube, qui devait comprendre les provinces roumaines de l'Autriche-Hongrie destinées à être rétrocédées à la Roumanie. Voici la partie de cet article qui concerne spécialement le Banat :

« A partir d'Algye[1] la ligne descendra le thalweg de la Tisza jusqu'à son confluent avec le Danube et enfin suivra le thalweg du Danube jusqu'à la frontière actuelle de la Roumanie. » — Dans cette ligne est compris tout le Banat. Et le paragraphe suivant prévient l'objection de l'existence de Serbes dans le Banat, en précisant : « Le Gouvernement royal roumain s'engage à indemniser les Serbes de la région du Banat, qui, abandonnant leurs propriétés, voudraient émigrer dans l'espace de deux ans à partir de la conclusion de la paix. »

Voilà les conclusions claires de négociations qui durèrent plus d'un an : d'un côté la Roumanie offrait de garantir stratégiquement Belgrade, d'un autre côté elle assurait l'émigration des Serbes du Banat. Au bas de ce traité se trouve la signature du Représentant de la Russie ; celle-ci, en sa qualité d'ancienne protectrice des Slaves, défendit longuement et âprement les intérêts de ses clients. Il n'y a donc pas eu surprise. Il est vraisemblable que le Cabinet de Pétrograd tint la Serbie au courant de ces négociations, auxquelles naturellement celle-ci s'intéressait. On était à l'époque où les Serbes auraient consenti des sacrifices réels et non seulement l'abandon

1. Village au nord de Szegedin.

d'un territoire qui ne leur avait jamais appartenu et où ils ne forment que la sixième partie de la population totale.

M. Sokolovitch lui-même reconnaît que, dès le printemps de 1915, le nom du Banat fut prononcé; *timidement* ajoute-t-il; pas si timidement que cela, la suite des événements l'a prouvé, car la discussion sur ce point dura plus d'une année. Comment, dès lors, M. Yackchitch a-t-il pu écrire :

En 1915, la Serbie était debout, elle était victorieuse et glorieuse.... Les Roumains proclamaient alors nos droits intangibles sur l'occident serbe du Banat.... Au début de 1916, nous nous trouvions au plus profond du désastre.... C'est alors que pour entrer en guerre, le Gouvernement de Bucarest exigea de l'Entente ce traité de 1916 qui attribuait aux Roumains le Banat tout entier?

Voilà des affirmations aussi déplaisantes que foncièrement injustes; jamais le gouvernement roumain n'a admis cette idée monstrueuse de morceler le Banat. Pour donner un semblant de preuves à ses affirmations, le publiciste serbe cite quelques opinions confuses de certains journalistes et politiciens roumains sans responsabilité. C'est par trop commode; ces graves affaires ne sont pas tranchées par de pareils procédés. Mais M. Yackchitch sait qu'il a discuté lui-même contradictoirement cette question avec M. Dichter, un journaliste roumain, devant le groupe sénatorial de la défense des intérêts français à l'étranger le 1er juillet 1915; il a connu assurément le Mémoire serbe dont nous avons parlé plus haut et auquel le gouvernement roumain a riposté par des observations et un historique des droits roumains sur le Banat. C'est donc en 1915 pendant que la Serbie était « glorieuse et victorieuse » que la Roumanie a maintenu catégoriquement ses droits sur la province du Banat, qui avait déjà formé un état unitaire avec les autres provinces roumaines, et d'où les Roumains n'ont jamais émigré, tandis que les peu nombreux Serbes ne s'y trouvent que depuis deux siècles. Combien serait-on plutôt en droit de reprocher aux Serbes de faire tout ce beau tapage aujourd'hui seulement que *l'affaire est dans le sac*, comme on dit familièrement, alors qu'ils se sont tus à l'époque où leurs affaires avaient mal tourné !

Cette question a fait l'objet d'une étude approfondie au sein des Cabinets des quatre grandes puissances alliées, y compris la Russie

qui soutenait de toutes ses forces la Serbie. Les droits des Roumains sur le Banat tout entier y ont été reconnus et garantis. Le 17 août 1916 il y a eu engagement formel et par écrit de la part de la Quadruple Entente. Les Roumains n'ont pas pu supposer un instant que les papiers, contresignés par ces grandes puissances, restées aujourd'hui au nombre de trois, qui représentent le droit et l'honneur, seront considérés par elles comme de simples *chiffons de papier*, expression qui assure une triste célébrité au chancelier de Bethmann-Hollweg.

Aussi, comprenant la situation délicate dans laquelle ils se trouveraient s'ils demandaient aux grandes puissances de l'Entente de renier leur signature, les Serbes ont-ils prétexte que ces engagements sont caducs, par suite du Traité de Bucarest du 7 mai 1918, que les Austro-Allemands imposèrent à la Roumanie. D'abord ce traité n'a jamais été ratifié par le roi Ferdinand, ce qui le rend nul et non avenu. Un traité non ratifié reste à l'état de simple projet. Mais il y a plus : l'Entente elle-même a déclaré non existant ce traité, à cause des circonstances honteuses dans lesquelles il a été imposé à la Roumanie. On connaît ces circonstances. Trahie déjà en 1877, lorsque la Russie, pour la récompenser de l'aide qu'elle lui prêta dans la guerre russo-turco-roumaine, lui arracha la Bessarabie, la Roumanie se vit de nouveau trahie, en 1916[1], par l'Empire tzariste, personnifié par le ministre Sturmer[2]. Une troisième fois, la Russie bolcheviste mit le comble à la trahison en étranglant littéralement la Roumanie. Restée complètement isolée, entourée de toutes parts d'ennemis irréconciliables, elle fut jugulée, crucifiée. Peut-on imaginer un sort plus tragique? Toutes les arguties des Serbes ne changeront rien à la situation : le peuple roumain est resté inébranlablement l'allié fidèle de l'Entente.

Les Serbes ont eu recours à une dernière habileté : les engagements, disent-ils, pris par l'Entente en 1916 ne sont pas valables,

1. L'art. 2 de la Convention militaire annexée au Traité du 4/17 août 1916 stipule que : « l'armée russe s'engage à agir d'une façon particulièrement énergique sur tout le font autrichien ». Bien au contraire, sitôt que l'armée roumaine était entrée en action, les troupes russes furent immobilisées, ce qui parut inexplicable à cette époque, où l'on ignorait les dessous de la diplomatie russe. Mais il y a une justice immanente : la Russie culbuta dans le fossé qu'elle avait creusé pour y enterrer la Roumanie.

2. Ch. Stiénon, *Le Mystère roumain*, Paris, 1918, qui publia le fameux document Polivanof.

parce qu'ils furent secrets. Ils ne se rendent pas compte qu'ils battent ainsi en brèche bien d'autres conventions ou arrangements signés par l'Entente pendant la guerre, à commencer par le pacte de Londres de septembre 1914, et par le traité conclu avec l'Italie le 26 avril 1915. Comment seront négociés et conclus les futurs traités, après le Congrès de la Paix, on le verra. On se méprend un peu sur le fond de la question. Tant qu'on négocie, il est clair que le secret doit être gardé, car on ne peut négocier *coram populo* ou par la voie de la presse. On peut seulement exiger qu'après la conclusion des conventions, elles soient soumises à la discussion et à l'approbation des Parlements, dans les pays où il en existe. Ceci concerne l'avenir et peut-être assisterons-nous à quelque innovation à ce sujet. Mais pour le passé on ne peut revenir sur ce qui a été fait, conformément aux us et coutumes du passé, ni donner un effet rétroactif aux décisions nouvelles qui pourraient être prises. Quant à prétendre que l'engagement de 1916 ne peut pas lier la Serbie, puisqu'il a été signé en dehors d'elle, il suffit de rappeler que le Banat faisait partie du royaume de Hongrie et que jamais il n'a été rattaché à la Serbie. Pourquoi, dès lors, aurait-on demandé l'autorisation de la Serbie?

En arrivant à Paris, M. Jean Bratiano a fait l'importante déclaration suivante :

Nous sommes entrés délibérément dans la bataille; nous avons ponctuellement rempli toutes les obligations que notre association nous imposait et cela quelquefois au-dessus des forces humaines. Nous avons été le seul pays belligérant qui ait eu l'ennemi à la fois devant, derrière et au milieu de lui.... Nous avons toujours une confiance illimitée dans les pays de l'Entente, qui avaient cru pouvoir nous garantir l'appui matériel de la Russie. La paix... oh! que la parole du Ministre des Affaires Étrangères de France nous fit du bien, quand il vint dire au monde que cette paix était nulle et non avenue.... J'ai confiance, toute la Roumanie a confiance, parce que nous croyons fermement à la parole signée de l'Entente[1].

Sub judice lis est.

En attendant que l'arrêt soit prononcé, il est intéressant de connaître l'opinion de quelques organes de publicité français.

Le Matin pose la question sur son véritable terrain, en écrivant la veille de la réunion de la Conférence de la Paix (12 janvier 1919) :

1. *Le Temps*, 18 janvier 1919.

La Roumanie ne rencontrera d'opposition que dans la répartition des territoires du Banat situés immédiatement au nord du Danube et qui appartenaient auparavant à la Hongrie. Dans ces territoires, les Serbes demandent la partie située en face de Belgrade. *Il est vraisemblable que dans son ensemble le Danube sera considéré comme la frontière naturelle entre les Roumains et les Slaves du Sud.*

Là est le point essentiel : le Danube a toujours séparé et doit continuer à séparer les Roumains des Slaves du Sud. Autrement, la Roumanie, malgré son agrandissement territorial, se trouvera, après cette guerre, dans une situation stratégique pire qu'avant. En effet, si les Serbes obtenaient le département de Torontal, la Roumanie serait hermétiquement encerclée rien que par les Slaves, en comptant les Bulgares, qui se prétendent tels, les Serbes, les Polonais, les Tchéco-Slovaques et les Ukrainiens, sinon même les Russes. Or, le panslavisme n'est pas un vain mot; c'était presque une religion avant la guerre et, sans la dissolution de la Russie, on en aurait eu plus tôt des nouvelles[1]. Il faut que la Roumanie ne soit pas noyée dans un océan slave. Certes, le voisinage de la Hongrie ne serait pas très agréable, mais, après que la question territoriale aura été vidée avec le Royaume de Saint-Étienne, ce serait tout de même un autre élément, qui pourrait établir un certain équilibre. L'observation du *Matin* est sérieuse : il faut que le Danube continue à séparer la Roumanie des Slaves du Sud.

Le Temps fait les réflexions suivantes, très judicieuses :

Une nation ne peut vivre qu'à condition de former un État. Un État, à son tour, ne peut exister que s'il possède une unité. Les frontières naturelles aident à affermir cette unité. »

Ces principes sont excellents et il y a lieu de croire qu'on respectera les frontières naturelles du Banat, qui sont exceptionnellement favorables, ce qui explique pourquoi cette province a toujours formé un bloc; le moment serait mal choisi de l'entamer après qu'il a pu traverser intact tant de siècles de tourmentes[2].

1. On en parle déjà : A la présentation des lettres de créance de M. H. Ribar, ministre yougo-slave, à Prague, au président Masaryk (1er février 1919), on a sérieusement envisagé la constitution d'une *grande confédération slave*, selon un télégramme reproduit par toute la presse.

2. « Dès le XIVe siècle commence une série presque ininterrompue de soulèvements, de révoltes, de révolutions nationales roumaines, ayant pour base la réclamation de leurs antiques libertés. C'est le Banat, le pays de Hatzeg, de

Que le Banat a formé un organisme à part, comme on l'a dit : une entité, j'en ai donné déjà des preuves. Qu'il me soit encore permis de citer deux documents à ce sujet.

1° Dans le projet de partage de la Turquie que méditait Louis XIV, en 1687, et que relata le capitaine de vaisseau Gravier d'Ortières[1], on lit : « On doit ménager quelque chose pour le comte Tekely... c'est d'ailleurs un fort brave homme... la Principauté de Themesvar, lui conviendrait bien. » Une *Principauté*, reconnue comme telle au XVIIe siècle, c'est bien une *entité*.

2° L'empereur Joseph II écrivait à son frère Léopold, le 18 décembre 1770 : « ... Les Turcs sauvés de leur destruction, se porteraient plus facilement à un dédommagement de nos défenses réelles. Celui-ci serait la portion de la Valachie qui a été cédée à la paix de Belgrade et qui est entre le Banat, la Transylvanie, le Danube et l'Altfluss[2]. »

Pareils exemples pourraient être multipliés, si on s'entête à contester l'existence comme un tout organique du comtat, ou duché ou principauté de Temesvar, c'est-à-dire du Banat roumain.

Le Banat roumain doit naturellement retourner à la Roumanie; la religion de tout juge impartial est éclairée sur ce point. Je me contenterai, en finissant ce chapitre, de citer l'opinion d'un homme politique français, doublé d'un homme de cœur.

Dans une réunion franco-roumaine, tenue, le 23 décembre 1918, à l'Hôtel des Sociétés savantes de Paris, sous la présidence de M. le député Louis Marin, M. G. de Kerguézec, député de Guingamp, a déclaré que les prétentions des Serbes sont insoutenables, attendu qu'ils ne représentent que 18 p. 0/0 de la population totale du Banat, qui est géographiquement indivisible :

On ne peut faire une application trop rigoureuse du principe des nationalités; le pousser à ses extrêmes conséquences logiques, aboutirait souvent à des divisions artificielles, ce qui serait une source éventuelle de

Solnok, de Seicei, de Medjas, d'Alba Julia, de Dobra, d'Abrud. C'est la terre roumaine tout entière qui est le théâtre de ces luttes séculaires des paysans roumains dont la masse gronde comme une mer sans cesse en mouvement. Ces *tumultus rusticorum*, ces *tumultus Valachorum* sont faits *pro reacquirendis pristinis libertatibus.* » (Al. Djuvara, *Op. cit.* p. 15.)

1. Publié par M. H. Omont, *Projet de prise de Constantinople et de fondation d'un Empire d'Orient sous Louis XIV* (*Revue d'hist. dipl.*, n° 2 de 1893, p. 195-246.)

2. Arneth, *Maria Theresa und Joseph II*, Wien, 1867, t. I, n° 130, p. 317.

futurs conflits.... La France et l'Entente, qui ont fait la guerre pour la justice internationale, pour le respect des traités, se feront un point d'honneur de respecter la Convention de 1916[1].

Voilà ce qui s'appelle parler français. C'est en tenant ce noble langage que la France a proclamé *les Droits de l'homme* et qu'elle est sur le point de réaliser *les Droits des peuples*.

IV

Comme les Serbes ont persisté dans la voie où ils s'étaient engagés, les Roumains ont soulevé avec raison la question de leurs compatriotes qui habitent le Royaume de Serbie. Certes, on ne les avait pas oubliés, ces frères tout près de la mère patrie. Mais on en parlait seulement *sotto voce*, en famille, pour ne pas, par des réclamations officielles ou par des polémiques de journaux, brouiller deux États voisins, si bien faits pour s'entendre. Parfois des plaintes non équivoques parvenaient jusqu'en Roumanie même, mais on se faisait un scrupule d'en alimenter la presse; ceci est bien *latin*, c'est bien cette *civilisation latine*, que les Serbes envient aux Roumains, mais dont ils se gardent bien d'adopter les principes. Et puis il y avait cet imposant Danube, qui réellement en impose aux Roumains; qui aurait jamais osé réclamer des terres roumaines au delà du Danube? On ne supposait pas non plus que d'autres riverains élèveraient des prétentions sur des congénères habitant la rive gauche.

Aujourd'hui que les Serbes se complaisent dans cette excentricité, les Roumains ont le droit de revendiquer fermement ces frères; ils gagneraient au change, car il y a plus de Roumains en Serbie que de Serbes dans le Banat roumain : il y en a en Macédoine et dans la vallée du Timok[2].

Mais, dira-t-on, vous n'allez pas réclamer l'annexion à la Roumanie d'une partie de la Macédoine, par-dessus la Serbie et la Bulgarie? Assurément non; les Roumains ne peuvent que veiller sur leur sort cultural, conformément au Traité de Bucarest du 10 août 1913. Seulement, il est bon de rappeler aux Serbes leur ingratitude; s'ils

1. *La Transylvanie*, *Revue*, Paris, janvier 1919.
2. Sur les Koutzo-valaques, lire un excellent article de M. Murnu, dans *La Roumanie*, 23 janvier 1919.

avaient été à la place des Roumains, ils auraient sans faute demandé une compensation pour un tel sacrifice.

En dehors de ces Roumains, il y en a d'autres, qu'on peut saluer de la rive gauche du Danube. Je cède la parole à M. Georges Mironesco sur les Roumains du Timok[1] :

On désigne ainsi habituellement les Roumains qui vivent, en masse compacte, dans la région Nord-Est de la Serbie, entre le Danube, la Morava et le Timok.

Ils habitent quatre districts : Kraïna, Pocharevatz, Morava et Timok et sont plus nombreux dans les deux premiers districts. C'est pour cela que certains ethnographes les désignent sous le nom de : Roumains de Kraïna.

Leur nombre total est de trois cent mille.

Ce chiffre approximatif est un *minimum*. Il est déduit des différentes données fournies par les statistiques officielles serbes.

Malheureusement les statistiques sont truquées en défaveur de l'élément roumain. Elles appliquent le système magyar. Il est facile de le constater.

Voici, en effet, ce que nous apprennent les statistiques officielles serbes : En 1846, d'après ces statistiques, il y avait 97,215 Roumains. En 1850 leur nombre était de 104,343. En 1859, il y avait 122,593. En 1866 nous trouvons le chiffre de 127,326. La statistique de 1884 indique 149.713 Roumains. La statistique de 1895 constate 159,510 Roumains. Enfin, dans la statistique de 1900 nous trouvons 122,429 Roumains (nous ne connaissons pas les statistiques ultérieures).

En comparant ces chiffres, on voit tout de suite que de 1846 jusqu'en 1884 la population roumaine a augmenté d'une manière à peu près normale et que de 1884 jusqu'en 1895 elle augmente plus lentement; mais qu'ensuite elle décroît *subitement* pour tomber, en 5 ans (jusqu'en 1900) à un chiffre *inférieur à celui constaté* pour 1859 (donc 41 ans auparavant).

Or, comme la statistique n'indique pas une émigration en masse des Roumains dans ces cinq ans (1895-1900) et comme d'un autre côté aucune catastrophe ne s'est abattue particulièrement sur les Roumains de Serbie à cette époque, il faut bien se rendre à l'évidence et constater, avec regret, que la statistique officielle serbe est truquée.

D'ailleurs, cela a été constaté depuis longtemps par la plupart des publicistes et savants qui se sont occupés de la question. Certains d'entre eux ont fait des enquêtes personnelles qui ont confirmé l'inexactitude des statistiques officielles serbes. En 1896, *Kanitz* constatait qu'il y avait 59.525 Roumains dans le district de Pocharevatz. Or, la statistique officielle serbe ne reconnaissait que 41,457 Roumains dans ce district, donc une différence en moins de 33 p. 0/0.

On peut établir le chiffre approximatif des Roumains par le calcul. On

1. *La Roumanie*, 16 janvier 1919.

pourra prendre comme base le chiffre indiqué par une des statistiques anciennes (par exemple celle de 1866) qui étaient moins inexactes, parce qu'on craignait moins alors l'attraction qu'aurait pu exercer la Roumanie sur l'élément roumain de Serbie. On ajoutera ensuite à ce chiffre l'accroissement normal annuel calculé d'après le coefficient constaté par les statistiques officielles serbes. En faisant ce calcul, on arrive à un chiffre approximatif de trois cent mille. C'est là, en réalité, un *minimum*. (M. Seton-Watson, le publiciste anglais bien connu, très favorable aux Serbes, donnait en 1915 le chiffre de deux cent mille Roumains dans la région du Timok. M. Valsan constatait, pour 1912, que le chiffre réel est compris entre 260,000 et 300,000.)

On trouve la trace de ces Roumains dans la vallée du Timok dès le XIVe siècle, c'est-à-dire bien avant l'établissement des Serbes dans le Banat.

Voilà donc deux situations tout à fait similaires : les Roumains ont des frères en Serbie, sur la rive droite du Danube; les Serbes ont des frères dans le Banat roumain sur la rive gauche; leur nombre est presque égal, un peu plus de Roumains; qu'importe, puisque les Roumains pratiquent la *civilisation latine*? Si l'on permet aux Serbes de s'annexer des territoires au delà du Danube, quelle pourrait être la raison qui empêcherait les Roumains d'en faire autant?

Ainsi la situation est bien nette; nous sommes en face d'un dilemme : ou bien le Banat tout entier est annexé à la Roumanie, qui troquera ainsi les Serbes du Banat contre les Roumains du Timok, ou bien les Serbes du Banat seront annexés à la Serbie et les Roumains du Timok seront annexés à la Roumanie. Il n'y a pas de place pour une troisième solution. La deuxième solution ne vaudra pas la première, mais ce sont les Serbes qui l'auront voulu.

Le problème qui se pose dans le Banat et dans la vallée du Timok se posera un peu partout, principalement en Pologne, en Russie, en Bohême, en Turquie, en Hongrie, lorsqu'il s'agira de délimiter sur le terrain les nouvelles frontières. Comme on a déjà eu le cas en Macédoine en 1913, nulle part on ne saura fixer un tracé sans que les parties en cause se fassent des concessions mutuelles. Mais avec l'organisation d'une Ligue des nations, ou tout au moins avec l'esprit de solidarité internationale qui s'est manifesté pendant cette guerre, il y a moins de risques que dans le passé de laisser quelques compa-

triotes annexés à une puissance étrangère amie. M. Emile Moreau s'exprime excellemment à ce sujet : « Les frontières naturelles ont leurs avantages et au point de vue national aussi le problème ne présente pas une difficulté particulière, les principes démocratiques de l'Entente étant précisément de réaliser pour le compte de toutes les minorités ethniques le respect de leurs manifestations politiques et culturales[1]. »

Les institutions mêmes de la Roumanie sont un sûr garant que les nationalités hétérogènes qui se trouveront sur son territoire jouiront d'une pleine liberté et pourront conserver et cultiver leurs religions et leurs langues. Les principautés danubiennes ont été une terre d'asile aux heures les plus sombres de la domination ottomane; comment peut-on s'imaginer qu'il en sera autrement dans l'avenir ?

Les Roumains ont été un des remparts contre lesquels se sont brisés les Turcs. Voilà ce que dit Edgar Quinet à ce sujet :

La figure de ce grand saint Etienne le Bon manquait à nos histoires du XVe siècle, qui en restait comme appauvri et dépouillé dans sa dernière moitié. En effet, l'absence de ce personnage ôtait l'équilibre à l'histoire. C'était comme un vide dans un tableau et il était impossible de s'en rendre compte. On apercevait à l'extrémité de l'Europe des mouvements extraordinaires et on ne pouvait discerner ni la volonté qui suscitait, ni le bras qui accomplissait ces prodiges. Il y avait des effets sans cause, tant qu'on ne connaissait pas le grand cœur héroïque qui imprimait le premier mouvement.... Maintenant tout s'explique. Vous voyez pourquoi Mahomet II, ce conquérant à qui tout cède, est enchaîné dans sa conquête, pourquoi il recule si précipitamment de l'autre côté du Danube dès qu'il l'a franchi. C'est qu'il est arrêté non par une vision, mais par un bras de chair. Ce même Etienne, présent à la fois sur le Dniester, sur le Danube, aux portes des Carpathes, opposé d'un côté à Mahomet II, à Bajazet II, à Soliman, à Scanderberg, aux Tartares, aux Turcs, de l'autre à Mathias Corvin, à Jean Albert, aux Hongrois, aux Polonais, voilà celui qui ouvrait et fermait à son heure les portes de l'Europe orientale ! D'abord on ne le voyait nulle part; aujourd'hui on est forcé de le rencontrer partout.

Comme tout l'Orient, les Principautés roumaines durent fléchir devant la formidable puissance turque. Mais il y a une différence essentielle entre la condition des Roumains sous le joug ottoman et celle des autres peuples. Les Roumains n'ont pas été à proprement

1 *Le Temps* du 12 décembre 1918.

parler des *rayas*, comme le prétend M. Sokolovitch. Il n'y a aucun amoindrissement ou *capitis diminutio* à avoir été *raya* turque, mais la vérité historique avant tout. Les Turcs ont envahi la Hongrie, la Serbie, la Grèce, la Bulgarie; ils s'y sont établis en maître et pendant des siècles ont gouverné par des Pachas toutes ces contrées. Les Roumains, malgré leur défaite, ont conservé leur quasi-autonomie, tout en subissant la suzeraineté de la Porte et en lui payant un tribut. Les Princes nationaux furent remplacés par des Phanariotes, il est vrai; mais c'étaient des orthodoxes, comme les Roumains eux-mêmes et l'administration de la Valachie et de la Moldavie n'était pas remise à des Pachas, comme il y en avait d'installés dans les autres provinces. Il y a eu des Pachas de Bude, des Pachas de Belgrade, des Pachas de Sofia, mais jamais des Pachas de Bucarest et de Jassy. On peut consulter à cet effet une très intéressante carte d'Abubékir, géographe turc, publiée, par le comte L. F. de Marsigli[1]. Sur cette carte, on a marqué d'une queue de cheval (Bey) Belgrade, de deux (Pacha) Sofia, de trois (Belerbey) Bude; au contraire seules les villes roumaines de Bucarest, de Jassy et de Sibiu (Zebin) dans toute l'étendue de l'Empire ottoman, sont marquées par des croix. N'est-ce pas là un aveu précieux fait par un Turc que les pays habités par les Roumains, même lorsqu'ils furent obligés de payer un tribut à la S. Porte, en vertu de capitulations en règle, conclues de puissance à puissance, gardèrent toujours une autonomie administrative et sauvegardèrent leurs intérêts essentiels[2]? Cela explique comment les Roumains ont pu jalousement conserver cette civilisation latine, ravivée plus tard par l'éducation française.

Voilà pour le passé.

Le présent est plus connu de tout le monde. La Roumanie a fait un effort militaire considérable. Proportionnellement à sa population

1. *Etat militaire de l'Empire ottoman*, la Haye, 1732, gr. in-fol. Cette carte a été reproduite dans *Cent projets de partage de la Turquie* de T. G. Djuvara. Paris, Alcan, 1914.

2. Traité conclu en 1513 entre le prince de Moldavie Bogdan et le Sultan Selim I : « *Art. 1.* La Porte reconnaît la Moldavie comme un pays libre et indépendant.... *Art. 8.* Les Turcs ne pourront être propriétaires ni acheter des terres en Moldavie; ils ne pourront non plus y bâtir de mosquées ni s'y établir en aucune manière. » — Traité de 1529 entre le prince de Moldavie Pierre Rares et le sultan Soliman II : « L'exercice du culte musulman est défendu dans tout le territoire moldave.... *Art 9.* Le titre de pays indépendant sera conservé à la Moldavie. »

la Roumanie, de tous les pays, a eu les pertes les plus lourdes. Le concours qu'elle a apporté à la cause des Alliés a été universellement reconnu et admiré. M. Lacour-Gayet, l'éminent membre de l'Institut, dans un article du *Matin*, qui fit sensation, a caractérisé l'action militaire roumaine en l'appelant : *Un paratonnerre*. En effet, les formidables divisions de Mackensen, au lieu d'attaquer la France et l'armée de Salonique, furent retenues entre les Carpathes et le Danube. La France peut-elle oublier cela ?

Non, la France ne l'oublie pas. Par un organe officiel de sa diplomatie elle proclama hautement sa reconnaissance pour les héroïques sacrifices roumains. Voici ce que dit M. de Saint-Aulaire, envoyé de la République, lorsqu'il reçut dernièrement à Bucarest la mission roumaine de Transylvanie, qui était venue remettre au roi Ferdinand l'acte de l'union : « La France, a dit le Ministre, n'oubliera jamais que, lorsque les Allemands bombardaient Verdun, la Roumanie a obligé l'Allemagne à retirer 20 divisions du front français. La Roumanie a mis ainsi la France à l'abri d'un grand danger[1]. »

Cet amour de la Roumanie pour la France n'est pas un sentiment occasionnel. Il est dans le sang ; il est fait aussi de la reconnaissance des Roumains pour la protection que la France accorda aux Principautés danubiennes aux travaux du Congrès de Paris de 1856, et dans l'élaboration des Conventions de Paris de 1858. Cette reconnaissance, le peuple roumain la manifesta à toute occasion ; ce sont des instructeurs français qui organisèrent l'armée roumaine sous le prince Couza. Pendant la guerre de 1870, malgré les menaces de Berlin, non seulement le Parlement roumain proclama que le cœur des pays roumains est là où flotte le drapeau français, mais encore la population bucarestoise osa manifester bruyamment contre l'Allemagne et alla briser les carreaux de la salle Slatineano, où l'agent diplomatique allemand et la colonie allemande fêtaient les victoires allemandes. Avec de pareils sentiments, profondément enracinés dans le peuple roumain, il ne fallait pas être un profond psychologue pour prophétiser l'entrée en guerre de la Roumanie à côté de l'Entente, malgré le Traité d'alliance *défensive*, qui la liait avec la Triple Alliance, mais que le peuple, non consulté, n'avait

1. *Le Temps*, 12 janvier 1919.

jamais approuvé. Lorqu'en 1914, le roi Carol convoqua le Conseil de la couronne, pour fixer l'attitude de la Roumanie, un seul ancien ministre, parmi une trentaine, se prononça pour une action à côté des empires centraux. L'union entre les peuples français et roumains est éternelle parce qu'elle dérive des affinités de race et de l'influence profonde de l'éducation française sur la mentalité néo-latine des Roumains; cette influence restera ineffaçable, si, comme nous l'espérons, après la guerre, les économistes et les financiers français s'occuperont des grandes richesses roumaines en friche, comme les grands écrivains, tels que Michelet et Edgar Quinet se sont occupés de l'âme roumaine; toutes les intrigues des Metternich dégénérés de Vienne, ou des Bismarck en miniature de Berlin, resteront désormais impuissantes : la fraternité franco-roumaine sera un facteur politique important dans l'Orient européen. M. Jean Bratiano a exprimé le sentiment intime de tous les patriotes roumains, lorsqu'en arrivant à Paris il a déclaré : « Je viens chez vous avec confiance, parce que la France est amie et surtout parce que la France est juste. L'Entente nous a trop vu lutter pour notre cause commune à tous pour que je puisse douter[1]. »

Du reste, la Roumanie ose compter également sur l'amitié de l'Italie, cette *Alma mater* qui, sur la colonne Trajane, peut lire les titres des daco-romains à sa sympathie; — de l'Angleterre qui ne peut oublier qu'une petite-fille de la reine Victoria règne en Roumanie et qui, en prenant la défense de la Belgique contre l'agression allemande, a manifesté son intention de secourir les petits peuples menacés; — des États-Unis d'Amérique, qui donna au monde ce spectacle unique d'un grand peuple, passant l'Océan pour instituer cette *Ligue des Nations* que rêva l'abbé de Saint-Pierre en 1713, merveilleuse utopie de jadis, en passe de se réaliser. A la base de cette organisation est la justice et l'internationalisation des grands problèmes et des grandes institutions humaines. Or, la Roumanie, où l'on a organisé cette belle institution, qui s'appelle *la Commission européenne du Danube*, a salué la création de cette œuvre, ne tenant aucun compte des mesquines préoccupations des gens à vue courte, inquiets d'y voir une atteinte à la souveraineté nationale; bien plus elle s'opposa

1. *Le Temps*, 18 janvier 1919.

de toutes ses forces lorsque certains voisins conquérants ont essayé d'en abréger le mandat; elle a parfaitement compris qu'elle avait dans cette Commission internationale une garantie contre les empiétements de l'Autriche-Hongrie.

La Roumanie se rangera toujours du côté des principes émis par le président Wilson et elle espère que le système appliqué au Danube sera également appliqué au Bosphore, à l'Escaut, au Rhin, aux Dardanelles et au canal de Kiel. Plus on internationalisera les problèmes, plus on a des chances que le rôle de la Ligue des Nations grandisse et que les conflits entre les peuples soient aplanis par voie d'arbitrage ou de jugements internationaux. On n'extirpera peut-être pas tout à fait la guerre, comme on n'a pas pu supprimer certaines maladies contagieuses, mais on la réduira de plus en plus, en localisant les conflits armés. La Roumanie a foi dans l'œuvre grandiose entreprise par la Ligue des Nations, elle ne croit pas que, sous ses auspices, on dépècera arbitrairement une province roumaine, dont les frontières n'ont jamais varié! N'est-elle pas déjà assez meurtrie, de voir ses fils, hors de son giron, dans la vallée du Timok, dans les Macédoines serbe, bulgare et grecque, entre le Dniester et le Boug, dans le Frioul, en Istrie, en Dalmatie, dans l'Epire, et jusque sur le Pinde? Voilà ce qui devrait faire réfléchir les Serbes et les rendre moins exigeants; ils doivent admettre que 225,000 Serbes vivent en Roumanie, alors qu'il y a environ un million et demi de Roumains qui vivent éparpillés dans divers États étrangers.

*
* *

Récapitulons.

Les Serbes revendiquent la moitié d'une province qui ne leur a jamais appartenu, où ils sont arrivés très tard en simples colons; leur prétexte stratégique de la défense de Belgrade n'est pas soutenable, d'autant plus que les Roumains offrent de leur donner toutes les garanties désirables.

Les Roumains sont les autochtones du Banat, où leur nombre est presque triple que celui des Serbes; la situation topographique de la province n'admet pas un morcellement arbitraire[1]. Les Rou-

1. Cf. trois articles de MM. Tafrali et Ursu dans *La Roumanie* des 23 janvier, 13 et 27 février 1919.

mains ont pour eux le droit historique et le droit conventionnel, attendu qu'ils ont conclu avec l'Entente un traité formel leur attribuant le Banat; et, circonstance devant faciliter la solution du litige, les cosignataires de ce traité se trouvent justement constituer la majorité des juges qui doivent prononcer l'arrêt.

Cet arrêt doit être favorable aux Roumains d'autant plus que dans l'exécution de leur traité d'alliance avec l'Entente, il y eut de la part de leurs grands alliés, des défaillances qui faillirent coûter aux Roumains leur indépendance.

En effet, sans compter la défaillance russe, lorsque la Roumanie entra en guerre, le 27 août 1916, les forces alliées de Salonique ne prêtèrent point le concours qu'on attendait d'elles, conformément au traité conclu dix jours avant. Écoutons le récit impartial du *Temps*[1] :

Nous n'oublions pas les leçons du grand conflit qui vient de finir Pourquoi la guerre a-t-elle duré si longtemps? Pourquoi tant des nôtres sont-ils morts? C'est, dans une large mesure, parce que la Roumanie n'avait pas sa liberté d'action. Au printemps de 1915, quand les puissances de l'Entente, proposaient aux Roumains de se joindre à elles, que leur demandait à son tour, M. Jean Bratiano? *D'assurer, par des conditions politiques ou militaires la situation de la Roumanie contre une agression bulgare et de la garantir contre une guerre sur deux fronts que sa situation géographique ne lui permettait pas de réaliser*. Le 17 août 1916, quel engagement les alliés prenaient-ils en rédigeant la convention militaire qui prévoyait l'entrée en guerre de la Roumanie dans un délai de onze jours? On lisait à l'article 3 : *Les alliés s'engagent à faire précéder, au moins de huit jours, par une offensive affirmée des armées de Salonique, l'entrée en guerre de la Roumanie, afin de faciliter la mobilisation et la concentration de toutes les forces militaires roumaines. Cette offensive commencera le 7/20 août 1916*. Cependant, quelques semaines plus tard, la Roumanie était envahie et la victoire des alliés était retardée de deux ans. Pourquoi? Avant tout, parce que l'offensive affirmée de Salonique n'avait pas suffi à préserver les Roumains d'une attaque sur deux fronts.

Si l'on veut que la Grande Roumanie de demain contribue efficacement à maintenir l'ordre international, il faut la faire assez puissante pour qu'elle n'ait plus à redouter un pareil péril. On n'armera jamais trop cette sentinelle de la paix.

On ne saurait mieux reconnaître à quel point la Roumanie s'est sacrifiée pour la juste cause de l'Entente et à quel point elle mérite

1. Du 3 février 1919.

que l'on tienne compte de ses immenses et douloureux sacrifices.

Dans le traité du 4/17 août 1916, il y a encore, il est vrai, l'article 5, dont le premier paragraphe stipule : « La Roumanie d'une part et la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie de l'autre part, s'engagent à ne pas conclure de paix séparée ou la paix générale que conjointement et simultanément. » Mais sur ce point, il n'y a plus d'objection, pas même de la part des Serbes : le traité de Bucarest du 7 mai 1918 a été déclaré inexistant, parce que ce fut comme une traite, plus tard reniée, qu'un honnête homme est obligé de signer au coin d'un bois, sous les revolvers menaçants de quelques bandits. La Roumanie prend part comme alliée aux travaux du Congrès de la Paix; sa situation juridique est nette et régulière. Aucune exception ne saurait lui être opposée de ce chef.

Le second paragraphe du même article 5 prévoit : « La France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie s'engagent également à ce que, au traité de paix, les territoires de la monarchie austro-hongroise, stipulés à l'article 4, soient annexés à la couronne de Roumanie. » Parmi ces territoires se trouve expressément mentionné le Banat. La Roumanie attend, par conséquent, l'exécution de cet engagement formel.

Pratiquement parlant, cette question sera soumise à la décision des cinq grandes puissances : la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis d'Amérique, l'Italie et le Japon qui forment pour ainsi dire le Conseil supérieur du Congrès de la Paix. Parmi ces cinq puissances, trois, la France, l'Angleterre et l'Italie, ont leur parole donnée par le traité du 4/17 août 1916, elles ne peuvent d'aucune façon se dédire. Elles forment la majorité, dont la volonté ne saurait être annihilée par la minorité, moins intéressée, d'ailleurs, dans les affaires balkaniques. L'affaire normalement ne devrait plus venir en séance plénière. Mais à supposer qu'elle soit soumise aux délibérations de toutes les puissances en séance plénière, on peut estimer que la majorité sinon l'unanimité des petites puissances se prononceront pour l'exécution des engagements pris, car elles sont plus encore que les grandes puissances intéressées à ce que la parole donnée soit respectée; parfois leur existence même en dépend. Les minorités devront se soumettre au sentiment des majorités, afin de réaliser ces unanimités exigées pour les décisions du Congrès.

Il est incontestable qu'entre États alliés et amis, destinés à conserver ces mêmes relations à l'avenir, l'interprétation des traités doit être faite de bonne foi : strictement parlant, lorsque le 7/20 août 1916 l'offensive de Salonique ne produisit pas l'effet attendu, la Roumanie pouvait se retrancher derrière cette exception et ne plus partir en guerre; elle ne le fit pas, malgré les conséquences désastreuses que son courage pouvait précipiter; d'un autre côté, l'Entente non plus ne tint aucun compte d'un simulacre de traité arraché par la trahison et la violence. Cela prouve une fois de plus que, dans les grandes actions humaines, on considère le fond et non la forme.

Si les Roumains et les Serbes ne peuvent s'entendre, ce qui paraît certain à cette heure, *Le Temps* du 2 février 1919 propose le plébiscite : « Il ne resterait plus guère qu'à consulter les habitants de la région contestée. Mais il faudrait les faire voter par zones, selon la méthode que les Danois avaient proposé d'appliquer au Slesvig. » C'est le cas de dire : *comparaison n'est pas raison*. La situation dans le Slesvig est tout autre : là, les Danois eux-mêmes ne veulent pas englober dans leurs territoires les éléments allemands, virus dangereux à introduire dans n'importe quel organisme sain. Si l'on fait voter chacun des trois départements séparément, il est possible que dans celui de Torontal les Serbes obtiennent la majorité avec le concours de quelques Allemands et Magyars. On prouvera ainsi, tout simplement ce que nous savons déjà, c'est que les Serbes dans ce district sont plus nombreux que les Roumains et le problème restera le même, car ce qui importe justement est de ne pas dépecer le Banat. Il y a, aussi, les Allemands, plus nombreux que les Serbes, et les Hongrois. Comment voteront-ils? Justement préoccupé de cette perspective, le même article du *Temps* ajoute : « Les différentes zones où l'on votera devraient être *délimitées* de telle sorte qu'un litige entre Roumains et Serbes ne put pas être tranché par leurs ennemis communs. » C'est plus facile à dire qu'à exécuter. Ne va-t-on pas tomber dans le plus pur arbitraire, en partageant le Banat en petites tranches, sans aucun critérium sérieux? C'est par de semblables combinaisons électorales que les Hongrois réussissaient à obtenir une majorité écrasante de députés hongrois dans des provinces, comme la Transylvanie et le Banat, habitées en majeure partie par des Roumains. Le mieux est l'ennemi du bien. Si l'on institue un

plébiciste il faudrait rester sur la base solide de la justice intégrale et faire voter toute la population du Banat afin de connaître ses sentiments réels; la majorité, dans tout le Banat, déciderait de son sort.

Mais ce plébiscite est-il indispensable, est-il opportun? Nous ne le pensons pas, parce qu'on est en présence d'une situation nette, comme a été celle de l'Alsace-Lorraine. Le Banat est peuplé en majorité par des Roumains; il a déjà fait partie intégrante des provinces roumaines réunies sous le sceptre de Michel le Brave; de plus les grandes Puissances de l'Europe ont pris l'engagement solennel de ne pas le morceler, mais de l'annexer tout entier à la Roumanie. Il faut exécuter cet engagement.

L'heure de la justice a sonné pour un peuple qui a été le martyr de la chrétienté en Orient. Mais que la justice soit entière et non *dosée*. La vieille école des compromis boiteux, des demi-mesures et des palliatifs a vécu. Que la Ligue des Nations soit digne du grand rôle qui lui incombe et de la confiance des peuples qui ont toujours été un élément d'ordre.

C'est seulement en rendant justice à la Roumanie, qu'on cimentera une alliance durable entre le peuple roumain et le peuple serbe; dans cette alliance doit nécessairement entrer la Grèce; alors on pourra vraiment compter sur une paix féconde, dans cet Orient, dont les violentes secousses ont si souvent ébranlé l'Europe entière.

JULES VARAT.

Le 12 février 1919.

LES VARIATIONS
DE LA VALEUR DU SOL EN FRANCE
ET LA SITUATION DE LA PROPRIÉTÉ RURALE
APRÈS LA GUERRE

Le sol cultivé a toujours représenté dans notre pays un des principaux éléments de la richesse privée. Au début du XXe siècle, en dépit du développement rapide de la valeur des propriétés bâties et de la masse des titres mobiliers, le domaine agricole de la France équivalait encore au *cinquième* — ou même au *quart* — de la fortune des particuliers.

Après quatre ans d'une lutte gigantesque, après la disparition de plus d'un million de combattants parmi lesquels figuraient tant de travailleurs ruraux, quelle sera la situation de la propriété rurale? La main-d'œuvre ne va-t-elle pas faire défaut, ou bien l'élévation de son prix ne va-t-elle pas réduire le revenu net du sol en accroissant outre mesure les frais de culture?

Et, si le revenu net est ainsi réduit, quelle sera la situation du propriétaire rural?

La solution de ce problème intéresse tout spécialement la bourgeoisie française parce qu'une fraction importante de son épargne et de sa fortune héréditaire est précisément représentée par des fermes louées à prix d'argent ou par des métairies.

Le sujet que nous nous proposons d'étudier ici offre donc une importance qu'on ne saurait nier ni même exagérer. Il est, à n'en pas douter, de la plus pressante actualité.

Pour le traiter avec clarté, et pour justifier nos conclusions, il convient tout d'abord de marquer avec précision la situation de la propriété rurale à la veille de la guerre, en 1914. Nous serons même amenés à remonter plus haut dans le passé, et à marquer rapide-

ment les grandes variations de la valeur du sol en France dans le cours du XIXe siècle. C'est sur l'expérience du passé que seront solidement basées nos prévisions.

La situation de la propriété rurale en France a la veille de la guerre.

Les propriétés rurales ont toujours été considérées comme le placement le plus sûr, imposé par l'expérience et la sagesse aux pères de famille prévoyants. « La terre ne disparaît pas, disait-on ; son revenu est assurément modeste parce que les gens sages se disputent précisément la possession des héritages ruraux, mais, en revanche, ce revenu augmente et le prix des biens-fonds s'élève en même temps. »

Les événements semblaient d'ailleurs confirmer pleinement ces sentences économiques. Vers 1851, le revenu et la valeur de la propriété rurale, en France, atteignaient les chiffres de un milliard 824 millions de francs et de 61 milliards. Or, moins de trente ans après, en 1879, une seconde évaluation officielle portait la valeur locative à deux milliards 645 millions, et la valeur vénale correspondante à 91 milliards. Ainsi, dans ce court espace de temps, les loyers agricoles avaient augmenté de 821 millions de francs, et le prix des terres qui en est toujours un multiple, s'était accru de 30 milliards! Bien mieux, les mêmes faits observés à l'étranger confirmaient et permettaient de généraliser la portée des sages conseils donnés aux capitalistes prudents ou avisés. La terre n'était pas seulement un placement sûr, c'était encore un bon placement puisque l'on voyait en même temps s'élever son revenu et grossir sa valeur. Remarquons-le d'ailleurs, pareil phénomène se produisait, en dépit de l'extraordinaire développement des moyens de communications qui facilitait la concurrence étrangère, en dépit de l'abaissement brusque des barrières douanières élevées par la Restauration et le gouvernement de Juillet pour écarter les marchandises de nos rivaux, en dépit de la multiplication des valeurs mobilières capables de faire concurrence aux placements immobiliers.... Ainsi, la propriété rurale paraissait être le capital le plus solide, celui dont les revenus et la valeur restaient à l'abri de toutes les fluctuations

imprévues et de toutes les crises économiques ou financières.

L'ironie des choses a voulu que le propriétaire rural surpris et cruellement éprouvé constatât précisément, à partir de 1879, une diminution rapide de ses revenus et de sa fortune. D'année en année, les fermages ont été réduits sur la demande de plus en plus pressante des cultivateurs. Le prix de la terre a suivi la même marche, et les plaintes légitimes des intéressés ont été trop vives, trop générales, pour que l'on puisse ignorer l'intensité de la crise dont les propriétaires ruraux ont été victimes à la fin du XIXe siècle.

Une enquête récente sur le revenu des propriétés non bâties vient de nous apporter des précisions qui ont un caractère officiel. Voici quels seraient les chiffres relatifs aux revenus et aux valeurs vénales en 1879 et en 1908 :

	1879	1908
	Millions de francs.	
Revenus	2,465	2,056
Valeur vénale	91,387	61,757

Les réductions atteignent 589 millions de francs pour les revenus et plus de 29 *milliards* pour la valeur totale du sol en France!

Dans un ouvrage très intéressant et très fortement documenté[1], M. Caziot, ingénieur agronome, inspecteur du Crédit Foncier de France, dit à ce sujet :

« Le mouvement de baisse de la valeur de la propriété n'a évidemment pas partout la même amplitude : extrêmement accusé dans le Sud-Ouest de la France, dans l'Est, dans certaines parties de la Normandie, en Limagne, il s'atténue notablement dans le Nord, l'Ile-de-France, les départements de la vallée de la Loire. Exceptionnellement, la valeur du sol se maintient, et progresse même, grâce à une augmentation persistante de la population, comme en Bretagne, ou à une mise en valeur toute récente, comme en Sologne.

« La dépréciation atteint quelquefois 80 p. 0/0 et ne reste presque jamais au-dessous de 20 p. 0/0; il n'est pas exagéré de dire que de 1875 à 1900 la valeur de la propriété rurale s'est abaissée de 35 p. 0/0 pour l'ensemble du territoire français. Sa valeur ne devait pas dépasser 60 milliards en 1900 contre 92 milliards en 1882.

1. *La valeur de la terre en France*, par M. P. Caziot, 1 vol. chez Baillière, 1914.

« Quand on examine les faits en détail, on reste confondu de la rapidité avec laquelle les prix se sont abaissés. En certaines contrées c'est un véritable désastre. »

On voit à quelle conclusion pessimiste et singulièrement grave aboutit l'étude d'un observateur très bien informé.

Il nous paraît, cependant, impossible d'accepter cette conclusion sans faire aussitôt une réserve dont l'intérêt ne saurait échapper à personne.

La baisse de la valeur du sol, à la fin du XIXe siècle, est à coup sûr très considérable. Nous le reconnaissons; nous l'avons dit, et prouvé plus haut, en nous appuyant sur les résultats d'une enquête officielle. Mais cette situation est-elle définitive? la hausse ne va-t-elle pas succéder à la baisse et ramener le prix des terres à un niveau voisin de celui qu'il avait atteint précédemment?

Pour le savoir, il est indispensable de ne pas se borner à étudier la crise récente; pour comprendre la situation actuelle et la juger avec clairvoyance, il faut connaître les variations de la valeur du sol dans le passé.

Les variations de la valeur du sol dans le passé.

Pour ceux qui ont étudié l'histoire de la propriété rurale aucun doute ne subsiste. Depuis trois siècles les variations de la valeur des terres se sont toujours produites dans des sens différents, durant des périodes marquées successivement par des hausses ou des baisses générales. C'est ce que l'on a observé en France comme à l'étranger, car ces fluctuations caractéristiques sont aussi générales que les causes auxquelles on doit les rattacher. Au XVIIe siècle, la valeur du sol s'est rapidement élevée, dans notre pays, depuis 1650 jusqu'à 1680. Elle décline ensuite, atteint un minimum durant les premières années de la Régence, et reste stationnaire jusque vers le milieu du XVIIIe siècle. Brusquement, elle s'élève, au contraire, à la fin du règne de Louis XV et pendant les dernières années de l'ancien régime. Les troubles de la Révolution nous empêchent à coup sûr de suivre ces fluctuations dont ils ont modifié le sens et l'amplitude; mais, en revanche, nous constatons qu'à partir de 1815, la valeur du sol décroît rapidement au moment même où la

paix et la sécurité de la vie nationale pouvaient permettre d'en prévoir le relèvement. Une véritable *crise agricole et foncière* s'est produite en France, et dans toute l'Europe occidentale, depuis la chute du premier Empire jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe.

A cette période de dépressions et de ruines succède une nouvelle période de hausse brusque et de prospérité agricole générale pendant les trente années qui se sont écoulées entre 1850 et 1880. Nous avons montré plus haut que les loyers agricoles aussi bien que le prix des terres s'étaient brusquement accrus durant cette série d'années sans que rien pût faire pressentir une crise nouvelle. Celle-ci s'est produite cependant; M. Caziot, dans son ouvrage, en montre les conséquences et signale la baisse des domaines ruraux.

Demain une hausse nouvelle va-t-elle se produire pour suivre les traditions déjà tant de fois observées et le rythme des fluctuations régulières?

« Rien ne vous autorise à l'admettre, nous répondra-t-on. L'étude des précédents historiques n'est qu'un travail de théoricien et de curieux; les conclusions qu'on serait tenté d'en tirer ne correspondent qu'à des hypothèses dépourvues de toute valeur! »

Les prévisions basées sur la connaissance du passé ne méritent pas ce dédain. L'expérience en confirme aujourd'hui la valeur, et en démontre l'intérêt.

Nous constatons depuis une dizaine d'années que le prix des terres a généralement cessé de décroître. Un relèvement s'est même produit et nous ne sommes pas capables, à l'heure actuelle, d'en fixer les limites. Des faits précis constituent tout à la fois des indices et des preuves.

Nous avons relevé, avant la guerre, les prix de fermage des biens ruraux appartenant aux hospices du Mans. Eh bien! les baux renouvelés entre 1904 et 1912 accusent une hausse *très marquée*. On pourrait nous dire que cette région a été favorisée, mais d'autres exemples analogues nous sont fournis par les adjudications publiques des fermes appartenant aux hospices de Dijon, toutes situées dans la Côte-d'Or ou dans Saône-et-Loire.

Pour 17 domaines ruraux de dimensions et de situations différentes, l'augmentation des fermages dépasse 10 p. 0/0. Elle s'élève à 25 p. 0/0 et à 30 p. 0/0 dans quelques cas, et la hausse dont nous parlons

n'affecte pas seulement le revenu des petites fermes dont les locataires n'ont pas à se préoccuper du problème de la main-d'œuvre, de sa cherté et de sa rareté.

Voici un groupe de six domaines dont les surfaces varient de 62 à 210 hectares; il s'agit de grandes ou de moyennes cultures. Les prix de location ont varié de la façon suivante avant 1914 :

	Anciens baux.	Nouveaux baux.
	—	—
	Francs.	Francs.
1	4,048	6,315
2	1,400	3,000
3	1,700	2,200
4	3,436	4,150
5	3,000	4,600
6	5,000	6,000
	18,584	26,265

Ainsi, les fermages ont augmenté de 7,681 francs, *dans l'espace de dix ans*, ou de 41 p. 0/0! Il est donc certain qu'une hausse s'est produite et qu'elle est parfois très importante.

C'est une exception, nous dira-t-on! Assurément, une hausse de 40 p. 0/0 est sans doute exceptionnelle, mais elle constitue un indice, et elle correspond du moins à une *réalité*.

Nous connaissons un autre groupe de domaines situés en Saône-et-Loire et dont les baux ont *tous* été renouvelés avec une augmentation, à la veille de la guerre, en 1914.

Enfin, dans leur ensemble, les revenus fonciers ruraux des hospices de Dijon ont subi un relèvement de 15 p. 0/0, entre 1904 et 1914.

Il est impossible de nier la valeur et la force probante de pareils faits.

Assurément cette hausse récente n'affecte pas encore tous les loyers agricoles dans toutes les régions, mais elle est du moins certaine. L'étude si attachante du passé nous apprend d'ailleurs que ni la hausse ni la baisse des terres ne sont absolument générales et uniformes. L'augmentation ou la diminution de la valeur du sol sont favorisées ou contrariées par des faits particuliers, économiques et techniques. En revanche, des causes générales et puissantes déterminent un grand mouvement d'ensemble, une tendance bien accusée à la hausse ou à la baisse, tendance qui caractérise les périodes dont nous avons parlé.

Quelles sont ces causes générales? quels sont aussi les faits particuliers qui les favorisent ou les contrarient?

Pour comprendre les réalités et pour prévoir notamment ce que sera, demain, la situation de la propriété rurale, il est indispensable de les marquer.

Les causes.

Dans le merveilleux opuscule qu'il a consacré à l'étude économique des systèmes de culture[1], M. Hippolyte Passy a fait une observation qui éclaire tout le problème des variations de la valeur des domaines ruraux. L'auteur dit à ce sujet :

« Parmi les faits dont il faut tenir grand compte dans les évaluations comparatives des produits nets, il en est un qu'on doit noter spécialement, c'est l'influence exercée par le taux des denrées agricoles sur le chiffre même des fermages. Les fermages représentent en réalité une portion des récoltes, et ils s'élèvent ou s'abaissent à raison du prix courant de la part qui leur revient. »

On voit que le cours des denrées agricoles exerce une influence décisive sur la valeur du sol et sur le revenu net qu'il produit.

Dans le passage suivant, M. Hippolyte Passy appuie sa conclusion sur un exemple et signale précisément la crise dont nous parlions plus haut, celle qui s'est produite entre 1815 et 1850 :

« Des faits bien connus attestent au surplus combien il importe, dans la comparaison des prix de fermage, de ne pas en confondre le chiffre avec la quantité même des produits affectés à leur paiement.

« *Depuis trente ans, les rentes territoriales ont diminué graduellement en Angleterre.* Des fermiers qui, en 1812, louaient les terres à raison de 45 et de 70 shillings l'acre, n'en donnent maintenant que 20 à 30; et certes quiconque s'en tiendrait à ce fait pour mesurer la force productive de l'agriculture anglaise, devrait en conclure qu'elle a perdu plus de la moitié de son ancienne puissance. Il n'en est rien pourtant; mais le blé qui, en 1812, se vendait jusqu'à 122 shillings le « quarter », n'en vaut plus maintenant 60, et, avec son prix, a décliné celui des loyers agricoles. »

1. *Des systèmes de culture*, par H. Passy, de l'Institut, 1 vol., 2e édit., chez Guillaumin, 1853.

Ce que M. Passy dit du blé reste vrai, bien entendu, pour tous les produits que l'agriculteur porte sur le marché. Alors que les quantités récoltées restent les mêmes, si les prix s'élèvent ou s'abaissent, les recettes brutes sont immédiatement affectées par ces variations. Or, les dépenses ne changent pas avec la même rapidité dans un court espace de temps. L'écart entre les recettes et les frais correspondants augmente donc ou diminue suivant que le cours des denrées augmente lui-même où vient à fléchir, et cet écart représente précisément le *bénéfice cultural*, le profit attaché à l'exploitation du sol par l'agriculteur. Représentons par 100 les recettes brutes ordinaires d'un domaine rural, et par 80 les dépenses moyennes nécessaires. L'écart entre ces deux chiffres nous donne le profit, et le bilan financier est fourni par une simple égalité qui est la suivante : $100 - 80 = 20$.

Supposons que les cours viennent à fléchir et diminuent de 10 p. 0/0. Aussitôt les recettes, — c'est-à-dire le produit des quantités produites par les prix, — s'abaissent également de 10 p. 0/0 sans que les dépenses soient changées. Le profit des cultivateurs est donné par une nouvelle différence $90 - 80 = 10$.

Une baisse de 10 p. 0/0, affectant à la fois les prix et les recettes, fait passer les profits de 20 à 10, et les réduit dans la proportion de 50 p. 0/0. La détresse du cultivateur se traduit par une *crise*. La valeur locative du sol diminue parce que le foyer agricole se proportionne toujours au bénéfice que donnent la jouissance et l'exploitation de la terre. Enfin, le prix même de cette terre décroît, au moment d'une vente, parce que la valeur vénale n'est jamais qu'un multiple du revenu net.

Faisons l'hypothèse inverse; admettons que le cours des produits se relève. Immédiatement, les recettes augmentent dans la même mesure, les dépenses ne s'élèvent jamais avec la même rapidité et l'écart habituel entre les deux termes de notre égalité tend à grossir.

Nous avions hier un bilan représenté par les trois nombres : $100 - 80 = 20$.

Aujourd'hui, les recettes grossies par la hausse des cours augmentent, par exemple, de 10 p. 0/0, et les profits sont donnés par la différence : $110 - 80 = 30$.

Ces bénéfices ont augmenté de 50 p. 0/0! Notre démonstration

toute théorique n'est réellement que l'interprétation fidèle des faits constatés pendant les périodes de baisse ou de hausse des denrées agricoles. Les comptabilités rurales que nous avons étudiées fournissent les mêmes données et permettent de formuler les mêmes conclusions.

L'élévation des cours augmente bien réellement les profits, réagit sur la valeur locative des terres dont l'exploitation devient plus largement lucrative, et tend à relever le prix du sol.

Dès lors, rien n'est plus facile que d'expliquer les variations générales de la valeur des terres depuis un siècle et demi. *Ce sont les variations du prix des produits agricoles qui ont toujours commandé les fluctuations correspondantes et simultanées du revenu et du prix des terres.*

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, une hausse brusque et considérable de toutes les denrées rurales est partout constatée dans notre pays, et entraîne comme conséquence un relèvement subit des loyers agricoles.

Sous la Restauration un phénomène inverse se produit. En dépit des lois douanières de plus en plus restrictives qui interdisent à peu près complètement l'importation des produits étrangers, on signale de tous côtés la baisse des grains et du bétail, des textiles et des vins. Une *crise foncière* est provoquée par une *crise agricole* qui a réduit les profits culturaux.

A partir de 1850, la hausse, au contraire, se dessine et s'accentue. Dans l'espace de dix ans, les cours se sont élevés de 20 à 25 p. 0/0 malgré l'abaissement des barrières douanières, et les prix ne fléchissent pas après 1861, lorsque les droits de douane ont été supprimés. Alors, nous le savons, le revenu et le prix des terres s'élèvent parallèlement de 38 p. 0/0 en moyenne, entre 1851 et 1879, au moment même où la facilité des communications jointe au bas prix des transports, nivelait les prix et favorisait la concurrence étrangère.

Suivant le rythme traditionnel, à cette période de prix élevés des denrées et des terres succède une crise douloureuse qui caractérise la série d'années comprise entre 1880 et 1910.

A partir de cette dernière date, au contraire, on parle de « la vie chère ». Les cours se relèvent. En 1911, l'élévation des prix provoque des plaintes générales et même des émeutes. Toutes les denrées

alimentaires augmentent de prix et cette hausse favorise les intérêts des producteurs agricoles. Le même mouvement affectait les cours à l'étranger. Nous avons signalé[1] la généralité aussi bien que l'intensité de ce phénomène économique tant de fois observé dans le passé.

Pourquoi nous serait-il interdit de supposer que les mêmes causes produiront les mêmes effets et que l'augmentation de la valeur du sol sera demain la conséquence de l'élévation des prix, de l'augmentation des recettes agricoles, et de l'accroissement incontestable du chiffre des profits culturaux?

La hausse actuelle est certaine; ses effets sont connus et l'étude des précédents historiques permet de les prévoir exactement. Après avoir subi une crise douloureuse qui a réduit leurs revenus et leur fortune de près d'un tiers, les propriétaires ont le droit d'escompter une plus-value et de profiter enfin d'une compensation. C'est cela, croyons-nous, qu'il convient de dire après avoir signalé la dépréciation récente des biens-fonds ruraux.

Parler uniquement de cette dernière ce serait négliger un des éléments de la question posée, méconnaître des faits déjà constatés, et se refuser à prévoir des variations nouvelles.

La hausse des prix n'est pas d'ailleurs la seule cause générale dont nous ayons le droit de signaler l'influence pour confirmer l'hypothèse d'un relèvement prochain de la valeur des terres.

***

Le *développement de la production* agit dans le même sens que l'élévation des cours et exerce notamment la même action sur les profits lorsque les procédés techniques perfectionnés réduisent les dépenses tout en augmentant la *quantité* des produits obtenus.

Ce double progrès a été réalisé. Il résulte, dans nos campagnes, d'une meilleure adaptation des sols à leur fonction propre, c'est-à-dire du respect de leurs aptitudes culturales; il résulte encore de l'emploi prodigieusement développé des engrais complémentaires, d'un outillage mécanique plus puissant, de la production et de la

1. Voyez notre article sur la hausse des denrées agricoles dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1911.

vente coopératives qui réduisent les frais, améliorent la qualité, ou augmentent la quantité des denrées.

L'accroissement de la productivité du sol par des améliorations foncières et culturales a déjà exercé une influence décisive sur la valeur des terres entre 1851 et 1879. Les plus-values constatées durant cette période ont été d'autant plus grandes que les terres réputées jusque-là plus mauvaises ont été plus rapidement *transformées*. Dans l'Ouest de la France notamment, dans la Bretagne, la Vendée, le Maine, une partie de l'Anjou et de la Normandie, les modifications des systèmes de culture, l'accroissement de la production du blé, le développement de l'élevage du bétail, furent les conséquences presque immédiates des améliorations introduites dans les procédés techniques. Ces régions transformées sont devenues productives et le sol a bénéficié d'une augmentation de valeur qui dépasse 50 p. 0/0. A l'inverse, cette plus-value n'atteint pas 15 p. 0/0 dans les départements où la *nature du sol* ne permettait pas de réaliser les mêmes progrès. C'est ce que l'on a observé en Lorraine, en Bourgogne, et dans une partie de la Franche-Comté ou des Charentes. Le contraste est saisissant, et pourtant l'influence exercée sur les profits culturaux par la hausse générale des prix avait été partout la même[1]. Le développement de la production exprime les mêmes contrastes depuis 1880 jusqu'à 1910, c'est-à-dire pendant la période de crise que nous avons étudiée.

Dans son ensemble, le territoire a subi une baisse moyenne de 31 p. 0/0, mais on observe des *hausses* pour *quatorze* départements qui avaient déjà bénéficié de plus-values analogues entre 1851 et 1879. Nous pouvons citer le Morbihan, le Finistère, la Loire-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine, la Vendée, la Creuse, la Haute-Vienne, l'Indre, le Loir-et-Cher. Dans ces régions, les mêmes causes ont continué d'agir. La transformation des méthodes culturales, et, d'une façon générale, le développement de la production, ont permis aux cultivateurs de lutter contre la baisse des prix. Ailleurs, dans des régions voisines, dans les Côtes-du-Nord, la Sarthe, les Deux-Sèvres, le Cher, le Loiret, la dépréciation de la propriété rurale a été peu sensible, parce que la productivité du sol a compensé partiellement la baisse des cours.

1. Voyez notre étude sur *Les variations de la valeur du sol en France*, de 1789 à nos jours. — *Annales agronomiques*, 1888 et 1889.

A cette heure le perfectionnement des procédés techniques est partout visible; il devient à la fois plus général et plus rapide. D'autre part, les cours des produits agricoles se sont relevés de 20 à 25 p. 100. Entre 1900 et 1914, de 100 p. 0/0 sinon plus pendant la guerre. Ces prix vont rester fort élevés pendant bien des années.... Les deux causes générales unissent en quelque sorte leur action et provoquent simultanément l'augmentation des recettes, l'accroissement des profits, la hausse de la valeur du sol. Cette transformation économique date de quelques années seulement. Elle n'a été très sensible qu'à partir de 1910, mais il n'est pas possible de la négliger sous peine de ne voir qu'une partie de la vérité et de considérer comme définitive une situation rurale qui sera bientôt modifiée.

Il importe toutefois de ne pas mériter le même reproche en négligeant l'étude des causes spéciales qui peuvent contribuer à déprécier la propriété agricole.

Dans son intéressant ouvrage, M. Caziot signale précisément deux faits qui contribuent, suivant lui, à réduire la valeur du sol et à prolonger la crise foncière.

L'extraordinaire développement des valeurs mobilières est un de ces faits et son influence ne saurait être négligée. Les titres si nombreux aujourd'hui sont cotés à des prix modestes qui les mettent à la disposition de toutes les bourses; le paiement des dividendes, des intérêts ou des arrérages est fait avec régularité, sans frais, sans poursuites et même sans discussions; on sait aisément à quel taux ils sont capitalisés et quel placement ils représentent exactement. Leur vente est aisée, rapide, peu coûteuse; ils servent de gage à des emprunts qui n'exigent ni l'intervention d'un notaire, ni des frais exagérés.

Comment ces valeurs si précieuses, d'un usage si commode, et d'un revenu aussi régulier, ne feraient-elles pas une concurrence victorieuse à la terre en contribuant à la déprécier?

« Il se produit une sorte de nivellement des taux de placement, dit M. Caziot, et ce nivellement est, en beaucoup de circonstances, défavorable à la propriété rurale pour laquelle on s'était habitué à des revenus infimes de 2 à 3 p. 0/0. »

A dire vrai, nous ne croyons pas que la concurrence des *bonnes*

valeurs mobilières soit aussi redoutable qu'on pourrait le croire. Celles-ci ne donnaient guère plus de 3 p. 0/0 en 1914. et il n'est pas démontré que leur prix s'élève assez rapidement pour compenser, par une plus-value du capital, la médiocrité de leur revenu. L'exemple de la rente 3 p. 0/0 française est fort instructif à cet égard. Les gens prudents qui avaient des rentes dans leur portefeuille ont perdu, entre 1895 et 1910, plus de 15 p. 0/0 de leur fortune. Tout le monde sait que les obligations de nos chemins de fer ont subi une baisse notable. Toutes les valeurs mobilières ne sont pas, d'ailleurs, de *bonnes* valeurs et les pertes infligées aux campagnards trop confiants donnent à la terre une séduction nouvelle. Si le taux moyen des placements fonciers s'est un peu relevé sous l'influence de la concurrence des titres de bourse, il est bien permis de s'en réjouir au lieu de s'en affliger. Bourgeois et paysans n'immobilisent pas des capitaux dont la productivité trop médiocre n'est pas compensée par la sécurité du revenu, par sa fixité et par une plus-value certaine.

Il convient d'ailleurs de faire une distinction qui est essentielle. La terre considérée comme un *placement* et achetée par des capitalistes peut avoir subi une dépréciation résultant de la concurrence des valeurs mobilières, mais le sol *cultivé par son maître* a beaucoup moins ressenti cette influence. Le petit domaine rural conserve une *valeur de production* distincte de la *valeur de placement* et plus élevée que cette dernière. M. Caziot a raison de faire cette distinction ; elle éclaire le problème posé, mais elle réduit la valeur de l'argumentation relative à l'action des titres mobiliers sur la dépréciation progressive du territoire agricole. Or la passion bien connue du paysan pour la terre ne paraît pas avoir diminué de force. Dans une région où la crise agricole a produit des effets désastreux, en Gascogne, des gens bien placés pour voir, et pour savoir, les directeurs des services agricoles, signalent les progrès de la petite propriété et l'invincible attachement du petit propriétaire à son champ.

« Parmi eux, affirme-t-on[1], on n'en cite guère qui vendent leur bien et désertent la campagne. Ces petits propriétaires sont attachés à leur terre ; il ne la vendent que contraints et forcés. Anciens ouvriers

1. *Enquête sur les salaires agricoles*. Paris, Imprimerie nationale, 1912, p. 177.

domestiques pour la plupart, il sont en général travailleurs et économes. Cultivant eux-mêmes, ne souffrant pas du manque de main d'œuvre comme les moyens et les grands exploitants, et appliquant, depuis quelques années, de meilleures méthodes de culture. *ils obtiennent d'excellents résultats, améliorent leur situation et deviennent bientôt indépendants.*

« Ils arrondissent leur petit patrimoine surtout aux dépens de la moyenne et de la grande propriété. Les grands domaines sont en train de disparaître, très éprouvés qu'ils sont depuis quelques années par la crise de la main-d'œuvre. Parmi ceux qui résistent, il en est dans lesquels un bon tiers des terres restent en friche faute de bras pour les cultiver. »

La concurrence des valeurs mobilières n'exerce donc pas là son influence. Il se produit un phénomène d'une extraordinaire importance : le déclassement de la propriété rurale qui passe des mains de la bourgeoisie dans celles des paysans.

« C'est une exception », nous dira-t-on ! En aucune façon. Dans le Lot-et-Garonne, on nous signale les mêmes faits presque dans les mêmes termes :

« Les petits propriétaires qui vendent leurs terres et désertent la campagne sont excessivement rares. Il existe une proportion de plus en plus forte de petits propriétaires-journaliers qui, après avoir réalisé des économies, se retirent chez eux et cherchent constamment à arrondir leur bien.

« ... *L'ouvrier agricole a une véritable passion pour la terre* et son plus vif désir est d'acheter une parcelle ou d'arrondir le lopin qu'il possède déjà. Le sol lui procure, en effet, un placement sûr et avantageux, une liberté, une indépendance plus grande que dans n'importe quelle autre situation. *L'effort de l'ouvrier, du domestique à gages, et du petit journalier propriétaire pour acquérir la terre se poursuit avec persévérance.* »

Et, quelques lignes plus loin, l'auteur de cette monographie affirme que, là aussi, la petite propriété se développe en morcelant la grande, et même la moyenne.

Il suffit de parcourir l'enquête qui nous fournit ces renseignements pour voir que partout les mêmes faits ont été notés. La séduction exercée pour les valeurs mobilières contribue sans doute

à déprécier les grandes propriétés, mais le paysan recherche toujours la terre. C'est l'évidence même.

A cette heure, le paysan, le fermier et le métayer qui ont réalisé des profits inespérés pendant la guerre, achètent la terre. Elle est partout recherchée et son prix augmente.

***

La crise foncière, nous dit-on aussi, est aggravée par les charges fiscales excessives qui réduisent le revenu des terres. Ces charges viennent, il est vrai, d'être réduites par un dégrèvement du principal de la contribution foncière, mais les centimes additionnels subsistent, et surtout les droits d'enregistrement qui frappent les mutations et sont visiblement exagérés. Les forêts méritent une mention spéciale. Elles sont soumises à un impôt territorial mal conçu et mal assis qui les déprécie outre mesure, à tel point que certains bois ne donnent plus aucun produit net à leurs malheureux propriétaires.

Tout cela est vrai. Il convient de le dire souvent, et avec force, jusqu'à ce que la propriété forestière ait été dégrevée et taxée à l'avenir d'une façon rationnelle.

Mais, en revanche, est-il permis d'oublier l'importance — et la variété — des charges fiscales infligées aux valeurs mobilières, sous forme de taxe sur le revenu, d'abonnement au timbre et de droits d'enregistrement. Telle valeur mobilière acquitte 15 à 17 p. 0/0 de son revenu, et le fisc songe, sans doute, à augmenter ces charges au lieu de les réduire.

Il ne faut donc pas exagérer et croire que des faveurs spéciales accordées aux titres de bourse contribuent indirectement à la dépréciation des domaines ruraux. Ceux-ci vont bénéficier de la rigueur avec laquelle on taxera demain les valeurs françaises ou étrangères.

***

Il nous reste à parler d'un problème qui est, à vrai dire, trop grave, trop angoissant, pour ne pas mériter une étude spéciale. Nous faisons allusion à la question de la main-d'œuvre rurale et à l'abaissement graduel de la natalité dans nos campagnes.

Tout le monde sait que la population *agricole* a diminué. Ce n'est pas là un phénomène nouveau. On l'a toujours observé, signalé et déploré depuis plus d'un siècle. Le développement de la production rurale n'a pas été, cependant, moins général et moins rapide. Réduite à la proportion que nous avons connue *jusqu'ici*, la population active de nos campagnes paraît donc avoir été suffisante pour assurer la mise en valeur du sol. Qu'on le remarque bien d'ailleurs, tous les éléments de notre population n'ont pas diminué en même temps. Les propriétaires qui cultivent leurs biens, les fermiers, les métayers n'ont jamais été plus nombreux. Les réductions constatées portent exclusivement sur l'effectif des auxiliaires salariés, domestiques, journaliers et tâcherons.

Cette décroissance continuelle a fait naître des difficultés de plus en plus grandes; la hausse des salaires qui l'accompagne, et paraît en résulter, provoque les plaintes des patrons ruraux.

Ces difficultés et ces plaintes sont bien connues; elles ont été maintes fois constatées et entendues, depuis un demi-siècle surtout. Des esprits impartiaux et clairvoyants ont cherché la cause du *déplacement* de la main-d'œuvre qui se porte vers les usines, les magasins, les entreprises de transport, et ils ont cru pouvoir conclure que la décroissance du nombre des salariés agricoles n'était pas un mal que rien ne compensait.

« Il est naturel, il est utile, écrivait Léonce de Lavergne[1], que chaque ouvrier use de sa liberté pour se porter, des points où ses services sont faiblement rémunérés, sur ceux où ils le sont davantage.... Si le salaire s'accroît sur un point, c'est qu'on y produit plus. Ces considérations générales avaient en France une application particulière. Le nombre des bras employés à la culture était trop élevé pour le résultat obtenu; on y trouvait 40 têtes de population rurale pour 100 hectares, tandis que l'Angleterre n'employait que 30 têtes sur la même étendue pour produire le double.

« ... L'insuffisance de la population industrielle nuisait au progrès de l'agriculture en bornant ses débouchés.... Les bras qui s'éloignent de l'agriculture pour se porter vers l'industrie obéissent donc à la loi du progrès. »

1. Léonce de Lavergne, *L'agriculture et la population*, 1 vol., 2e édit., 1865, chez Guillaumin.

Voilà certes une opinion autorisée qu'il est permis de citer sans être accusé de chérir les paradoxes. Ces lignes de Léonce de Lavergne datent de 1857. Vingt-cinq ans plus tard, M. Tisserand soutenait la même thèse, presque dans les mêmes termes, en constatant, vers 1882, que l'effectif des salariés agricoles n'avait pas cessé de décroître[1]. Depuis trente ans ce même phénomène est partout signalé, et, pourtant, est-il possible d'admettre que la puissance productive de notre agriculture ait décliné avant la guerre? On répète simplement aujourd'hui ce que l'on répétait hier. Les plaintes nous paraissent plus vives et plus bruyantes parce qu'elles retentissent en ce moment même à nos oreilles ; mais sont-elles mieux fondées ? Certes, faute de les accueillir, de gémir avec ceux qui gémissent, de s'irriter avec fracas avec ceux qui s'irritent sans mesure, on risque de passer pour un homme qui ne connaît pas les réalités et pour un ennemi de l'Agriculture! Au demeurant les colères ont été vaines et les plaintes stériles.

Nous serions tenté de dire aux pessimistes ce que Philinte répondait à Alceste :

Mon flegme est philosophe, autant que votre bile.

« L'élévation des salaires, dira-t-on, va rendre la culture ruineuse si la rareté des salariés ne la rend pas auparavant impossible. »

Telle n'est pas l'opinion d'un homme politique de grand sens, et de sens droit, M. Méline, que nous avons entendu récemment protester contre cette conclusion. — « *Non, disait-il, la nécessité de produire des substances alimentaires ou des matières premières est inéluctable. On paiera les ouvriers agricoles plus cher, mais on les payera assez cher pour assurer la culture du sol.* »

*
* *

Il convient toutefois de faire une réserve et d'envisager à un autre point de vue le problème de la main-d'œuvre rurale. Celle-ci n'est pas seulement devenue plus rare parce que l'industrie, le commerce et les transports réclament un plus grand nombre de bras. C'est la

1. Voir l'introduction à l'enquête agricole de 1882 et notre article dans la *Revue* du 1er octobre 1912 sur l'*Exode rural*.

réduction du nombre des naissances qui explique aussi sa diminution.

A cet égard les craintes ne sont que trop fondées et nous partageons les angoisses patriotiques de ceux qui ont constaté le mal dans toute son étendue. Nous comprenons parfaitement qu'en songeant à la stérilité volontaire qui dépeuple littéralement certaines régions de la France, comme la Normandie et la Gascogne, M. Caziot ait dit :

« Au point de vue foncier comme au point de vue agricole, il n'est plus à l'heure actuelle qu'une seule question intéressante : c'est la question de la population. Tous les progrès scientifiques ou matériels que nous réalisons offriront bientôt un intérêt si minime qu'il vaudra mieux ne plus en parler.

« Reviendrons-nous peu à peu à la santé, ou renaîtrons-nous d'un choc violent? Ou bien continuerons-nous à diminuer lentement? Nul ne le sait. Et cependant tout le problème foncier est là. »

Ce jugement sévère et ces appréhensions si douloureuses ne sont toutefois justifiés que par l'étude de la dépopulation *générale* dans certaines régions rurales. Il ne faudrait pas généraliser abusivement.

A vrai dire, ce qui nous effraye le plus c'est la raison qui explique l'abaissement de la natalité. Cette raison, c'est l'affaiblissement ou la perte du sentiment du devoir; c'est encore la recherche exclusive des jouissances matérielles et la crainte de l'effort. Pendant bien des siècles la misère a été seule chargée de réduire la population en multipliant les souffrances, les maladies et les morts. Il était possible de vaincre la misère en développant la puissance productive de l'homme. Le remède était connu; l'espoir n'était pas défendu. A cette heure, la richesse et le bien-être contribuent à l'œuvre de mort. La stérilité volontaire est d'autant plus répandue et exactement observée que la propriété du sol est plus morcelée. Chaque famille veut conserver à un seul héritier le bien acquis et agrandi. La prévoyance qui est une vertu, devient mauvaise conseillère. Pour épargner un effort à ses cadets, le père de famille les supprime! D'ailleurs cette doctrine de mort ne menace pas seulement l'agriculture et la propriété foncière. Elle est funeste partout où elle trouve des adeptes. Là où elle triompherait on ne trouverait plus qu'un désert. Tel ne sera pas, croyons-le, l'état de la France; tel ne sera pas le dernier mot de notre longue et glorieuse civilisation, de tant d'efforts, de tant d'espoirs, de tant de souffrances. La société française possède encore la force et la vie.

Elle n'a pas fait de si grandes choses, elle n'a pas triomphé de l'Allemagne, pour descendre, par la stérilité, au plus bas niveau. On rencontre encore sur notre sol une population intelligente et laborieuse pour laquelle la vie n'est pas un fardeau quand le travail reste une nécessité. Les vertus abondent encore dans les familles et les bons sentiments dans les cœurs. Nous sommes assez forts pour lutter contre le mal qui nous dévore. Les pertes qu'il nous inflige sont peu de chose auprès de celles qu'il nous prépare. Les forces saines de la France doivent toutes s'unir pour le combattre.

Conclusion.

Quel jugement convient-il de porter, en définitive, sur la situation de la propriété rurale? Une distinction s'impose tout d'abord. Il n'est pas permis de confondre la situation constatée vers 1900 avec celle que l'on constatera dans quelques années. La crise agricole, qui a si cruellement éprouvé l'industrie rurale depuis trente ans, est aujourd'hui terminée.

Elle avait pour cause la baisse du prix des denrées, et ces cours se sont relevés si rapidement qu'ils dépassent le niveau où ils étaient tombés.

Les recettes et les profits de la culture avaient diminué avec une extraordinaire rapidité sous l'influence de la dépression des cours, et aujourd'hui les recettes s'élèvent, les profits grandissent à mesure que les prix augmentent.

La baisse des fermages et la dépréciation des terres avaient été la conséquence logique autant que certaine de l'abaissement des profits culturaux, et, depuis quelques années, la valeur du sol a cessé de fléchir ou bien elle se relève à mesure que ces profits grandissent. Ce contraste entre les faits constatés hier et ceux que l'on observe aujourd'hui ne saurait d'ailleurs nous étonner. On a maintes fois observé dans le passé ces oscillations successives et presque régulières, ces alternatives de hausse et de baisse dont le rythme traditionnel élève et déprime alternativement les prix des denrées et la valeur du territoire agricole. Après avoir constaté et mesuré les pertes qu'a entraînées la crise récente, nous ne pouvons donc pas considérer

cette situation comme définitive et les pertes subies comme irréparables.

Tout espoir n'est pas perdu. Toutes les espérances nous paraissent, au contraire, devenues légitimes. Leur réalisation est prochaine Nous ignorons seulement dans quelle mesure la valeur du sol se relèvera.

Notre conviction n'est pas seulement fondée sur l'étude de l'histoire économique de la propriété foncière et sur l'observation de la marche des prix. Le développement de la production rurale est incontestable; il correspond à une exploitation plus *lucrative* du sol, car les méthodes appliquées pour l'obtenir comportent, à coup sûr, une réduction des frais par rapport aux recettes. Le bon sens et l'esprit pratique des cultivateurs nous rassurent pleinement à cet égard. Or le développement lucratif de la production rurale ne peut manquer de provoquer la hausse de cet instrument de travail indispensable qui se nomme la terre.

A cette conclusion optimiste on peut opposer des objections tirées de l'étude des faits nouveaux, de la concurrence des valeurs mobilières, du haut prix de la main-d'œuvre, de sa rareté, et de la dépopulation des campagnes.

Au milieu d'un mouvement si favorable à la propriété mobilière, la propriété foncière n'en demeure pas moins la première dans le jugement et dans le désir des hommes.

Il suffit d'observer autour de soi pour s'en convaincre. Nos paysans n'ont pas changé autant qu'on pourrait le croire. Pour eux le sol est encore la plus précieuse des richesses; ils n'ont qu'un rêve, celui d'acquérir ou d'élargir un domaine rural pour y trouver le bien-être et l'indépendance.

Qu'on le remarque bien, la rareté relative de la main-d'œuvre rurale doit être, en partie, expliquée par le développement de la petite propriété qui occupe le chef de famille et absorbe toute son activité. La même observation rappelle ce fait si curieux à chaque page d'une enquête récente sur les salaires agricoles en France.

Cette rareté de la main-d'œuvre rurale est plus marquée qu'elle ne l'a jamais été. Elle constitue pour les grands et moyens patrons une difficulté, une préoccupation constante, une cause de dépenses croissantes, car le taux des salaires a subi une hausse nouvelle. Ce n'est là toutefois qu'un obstacle; les agriculteurs l'ont rencontré

déjà et ils en ont triomphé dans le passé. La production agricole est une nécessité économique inéluctable; les consommateurs nationaux et les patrons agricoles devront faire les sacrifices capables de maintenir dans nos campagnes les salariés dont la collaboration est indispensable. La terre sera-t-elle à nouveau dépréciée par cette élévation du prix de la main-d'œuvre? Nous ne le croyons pas. L'élévation des prix de vente et des recettes correspondantes compensera l'augmentation des frais de production. C'est ce que l'on a toujours observé depuis soixante ans, et jamais les salaires ruraux n'ont augmenté plus rapidement que durant la période 1850-1875, qui a été pourtant caractérisée par une hausse de la valeur du sol.

Le problème de la main-d'œuvre, dans l'agriculture comme dans les autres branches de l'activité nationale, deviendrait, en revanche, singulièrement difficile, ou même insoluble, si la réduction de la natalité venait tarir la source même à laquelle il faut toujours puiser pour produire. Aucune question n'est plus intéressante et plus grave. Les craintes que l'on a maintes fois exprimées à ce sujet sont justifiées et nous les partageons. Toutes les bonnes volontés, toutes les énergies doivent concourir à cette œuvre de salut social : l'accroissement de la natalité, la lutte contre les doctrines qui l'ont abaissée et qui sont la honte aussi bien que le fléau de notre temps.

D. Zolla.

LES ORIGINES DU ROYAUME DES SERBES CROATES ET SLOVÈNES

Pour saisir la différence de caractère que présente la renaissance de chacune des nations polonaise, tchéco-slovaque et yougo-slave, il faut considérer les origines nettement dissemblables de ces trois entités politiques modernes.

Parmi elles, c'est la Pologne qui possédait les traditions politiques les plus glorieuses. Les Polonais avaient vu disparaître leur État; mais ils étaient demeurés une nation, malgré de longues années d'oppression.

Le cas des Tchéco-Slovaques n'est pas très différent. Certes, la Bohème n'était pas une individualité aussi forte que la Pologne, car l'Empire germanique ne lui avait pas permis une évolution strictement nationale. Son effondrement n'avait par conséquent fait disparaître qu'un État ayant déjà partiellement perdu son caractère slave. La nation tchèque contemporaine est ainsi plutôt un produit des idées modernes, des aspirations démocratiques et du principe des nationalités. Malgré tout la conception ancienne de l'État tchèque avait subsisté comme base de la vie nationale.

Pour les Yougo-Slaves, il n'en est pas de même, car il n'y a jamais eu dans l'histoire un État des Serbes, Croates et Slovènes. Par contre il a toujours existé un idéal d'unité. En effet, dès les premiers siècles du Moyen Age jusqu'à nos jours, ce sentiment très vif d'unir tous les pays yougo-slaves, depuis la Soca (Isonzo) jusqu'à la mer Egée, se retrouve dans les cœurs les meilleurs. L'homme mystérieux qui s'appelait Jurij Krizanic, — le moine qui écrivait, en Sibérie, au XVIIe siècle, le premier traité en langue slave de politique théorique — croyait fermement que les Slovènes, Croates et Serbes formaient une nation et que leur destin était solidaire. De même, c'est le poète dalmate Kacic Miosic — lui aussi

prêtre catholique — qui, dans ses chansons primitives mais pleines d'une merveilleuse sincérité, a évoqué l'image de la grandeur future. C'est encore la pléiade des poètes, hommes d'État de la République de Raguse, qui eurent déjà, il y a quatre siècles, une claire conception des destinées yougo-slaves.

De notre temps, c'est le mouvement illyrique, une manifestation yougo-slave par excellence, qui traduisit, au commencement de l'ère absolutiste des Habsbourg en 1849, le désir inébranlable des Yougo-Slaves de s'unir pour fonder un État. C'est le Serbe Vuk Karadjic expliquant que le territoire yougo-slave commence dans les environs de Trieste, et si convaincu de l'unité yougo-slave qu'il qualifie les trois branches des Yougo-Slaves de Serbes. C'est enfin le prince Michel de Serbie qui eut l'intention généreuse de former une confédération yougo-slave, mais dont les plans étaient prématurés, car des souffrances immenses devaient être le lot de la race avant que la grande conception d'une vie étatique yougo-slave commune pût être réalisée.

Le problème principal qui, avant la guerre, préoccupait tous les esprits réfléchis parmi les Yougo-Slaves était celui-ci : l'évolution de la nation Yougo-Slave était-elle possible tant que la monarchie habsbourgeoise snbsisterait? Le dualisme d'une vie étatique séparée des Yougo-Slaves d'Autriche-Hongrie et de la Serbie n'empêcherait-il pas des relations fraternelles et solidaires entre les membres d'une même communauté de langue, de race et de traditions populaires?

Il serait banal d'énumérer tous les moyens dont la chancellerie du Ballplatz disposait pour corrompre les Yougo-Slaves, les désunir, attiser chez eux la haine religieuse et rendre infranchissable le fossé creusé par Rome et Byzance, afin de les séparer en deux mondes aux traditions et aux conceptions sociales et étatiques différentes. C'est une chose vraiment admirable, et de nature à inspirer confiance dans la générosité d'une action politique, que toutes les intrigues des Habsbourg n'aient pu réussir à détruire l'inébranlable volonté des Yougo-Slaves de s'unir et de se libérer. L'historien de l'avenir démontrera que la mauvaise besogne ainsi accomplie par l'Autriche-Hongrie n'était pas l'œuvre de réactionnaires, mus par le simple désir de tourmenter une nation, mais que chacun des actes des maîtres de la double monarchie marquait un pas de plus dans la

voie menant vers ce but : l'épuisement de la force morale et politique des Yougo-Slaves.

C'est ainsi que peut être résumée l'histoire de la Serbie, depuis 1903 jusqu'à l'ultimatum de ce jour d'été 1914 où s'ouvrit une ère nouvelle de l'histoire. Le rôle de la Serbie était bien défini : il était le même que celui du Piémont, naguère, mais dans des conditions beaucoup plus difficiles. L'Italie, en effet, n'attendait pour se créer que l'effondrement de deux empires, comme c'était le cas pour l'État serbe, croate et slovène, il a suffi d'une faible amputation de l'Empire autrichien, opération qui a procuré à celui-ci un accroissement de force plutôt qu'il ne l'a affaibli. D'autre part, l'Italie avait des protecteurs puissants, représentant une force politique de premier ordre. Enfin, elle possédait des traditions d'unité nationale remontant à l'époque de Dante, elle avait sa littérature et sa civilisation propres et elle ne connaissait pas les redoutables divergences intérieures créées par l'antagonisme des forces historiques issues de deux mondes distincts.

Au moment où l'Autriche adressa son ultimatum au gouvernement serbe, quel était l'état d'esprit des Yougo-Slaves? L'idée de l'unité politique yougo-slave s'était déjà profondément enracinée dans l'âme du peuple, avec la conviction que la lutte entre Serbes et Croates ne pouvait avoir qu'un effet : affaiblir sa force nationale. En Croatie, en particulier, se trouvait déjà au pouvoir un parti fondé sur l'unité des Serbes et Croates. D'autre part, la jeunesse universitaire était unanime à proclamer avec le plus ardent enthousiasme la nécessité de l'unité nationale. Le sentiment unitaire était si fort chez elle qu'en 1914, le jour où eurent lieu les élections municipales à Goriticaza et où les irrédentistes italiens élurent un commandant autrichien et un instituteur pangermaniste, les étudiants serbes tinrent à l'université de Belgrade une réunion pour protester contre les prétentions italiennes sur Trieste et Gorica et pour manifester en faveur de l'unité yougo-slave intégrale.

Un sentiment impérieux de l'unité nationale emplissait les cœurs, non seulement dans les classes élevées, mais aussi dans les couches populaires les plus profondes. Notamment, dans la partie du monde yougo slave qui devait bientôt être convoitée par les gouvernements italiens, ce sentiment s'était fait jour avec beaucoup de force parmi

les paysans et les ouvriers, de sorte que c'est précisément dans les contrées attribuées par les grandes puissances à l'Italie que la haine contre l'Autriche-Hongrie se révélait la plus vive et que le programme yougo-slave recevait les plus chaleureuses adhésions.

De quelle façon cependant, pouvait se réaliser l'unité politique? Deux solutions se trouvaient en présence : ou bien la Croatie annexerait la Bosnie-Herzégovine et les pays slovènes, le produit de cette combinaison politique étant une grande Croatie; ou bien, au contraire, en cas de victoire de l'Entente, la Serbie s'étendrait de façon à constituer une grande Serbie. L'une et l'autre hypothèses furent rejetées par les représentants des Yougo-Slaves d'Autriche-Hongrie qui, exilés dans les pays de l'Entente, aspiraient à réaliser l'unité nationale. Un des observateurs les plus perspicaces du mouvement yougo-slave aux États-Unis, le professeur Robert J. Kerner commençait ainsi l'étude qu'il lui a consacrée : « S'il y a des miracles dans l'histoire, le mouvement yougo-slave en est un[1]. »

Voyons donc comment se réalisa ce miracle. Mais auparavant il importe de rappeler brièvement quelques données essentielles concernant le peuple et les territoires yougo-slaves.

Le territoire national des Serbes, Croates et Slovènes comprenait au moment où éclata la guerre mondiale, deux États souverains, la Serbie et le Monténégro, et treize provinces administratives sous la domination des Habsbourg. Ce morcellement de leurs forces politiques condamnait les Yougo-Slaves à l'inaction la plus humiliante. La Bosnie-Herzégovine, la Dalmatie, la Croatie et la Slavonie, Reka, Baranja, Backa, le Banat, l'Istrie, et les provinces slovènes : Carniole Gorica, la Carinthie et la Styrie méridionale; telles étaient les riches provinces, désunies dans le passé, mais bientôt unies par la volonté nationale, qui constituaient les gages d'un avenir meilleur.

Un écrivain français, resté jusqu'à ce jour anonyme, a publié en 1874 un livre, écrit avant la guerre franco-allemande, et intitulé : *Le pays yougo-slave*, qui est un des plus curieux documents de l'unité yougo-slave. L'auteur, ardent patriote, est bien convaincu qu'il existe un danger pangermaniste et que l'Allemagne victorieuse est une menace pour la civilisation européenne. Mais il estime

1. *The Iugo-Slav movement*, Cambridge, 1918.

possible de conjurer le péril allemand par la création de la Yougoslavie, dont il vient de parcourir le pays, alors sous la domination autrichienne et turque. Cet anonyme écrit : « Ce pays est le cœur de l'Europe, le centre de toutes les grandes communications; il réunit tous les éléments de la vie matérielle et morale. »

Un état yougo-slave constituant une forteresse contre les visées de l'Allemagne dans les Balkans et en Orient, telle fut, en vérité, la conception des hommes politiques yougo-slaves en exil. Or, il était évident qu'une Yougo-Slavie comprenant simplement les provinces yougo-slaves d'Autriche-Hongrie eût été incapable d'assurer cette défense des grands intérêts des éléments antigermaniques d'Europe. L'union de ces provinces avec la Serbie était la condition indispensable pour leur permettre de réaliser cette lourde tâche. Il n'existe pas, en effet, de frontière entre Serbes et Croates. Les populations catholiques et orthodoxes vivent entremêlées et il eût été impossible de fonder un État croate ou un État serbe, sans léser les légitimes intérêts de l'une ou l'autre communauté.

C'est pourquoi, d'ailleurs, le problème serbo-croate est un de ceux qui de tout temps ont le plus intrigué les sociologues. La masse yougo-slave, de la Soca à la mer Egée, est aussi homogène, sous le rapport de la langue, que n'importe quelle autre population d'Europe; les poèmes nationaux et les traditions populaires y sont partout semblables. De même que la formation carstique s'étend de la Soca jusqu'à l'Albanie, de même la race et la langue sont identiques sur ces vastes territoires. D'où provenaient donc les différences? Elles étaient dues uniquement aux forces néfastes du passé, qui réussirent à diviser ce corps national unitaire.

Tout d'abord, l'ambition de la dynastie étrangère avait malheureusement trouvé dans l'Église un instrument complaisant, mais les desseins des Habsbourg, qui se servaient abusivement de l'influence religieuse, ne tardèrent pas à être vigoureusement combattus par l'esprit énergique des prêtres yougo-slaves. A la mort de François-Joseph, son successeur Charles pût se convaincre que le temps n'était plus où l'Église agissait en humble servante des Habsbourg, car le haut et bas clergé de la Bohême et de la Yougo-Slavie fut unanime à abandonner les camps des patriotistes autrichiens.

Une autre classe influente avait, pendant des siècles, secondé les

Habsbourg : la bureaucratie. Mais là encore, le nationalisme pénétrait chez les jeunes fonctionnaires instruits dans les Universités nationales. Ce soutien de l'empire finit par s'écrouler à son tour et chaque nation réclama ses propres fonctionnaires.

Le troisième instrument de domination fut l'armée austro-hongroise, qui n'a jamais été une armée démocratique mais une armée de mercenaires. Bien qu'en ces dernières années elle ne fut plus entre les mains de l'aristocratie, l'esprit réactionnaire et dynastique n'en continuait pas moins à dominer chez les officiers, que guidaient non le sentiment du devoir national, mais simplement des obligations de métier. Pourtant l'armée elle-même se trouvait menacée par le nationalisme, et les longues années de la guerre mondiale ont achevé de détruire cette organisation militaire, une des plus anciennes et des plus traditionnelles.

Les trois soutiens de la double monarchie n'existent plus aujourd'hui, mais on ne pouvait prévoir un écroulement aussi prompt et irrémédiable. C'est pourquoi certains esprits avaient pensé que le faible édifice pourrait être renversé sans révolution violente : « Il est possible que, dans le grand bouleversement général, le vieil Empire succombe sans trop troubler l'âme des contemporains. C'est ce qu'il pourrait faire de mieux ; c'est aussi le mieux qu'il aurait jamais fait[1]. »

Comment donc se posait le problème yougo-slave, au lendemain du jour historique où François-Ferdinand succomba dans une rue de Sarajevo? Pour le Ballplatz, le moment tant attendu était enfin venu de se venger, de mettre à exécution ses desseins anciens et d'anéantir la ténacité serbe, qui toujours s'opposa aux projets de Vienne et Berlin. La dernière grande occasion s'offrait d'empêcher la chute de l'Empire, l'écroulement d'un État millénaire. Il est bien compréhensible, dans ces conditions, que celui-ci ait tout mis en œuvre pour annihiler le mouvement yougo-slave. Vienne savait bien, en effet, que la question yougo-slave n'était pas brûlante seulement à Sarajevo et à Zagreb, mais encore à Ljubljana, à Gorica, à Trieste : c'était tout un monde en flammes.

Les persécutions exercées contre les Yougo-Slaves dans les régions

1. Vosnjak, *Dying Empire*, p. 188.

convoitées plus tard par l'Italie eurent pour seul résultat de fortifier leur ardent désir de conquérir l'indépendance. Dans les cachots de Trieste, Gorica et Ljubljana, les prêtres orthodoxes de la Bosnie fraternisèrent avec les prêtres catholiques des pays slovènes. La terreur qui sévit dans tous les pays yougo-slaves créa un indestructible lien de solidarité humaine et c'est ainsi que l'œuvre du bourreau, la confiscation des biens, les infamies dépassant toute imagination, ont bien servi la cause yougo-slave.

Toutes les souffrances et tous les efforts eussent cependant été inutiles s'il n'y avait pas eu dans les États de l'Entente une organisation qui pût interpréter les aspirations yougo-slaves. C'est pourquoi, dès les premiers mois de la guerre, Trumbic commença à rassembler autour de lui, à Rome, des hommes ayant la même foi politique. Il eut le concours dévoué de Mestrovic, le disciple de Rodin, qui a su exprimer d'une façon magistrale, dans ses sculptures, l'idée de l'unité nationale.

Mais le grand dessein de la Yougo-Slavie indépendante ne trouvait pas en Italie une ambiance propice. Rome était un centre d'intrigues, Giolitti tout-puissant et l'opinion publique, sauf de rares exceptions, partisan du maintien de l'Autriche-Hongrie. Les projets de Trumbic, hostile aux Habsbourg jusqu'au fanatisme, ne pouvaient trouver un écho favorable dans ce milieu où les sympathies pour l'Autriche-Hongrie subsistèrent, même lorsque l'impérialisme italien commença à demander la côte de l'Est.

Supilo, le tribun énergique, l'homme du peuple, dont le tempérament méridional s'apparentait à l'âme italienne, se rendit en hâte à Pétrograd, afin de sauver la situation compromise par les prétentions italiennes. La Russie, qui se donnait encore comme la protectrice du monde slave, n'hésita pas, cependant, au printemps de 1915, à signer le traité de Londres.

La Russie connaissait d'ailleurs assez mal les Yougo-Slaves catholiques: elle était plutôt bulgarophile, et ce qui lui restait après cela de sympathies allait presque entièrement aux Serbes orthodoxes. Elle sacrifia donc d'un cœur léger les intérêts les plus vitaux des Yougo-Slaves, pour faire de l'Adriatique un lac italien et, le 26 avril 1915, le fameux traité secret entre l'Italie, d'une part, la France, l'Angleterre et la Russie de l'autre, fut conclu.

Ce traité est aujourd'hui suffisamment connu. La partie essentielle n'est peut-être pas seulement le règlement de la question de l'Adriatique, qui, d'après le traité, devient, dans l'intérêt exclusif de l'Italie, « mare clausum » et où la domination de l'Italie est assurée. Il prévoit également la neutralisation de la partie de la côte adriatique dévolue à l'État qui succédera à l'Autriche-Hongrie dans la partie méridionale de la Dalmatie.

Cette clause a pour effet de mettre obstacle à l'unité yougo-slave. La note 2 du traité dit en effet : « Les districts suivants sur l'Adriatique seront, par l'action des puissances de l'Entente, compris dans les territoires de la Croatie, de la Serbie et du Monténégro. » L'Italie et les grandes puissances alliés envisagent donc un morcellement de l'unité nationale yougo-slave. Dans ce traité secret, il n'est question ni de la Yougo-Slavie, ni de la branche la plus menacée et peut-être la plus tenace, les Slovènes. On y exprime l'intention de diviser l'Albanie entre la Serbie, le Monténégro et la Grèce. Partout, le morcellement, nulle part, l'unité.

Un réponse au traité secret : tel fut le programme yougo-slave.

*
* *

A une époque ou prévalait un sentiment général plutôt favorable à l'Autriche-Hongrie, il importait qu'un groupe d'hommes énergiques proclamât la nécessité de démembrer celle-ci. Mais ce n'était là que le côté négatif du programme yougo-slave; son côté positif était la réunion de tous les Yougo-Slaves dans un même État.

Le comité yougo-slave de Londres entreprit son action en mai 1915, mais, dès les premiers jours, le conflit avec l'Italie créa une situation très complexe. Il fallut tout à la fois poursuivre la destruction de l'Autriche-Hongrie, défendre la côte yougo-slave de l'Adriatique et poser les bases d'une nouvelle vie étatique. — Par bonheur, à la tête du mouvement, se trouvait Ante Trumbic, dont l'élection en qualité de Président du comité yougo-slave a présenté une importance historique, car, dans ces circonstances critiques, il s'affirma vraiment comme l'homme qualifié à tous égards pour réaliser le grand rêve de sa race.

Le programme politique adopté dès le début par les Yougo-Slaves en exil ne subit aucun changement, et cette continuité de vues fut un de leurs grands mérites. Le comité groupait les Serbes, Croates et Slovènes qui, sinon officiellement, tout au moins en fait étaient les véritables représentants de l'opinion publique dans les territoires yougo-slaves de l'empire des Habsbourg. Ainsi se trouvait réalisée, au sein du comité, la pleine égalité des trois branches de la même nation. A ce propos, il est curieux de remarquer que les Serbes de Bosnie ne connaissaient pas les Slovènes du littoral et que les Croates habitant la Croatie même n'avaient que peu de relations avec les Croates de Dalmatie. Malgré cette situation, créée et entretenue par le régime austro-hongrois, le comité a parfaitement fonctionné, et, bien qu'il n'ait pas eu tout d'abord de caractère officiel, il a survécu à l'Empire des Habsbourg et il est devenu, après la chute de celui-ci, l'organisme qui a représenté la Yougo-Slavie dans les pays de l'Entente.

Dès l'origine, Trumbic et ses amis eurent la conviction qu'une politique séparatiste, de la part des Yougo-Slaves de l'empire, serait vouée à un échec et que le succès de leur programme exigeait que la Serbie et les Yougo-Slaves d'Autriche agissent en parfait accord. C'est alors qu'intervint le rôle glorieux et inoubliable de la Serbie.

La grande guerre avait eu pour point de départ la monstrueuse agression dirigée contre cet État. Placée dans l'alternative de vaincre ou de disparaître, la résistance serbe était devenue par le fait même une lutte pour l'union de tous les Yougo-Slaves. Mais comment réaliser cette unité sans léser les intérêts essentiels de la Serbie, rendus sacrés par le sang de ses soldats répandu sur les champs de bataille?

Le prince héritier Alexandre sut saisir toute l'ampleur de la tâche à accomplir et se rendre compte que le problème yougo-slave ne pouvait être résolu du point de vue exclusivement serbe. C'est ainsi que prévalut la large conception d'un État où les Serbes, Croates et Slovènes jouiraient d'une entière égalité de droits. Pasic s'engagea dans cette voie avec une ardeur juvénile et la noble ambition de couronner sa longue carrière en achevant l'œuvre grandiose de l'unité nationale. Dès le commencement de la guerre, le gouvernement serbe proclama donc que l'armée se battait pour la libération

des Yougo-Slaves d'Autriche-Hongrie et mit son service diplomatique à la disposition du comité yougo-slave. En retour celui-ci eut pour règle de demeurer en relations très étroites, pour toute son action, avec la politique officielle de la Serbie. Ce dualisme du gouvernement serbe et du comité yougo-slave au cours de la guerre fut éminemment significatif car le fait d'avoir su le maintenir à l'épreuve des froissements et des divergences démontre, de part et d'autre, de réelles qualités d'hommes d'État.

Le 1er mai 1915, le comité présenta un mémoire exposant le programme yougo-slave à M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, et à M. Iswolsky, ambassadeur de Russie à Paris. Le même mémoire fut remis le 2 juillet 1915 à lord Crewe, suppléant Sir Edward Grey à la tête du Foreign Office. Le programme de mai 1915 est un document de la plus grande importance, car il a posé les fondements de la vie étatique yougo-slave. Là, se trouvent affirmés les principes qui n'ont cessé d'inspirer par la suite le comité yougo-slave. Il commence par un exposé clair et précis des motifs qui ont obligé les Yougo-Slaves à adopter envers l'Autriche-Hongrie une attitude irréductible de révolte. Il proclame ensuite que la nation yougo-slave est déterminée à lutter jusqu'au bout pour la réalisation définitive de ses aspirations, fût-ce au prix des plus grandes souffrances et des plus lourds sacrifices. Les Yougo-Slaves ne veulent plus être divisés comme par le passé, ni considérés comme de simples pions sur l'échiquier des intérêts étrangers. Leur postulat politique est l'union, dans un État indépendant, de tous les membres de la race yougo-slave et de leurs territoires. Cette conception exclut donc l'idée d'une fédération ou confédération d'États et implique, au contraire celle d'un État unitaire. On sait que les événements ont donné pleinement raison au comité yougo-slave et que l'État des Serbes, Croates et Slovènes s'est, en effet, constitué en État unitaire.

La seconde grande question abordée par le programme de mai 1915, c'est le problème religieux. Quel doit être le statut juridique des différentes religions dans un État où les divisions confessionnelles ont toujours été profondément accusées? Là encore, le Comité yougo-slave a adopté dès le début une politique très nette : l'égalité absolue des diverses confessions. Le Concordat conclu à la veille de la guerre mondiale entre la Serbie et le Saint-Siège avait bien pré-

paré les voies à une sage politique religieuse; mais il n'établissait pas l'égalité confessionnelle, et la religion orthodoxe demeurait la religion d'État serbe. Deux ans plus tard le Comité yougo-slave précisait son point de vue sur cette question, de la manière que nous venons d'indiquer.

A la suite du programme, venait un exposé relatif à l'intervention de l'Italie dans la guerre mondiale : c'est un véritable réquisitoire, où se trouvent présentés sous un jour peu flatteur les motifs qui ont inspiré cette décision. Le comité déclare que la Yougo-Slavie ne saurait être un danger pour l'Italie et qu'il est également de l'intérêt des Yougo-Slaves de vivre en paix et amitié avec celle-ci. Les Yougo-slaves se refusent à croire que le principe de justice pour toutes les nations ne sera pas appliqué à leur race. Dans le passé, ils ont été un rempart contre les Turcs; ils peuvent constituer encore une barrière contre le pangermanisme. Au surplus, ils sont convaincus que, finalement, la question yougo-slave sera réglée d'une façon juste et définitive, conformément à leurs droits et à leur volonté nationale. Ainsi se trouvait défini, à la fois avec force et clarté, longtemps avant l'intervention américaine, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Ainsi les Yougo-Slaves furent les premiers à présenter un programme net et précis d'indépendance politique complète. Masaryk et les Tchéco-Slovaques les suivirent.

La mort de François-Joseph, incarnation même de l'ancienne Autriche, faisait écrouler tout un monde de traditions et de sentiments. Le comité yougo-slave mit à profit ce moment psychologique, et, à l'occasion du couronnement de l'empereur-roi Charles de Habsbourg, arrêta en séance plénière, le 18 décembre 1916, une déclaration qui est un document trop significatif pour que nous n'en donnions pas ici le texte intégral :

Charles de Habsbourg va être couronné à Vienne comme empereur d'Autriche, roi d'Illyrie, seigneur de la Marche slovène, etc., à Budapest comme roi de Hongrie, de Croatie, Slavonie, Dalmatie, voïvode de la voïvodie de Serbie, etc. Ce même empereur et roi installe aussi son règne sur les pays annexés de Bosnie et Herzégovine.

Sous la terreur du régime actuel, sept millions de Yougo-Slaves de la Monarchie austro-hongroise sont dans l'impossibilité de parler librement.

C'est pourquoi le comité yougo-slave, seul représentant libre de tout ce peuple, et mandataire autorisé des libres Yougo-Slaves d'Amérique et d'Australie, a non seulement le droit, mais aussi le devoir de proclamer les revendications nationales.

Les rapports entre la dynastie et notre peuple ne sont point fondés sur un sentiment de dévouement et de loyauté. Ils ne reposent au contraire, que sur le « pouvoir d'État ». Dans Charles Ier le peuple yougo-slave n'aura pas un souverain légitime, mais un nouveau tyran qui continuera la politique traditionnelle des Habsbourg.

Cette dynastie a reçu le pouvoir sur nos pays en vertu soit de conventions bilatérales et de déclarations solennelles, qu'elles a foulées aux pieds, soit de traités internationaux qu'elle a violés.

Par la délibération de Sabor de Cetin Grad en 1527 et par l'acceptation de la Pragmatique Sanction en 1712 au Sabor de Zagreb, le royaume triunitaire de Croatie-Slavonie-Dalmatie accepta, en considération de la situation d'alors, la dynastie des Habsbourg et conclut avec elle des conventions bilatérales par lesquelles Ferdinand Ier et Charles III reconnurent la Constitution, les droits et les libertés de la nation et promirent de les respecter.

La dynastie ne s'est pas tenue aux stipulations arrêtées. A la suite de suppressions, de changements et de suspensions, la Constitution ne fut qu'un jouet dans les mains des souverains. Les lois violées, la porte fut ouverte à la corruption et à l'arbitraire bureaucratiques pour le service de la seule politique dynastique. Au lieu d'un défenseur, le peuple ne trouva dans son roi qu'un oppresseur.

Les pays slovènes ne se soutinrent que par un effort surhumain contre l'action systématique de germanisation, mise en œuvre sans merci par tout l'appareil du pouvoir, dans le seul but d'étendre le germanisme jusqu'aux bords de l'Adriatique.

Tout pareillement furent supprimés les privilèges qu'un engagement de Léopold Ier avait accordés au peuple serbe de l'empire pour ses mérites dans la lutte contre les Turcs; supprimés aussi les droits de la voïvodie de Serbie, que François-Joseph Ier avait sanctionnés en 1848 : l'autonomie même de l'Église Serbe-orthodoxe fut supprimée.

A l'heure où, ayant réduit notre patrie à la condition de pays sans droit, les milieux officiels s'apprêtent à fêter le couronnement du nouvel empereur et roi, le comité yougo-slave déclare solennellement, devant les cadavres de ses frères immolés que notre peuple est libéré de toute sujétion et fidélité envers la dynastie des Habsbourg et de tout lien avec la monarchie austro-hongroise.

Dès à présent, il proteste contre toute tentative de réorganisation de cette Monarchie, par laquelle on voudrait retenir notre peuple dans les limites de cet empire. Ce ne serait pour notre malheur qu'une nouvelle machina-

tion destinée à servir la politique d'expansion germanique dans les Balkans.

Le comité yougo-slave affirme de nouveau ce qui, dès sa constitution, a été défini comme but de son action, action qu'aucune menace, qu'aucune calomnie ne sauraient affaiblir, à savoir qu'il est nécessaire d'enlever à la dynastie des Habsbourg tous les pays où vit ce peuple uni, de même sang, mais de nom triple : serbe, croate, slovène, pour le réunir au royaume de Serbie sous la glorieuse dynastie des Karageorgjević, seule mesure capable de satisfaire les vœux de notre peuple et de rendre la paix durable dans le Sud-Est de l'Europe et en particulier dans l'Adriatique et dans les Balkans.

De la victoire des armes alliées, luttant pour la Liberté des peuples, la Justice et la Civilisation, nous attendons avec une confiance complète la réalisation de ces vœux.

Cette déclaration trouva un écho formidable parmi les populations yougo-slaves de l'Empire : elle fut vraiment un acte révolutionnaire, par lequel quelques hommes politiques libérèrent les 8 millions de Yougo-Slaves d'Autriche-Hongrie de leur fidélité envers les Habsbourg.

Au cours de 1917, le mouvement yougo-slave ne fut pas seulement l'œuvre des exilés : la voix du peuple se fit entendre toujours plus forte. C'est d'abord la révolution russe, dont les effets destructeurs se répercutent jusque dans la double monarchie. C'est ensuite les États-Unis qui entrent en guerre et proposent de nouveaux mots d'ordre, propres à séduire les masses. La première session de guerre du Parlement autrichien avait été attendue avec anxiété ; mais le 31 mai 1917 fut une date historique, qui fit pressentir le grand bouleversement de l'avenir. Ce jour-là, en effet, le député Korosec, parlant au nom des députés yougo-slaves : Slovènes, Croates et Serbes, fit entendre la déclaration suivante :

Les députés soussignés, réunis en club yougo-slave, déclarent, en se basant sur le principe des nationalités et sur les droits de l'État croate, demander que toutes les contrées de la monarchie sur lesquelles vivent les Slovènes, les Croates et les Serbes soient réunies en un organisme d'État indépendant et démocratique, libre de la domination de toute nation étrangère et placé sous le sceptre de la dynastie Habsbourg-Lorraine ; ils déclarent qu'ils mettront toutes leurs forces à la réalisation de cette demande de leur nation unique. Les soussignés prendront part aux travaux parlementaires après avoir fait ces réserves.

Ce qui donne sa grande valeur à cette déclaration, c'est qu'elle réclame l'unification des Yougo-Slaves dans un État indépendant et

entièrement souverain. Il est vrai que la dynastie des Habsbourg-Lorraine y est mentionnée; mais, déjà à cette époque, on savait très bien que les Habsbourg seraient incapables de se libérer du joug de l'empire allemand. Au surplus, il leur eût été moralement impossible de régner à la fois sur l'Autriche allemande et sur la Yougo-Slavie, et le lien de l'unité personnelle eût été purement éphémère. Néanmoins, il était de bonne tactique de nommer la dynastie : cette omission eût fourni une arme trop dangereuse au parti allemand. Désormais, la campagne en faveur de l'État yougo-slave se trouvait grandement facilitée, car tous les partis pouvaient s'engager dans la voie nouvelle ouverte par la déclaration. L'opportunisme de celle-ci, dû à des considérations pratiques, facilita considérablement l'évolution politique et le ralliement autour de l'idée yougo-slave.

Vers la même époque, le comité yougo-slave et le gouvernement serbe firent une démarche dont les conséquences devaient être décisives. Le premier ministre serbe, M. Pasic, invita une délégation du comité à se rendre à Corfou, siège provisoire du gouvernement serbe. Le journal officiel serbe *Srpske Novine* annonçait, à la date du 8 juin, que Ante Trumbic, Stvojan Protic, Hinko Hinkovic, Dusan Vasiljevic et Bogumil Vosnjak avaient procédé, à Corfou, « à un échange de vues avec le gouvernement serbe, touchant la nécessité d'une action nationale appropriée aux circonstances nouvelles, en vue de l'unification de tous les Serbes, Croates et Slovènes ». Cet échange de vues aboutit à la déclaration de Corfou, qui posait les bases non seulement de l'action nationale, mais de la vie étatique yougo-slave elle-même.

Dans une des premières séances, M. Pasic reconnut les délégués du comité comme les représentants de fait des Yougo-Slaves d'Autriche Hongrie. En outre, il fut entendu que la déclaration conserverait sa valeur propre, indépendante du sort politique des ministres serbes qui la signaient. On en fit d'ailleurs l'expérience presque aussitôt lorsque, au cours même de la Conférence, M. Pasic démissionna, avec le cabinet de coalition, et forma un nouveau ministère composé uniquement de vieux radicaux. Les partis qui avaient quitté le pouvoir n'en demeurèrent pas moins représentés par leurs mandataires à la Conférence. L'intention de tous les présents était, du reste, que la déclaration apparût comme

l'expression de l'opinion de tous les partis serbes sans distinction.

La déclaration constate tout d'abord que le gouvernement serbe et le comité yougo-slave de Londres n'ont cessé de mener une action parallèle, et elle enregistre l'unanimité complète des membres de la Conférence sur toutes les questions relatives au statut des Serbes, Croates et Slovènes dans le futur État commun :

D'abord, les représentants des Serbes, Croates et Slovènes déclarent de nouveau et de la manière la plus catégorique que notre nation n'en constitue qu'une et qu'elle est la même par le sang, par la langue parlée et écrite, par le sentiment de son unité, par la continuité et l'unité du territoire sur lequel elle vit, et enfin par les intérêts communs et vitaux de son existence nationale et du développement général de sa vie morale et matérielle.

L'idée de son unité nationale ne s'est jamais éteinte bien que toutes les forces spirituelles et matérielles de son ennemi aient été dirigées contre son unification, sa liberté et son existence nationale. Partagée en plusieurs États, notre nation est morcelée, dans la seule Autriche-Hongrie, en onze administrations provinciales, ressortissant à treize corps législatifs. C'est le sentiment de son unité nationale, ainsi que son esprit de liberté et d'indépendance, qui l'ont soutenue dans ses incessantes luttes séculaires, en Orient contre les Turcs et en Occident contre les Allemands et les Magyars.

A la noble France qui a proclamé la liberté des nations, et à l'Angleterre, foyer de la liberté, se sont jointes la grande République Américaine et la nouvelle Russie libre et démocratique, en énonçant comme but principal de la guerre le triomphe de la Liberté et de la Démocratie, et comme base du nouvel ordre international la liberté pour les peuples de disposer d'eux-mêmes.

Notre peuple aux trois noms qui a le plus souffert de la force brutale et de l'injustice, et qui a fait les plus grands sacrifices pour conserver le droit de rester maître de ses destinées, a accueilli avec enthousiasme ce principe sublime posé comme but principal de l'atroce guerre provoquée par la violation de ce principe même.

Les représentants autorisés des Serbes, Croates et Slovènes, constatant que le désir de notre peuple est de se libérer de tout joug étranger et de se constituer en un état libre, national et indépendant, désir basé sur le principe que tout peuple est libre de disposer de lui-même, sont d'accord pour estimer que cet État doit être fondé sur les principes modernes et démocratiques suivants :

1° L'État des Serbes, Croates et Slovènes, qui sont aussi connus sous les noms de Slaves du Sud ou Yougo-Slaves, sera un royaume libre et indépendant, avec un territoire indivisible et une nationalité unique (un droi

unique de citoyen). Cet État sera une monarchie constitutionnelle, démocratique et parlementaire avec, à sa tête, la dynastie des Karageorgévic, qui a toujours partagé les idées et les sentiments de la nation, en plaçant au-dessus de tout la liberté et la volonté nationales.

2° Le nom de cet État sera : royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Et le titre du souverain : roi des Serbes, Croates et Slovènes.

3° Cet État aura un seul blason, un seul drapeau et une seule couronne. Ces emblèmes seront composés de nos emblèmes particuliers actuels. Son unité sera symbolisée par le blason et le drapeau du royaume.

4° Les drapeaux particuliers, serbe, croate, et slovène, ont des droits égaux et peuvent être arborés librement, à toutes les occasions. Il en sera de même pour les blasons particuliers.

5° Les trois dénominations nationales, serbe, croate et slovène, sont égales devant la loi pour tout le territoire du royaume et chacun peut s'en servir librement dans toutes les occasions de la vie publique et auprès de toutes les autorités.

6° Les deux alphabets, cyrillique et latin, ont aussi les mêmes droits et chacun peut librement s'en servir sur tout le territoire du royaume. Les autorités royales et les autorités locales autonomes ont le devoir et le droit d'employer les deux alphabets selon le désir des citoyens.

7° Toutes les religions reconnues pourront être exercées librement et publiquement. Les cultes orthodoxe, catholique, romain et musulman, qui sont surtout professés dans notre nation, seront égaux entre eux et auront les mêmes droits au regard de l'État.

En considération de ces principes le législateur aura soin de sauvegarder la paix confessionnelle, conformément à l'esprit et à la tradition de notre nation entière.

8° Le calendrier sera unifié le plus tôt possible.

9° Le territoire du royaume des Serbes, Croates et Slovènes comprendra tout le territoire sur lequel notre nation aux trois noms vit en masses compactes et sans discontinuité. Il ne pourrait pas être mutilé sans porter atteinte aux intérêts vitaux de la communauté.

Notre nation ne réclame rien de ce qui appartient à autrui. Elle ne réclame que ce qui est à elle. Elle désire se libérer et constituer son unité. C'est pourquoi elle refuse consciemment et fermement toute solution partielle du problème de sa libération et de son unification nationales. Elle pose le problème de sa délivrance de la domination austro-hongroise et de son union avec la Serbie et le Monténégro dans un État unique formant un tout indivisible.

D'après le droit de chaque peuple de disposer de ses destinées, aucune partie de cette totalité territoriale ne pourrait être, sans atteinte à la justice, détachée et incorporée à un autre État quelconque sans le consentement du peuple lui-même.

10° La mer Adriatique sera, dans l'intérêt de la liberté et des droits égaux de toutes les nations, libre et ouverte à tous et à chacun.

11° Tous les citoyens sur tout le territoire du royaume sont égaux et jouissent des mêmes droits à l'égard de l'État et devant la loi.

12° L'élection des députés à la représentation nationale aura lieu au suffrage universel, égal, direct et secret. Il en sera de même pour les élections dans les communes et autres institutions administratives. Le vote aura lieu dans chaque commune.

13° La Constitution établie, après la conclusion de la paix, par l'Assemblée Constituante, élue au suffrage universel direct et secret, servira de base à toute la vie de l'État; elle sera l'origine et l'aboutissement de tous les pouvoirs et de tous les droits sur lesquels la vie nationale entière sera réglée.

La Constitution donnera au peuple la possibilité d'exercer ses énergies particulières dans les autonomies locales, délimitées par les conditions naturelles, sociales et économiques.

La Constitution doit être votée dans sa totalité par une majorité numériquement définie de l'Assemblée Constituante.

La Constitution, ainsi que toutes les autres lois votées par l'Assemblée Constituante, n'entreront en vigueur qu'après la sanction du roi.

La nation ainsi unifiée des Serbes, Croates et Slovènes formerait un État d'une douzaine de millions d'habitants. Cet État sera une garantie de leur indépendance nationale et de leur progrès national et civilisateur; un puissant rempart contre la poussée germanique, un allié inséparable de tous les peuples et États civilisés qui ont proclamé le principe du droit et de la liberté et celui de la justice internationale. Il ferait dignement partie de la nouvelle société des Nations.

Voilà donc la décision prise; mais à l'unité nationale des Yougo-Slaves doit correspondre désormais l'unité étatique. L'idée d'une fédération est écartée, étant donné qu'il faut briser résolument avec le morcellement du passé. Toutefois, l'unité envisagée par la déclaration ne pourrait être la centralisation administrative de la France ou de l'Italie. La combinaison d'un État unitaire avec un système de « local government » correspond bien mieux aux nécessités de la nouvelle communauté étatique. D'autre part, la déclaration reconnaissait la dynastie des Karageorgevich. Mais en somme ce qu'elle apporta en propre, ce sont les grands principes de l'égalité des trois dénominations : serbe, croate et slovène, ainsi que celle de toutes leurs religions reconnues. Elle ne pouvait non plus passer sous silence le grave conflit avec l'Italie. Intimement pénétrée de l'idée

américaine, qui proclame le droit des nations à disposer de leur sort, elle revendique très énergiquement le territoire national yougo-slave que vise l'Italie. En ce faisant, le nouvel État ne réclame que ce qui lui appartient, car aucune partie du pays yougo-slave ne saurait être annexée à une autre puissance sans le consentement de la population. Ce passage constitue une démonstration très nette contre le traité secret.

La déclaration envisage l'application des principes politiques qu'elle affirme, aussitôt que cessera la domination étrangère. Elle fut donc une voix prophétique, que l'avenir réalisa pleinement. Jamais peut-être un programme d'hommes politiques ne fut appliqué d'une manière aussi complète.

Les deux déclarations de Vienne et de Corfou marquèrent des étapes décisives sur le chemin de la libération. La première avait indiqué la voie à suivre; la seconde contenait en germe le nouvel État avec la plupart de ses institutions. La déclaration de Vienne devint un formidable instrument de propagande : toutes les populations yougo-slaves de la double monarchie lui accordèrent leur adhésion enthousiaste, et le plébiscite organisé, à cet effet, dans les pays slovènes mit en lumière l'unanimité des partis que Korosec avait su rallier, ainsi que tout le clergé catholique, dans le sens d'une politique d'irrédentisme absolu. D'autre part, la déclaration de Corfou reçut une certaine sanction internationale, car l'Angleterre, par la voix de Lord Robert Cecil, reconnut que les idées qui y étaient exprimées jouissaient de l'entière sympathie du gouvernement Britannique.

Cependant, le langage des membres du parlement de Vienne d'origine yougo-slave se faisait de plus en plus menaçant : c'est Spincic disant, le 3 décembre, que le dualisme signifie pour eux la mort, la destruction même de la nation ; c'est Korosec déclarant, devant la commission militaire de la délégation autrichienne, que le comte Tisza est un des principaux instigateurs de la guerre mondiale et faisant une description saisissante des souffrances endurées par les victimes du régime néfaste : « Mais, ajoutait-il, le sang qui a coulé là-bas dans les pays yougo-slaves, l'extermination et les persécutions qu'ils ont subies ont inspiré à notre peuple une soif ardente de liberté, d'indépendance, de libre disposition de ses

destinées. C'est dans cette atmosphère qu'a été rédigée notre déclaration, et personne ne pourra arracher son idéal du cœur de la nation yougo-slave. »

L'année 1918 devait marquer les dernières étapes du mouvement yougo-slave. Bien que la situation militaire fût encore précaire, on pouvait déjà pressentir ce qui se produirait si les armes donnaient la victoire à la cause des Alliés. Le 2 mars se réunissait à Zagreb un Conseil national yougo-slave, institution qui, après l'effondrement de l'Autriche-Hongrie, forma le premier corps constitué du nouvel État.

Du 8 au 10 avril se tint à Rome la conférence des nationalités opprimées de l'Autriche-Hongrie, dont le vrai leader fut Trumbic. On y discuta principalement la question des relations italo-yougo-slaves; l'accord auquel on aboutit fut consigné dans une résolution votée à l'unanimité, qui représentait une véritable sentence de mort contre l'Autriche-Hongrie. En effet, dans cet accord, les représentants des deux pays reconnaissaient, d'une part, que l'unité et l'indépendance de la nation yougo-slave est d'un intérêt vital pour l'Italie, et d'autre part que l'achèvement de l'unité nationale italienne présente le même intérêt vital pour le futur État yougo-slave. Les questions territoriales pendantes entre les deux nations doivent être réglées conformément au principe des nationalités et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le président du Conseil italien, M. Orlando, par ses déclarations, donna un caractère presque officiel à cette résolution de la Conférence, et le traité de Londres put paraître à ce moment un « chiffon de papier ».

Au mois de mai 1918, les États-Unis modifièrent enfin leur politique trop réservée envers l'Autriche-Hongrie, et tous ceux qui connaissaient la mentalité américaine se rendirent compte dès lors que les idées exprimées par le président Wilson ne pouvaient recevoir leur application que par la disparition de la double monarchie. La décision du gouvernement américain à cet égard fut grandement influencée par une action diplomatique tenace. Un communiqué officiel fut publié par M. Robert Lansing, citant les résolutions du Congrès de Rome et déclarant que l'Amérique désirait l'entière liberté et indépendance des nations opprimées de l'Autriche-Hongrie.

L'armée serbe, défaite en 1915, avait subi des pertes formidables et dut être réorganisée dans l'île de Corfou, où, après sa douloureuse retraite à travers l'Albanie, ses débris arrivèrent dans un état effroyable. Les scènes qui se déroulèrent alors dans cette île de l'Odyssée sont comparables aux plus horribles de l'histoire. La Serbie était en guerre depuis 1912 et ses pertes en combattants pouvaient être évaluées, à la date de 1916, à un minimum de 800,000 tués ou morts d'épidémie. En y comprenant les femmes et les enfants, ce chiffre s'élève à un million de personnes environ, soit le tiers de la population totale de la Serbie, d'après le recensement de 1910. Ce fut donc un miracle que de réussir à reconstituer une armée ayant subi des pertes aussi immenses et à lui faire reconquérir le sol natal.

La guerre mondiale, qui avait commencé dans les Balkans, devait se terminer dans les Balkans. C'est dans les montagnes de la Macédoine qu'elle atteignit son point culminant, et la victoire serbe contre les Bulgares marqua son tournant décisif. Dans cette lutte historique, les volontaires yougo-slaves de l'ancienne Autriche-Hongrie se signalèrent au premier rang : déjà, d'ailleurs, leurs troupes s'étaient distinguées dans la Dobroudja, en 1916, contre les Bulgaro-Allemands.

Conjointement avec les événements militaires, un acte de M. Wilson contribua efficacement à ébranler les assises de la monarchie des Habsbourg. En effet, le 19 octobre, M. Lansing, répondant au ministre de Suède à Washington, s'était exprimé en ces termes : « Le gouvernement des États-Unis a également reconnu, de la manière la plus ample, la légitimité des aspirations nationales yougo-slaves vers la libération. Le président, par conséquent, n'est plus libre d'accepter simplement une autonomie de ce peuple comme base de paix : mais il est obligé d'insister sur ce point que c'est à eux-mêmes, et non à lui, qu'il appartient de juger quelle action de la part du gouvernement austro-hongrois peut donner satisfaction à leurs revendications et à leur conception de leurs droits et de leurs destinées comme membres de la famille des nations. » Ainsi, les États-Unis ont mis le feu aux poudres. Le même jour le Conseil national des Slovènes, Croates et Serbes à Zagreb se constitua en gouvernement provisoire. Il demanda dans une proclamation

l'union de la nation yougo-slave en un état unitaire et souverain.

C'est le 31 novembre que le Conseil national de Zagreb prit possession de la flotte austro-hongroise. Les délégués Tresic-Pavicic, Cok et Bukseg, qui se rendirent à Pola, furent reçus à bord du vaisseau-amiral par une députation de marins, qui mirent leurs navires à la disposition du Conseil national. Le mouvement révolutionnaire fomenté par les partis yougo-slaves était, en effet, tout puissant parmi les équipages des vaisseaux de guerre, de sorte que ce sont ces équipages, et non pas l'Autriche-Hongrie, qui cédèrent la flotte au nouvel État. L'acte de cession fut signé officiellement par l'amiral en chef Horty, un Magyar, et par les délégués du Conseil national de Zagreb.

Cependant, le nouvel État yougo-slave avait besoin d'obtenir une reconnaissance officielle. A cet effet, le président du Conseil national de Zagreb, M. Anton Korosec, accompagné de MM. Melko Cingrija et Gregor Zerjav, se rendit à Genève pour prendre contact avec le gouvernement serbe et le Comité yougo-slave. Le 3 novembre, M. Korosec déclarait que le gouvernement de Zagreb s'était assigné pour but l'union avec la Serbie et le Monténégro afin de constituer avec eux un seul État indépendant, et il donnait mandat au Dr Ante Trumbic de représenter auprès des gouvernements alliés et associés le Conseil national yougo-slave de Zagreb. D'autre part, à la suite des pourparlers entre celui-ci et M. Pasic en vue d'établir un programme commun, le gouvernement royal serbe reconnaissait, le 8 novembre, le Conseil national de Zagreb comme le gouvernement légitime des Serbes, Croates et Slovènes de l'ancienne monarchie austro-hongroise, et, en conséquence, il faisait parvenir aux ministres plénipotentiaires du royaume dans les diverses capitales d'Europe et aux États-Unis l'ordre de solliciter des gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités la reconnaissance officielle du Conseil national de Zagreb.

A vrai dire, la construction étatique édifiée par la Conférence de Genève était assez anormale. En effet, elle avait bien proclamé l'union de tous les Serbes, Croates et Slovènes, et possédait un organe commun de représentation à l'extérieur; mais deux armées distinctes restaient encore constituées et, quant à la flotte, elle dépendait uniquement du Conseil national de Zagreb. De même, le

gouvernement serbe et le Conseil de Zagreb maintenaient, à l'intérieur de leur cadre juridique et territorial respectif, l'administration telle qu'elle existait. Toutefois, si la Conférence de Genève n'avait pas encore réussi à obtenir ce résultat, elle avait du moins prévu pour un avenir prochain la centralisation de tous les pouvoirs entre les mains d'un gouvernement unifié.

Le 2 décembre, en effet, la délégation du Conseil national de Zagreb décidait, à la presque unanimité, d'accepter la régence du prince héritier Alexandre et lui remettait une adresse exprimant le désir de voir s'établir une même représentation nationale du Conseil national et du peuple serbe. C'est en réponse à cette adresse que le prince héritier proclama l'union de la Serbie avec les provinces de l'État indépendant représenté par le Conseil de Zagreb, pour former le royaume unitaire des Serbes, Croates et Slovènes. Il déclarait en même temps que, fidèle à l'exemple de son père, il serait uniquement le roi des libres citoyens du nouvel État et qu'il demeurerait inébranlablement attaché à la Constitution et aux principes parlementaires et démocratiques.

Il convient de signaler également que dans son adresse, le Conseil national de Zagreb appelait l'attention sur le fait que l'occupation italienne s'étendait très sensiblement au delà des limites et régions prévues par l'armistice, bien qu'avant la conclusion de celui-ci les territoires en question eussent été déclarés indépendants et formassent partie intégrante de l'État des Serbes, Croates et Slovènes.

Le 21 décembre fut enfin réalisé le désir d'un gouvernement unifié, exprimé par la Conférence de Genève. A cette date se constitua le gouvernement unique du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, sous la présidence de l'ancien membre du comité Yougo-Slave, M. Protic. Dans ce cabinet, M. Trumbic reçut le portefeuille des Affaires étrangères.

En même temps était désignée la délégation commune à la Conférence de la Paix, avec M. Pasic comme premier délégué, et comme autres membres MM. Trumbic, Vesnich et Zolger. Cette délégation représente bien effectivement l'État des Serbes, Croates et Slovènes puisque, d'une part, il n'existe plus de royaume de Serbie, et par conséquent de gouverment serbe, et que, d'autre part, le nouvel État doit avoir son organe de représentation propre à la

Conférence. Il est vrai que la reconnaissance officielle n'a pas été accordée jusqu'ici à cet État par les gouvernements alliés et associés ; mais, par ailleurs ceux-ci n'ont fait aucune démarche qui pût être interprétée à son égard d'une manière défavorable, et même, dans la lettre adressée le 7 février par M. Lansing à M. Trumbic, il est expressément déclaré que les États-Unis accueillent favorablement l'union de tous les Serbes, Croates et Slovènes. M. Lansing ajoute seulement que le gouvernement américain estime qu'il appartient à la Conférence de la Paix de régler, conformément aux vœux des populations intéressées, la question des limites territoriales.

En somme le difficile problème de réunir dans un État nouveau les fractions d'un peuple qu'avaient séparé les traditions du passé, peut aujourd'hui être considéré comme résolu. Sans doute, la Cité nouvelle traversera les périodes critiques qui ne sont épargnées à aucune État jeune; mais les tendances centrifuges les plus dangereuses sont définitivement écartées. La nation entière est bien convaincue qu'elle ne pourra subsister et se développer qu'en maintenant son unité politique. Le grand problème de l'heure présente est de savoir comment s'organisera cette unité. On le résoudra en donnant à toutes les forces régionales et locales la possibilité d'une libre évolution au moyen de leurs organismes propres.

Si l'État yougo-slave s'est rapidement constitué, il n'en repose pas moins sur cette base solide : la claire conscience qu'ont tous ses citoyens de sa raison d'être, à savoir, la défense des portes de l'Orient contre le danger allemand qui, même après la grande défaite, continuera à menacer la paix du monde.

BOGUMIL VOSNJAK.

VARIÉTÉS

LA GRÈCE
DEVANT LE CONGRÈS DE LA PAIX

La Conférence des Alliés qui vient d'ouvrir ses séances est sans précédent, comme le fut aussi le grand conflit qu'elle doit terminer.

Elle l'est sans doute par l'étendue des problèmes à résoudre; car, si l'on a liquidé déjà une Succession d'Espagne ou d'Autriche, une succession napoléonienne, on n'a jamais opéré un règlement de comptes aussi total que celui qui porte sur les territoires et les colonies de quatre immenses empires effondrés, de la Finlande au Hedjaz, du Rhin au Pacifique : si l'on a vu des paix européennes, on n'a jamais encore vu de paix mondiale.

Mais surtout c'est le stade où est parvenue l'éducation de l'opinion publique qui crée autour de la Conférence actuelle des conditions entièrement nouvelles auxquelles il faudra bien adapter les méthodes anciennes.

Si, en effet, dans les Congrès passés, les gouvernements se sont souvent flattés de concevoir dans l'intérêt des peuples les stipulations des traités, jamais encore ils n'ont délibéré devant des centaines de millions d'hommes « qui savent lire », que la presse renseigne chaque jour, à qui une culture plus répandue a inculqué une notion plus nette de leurs revendications nationales et qui ne comprendraient pas que les conditions de paix obtenues par leurs dirigeants ne fussent pas conformes aux buts de guerre que ceux-ci leur avaient assignés dans les luttes de ces quatre années. Les combinaisons secrètes d'autrefois seraient donc d'efficacité illusoire et les gouvernements ne pourront se porter forts que de ce qui sera ratifié par les peuples.

Il importe par conséquent, pour que la Conférence élève une œuvre durable sur une base solide, que ces aspirations des divers peuples soient nettement précisées et franchement avouées, afin que les puissances soient ensuite en mesure de concilier, au grand jour et avec la plus impartiale justice, les prétentions des uns avec les droits des autres.

Il faut avant tout que chaque nationalité dépose sur la table du Congrès le mémoire introductif de ses revendications.

C'est précisément ce que vient de faire la Grèce

Dans l'exposé qu'il a développé devant le Conseil des Dix, les 3 et 4 février, et qu'il a condensé en une brochure de vingt-cinq pages imprimée en décembre dernier, M. E. K. Venizélos a défini la position que le peuple hellène, aspirant à réaliser l'unité politique de sa race, entend prendre devant le Congrès de la paix, fondateur de la Ligue des Nations.

On se propose d'analyser ici, de la manière la plus objective qu'il se pourra, ce document qui, pour être hors du commerce, n'est cependant point secret, et où le Premier grec a exprimé et justifié la « grande idée de l'Hellénisme », tout ensemble avec l'éloquence entraînante d'un apôtre et l'ingénieuse pondération d'un diplomate.

***

La Société des Nations ne s'instituera que si les frontières politiques des États sont fixées en suivant, d'aussi près que possible, le tracé de leur domaine ethnique.

C'est là le principe général, dont il faut faire application spéciale à la nation hellène.

Les Grecs sont aujourd'hui répartis dans le monde de la manière suivante :

1° 4,300,000 régnicoles;

2° 151,000, en Épire du Nord et en Albanie;

3° 731,000, en Thrace et dans la région de Constantinople;

4° 43,000, en Bulgarie d'avant les guerres balkaniques;

5° 1,694,000 en Asie Mineure;

6° 102,000 dans le Dodécanèse;

7° 235,000 dans l'île de Chypre;

8° 1,000,000 environ, dispersés notamment en Égypte, en Amérique du Nord et du Sud, en Russie méridionale.

Au total, la nation hellène comprend 8,256,000 âmes, dont 55 p. 0/0 vivent dans le royaume de Grèce et 45 p. 0/0 hors de ses limites.

Abstraction faite du million de Grecs éparpillés, dont le sort politique ne saurait évidemment être modifié, il reste 3,000,000 d'Hellènes qui vivent sous la domination étrangère et qui pourraient être intégrés à l'État grec par un élargissement de ses frontières actuelles.

Jusqu'à quel point serait-il possible de donner satisfaction aux désirs exprimés par les populations grecques de la péninsule balkanique, de l'Asie Mineure et des Iles?

I. — Balkans.

La réorganisation territoriale des Balkans pose trois questions où se trouvent impliqués les intérêts grecs : ce sont celles de l'Épire du Nord, de la Thrace et de Constantinople.

Épire du Nord.

L'Épire du Nord, si l'on en détache le district de Courvelessi, les parties des cazas de Tépeleni et de Prémeti situées au nord de la Voyoussa, et le caza de Starovo situé au nord de Dévoli, comprend une population de 120,000 Grecs et de 80,000 Albanais si inextricablement mêlés qu'il ne serait pas possible de les séparer territorialement, de manière à englober, les premiers dans l'État grec, les seconds dans l'État albanais. La Grèce prétend que cette population mixte doit lui être adjugée; car il serait contraire à toute équité de soumettre une majorité de civilisation supérieure à une minorité de culture inférieure, comme aussi il serait opposé à l'intérêt même de cette population d'être comprise dans l'État albanais, dont l'émancipation trop fraîche nécessite une curatelle internationale, plutôt que dans l'État grec, déjà en possession d'une forte vie politique autonome.

On pourrait être tenté d'objecter à cet appel à des justifications

ethnographiques qu'une bonne partie de cette population grecque parle l'albanais comme sa langue maternelle. Mais le critérium de la langue, cher aux conceptions germaniques, doit être écarté par les Alliés, aux yeux desquels la conscience nationale est le seul fondement de la nationalité.

Les revendications helléniques sur l'Épire du Nord se basent non seulement sur le principe des nationalités, postulat essentiel du programme wilsonien, mais encore sur trois précédents d'ordre diplomatique où l'on peut trouver une preuve implicite de leur légitimité.

C'est d'abord le consentement de la Commission internationale de Contrôle de traiter, en mai 1914, avec les délégués des Épirotes alors en état d'insurrection.

C'est encore, au début de la guerre européenne, quand le départ précipité du prince de Wied laissa régner l'anarchie en Albanie, l'accord intervenu entre les puissances alliées qui permit à l'Italie d'occuper Valona et à la Grèce l'Épire du Nord, étant tacitement entendu que la confirmation, à la paix, de l'une de ces deux occupations impliquerait la confirmation définitive de l'autre.

C'est, enfin, le traité de Londres du 26 avril 1915, par lequel les puissances de l'Entente stipulèrent que les limites de l'occupation italienne de Valona ne devraient pas dépasser, au sud, celles de l'Épire du Nord.

Thrace.

La Thrace, avec Constantinople, a une population de 730,822 habitants; elle ne comporte, d'après les statistiques turques, qu'une population bulgare de 112,174 âmes. Dans l'hypothèse où Constantinople devrait ne pas revenir à la Grèce, les revendications nationales de celle-ci sur le reste de la Thrace seraient, de ce fait, plutôt fortifiées.

Sa requête aux fins d'incorporer ce territoire est fondée à la fois en droit et en fait.

En droit, elle est pleinement conforme au principe admis de liberté pour chaque groupement humain de décider de son sort : les populations grecques de la Thrace, auxquelles la Bulgarie ne saurait opposer qu'une infime minorité de 69,000 irrédimés, ont à diverses reprises exprimé le désir d'être politiquement unies à la patrie, à

laquelle les relient déjà la race et l'histoire : la Bulgarie elle-même a reconnu l'hellénisme de cette province en admettant, lors des élections de 1912, que la coalition contre le programme « Union et Progrès » de turquisation y appuierait sept candidats grecs contre un seul candidat bulgare.

En fait, d'impérieuses raisons de sécurité contraignent la Grèce de réclamer cette portion de la Thrace délimitée par une ligne qui, partant du sommet de Koula et suivant le cours de l'Arda jusqu'à la Maritza, atteint la frontière turco-bulgare de 1913 : les leçons de la guerre sous-marine ne doivent pas être perdues et la base de Porto-Lago renverserait au profit de la Bulgarie l'équilibre des forces.

Les raisons ethniques et les nécessités stratégiques qui militent en faveur de l'annexion grecque, ne devraient-elles pas céder devant l'intérêt national de la Bulgarie à ne point subir un amoindrissement excessif de son territoire et devant son intérêt économique à posséder une sortie sur l'Égée ?

Nullement : car, d'une part, si l'on tient compte des dispositions où se trouverait la Roumanie de rétrocéder à la Bulgarie la partie de la Dobroutcha qui lui était échue en 1913, on voit que la Bulgarie, même en cédant la Thrace occidentale, sortirait indemne de la guerre : d'autre part, la Grèce est prête à lui concéder un débouché commercial sur cette mer, bien qu'elle soit une puissance éminemment continentale.

Au surplus, la Grèce et la Bulgarie se présentent-elles devant le Congrès avec des titres égaux à la bienveillance des juges qui statueront sur leurs aspirations opposées ?

C'est une erreur de croire qu'à Bucarest, en 1913, la Bulgarie ait été traitée sans équité ; les Balkaniques ont seulement rogné les ailes à ses prétentions d'établir, dans la péninsule, une hégémonie qui ne peut se fonder sur la supériorité ni de sa masse ethnique, ni de son organisation militaire, ni de sa civilisation.

Si, cependant, la Grèce, sous le gouvernement même de M. Venizélos, soutint au Congrès de Londres les visées de la Bulgarie sur la Thrace et consentit à lui abandonner la Macédoine, sacrifiant ainsi près d'un million des siens, c'est qu'elle croyait alors à la possibilité de perpétuer en une Confédération balkanique la croisade des peuples chrétiens contre la Porte et qu'aucun prix ne lui paraissait excessif

pour assurer la réalisation de ce plan. Elle y croyait encore quand, quelques semaines après le traité de Londres, la Bulgarie massant ses troupes en face de ses armées, elle se refusa, malgré l'avis de son G. Q. G., à assumer la responsabilité de provoquer entre les membres de la Ligue une lutte fratricide qui eût enterré l'idée même de la Confédération balkanique.

Mais les raisons n'existent plus de ces concessions, de ces modérations ; persister dans la même tendance serait tomber « dans une sorte de sentimentalisme politique maladif ». Les États alliés et associés ont le devoir de n'accorder aux « Prussiens des Balkans » qu'une stricte justice.

Constantinople.

Si le douzième article du programme du président Wilson doit conserver toute sa vigueur, « la souveraineté ottomane ne sera maintenue que dans les régions turques de l'Empire actuel » et Constantinople serait soustraite à l'autorité du Sultan. La solution naturelle, conforme à la ligne historique, aux données ethnographiques, aux intérêts économiques, intellectuels et religieux, serait d'attribuer Constantinople et son vilayet à la Grèce, « en instituant des garanties internationales pour la liberté des détroits ». Mais la Grèce admettrait qu'on y constituât un État international sous la protection de la Société des Nations.

II. — Asie Mineure.

En Asie Mineure, l'article précité du programme wilsonien limite l'autorité ottomane à l'Anatolie, où l'élément turc prédomine réellement.

A l'est, les provinces arméniennes devraient être constituées en un État indépendant, dans lequel on pourrait sans inconvénient comprendre les populations grecques des vilayets de Trébizonde (350,000 âmes) et d'Adana (70,000).

A l'ouest, au contraire, il serait équitable de rattacher à la Grèce un territoire peuplé de 1,200,000 Grecs, composé d'une partie du vilayet de Brousse, du vilayet d'Aïdin, exception faite du sandjak presque exclusivement turc de Denizeli, des îles qui s'échelonnent comme les gardiennes de la côte.

La souveraineté ottomane ne saurait, en effet, continuer de s'exercer sur cette partie occidentale de l'Asie Mineure après l'expérience tragique du régime hamidien et plus atroce encore de la politique jeune-turque, qui a exterminé, pendant la guerre mondiale, 300,000 Hellènes.

Elle ne saurait faire place à un Etat autonome : car cet État, en fait, ne pourrait être qu'essentiellement grec, et la coexistence de deux groupements politiques grecs indépendants des deux côtés de l'Égée engendrerait une tendance naturelle à l'union, source redoutable de nouvelles frictions internationales.

Elle ne saurait donc être remplacée que par la souveraineté de la Grèce elle-même, vers laquelle, selon l'aveu de géographes allemands comme Philippson, l'hellénisme micrasiatique a, de tout temps, tourné toute son activité intellectuelle et commerciale.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'en janvier 1915 l'Entente promit au gouvernement de M. Venizélos des concessions territoriales très importantes sur les côtes d'Asie Mineure et, qu'après sa retraite, la promesse fut renouvelée à son successeur avec une assurance spéciale pour le vilayet d'Aïdin, bien que ces engagements ne lient point le Congrès de la Paix, non plus que les puissances qui les ont pris, puisqu'ils étaient soumis à la condition suspensive de l'entrée immédiate de la Grèce dans la guerre et que cette condition ne fut pas remplie.

III. — Les iles.

En ce qui concerne enfin les Iles, Imbros, Tenedos, Mytilène, Chio, Samos, Icarie, Rhodes, du Dodécanèse et de Castellorizo, elles sont grecques depuis des milliers d'années et le type ethnique le plus pur de la race hellénique s'y est conservé : elles doivent revenir toutes à la Grèce, sans en excepter celle qui, pour des raisons stratégiques, ne lui ont pas été attribuées lors des guerres balkaniques.

La question se complique du fait que, par le traité du 26 avril 1915, il a été convenu entre l'Entente et l'Italie que celle-ci s'annexerait Rhodes et le Dodécanèse.

Mais, au moment de la signature de ce traité, la guerre n'avait pas encore revêtu le caractère que lui ont imprimé plus tard les principes

proclamés par le président Wilson, contresignés par les déclarations des gouvernements alliés, unanimement considérés comme la base de la paix future. Aussi, la nation grecque espère-t-elle que l'Italie, en prenant l'initiative de lui proposer la rétrocession de ces îles, se refusera à imposer sa souveraineté à des populations purement hellènes et à créer par là un germe permanent de froissements entre deux peuples que leur passé et leur voisinage unissent et invitent à poursuivre dans l'avenir une étroite collaboration.

JEAN VERGEOT.

LA NEUTRALITÉ POLITIQUE ET DOUANIÈRE DE LA SAVOIE[1]

La victoire des nations de l'Entente sur les Empires centraux devant provoquer un profond remaniement de l'Europe, des voix s'élèvent, nombreuses, pour demander à la Conférence de la Paix le redressement de vieilles injustices ou la disparition de conditions anormales. Parmi les problèmes qui se rattachent à cette dernière catégorie est celui de la neutralité politique et douanière de la Savoie.

Ce problème savoyard vient d'être exposé sous son double aspect : politique et douanier, par M. Ferrero, conseiller général et président de la Chambre de commerce d'Annecy, en 3 volumes, dont un d'*annexes* qui comprend tous les documents historiques se rapportant à la question. Il s'agit là d'une œuvre très richement documentée, d'un caractère tout à fait réaliste — surtout en ce qui touche la question douanière — l'auteur ne se bornant pas à dire ce qu'il faut supprimer mais indiquant le régime qu'il conviendrait de substituer à celui qu'il déclare désormais inadmissible. Enfin, les deux volumes sont écrits avec la vigueur, la passion d'un homme qui combat pour une cause qui lui est chère; nous ne sommes point ici en présence d'une œuvre rédigée froidement dans un cabinet; on sent l'auteur mêlé à l'action et tout entier attaché au triomphe de ses idées. Pour toutes ces raisons, ces deux livres méritent mieux qu'une brève mention.

La neutralité politique de la Savoie, contemporaine de celle de la Suisse, remonte au Congrès de Vienne de 1815. La thèse de M. Ferrero est que la neutralisation de la Savoie a été proclamée, il y a maintenant plus d'un siècle, pour protéger ce pays contre les invasions de troupes de France. La Savoie étant devenue, en 1860, du

1. *La France veut-elle garder la Savoie? Une province française sous la neutralité helvétique, 1815-1918.* 1 vol. in-8 de 277 pages avec 4 cartes. *Genève, Gex et Savoie. Neutralité douanière, les zones franches*, 288 pages et 3 cartes. Un volume d'*Annexes* de 197 pages. Laval, imprimerie Barnéoud.

fait de son consentement libre, partie du territoire français, la raison qui avait provoqué la neutralisation n'existe plus. D'autre part, la Suisse ayant reçu une compensation territoriale en échange de son consentement à la neutralisation de la Savoie, la France est dégagée de toute obligation envers elle et doit pouvoir considérer la Savoie comme toute autre portion du territoire français. Cette thèse de M. Ferrero nous semble indiscutable pour tous ceux qui ont étudié avec soin les origines de la neutralisation de la Savoie. Il nous sera permis de rappeler que c'est à cette même conclusion que nous sommes arrivé, dans une étude qui a paru dans cette *Revue* il y a plus de vingt-cinq ans[1]. « Il est de toute évidence, écrivions-nous alors, que la neutralité de la Savoie a été déclarée dans l'intérêt exclusif de la Sardaigne qui, le cas échéant, aurait été dans l'impossibilité de protéger sa possession. » Plus loin nous ajoutions : « La France étant maîtresse de la Savoie et n'ayant pas, comme la Sardaigne, des obstacles matériels qui l'empêchent de la défendre facilement, la neutralité n'a plus de raison d'être, et la Suisse a tout intérêt à laisser tomber en désuétude un droit qui est en contradiction avec son caractère d'État neutre et qui ne peut que la compromettre dans les guerres futures. »

M. Ferrero fait minutieusement l'exposé des incidents auxquels a donné lieu, à différentes époques, notamment en 1870, en 1883, en 1892, en 1912 et au cours même de la dernière guerre, cette survivance de la neutralité de la Savoie et il exprime l'espoir que « le gouvernement français profitera des prochains traités internationaux pour que, si elle existe encore ? la restriction à la souveraineté absolue de la France sur notre belle terre de Savoie soit à jamais supprimée ».

Après avoir réclamé cette souveraineté absolue de la France sur la Savoie, notre auteur demande qu'à la faveur du traité de paix et aussi de la dénonciation des traités de commerce et conventions douanières qui lient la France aux autres nations (dénonciation proclamée le 23 avril 1918), on dote la Savoie d'un statut économique nouveau. Ce second volume, aussi richement et consciencieusement

1. Voir le n° du 15 octobre 1892. Cette étude a été reproduite dans : *La première neutralité perpétuelle : la neutralisation de la Suisse et de la Savoie*. Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris, 1917.

documenté que le premier, soulève un problème dont la solution ne laisse pas que d'être fort délicate.

Il s'agit ici des zones franches dont la caractéristique principale est que les bureaux de douane au lieu d'être alignés le long de la frontière géographique sont placés en arrière sur une ligne déterminée par des décrets ou des conventions diplomatiques. Tout le territoire compris entre la ligne réelle des postes douaniers et la frontière géographique bénéficie d'avantages au point de vue des droits de douane.

Il y a, dans la région française voisine de la Suisse, cinq zones franches : deux se trouvent dans le département de l'Ain : 1° la zone du pays de Gex, créée au second traité de Paris le 20 novembre 1815; 2° celle de la Valserine, qui ne fut consacrée que par la loi du 29 mars 1897. Les trois autres sont comprises dans le département de la Haute-Savoie; ce sont : 1° la petite zone sarde de 5 kilomètres de largeur le long du territoire genevois; elle remonte au traité de Turin du 16 mars 1816 conclu entre la Sardaigne et la Suisse; 2° la zone de Saint-Gingolph, qui remonte au 9 septembre 1829; 3° la zone dite d'annexion, délimitée en 1860 et qui, englobant les deux précédentes, comprend les trois arrondissements de Bonneville, Saint-Julien et Thonon.

On peut concevoir assez facilement les avantages que comporte une telle situation et quels en sont les bénéficiaires. En ce qui concerne Genève et la Suisse, ce pays peut fournir toute la zone franche de ses produits sans avoir à supporter des droits de douane. Il y a dans cette zone 200,000 habitants environ qui constituent une clientèle tout naturellement attirée vers la Suisse par les bas prix auxquels ce pays peut leur céder ses produits. Aussi longtemps qu'il y eut un régime de libre-échange dans les relations économiques entre le canton de Genève et le pays de Gex, la situation se comprenait; mais, en 1851, quand la Suisse établit une ligne de douane, les produits suisses pénétraient librement dans le pays de Gex tandis que les produits gessiens payaient de forts droits pour entrer à Genève. La corrélation qui justifiait le régime n'existe plus.

Grâce à la création de la zone d'annexion en 1860 la Suisse se trouva, sans aucune concession de sa part, affranchie des droits de douane auxquels ses produits étaient jusqu'alors soumis pour entrer

dans le Chablais, le Faucigny et la partie du Genevois située au nord des Usses; ici la situation est plus délicate que pour la zone gessienne et la zone sarde, car les habitants peuvent exciper d'un privilège qui leur a été consenti alors que la situation était telle qu'elle est encore. Quoi qu'il en soit, la Suisse a le privilège d'envoyer dans les zones franches de Savoie des produits qui sont affranchis de tout droit de douane bien que ces pays soient français. D'autre part, ces mêmes zones franches, excipant de leur qualité de françaises, font entrer leurs produits en France sans payer de droits. Depuis 1893[1], l'immunité douanière est accordée, à leur entrée en France, à tous les produits agricoles récoltés dans la zone, ainsi qu'aux produits industriels provenant d'usines en exploitation au 1er janvier 1893. L'immunité s'étend même aux récoltes provenant de propriétés appartenant à des citoyens suisses, mais situées dans la zone franche.

On perçoit d'après le seul énoncé des règles qui précèdent, que la situation des habitants de la zone est privilégiée par rapport à celle des habitants du reste du territoire français. Exonérés des droits de douane pour les produits venant de l'étranger, les habitants de la zone se procurent à bon compte notamment des denrées coloniales venant de Suisse. De plus, ils sont exonérés de ce qu'on peut appeler les droits d'accise; car, pour permettre aux produits français de concurrencer les produits étrangers introduits exempts de droits de douane, on a dû renoncer, en territoire franc, à la perception des contributions indirectes, qui s'appliquent particulièrement à la consommation des objets nécessaires à l'existence.

Ces privilèges ont, naturellement, pour leur maintien de nombreux avocats. M. Ferrero n'en arrive pas moins à cette conclusion qu'il convient de supprimer la zone par le transport du cordon douanier à la frontière géographique. C'est pour lui une question d'opportunité qui, comme il l'espère, ne se renouvellera jamais. La dénonciation des conventions de commerce en date du mois d'avril 1918 permet l'application immédiate de la mesure. D'autre part, bien que ne s'y trouvant pas pour des mesures douanières, un certain nombre de douaniers du service actif sont aujourd'hui à la frontière; il suffit d'étendre leurs prérogatives à ce qui est, en temps normal, leur

1. Voir Nogaro et Moye, *Les Régimes douaniers*. Paris, Colin.

raison d'être. En outre, les décrets de prohibition ayant enrayé les introductions austro-allemandes, le préjudice causé par l'assimilation des marchandises actuellement zoniennes aux marchandises du territoire assujetti, c'est-à-dire du reste du territoire français, se trouve réduit au minimum.

Quoique partisan résolu de la suppression du régime zonien. M. Ferrero ne veut pas cependant rompre les relations helvético-savoyardes et gessiennes et abolir tous les avantages dont bénéficient actuellement les habitants de la zone. Il s'efforce de concilier ces deux choses et, comme il aime les réalités, il ne se contente pas d'exprimer un vœu, de poser un principe, il esquisse un projet d'organisation.

Afin de maintenir les relations entre Genève et les arrondissements de Gex, Thonon, Bonneville et Saint-Julien, on pourrait admettre en franchise, moyennant justification de leur origine genevoise, vaudoise ou valaisane, un certain nombre de produits dans une proportion basée sur les introductions d'avant-guerre supposées helvétiques. Réciproquement les cantons de Genève, Vaud et Valais admettraient en franchise les produits des quatre arrondissements français dans une proportion équivalente aux entrées suisses.

Mais cette première concession ne suffit pas et M. Ferrero se demande ensuite comment maintenir les avantages accordés jusqu'ici aux habitants des zones en ce qui concerne l'alimentation. Les denrées pour lesquelles les populations tiennent le plus à l'exonération sont le sucre, le café, le chocolat, le cacao et le tabac. Il ne changerait rien au régime des tabacs, mais pour les autres denrées, il établirait leur consommation normale par les seuls domiciliés réels zoniens. Des bons de franchise d'un kilogramme représentant ensemble la consommation annuelle totale de chacune de ces denrées seraient créés et seraient répartis dans les familles. Avec ces bons, les consommateurs achèteraient leurs denrées privilégiées au négociant détaillant qui les leur vendrait à un prix exonéré de l'impôt de consommation ou du droit de douane. La valeur des droits, affichée chez le détaillant, représenterait la diminution du prix d'achat dont devrait bénéficier l'acheteur contre remise d'un bon de franchise.

Le système donnera-t-il toute satisfaction? Il est permis d'en douter. Les habitants réclameront certainement au sujet de la

quantité de bons qui leur sera attribuée et une pareille institution ne paraît pas devoir être une aubaine pour les maires de la zone. Quoi qu'il en soit, il y a là un effort de conciliation qui est intéressant. Suffirait-il à faire accepter la suppression de la zone par les zoniens ; il faudrait encore apaiser les vives protestations que cette suppression paraît devoir soulever en Suisse. On a un avant-goût de ce qu'elles pourront être dans l'émotion qu'a provoquée chez nos voisins, l'installation, au cours de la guerre, de douaniers à la frontière. Pour empêcher l'introduction en France de produits austro-allemands, on avait établi à la frontière un service de surveillance exercé d'abord par des gendarmes et des soldats. Dans le second semestre de 1917, le gouvernement français confia ce service à des douaniers, plus entraînés que les gendarmes et soldats à ce genre de travail. Cette substitution a provoqué la rédaction d'une note, datée du 7 novembre 1917, dans laquelle le Gouvernement fédéral disait : « le Gouvernement de la République affirme, de la façon la plus positive, que ces fonctionnaires n'effectueront aucune opération douanière. L'application des mesures projetées ne saurait donc porter préjudice, à quelque degré que ce soit, au régime légal des zones franches. » Fin janvier 1918, au grand Conseil de Genève, M. Fazy, au nom du Conseil d'État de Genève, faisait une déclaration où on relève ceci : « L'installation des postes douaniers offre des inconvénients, et nous manquerions à notre devoir, si nous n'émettions pas à nouveau de formelles réserves à ce sujet. La conclusion du présent exposé est fort simple. Le Conseil d'État considère que les stipulations du traité de Turin conservent leur entière valeur, et que la situation anormale créée par l'établissement d'un cordon douanier à la frontière ne peut être considérée que comme une mesure de police d'ordre exceptionnel et temporaire, résultant de l'état de guerre. Nous sommes heureux de constater que le Gouvernement français, toujours soucieux de respecter les traités et conventions internationaux, a reconnu et reconnaît le bien-fondé des réclamations du Conseil d'État. »

Voilà l'opinion des autorités suisses. En France, les sentiments qu'a exprimés M. Ferrero ont trouvé de l'écho. Plusieurs chambres de commerce de la région, celles d'Annecy, de Bourg, entre autres, ont émis des vœux conformes aux conclusions de M. Ferrero.

D'autre part, dans sa réunion du 27 janvier 1919, l'Assemblée des présidents des Chambres de commerce de France a adopté le vœu « que les servitudes de neutralisation économique imposées à la France par les traités de Paris du 20 novembre 1815 et de Turin du 16 mars 1860 — constitutifs des zones franches du pays de Gex et de la Haute-Savoie — soient supprimées, afin que la France conserve dans ces contrées, comme dans le reste du territoire français, l'unique direction de sa politique économique ».

Après les incidents que le régime a provoqués au cours de la guerre qui vient de finir, il paraît impossible que la situation reste en l'état. En ce qui touche la neutralité politique, tous les documents historiques qu'on peut invoquer prouvent qu'elle a, en réalité, cessé d'exister par simple application de l'adage : *cessante causâ cessat effectus.* Pour la neutralité économique, la solution absolue préconisée par l'assemblée des présidents des chambres de commerce se heurte à des bénéficiaires qui se trouvent à la fois en territoire national et en pays ami; et il est vraisemblable que la situation actuelle ne disparaîtra que pour faire place à un *modus vivendi* qui, tout en faisant disparaître la possibilité du retour de faits qui ont abouti à des conséquences qu'il a fallu faire cesser, ménagera des situations acquises et ne compromettera pas des relations de bon voisinage.

ÉDOUARD PAYEN.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Paul Bonnefon. — *Le premier « As » : Pégoud.* Paris, Berger-Levrault, 1 vol. in-18, 142 p.

Le petit livre de M. Bonnefon, bibliothécaire à l'Arsenal, à Pégoud, est consacré à la mémoire du hardi aviateur, célèbre d'abord pour ses extraordinaires audaces acrobatiques en plein vol, et devenu ensuite un des héros de nos aviateurs de guerre; il est tombé, on s'en souvient, tué par une balle ennemie, dans un combat au-dessus de l'Alsace, le 31 août 1915.

« On n'a pas toujours mesuré à sa juste valeur, écrit le colonel aviateur député Girod dans la préface de ce petit volume, la portée des premiers exercices acrobatiques de Pégoud. Portée morale d'abord, parce qu'en pleine paix cet homme montrait que le courage français n'a pas de bornes et que rien ne lui est impossible — mais surtout portée pratique parce que le travail de Pégoud a mis en œuvre toutes les recherches, tous les calculs, toutes les entreprises — et qu'à cet audacieux devaient succéder d'autres audaces et d'autres appareils. »

Le Dr Reymond, lui aussi victime de l'aviation, a confirmé cette appréciation : « Les expériences de Pégoud ne constituent pas un acte d'héroïsme inutile ; elles sont l'heureuse expérience d'un audacieux bon sens. »

« L'audace instructive de Pégoud, dit à son tour M. Bonnefon, en prouvant que l'avion pouvait planer en tous sens, et même sens dessus dessous, a donné à ses émules de la confiance en eux-mêmes, en leurs appareils et décuplé leurs forces aux heures délicates quand l'esprit demande toute sa lucidité et le cœur toute son assurance. »

Cette lucidité et cette assurance, Pégoud en témoigne dans des notes brèves et précises qu'il prenait au retour de ses vols dans l'azur, et qui ont été reproduites en partie par l'auteur. Vraie littérature d'oiseaux de proie et qui introduit un genre nouveau et bien palpitant dans l'écriture des sensations humaines.

Chez Pégoud — et probablement chez ses émules — ces sensations intenses ne nuisent jamais à la puissance d'observation et d'action pratique. « Très observateur, écrit M. Bonnefon, très logique, il voit vite ce qui est possible dans une tentative nouvelle, et s'il lutte jusqu'au bout pour réaliser cette possibilité, s'il s'acharne pour y réussir, il ne se mesure pas à l'impossible. »

Précieuse race d'hommes qui, même avec une instruction peu poussée

(c'était le cas de Pégoud), sont d'extraordinaires découvreurs. De combien l'automobile et l'aviation, — ces grands conquérants modernes de l'espace, — leur sont redevables! Et comme nos enfants les admireront!

E. D'EICHTHAL.

E. d'Eichthal. — *Quelques âmes d'élite (1884-1912). Esquisses et souvenirs. Gustave d'Eichthal, Gaston Paris, Sully-Prudhomme, Gabriel Monod, Émile Boutmy, Anatole Leroy-Beaulieu.* Paris, Hachette, 1 vol. in-16 de 190 p. 1919.

M. E. d'Eichthal a eu la rare fortune de connaître intimement quelques âmes d'élite, dont il a pu apprécier tout le charme. Il veut, aujourd'hui, nous faire partager la joie pure et saine qu'il goûta au contact de ces nobles esprits. Pensée généreuse, qui touchera tous ceux qui ouvriront ce petit livre, tout plein de souvenirs précieux. L'auteur observe mélancoliquement, en donnant le vol à ses souvenirs, que la brièveté de la vie « ne permet qu'exceptionnellement à une cervelle humaine d'embrasser l'enchaînement entier d'une série d'événements.... N'est-ce pas illogique, ajoute-t-il, qu'il subsiste si peu de ceux qui ont vécu le second Empire, la guerre de 1870 et les années qui ont suivi, pour vivre la grande guerre qui en a été la suite et comme la conclusion? » Il dit encore : « Il en résulte, pour ceux dont l'existence se prolonge au delà de la durée moyenne, le devoir impérieux de transmettre, à ceux qui recevront de leurs mains le flambeau, le plus qu'ils peuvent réunir de leurs impressions et de leurs souvenirs sur les choses et les hommes qu'ils ont touchés de près. Ils créent ainsi un lien entre les générations et réparent, dans une certaine mesure, l'interruption que la mort trop hâtive apporte dans la continuation de l'œuvre humaine. » — N'est-ce pas pire que cela encore? La mort n'interrompt pas seulement; elle détruit, Toutes les fois que nous conduisons au tombeau un de ces homme dont émana tant de lumière, c'est un trésor que nous allons mettre en terre, et qui sera désormais perdu pour nous. Quelques étincelles brilleront encore par instants, si une main pieuse remue les cendres du foyer éteint. Mais les nouvelles générations passent vite et s'attardent rarement à ces éclats fugitifs.

Souhaitons que la nôtre sache mieux profiter de la belle leçon que lui donnent les âmes d'élites en l'affection desquelles M. d'Eichthal se complût. Ce furent en effet de très belles âmes, limpides et fortes, qui surent tout comprendre du monde, sans subir ses souillures, et dont la flamme alla sans cesse en s'épurant. Elles furent de celles « fort rares », dont parle Montaigne, qui, « en vieillissant, ne sentent l'aigre ni le moisi ». — « Les grands hommes ont souvent des petitesses, nous dit M. d'Eichthal. Je n'en ai pas connue chez ceux dont je rappelle ici quelques lignes maîtresses. C'est cette absence de petitesse qui les différencie pour moi de tant d'organisations brillantes que j'ai frôlées et observées et parfois beaucoup admirées en quelques-uns de leurs dons. Je ne me suis jamais senti

attiré complètement et totalement vers elles comme vers les personnes auxquelles je consacre ces lignes. Le talent ou le génie est une chose, et la noblesse de caractère en est une autre. »

On retrouve dans la vie de chacun de ces hommes, le philosophe et le sociologue Gustave d'Eichthal, le philologue Gaston Paris, le poète Sully Prudhomme, l'historien Gabriel Monod, les philosophes politiques Émile Boutmy et Anatole Leroy-Beaulieu, le même « dessein de sincérité inflexible » que, vers le même temps, formait Renan. Je crois que l'on ne trouverait également chez tous la sollicitude infiniment dévouée à la jeunesse qui fut la caractéristique de G. Monod, d'Émile Boutmy et d'Anatole Leroy-Baulieu. Quiconque a senti la chaleur de cœur qui passait dans la poignée de main d'un Monod, toute la délicatesse attentive et convaincante d'un conseil d'Émile Boutmy, tout le cordial encouragement d'une approbation d'A. Leroy-Beaulieu, sait ce que je veux dire. Et c'est sans doute par ce contact avec les jeunes gens que ces âmes gardèrent leur fraîcheur d'impression et leur infatigable élan.

M. d'Eichthal retrace, à grands traits, la vie de ses amis. Il ne prétend pas faire une biographie complète. Il va droit au souvenir personnel, au détail intime, qui font lumière. Il trouve pour parler de son père des mots d'une émotion contenue qui sont très touchants. S'il eut une préférence pour l'un de ses amis, je crois qu'elle alla à Sully-Prudhomme, l'âme la plus frémissante, la plus impressionnable, l'âme douloureuse du groupe. Vingt-sept lettres du poète, données en appendice, aideront peut-être à faire mieux comprendre cette pensée toute de mesure et d'harmonie, qui chercha toujours, et réussit souvent, à mettre la philosophie la plus forte dans les plus beaux vers et qui pénétra de bonne heure le dilemme de la vie : « On n'est heureux que par ce qu'on sent, et non par ce qu'on est ; mais on est grand par ce qu'on pense, et non point par le bonheur. Vaut-il mieux être heureux que grand ? »

M. C.

Germain Martin. — *Les problèmes du crédit en France.* Paris, Payot, 1 vol. in-16 de 281 p., 1919.

S'il est une étude qui s'impose actuellement, non seulement aux financiers, mais aux hommes politiques, maîtres de notre budget, ainsi qu'au grand public, c'est celle des problèmes du crédit. Des charges de notre Dette, du rapport établi entre l'impôt et l'emprunt dans les recettes de l'État dépend le sort des contribuables ; notre ravitaillement, la reconstitution de nos régions libérées, la reprise générale de notre activité économique ont pour condition la confiance que nos fournisseurs étrangers nous accorderont ; l'épargne, plus nécessaire que jamais, ne se développera ou ne se maintiendra utilement que si elle trouve en face d'elle des placements sûrs, une législation bienveillante et des conseillers honnêtes ; enfin les milieux populaires, dont le rôle économique s'est renforcé maté-

riellement et moralement, ne tireront de leur situation tout l'avantage qu'ils peuvent en espérer pour eux-mêmes et pour la grandeur nationale que si leur éducation économique, à peu près nulle aujourd'hui, se complète rapidement.

C'est aux esprits neufs comme aux plus cultivés que s'adresse M. G. M. Il a voulu faire œuvre de vulgarisation et a renforcé l'effectif trop peu nombreux de ces hommes de science qui, mus par le souci du bien public, sont descendus des hauteurs de la chaire pour se mettre à la portée de tous. Sans se départir des scrupules d'impartialité, d'exactitude et de tenue littéraire qui caractérisent tous ses travaux, il a composé, sur un sujet aride, un ouvrage à la fois agréable et substantiel. Il n'y faut point chercher une théorie générale du crédit. Comme l'indique son titre, ce petit livre ne traite que du crédit « en France »: et l'on aurait pu ajouter : « de nos jours ». L'auteur apprécie à toute leur gravité les difficultés présentes et se consacre à la tâche de leur trouver des remèdes immédiats; l'historien du « Crédit sous Louis XIV » vient nous décrire l'organisation financière qui se trouve à notre disposition aujourd'hui. Il aime la vie; il a vécu la guerre sous diverses formes et sous l'uniforme; et c'est une histoire bien vivante des finances de guerre qu'il expose, en la complétant par un tableau de nos charges et de nos ressources actuelles.

Le plan est vaste : d'abord l'épargne française avec sa double tendance, dont M. G. M. a soin de rappeler l'origine atavique; puis les organes financiers qui mettent ces capitaux en œuvre pour satisfaire les besoins de l'Etat, des entreprises privées, ou de l'expansion économique étrangère; enfin les transformations que la guerre et l'urgence des réparations économiques imposent au fonctionnement du mécanisme. L'auteur passe en revue les principales modalités de crédit existantes ou proposées, insuffisamment utilisées souvent parce qu'elles ne sont pas assez connues des intéressés. Son livre fourmille de renseignements instructifs. Peut-être même leur abondance et leur condensation sont-elles, en certains passages, préjudiciables à la perspective. Mis en goût, le lecteur aimerait, sur les points essentiels, plus de détails. Certaines questions complexes, telles que celle de l'exportation des capitaux, sont traitées avec une brièveté relative qui n'est pas sans comporter quelques risques de malentendus. Au demeurant, comme l'indique M. G. M., il ne s'agit là surtout que d'une explication rétrospective. Désormais, nos relations avec l'étranger auront forcément pour premier but de nous dégager de notre dette extérieure.

La dernière partie du livre est celle qui présente l'intérêt le plus actuel. On y trouve la critique des combinaisons utopiques proposées à grand renfort de publicité pour alléger nos charges financières; puis vient un programme positif empreint de sens pratique et fondé sur l'expérence. Reprenant ce qu'il y avait de solide et de fécond dans la doctrine Saint-Simonienne, l'auteur donne la première place aux moyens de mettre en

valeur les richesses naturelles de la France; et ces richesses ne pouvant être suffisamment connues que grâce à une étude directe, il développe et précise les idées de M. Buffet sur le régionalisme financier. Le maximum des moyens d'action ne sera pas de trop pour regagner le temps perdu dans ce domaine. Ce n'est pas à limiter l'initiative de nos diverses institutions financières que vise M. G. M., mais à les compléter. Sa critique, aussi peu négative que possible, prépare les voies aux éléments d'union.

E. B. D.

Dr Lucien Graux. — *Les fausses nouvelles de la grande guerre*, t. III. Paris, l'Édition française illustrée, 1 vol. in-16 de 411 p., 1918.

En signalant ici même le premier volume du Dr Lucien Graux, consacré aux *Fausses nouvelles de la grande guerre* (voir *Revue* du 15 juin 1918, p. 475) nous disions quel intérêt s'attachait à ces pages curieuses et vraiment neuves. La suite du travail confirme et accentue cette impression. A mesure que l'auteur avance dans l'histoire anecdotique de la guerre, il élargit son champ d'observation et, patiemment courbé sur les moindres fleurs, écloses aux souffles de l'imagination ou de la fantaisie, il les recueille et les classe avec soin : car, fidèle au but qu'il s'est assigné et au titre qu'il a choisi, c'est bien la *fausse nouvelle* que le Dr Lucien Graux cherche à isoler dans la trame de son récit. Mais on en vient à se demander si l'histoire de la guerre ne se réduit pas à une série de rumeurs sans fondement, dont l'avidité crédule des foules a vécu au jour le jour. Le troisième volume de cette série nous conduit de l'offensive sur la Somme, de juillet 1916 au 17 mars 1917, date de l'abdication du Tsar. Un dernier chapitre est consacré à la révolution russe, dont nous voyons les péripéties jusqu'au début de l'année suivante : mais le tome IV reprendra l'ordre chronologique et nous ramènera sans doute aux autres événements qui marquèrent l'année 1917 : offensive française du Chemin des Dames, querelles politiques intérieures, intervention américaine, etc. En attendant, il convient de dire avec quelle scrupuleuse et parfois excessive minutie l'auteur a suivi, au jour le jour, la marche des événements et la façon dont ils étaient commentés par la presse française, alliée, neutre ou ennemie. Des citations nombreuses de journaux, avec toutes les références désirables, nous édifient sur la valeur de l'information quotidienne. Certains détails étaient demeurés gravés dans nos mémoires. « On a dit cela et nous l'avons cru. » Telle est la réflexion qui, à plusieurs reprises, s'impose à l'esprit. Et c'est ce qui fait de cette œuvre une œuvre vivante d'où il se dégage parfois quelque tristesse devant le spectacle de la crédulité humaine, plus souvent une ironie amusée, en tous cas une vision bien nette de l'importance de la fausse nouvelle de la grande guerre.

C. DE P.

Albert Pingaud. — *La Guerre vue par les combattants allemands.* Paris, Perrin. 1 vol. in-16 de 238 pages.

L'historien de *Bonaparte, Président de la République italienne*, et des *Hommes d'État* de cette même République, a très heureusement tenté de préciser dans ce volume comment les Allemands ont écrit et entendu l'histoire de la dernière guerre.

Pour reconstituer l'âme collective de l'armée d'invasion, il était nécessaire de recourir à des témoignages moins spontanés et moins rapides que les carnets de route, mais plus réfléchis et plus complets, tels que les souvenirs de campagne ou les recueils de lettres du front imprimés en Allemagne depuis le début de la guerre. — D'où les trois grandes divisions du livre : « Les ouvrages et les auteurs » ; « Les prétentions et les illusions »; « Les réalités et les aveux ».

Autour de ces trois stades de la pensée allemande M. Pingaud a multiplié les citations, se bornant à les commenter et à les classer.

Ces divers témoignages rapprochés ainsi les uns des autres finissent par se concrétiser en quelques idées générales d'une parfaite simplicité.

Il faut d'abord signaler un fait dont l'importance est exceptionnelle, celui que l'Allemagne ne sait encore rien de la guerre. Les divers récits publiés chez elle, souvent exacts dans le détail, forment, dans leur ensemble, par un système de prétéritions, d'interprétations fantaisistes et de formules à double entente, un tableau parfaitement mensonger.

L'Allemagne y devient une nation pacifique brutalement attaquée, une armée opposant à l'agression dont elle est victime un élan irrésistible d'enthousiasme patriotique. Voilà ce qu'on veut lui montrer.

Mais, quelle que soit l'impression première en face de pareilles démonstrations, deviennent bien vite les vérités lumineuses. Derrière la façade majestueuse surgissent d'elles-mêmes les fissures, les vices de construction, l'artificiel menteur. On peut, dans ces divers récits de combattants, suivre les progrès de la double usure morale et matérielle qui, en affaiblissant à la fois leur confiance et leurs effectifs, ont peu à peu diminué la valeur du formidable instrument que représentait leur armée.

On voit la population tout entière descendre de ce piédestal d'héroïsme où il lui plaisait de se hausser. Elle cherche à se défendre des plus graves accusations. Et il est tout à fait significatif de constater, en ce qui concerne les actes de pillage ou les dévastations, combien concluants, étendus, sont les aveux, combien en est établie leur réalité, c'est-à-dire leur horreur.

Nul peuple plus que l'allemand n'éprouve le besoin de mettre le public dans la confidence de ses sentiments personnels ou de ses idées générales. Ses expressions diverses vraies, et surtout simulées, sont soigneusement notées par M. Pingaud et projetées en pleine lumière. Le lecteur attentif sera vite entraîné par cet unique et très passionnant document d'histoire. Sans autre contrôle nécessaire, sans autre recherche, il trouvera ici, d'après

leur propre aveu, dans des écrits indiscutables, rédigés par eux-mêmes, l'exposé des véritables sentiments des combattants allemands, des raisons de leurs actes, enfin la constatation de leurs faiblesses morales qui ont condamné leurs succès du début à rester sans lendemain.

H. DE MONTARDY.

David Jayne Hill, ambassadeur des États-Unis. — *La crise de la Démocratie aux États-Unis*. Traduction de Mme E. Boutroux. Préface de M. E. Boutroux. Paris, Payot, 1 vol. in-8 de 242 p., 1918.

L'ouvrage de M. Hill a paru en Amérique sous le titre *Americanism as it is*. Ce titre n'eût pas été très clair pour le lecteur français. La traductrice lui a substitué fort heureusement celui que l'on sait, qui rend bien la préoccupation maîtresse de l'auteur.

Le livre comporte six chapitres qui ne s'articulent pas intimement entre eux. Ce sont sans doute des articles de revues que le lien d'une idée commune permit de rassembler sous la couverture d'un livre. Le dernier est évidemment inspiré par le souci de la mise en défense du pays, qui saisit une grande partie de l'Union en 1916. Quelque mots de la page 206 nous permettent de le dater de la fin de cette année-là ou du début de l'année suivante. Le chapitre II traite de la crise de la Constitution, et c'est lui qui forme le centre de l'œuvre. Les pensées directrices de l'auteur s'y développent dans toute leur ampleur. Elles sont, pour nous autres Français, pleines d'intérêt.

M. Hill considère que les institutions américaines sont en péril. Le respect jadis professé à l'égard de la Constitution fédérale disparait; il fait place à un parti pris de dénigrement coupable. Les principes sur lesquels elle repose sont sapés, au nom de théories nouvelles singulièrement dangereuses. L'antagonisme des classes menace de pervertir l'esprit public. L'avance remarquable prise par l'Amérique sur les autres pays du monde en matière constitutionnelle peut être perdue en peu de temps. Nous trouvons là, en quelques pages, un tableau très vivant des conditions politiques de l'Union, à l'heure actuelle. Certains traits sont marqués avec une précision particulière. En voici un qui ne concerne pas seulement l'Amérique : « Lorsqu'on analyse les choses comme on le doit, il devient évident que, dans le processus de l'évolution sociale, un nouvel idéal de justice s'est fait jour. Cet idéal n'est pas le produit d'un raisonnement : il est né de la passion. Nos pères réclamaient des lois justes et égales pour tous. Les théoriciens modernes objectent : des lois égales, c'est-à-dire des lois qui s'appliquent également et de la même manière à tous les hommes ne sauraient être justes. Ce qu'il faut demander, ce ne sont pas des lois égales, mais des lois produisant l'égalité, des lois d'égalisation. L'égalité pure et simple de la loi favorise l'industrie, l'épargne, l'esprit d'entreprise et l'économie. Elle crée des inégalités et donne une prime à la force, à l'habileté et au talent. Elle est essentiellement aristocratique. Elle recon-

naît, encourage et récompense la supériorité. Elle condamne au contraire et punit indirectement l'incapacité. Sous des lois égales, les hommes ne peuvent être égaux. Ce que nous demandons c'est l'égalité des conditions; et cette égalité ne peut être obtenue que par de nouvelles lois, des lois qui distribueront le trésor commun, en accordant à chacun une part proportionnée à ses besoins. » Et l'auteur poursuit : « Au fond d'une telle revendication on découvre deux sophismes... » qu'il démontre avec beaucoup d'adresse et de fermeté.

Les ambitions de l'Allemagne en Europe par MM. H. Lichtenberger, G. Blondel, J. Barthélemy, G. Bienaimé, F. Engerand, E. Haumant, préface de M. P. Deschanel. Paris-Alcan, 1 vol. in-16 de VII-231 p., 1918.

Dans l'œuvre de propagande française inspirée par la guerre, une place de choix doit revenir à la *Société de Géographie de Paris*, qui, fidèle à son but patriotique, a organisé une série de conférences pour éclairer l'opinion. Quelques-unes viennent d'être réunies en un volume assez homogène, car elles ont toutes pour objet de mettre en évidence *les ambitions de l'Allemagne en Europe*. Les projets de l'Allemagne sur l'Europe centrale, ses préoccupations économiques, ses prétentions militaires, sa politique houillère, ses appétits, en un mot, ont été tour à tour dénoncés par des professeurs, des députés ou des publicistes dont les noms sont les plus sûrs garants de l'impartialité, de la compétence et de l'esprit critique. On a beaucoup parlé du pangermanisme et de ses dangers. Parmi les livres qui l'ont étudié avec quelque précision et quelque autorité, il faut compter celui-ci. Sur bien des points il apporte des conclusions précieuses et, quoique la plupart de ces conférences soient déjà vieilles de plus d'une année, elles n'ont rien de leur actualité ni de leur prix, car les problèmes qu'elles soulèvent sont toujours vivants. On peut dire qu'ils le sont davantage, au moment où ils vont recevoir une solution, et c'est pourquoi il convient de signaler tout particulièrement ce volume à la veille de la conférence de la Paix.

C. DE P.

ANALYSES

Pierre Clerget, directeur de l'École supérieure de Commerce de Lyon. — *Manuel d'Économie commerciale*. 2e édition. Paris, Armand Colin, 1 vol. de 374 pages.

Cet ouvrage groupe en un petit nombre de pages toutes les notions indispensables de la technique industrielle, commerciale et financière, présentées avec autant de clarté que de précision scientifique. Destiné, dans les intentions de l'auteur, à instruire des débutants, il se classe bien au-dessus des simples manuels par sa méthode d'exposition des idées et des faits. Aussi sa lecture peut-elle être profitable, non seulement aux élèves de nos écoles de commerce, mais encore à l'homme d'affaires et à l'économiste désireux de se documenter sommairement sur des matières qui ne rentrent pas dans leur spécialité habituelle.

MAURICE DEWAVRIN.

G. Bouniols. — *Les précurseurs. Histoire de la Révolution de 1848*. Paris, Delagrave. 1 vol. in-16, 1918.

Le moment où a paru l'*Histoire de la Révolution de 1848*, par M. G. Bouniols, paraissait peu propice aux œuvres de cette sorte, et cependant ce volume n'est point passé inaperçu : il a même rencontré un succès très vif, sinon auprès du gros public auquel il n'est point destiné, du moins auprès des penseurs, des vrais historiens, des amateurs de science politique, de tous ceux en un mot qu'inquiète le sens de la vie sociale et qui cherchent, à travers les événements de l'histoire, un lien de continuité et une manière de fil conducteur.

Là est l'intérêt de ce livre, léger de format, mais lourd d'idées et de faits. On n'y trouve aucune des redites que les nouveaux historiens pillent d'ordinaire chez leurs devanciers et se plaisent à compiler. On y trouve peu d'anecdotes, destinées à délasser le lecteur. On n'y trouve guère non plus de considérations générales, de vues d'ensemble ou de thèses préconçues. Ce que l'on rencontre, de la première à la dernière page, c'est le mouvement et l'impression de la vie, que M. Bouniols a su saisir et fixer, en situant les acteurs de la Révolution de Février dans leur cadre parlementaire et en les suivant, au jour le jour, dans les manifestations de leur activité législative.

Il semble que l'étude de cette période déjà lointaine, et où des hommes généreux poursuivirent inlassablement les plus séduisantes chimères, ne puisse offrir à notre curiosité que le spectacle d'une vaine agitation et d'une série de tentatives avortées. Tel est en effet l'aspect sous lequel elle a été trop longtemps conçue. Tel n'est pas celui qui a retenu l'attention de son nouvel historien. Au lieu d'isoler ce mouvement et de ne voir en lui qu'une phase éphémère de notre évolution nationale, M. Bouniols s'est plu à en marquer les origines et surtout à en distinguer les suites, je veux dire qu'il a cherché à relier aux velléités de la seconde république les réalisations de la troisième et à montrer comment l'œuvre législative contemporaine est inspirée par « les précurseurs » de 1848.

Dans la plupart des domaines, qu'il s'agisse de politique sociale, ouvrière ou religieuse, de mesures financières ou de principes interventionnistes, on retrouve des précédents, parfois curieux à noter, et, en tout cas, une inspiration générale qui, sans enlever à la révolution de Février son caractère d'expérience manquée, permet de mesurer la valeur de cette expérience et de constater sa lointaine et durable répercussion. Voilà ce qui donne à 1848 un sens profond, que, pour la première fois, l'histoire de M. Bouniols a tenté de dégager et réussi à mettre en relief.

B. COMBES DE PATRIS.

Germain Martin. — *Les problèmes économiques de la paix*, fascicule n° 1 : *Les causes économiques de la guerre.* Montpellier, Agence méridionale d'édition, 1 broch. de 16 p., 1918.

Le titre indique assez le sujet. Celui-ci, traité par un maître de la documentation avec le plus scientifique souci d'exactitude, est présenté sous une forme attrayante qui permet aux lecteurs les moins préparés de suivre sans fatigue l'explication des événements dans l'ordre économique. Après un exposé rétrospectif, rappelant en particulier la mainmise des Empires du Centre sur la production orientale, le plan de l'auteur comprend la question du fer et des autres matières premières, la question des transports, de la démobilisation et des travaux publics; l'étude du commerce extérieur, de l'influence française dans les régions méditerranéennes, en Pologne et en Russie; les problèmes du change et du crédit. C'est, on le voit, de l'actualité; cette courte brochure si vivante n'en est pas moins riche en enseignements d'une valeur durable.

E. B. D.

L'Allemagne peut payer : Tableau général de la Richesse allemande présenté par la Dresdner Bank le 1er janvier à l'occasion de son 40e anniversaire, commenté par M. Lucien Hubert, sénateur. — Paris, Bernard Grasset, 1 broch., 1919.

C'est une heureuse idée qu'a eue l'éditeur Grasset de publier « le Document de la Dresdner Bank » en le clichant sur l'original publié en français à Berlin. Ce document consiste en une suite de tableaux statistiques comparatifs sur tous les éléments de la richesse économique allemande un an avant la guerre. Il est naturellement tendancieux, mais il n'est point faux et il est fort instructif.

M. Lucien Hubert l'a fort bien commenté pour en tirer la preuve que l'Allemagne peut payer, mais ce commentaire est certainement trop court. Libre à chacun d'ailleurs d'extraire des Tableaux de la Dresdner Bank une foule de renseignements précieux et instructifs. Nous ne doutons pas que la presse économique n'exploite pendant longtemps encore cette précieuse mine d'informations sur les derniers jours de l'Allemagne impériale.

G. L.

Henri Libermann. — *L'infanterie héroïque et douloureuse. Récits vécus d'un officier de ligne.* Paris, Perrin, 1 vol. in-16 de 240 pages.

Ces récits vécus d'un officier de ligne ont de la chaleur, de la plénitude, une irrésistible poussée. Cette vérité, cette réalité, au lieu de déprimer, fortifient. On y trouve une glorification de notre soldat, nerveux, impressionnable, mais en même temps patient en dépit de sa nature, endurant au delà des forces humaines, portant en lui des sentiments et des vertus qu'il serait bien incapable de définir, admirable sans le savoir.

A la vérité, les divers chapitres avec leurs titres ne contiennent que des divisions parfaitement artificielles qui ne renseignent et ne dirigent en rien le lecteur. Le livre forme dans son ensemble un recueil de feuilles de route notées au hasard, pressées, chaotiques, haletantes, écrites toujours en pleine bataille sous le coup des impressions les plus vives, les plus tourmentées.

Point de début, point de milieu, point de conclusion. A quelque page qu'on ouvre le volume le récit est complet, se suffit à lui-même. Mais, tout cela, malgré le grand désordre dans les sensations exprimées, est vu, senti, défini. L'œuvre de M. Libermann demeurera un fort intéressant document de vérité, de réalisme poignant.

H. M.

René Maunier. — *Bibliographie économique, juridique et sociale de l'Égypte moderne (1798-1916).* Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'Archéologie orientale, 1 vol. in-8 de 372 p., 1918.

Cette Bibliographie est publiée sous les auspices de la Société sultanieh d'Économie politique, de Statistique et de Législation, fondée au Caire en 1909. Son rayon est strictement limité. Elle réussit à recenser 6,095 titres, où elle fait figurer les articles de Revue. Ces titres sont classés par ordre de matières. Une table des auteurs facilite

encore l'usage de ce recueil dont la composition et la présentation font le plus grand honneur à son auteur.

Raoul Bigot. — *Le Mexique moderne.* Nouvelle édition. Paris, P. Roger, 1 vol. in-16 de 268 p., avec 28 photographies et une carte, s. d. (1918).

Septième édition d'un ouvrage dont le titre seul suffit à dire l'intérêt. M. Bigot a longtemps séjourné au Mexique; il en connait les mœurs, les institutions, la valeur économique et il nous donne sur tous ces points des informations d'un haut intérêt.

Guillaume II (*Les discours de*) *pendant la guerre*, recueillis par Mme Marie Méring. Paris, Bossard, 1 broch. in-8 de VIII-52 p., 1918.

Le présent recueil ne contient que vingt-huit pièces. Il est peu vraisemblable que l'ex-empereur, dont on sait l'activité dévorante au cours de cette guerre, les incessants voyages sur les divers fronts, le parti pris de galvaniser l'opinion allemande, le souci de ne point se laisser oublier, ait si peu parlé. Un dépouillement attentif de la presse allemande aurait permis sûrement au traducteur de grossir notablement son recueil. Les indications de sources sont insuffisantes. Si peu complète qu'elle soit cette collection pourra rendre quelques services.

Eugène Gascoin. — *Les victoires serbes de 1916.* Paris, Bossard, 1 vol. in-8 de 152 p. avec 20 photos et 1 carte, 1919.

M. E. Gascoin nous donne ici le récit des opérations militaires serbes depuis le moment où l'armée du roi Pierre, reconstituée, reprit sa place aux côtés des alliés sur le front de Salonique, jusqu'à la prise de Bitolj. Il nous parle de la halte nécessaire et de la réorganisation après la terrible retraite d'Albanie, et de l'installation des forces serbes en Chalcidique; il nous fait le portrait des grands chefs de l'armée et du soldat serbe, puis il suit l'armée sur le front, narre l'offensive bulgare, la contre-offensive serbe, montre comment l'ennemi perdit rapidement l'initiative du combat, et nous conduit de victoire en victoire, de Gornitchévo au Kaymaktchalan, à la Cerna et à Bitolj. Cette étude menée sur place constitue une contribution importante à l'histoire de la grande guerre.

Joseph Reinach. — *Mes comptes rendus, discours, propositions et rapports.* Paris, F. Alcan, 4 vol. in-16, 1911-1918.

Ce sont des documents que M. Reinach nous livre, en les éclairant d'un bref commentaire. Documents sans sécheresse, du reste, et qui ont gardé la fraicheur d'une histoire toute récente. On peut, en effet, suivre dans ces quatre gros volumes une bonne partie de l'histoire du régime actuel de 1889 à 1914. On y suivra encore mieux le travail parlementaire, avec ses aspects si différents : les grands débats de principes (loi sur la Presse, ou sur l'Enseignement secondaire, abolition de la peine de mort, secret du vote, etc.); les passes d'armes politiques (élection Joffrin, l'interdiction de *Thermidor*). On voit bien dans ces pages où allèrent d'abord les préoccupations de M. J. Reinach au Parlement : ce sont les questions militaires et les questions sociales qui fixent surtout son attention, et c'est à elles qu'il consacra le meilleur de son remarquable talent.

J. Merlant. — *La France et la Guerre d'Indépendance américaine* (Bibliothèque France-Amérique). Paris, F. Alcan. 1 vol. in-8 de 194 p., 1918.

M. M., appelé à présenter une étude sur la Guerre d'Indépendance américaine, était assurément en présence d'une réelle difficulté : étant donné le nombre prodigieux de travaux consacrés à cette question, comment traiter avec originalité ce sujet? Pourtant il est parvenu à résoudre brillamment ce problème.

Il ne s'agit, ici ni d'une œuvre d'histoire diplomatique, ni d'un récit des opérations de guerre; mais d'une sorte de journal, de mémoires à la fois très vivants et très circonstanciés qu'aurait pu écrire un homme participant aux événements tant politiques que militaires de cette période, doué du don d'ubiquité en passant d'Europe en Amérique à son gré. Conception heureuse qui permet de donner libre carrière au genre anecdotique et de four-

nir maints renseignements de petite histoire qu'on ne trouverait qu'épars et avec peine en d'autres ouvrages.

Sans doute ce livre ne contient point de révélations diplomatiques, sans doute il n'expose pas de nouvelles théories sur le rôle de Vergennes ou de Franklin, mais il se lit avec plaisir et peut être consulté avec fruit.

J. Chopin. — *Le complot de Sarajevo.* Édit. Bossard, 1 vol. in-16, 1918.

Les origines de la guerre restent enveloppées malgré tout d'un voile impénétrable. Déclarations et révélations n'apportent nullement la clé du mystère; tel est en particulier le cas pour le premier acte du drame, le meurtre de l'archiduc François-Ferdinand. Les enquêtes, les plaidoyers officiels, non plus que les critiques, les accusations ne sont venues apporter la solution de ce qui restera sans doute un mystère historique.

L'étude de M. C. (alias Pichon) est une contribution à l'examen de cette question et elle n'ajoute aucune clarté aux rares lueurs perçant ces ténèbres. C'est une critique du Livre rouge autrichien. Le lecteur est ébranlé mais non convaincu. La version du gouvernement de Vienne est assez incohérente et illogique, mais les autres le sont-elles moins? Débrouiller le fil de la vérité au milieu de ces imbroglios est une tâche presque impossible car trop d'éléments divers se mêlent et s'enchevêtrent en cette affaire.

Cette brochure détruit sans rebâtir et laisse l'esprit en proie à l'incertitude devant le point d'interrogation qu'est le drame de Sarajevo. A ce titre elle constitue une première assise d'un édifice à construire. F.-P. R.

D'Escoublaire. — *L'Irlande ennemie...?* Payot, 1 vol. in-12, 1918.

Ouvrage quelque peu paradoxal mais d'un puissant intérêt. Après la froide histoire, le débat passionné. C'est un réquisitoire contre l'Irlande, où sont abordés tour à tour les domaines psychologique, historique, politique et économique. Bien des points méconnus systématiquement sont mis au jour, bien des critiques sur le tempérament celte indiscipliné et excessif sont justes; l'exposé des sanglantes annales de l'Ile Verte où guerres civiles alternent avec des soulèvements est indéniable. Faut-il oublier aussi qu'il y a à cela une excuse : un ardent patriotisme durement comprimé?

Et puis des griefs bien actuels ont influé sur le verdict : l'alliance avec l'Allemagne? C'est le fait de quelques individus et non de la nation — la rébellion de Pâques 1917? Ce « coup de poignard dans le dos » de la France et de l'Angleterre; l'auteur estime à 1,500 le nombre des insurgés, faible danger pour des puissances de millions de combattants, et il ajoute que dès le début cette aventure était vouée à l'échec complet.

S'il dénonce avec raison la fausse politique irlandaise, il méconnait l'hostilité des masses anglaises, du Parlement et l'absence d'esprit conciliant chez les Orangistes. Enfin sont-ce les Irlandais qui ont fait la conquête de la Grande-Bretagne?

En somme, ce livre, écrit avec verve et humour, se lit avec plaisir; il est utile à connaître pour aider à dissiper un mirage irlandophile mais il n'enlève pas pour des esprits impartiaux une adhésion sans réserves aux conclusions exprimées.

F.-P. R.

Le propriétaire-gérant : Félix Alcan.

Coulommiers — Imp. Paul BRODARD.

DISCOURS
PRONONCÉ AUX OBSÈQUES DE M. P. BEAUREGARD

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES

PAR M. E. D'EICHTHAL

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

(26 mars 1919.)

L'École libre des Sciences politiques est frappée, elle aussi, d'un cruel deuil en perdant Paul Beauregard. Lorsqu'en 1910, Anatole Leroy-Beaulieu alors directeur, lui demanda de remplacer le regretté Emile Cheysson dans la chaire d'Economie Sociale, Beauregard était en pleine illustration comme professeur à la Faculté de Droit, député, membre de l'Institut, et ses occupations étaient accablantes. Il accepta cependant la tâche que voulaient lui confier le conseil et le directeur de l'École. Il avait la passion et les dons supérieurs de l'enseignement, et il eut vite conquis l'attention et la sympathie de ses nombreux auditoires de la rue Saint-Guillaume. Il enseignait là d'ailleurs des matières qu'il possédait à fond, non seulement comme juriste et comme économiste, mais pour les avoir en quelque sorte maniées en tant que député, à l'état de projets de lois longtemps discutés dans les commissions ou dans les Chambres, souvent critiqués, quelquefois amendés sous l'influence des critiques des orateurs libéraux dont était Beauregard, souvent adoptés tels quels malgré ces critiques. Notre confrère suivait ensuite dans leur application les lois nouvelles, en constatait les défauts ou les lacunes, les abus qui s'étaient glissés dans leur mise en pratique, et dont plusieurs d'ailleurs avaient été prévus lors des discussions; il constatait aussi avec une complète impartialité les tendances démocratiques inévitables auxquelles avait dû dans certains cas céder le législateur, aussi bien en France qu'ailleurs, et il appréciait ceux des apaisements sociaux qui étaient nés des réformes. Il apportait dis-

crètement dans son enseignement les résultats de ses observations directes prolongées et tout en analysant avant tout avec précision et sans laisser dans l'ombre les textes législatifs, il échauffait son exposé par le sentiment qu'il y traduisait de son contact permanent avec les réalités vivantes servies ou desservies par l'œuvre du législateur. De là dans son enseignement l'absence de sécheresse, l'animation de l'actualité, une grande ampleur de vues et d'horizons, toujours subordonnées cependant à l'étude stricte et détaillée des documents administratifs et parlementaires.

Beauregard s'était autant attaché à son cours que ses élèves s'étaient attachés à lui. Que de fois pendant ces dernières années je l'ai vu revenir à sa chaire après quelques semaines ou quelques mois de maladie, encore fatigué, maigri, et voulant, malgré tout, continuer son enseignement. Il l'avait repris cette année avec une pleine confiance apparente dans ses forces, confiance que nous ne partagions pas complètement en le voyant si atteint et luttant avec tant d'énergie, mais non sans dépérissement, à la fois contre le mal physique et contre la douleur d'un cruel deuil. Alité depuis quelques semaines il nous faisait téléphoner régulièrement pour prévenir qu'il ne pouvait pas encore malgré ses projets remonter en chaire, puis tout dernièrement pour demander à être suppléé provisoirement de façon à ce que ses élèves ne perdissent pas la fin du cours. J'ai encore il y a quelques jours reçu un mot signé de lui où il se préoccupait de ce qui lui tenait tant au cœur. J'ai pu le rassurer et lui dire en même temps combien nous étions profondément touchés de son attachement à l'École, dont il nous avait donné tant de preuves. Au nom du Conseil d'Administration, de la Direction, des maîtres ses collègues, et de ses élèves je dis du fond du cœur un adieu bien ému au professeur éminent, au savant et exact économiste, à l'homme politique éclairé et courageux dans ses opinions, éloquent dans sa défense constante de la liberté, auquel nous apportons ici un dernier hommage. Il a été pour la France un de ses meilleurs citoyens, pour l'enseignement un grand maître, pour ses confrères un ami qui laisse parmi eux un vide très douloureux.

M. VÉNISÉLOS
ET LA NATION GRECQUE

Au printemps de l'année 1861, par une de ces belles journées d'avril où l'Attique en fleurs se parfume de l'odeur des violettes, du thym, de la sauge, et se décore, sous son merveilleux soleil, de toutes les couleurs de ses montagnes et de ses vallons, tapissés d'anémones et de narcisses, un jeune Français, nourri de la plus pure sève de l'hellénisme ancien, mais attentif à tous les aspects de la réalité moderne, s'embarquait au Pirée, pour Constantinople, sur un de ces pittoresques bateaux à vapeur où les costumes bariolés des passagers, la multiplicité des langues, les différences des religions et des nationalités, mille contrastes tour à tour inquiétants et divertissants résument dans un étroit espace les diversités et les antinomies de la question d'Orient.

Chargé d'une mission scientifique en Asie Mineure, Georges Perrot, que plusieurs années de séjour et d'études à l'École française d'Athènes avaient déjà initié au culte de l'humanisme antique, non moins qu'à la connaissance des plus délicats problèmes de la politique d'aujourd'hui, devait parcourir les routes de caravanes qui traversent l'ancienne Bithynie, la Mysie, la Phrygie, la Cappadoce, le Pont, et diriger surtout ses recherches vers la cité d'Ancyre, capitale de la Galatie, d'où il rapporta, comme on sait, une célèbre inscription, gravée sur les murs d'un temple romain, et connue sous le nom de testament de l'empereur Auguste.

Georges Perrot a raconté ce beau voyage dans un livre plein de poésie et de vérité, qui complète à souhait le grand ouvrage où il a exposé en détail les résultats archéologiques de sa mission[1]. Chemin

1. *Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure*, par Georges Perrot, 1 vol., Paris, Michel-Lévy, 1864. Pour plus de détails sur le *Monument d'Ancyre*, voir, du même auteur, l'*Exploration archéologique de la Galatie, de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont*, exécutée en 1861, avec E. Guillaume et Jules Delbet, 2 vol. in-folio, Paris, Didot, 1863-1872.

faisant, sur les routes d'Europe et d'Asie ou dans les traversées qui le menaient d'escale en escale, au gré du vent et du flot, à travers les archipels dorés, sur la mer Égée ou sur la mer de Marmara, il aimait à causer, au hasard de la rencontre, avec ses compagnons d'un jour ou d'une heure. Il interrogeait, à la mode socratique, le pilote au geste calme ou l'agoyate aux pieds légers que le cours d'un itinéraire fertile en plaisirs changeants offrait à son entretien pendant ses navigations et ses chevauchées. C'est ainsi qu'en longeant la côte d'Eubée, il eut avec un riche banquier grec de Constantinople, une longue et intéressante conversation sur les affaires de Grèce et sur l'avenir de l'hellénisme.

Ce banquier revenait de Paris où l'on avait eu recours à ses bons offices pour la liquidation de l'emprunt Mirès. C'était un homme d'un esprit vif, aiguisé, un observateur attentif, un psychologue sagace, un témoin très clairvoyant, qui ne dissimula pas à son interlocuteur français les inquiétudes qu'infligeait à son patriotisme la situation du nouveau royaume de Grèce.

Les intrigues d'une diplomatie encore imbue de la détestable doctrine que Metternich imposa, sous l'œil d'un kaiser autrichien, aux plénipotentiaires du Congrès de Vienne, avaient tout de suite fait de ce petit royaume, libéré de l'oppression turque, une principauté vassale des puissances germaniques. Les Grecs avaient à peine obtenu de l'Europe, trop longtemps indifférente à la plainte de leurs martyrs et aux gestes de leurs héros, la reconnaissance officielle d'une nationalité revendiquée obstinément pendant cinq siècles d'épreuve, qu'aussitôt ils étaient réduits à l'impossibilité de défendre leur indépendance nationale. A l'étroit, autour de l'Acropole, dans une clôture de frontières étriquées, aussi peu conformes à la nature géographique des choses qu'au caractère ethnique des gens, le nouvel État grec, peuplé surtout de pâtres ingénieux et d'avocats diserts, ne pouvait, avec ses quelques milliers d'habitants, rançonnés par toute la séquelle d'une dynastie tudesque, défendre efficacement les intérêts matériels et les aspirations morales des six ou sept millions d'Hellènes qui attendaient encore en Thessalie, en Macédoine, en Épire, en Thrace, en Asie Mineure, en Chypre et dans l'Archipel, l'heure des libérations promises. Les jeunes gens de l'École française d'Athènes avaient pu, dans leurs voyages en Turquie d'Europe et

d'Asie, apprécier la force économique et la vitalité intellectuelle de l'hellénisme irrédimé, constater aussi ses déceptions douloureuses. Un de leurs plus authentiques précurseurs, Ambroise Firmin-Didot, visitant Ténédos, les Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Chios, Samos, Alexandrie, Chypre, Rhodes, Halicarnasse, Lesbos, Cydonie, en 1817, — c'est-à-dire trois ans avant la proclamation de l'indépendance hellénique par l'assemblée nationale d'Epidaure, — a rapporté, dans un ouvrage exquis et trop peu connu, les émotions qu'il ressentit, en trouvant, à toutes les stations de son itinéraire, les marques touchantes de la fidélité séculaire par où les Grecs, encore soumis à un régime abhorré, se rattachaient à leurs souvenirs, s'obstinaient dans leurs espérances, maintenaient la tradition de leur langue plusieurs fois millénaire, ainsi que l'éternelle justification d'un droit supérieur à toutes les violences de la force brutale et du fait accompli [1]. Bibliothèques, académies, écoles, imprimeries, musées, gymnases, lycées, collèges, toutes sortes de fondations et d'établissements d'instruction populaire et d'utilité publique, multipliés par l'initiative privée, entretenus par des donations particulières, administrés par le zèle bénévole d'une élite d'excellents citoyens, attestent, sur un sol dévasté par l'invasion des Barbares, l'intelligente ténacité d'une race glorieuse et malheureuse, qui se souvient de tous ses titres de noblesse et ne veut abdiquer aucune des prérogatives d'où résulta sa grandeur. Les mêmes observations ont été faites par la plupart des missionnaires lettrés de l'École d'Athènes, par Alfred Mézières en Thessalie, par Ernest Boutan à Mytilène, par Léon Heuzey en Macédoine, par Fustel de Coulanges à Chios, et, plus tard, par Albert Dumont en Albanie, par Vidal de la Blache à Trébizonde, par Olivier Rayet en Ionie, par Charles Bayet au mont Athos, par Maxime Collignon en Cilicie, par Paul Girard à Samos.... Avec les résultats de la vaste enquête, instituée ainsi, sur place, par les membres de notre mission littéraire et scien-

1. *Notes d'un voyage fait dans le Levant en 1816 et 1817*. Paris, typographie de Firmin-Didot. On trouve dans ce livre, à la page 391, cette remarque, dont les plénipotentiaires de la Conférence de la Paix pourront faire leur profit : « Au lieu d'accuser les Grecs de défauts qui sont l'ouvrage des Turcs et de l'injustice de l'Europe... déplorons plutôt le sort de ces infortunés, devenus par notre faute barbares au milieu des barbares, βαρβαρωθέντες ἐν βαρβάροις. Telles sont les expressions dignes de Démosthènes dont un Grec s'est servi pour exprimer la douleur qu'il éprouvait à la vue des malheurs de sa patrie. »

tifique en Grèce, sous la direction de plusieurs hellénistes éminents qui étaient en même temps des philhellènes notoires, on formerait un dossier d'où il ne faudrait pas exclure précipitamment *la Grèce jadis contemporaine* d'Edmont About, « Athénien » de la promotion de 1851, contemporain du sérieux Bertrand et du séduisant Beulé. En effet, ce spirituel pamphlet, vieux de plus d'un demi-siècle, devenu presque un document archéologique, avait surtout pour objet de railler les fossiles de la cour bavaroise, les vieilles clientèles de courtisans et les équipes de politiciens fatigués que le paradoxe inouï d'une diplomatie en quête de contrastes tragi-comiques avaient installées, sous le sceptre du roi Othon, au pied du Parthénon de Périclès et de Phidias. L'auteur célèbre de ce livre amusant aurait pu prendre pour épigraphe cette phrase de son camarade Georges Perrot : « .... Je m'indigne encore en moi-même que l'Europe ait eu l'idée de mettre en Grèce un prince allemand, et qu'elle ait eu la main si malheureuse[1] .»

Telle était aussi l'opinion du banquier grec de Constantinople, rencontré par le jeune voyageur français sur le bateau qui allait du Pirée à la Corne d'Or, vers l'ancienne métropole de l'hellénisme, devenue la capitale provisoire de l'empire turc. Il se plaignait de voir la fausse route où ses compatriotes du jeune royaume de Grèce étaient engagés par les erreurs de certains diplomates. Ceux-ci croyaient avoir rempli toute leur tâche parce qu'ils avaient appris aux personnages officiels d'Athènes le vocabulaire de la phraséologie parlementaire, le rythme de la valse à trois temps, les us et coutumes de la bureaucratie germanique, le quadrille des lanciers et toutes les règles de l'étiquette du grand-duché de Gérolstein. La Grèce n'était sortie des geôles de la tyrannie ottomane que pour être livrée à l'Allemagne, c'est-à-dire à une domination fondée sur l'abaissement des caractères, sur la dépression des intelligences, sur la persécution de toutes les volontés libres. Un prince allemand, emprunté à cette maison régnante de Bavière, dont la guerre nous a montré, en la personne du prince héritier Rupprecht, un des plus tristes rejetons, était venu de Munich, afin d'acclimater sous le ciel d'Athènes toute la servilité des chambellans de son pays et tout le

1. *Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure*, page 12.

pédantisme des universités germaniques. C'est ainsi que les chancelleries européennes introduisaient de force la *kultur* chez un peuple qu'elles auraient dû ramener à la civilisation par des voies persuasives. Le bizarre souverain que des combinaisons d'intérêts dynastiques et d'intrigues d'État imposaient ainsi à la Grèce était ridicule aux yeux de ses sujets, qui n'ont point cessé d'avoir une disposition aristophanesque à saisir le comique des choses et des gens. Il était bègue, en un pays où l'éloquence, ainsi qu'aux temps anciens, coule naturellement des lèvres humaines. Othon le Bavarois s'habillait en palikare, afin de flatter les goûts romantiques des touristes allemands en quête de sensations pittoresques. Il se coiffait d'un tarbouch à gland de soie, laissant le casque à pointe à ses gardes du corps. Mais, sous les plis tuyautés de sa fustanelle homérique, le descendant des Wittelsbach, têtu et borné comme tous les burgraves de sa race, ne négligeait aucune occasion d'outrepasser par des actes arbitraires, les limites tracées par les garanties constitutionnelles et d'établir, au profit et à la manière de ses compatriotes, un pouvoir sans contrôle et sans frein chez les Athéniens épris de liberté. De cet étrange régime résultait un spectacle où s'égayaient, outre mesure, au bruit des flonflons d'Offenbach, les humoristes de la *Belle Hélène* et d'*Orphée aux enfers*. Il en résultait aussi un malaise profond, un désir de réforme, l'espérance d'un meilleur avenir, que Georges Perrot résumait ainsi, après sa conversation avec le banquier de Constantinople : « Le peuple grec n'est pas tout en Grèce.... La race grecque, qui compte ses fils par millions, ne tient pas dans cet étroit royaume.... Elle est aussi en Occident, jusqu'en Amérique, dans les comptoirs des riches négociants grecs de Marseille, de Londres, de New-York ; elle est dans tout l'Orient, en Égypte, en Syrie, en Asie Mineure, en Crimée, à Alexandrie, à Beyrouth, à Smyrne, à Trébizonde, à Odessa.... Ces multitudes éparses de Grecs ne se réuniront-elles pas, ne redeviendront-elles pas au moins la race dominante dans un État indépendant et considérable, dans un grand pays ?... Ah ! si la Grèce avait un jour son Victor-Emmanuel, son Cavour et son Garibaldi, ou l'un des trois seulement ! Un homme de génie, ou tout au moins d'un cœur droit et résolu, d'une incontestable probité et d'une ardente passion, pourrait, à certains moments, entraîner tout le pays, et, soutenu par ces

abondants subsides que les Grecs de l'étranger sont toujours prêts à envoyer généreusement à Athènes, changer en Orient le cours des choses au profit de la Grèce. Cet homme naîtra-t-il un jour? Naîtra-t-il bientôt? »

Presque au moment où fut publiée cette belle page, véritablement prophétique, dans laquelle sont dessinées d'avance, en termes saisissants de justesse et de clarté, les lignes essentielles du programme vénisélisté, naissait dans une île encore soumise au joug du sultan des Turcs, Vénisélos le libérateur.

La Crète, patrie de M. Vénisélos, montre encore, ainsi qu'un corps meurtri, les cicatrices des innombrables blessures qu'elle a reçues des Turcs à partir du jour où le sultan Ibrahim dirigea sur ses cités martyres, les coups des janissaires, des zeybecks et des bachibouzoucks qui ont ravagé, presque en même temps, Mytilène, Corfou, Rhodes et Chypre. Elle se souvient d'avoir vu combattre contre l'envahisseur et mourir sur son sol ensanglanté, un gentilhomme français de sang royal, François de Vendôme, duc de Beaufort, le défenseur de Candie, intrépide successeur d'un Pierre d'Aubusson, d'un Villiers de l'Isle-Adam, précurseur d'un Fabvier, et de tous les autres chevaliers d'Occident qui furent là-bas, de siècle en siècle, les sentinelles avancées de la chrétienté en péril, et firent, en quelque sorte, à tour de rôle, la relève de la civilisation, dans la lutte épique de l'Europe orientale contre les Barbares d'Asie.

Sur cette île, si longtemps florissante et fertile, sur la Crète aux cent villes, où les temples de Gortyne, les palais de Phestos et de Cnossos attestent magnifiquement l'ancienneté d'une race ingénieuse et la puissance d'une nation libre, l'horrible tyrannie des Turcs s'est appesantie pendant des centaines d'années, tant que régna la sinistre dynastie ottomane dont les plus illustres représentants s'appellent, pour l'effroi de l'histoire, Mahomet le Conquérant, Sélim l'Ivrogne, Mahmoud le Boucher, Abd-ul-Hamid, surnommé le Sultan Rouge. C'est en organisant contre cette tyrannie une insurrection victorieuse, que M. Vénisélos, à peine sorti des écoles, gradué de l'Université d'Athènes, jeune avocat à la Canée, fit son apprentissage de citoyen et d'homme d'État. Dès cette époque, il voulait que la question crétoise, comme toutes les questions relatives à l'hellénisme, cessât d'être une affaire exclu-

sivement gréco-turque, pour devenir une affaire européenne. On sait que la méthode allemande, en ce qui concerne surtout les problèmes de la politique orientale, consista toujours, selon la formule habituelle de la *Wilhelmstrasse* et du *Ballplatz*, à « localiser les conflits ». C'est, on s'en souvient, l'expression même dont se servit le baron de Schœn, ambassadeur du kaiser, lorsqu'il vint, au mois de juillet 1914, sommer le gouvernement français de s'incliner purement et simplement devant l'ultimatum adressé par l'Autriche à la Serbie. C'est ce qu'entendait aussi le prince de Bülow, lorsqu'il traita devant le Reichstag, avec une singulière médiocrité de pensée, de sentiment et de langage, la question crétoise. C'est en « localisant le conflit » de cette façon, que les puissances européennes, après avoir laissé les Turcs mettre Constantinople à feu et à sang, ont permis à ces mêmes Turcs de dépecer à leur guise, pendant cinq cents ans, toutes les chrétientés d'Orient et de disperser sur le territoire de leur empire sanglant les débris des populations qu'ils ont décimées à coups de sabre.

Réunir ces reliques vivantes; rendre le mouvement à ces membres épars et presque inanimés; réveiller des nationalités que l'on croyait mortes; relever les ruines accumulées, guérir les maux sans cesse multipliés par le fléau de la servitude, tel fut le grand dessein qui se forma dans l'âme de M. Vénisélos, dès l'instant où il eut sa place dans les délibérations des conseils représentatifs et sa part dans l'action des pouvoirs publics.

Une intelligence étendue et compréhensive, une volonté guidée par un idéal peuvent donner leur mesure, d'emblée, sur un théâtre en apparence restreint. Élu député à l'Assemblée crétoise en 1888, devenu, après la révolution de 1896, président de cette Assemblée, il eut à s'entendre avec les consuls des puissances sur le statut légal de son pays enfin délivré. C'est alors qu'il commença de s'imposer à l'estime de l'Europe, dont il devait plus tard mériter l'admiration. Cet honnête homme, qu'on a pu définir à juste titre « le plus clairvoyant et le plus loyal des hommes d'État », renouvelait la politique en la soumettant aux plus strictes règles de la morale, et déconcertait les plus subtiles machinations de ses adversaires par la force invincible de sa droiture et de sa probité. Aux vieilles procédures d'un machiavélisme démodé, il opposait tout simplement

une franchise qui ne craignait pas de dire la vérité, même aux princes.

Lorsque le prince Georges de Grèce, frère puîné de Constantin, fut nommé par les chancelleries européennes haut commissaire en Crète, M. Vénisélos eut le courage de préférer les intérêts démocratiques du pays à la faveur de Son Altesse Royale. Dès qu'il vit que l'inexpérience administrative d'un jeune prince, peu préparé par ses études à cette situation nouvelle, risquait de mécontenter la population de l'île et de retarder l'union complète et fraternelle de la Crète avec l'hellénisme libéré, il n'hésita pas à se séparer d'un collaborateur princier qui ne lui paraissait pas suffisamment désigné pour une position aussi difficile.

Le moment d'ailleurs était proche où les complications de la question d'Orient, singulièrement multipliées par les succès d'Enver pacha, de Talaat bey, de Djavid et de tous les autres Jeunes-Turcs, alors louangés étourdiment, acclamés bruyamment par une presse mal inspirée, devaient ouvrir, en Grèce, une crise dynastique dont personne, hormis M. Vénisélos, n'était capable de prévoir la portée ni de limiter les effets.

C'était le moment où le maire turc de Salonique, Adil bey, se trouvant au Péra Palace, à Constantinople, et causant avec un jeune pensionnaire belge de l'École française d'Athènes, M. Henri Grégoire, se vantait, au nom de ses amis, d' « absorber les Arméniens et les Grecs *en trois ans* »[1]. Et Mahmoud Chefket pacha, élève chéri du pacha von der Goltz, jurait de franchir au pas accéléré les Thermopyles et de venir prendre son café, un jour prochain, sur la place de la Constitution, à Athènes, tandis que le baron Marschall von Bieberstein, ambassadeur allemand auprès de la Sublime Porte, se proposait de réduire les Athéniens au silence.

En présence de ce nouveau péril ottoman, aggravé par l'évidente connivence de l'Allemagne avec les prétendus réformateurs de la Turquie, arrivés au pouvoir par un coup d'État, et déjà plus menaçants que le Sultan Rouge pour les nationalités opprimées, la Grèce se trouvait désarmée, impuissante. Les compétitions et

1. Cette conversation est rapportée par M. Henri Grégoire dans le *Flambeau* du 1er mars 1919 (Bruxelles, Maurice Lamertin, éditeur-libraire, rue Coudenberg, 58-62). L'auteur ajoute que les Jeunes-Turcs « étaient redoutables à cause de l'enthousiasme imbécile qu'ils soulevaient dans nos contrées ».

les querelles des politiciens sans cesse en quête de clientèles, les intrigues et les coteries des courtisans toujours au pourchas des faveurs princières avaient faussé tous les ressorts de la vie nationale. La nation cherchait des responsables. La Ligue militaire les trouva au Château, à la Chambre, parmi les princes qui occupaient de hauts grades dans l'armée, et parmi des députés qui prétendaient disposer à leur profit de toutes les ressources de l'État. Ceux-ci furent chassés de leurs sièges. Ceux-là furent obligés de quitter les commandements où ils avaient fait preuve de la plus étonnante incurie, sinon de la plus rare incapacité.

C'est alors que le regretté roi Georges, qui possédait, à défaut de génie, un sens très fin des réalités politiques et l'intelligence de toutes les conciliations et transactions possibles, fit appel à M. Vénisélos pour sauver à la fois son royaume menacé, son trône vacillant et sa dynastie impopulaire.

De cette triple mission le nouveau ministre s'acquitta, dans l'intérêt de sa patrie, avec sa loyauté coutumière. Estimant que la nation hellène, malgré ses instincts profondément démocratiques, n'était pas encore mûre pour le régime républicain, et que d'ailleurs, à cette époque, les tenants et les aboutissants d'une dynastie apparentée à la plupart des maisons souveraines de l'Europe pouvaient aider le peuple grec à sortir des difficultés de l'heure présente, il n'hésita pas à faire servir au salut public le prestige de la Couronne. Il savait que, de la part du roi Georges, il n'avait pas à redouter d'infractions aux règles fixées par les garanties constitutionnelles et par les lois de l'État.

Soumise au verdict populaire, la politique de M. Vénisélos fut sanctionnée par des élections triomphales, parce qu'elle répondait en même temps « à la volonté raisonnée de l'élite et aux désirs instinctifs de la foule[1] ».

Ainsi placé par l'éclat de ses services, par la confiance populaire et par le suffrage des meilleurs, à la tête d'un parti qui tendait, de plus en plus, à se confondre avec la nation tout entière, le nouveau président du Conseil des ministres de Grèce, doué d'une prévoyance tou-

1. Auguste Gauvain, *L'Affaire grecque*, 1 vol. Paris, Bossard, 1917, p. 26. Cet ouvrage est un exposé lumineux de l'histoire de l'Orient pendant ces dernières années.

jours attentive et d'un sens merveilleux de l'acte nécessaire, avait l'heureuse fortune de devenir en même temps le chef incontesté du pouvoir et le directeur souverain de l'opinion.

Du pouvoir, enlevé aux mains capricieuses de quelques brouillons qui se disputaient la possession de la chose publique pour l'exploiter au gré de leurs appétits ou de leurs intérêts, il fit l'usage le plus efficace et le plus noble, songeant d'abord aux moyens d'assurer à son pays les avantages et les garanties de la puissance militaire, dotant la Grèce d'une armée réorganisée par une mission française, et d'une flotte équipée, instruite, manœuvrée selon les méthodes et sur le modèle de la marine britannique.

A l'opinion il donna, tout de suite, les plus utiles satisfactions, offrant à l'instinct moral des multitudes l'exemple réconfortant d'une vie consacrée tout entière au bien public, ne négligeant aucune occasion d'assurer à l'amour-propre national de ses compatriotes une série de satisfactions, motivées par l'accomplissement d'un devoir clairement compris.

A vrai dire, cet amour-propre s'était contenté à trop bon compte. Flattée par les manifestations exclusivement oratoires et lyriques d'un philhellénisme vociférant et ultra-romantique, la nation grecque avait pu croire qu'il suffisait de renaître pour revivre. Ses déceptions rapides et multipliées avaient affligé ses amis, réjoui ses ennemis, démontrant, une fois de plus, dans la cité illustrée jadis par la sagesse de Socrate, combien est vraie la doctrine socratique qui attribue à notre intelligence le gouvernement de notre destinée, et qui nous fait voir la conséquence inévitable des faux jugements et des sophismes dans la fatalité logique des faux pas et des catastrophes. Une erreur, dont triomphaient bruyamment les partisans du maintien perpétuel de l'empire turc, fut le principe d'une crise qui aurait pu être mortelle pour l'hellénisme renaissant.

Trompé par un mirage, le peuple grec avait pu croire que la route de Constantinople, éclairée uniquement par la lueur fantastique de la Grande Idée (Μεγάλη Ἰδέα) était d'un accès facile, malgré la présence des Turcs menaçants et des Slaves inquiets. Privé de guides, incessamment tiraillé, en tous sens, par les suggestions contradictoires d'une diplomatie incohérente, ce peuple, digne d'un meilleur sort, ne voyait pas les obligations qui correspondaient à ses espérances ni

l'effort de réalisation presque surhumain que supposait l'audace de son idéalisme ingénu.

Les hommes politiques d'Athènes, excepté M. Tricoupis, homme d'État malheureusement réduit par de fâcheuses conjonctures au rôle de précurseur, semblaient prendre plaisir à prodiguer à un peuple amoureux des paroles la viande creuse des illusions parlementaires et des déclamations électorales. La phraséologie démagogique est le fléau de toutes les démocraties, même adultes. Quels ne sont pas ses ravages, lorsqu'elle sévit chez un peuple, longtemps soumis à la pire des servitudes, et qui, tout meurtri par une longue épreuve, n'a pas encore fait le réapprentissage de la liberté! C'est l'art détestable de noyer sous un flot de mots les questions essentielles, de passer sous silence, à force de verbocination, les problèmes gênants, d'esquiver les devoirs difficiles, autrement dit, de se taire en bavardant et de ne rien faire en s'agitant beaucoup. Ce régime de réticence calculée et d'inaction systématique dans le tumulte et dans la gesticulation favorise, en tous pays, l'avancement des politiciens qui ne peuvent se pousser qu'à la faveur de cette sorte de collusion et de duperie. C'est une des plus grandes calamités qui puissent atteindre une nation sensible aux divertissements du forum et de l'agora. On l'a bien vu, à diverses reprises, notamment lorsque les désastres de 1897, la victoire des Turcs, conduits par les Allemands, en Thessalie, la fuite de Constantin, alors diadoque, abandonnant Larissa, sans coup férir, ont révélé, hélas! aux plus fidèles amis de la Grèce et aux meilleurs d'entre les Grecs, ce qui manquait à la nation hellénique pour réaliser son idéal et pour remplir sa destinée.

Le rôle des véritables hommes d'État consiste justement à épargner aux populations dont ils sont les conducteurs responsables, cette cruelle revanche des faits. Avertissements, conseils de l'expérience acquise, prévisions d'un génie également épris de tradition et de progrès, le président Vénisélos a mis tout en œuvre pour que son pays fût désormais à l'abri d'une pareille surprise du mauvais sort. Hanté par le souvenir des « années funestes » et des « mois empoisonnés »[1] il voyait croître et, en quelque sorte, s'hypertrophier la puissance de l'Allemagne, toujours installée à Constantinople, aussi

1. Ἤρθανε χρόνοι δύσκολοι, μῆνες φαγμακωμένοι : expressions fréquentes dans les chansons populaires de la Grèce moderne.

prépondérante à Stamboul sous le régime sanguinaire des Jeunes-Turcs que sous l'horrible règne du Sultan Rouge. Il voyait la Turquie menacer de nouveau la sécurité des chrétiens d'Orient, l'Autriche-Hongrie annexer, sans autre forme de procès, la Bosnie et l'Herzégovine. Il voyait la Bulgarie se détacher, pour un temps, du bloc ottoman. Les pontifes et les augures de la vieille diplomatie n'en continuaient pas moins à proclamer le *statu quo*, tandis que le chœur antique des revenants du Congrès de Vienne entonnait encore le refrain rituel sur l' « intégrité de l'empire ottoman ». Le président Vénisélos voyait plus clair dans les éventualités d'un avenir prochain. En attendant les heures décisives qu'il avait prévues et prédites, il fit en sorte que le drapeau de la Grèce pût paraître avec honneur sur les champs de bataille, et que sa signature pût figurer avec autorité sur le papier des traités internationaux.

Le traité de Bucarest, conclu dans la journée du 10 août 1913, marque l'apogée de cette première partie de la carrière politique du président Vénisélos. La tyrannie des Turcs avait été, sinon abattue complètement, du moins ébranlée avec vigueur par l'effort militaire de l'alliance balkanique. La félonie des Bulgares, attaquant leurs alliés de la veille, avait été punie par la riposte victorieuse des Serbes et des Grecs. Salonique, Cavalla, les grandes îles de l'Archipel rentraient dans le domaine de l'hellénisme libéré. Le territoire grec était doublé par des acquisitions en Macédoine et en Épire. Une ère de prospérité continue se fût alors ouverte pour la nation hellène, si le Cavour de la Grèce moderne eût rencontré son Victor-Emmanuel.

Devenu roi par la mort prématurée et tragique de Georges Ier, qui fut assassiné à Salonique au mois de mars 1913, Constantin, l'ancien diadoque, s'est manifesté, au cours de sa brève carrière de souverain, sous les traits d'un homme têtu, borné, très infatué de ses prétendus talents militaires, s'arrogeant les prérogatives d'un pouvoir de droit divin, dominé dans tous ses gestes, dans toutes ses paroles et jusque dans ses costumes, par une admiration éperdue à l'égard du kaiser Guillaume, dont il avait épousé la sœur. Souvent coiffé d'un casque à pointe, très fier du titre et du bâton de feld-maréchal prussien octroyés par le *miles gloriosus* de Berlin au soi-disant stratège d'Athènes, Constantin était, avant tout, le beau-frère du roi de Prusse. Au lendemain du jour où son grand ministre eut terminé

par la plus habile des négociations la plus heureuse des guerres, son premier soin fut d'aller déposer ses hommages, comme un vassal, aux pieds de Guillaume II, son suzerain et de prononcer, en allemand, ce fameux toast de Potsdam, où il attribuait tous les succès de l'armée grecque aux enseignements de la *Kriegsakademie* et aux principes qu'il avait appris lui-même, en défilant « au pas de l'oie » dans les rangs des grenadiers à pied de la garde prussienne. On se souvient du ressentiment que motiva, chez nous, cet acte d'ingratitude envers la mission militaire française, que M. Vénisélos avait chargée de la réorganisation de l'armée grecque. Il fallut tout le tact du président du Conseil des ministres de Grèce et toute la courtoisie de son distingué représentant à Paris, M. Romanos, pour que l'amitié franco-grecque ne fût pas sérieusement ébranlée par cet incident prémédité. M. Poincaré, président de la République, recevant à l'Élysée le roi des Hellènes, qui avait éprouvé le besoin de passer par Berlin avant de venir à Paris, trouva, dans cette occasion, exactement ce qu'il fallait dire à un hôte qui semblait obéir à une consigne mystérieuse et s'efforcer, par ordre, de se rendre indésirable.

Ce que les natures médiocres pardonnent le moins, ce n'est point le tort qu'elles ont subi de la part d'autrui, ce sont les mauvais procédés par où elles ont essayé de nuire à leur prochain. Avant son voyage à Potsdam, Constantin ne nous aimait pas. Après cette démarche, qui n'était que le commencement d'une série d'actes malveillants et malfaisants à notre égard, il ne cessa de nous haïr chaque jour davantage.

C'est contre un tel homme, buté dans son admiration aveugle pour le Croquemitaine de Berlin, et dans sa croyance à l'invincibilité de l'Allemagne, que M. Vénisélos eut à lutter pendant les années tragiques qui ont mis aux prises, sur un immense champ de bataille, les empires de proie et les peuples attaqués, la civilisation et la barbarie. En tout ce qui concernait la guerre et la diplomatie, en tout ce qui touchait particulièrement son trône et ses prérogatives royales, ce roi n'avait que des conceptions allemandes, des goûts allemands, des prétentions allemandes. Chez lui, près de son épouse allemande, parlant allemand avec son entourage, soigné par des médecins allemands, il se plaisait à orner ses appartements d'une

collection d'images dessinées d'après les tableaux officiels où le peintre allemand Werner a représenté les principaux épisodes de l'Année terrible. Le ministre de France ne pouvait entrer chez Sa Majesté sans apercevoir au passage, en de beaux cadres dorés, les têtes de Bismarck, du feld-maréchal von Moltke, du prince royal Frédéric et du roi Guillaume de Prusse, avec les silhouettes du général von Schkopp, du prince Kraft von Hohenlohe et de tous les acteurs prussiens du drame de Sedan.

Que l'on ait pu, même avant l'invasion de 1914, conserver des illusions sur les véritables sentiments de Constantin, c'est un fait qui étonnera toutes les personnes de bonne foi, renseignées autrement que par les commérages des salons cosmopolites ou des grands hôtels. Imitateur des faits et gestes du kaiser de Berlin, le césarion d'Athènes essayait de copier, dans ses proclamations, le ton forcené, la gesticulation effrénée et le style furibond de l'homme à la « poudre sèche ». Il aurait voulu traiter sa Chambre des députés comme un simple *Reichstag* et son premier ministre comme un chancelier à tout faire.

Le président Vénisélos eut à lutter, en même temps, contre le mauvais vouloir de ce souverain et contre les erreurs dont bénéficiait la politique antifrançaise du beau-frère de Guillaume II. Cette politique, favorable aux puissances germaniques, trouvait des appuis imprévus dans des milieux apparemment réfractaires à toutes les lumières de l'évidence. C'est en vain que les avertissements étaient prodigués aux autorités responsables des mouvements de l'Entente par des voix aussi autorisées que désintéressées. Les moyens d'information ne manquaient pas. Avec les services de la légation de France, on disposait de tout le personnel, ancien et nouveau, de l'École française d'Athènes, personnel d'élite, qui ne demandait qu'à servir. On avait sous la main une cinquantaine d'hommes, avantageusement connus en France et en Grèce, possédant à fond la langue grecque moderne, ayant des relations dans tout l'hellénisme. L'envoi de l'un ou de l'autre de ces bons Français en mission aux pays d'Orient, aurait pu se faire dans des conditions particulièrement faciles et régulières, attendu que l'article 4 du décret du 18 juillet 1899 prévoit que « les anciens membres de l'École pourront être rappelés en Grèce à une époque quelconque de leur carrière, si ce nouveau séjour

est jugé avantageux pour la science »[1]. Ainsi aucune dépense supplémentaire n'aurait, de ce fait, grevé notre budget, puisque l'École assurait le logement des personnes ainsi rappelées sur le terrain de leurs premières enquêtes, dans leur cadre habituel. On préféra installer à grands frais, dans les plus somptueux hôtels du Levant, et dans les plus dispendieux restaurants d'outre-mer, un nombre toujours croissant d'envoyés imprévus, qui tenaient volontiers table ouverte, roulaient automobile, et se proclamaient titulaires de missions mal définies, sur lesquelles ni le ministre de France ni le directeur de notre École d'Athènes n'étaient suffisamment renseignés par les ministères compétents. M. Jonnart a exprimé, sur ces différentes missions, un avis motivé qui fait que tout commentaire serait aujourd'hui superflu.

Le résultat de ces coûteuses fantaisies, c'est qu'à un certain moment de cette époque très critique, les plus étranges erreurs ont égaré l'opinion publique en ce qui concernait les affaires de Grèce. Erreurs d'autant plus tenaces, que les articles véridiques de M. André Tardieu dans le *Temps*, de M. Auguste Gauvain dans le *Journal des Débats* étaient « échoppés » par une censure attentive à ménager l'amour-propre et les intérêts dynastiques de Constantin. Celui-ci profitait de cette situation pour se faire louanger, à nos dépens, par des correspondants de journaux, dont la vanité, flattée par quelques minutes d'audience royale, égalait l'incapacité professionnelle. Son audace croissait avec l'impunité dont ses protecteurs lui avaient assuré jusqu'alors le scandaleux bénéfice. Non seulement il supprimait une à une, par une série de coups d'État, toutes les garanties constitutionnelles, procédant, le 6 mars 1915, à la dissolution d'une Chambre régulièrement élue, affectant, après le scrutin du 13 juin suivant, de ne tenir aucun compte du résultat des élections nouvelles qui donnaient la majorité à M. Vénisélos, mais encore il ne négligeait aucune occasion de proférer des paroles offensantes pour nous et pour nos fidèles alliés. Au moment où son neveu, le kronprinz Wilhelm, rendu furieux par une série d'échecs sanglants, lançait contre les avancées de Verdun, dans un élan désespéré, le flot des meilleures troupes allemandes, Constantin réunissait, au

1. Voyez *L'Histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, par Georges Radet, doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux, 1 vol., Paris, Fontemoing, 1901.

Champ-de-Mars, son état-major d'anciens élèves de la *Kriegsakademie* de Berlin, et leur enjoignait, d'une voix tonnante, d'apprendre à leurs hommes, comme unique manœuvre, la ruée du « flot de Verdun ».

C'est le moment où la voix de M. Vénisélos s'élevait dans le silence d'Athènes, asservie de nouveau par les Barbares, afin de répondre, durant ces terribles journées de Verdun, à notre angoisse douloureuse et à notre invincible espoir. Cette voix fraternelle nous disait : « Les sympathies, les émotions, les vœux de tous les hommes qui ont l'honneur de sentir et de penser se sont concentrés, à cette heure décisive, dans un élan unanime pour souhaiter la victoire des fils de la grande France. Les larmes les plus précieuses coulent pour les héros qui défendent magnifiquement l'idéal des nations civilisées. A ceux qui voudraient nous faire croire qu'après la Grèce antique, après Rome, après Nazareth, l'heure de la *kultur* germanique est arrivée, nous répondons : Non! Jamais!... Nous sommes attachés de toute notre âme à cette civilisation française qui, loin de vouloir dominer le monde asservi, ne cherche qu'à élever jusqu'à elle les peuples délivrés. A la grande France, qui, généreuse et douce, ne s'organisait pas pour la guerre, et qui trouve, dans la conscience de son droit, la force de tenir en échec l'État militaire le plus belliqueux de tous les temps et de tous les pays, aux sublimes enfants qui tombent pour la défense d'une terre maternelle et sacrée, — à la France, à ses fils, nous adressons, de ce coin d'Orient, nos prières pour la victoire, parce que cette victoire sera le commencement d'un meilleur avenir pour l'humanité tout entière [1] .»

La cause de M. Vénisélos était unie par des liens étroits au dur combat que nous menions alors, avec nos fidèles alliés, pour la défense des libertés humaines. C'est ce que ne pouvaient pas comprendre les disciples attardés de Metternich ou de Nietzsche, politiciens sans idéal, s'autorisant de Machiavel, qu'ils n'ont jamais lu, attachés uniquement, par un empirisme paresseux, aux menus incidents de la vie quotidienne, attirés, amusés, en pleine tragédie, par des plaisanteries vieillies à force de passer de couloir en coulisse, incapables de concevoir un projet à longue portée, naturellement

1. Journal *Patris*, du 1er mars 1916, cité par M. Gaston Deschamps dans la *Revue hebdomadaire* du 1er avril 1916.

sourds aux appels de quiconque dépasse un certain niveau d'intelligence, de culture et de moralité. Cette cause triompha cependant, parce qu'elle était juste, et parce qu'elle fut soutenue par les deux forces dont Georges Perrot, observateur prévoyant, annonçait, longtemps d'avance, l'alliance féconde et la puissante efficacité.

Tous les Français qui ont regardé l'Orient avec la même curiosité que l'auteur des *Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure*, attendaient avec confiance le jour où le peuple grec, instinctivement bon et honnête, mais livré par son inexpérience, à tous les périls de la politique intérieure, trouverait, au delà de ses frontières trop étroites, en dehors de son maigre budget, les ressources morales et les subsides matériels dont disposaient les riches colonies que l'hellénisme avait formées dans la plupart des métropoles du monde occidental. Ainsi soutenu, guidé, averti par des compatriotes bien placés pour lui montrer les voies de la civilisation européenne, ce peuple allait retrouver, au lendemain des sombres journées de décembre 1916, la pleine conscience de ses devoirs et de ses droits. Quant à M. Vénisélos, persécuté, proscrit, obligé de quitter Athènes et d'établir à Salonique, au milieu des armées alliées et de ses fidèles divisions helléniques, un gouvernement national, il pouvait attendre, en travaillant, selon sa coutume, pour le salut de sa nation et pour le progrès de son pays, l'heure des inéluctables retours de la justice humaine.

Si la Conférence de Boulogne, mal renseignée, commit l'erreur de méconnaître le gouvernement national de Salonique, en revanche le Congrès des colonies helléniques, réuni à Paris, le 24 septembre 1916, proclama la déchéance de Constantin. En même temps, la Ligue française pour la défense des droits de l'hellénisme, fondée après les malheureux événements de 1897, — lorsque la Grèce, accablée par un fatal concours de circonstances, dut céder à la force des choses, et subir les sarcasmes des gens de Berlin, — la Ligue française pour la défense des droits de l'hellénisme persistait noblement à défendre une cause méconnue par les uns, reniée par les autres, et s'appliquait à entretenir dans le cœur des fidèles une espérance aujourd'hui justifiée[1]. On sait le reste.

1. Voir *La Grèce*, conférences faites sous les auspices de la Ligue française pour la défense des droits de l'hellénisme, par MM. Théophile Homolle,

C'est surtout dans les mauvais jours, que l'on fait la différence entre les courtisans du succès et les véritables amis d'une cause longtemps méconnue et persécutée. Ceux-ci se réjouissent de voir aujourd'hui M. Vénisélos, chef respecté, aimé, comme il le mérite, par tout un peuple, réussir à Paris, dans les cercles diplomatiques, dans les compagnies de gens de lettres ou de gens d'affaires, dans toutes les sortes de société, comme rarement on a vu réussir un homme d'État, résolu à faire bonne figure pour son pays.

Nous savons gré à cet hôte illustre, qui est un grand Européen, de la confiance amicale qu'il a témoignée, en toute circonstance, à l'égard de l'opinion française. Le choix qu'il a fait de son plus intime collaborateur, M. Nicolas Politis, qui fut professeur de droit aux facultés de Poitiers, d'Aix et de Paris avant d'être ministre des Affaires étrangères de Grèce, montre à quel point il est heureux de resserrer les liens de l'amitié intellectuelle et morale qui doit unir, par la communauté fraternelle des traditions et des principes nécessaires à la formation des sociétés humaines et au progrès des peuples civilisés, la nation grecque et la nation française [1]. Toutes les fois que l'opinion française a voulu être renseignée sur les questions qui rattachent l'avenir de son pays libéré aux destinées de l'Europe délivrée, on l'a vu prêt à se rendre avec une parfaite bonne grâce devant les auditoires désireux d'avoir des renseignements précis sur ces questions, longtemps compliquées par la violence ou par la mauvaise foi, aujourd'hui simplifiées par un ferme propos de justice, de loyauté, de franchise. Sur l'invitation du Comité qui, depuis le commencement de la guerre, fait appel à tous les dévouements pour la récompense de tous les mérites multipliés par l' « Effort de la France et de ses alliés », on a vu, on a entendu M. Vénisélos dans le grand ampithéâtre de la Sorbonne. On l'a vu, on l'a entendu aussi dans une séance présidée par l'administrateur du Collège de France.

Gustave Fougères, Gaston Deschamps, Charles Diehl, Théodore Reinach, Henry Houssaye, Edmond Théry, Alfred Berl, etc. 1 vol. Paris, Lecène et Oudin, 1908. Dans la liste des membres du comité fondateur de la Ligue, aujourd'hui présidée par M. Alfred Croiset, on remarque les noms de MM. Georges Clemenceau, Denys Cochin, Eugène d'Eichthal, Edmond Pottier, Joseph Reinach. Les services du secrétariat de la Ligue sont assurés par les soins dévoués de M. Grimanelli et de M. Grégoire Triantaphyllidès.

1. Voir *Les Aspirations nationales de la Grèce*, par M. Politis, dans la *Paix des peuples*, revue internationale de l'organisation olitique et économique, du 25 février 1919.

Il a fait visite (et nous tenons à le dire ici) à l'École des Sciences politiques. Il a répondu de la façon la plus délicate et la plus noble à l'unanimité des suffrages académiques qui l'ont élu, ces jours-ci, au nombre des membres associés de l'Institut de France. Il sait que, chez nous, conformément aux traditions de la Grèce antique, on n'est acclamé par les multitudes qu'à la condition d'être admis sur les sommets.

Les acclamations, les honneurs, les hommages de toutes sortes dont il est maintenant comblé, à juste titre, le touchent dans la proportion où il peut en rapporter le bénéfice moral au peuple dont il est le chef librement élu. Rien n'est plus émouvant que de voir le soin avec lequel il évite, dans les chaleureuses sympathies dont il est entouré et réconforté, tout ce qui peut lui paraître trop strictement personnel. Il professe, comme notre Montesquieu, cette doctrine que, dans une démocratie, le chef ne peut rien sans le concours affectueux du peuple sans cesse averti, guidé par les maximes et par l'exemple de ceux qui ont la charge des emplois publics. Il a eu confiance dans les instincts profonds de la nation dont il est à la fois le chef populaire et l'éducateur attentif. Au maire de Marseille, qui le félicitait naguère, en présence d'une foule enthousiaste et respectueuse, il disait avec l'accent d'une émotion profondément persuasive à force de sincérité : « Un homme seul ne peut rien faire, à moins d'opérer des miracles dont je me déclare incapable. Si j'ai pu faire quelque chose, c'est que j'avais avec moi le peuple grec, qui, je vous assure, est un bon peuple, et tout l'hellénisme, uni à la cité de Marseille par les réalités présentes autant que par les plus anciens souvenirs.... »

Aimé de tous ceux qui l'entourent, et auxquels ses vertus simples et volontiers souriantes inspirent le plus complet dévouement, goûté des mondains pour l'aménité obligeante et infatigable avec laquelle il sait leur donner une part de son temps, qu'absorbe un si grand nombre de questions urgentes et d'intérêts pressants, M. Vénisélos n'est pas moins recherché des artistes et des savants, auxquels il plaît par l'étendue et par la variété de ses goûts et de ses connaissances. Aux auteurs en renom il sait marquer d'un mot qu'il a lu leurs livres et même leurs articles. Où et comment trouve-t-il le moyen d'être si exactement informé sur les hommes et sur les

choses? C'est sans doute le secret d'une organisation intellectuelle qui ne laisse rien échapper, et d'une méthode également éloignée du repos qui relâche l'esprit et de la fièvre qui le surmène. M. Vénisélos travaille sans cesse et semble travailler sans effort. Il écoute plus qu'il ne parle, aimant à suivre d'une oreille attentive, et aussi d'un lent regard de ses yeux bleus, grands ouverts, très doux, très bienveillants sous le cristal de ses lunettes claires, le verbe et le geste de ses interlocuteurs.

Ceux qui eurent l'honneur de l'approcher, dans les intervalles de ces longues séances de la Conférence de la Paix, où il a mis des trésors d'ingénieuse patience au service d'une juste cause, resteront sous le charme d'une intelligence agile et prompte, toujours prête à suivre les directions d'une volonté aussi souple dans ses démarches que forte dans son propos délibéré. Ce qui donne à cette figure éminente et attachante son caractère propre et, pour ainsi dire, son signe particulier, c'est l'inflexible douceur que l'on remarque chez cet homme d'État dont la carrière historique a été traversée par des vicissitudes si fréquentes et si cruelles. Les iniquités qu'eut à subir cet honnête homme n'ont jamais ébranlé sa foi dans la justice. C'est en toute confiance que le libérateur de l'hellénisme est venu réclamer à notre foyer, au tribunal des nations, pour tout son peuple, si longtemps opprimé ou trahi, les bienfaits de la liberté totale et la récompense méritée par une longue épreuve.

GASTON DESCHAMPS.

DES CAUSES
DE LA CHERTÉ ACTUELLE DE LA VIE
AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
EN ANGLETERRE ET EN FRANCE

La cherté persistante et croissante de la vie est depuis longtemps déjà un sujet de préoccupation domestique; elle devient une cause de souci public. On a cru d'abord suffisant, pour y obvier, d'attribuer des indemnités au personnel des administrations et des majorations d'appointements et de salaires aux employés et ouvriers des entreprises privées. Ce sont là de simples palliatifs. Limités dans leur application à une catégorie d'intéressés, ils sont, de plus, impuissants à faire cesser le mal et peuvent même contribuer à le prolonger. En effet, la rémunération plus forte allouée au travail relève le prix de revient des produits et, par conséquent, le prix auquel ils peuvent être offerts en vente. Elle est aussi une cause d'accroissement de la demande : à supposer que les nouveaux salaires ne fournissent pas aux personnes qui les reçoivent des moyens d'achats supérieurs à ceux dont elles disposaient précédemment, que les salaires réels d'aujourd'hui ne dépassent pas les salaires réels d'hier, leur augmentation nominale fait illusion et incite à dépenser plus largement. L'action des causes préexistantes de cherté est ainsi renforcée doublement et l'équilibre de l'offre et de la demande tend à se réaliser sur des prix dont les niveaux successifs sont de plus en plus élevés. Le moindre inconvénient de cet enchérissement continu, inconvénient très grave en lui-même, est d'annuler, au moins pour partie et après un certain laps de temps, le bénéfice des améliorations de salaires accordées, de susciter de nouvelles et très naturelles réclamations et de menacer les budgets publics et privés de charges permanentes et grossissantes; le pire est de rendre la production plus coûteuse, partant plus difficile, moins efficace, moins apte aussi à soutenir la concurrence des productions rivales sur le marché

du monde, alors que le développement et l'expansion de la vie économique peuvent seuls procurer plus de bien-être à la population et permettre au pays de porter un fardeau qui, malgré la victoire, sera effroyablement lourd.

Il importe donc, si l'on veut trouver des remèdes et ne pas s'attarder aux expédients, de rechercher les origines du mal. On s'y est efforcé à l'étranger comme en France, car, à des degrés divers, tous les pays sont atteints. Un intérêt particulier s'attache aux discussions ouvertes sur ce sujet en Angleterre et aux États-Unis, à cause de la manière nouvelle dont y est envisagé un côté de la question qui nous touche directement et gravement.

I

Parmi les circonstances multiples qui peuvent déterminer les mouvements des prix, l'état de la circulation, — de la circulation métallique aussi bien que de la fiduciaire — a toujours sollicité et captivé l'attention des économistes anglais et américains. La plupart se sont montrés enclins à imputer toute hausse du niveau général des prix à une diminution du pouvoir d'achat de la monnaie, toute baisse générale des prix à une augmentation du pouvoir d'achat de la monnaie. C'est une tendance chez eux traditionnelle. Certaines observations de David Hume et d'Adam Smith, entendues dans un sens absolu, les y ont engagés; ils y ont été confirmés sans doute par les constatations de l'enquête de 1810 sur les conséquences du cours forcé des billets de la Banque d'Angleterre et par les conclusions du fameux *Bulletin Report* auquel elle aboutit. Depuis lors toutes les fois qu'est survenue une crise des prix, en hausse ou en baisse, la thèse de l'influence prépondérante, sinon exclusive, de la cause monétaire a eu, en Angleterre et aux États-Unis, des défenseurs de marque. Il y a quelque trente-cinq ans, lorsque les prix, au lieu de monter comme aujourd'hui, commençaient à subir la baisse qui devait aller s'aggravant jusqu'aux dernières années du XIXe siècle, des économistes comme Goschen et Robert Giffen attribuaient la dépréciation des marchandises à l'enchérissement ou, suivant le terme anglais que l'on a transporté dans notre langue, à l'appréciation de l'or. Tout récemment, en 1913, un économiste

américain, le professeur Irving Fisher, s'inspirant de la même théorie, préconisait un système de stabilisation mécanique des prix consistant à augmenter la valeur légale des monnaies d'or au cas de hausse de l'ensemble des prix et à diminuer cette valeur légale au cas de baisse générale des prix. M. Irving Fisher reconnaît à l'autorité publique le droit et la puissance, jadis attribués par les légistes aux princes de l'ancien régime, de fixer à son gré la valeur des espèces métalliques. Il proposait que cette autorité en usât pour stabiliser les prix, supposant que ceux-ci sont sous la dépendance exclusive des variations de valeur de la monnaie.

La crise actuelle a été l'occasion, aux États-Unis et en Angleterre, d'une revision des doctrines traditionnelles. L'observation des faits semble avoir modifié la disposition d'esprit qui faisait tenir pour suffisante l'explication monétaire des mouvements généraux des prix. On voit mettre aux places que réclame leur importance l'énorme accroissement de la demande, la diminution de la production de certaines marchandises, l'arrêt ou le fonctionnement défectueux des organismes de distribution des produits. Le facteur circulation est relégué au second plan, du moins pour le moment.

Voici, à titre d'exemple, le résumé des observations que présentait à ce sujet, dans une circulaire de mars 1918, une importante *Trust Company*, la *Guaranty Trust* de New-York :

Une nation en guerre est un acheteur pressant. Dès le début de la guerre actuelle, plusieurs de ces acheteurs pressants se sont présentés sur le marché des États-Unis. La demande est donc devenue plus intense. Les industriels qui avaient passé des contrats de fournitures de guerre, ayant besoin de développer leurs moyens de production, ont recherché le capital et la main-d'œuvre, leur offrant des prix majorés. De leur côté, les industriels qui ne travaillaient pas pour la guerre ont dû payer de plus hauts prix afin de retenir à leur service capitaux et main-d'œuvre.

Pour certaines marchandises importantes, la production a diminué. Ainsi, le haut prix du coton est dû en partie à ce que la récolte des États-Unis, qui avait atteint 16,900,000 balles en 1914, a été réduite pour les trois années suivantes à 12,000,000, à 12,500,000 et à 12,300,000 balles. La cherté du blé a été causée par le déficit des récoltes aux États-Unis et en Argentine. Il y avait bien

en Australie un excédent de 180 millions de boisseaux (63 1/2 millions de quintaux); mais les navires ont manqué pour transporter ce blé. Ce n'est pas le seul cas où les prix ont monté parce que des marchandises qui existaient aux lieux de production, n'ont pu être apportées là où elles étaient instamment demandées. La désorganisation du commerce maritime, résultat de l'affectation des navires au transport des troupes en Europe en même temps que des destructions par sous-marins, l'insuffisance du rendement des chemins de fer, dont l'outillage n'a pas été développé de façon à faire face à des besoins que l'on n'a pas su prévoir, ont fortement contribué à la hausse générale des prix. Celle-ci résulte donc du seul jeu de la loi de l'offre et de la demande.

Sans doute, la circulation a grossi. Notamment, il est arrivé de l'étranger aux États-Unis de l'or pour 1 milliard de dollars. Mais l'augmentation de la circulation n'a pas été la cause de la hausse; elle en a été simplement l'adjuvant, elle l'a rendue possible en fournissant à une demande plus intense des moyens d'achat accrus. Pour un volume d'affaires très grossi, il fallait plus de monnaie. La monnaie supplémentaire a été l'instrument et non le moteur de la hausse.

Qu'il n'y ait pas surabondance dans la circulation, en particulier pour les billets de banque, c'est ce que pense, comme la *Guaranty Trust*, le Comité de la Réserve fédérale. Ce Comité (*Federal Reserve Board*) a été institué, on le sait, par la loi de 1913 sur la Réserve fédérale. C'est un organe de contrôle et de coordination, chargé d'interpréter la loi et de veiller à ce qu'elle soit appliquée selon son esprit par les douze banques régionales d'émission créées, conformément à ses prescriptions, sous le nom de banques de réserve fédérale.

D'après le *Bulletin* du Comité pour le mois d'octobre 1918, la circulation des billets émis dans les conditions prévues par la loi de 1913 — billets de la réserve fédérale et billets des banques de réserve fédérale — était passée de 263 millions de dollars à 2,113 millions de dollars[1], du 1er février 1917 au 1er septembre 1918. Cette augmentation de 1,850 millions de dollars pouvait autoriser l'hypo-

1. Chiffre au 7 février 1919 : 2,585,480,000, dont 131,315,000 dollars en billets des banques de réserve et 2,454,165,000 dollars en billets de la réserve fédérale.

thèse que la hausse générale des prix était due à une émission exagérée de billets. Elle a été envisagée aux États-Unis. Le Comité s'attache à dissiper l'impression que donne la vue des seuls chiffres relatifs aux billets de la réserve fédérale et aux billets des banques de réserve. Si ces billets ont augmenté de 1,850 millions, la circulation des monnaies d'or, des certificats d'or, des monnaies d'argent et de bronze, des autres billets de banque ou d'État a diminué de 1,114 millions. L'augmentation nette de la circulation ne dépasse donc pas 736 millions de dollars. De cette somme, il faut déduire plus de 50 millions de billets de la réserve fédérale exportés à Cuba, au Canada, au Mexique. Compte tenu des moyens additionnels d'échange rendus nécessaires par l'augmentation de la population et par le développement général de l'industrie et du commerce, des besoins particuliers que les transactions relatives aux récoltes créent au mois de septembre, besoins grossis en 1918 par la cherté des produits agricoles, il n'y a pas eu inflation de la circulation[1].

Mais, de l'avis du Comité, une autre inflation s'est produite, celle des crédits de banque. Le total des comptes de dépôts s'est accru, pour l'ensemble des banques et des *trust companies*, de 2,146 millions de dollars, de juin 1917 à juin 1918[2], et depuis lors il a grandi. La progression est due, pour une bonne part, aux ouvertures de crédit consenties par les banques à leurs clients désireux de souscrire aux emprunts. Les crédits, transférés à l'État par l'effet des souscriptions, ont été employés aux dépenses de guerre. S'ils avaient été affectés aux opérations ordinaires du commerce et de l'industrie, des biens nouveaux auraient été produits; une offre supplémentaire correspondant aux nouveaux moyens d'achat mis à la disposition des commerçants et des industriels, aurait été créée. Mais les emprunts de guerre ne sont pas destinés à accroître la production. Les biens qu'ils permettent au gouvernement d'acquérir sont déjà produits, ou le seront, par d'autres moyens. Aucun accroissement de l'offre ne vient balancer la demande gouvernementale et en contrarier l'effet. L'équilibre étant rompu, la hausse des prix est forcée[3].

1. A. C. Miller, du *Federal Reserve Board*, *Financial Chronicle*, déc. 28, 1918, p. 2416.
2. *Chronicle*, oct. 26, 1918, p. 1613.
3. A. C. Miller, du *Federal Reserve Board*. *Chronicle*, nov. 20, 1917, p. 1845-47.

Tel est le thème de nombreux discours prononcés dans des réunions de banquiers par les membres du *Federal Reserve Board*, au cours d'une campagne dans laquelle ils recommandaient, tout à la fois, l'économie dans les dépenses privées et ce qu'ils appelaient l'économie dans les crédits, c'est-à-dire la restriction des ouvertures de crédit aux seules affaires susceptibles de faire augmenter la production. On voit que le *Federal Reserve Board* ne considère pas l'inflation des crédits comme un facteur distinct, ayant une action propre sur les prix, mais comme un élément du jeu de l'offre et de la demande. Des moyens d'achat plus puissants peuvent être la condition nécessaire d'une demande plus intense, soit qu'ils la secondent, soit même qu'ils la suscitent; mais, en définitive, c'est l'accroissement de la demande, qui, l'offre demeurant stationnaire, agit sur les prix.

II

En Angleterre, il y a eu inflation tout à la fois de la circulation et du crédit.

De juin 1914 à juillet 1918, la circulation des billets de la Banque d'Angleterre avait augmenté de près de 27 millions de livres. Celle des monnaies d'or avait, suppose-t-on, diminué de 80 millions. Mais il y avait en plus 258,912,000 livres sterling de *currency notes*, billets d'État émis par la Trésorerie. Toutes compensations faites, l'augmentation nette dépasse 200 millions sterling (en francs 5 milliards). C'est le chiffre que donne le rapport récemment publié d'une commission de la circulation et des changes étrangers, nommée en janvier 1918 et que préside lord Cunliffe, ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre. Le pourcentage d'augmentation est de 113 p. 0/0.

Les *currency notes*, billets de 1 £ et de 10 shillings, avaient été créés par une loi du 6 août 1915 en vue de remplacer, pour les ventes et achats courants, les souverains et demi-souverains que le public thésaurisait. Les banques les reçurent à ce moment, du Trésor, par l'entremise de la Banque d'Angleterre, à titre d'avances portant intérêt. Ces avances, qui, à la fin d'août 1914, avaient dépassé 10 millions de livres (10,111,650 liv. st.), étaient presque entièrement remboursées au 31 décembre suivant (restaient 769,000 liv. st.). Néanmoins les billets ne furent pas retirés, le rétablissement de la

circulation des souverains n'ayant pas paru possible, eu égard au change défavorable qui les aurait fait exporter. A la fin de 1916, la circulation des *currency notes*, avait augmenté; il y en avait pour plus de 150 millions sterling. Au 14 décembre 1918, on était arrivé à 323 1/2 millions sterlings (8,187 1/2 millions de francs). Après avoir décrû pendant quelques semaines, la circulation, qui était descendue à 307 1/2 millions le 29 janvier 1919, est remontée à 318,155 millions sterling (près de 8 milliards de francs), le 5 mars, contre 500,000 livres seulement d'avances aux banques d'épargne[1]. La majeure partie de la différence doit représenter les versements du Trésor à la Banque en contre-partie d'avances destinées au paiement des dépenses publiques (*Ways and means advances*).

De même que le volume de la circulation, et beaucoup plus, le volume des crédits en banque a grossi. D'après la statistique périodique de banques, les dépôts et comptes courants avaient augmenté à la fin de 1917, de 670 millions sterling. Le chiffre de 900 millions d'accroissement (22,500 millions de francs) aura été vraisemblablement atteint à la fin de 1918. Remarquons la nature des contre-parties qui apparaissent dans les bilans des banques. Ce sont des augmentations d'escomptes, prêts et avances, consistant, dans une large mesure, en escomptes de bons du Trésor (*Treasury bills*), en souscriptions et en avances faites aux clients pour souscrire aux emprunts (*War loans*) et aux obligations de guerre (*War bonds*), donc en prêts à l'État; ce sont aussi des augmentations d'encaisse sous forme de *currency notes*, encore des emprunts de l'État, ceux-ci faits à la circulation. La progression des crédits ne résulte donc pas du versement dans les banques de capitaux nouvellement formés. Elle ne manifeste pas un enrichissement du pays, mais un endettement plus grand de l'État, ou encore l'endettement des personnes qui ont emprunté pour prêter à l'État. Ce sont ces dettes qui ont donné naissance à des crédits. Voici comment. Les créanciers de l'État sont payés, en Angleterre, au moyen de chèques, tirés sur le compte du Trésor à la Banque d'Angleterre, que les bénéficiaires passent à l'ordre des banques dont ils sont les clients. Tout ce qui est prélevé sur le produit des emprunts de toutes sortes pour acquitter

1. Le 30 avril, elle a atteint 348,339,626 liv. st. contre 450,000 liv. st. d'avances aux *savings banks*.

les dépenses de munitions et autres fournitures de guerre, passe ainsi, dans les comptes de la Banque d'Angleterre, du Trésor aux banques. Les banques, dans leurs propres comptes, en créditent leurs clients. Ceux-ci règlent la majeure partie de leurs obligations au moyen de chèques, que leurs créanciers versent également au crédit de comptes de banque. Ainsi s'est formé dans les banques un stock de crédits grandissant.

Ces crédits, au moyen desquels des paiements peuvent être faits, sont en quelque sorte de la monnaie en puissance, dont le volume s'ajoute à celui des billets. Leur grossissement a-t-il influé sur les prix? L'affirmative a été soutenue, notamment par l'*Economist* de Londres. Il y a des contradicteurs [1]. Dans une lettre signée T. B. M., qui sont, dit l'*Economist*, les initiales d'un nom bien connu dans le monde de la banque, un correspondant lui écrit : « La théorie de l'inflation est une vieille marotte de professeurs qui n'apprécient pas l'axiome simple de l'offre et de la demande. Remontons au commencement. La guerre ayant éclaté, un nombre énorme d'ouvriers ont été enlevés au travail pour devenir soldats; en même temps, une demande immense de munitions a surgi — donc, réduction de la main-d'œuvre et augmentation de la demande de marchandises. Le résultat ne pouvait être que la hausse des salaires et du prix des munitions. Les administrations acheteuses, ignorantes des affaires et ne voulant pas prendre l'avis des hommes qui les connaissent, ont offert des conditions absurdes; salaires et prix ont haussé d'un bond. Conséquence directe, les dépenses des ouvriers ont fait le même bond. Les ouvriers — les femmes qui les remplacent — ont pris des goûts dispendieux. La tête tournée par des gains qu'ils n'avaient jamais rêvés, ils les ont dépensés inconsidérément. La hausse générale des prix a suivi par le jeu naturel de l'offre et de la demande. » Un autre correspondant relève comme cause de l'intensité plus grande de la demande, « à côté de l'augmentation fabuleuse des salaires, celle non moins fabuleuse des gains industriels ». Est-il besoin, conclut-il, de se mettre en quête d'autres raisons de la hausse des prix?

1. Voir, dans le *Journal of the Royal Statistical Society* de juillet 1917, la discussion qui a suivi une communication du professeur J. Shield Nicholson, *Statistical Aspects of inflation*.

Les partisans de la thèse de l'inflation sont loin de contester que la hausse des prix résulte du jeu de l'offre et de la demande. Mais ils ne s'en tiennent pas à cette formule sommaire. Ils ont le souci de préciser les circonstances qui ont déterminé la demande et l'offre des objets de consommation. L'offre ne pouvait que se réduire, puisqu'une grande partie de la main-d'œuvre a été enlevée à la production soit par le service militaire, soit par l'affectation aux usines de guerre et que le capital a été détourné de même vers la fabrication des munitions et autres objets destinés à détruire et à être détruits. Quant à la demande, elle est devenue plus intense parce que le gouvernement a tiré ses principales ressources d'émissions de billets et d'emprunts dont les souscriptions ont été principalement réalisées au moyen de crédits de banque.

Le Gouvernement anglais n'a pas osé établir autant d'impôts qu'il aurait fallu. De plus, il a pressé les banques de souscrire largement aux emprunts et de faciliter les souscriptions de leurs clients en leur accordant les plus fortes avances possibles. A l'occasion de l'emprunt 5 p. 0/0 1917, les contribuables imposés à la *super-tax* reçurent de M. Bonar Law une lettre les priant de lui faire connaître confidentiellement le montant de leur souscription. Ces riches personnages, ne sachant trop quelle mésaventure pourrait leur advenir si leur participation à l'emprunt n'était pas suffisante, sollicitèrent de leurs banquiers, selon la suggestion du chancelier de l'Échiquier, des avances sur titres, pour 10,000 livres, 50,000 livres et même plus. Bien d'autres souscripteurs et parmi eux des municipalités, agirent de même. Le Trésor obtint de la sorte un succès d'emprunt impressionnant. Mais l'argent qui lui fut versé était, pour une bonne part, de l'argent emprunté et non de l'argent économisé. Si l'épargne avait fourni une proportion plus grande des fonds d'emprunt ou si le Gouvernement avait recouru davantage à l'impôt, il y aurait eu transfert de la puissance de consommation représentée par les sommes prêtées au Trésor ou payées au fisc, des souscripteurs ou des contribuables aux fournisseurs de l'État et à leur personnel. La demande de denrées et autres marchandises de la part des premiers aurait été nécessairement réduite dans la mesure où elle augmentait de la part des seconds. Au contraire, les demandes des uns et des autres se sont ajoutées au lieu de se remplacer, les

souscripteurs ayant versé au Trésor, non des capitaux épargnés, mais des crédits fabriqués avec l'aide des banques. Ceux qui prêtaient à l'État ont pu ne rien changer à leur train de vie, ne s'imposer aucune restriction, tandis que les sommes mises à la disposition du Trésor et dépensées aussitôt, devenaient, aux mains des fournisseurs de l'État et de leur personnel, l'instrument d'une demande supplémentaire d'objets de consommation.

Cette critique de la politique financière du Gouvernement britannique n'est pas d'un intérêt purement doctrinal. Les préoccupations dont elle procède ont inspiré la campagne des épargnes de guerre (*War Savings*), en vue du placement direct des emprunts de guerre dans le public, que sir Robert Kindersley a lancé dès 1916 et qui a eu de bons résultats. Au point de vue de l'évolution des idées économiques chez nos voisins, constatons que le mot « inflation » est pris maintenant dans un sens équivalent aux mots « augmentation de la demande au delà des offres possibles ». Nous sommes loin de la vieille formule suivant laquelle la surabondance de la monnaie en causerait la dépréciation, celle-ci causant à son tour la hausse des prix. Tout est ramené à la loi de l'offre et de la demande. Son jeu a causé la hausse des prix, et la dépréciation actuelle de la monnaie est une conséquence ou, pour mieux dire, une manifestation de la cherté des marchandises.

La théorie est très plausible et elle a le mérite de donner une idée précise du mécanisme de l'action exercée sur les prix par la surabondance des instruments d'échange. Mais l'explication ne vaut pas dans le cas où la fonction monétaire est remplie par des billets à cours forcé. La valeur de ceux-ci dépend directement de la confiance du public, de l'opinion qu'il se fait des possibilités plus ou moins proches d'une reprise des paiements en espèces ; le chiffre de la circulation influe nécessairement sur ces possibilités et, par conséquent, affecte le crédit des billets et leur pouvoir d'achat.

III

Entre la situation de la France et celle de l'Angleterre ou des États-Unis, il y a une différence notable. On ne constate pas chez nous d'inflation du crédit. Nos banques eussent été fort empêchées

de rendre au Gouvernement le service que l'on reproche au Gouvernement britannique d'avoir exigé. Par suite des habitudes de la clientèle française, le mécanisme des dépôts et comptes courants n'a pas chez nous la même puissance qu'en Angleterre. Il n'aurait pas pu servir à fabriquer des crédits de la même ampleur. De plus, au début de la guerre, le moratorium des échéances et celui des dépôts avaient frappé nos banques de paralysie. Elles étaient hors d'état de souscrire aux emprunts ou d'avancer des fonds à leurs clients pour cet objet. Dans ces conjonctures critiques et qui pouvaient paraître désespérées, vu les besoins immenses de l'État et la pénurie du Trésor, M. Ribot eut la hardiesse de s'adresser au pays lui-même en créant le bon de la Défense nationale. On sait de quelle merveilleuse façon le pays a répondu à son appel. Et ce n'est pas de l'argent emprunté, c'est pour la plus grande part de l'argent épargné que les souscripteurs des bons et obligations de la Défense nationale, et aussi ceux des emprunts en rentes, ont versé au Trésor.

Mais les nombreux milliards produits par ces souscriptions n'ont pas suffi. Il a fallu demander à la Banque de France, surtout dans les deux dernières années de la guerre, des avances énormes. La circulation des billets de la Banque a grossi, en grande partie par suite de ces prêts. Elle avait atteint avant le dernier emprunt 31 milliards ; réduite un moment à 29 milliards, elle dépasse, au mois de mars [1], 33 milliards. S'il n'y a pas chez nous inflation du crédit, l'inflation de la circulation n'est que trop manifeste.

Cependant, de même qu'en Angleterre et aux États-Unis, nous pouvons nous passer de l'hypothèse de la dépréciation monétaire pour expliquer la hausse des prix, surtout à l'origine. Nous constatons, en effet, chez nous, des changements notables dans les conditions soit de l'offre, soit de la demande, soit de l'une et de l'autre simultanément.

Pour le blé, par exemple, jusqu'au moment du moins où une taxation administrative exagérément élevée en a soustrait le prix à l'action des causes économiques, la hausse est provenue de la modification de l'offre. La production indigène a été diminuée, en territoire non envahi, par l'insuffisance de la main-d'œuvre, le manque

1. Le chiffre de 34 milliards a été dépassé en mai et un projet de loi a été déposé en vue de porter la faculté d'émission à 40 milliards.

d'engrais, auxquels s'est ajouté l'effet de taxations trop basses. L'importation, dans les années où les récoltes étrangères laissaient du disponible, a été parfois entravée par de fausses mesures; elle a toujours été plus coûteuse, à raison de la rareté du fret et du taux très élevé des assurances contre le risque de guerre. Pour la viande, la production nationale et l'importation n'ont pu suivre la demande, augmentée par les besoins des armées, où les hommes recevaient une alimentation carnée plus abondante, pour la plupart d'entre eux, que celle dont ils usaient dans leurs foyers; la consommation civile n'étant pas contenue par la cherté, dont l'effet modérateur a été compensé par l'augmentation des gains d'une grande partie de la population, l'ajustement de la demande à l'offre a été obtenu par des restrictions administratives, qui n'ont pas empêché la hausse. Le ralentissement de la production, son revient plus élevé, les difficultés des transports ont influé sur le prix des autres denrées alimentaires. Pour le chauffage et l'éclairage, le vêtement et la chaussure, il existe de même des causes particulières de cherté : occupation par l'ennemi de la majeure partie de notre territoire houiller; difficulté d'importation du charbon anglais et du pétrole américain; mainmise des gouvernements sur le coton, la laine, le cuir pour les besoins des armées et aussi, en ce qui concerne le cuir, pour des objets plus discutables.

La répercussion de la hausse du blé sur le prix du pain a été prévenue par une opération financière dont le solde débiteur, qui est devenu énorme, par suite des prix que l'administration a fixés pour le grain, la farine et les issues, apparaîtra un jour dans les budgets. La cherté des autres denrées alimentaires a vivement ému le public. Sous la pression de l'opinion, le maximum, dont cependant la Convention nationale, après expérience faite, avait reconnu l'erreur, a reparu. Il n'a pas mieux atteint le but que pendant la Révolution. La taxation a pour premier effet de vider le marché public sur lequel elle est appliquée, au profit de marchés clandestins qui échappent au contrôle administratif. Elle prive donc le consommateur et le producteur des garanties que leur donne, au point de vue de la fixation d'un juste prix, le fonctionnement d'un grand marché où se rencontrent la généralité des offres et des demandes. Par là, elle acilite les spéculations à la hausse que l'on veut prévenir. En outre,

les erreurs d'appréciation que commettent les bureaux chargés de fixer la taxe, découragent le producteur et le détournent des productions taxées. Ce sont encore des causes de cherté.

On ne conclura pas de ces observations qu'il n'existe pas une question de la circulation fiduciaire, mais tout au plus qu'elle peut être considérée comme ouverte ou comme seulement entr'ouverte. Elle se poserait sur l'heure, avec une redoutable acuité, si l'opinion cessait d'avoir confiance dans la ferme résolution des pouvoirs publics d'entreprendre bientôt et de poursuivre sans défaillance le remboursement des avances de la Banque de France et la réduction de sa circulation. La croyance du public à la valeur du billet a été soutenue, durant la guerre, par la volonté de croire et par un esprit de sacrifice, le même qui a provoqué les versements patriotiques de monnaies d'or. Les Français ont exécuté la fière déclaration du maréchal Fabert, gravée sur le socle de sa statue à Metz[1]; ils ont mis à la brèche, sans balancer, leurs personnes et tout leur bien. La guerre finie et la patrie sauvée, ne nous imaginons pas que leur renoncement et leur foi voulue pourraient se laisser exploiter longtemps par l'imprévoyance et la prodigalité. A ce point de vue, comme à d'autres, le devoir impérieux s'impose de revenir sans retard à l'ordre budgétaire et de proscrire toutes dépenses qui rendraient nécessaires de nouvelles avances de la Banque, de nouvelles émissions de billets [2].

Cette réserve faite, et elle est essentielle, examinons s'il est possible de faire cesser l'action des autres causes de la hausse du prix.

La cherté qui résulte du jeu de l'offre et de la demande a deux freins naturels, fonctionnant automatiquement, à moins qu'on ne les enraye, — ce qui se peut, et ce qui se paie, tôt ou tard, mais sûrement. Ces freins de la cherté sont les restrictions de consommation qu'elle impose et les accroissements de production qu'elle suscite. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de restriction de la consommation, de réduction de la demande, du fait de la cherté, les moyens d'achat ayant progressé autant que les prix; les restrictions admi-

1. Si pour empêcher qu'une place — que le Roi m'a confiée — tombât au pouvoir de l'ennemi — il fallait mettre à la brèche — ma personne, ma famille et tout mon bien — je ne balancerais pas un moment à le faire.

2. Cet article a été écrit au mois de mars.

nistratives n'ont pas eu plus d'efficacité, pour la même raison. Quant à l'accroissement de la production, la guerre ne l'a pas permis. Devenu possible aujourd'hui, il apparaît comme le vrai remède. Mais bien des gens oublient — ou n'ont jamais su — ou ne veulent pas savoir — que la production accrue ne peut avoir une influence modératrice sur les cours que dans la mesure où le permet le prix de revient des produits. Ils s'imaginent que les prix baissent lorsque l'offre devient égale à la demande. L'offre et la demande tendent toujours à l'égalité. Mais le prix de vente sur lequel se réalise leur équilibre est proportionné au coût de production. La réduction du prix de revient est donc la condition nécessaire d'une moindre cherté de la vie.

Une réduction des prix de revient de l'ensemble de la production française est indispensable à un autre point de vue. Elle seule peut fournir la solution d'un problème redoutable, qu'il est plus que temps d'envisager de face. M. Ribot a fait au mois de décembre dernier, à la tribune du Sénat, le compte des milliards supplémentaires de dépenses et d'impôts qui figureront nécessairement dans les prochains budgets. Comment le pays pourra-t-il les payer? On répond généralement : en produisant davantage. C'est la bonne voie et, à vrai dire, la seule issue. Mais la production ne peut grandir si de nouveaux débouchés ne lui sont pas ouverts, si les produits créés en plus ne trouvent pas, en France ou à l'étranger, des consommateurs. Et pour que la consommation se développe il faut que les prix de vente soient abaissés. La réduction du prix de revient s'impose donc.

Comment peut-elle être réalisée? D'heureux résultats peuvent être espérés du rétablissement de la navigation maritime, de l'amélioration des transports par chemins de fer. Il dépend des pouvoirs publics de lever les empêchements qui résultent du système extraordinairement compliqué de prohibitions d'entrée et de sortie, d'achats monopolisés par des organes communs aux alliés ou, à l'intérieur, par des consortiums, de réquisition, de distribution administrative des produits entre les intéressés, avec tout le cortège d'imprévisions, d'erreurs et de lenteurs qu'entraîne l'intervention d'une bureaucratie, mal qualifiée pour faire le commerce, que ne stimulent et n'éclairent ni le désir du gain ni l'appréhension de la

perte. Le vice de cette organisation, dont les parties essentielles seraient à leur place dans la société collectiviste, est manifeste.

La question des salaires est plus délicate. Leur élévation actuelle ne profite que pour partie à l'ouvrier, puisqu'elle est atténuée par la cherté de la vie. Le salaire entre néanmoins pour son chiffre intégral dans les frais de production. Le salarié ne tire de sa forte rémunération qu'un avantage partiel et l'industrie nationale en supporte la charge entière. La substitution à de gros salaires nominaux d'un salaire réel équivalent ne causerait aucun préjudice à l'ouvrier et serait tout bénéfice pour l'industrie. Mais il importe que l'abaissement du salaire soit précédé de la diminution du coût de la vie. Même dans ces conditions, on ne doit pas se le dissimuler, il sera difficilement accepté. Ce n'en est pas moins une nécessité économique. La politique ne doit ni l'ignorer ni l'oublier. A la question du taux des salaires se rattache celle non moins épineuse du rendement du travail. L'ouvrier qui restreint sa production afin qu'un plus grand nombre de travailleurs manuels soient occupés, obéit à un sentiment généreux tout en cédant à la propension naturelle de l'homme pour le moindre effort; il est surtout dirigé par la conviction que le profit du patron dérive exclusivement du travail de l'ouvrier et absorbe toute valeur supplémentaire créée par ce travail. Le même préjugé le détourne de consentir à produire autant en échange de l'attribution d'un salaire égal pour une durée de travail hebdomadaire réduite. Ses préventions sont malaisées à dissiper. Ce n'est pas une raison de ne pas l'entreprendre.

Il y a d'autres obstacles à la réduction des prix de revient. D'abord l'influence du change défavorable sur le prix des matières nécessaires à l'industrie qui nous viennent du dehors : laine, coton, jute, soie, peaux, métaux, charbon.... Quand le filateur doit donner à Paris, pour trouver le chèque au moyen duquel il remet à Londres le prix de la laine ou du coton qu'il a achetés, 26 francs, 27 francs, 28 francs[1] par livre sterling au lieu de 25 fr. 22, valeur au pair, la différence de change s'ajoute au prix d'achat de la matière; le prix de revient des fils de laine ou de coton est relevé. Ces grandes différences de change n'existaient pas avant la guerre. Alors, nos comptes

1. Le cours maximum atteint pendant la guerre a été 28 fr. 98 (13 avril 1916).

créditeurs balançaient nos comptes débiteurs. Les ordres de payer qui naissent des premiers et qui servent à régler les seconds, étaient en général, plus offerts que demandés. Par suite de son abondance, le change était presque toujours coté au pair ou même au-dessous du pair. Lorsqu'il montait au-dessus du pair, la prime était temporaire et elle ne dépassait pas la somme correspondant aux frais de transport du numéraire à l'étranger. Cette limitation de la hausse du change en temps normal résulte du fait que, si la prime de change devient supérieure aux frais d'exportation de l'or, il y a profit à vendre l'or à l'étranger. Ces ventes d'or se produisent aussitôt qu'apparaît le profit. Elles donnent naissance à de nouvelles créances sur les places étrangères, partant à de nouveaux ordres de payer dont l'offre tend à faire baisser le cours du change et à le ramener au pair. Depuis la guerre, la balance de nos comptes est débitrice[1] et la hausse du change n'est plus limitée par l'exportation de l'or, puisque celle-ci est prohibée. Cette situation défavorable persistera tant que les échanges internationaux de numéraire ne seront pas autorisés et ce retour à l'état antérieur et normal sera impossible tant que durera le cours forcé du billet de banque. A ce point de vue encore, il importe que la dette du Trésor envers la Banque soit amortie le plus rapidement possible.

A l'influence du change s'ajoute celle non moins fâcheuse de notre régime douanier. Pour s'en tenir aux vérités évidentes, peut-on douter de l'action que les droits protecteurs sur le charbon, sur le fer, l'acier, le cuivre, le plomb mi-ouvrés, les bois,... exercent directement ou par répercussion, d'échelons en échelons, sur le prix de revient de toute l'industrie et de l'agriculture françaises. On a cru tout accommoder en établissant sur les produits fabriqués étrangers des droits d'entrée assez forts pour permettre au fabricant français de relever son prix de vente dans une proportion au moins égale au

1. C'est l'excès de nos achats à l'étranger qui nous a rendu débiteurs. En 1913, nos importations dépassaient nos exportations de 1,533 millions seulement. Dans la balance générale des comptes internationaux, cet élément de dette était compensé par plusieurs articles de créance, dont le principal était le revenu de notre portefeuille de titres étrangers; il restait même un solde créditeur, que nous employions à de nouveaux placements en valeurs étrangères. Pendant la guerre, les importations ont crû en quantités et en valeurs; les exportations sont demeurées à peu près stationnaires. Les premières ont excédé les secondes de 7,098 millions en 1915, 14,426 millions en 1916, 21,541 millions en 1917, 15,774 millions (évaluation provisoire) en 1918. Il a fallu, pour régler ces différences, vendre des titres et emprunter sur les places créancières.

relèvement du prix de revient. Les frais de la combinaison sont faits par le consommateur et par le budget de l'État. Le consommateur paie plus cher toutes les marchandises, le budget est privé des recettes plus abondantes que lui procurerait la douane si le taux des droits d'entrée ne restreignait pas les importations. Le bénéfice que les producteurs industriels retirent d'un prix élevé n'est pour partie qu'apparent, car leurs profits, salaires et intérêts de capitaux sont atténués, dans la plupart des cas, par la cherté de leurs propres consommations. La nation dans son ensemble ne gagne rien, le gain des uns étant prélevé sur le gain des autres. La nation est même en perte, car la cherté générale diminue la consommation des produits nationaux tant à l'intérieur qu'à l'étranger, et la production, source de tout profit, diminue nécessairement comme la consommation, qui est son débouché. Il se peut que l'évaluation des produits soit égale et même plus forte, les prix étant plus hauts; mais les quantités produites sont moindres.

La question douanière est, par elle-même, trop vaste et trop complexe, la guerre y a introduit trop d'éléments nouveaux, — économiques, budgétaires, politiques — pour qu'il soit possible de l'exposer ici, de façon incidente. Il convenait cependant de préciser le rôle des droits de douane dans la formation des prix, leur influence restrictive sur la consommation, puis, par voie de conséquence, sur la production et enfin sur la richesse publique. A la vérité, l'enrichissement n'est pas le seul intérêt national, ni le plus grand. Un intérêt plus haut peut en commander le sacrifice. Mais il importe de savoir qu'il y a sacrifice. Si l'on s'en rendait compte, si l'on ne se promettait pas un effet d'enrichissement de mesures qui, en réalité, tendent à ralentir le progrès de la fortune nationale, on comprendrait qu'elles ne sont admissibles qu'à titre très exceptionnel, faute d'une autre solution. La revision des tarifs douaniers dans un sens libéral souffrirait moins de difficultés. Cette réforme apparaîtrait avec évidence comme l'un des moyens nécessaires de la politique d'accroissement de la production par la réduction des prix de revient, à laquelle nous croyons que le pays doit demander des conditions de vie meilleures et, en même temps, la force de supporter la charge énorme de ses budgets.

AUGUSTE ARNAUNÉ,
Membre de l'Institut.

L'AME ALSACIENNE

ET LE RETOUR DE L'ALSACE A LA FRANCE[1]

Il est d'heureuses coïncidences. J'avais choisi cette année pour sujet de mon cours au Collège de France l'état politique et social de l'Alsace depuis son retour dans la patrie française. C'est le retour sous Louis XIV que j'avais en vue, et maintenant c'est un autre retour, beaucoup plus merveilleux, qui vient de s'accomplir. A lui vont toutes nos pensées, et l'histoire ne pourra plus séparer les deux grands événements qui se sont produits à deux siècles et demi de distance. N'est-ce pas comme une passerelle jetée sur l'abîme qu'avait creusé l'annexion atroce de 1871 et où se presse aujourd'hui la foule enthousiaste de tous les cœurs français? S'associer à eux est notre premier devoir; nous remonterons ensuite le cours des temps.

Qui donc jamais pourrait comprendre le passé et avoir foi en l'avenir s'il ne participait de toute son âme au transport patriotique qui a secoué la France entière. La voici venue cette délivrance pour laquelle l'Alsace et la Lorraine ont, durant un demi-siècle, souffert, peiné, enduré, avec une admirable constance, toutes les tortures d'un joug violent et odieux, la rédemption pour laquelle la France a, pendant quatre ans, répandu à flot le plus pur de son sang. Elle illumine tout le passé, en ce qu'il pouvait avoir de mystérieux et, radieuse aurore, elle ouvre pour les générations nouvelles les horizons les plus éblouissants.

Je dis qu'elle illumine le passé. Quand nous rappelions jadis les manifestations d'amour de la France dont bien avant Louis XIV on pouvait relever les vestiges, et qui, depuis lors, se sont succédé sans interruption pour atteindre leur apogée aux fêtes du bi-centenaire

1. Leçon d'ouverture du cours professé par M. J. Flach au Collège de France en 1918-1919. Nous remercions vivement M. Flach d'avoir donné à la *Revue des Sciences politiques* le texte de cette leçon, dans laquelle l'âme de l'Alsace est dépeinte avec tant de vérité et de cœur par un de ses meilleurs fils. (N. d. l. R.)

de 1848, des sceptiques — il en est toujours — émettaient quelques doutes. Où sont-ils maintenant ces doutes, et ces douteurs après l'explosion de sentiments dont l'écho a retenti à travers le monde entier et qui a éveillé en tous ceux qui ont eu l'enviable fortune d'y assister une émotion et une admiration sans bornes?

Il faudrait pouvoir se plonger, ne fût-ce qu'un instant, dans ce courant prodigieux qui a déferlé sur l'Alsace et la Lorraine pour s'épandre sur la France.

Essayons du moins d'en mesurer la profondeur et la pureté en l'observant à sa naissance sur le sol même d'où il a jailli. Quand sont venues les manifestations officielles, quand les représentants de la France y ont présidé, il est devenu plus difficile de sonder le fond de l'âme des seuls indigènes, de juger de la spontanéité de leurs sentiments. Mais voyons ce qui s'est passé en Alsace dès la première décade de novembre. Quel spectacle où le cœur semble prêt à se briser! quand à l'angoisse mortelle succède une joie qui touche au délire. Quels accents d'une humanité qui soulève les dalles de son tombeau et renaît à la lumière, à l'espoir, à la vie!

Enfin! après quarante-huit ans et quarante-huit jours! les voilà partis! Est-ce bien vrai? Ne rêvons-nous pas? Ah! quel beau jour! Comment exprimer la grandeur de notre joie, comment faire comprendre l'immensité de notre bonheur! Comme les paroles sont petites et vaines, comme le langage paraît pauvre et mesquin alors que le cœur déborde d'enthousiasme et que l'esprit est en délire! Ce sont des chants d'allégresse, ce sont des cris de joie qui seuls pourraient traduire d'une façon approchante notre état d'âme actuel?

Encore faut-il avouer que nous avons peine à nous analyser nous-mêmes.

C'est que voilà tout près d'un demi-siècle que nous étions courbés sous le joug étranger comme des vaincus, voilà si longtemps que nous étions bâillonnés comme des prisonniers!

... Le beau rêve est devenu réalité! Combien de fois disions-nous en entendant la sonnerie lointaine d'un clairon perdu dans la plaine : Ils viennent! — Maintenant, ils sont là! Plus besoin de dire : nous le serons! car nous le sommes!

Le long temps du purgatoire est enfin terminé, le ciel est devant nous, le ciel est avec nous, Joffre est notre Sauveur et notre envoyé de Dieu s'appelle Foch [1]!

1. Premières paroles du *Journal d'Alsace-Lorraine*, fondé en 1787, supprimé par les Allemands en 1914, reparu le 21 novembre 1918.

Et voici, en guise d'adieu, cloué au pilori le maître de la veille :

L'heure du Messie a sonné et nous et crions en pleurant, c'est vrai, mais en pleurant de bonheur un éternel adieu.

Adieu donc Pangermains à lunettes d'or, à barbe de lichen, au crâne pesant de sophismes et de paradoxes malsains, saturés du virus hégélien, qui vous croyez modestement des surhommes et pour qui justice et liberté sont des mots vides de sens!

Adieu vos prétendus droits historiques, qui ne sont ni le droit ni l'histoire!

Adieu la mission providentielle de la Prusse, de son « Peuple élu ».

Adieu *Kultur* qui n'était que le blanchiment extérieur du sépulcre.

Adieu les *Räte*, *geheim* ou non *geheim* : Adieu les Excellences de pacotille et tous ces titres pompeux qui paraient le néant de votre intelligence. Vous vouliez faire de la Prusse une maison de correction pour l'Alsace, mais mon pays ne voulait pas être corrigé.

La population n'avait pas attendu que la presse locale pût se faire l'interprète de son sens intime. Elle l'avait manifesté même avant l'armistice, « chantant la *Marseillaise* à la barbe des généraux constellés de décorations et poussant le cri de « Vive la France! » « sous le nez des lieutenants à la morgue réputée incassable ».

Dès le 7 novembre de vrais meetings se tiennent à Strasbourg autour de la statue de Kléber. Des discours célèbrent la France, la ville se pavoise, aux couleurs françaises, l'exode est signifié aux Teutons : « On graissera le pont du Rhin tout exprès pour qu'ils puissent glisser plus facilement de l'autre côté. » — Qui dit cela? Un gavroche strabourgeois. Et si quelque chose au monde démontre l'identité foncière, atavique de la Gaule et de l'Alsace, de l'esprit gaulois et de l'esprit alsacien, à travers toutes les vicissitudes de l'histoire, tous les changements politiques, toutes les différences de religion, de mœurs, de costume, de langage, de sang, n'est-ce pas précisément l'attitude extraordinaire qu'ont eue les petits, les tout jeunes, garçons et filles? Là se dévoile l'instinct, à n'en pas douter.

Comment! voilà des enfants dont beaucoup ne savent pas le français, qui ne l'ont plus même depuis la guerre entendu prononcer, dans un lieu public, qui ont été façonnés de toutes les manières au respect fétichiste de l'autorité allemande, qui ont été sous la férule et quelle férule! des instituteurs allemands, lesquels ont tout mis en œuvre pour leur fausser l'esprit, en faussant l'histoire et la morale;

et cela a duré pendant deux ou trois générations, et voici que ces bons élèves de mauvais maîtres accueillent nos troupes libératrices, comme les enfants de 1804 les soldats de Bonaparte.

Il faut citer ici le témoignage d'un observateur alsacien :

A peine l'armistice publié, la jeunesse alsacienne s'est révélée nettement française et ennemie déclarée du régime passé. Dès le 11 novembre, les enfants ont arboré la cocarde tricolore, *fredonné la Marseillaise* et spontanément la jeunesse de Strabourg a orné la statue de Kléber des couleurs nationales françaises. Des milliers d'enfants, la face rayonnante de joie, acclamèrent avec un enthousiasme délirant l'entrée de nos braves soldats... Cette bonne tenue de la jeune génération prouve à l'évidence que tous les efforts du régime allemand tendant à germaniser le pays sont restés infructueux et cela grâce à l'*influence de la maison paternelle*, paralysant les tendances germanisatrices par la *culture suivie de la tradition française de la famille*.

Est-il nécessaire après cela de citer des faits? En voici pourtant. Avant qu'ils aient pu apprendre et comprendre les paroles de *la Marseillaise* les petits Alsaciens ont chanté à tue-tête par les carrefours ce couplet improvisé en leur patois savoureux :

Nemm de Schwoob am Kräjelé,
Setz ne uf e Wäjelé,
Fehr ne ewer de Rhin;
Denn s'Elsass isch nit Sin[1].

Ce fut leur Marseillaise. La vraie, ils l'apprirent avec une rapidité surprenante. Il serait dommage, je crois, de laisser perdre ce pittoresque récit d'un témoin oculaire (4 novembre 1918, *Journal d'Alsace et de Lorraine*).

Ils étaient trois moutards dont l'aîné avait bien sept ans. C'étaient de pauvres gosses nés dans la mansarde de quelque vétuste maison du Bain-aux-Plantes; leurs vêtements maintes fois rapiécés leur venaient sûrement de leurs grands frères, et leurs petites figures disparaissaient dans des casquettes trop grandes. Les mains dans les poches, ils s'en allaient crânement par les pittoresques ruelles de la « Petite France[2] » et ils chantaient. Ils chantaient *la Marseillaise*, non pas seulement l'air, mais le

1. Cela peut se traduire ainsi :

Prends le Schwob par la collerette,
Mets-le sur une voiturette,
Conduis le par delà le Rhin :
Le pays d'Alsace n'est pas sien.

2. Quartier de Strasbourg ainsi dénommé par le peuple.

texte complet, syllabe par syllabe. Ces gosses, qui, il y a un mois encore, ne savaient pas vingt mots de français, maintenant chantaient toute la première strophe de l'hymne glorieux. Et il n'y avait pas une phrase tronquée, un mot écorché.

Depuis des semaines dans une arrière boutique, ils s'étaient rassemblés autour de quelque vieux à « impériale » et avec toute l'ardeur de leur cœur de petits Français ils avaient creusé dans leur mémoire l' « Allons, enfants de la Patrie ».

Maintenant, je le demande, est-il rien de plus touchant que l'acte de ce jeune garçon qui, le jour de l'entrée de nos troupes à Strasbourg, court au cimetière planter sur la tombe de son père un petit drapeau tricolore (en papier, je suppose) où il avait écrit avec une hâte naïve : « Papa! Ils sont là! »

Et l'enfant ne craint rien, il brave la punition. A Villé le maître d'école se croit sûr de sa classe. Il dit à ses élèves : « Que ceux qui veulent être Français se lèvent ». Tous se dressent d'un seul bond et arrachent cette exclamation au maître furieux : « Quelle honte abominable! Vous n'êtes pas dignes d'être Allemands! »

***

Les Allemands ont toujours jugé les Alsaciens d'après eux-mêmes; il est naturel qu'ils se soient totalement mépris sur leur compte. Qu'auraient-ils fait, eux, s'ils avaient été annexés de force comme les Alsaciens l'ont été en 1870? Ce qu'ils auraient fait? Ils se seraient mis à plat ventre devant le vainqueur. Méditez ce mot qui vient d'être dit en Alsace par un Allemand que l'on engageait charitablement à quitter le pays : « Mais pourquoi donc? J'ai toujours été un bon Allemand, vous pouvez donc me croire sur parole si je vous jure que je serai un bon Français! »

A ce mot en correspond en autre qui le complète. A un dîner chez le stathalter, un des rares renégats, se voyant servi par un maître d'hôtel alsacien, lui dit tout bas : « Vous êtes étonné peut-être de me voir ici? — Mais pas du tout. J'y suis bien moi! »

Que vous mettiez en regard le caractère alsacien et le caractère allemand, vous ne trouverez qu'oppositions et contrastes. La bonhomie allemande est devenue un manteau de sournoiserie, la duplicité prévaut. Arrogant avec les faibles, humble devant les forts,

l'Allemand ignore la générosité et le respect d'autrui. L'injustice ne le blesse que quand elle l'atteint directement lui-même; le sens de l'égalité et de la liberté lui font également défaut. Il n'a ni saillie, ni imagination vive; les nuances lui échappent, il ne comprend pas à demi-mot. Comme qualités : endurance, ténacité, amour du travail et de l'ordre. Ces qualités se retrouvent chez l'Alsacien et elles se doublent de la contre-partie des vices ou des défauts allemands : loyauté et droiture, sincérité et véracité, sociabilité et vertus républicaines, instinct d'égalité et amour de la liberté.

C'est grâce à cet amour-là que s'est opérée le plus complètement la fusion de l'Alsace et de la France par la Révolution, de même que c'est grâce à lui que s'est creusé le plus profondément l'abîme qui a séparé le conquérant prussien de sa victime. A mesure que l'Allemagne prussifiée croissait en arrogance dominatrice et se soumettait avec passion à ce régime d'autocratie qu'elle aurait voulu étendre à l'Univers tout entier, l'Alsacien la détestait davantage et prenait son pangermanisme en horreur.

Mais il est un trait du caractère alsacien qui touche de plus près aux facultés intellectuelles et que je ne saurais passer sous silence, puisqu'il a été une des forces de résistance du pays pendant cinquante ans de servitude : c'est le Witz alsacien. Le mot est allemand, mais il a été détourné de son sens pour désigner un genre particulier d'esprit, un mélange de verve satirique et d'ironie malicieuse cachée sous un air innocent ou plaisamment naïf.

De ces dispositions mentales un double résultat est sorti. D'abord l'Alsacien n'a jamais été dupe de la supériorité que l'Allemand s'attribuait depuis ses victoires de 1870. Plus le Germain se disait un *surhomme*, plus l'Alsacien se moquait de lui et l'assimilait à un ballon de baudruche gonflé d'orgueil.

Le second résultat a été que l'Alsacien n'a jamais connu de dépression, d'affaissement moral. Il n'a pas fléchi parce qu'il jugeait le vainqueur à sa vraie valeur et, par voie de comparaison, se tournait vers la France, parce qu'aussi il se soulageait la conscience et prenait sa revanche par les traits spirituels et mordants qui frappaient le conquérant au défaut de la cuirasse.

Le paysan, à cet égard, ne le cédait en rien au citadin. Il tenait tête à ses nouveaux maîtres tout comme ses ancêtres aux princes.

On s'est transmis de père en fils des dialogues tel que celui d'un paysan de Saverne avec le cardinal de Rohan, qui, dans une chasse à courre, dévastait son champ. « Ah! monseigneur! un homme d'Église ruiner ainsi un pauvre homme. — Apprends, maraud, que quand je chasse, il n'y a plus de cardinal, il n'y a que le prince de Rohan. — Oh! monseigneur, quand le diable aura emporté le prince, il ne restera plus grand chose du cardinal. »

L'Alsacien sait dire parfois les choses les plus fortes avec un flegme qui déconcerte. Tel ce maire du Sundgau pendant la guerre, qui se déclare impuissant, devant une réquisition de chariots, de faire quitter à ses administrés les travaux de moisson et, pour calmer la fureur de l'officier allemand, ajoute que si c'était par hasard pour le conduire lui et ses hommes au delà du Rhin il trouverait toutes les voitures qu'il faudrait.

Pour faire mieux sentir la nature du *Witz*, je rappellerai ce mot d'un paysan alsacien que des soldats allemands narguaient au moment des semailles : — « Sème, sème, c'est nous qui mangerons. — C'est possible après tout, moi je sais seulement que je sème de l'avoine. »

Que cela soit dit en dialecte alsacien ou en français, n'en est-ce pas moins de l'esprit gaulois? Le dialecte alsacien est du reste si éloigné de l'allemand qu'il a toujours eu le don d'exaspérer les gens d'outre-Rhin, furieux de ne pas comprendre la langue d'un pays qu'ils revendiquaient comme terre allemande.

J'ai retrouvé les amusantes exclamations que poussait en 1841 un voyageur allemand, après un séjour prolongé à Strasbourg : « La langue strasbourgeoise, bonté du ciel quelle langue que celle-là! Une langue plus estropiée, plus tordue, plus répugnante, bref un plus mauvais allemand ne se parle dans aucun autre pays allemand. Tous les autres parlers plus ou moins désagréables, suisse, tyrolien, berlinois, etc. sont une vraie musique en comparaison de cet idiome. Aussi peu que je comprenais au début ce baragouin welche (*Kauderwelsch*) aussi peu me comprenait-on, moi qui me pique d'avoir un *bon accent*[1]. »

1. C. Jäger, *Briefe und Bilder aus dem Elsass*, Leipzig, 1841, p. 18.

*
* *

Un des phénomènes les plus curieux que présente l'Alsace délivrée, depuis le milieu de novembre dernier, c'est l'ardente volonté que manifeste le peuple des campagnes et des villes, d'apprendre, et d'apprendre sur l'heure, le français. Je laisse de nouveau parler un témoin direct :

Partout des cours du soir se fondent, les étudiants organisent un vaste enseignement gratuit, tout le monde se prépare à apprendre *au plus vite* le parler de France. Une paysanne m'a raconté que tous les jours de deux à trois heures les femmes de son village vont chez le vicaire qui patiemment leur donne des leçons de français. Et toutes, paraît-il, font des progrès étonnants.

Sur la route, au delà de Geispolsheim, j'ai rencontré un paysan. Un de ces grands hommes, bien découplés, à la figure tannée par le grand air et aux mains calleuses. Simplement, en un langage rude et sec, mais où vibrait une émotion difficilement contenue, il m'a dit toute son immense joie de l'arrivée des Français.

« Et maintenant, a-t-il dit en manière de conclusion, j'ai de quoi remplir mes longues soirées d'hiver et je vous promets que je saurai, quand le printemps sera revenu, parler à tous les fils de notre France. »

L'Alsace rentrée dans la famille commune, aspire tout entière à parler le langage de son cœur[1].

Il y a là pourtant un fait surprenant. Pourquoi les classes populaires, les classes rurales surtout qui étaient demeurées réfractaires au français, du XVIIe au XIXe siècle, alors que la bourgeoisie acquérait l'usage des deux langues, témoignent-elles d'un empressement si spontané à rattraper le temps perdu ? J'en vois diverses raisons plausibles. La première que le français ayant été proscrit par les Allemands est devenu un symbole sacré de rattachement à la France, de protestation contre la despotisme étranger. Vient ensuite le désir d'enlever aux Allemands l'un des principaux et fallacieux arguments qu'ils faisaient valoir pour justifier leur domination, la communauté de race prouvée par la communauté de langue. Car les Alsaciens le savent mieux que personne, les Allemands n'ont rien appris, rien oublié, rien abandonné de leurs erreurs, sincères ou voulues.

Mais convient-il d'encourager ce zèle de néophytes jusqu'à ses consé-

1. *Journal d'Alsace et de Lorraine*, 4 décembre 1918.

quences extrêmes et de faire la guerre au dialecte alsacien afin de fonder sur ses ruines la souveraineté de la langue française? Ce serait commettre une faute grave qui ne manquerait pas d'amener une réaction.

Si le paysan veut apprendre le français, il ne songe nullement à désapprendre son parler propre; il veut devenir bilingue, voilà tout, et rien ne s'oppose à ce qu'il le soit.

Direz-vous que les sympathies françaises, le commerce intime entre la société rurale d'Alsace et la société française pourront souffrir de l'absence d'une absolue communauté de langage, de la survie d'une langue indigène? Quelle erreur, puisque le règne exclusif même de cette langue n'a empêché en rien la communion de l'âme populaire de l'Alsace avec l'âme française.

Une autre crainte m'apparaîtrait tout aussi chimérique, celle que l'usage du patois fût cause d'une persistance de l'accent alsacien. Cette cause, en effet, doit être cherchée ailleurs. Elle réside dans le fait que l'enseignement primaire, et même en partie l'enseignement secondaire, était donné par des maîtres qui parlaient mal, très mal, qui étaient porteurs de l'accent comme d'un microbe dont ils contaminaient leurs élèves. Le remède est clair. Ayez des maîtres qui parlent purement la langue et auxquels des bonnes d'enfants françaises préparent le terrain.

Sans doute l'Alsacien pourra garder une intonation particulière. Mais ce n'est pas là l'accent, c'est le timbre, simple signe d'origine et de caractère, comme la prononciation française du Marseillais, et qui sans doute ira en s'atténuant chez l'Alsacien, parce qu'il a l'amour-propre de s'égaler à ce qu'il y a de meilleur en France, donc à parler le plus purement possible la langue nationale.

J'ajoute qu'il serait grand dommage que non seulement les variétés de prononciation, voire de locutions, mais surtout les patois ou dialectes disparaissent. La France y perdrait en vitalité, en force, en beauté, je dis plus en perfection du sentiment national. Ce sentiment, en effet, a besoin d'être sans cesse alimenté par le particularisme traditionnel, qui en est une des sources vives. Détruire parlers ou usages locaux serait aussi néfaste que de vouloir uniformiser l'architecture des villes ou des villages, aussi absurde que de passer le badigeon, comme on l'a fait trop souvent, sur les pierres apparentes des monuments romans ou gothiques.

***

Le grand tort que nous avons eu dans le passé a été de ne pas réagir suffisamment contre la prétention allemande que la langue était le signe de la race, et celle-ci la seule base légitime de la nationalité. On en arriva ainsi à l'idée fausse que l'Alsacien devait cesser d'être lui-même pour être vraiment Français; erreur qui se rattache à cette autre, non moins funeste, que l'Alsace avant Louis XIV aurait fait corps avec l'Allemagne et n'aurait été, en soi et pour soi, qu'une simple « expression géographique ».

Tout au contraire, depuis l'époque celtique, et sans doute antérieurement à elle, l'Alsace n'a cessé de constituer une unité ethnique. A travers toutes les vicissitudes de l'histoire, la conscience de cette unité est restée vivace. Elle s'est montrée indestructible parce qu'elle procédait d'une âme commune, qui s'est développée en harmonie et en sympathie avec l'âme française.

Les récentes manifestations de l'Alsace libérée en ont fourni une nouvelle et éclatante preuve. Nulle part peut-être sinon chez les peuples slaves qui aujourd'hui se reconstituent en corps de nation, on n'a senti comme en Alsace que le passé le plus lointain ne faisait qu'un avec le présent et l'avenir. Nulle part l'âme ancestrale n'a été invoquée avec plus de ferveur. N'est-ce pas un fait extraordinaire à prime vue que les paysans, dans de nombreux villages, aient placé aux fenêtres des images de leurs ancêtres, comme l'auraient fait Japonais ou Chinois, et paré les tombes de cocardes tricolores? Et ce n'est là qu'une expression très partielle d'un sentiment général, qui embrasse toute l'histoire d'Alsace. D'autres manifestations ne sont pas moins saisissantes, celles surtout où l'on a vu jaillir de l'âme populaire de l'Alsace ce qu'elle a toujours le plus fortement ressenti l'amour de la liberté. Le cri de « Vive la liberté » faisait chorus à celui de « Vive la France » — la figure de la Liberté faisait pendant au portrait de l'ancêtre.

***

Il est des âmes de peuples qui, tout en restant fidèles par essence à leur origine et à leur développement naturel, sont portées à la

mobilité et au changement, ce qui les rend plus facilement assimilables par d'autres peuples ou plus sujettes à fluctuation. Tel n'est pas le propre de l'âme alsacienne. La constance est un trait distinctif de sa nature, mais avec cette particularité majeure qu'elle s'allie à un goût très vif pour le progrès. Comment concilier ces tendances en apparences contraires? D'une seule manière, par l'épanouissement meilleur, plus parfait des qualités natives, des qualités substantielles ou congénitales.

On peut faire à cet égard les rapprochements les plus significatifs. Nous avons des peintures de la société alsacienne soit fournies par elle-même soit tracées par des observateurs étrangers; toujours et partout nous retrouvons les mêmes traits fondamentaux et sur la même ligne la fidélité aux traditions, l'amour de la liberté et du progrès.

L'Alsace a toujours été une, comme esprit et comme filiation, voilà la vérité. Là et là seulement se trouve la clef de son attachement instinctif et indélébile au génie français.

Contemplez ce monument incomparable, la cathédrale de Strasbourg, que les Allemands avaient fait prendre au monde pour une manifestation prodigieuse du génie germanique. Elle est le témoin le plus accablant pour eux de l'union spirituelle de l'Alsace et de la France dans le domaine de l'art. Le chœur est roman : la cathédrale de Chartres en a été le principal modèle. La nef est l'œuvre d'un disciple de Pierre de Montereau, et c'est la nef de Saint-Denis qu'il a littéralement imitée. La façade reproduit dans ses grandes lignes la façade de Notre-Dame de Paris et dans ses détails s'inspire des deux transepts de Notre-Dame.

Voilà la source française[1], mais, ainsi qu'il lui arrive pour les œuvres littéraires, le génie alsacien n'a rien de servile. Il s'inspire, il ne copie pas, il imprime à l'œuvre son caractère propre et original. Laissons la parole à un admirable juge, M. Émile Mâle :

La façade a pourtant quelque chose d'étrangement original. A la riche fantaisie de Jean de Chelles, l'architecte de Strasbourg a amalgamé son rêve. Il a jeté en avant du mur, en avant des fenêtres une claire-voie de meneaux démesurés. On dirait les *nerfs tendus d'une immense harpe. Il semble*

1. Il n'y a d'allemand dans la cathédrale de Strasbourg que la tour du Nord terminée par le souabe Ulrich d'Ensingen au début du xve siècle et la flèche élevée par Jean Hültz de Cologne (1419-1439), œuvres où le *colossal* l'emporte sur la beauté.

qu'au moindre souffle toute la cathédrale va vibrer. Nous franchissons ici les limites de l'art: l'architecture a l'air de vouloir se *dissoudre en musique*.

Cette fantaisie de l'architecte de Strasbourg n'est pas française assurément, mais elle n'est pas allemande non plus! *C'est une création isolée*[1].

Regardez maintenant le transept oriental du chœur dont l'un des tympans figure la mort de la Vierge, et écoutez ce qu'en dit M. Mâle[2] :

Une figure surtout attire l'attention; c'est une femme assise au pied du lit funèbre; les mains crispées, elle contemple la Vierge avec une sorte d'avidité douloureuse et semble retenir un sanglot. Belle image de la douleur et *qui étonne à cette date*. Ce n'est qu'au déclin du vrai moyen âge qu'on trouverait chez nous une figure comparable à la pleureuse de Strasbourg. Si donc le sculpteur du pilier peut être à la rigueur un Français, on peut affirmer sans crainte que le maître des tympans n'est pas né de ce côté-ci des Vosges. *Français d'éducation*, il ne l'est *pas de tempérament*. C'est un *Alsacien*, dit la critique allemande, qui exprime pour la première fois le *génie de son pays* : nous y souscrivons volontiers. Il ne nous déplairait pas de penser qu'un Alsacien ait exprimé le premier la tendresse nostalgique et la fidélité dans l'amour.

Pour moi, plus d'une fois, à Strasbourg, pendant que résonnaient au loin l'aigre fifre et le tambour plat, j'ai cru voir, en contemplant ce bas-relief une *figure prophétique*, une *image de l'Alsace pleurant la France*.

N'est-ce pas là un témoignage vécu de l'attraction réciproque de l'âme alsacienne et de l'âme française? M. Mâle a été profondément remué parce qu'il sentait battre tout autour de lui des cœurs français comme le sien, et que remontant le cours des siècles il retrouvait cette communion dans sa source, en violent contraste avec le germanisme brutal et dominateur.

*
* *

Aujourd'hui que l'heure de la libération a sonné, nous n'en devons rechercher qu'avec plus de ferveur et réunir en gerbe ou en faisceau tous les liens qui, à travers leur histoire, soudent l'Alsace à la France. Ces liens sont de la nature la plus diverse : artistiques ou littéraires, politiques ou sociaux. Et la conscience que l'Alsace en avait ne s'est jamais séparée de la conscience de son unité propre.

1. Emile Mâle, *L'art allemand et l'art français du moyen âge*, Paris, 1918, p. 160-161.
2. P. 200-201.

C'est ainsi que dans le peuple même a survécu vivace, du moyen âge aux temps modernes, le souvenir de l'époque antique où son pays faisait partie de la Gaule, que le Rhin séparait des Germains, et du royaume de France dont les lys resplendissaient sur la bannière de Strasbourg.

C'est ainsi que lors de la commémoration centenaire des traités de Westphalie et de la capitulation de Strasbourg, l'idée qui domine est celle du *retour*, après de longs siècles, à la véritable patrie.

En 1748, l'historien national Schœpflin rédigea le programme d'un discours qui, à l'occasion de ce centenaire, devait être prononcé dans l'Aula de l'Académie. Il y disait : « La paix de Westphalie fait passer un souffle plus pur et plus heureux sur l'Allemagne, et elle a inauguré pour l'Alsace la période la plus fortunée de son histoire en la rendant à sa mère patrie, et en ouvrant ainsi pour elle une ère nouvelle[1]. »

L'historien condensait dans ces termes un panégyrique qu'il avait prononcé quelques années auparavant (1733) et où il s'était écrié : « O terre merveilleuse, tu es régénérée, tu es renée de tes cendres..., tu es rentrée dans cette antique communion du royaume de France dont tu avais été jadis une noble partie, un duché florissant[2]. »

En 1781, l'orateur du magistrat et de la cité, le professeur Blessig célébra le même *retour* dans un discours de jubilé, « pour l'entrée joyeuse de Strasbourg dans le deuxième siècle de la prospérité et de la paix dont elle jouit sous le gouvernement de la France[3] » :

Strasbourg, disait-il, fit avec Louis le contrat le plus sacré et le plus solennel que les hommes puissent conclure avec des hommes.... C'est ainsi que Strasbourg *retourna* après une longue absence dans le sein de l'empire français. (So *gieng* Strasburg nach langer Entfernung in den *Schoos des französischen Reiches zurück*.) Dieu a reçu notre serment et en cet instant il lit dans le cœur de chacun de nous sincérité et fidélité inébranlable (p. 67-68). Notre amour, notre cœur, notre sang — nous le disons pour nous et nos enfants — n'appartiennent qu'au roi de France et à ses plus lointains successeurs (p. 78).

1. Schœpflin, *Opera oratoria*, Augsbourg, 1769, t. II, p. 201.
2. « Revocata es ad vetus illud Francici regis consortium, cujus tu nobilis olim ipsa pars et excellens ducatus floruisti. » (*Ibid*, t. I, p. 122.)
3. G. Lorenz Blessig, *Jubelrede bei Strasburgs frohem Eingang in das zweite Jahrhundert ihres Wohlstands und Friedens unter Frankreich Regierung* (30 septembre 1781). Strasbourg, Heitz.

Un tel langage suffirait pour prouver — et que d'autres preuve n'en avons-nous pas? — que l'union intime de l'âme française, qu'on a appelé la *fusion* ne date pas seulement de la Révolution française, mais était en bonne voie bien avant elle. Le vrai, c'es qu'elle s'étendit alors à toutes les fibres de la société. La sève démocratique qui de tout temps avait circulé dans les veines de l'Alsace fit irruption au dehors et, se mêlant au flot révolutionnaire, entraîna dans un même courant les esprits et les cœurs. Alors comme aujourd'hui, c'était une véritable consultation nationale et populaire que représentait l'ardent enthousiasme pour la France. De même qu'elle témoigne aujourd'hui de la persistance ininterrompue et voulue du lien national qui soude l'un à l'autre, depuis plusieurs siècles, le pays d'Alsace et la terre de France, et qu'elle prouve en fait l'inanité juridique de l'annexion opérée de force en 1871, de même, en 1790, la volonté des populations alsaciennes apparaissait comme base inébranlable de leur réunion à la France. Ne consacrait-elle pas, ne couronnait-elle pas l'assimilation qui s'était effectuée depuis cent cinquante ans, l'absorption dans la nationalité française? C'était une réplique irréfutable aux arguties de l'Allemagne sur le traité de Westphalie, à propos des revendications des princes possessionnés, comme l'Alsace vient de répondre, de péremptoire et de décisive façon, à l'étrange, au cynique appel de l'Allemagne au principe des nationalités.

Devant l'explosion de patriotisme républicain qui éclata en Alsace et que scellèrent au mois de juin 1790 les serments de la Confédération de Strasbourg, au mois de juillet, ceux de la fédération du Champ-de-Mars, la situation était nette. La question nationale ne se posait pas. L'Alsace avait été réunie à la France par la royauté traitant avec d'autres souverains, en vertu des principes monarchiques alors régnants. Depuis lors elle s'était identifiée avec la nation, et la souveraineté ayant passé à celle-ci, elle avait achevé de se fondre en elle, par des actes de libre et solennelle disposition.

Il ne faut pas s'en tenir, du reste, aux serments jurés, il faut prêter l'oreille aux accents du patriotisme à la fois le plus ardent et le plus éclairé, le plus en harmonie avec l'idéal de la Révolution française, qui ont retenti jusqu'au fond des plus humbles villages, Le nombre en est infini. J'en citerai un seul exemple.

Le jour de la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, voici en quels termes leur ministre parlait aux paysans d'un petit village vosgien, Heiligenstein, au pied de la sainte Odile :

C'est aujourd'hui le jour du grand œuvre de notre délivrance, c'est l'acceptation joyeuse de la Constitution française....

Aujourd'hui le serviteur se dépouille de sa livrée servile et revêt la belle robe de la liberté, la robe de la nation, la robe nationale aux trois couleurs, rouge, blanche et bleue.

C'est le jour de l'alliance, le jour où chaque citoyen s'unit étroitement au citoyen, chaque village, chaque ville, chaque pays, chaque province à l'autre, le royaume entier à son roi, le roi à son royaume, pour maintenir ensemble la constitution nouvelle et pour ensemble la défendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

... Ce jour est celui qui a remis entre vos mains un drapeau symbole d'honneur et d'éternelle commémoration. Vous l'avez reçu des mains de nos vierges. Conservez-le, préservez-le comme un joyau précieux.... Servez-vous en pour la protection et la défense de tous les Français, de tous les habitants de la France. Qu'il enflamme vos cœurs chaque fois qu'il sera porté ou dressé devant vous, qu'il nous conduise au combat et à la victoire pour la liberté et le bien-être de tous les citoyens.

*
* *

La ferveur du patriotisme n'a fait que croître et s'exalter en Alsace pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. C'est un fait que nul n'a jamais pu révoquer en doute, mais dont on n'a pas toujours vu les causes véritables. Il a été attribué souvent au goût de l'Alsacien pour le métier des armes et à son amour de la gloire. Nul doute que l'Alsacien soit soldat dans l'âme, mais il ne l'est que pour défendre son sol ou ses libertés, ou pour aider au triomphe d'une cause juste et belle. Faut-il rappeler ce mot du célèbre pasteur Oberlin : « Mon goût me portait aux armes et à l'art de la guerre. Si je n'ai pas embrassé ce métier, c'est qu'on ne combattait pas la tyrannie. » Il est certain aussi que l'Alsacien aime la gloire, mais la gloire solide et non la soif de conquête et de domination.

Les deux raisons sont donc insuffisantes pour expliquer la fidélité et le culte voués par l'Alsacien à Bonaparte et à Napoléon. Elles paraissent contredites, de plus, par l'esprit foncièrement républicain de l'Alsace. Mais il convient de voir les choses de plus haut. Ce n'est

pas au Napoléon des guerres d'Espagne et de la campagne de Russie que l'Alsace s'est attachée. C'est au libérateur des nationalités, à l'homme de génie qui a reconstitué la Pologne, fondé la Confédération du Rhin et la République illyrienne, qui, à l'intérieur, a assis l'ordre sur d'admirables bases, développé la prospérité du pays, et par le Concordat rétabli, avec la paix religieuse, la liberté de conscience. L'Alsace voyait se réaliser, sous la main de Napoléon, son rêve le plus constant et le plus cher : l'accord de la liberté et de l'ordre.

Nous sommes ramené ainsi à l'essence même de son patriotisme. Tout patriotisme procède d'un idéal commun, et l'idéal commun de la France et de l'Alsace est au fond le triomphe de la liberté et de la justice dans le monde.

L'Alsacien et le Français peuvent dire ensemble en toute sincérité :

> Je sens dans ma patrie un cœur qui la déborde
> Et plus je suis Français, plus je me sens humain.

C'est pourquoi les deux patriotismes n'en font qu'un. Ils forment un bloc qu'aucune force humaine n'a jamais su disjoindre et qu'aucune force humaine jamais ne brisera.

*
* *

Quand l'orateur alsacien que j'ai cité disait à ses auditeurs villageois, le jour de la Fédération du Champ-de-Mars, « nous avons à fêter un jour tel qu'aucun de nous, depuis le vieillard le plus chenu jusqu'à l'enfant au berceau *n'en a jamais vu et n'en verra jamais de pareil* », savait-il qu'il répétait, presque mot pour mot, la proclamation du héraut romain invitant les citoyens aux *jeux séculaires*, à des « jeux que nul n'a vus encore et que nul ne verra plus jamais », « *quos nec spectasset quisquam nec spectaturus esset* ». Et nous-mêmes nous rendons-nous compte que nous avons eu en Alsace, au mois de décembre nos jeux séculaires, au sens où l'entendaient les Romains? Car ce n'était pas un centenaire qu'ils fêtaient dans ces grandes cérémonies nationales et religieuses, qui se prolongeaient plusieurs jours et nuits, c'était l'avènement fortuné d'une ère nouvelle, d'une ère de régénération du monde, le retour d'un âge d'or sur la terre. Dans son « Chant séculaire », Horace célébrait, en l'an 17 av. J.-C., avec la défaite des barbares du Nord

« qui naguère superbes, en étaient réduits à demander des ordres », la réapparition de la bonne foi et de la paix, de l'honneur et de la vertu, de l'abondance à la corne féconde, l'entrée dans ce grand cycle d'un ordre nouveau qu'avait annoncé Virgile :

« Magnus ab integro saeclorum nascitur ordo. »

Que nous ayons donc, nous aussi, notre *chant séculaire* : qu'un poète nous le donne, qu'il vienne de France, de Lorraine ou d'Alsace!

Mais saura-t-il redire cet hymne magnifique qui s'éleva au-dessus des campagnes et des villes du pays délivré?

Psaume immense et sans fin que ne traduiraient pas
Tous les mots fourmillants des langues d'ici-bas,
Et qu'exprime en entier dans un seul mot suprême
Celui qui dit : « Je prie! » et celui qui dit « j'aime ».

Saura-t-il évoquer, comme il convient, l'âme de l'Alsace et l'âme de la Lorraine :

Une âme en proie au sort, soumise et tout ensemble
Rebelle au dur battant qui la vient tourmenter,
De verre pour gémir, d'airain pour résister.

Saura-t-il sonder toutes les profondeurs d'où cette âme est sortie, et qui l'ont alimentée sous le joug même de l'étranger?

Disons-le pour conclure. L'esprit alsacien plonge ses racines dans un tréfonds gaulois, indigène, et français d'où il n'a cessé de puiser sa substance. Quand le froid de la conquête s'est abattu sur le pays et que des sédiments allemands ont recouvert le sol, la sève a reflué dans les racines comme en hiver la sève des arbres.

Mais voici le printemps qui reparaît; et l'arbre qui renaît dans toute sa force; il s'épanouit en beauté. Ses branches refleurissent au chant des oiseaux de France qui reviennent y faire leurs nichées, et sur la branche maîtresse le coq gaulois lance sa note claire et gaie, sa fanfare de victoire. *Galli victi silent*, disait Cicéron, *canunt victores*. Eh oui! il chante le coq gaulois, et il a le droit de chanter, car son chant de triomphe annonce l'aurore de la résurrection, de la délivrance des peuples opprimés, et il se répercutera à travers le long espace des siècles, pour célébrer une des plus belles victoires qu'ait remportée l'humanité.

JACQUES FLACH,
Membre de l'Institut

LA GUERRE SOUS-MARINE

Les engins sous-marins ont joué dans la guerre un rôle si considérable qu'aux yeux de beaucoup d'observateurs ils ont paru dominer toute la lutte sur mer; le bruit de leurs explosions répétées a attiré sur eux l'attention qui s'est détournée des navires silencieux dont la pression s'exerçait sans coups de tonnerre; il importe donc de bien comprendre l'action de ces engins afin de tirer des événements les leçons qu'ils comportent.

Cette action consiste essentiellement dans la destruction du navire flottant par la torpille fixe ou lancée.

Les torpilles fixes, plus communément appelées mines, ont été employées dès la découverte de la poudre, tant sur terre que sur mer, en particulier les belligérants en ont fait un emploi considérable au cours de la guerre russo-japonaise. Elles peuvent être mouillées à titre défensif dans les passes d'un port, et n'explosent alors qu'à la volonté d'un opérateur placé à terre afin de ne pas gêner la circulation des navires amis; elles peuvent être semées à titre offensif à l'entrée d'un port ennemi et, dans ce cas, elles explosent au contact de toute carène qui les heurte. Un appareil ingénieux arrête automatiquement la mine lorsqu'elle est à la profondeur voulue; mais, dans les parages à fortes marées comme ceux des côtes de la Manche et de l'Océan, il reste souvent, à marée haute, assez d'eau au-dessus des mines pour que les navires circulent sans danger. D'après la convention de la Haye d'octobre 1907, toute mine qui rompt son amarre doit aussitôt devenir inoffensive, mais l'Allemagne n'a pas plus respecté sur ce point que sur tant d'autres la signature qu'elle avait donnée à la Haye.

Les torpilles lancées ou automobiles sont munies d'une machine à air comprimé qui leur permet de parcourir (pour les modèles les plus récents) une distance de 7,000 mètres à la vitesse de 29 nœuds (43 km. 7); lancées dans un tube spécial, elles vont heurter la carène

ennemie faisant détoner une charge d'environ 100 kilog. d'explosif.

Les grands bâtiments portent des tubes lance-torpilles, mais ce sont surtout les torpilleurs et les sous-marins qui en font leur arme principale.

Lors de l'apparition du torpilleur, les milieux maritimes eurent des opinions très divisées sur son emploi. En France, l'amiral Aube se fit le champion de l'arme nouvelle qui devait, à son avis, annihiler la puissance des cuirassés; ses disciples le dépassèrent et l'un d'eux, Gabriel Charmes, n'hésita pas à pronostiquer, en des pages émouvantes, le torpillage sans préavis, dans la nuit noire, du paquebot chargé de passagers et de riches marchandises. L'opinion maritime protesta énergiquement dans tous les pays contre cette vue d'avenir dont elle se refusait à admettre la possibilité morale; le torpilleur ne resta envisagé que comme adversaire du cuirassé.

L'attaque et la défense avaient, de part et d'autre, réalisé des progrès qui classaient à peu près définitivement le torpilleur à sa valeur militaire lorsque parut le sous-marin qui ressuscitait la question en rendant possibles le jour les attaques que le torpilleur ne pouvait effectuer que la nuit.

Depuis les essais des Français de Son et Papin, depuis les expériences de l'Américain Fulton, la navigation sous-marine avait tenté bien des inventeurs, mais le problème n'était guère soluble avant le développement des moteurs électriques et de l'industrie des accumulateurs; le premier modèle vraiment pratique fut celui du *Gymnote* construit à Toulon par Gustave Zédé et perfectionné par le travail continu de nos ingénieurs et de nos officiers; c'est encore à l'un de nos compatriotes, M. Laubeuf, que fut dû le progrès décisif du *submersible*.

Pour éviter les confusions, on tend à adopter le mot d'immersible comme terme général comprenant à la fois *sous-marin* et *submersible*, mais la distinction est loin d'être universellement pratiquée et on emploie souvent les mots les uns pour les autres.

La caractéristique de l'invention Laubeuf consiste dans le transfert, à l'extérieur de la coque, des caisses à eau servant à équilibrer le navire en plongée; les tôles de ces caisses, supportant même pression sur leurs deux faces, peuvent être légères et on peut donner à la carène extérieure la forme qui convient à la navigation en sur-

face; la carène intérieure reste, comme celle du sous-marin, cylindro-conique afin de mieux résister aux fortes pressions qu'elle subit en plongée. Le submersible ressemble extérieurement à un torpilleur; il possède deux moteurs : l'un thermique (vapeur ou essence) pour la navigation en surface, l'autre électrique, comme celui du sous-marin primitif, pour la navigation en plongée; sur les modèles les plus récents on passe de l'une à l'autre navigation en moins de deux minutes, alors qu'au début il en fallait plus de vingt.

Depuis lors, les deux moteurs ont été adoptés sur les navires des divers types, mais le moteur électrique reste seul applicable en plongée parce qu'il ne consomme pas d'oxygène.

La direction sous l'eau soulève de nombreux problèmes. Aussi longtemps qu'il le peut, l'immersible conserve son périscope au-dessus de la surface; c'est un appareil optique placé à l'extrémité d'un tube de 7 mètres de long et qui ramène les images devant l'objectif d'une lunette; le champ de vision est de 80° environ. Lorsqu'il craint d'être découvert, l'immersible rentre son périscope et devient aveugle; il se guide au moyen de la boussole ou compas, mais la coque formant écran magnétique et de forts courants électriques circulant à proximité, le compas donne des résultats médiocres; on utilise alors le gyroscope, bien que l'usage de cet appareil reste délicat.

Aux difficultés générales s'ajoutent, dans les mers à faibles profondeurs, celles qu'entraîne le maintien au niveau convenable; on ne s'étonnera donc pas que, somme toute, la navigation sous-marine comporte des accidents plus nombreux que la navigation en surface et, comme ces accidents causent fréquemment la perte du navire et la mort du personnel, que, d'autre part, l'existence y est très pénible, on se convaincra que les équipages des immersibles doivent subir une préparation particulièrement soignée.

*
* *

Dès l'apparition du sous-marin, l'opinion s'était émue dans divers pays; la Grande-Bretagne, la Russie, l'Allemagne avaient protesté à la Conférence de la Haye contre son utilisation militaire, la Russie avait même formellement demandé l'interdiction de son emploi. Au

contraire, la France et la plupart des autres nations maritimes défendaient la cause du sous-marin en s'appuyant principalement sur le fait que ce dernier était l'arme du faible contre un ennemi puissant qui voudrait abuser de sa force. La Conférence estima qu'elle ne pouvait prendre parti dans une telle controverse, qu'il ne lui appartenait pas de permettre ou d'interdire tel ou tel type de bâtiment, son rôle dans ce domaine se bornant à proscrire l'emploi de quelques armes considérées comme d'une cruauté inutile ou barbare telles que les balles dum-dum, les gaz asphyxiants, les microbes pathogènes....

La question de l'attaque des bâtiments de commerce ne fut pas examinée; elle paraissait complètement résolue par la réglementation en vigueur du droit de visite et de capture, réglementation qui spécifie que le navire marchand capturé ne doit être détruit que dans dans des cas exceptionnels, lorsqu'il est impossible de le conduire à un port, lorsque la sécurité du capteur l'exige, et toujours après avoir assuré le salut de l'équipage et des passagers.

Aucun des belligérants ne devait donc, en 1914, avoir fait entrer dans ses prévisions la guerre sous-marine au commerce et, en effet, aucun, pas plus l'Allemagne que la France ou l'Angleterre, ne s'y était préparé. L'état-major allemand croyait, au surplus, comme le nôtre, à la guerre courte; ce n'est que quand il vit lui échapper la victoire, qu'il avait escomptée rapide, qu'il songea à ce procédé à longue échéance.

L'Allemagne était, de toutes les nations maritimes, celle qui avait le moins cru à la valeur militaire du sous-marin; l'amiral Tirpitz, qui était ministre de la Marine depuis 1898, le déclarait une amusette bonne pour des Français; il avait cependant fait voler, par son service d'espionnage, les plans du submersible Laubeuf et les avait remis aux chantiers *Germania*, mais en 1908, dans la grande revue navale passée par Guillaume II, la navigation sous-marine n'était pas représentée. Au début de 1914, la flotte allemande ne comptait que 28 immersibles dont 6 de premier rang, alors que la flotte française en possédait 50, plus 26 en construction, alors que dans la flotte britannique figuraient 74 unités relativement modernes dont 2 en Australie.

L'Autriche, l'Italie ne possédaient qu'un petit nombre d'immersibles.

Dans toutes les marines, les navires du dernier type déplaçaient de 800 à 1,000 tonnes, marchaient environ 10 nœuds en plongée et 20 en surface; ils pouvaient parcourir environ 3,000 milles (5,555 km.) sans relâche; les plus récents portaient une ou deux pièces de petite artillerie à rabattement, disparaissant dans la coque au moment de la plongée.

Il faut ajouter qu'un moteur à combustion d'un nouveau modèle, le *Diesel*, venait d'être inventé en Allemagne et, bien que connu en France, donnait une supériorité considérable aux immersibles germaniques.

Ceux-ci étaient de trois types principaux désignés par la lettre *U*, première du mot *Unterseeboot*.

1° Les *U* simples étaient des copies du type Laubeuf. Déplaçant 500 tonnes, pour la plupart, au début de la guerre, ils augmentèrent jusqu'à 1,000 tonnes; leur mitrailleuse fut remplacée par un, puis par deux canons de 88 millimètres et de 105 millimètres; ils possédèrent 4 puis 6 tubes lance-torpilles avec un approvisionnement qui alla de 6 à 18 torpilles.

2° Les *U-B* étaient construits en trois tronçons, de façon à pouvoir être transportés par chemin de fer de la mer du Nord à l'Adriatique; ils allèrent de 125 à 600 tonnes; leur armement comporta 2, puis 4 tubes et 10 torpilles; les derniers eurent un canon de 105 millimètres; ils plongeaient en 30 secondes, mais ne pouvaient parcourir que 50 milles sans relâcher.

3° Les *U-C* étaient équipés en mouilleurs de mines. Déplaçant 400 tonnes, ils n'eurent d'abord ni canons ni torpilles, puis on leur mit un canon de 88 millimètres et deux tubes avec 4 torpilles; ils portèrent 12 puis 18 mines qu'ils laissaient tomber successivement à la mer.

En 1918 parurent des immersibles d'un nouveau genre, nommés *croiseurs submersibles*; mais il ne semble pas qu'ils fussent bien manœuvrables; déplaçant de 2,000 à 2,500 tonnes, ils portaient deux canons de 150 millimètres, 6 tubes lance-torpilles et pouvaient tenir la mer deux ou trois mois au lieu de 2 à 3 semaines comme les précédents; leur équipage se composait d'une centaine d'hommes. Par leur artillerie, ces croiseurs pouvaient tenir tête à tous les navires de commerce armés de canons, mais leur manœuvre était difficile, leur

plongée lente, leur vulnérabilité considérable. La nécessité d'un fort équipage rendait le recrutement difficile, et c'est sans doute à la pression exercée pour ce recrutement que furent dues les premières révoltes sérieuses des marins qui considéraient ces navires comme leurs cercueils.

Dans une étude insérée dans la *Nature*, M. Bertin, ancien directeur des constructions navales, fait une comparaison intéressante entre un torpilleur et un immersible ayant tous deux même déplacement de 1,000 tonnes et même rayon d'action de 50 heures de marche; le torpilleur file 35 nœuds et porte 100 tonnes d'armement; l'immersible file 20 nœuds en surface et porte 30 tonnes d'armement. La différence est due au poids de la coque et au poids des accumulateurs électriques; le désavantage diminue à mesure que le tonnage augmente.

*
* *

Le premier acte de la guerre sous-marine fut la destruction, par un seul immersible, de trois croiseurs anglais. L'*Aboukir* ayant été torpillé, le *Hogue* et le *Cressy* qui naviguaient de conserve se précipitèrent à son secours; l'ennemi à l'affût les coula tous deux, tirant comme à l'exercice. Cet épisode montre combien peu la Grande-Bretagne s'était préparée à la guerre sous-marine; l'Amirauté rappela à ses commandants et équipages que l'intérêt de la flotte devait primer les sentiments les plus respectables, et que cet intérêt exigeait que les unités militaires pourvussent à leur propre sécurité, laissant à d'autres marins le soin de secourir les naufragés. Il ne fallait rien moins qu'un exemple aussi cruel pour faire accepter par les marins britanniques un abandon de leurs camarades en danger qui leur apparaissait comme une lâcheté.

Peu de jours après, le vapeur de commerce *Glitra* était arrêté et visité dans la mer du Nord; le commandant allemand, après avoir fait évacuer l'équipage, fit ouvrir les prises d'eau du navire qui coula. Bien que la conduite de ce commandant pût soulever quelques observations, il n'y eut pas de protestation.

C'est le 15 octobre que la marine allemande commit son premier crime qualifié en torpillant le vapeur français *Amiral Ganteaume*,

chargé de réfugiés du Nord et de Belges fuyant l'invasion; le navire put heureusement aller s'échouer à la côte et sauver les passagers. Aux protestations des alliés, l'Allemagne répondit qu'elle allait procéder à une enquête qui, naturellement, n'aboutit jamais; elle n'avouait pas encore son plan de guerre commerciale, ne se sentant pas prête à l'appliquer. Ce plan, préconisé par le parti militaire, était, d'ailleurs, désapprouvé par la diplomatie impériale; de là vinrent les hésitations jusqu'au jour où le parti militaire prit définitivement le dessus.

Cependant, dès le mois d'octobre, l'Amirauté poussait la construction des immersibles et formait des équipages; la lutte contre les bâtiments militaires continuait, elle pouvait être accentuée contre les transports de troupes.

La menace sous-marine constituait, d'ailleurs, une arme diplomatique dont la chancellerie commençait à apprécier l'importance. En janvier 1915, elle crut répondre au blocus des côtes allemandes, qu'organisait l'Angleterre, en déclarant à son tour le blocus de la Manche, des côtes ouest de France et des Iles Britanniques; seulement, tandis que le premier était effectif, celui-ci n'était constitué que par une menace vague et générale. La Chancellerie ne pouvait s'abuser sur la valeur juridique de sa déclaration des « zones de guerre », mais elle affecta de la mettre sur le même pied que celle dont elle souffrait, pensant ainsi faire naître des protestations applicables à l'une et à l'autre et obtenir, par des concessions apparentes, des atténuations réelles au blocus britannique.

De fait, cette tactique obtint quelques résultats : elle détermina certaines protestations de l'Amérique dont elle flattait la conception de la liberté des mers. Les États-Unis professent, en effet, que la mer doit rester libre pour les neutres comme si la guerre n'existait pas, doctrine manifestement exagérée car nul ne peut admettre qu'un neutre ait le droit de commercer librement avec une ville assiégée à travers une armée assiégeante, une restriction s'impose sur mer comme sur terre.

Quoi qu'il en soit, grâce à ces chicanes, l'Allemagne obtint un peu de liberté d'action dont elle profita pour faire de larges approvisionnements de coton, dont elle avait besoin pour ses usines à poudre, et d'autres matériaux tels que les bois d'Okoumé, qu'elle fit venir en

grande quantité des colonies françaises par l'intermédiaire de neutres, et qui lui servaient à la construction de ses avions.

Mais le parti militaire s'impatientait des atermoiements; le 2 février 1915 il obtint un avantage marqué en faisant insérer dans la *Gazette de Cologne*, sous une forme quasi officieuse, que « les armes nouvelles exigent des lois nouvelles, si les commandants d'immersibles sauvent les équipages des navires de commerce qu'ils détruisent ils accomplissent un acte chevaleresque auquel ils ne sont pas tenus; leur propre salut primant toute considération ».

A cette déclaration de piraterie, les alliés répondirent en dénonçant la clause du traité de Paris qui couvre la marchandise ennemie sous pavillon neutre : « Les lois internationales, dit le gouvernement britannique, ne peuvent continuer à lier l'un des belligérants si l'autre s'en affranchit délibérément; ce serait donner une prime à la mauvaise foi. Or l'Allemagne fait naviguer nombre de navires à elle sous pavillon neutre grâce à des ventes fictives que le droit réprouve et elle détruit les navires neutres portant aux alliés des marchandises nullement contrebande. »

Les États-Unis n'acceptèrent pas cette dénonciation et les négociations devinrent délicates, mais la brutalité allemande se chargea d'arranger les choses. En coulant sans préavis, au mois de mai 1915, le grand paquebot *Lusitania*, sur lequel voyageaient plusieurs Américains dont quelques-uns périrent, l'Allemagne supprimait la « liberté des mers » dans une mesure autrement grave que ne le faisait le blocus britannique respectueux des personnes et des propriétés privées. Le président Wilson, interprète de l'émotion américaine, avertit solennellement l'Allemagne qu'il considérerait comme un acte inamical l'attaque d'un navire portant un citoyen américain et que, si les immersibles ne pouvaient respecter les lois internationales, la guerre sous-marine devait cesser.

La Chancellerie allemande essaya de reprendre l'avantage sur le parti militaire, en montrant le danger de ses pratiques; elle donna à l'ambassadeur américain à Berlin l'assurance que les immersibles visiteraient désormais les navires avant de les détruire, chose pratiquement impossible.

Il y eut une sorte de répit dont l'Amirauté germanique profita pour accroître le nombre de ses immersibles, mais les torpillages

s'accentuèrent contre les navires de guerre, plusieurs cuirassés anglais furent coulés dans la mer Égée, le croiseur français *Léon Gambetta* dans l'Adriatique....

En même temps, les *U.-C.* intensifièrent le mouillage des mines, notamment devant Brest où il y en eut se relayant sans cesse, jetant les mines à profusion à mesure que nos patrouilleurs les draguaient, quelquefois les suivant à distance pour rétablir les mines détruites. Quatre grands immersibles s'installèrent à Cattaro et aux Dardanelles, ayant fait le tour de l'Espagne pour venir de la mer du Nord en Méditerranée.

Les navires allemands trouvaient, d'ailleurs, dans ces voyages, de grandes complaisances sur la côte espagnole, soit directement de la part de fonctionnaires espagnols, soit indirectement par l'intermédiaire d'agents affrétant des barques qui venaient dans une baie écartée leur apporter des approvisionnements.

Le torpillage des navires de commerce reprit bientôt, avec quelques ménagements pour les États-Unis. Les états-majors alliés hésitaient entre des mesures contradictoires, sans plan commun, reculant devant l'armement des navires de commerce par crainte des conséquences. L'Allemagne amusait les alliés et les neutres par des déclarations ambiguës auxquelles se joignait parfois la raillerie. C'est ainsi que le paquebot *Persia* ayant été coulé entraînant 350 victimes, elle affirma que l'auteur du torpillage n'était ni un allemand ni un autrichien, mais qu'elle ne pouvait garantir que ce ne fût pas un bulgare ou un turc ; elle renouvela l'assurance qu'aucun navire ne serait torpillé sans avertissement dans la Méditerranée et que, dans le Nord, il en serait de même chaque fois que la mer ne permettrait pas le sauvetage du personnel. Mais si les Alliés armaient les navires de commerce, ils ne devaient pas s'étonner que ces navires fussent traités en belligérants ; les neutres, en embarquant sur des navires armés, ne devraient s'en prendre qu'à eux-mêmes de leur infortune.

Les États-Unis refusèrent d'admettre cette mise en demeure, le Sénat de Washington repoussa la motion d'un sénateur germanophile qui demandait que le gouvernement interdît l'embarquement des Américains sur les navires armés ; le président Wilson adressa un ultimatum à Berlin qui répondit en renouvelant l'offre de cesser la guerre sous-marine si l'Angleterre renonçait à son blocus.

Devant les menaces de l'Amérique, le chancelier réussit à faire prévaloir momentanément la théorie de la modération et l'amiral Tirpitz démissionna, mais quelques jours après, le 29 mars 1916, la Commission du Reichstag approuvait à huis clos la guerre sans merci.

D'ailleurs, la marine allemande tenait peu compte des décisions de la diplomatie; le 24 mars, c'est-à-dire cinq jours avant le vote de la Commission du Reichstag (le rapprochement des dates est intéressant), le *Sussex* fut torpillé dans la Manche ayant à bord le professeur Mark Baldwin qui protesta, pour lui et sa famille, dans une lettre au président Wilson qui eut un gros retentissenent outre-Atlantique. Cet événement dissipa toutes les hésitations américaines à admettre l'armement des navires de commerce et, le 29 avril, le gouvernement de Washington déclara qu'il accepterait dans les ports les navires armés défensivement, mais que, d'autre part, la résistance ou la fuite de ces navires justifiait contre eux l'emploi de la force.

L'Allemagne contesta le torpillage du *Sussex*; devant les preuves accumulées, elle fut obligée, en mai, d'en reconnaître la réalité; elle déclara alors qu'il y avait eu erreur et que ses sous-marins ne torpilleraient plus sans avertissement; en échange de cet acte qu'elle qualifiait de chevaleresque, elle demandait que l'Angleterre desserrât son blocus qui devenait une gêne sérieuse depuis que les négociations avec les neutres avaient permis de déjouer les truquages germaniques.

La proposition n'étant pas acceptée, la marine allemande sortit le 31 mai pour essayer de rompre le blocus; elle espérait surprendre la division de l'amiral Beatty, mais celui-ci put tenir jusqu'à l'arrivée du gros de la flotte britannique, et l'escadre allemande se retira fort endommagée; elle n'osa plus affronter le combat. Des sous-marins allèrent se poster à l'entrée du Forth pour guetter les cuirassés anglais rentrant à leur base, mais ce fut sans succès.

A partir de ce moment, les efforts se concentrèrent sur la préparation intensive de la guerre sous-marine; les équipages des cuirassés furent enrôlés de force, et on démolit même quelques croiseurs pour se procurer les tôles servant à la construction des immersibles. D'autre part l'Allemagne crut pouvoir rompre son blocus par l'emploi des sous-marins commerciaux.

C'était la première tentative de ce genre. Le *Deutschland* réussit un voyage aller et retour en Amérique ; il navigua en surface, sauf pour traverser les lignes ennemies, et entra à Norfolk le 10 juillet 1916. Les experts américains reconnurent au *Deutschland* la qualité de navire de commerce, et les Alliés se bornèrent à appeler l'attention de Washington sur la difficulté de faire la distinction entre les immersibles commerciaux et les autres. Cette randonnée procura à l'Allemagne 450 tonnes de marchandises, principalement du nickel venu du Canada, ce qui mettait l'Amérique neutre dans la fâcheuse posture de fournisseur interposé.

Le *Deutschland* réussit à revenir une seconde fois aux États-Unis, il entra à New-London le 1er novembre 1916, mais il ne put regagner sa base en Europe.

Un autre immersible commercial, le *Bremen*, fut moins heureux et fut détruit à son premier voyage.

Dans l'intervalle, le 7 octobre, l'immersible militaire *U-53* était entré à Newport pour porter au président Wilson un message de l'empereur ; son entrée fut facilitée par le retrait de la croisière britannique opérée, sur la demande du ministre des Affaires étrangères de Washington, pour ménager l'opinion américaine. Le *U-53* reconnut l'accueil qu'il avait reçu en coulant, au sortir du port, 8 à 9 navires de commerce dont un norvégien et un hollandais.

Cet abus de l'hospitalité américaine souleva une nouvelle protestation de M. Lansing, mais l'Allemagne, fidèle à sa doctrine, croyait avoir intimidé l'Amérique en lui montrant que les côtes de l'Union n'étaient pas à l'abri des raids germaniques.

Ce mépris des neutres fut la caractéristique de l'action allemande. Le *U-35* avait déjà opéré en Espagne comme le *U-53*, aux États-Unis ; mais, de plus, des dépôts clandestins de pétrole et d'approvisionnements avaient été constitués sur la côte espagnole et étaient renouvelés grâce à la complicité de certaines autorités locales ; en Suède, en Norvège, les fiords servaient de bases aux immersibles, ce qui n'empêcha pas la marine norvégienne de subir des pertes extrêmement lourdes. La Norvège interdit l'usage de ses eaux territoriales ; le gouvernement allemand, qui avait approuvé cette interdiction lorsque la Suède la prononçait en défaveur de l'Entente, protesta bruyamment contre la décision norvégienne ; finalement

il se fit payer son silence par des autorisations s d'expédition de poisson.

La Norvège dut encore intervenir pour interdire dans ses eaux territoriales l'usage de la T. S. F. grâce à laquelle les immersibles allemands étaient prévenus des mouvements dans les ports norvégiens; un torpilleur norvégien alla même jusqu'à ouvrir le feu sur un navire qui n'amenait pas ses antennes, cet incident n'eut pas de suites. Les capitaines norvégiens demandèrent à s'armer défensivement; le gouvernement n'osa pas le leur permettre.

Persévérant dans leur conception de la terreur, les Allemands s'en prirent aux pêcheurs de nos côtes, les traitant brutalement et allant jusqu'à tirer sur des hommes à la mer; d'autre fois ils les recueillaient sur la carapace de leurs immersibles, plongeaient et reparaissaient un peu plus loin pour jouir de l'agonie de leurs victimes. En revanche, il arriva à quelques-uns de se contenter de prendre du poisson, en échange duquel ils offraient des cigares; il semble qu'ils prenaient plaisir à jouer avec nos pêcheurs comme le chat avec la souris. C'est à ce même moment (juillet 1916) qu'ils fusillèrent le capitaine Fryatt, fait prisonnier, coupable à leurs yeux de s'être défendu en essayant de couler un sous-marin.

Malgré ces atrocités et ces menaces, les marins alliés du commerce continuaient imperturbables leur métier, bien que déliés pour la plupart, par suite de leur âge, de toute obligation militaire; l'opinion française ne s'est pas suffisamment rendu compte de ce qu'elle doit à tous ces braves gens qui ont fait vivre le pays.

En même temps qu'ils s'efforçaient de rompre le blocus, les Allemands s'employèrent à le tourner par les faux commerciaux. Ceci amena les alliés à dénoncer, le 7 juillet 1916, la déclaration de Londres de 1909, rendue caduque par les agissements allemands; les alliés se réservèrent de présumer ennemie une cargaison, prétendue neutre, dont l'importance était en disproportion flagrante avec les importations normales, sauf au destinataire à faire la preuve de son innocence; les pays neutres voisins de l'Allemagne importaient, en effet, plus de dix fois leur consommation annuelle, servant ainsi de simples entrepôts à l'Allemagne.

En septembre 1916, l'Amirauté allemande, ayant fait un nouvel effort de construction, triompha des dernières hésitations diploma-

tiques de Bethmann-Holweg; le chancelier se rangea à la doctrine de la piraterie sous marine sans merci. Les attaques se multiplièrent et s'étendirent dans la Méditerranée et jusqu'à Arkhangel; l'Islande, Madère eurent la visite des immersibles.

Le 12 décembre 1916, le chancelier proposa la paix sur les bases d'une victoire allemande. Le président Wilson, en réponse, demanda aux belligérants de définir leurs buts de guerre : les alliés répondirent, l'Allemagne éluda la question.

La manœuvre ayant échouée, le G. Q. G. germanique proclama, le 31 janvier 1917, le *Seesperre* (verrouillage de la mer). Toutes les eaux entourant les pays de l'Entente furent interdites aux neutres, sauf l'accès au port de Cette, réservé à la Suisse. Le secrétaire d'État Helfferich affirma au Reichstag que la victoire était proche, que le tonnage britannique était réduit de 21 millions à 16 millions de tonnes, qu'en moins d'un an ce chiffre serait ramené au-dessous des nécessités impérieuses, que la marine française ne comptait pas, que les neutres commençaient à refuser de poursuivre une navigation trop périlleuse. L'Amérique n'irait jamais jusqu'à la guerre, ajoutait-il, mais, au pis aller, elle serait peu dangereuse sans armée. L'amiral von Holtzendorff s'était trop pressé d'annoncer, en avril 1916, l'agenouillement de l'Angleterre avant cinq mois, mais le succès était maintenant certain.

Six mois plus tard, le député Erzberger démontrait au Reichstag la faillite de la guerre sous-marine. L'Amérique était entrée en guerre, les neutres avaient repris la navigation, le tonnage au service de l'Entente avait augmenté. Helfferich proposa alors le meurtre systématique de tous les marins neutres ou ennemis. « Il vaut mieux, dit-il, sacrifier quelques milliers de non-combattants que de prolonger pendant des années cette horrible guerre! » Bethmann approuva la méthode. Peu après fut saisie la correspondance dans laquelle le ministre plénipotentiaire Luxbourg recommandait aux immersibles de couler les navires de commerce sans laisser aucune trace pour éviter les réclamations.

De son côté, l'Angleterre mouillait des mines sur les côtes allemandes et au large de la Belgique occupée. L'année 1917 marque le maximum de la guerre sous-marine, et la situation de l'Entente était devenue vraiment critique lorsque l'Amérique vint nous

apporter son concours; d'autres républiques américaines, dont le Brésil, suivirent les États-Unis.

Dès le mois de juillet 1917, la menace était conjurée, tant par l'accroissement des constructions neuves que par le succès des mesures prises contre les immersibles et, le 26 juillet 1918, Lloyd George affirmait que tout danger avait disparu.

L'insuccès constaté valut à l'amiral Holtzendorff d'être relevé de ses fonctions; les marins allemands découragés se mutinaient, le blocus se resserrait; le moral de la population s'affaissa et, le terrain étant ainsi préparé, la vigoureuse attaque du maréchal Foch fit s'effondrer la machine allemande.

***

Dès les premiers jours, les Amirautés avaient entamé la lutte contre les immersibles, mais sans méthode précise, car elles manquaient d'idées nettes et la coordination des efforts n'était pas réalisée.

Dans tous les ports de guerre, les barrages prévus étaient mis en place; ceux de Pola suffirent à arrêter nos sous-marins, les Allemands ne tentèrent pas de traverser les nôtres; un peu plus tard, les Italiens mieux outillés et instruits par l'expérience, réussirent à forcer les obstacles et torpillèrent à Pola deux cuirassés autrichiens.

L'Amirauté anglaise s'efforça de barrer les passages étroits, notamment le Pas-de-Calais; dans la Méditerranée les grandes profondeurs d'eau nous empêchèrent de fermer de la même manière le canal d'Otrante. Au bout de quelques semaines, d'ailleurs, les immersibles étaient munis d'appareils coupe-cordes (sortes de cisailles actionnées par la détonation d'une cartouche), grâce auxquels ils réussissaient à traverser l'obstacle.

Aux barrages fixes on substitua alors des filets légers reliés à des appareils avertisseurs appelant l'attention des patrouilleurs, ou à des mines explosant aussitôt. Pour peu que l'explosion ne se produisit pas trop loin de l'immersible, sa coque était défoncée, l'eau transmettant les chocs à quelque distance.

Les torpilleurs et contre-torpilleurs battaient la mer, prêts à jeter des grenades sur tout objet suspect, mais ils étaient en nombre

insuffisant pour la surface des océans à protéger; les Alliés firent appel à tous les navires disponibles : chalutiers, yachts, remorqueurs, vedettes; les Américains et les Canadiens nous cédèrent des embarcations rapides. On aura une idée de l'importance de cette flottille en sachant que les patrouilleurs français atteignirent à eux seuls, en octobre 1918, le chiffre de 1,200 unités. Tous ces navires hétéroclites, nullement conçus pour le rôle qu'on leur faisait jouer, exigèrent, pour leur entretien et leur mise au point, un travail considérable de nos arsenaux dont les moyens avaient été diminués par la mobilisation et les demandes de l'armée.

C'est seulement en novembre 1915 que fut créé au ministère de la Marine française un service spécial de la guerre sous-marine; il fut confié à l'amiral Ronarc'h qui quittait la brigade des fusiliers marins; bientôt rappelé aux armées, l'amiral Ronarc'h fut remplacé par l'amiral Merveilleux du Vignaux.

Une première conférence des États-majors marins divisa la mer en secteurs : la Méditerranée fut confiée aux Français, l'Adriatique aux Italiens, la Manche et l'Atlantique aux Anglais; puis les réunions se multiplièrent dans le but de préciser les règles à imposer aux navires de commerce et de prendre les mesures utiles. On essaya de garder quelques routes, mais les ennemis prévenus se postèrent hors de vue de nos patrouilleurs; de plus, nombre de capitaines de commerce, par esprit d'indépendance, refusaient de suivre les routes conseillées. En manœuvrant habilement, en suivant des routes en zigzag, beaucoup, surtout parmi ceux commandant des navires à grandes vitesses, réussirent à déjouer les tentatives allemandes.

En mars 1916, les routes patrouillées furent rendues obligatoires pour les commandants de commerce, mais le nombre des patrouilleurs était insuffisant. Plusieurs des yachts réquisitionnés ne pouvaient porter d'artillerie; les canons manquaient car la Marine n'avait pu prévoir cet armement de nombreux petits navires; elle avait donné tout son disponible à l'armée qui avait, dès le début, fait un pressant appel à son concours, et les usines absorbées par la fabrication du matériel de guerre ne fournissaient rien à la flotte. Au bout de quelque temps, l'Armée consentit à céder des canons de 75 hors d'usage, mais suffisants pour tirer les quelques coups auxquels se borne généralement le tir des patrouilleurs; les affûts de bord

manquaient, là encore l'armée absorbait les matières et la main-d'œuvre, même dans les arsenaux maritimes. Lorsque la situation se fut améliorée, les immersibles allemands s'étaient armés de canons de 100 qui leur permettaient de combattre les patrouilleurs en restant hors de la portée de leurs 75. Il fallut recommencer l'armement, et dans des conditions plus difficiles car il n'y avait pas de canons de 100 et les ponts des patrouilleurs en supportaient difficilement les réactions ; faute de mieux, on se contenta souvent de canons de 90 ou 95 de la Guerre.

Le personnel manquait comme le matériel ; la marine avait versé tous ses canonniers et ses fusiliers dans les bataillons de marche, l'Armée refusait de les rendre : il fallut improviser des canonniers.

Les officiers étaient en nombre bien insuffisant pour tous ces patrouilleurs ; les capitaines du commerce ignoraient tout du tir : la Marine créa une école de tir pour officiers et marins, puis une école de signaleurs pour permettre à tous ces navires de communiquer entre eux. Les mêmes difficultés se présentèrent pour la télégraphie sans fil : pas d'appareils, pas d'ouvriers pour en fabriquer, pas de télégraphistes exercés ; cependant au bout de peu de mois les difficultés étaient surmontées.

En mai 1917, le nombre des patrouilleurs étant très augmenté, une conférence tenue à Corfou généralisa les convois dans la Méditerranée ; une direction des routes fut constituée à Malte sous la haute autorité de l'amiral français et la direction effective d'un vice-amiral anglais assisté d'officiers des nations alliées.

En juin 1917, le service de l'amiral du Vignaux fut érigé en direction générale, puis en sous-secrétariat d'État par réunion aux services de l'aéronautique, des inventions et des renseignements. M. Cels occupa ce poste jusqu'après l'armistice, tous ces services retournant alors à l'administration générale.

Ce n'est qu'au début de 1918 qu'un Comité naval interallié fut institué à Londres avec un secrétariat permanent ; ce comité se composait des ministres de la Marine et chefs d'états-major maritimes de l'Entente et coordonna enfin les mesures contre la guerre sous-marine, en particulier il réorganisa la défense des navires de commerce. A la simple distribution d'un petit manuel donnant aux capitaines des indications sur la conduite à tenir vis-à-vis d'un

immersible ou sur les routes à suivre, fut substitué le régime des convois accompagnés.

Ce régime souleva des difficultés d'application qui n'étaient pas toujours volontiers acceptées par les capitaines. Les navires devaient attendre dans les rades fermées le passage des convois et perdaient ainsi un temps précieux; n'ayant pas l'habitude des manœuvres d'escadre, ces navires s'abordaient au moment de l'appareillage dans les rades à courant, ils tenaient mal leurs postes à la mer car les machines commerciales ne sont pas combinées comme celles des navires de guerre pour obtenir la régularité automatique de marche, les organes de transmission d'ordres aux machines n'y prévoient généralement que la petite vitesse, la demi-vitesse, la vitesse de route, c'est-à-dire des à peu près qui suffisent largement dans la navigation isolée, mais ne cadrent pas avec l'exactitude nécessaire à la navigation de conserve. Du fait des convois, l'utilisation de la flotte se trouvait réduite, aussi bien par le temps perdu en attentes que par l'obligation pour tous les navires de se régler sur la vitesse du plus mauvais marcheur. Enfin le groupement en convois permettait à l'ennemi de réussir plusieurs destructions simultanément en « tapant dans le tas ». Cependant, malgré ses inconvénients, le système fut adopté comme étant le plus pratique.

Les alliés avaient reculé longtemps devant l'armement des bateaux de commerce pour plusieurs raisons : 1° Les équipages y répugnaient dans la crainte d'être traités en pirates par les Allemands, comme ç'avait été le cas pour le capitaine Fryatt. « Il vaut mieux, disaient-ils, n'être pas armés que de l'être insuffisamment. » La brutalité allemande, s'exerçant indifféremment contre tous, dissipa cette appréhension; d'ailleurs, le cas spécial du capitaine Fryatt resta isolé.

2° Les alliés craignaient que les nations neutres n'acceptassent plus comme commerciaux les navires porteurs de canons; la France commença par armer en février 1916, les navires affectés à ses transports militaires, les alliés suivirent cet exemple; mais la Hollande arrêta le vapeur anglais *Princess Malita*, armé de deux canons, et le conduisit à Hoek ven Holland prétendant l'y interner comme un belligérant; l'Angleterre réussit à en obtenir l'élargissement. Aux États-Unis, la même hésitation se produisit et se clôtura

par la reconnaissance formelle, pour les navires commerciaux, du droit de porter un armement défensif.

En mars 1917 fut créé dans les principaux ports de commerce français le service dit de l'A. M. B. C. (armement militaire des batiments de commerce) à la tête duquel fut placé un officier de marine assisté d'un capitaine au long cours. Ce service fut chargé de vérifier si tous les navires étaient convenablement équipés et de diriger les escouades de marins de l'État chargés du service militaire à bord; il devait aussi s'assurer que les capitaines étaient instruits de leurs devoirs militaires. Des réunions périodiques dans les ports rapprochaient les capitaines revenant de la mer de ceux qui allaient la prendre afin qu'ils pussent échanger leurs vues et que pût s'élaborer la meilleure doctrine à recommander.

En novembre 1917, furent formées six commissions de navigation commerciale et, en février 1918, des officiers supérieurs reçurent la mission d'inspecter l'A. M. B. C. à la mer, faisant une traversée sur un navire, puis passant sur un autre.

Au 15 février 1918, l'A. M. B. C. absorbait 10,000 marins militaires et contrôlait une artillerie de 2,500 canons. D'autre part, la T. S. F., organisée à la fin de 1916, employait 2,000 télégraphistes formés par la marine.

La défense des navires fut complétée par de nombreux autres moyens :

1° *Le camouflage*, consistant en bariolages de la coque, genre arlequin, grâce auxquels on supprimait les lignes droites de la silhouette pour dérouter la visée des immersibles. L'efficacité du camouflage a été contestée; il semble cependant avoir préservé quelques navires du torpillage.

2° *Les engins fumigènes*, adoptés dès la fin de 1915 par la marine française; les engins furent délivrés à tous les navires y compris les pêcheurs; ils produisaient, une fois jetés à la mer, une intense fumée brune ou un brouillard blanc. Les cuirassés allemands se servirent de fumigènes, le 30 mai 1916, pour se dérober à la poursuite des Anglais après leur défaite du Jutland.

3° *Les appareils d'écoute*; constitués par des microphones sous-marins, ils permettaient de déceler la présence d'immersibles ainsi que leur direction, et, par suite, de les éviter ou de les poursuivre

suivant le cas. Là encore il fallut former des écouteurs pour ces appareils spéciaux.

4° *Les bateaux-piège*, employés surtout par les Anglais. Sous l'aspect d'un navire inoffensif, ceux-ci dissimulaient des canons qu'ils démasquaient au bon moment, d'autres se laissaient arrêter par les immersibles, et jetaient alors des bombes dans les panneaux du navire accosté. Un jour un marin anglais jeta ainsi un enfant en maillot qui n'était qu'une poupée bourrée d'explosifs. Le gouvernement allemand protesta contre l'emploi de ces ruses, admises de tout temps sur mer.

5° *Les dirigeables et les hydravions*; en s'élevant, les aviateurs voyaient à une assez grande profondeur et découvraient ainsi des mines ou des immersibles qu'ils détruisaient au moyen de grenades, ou sur lesquels ils dirigeaient les navires de patrouille; la défense aérienne purgea nos côtes dans une large mesure; elle détermina aussi, par ses poursuites, la perte de nombreux immersibles qui, en fuyant à la hâte, se trompaient de route, heurtaient une roche ou s'échouaient à la plage.

6° Contre les mines, plusieurs paquebots employèrent des *filières d'acier* fixées à l'avant du navire et soutenues par des *sentinelles sous-marines*[1]; ces filières formaient une garde écartant les mines du bord et souvent les faisant exploser.

7° *Les patrouilleurs*, *torpilleurs*, *contre-torpilleurs*; en courant sus à tout périscope aperçu ils rendirent la vie difficile aux immersibles, car ceux-ci doivent venir à la surface pour respirer et pour recharger leurs accumulateurs au moyen de leur moteur thermique; s'ils sont en dispositif de plongée ils peuvent s'enfoncer en deux minutes, mais s'ils se laissent surprendre à un autre moment, ils sont perdus. La plongée ne les sauve pas, car un torpilleur les suit longtemps au sillage, peut les aborder et les couler à l'éperon ou les crever au moyen de grenades sous-marines. Grâce aux appareils d'écoute, des immersibles réussirent même à livrer des combats sous-marins qui aboutirent à la destruction de pirates allemands.

8° Contre les mines, des *draqueurs* spéciaux furent installés. Munis d'appareils qu'il avait fallu créer comme le reste, ils recommençaient

1. Appareils spéciaux se tenant à une profondeur déterminée lorsqu'on les remorque.

sans fin le parcours des passes de nos ports où les *U-C* allemands venaient sans cesse mouiller des mines nouvelles.

9° Les côtes neutres, spécialement celles d'Espagne et de Grèce, furent visitées par *les services de contre-espionnage*; en dénonçant aux gouvernements, volontairement aveugles, l'existence des dépôts de pétrole ou des bases de ravitaillement clandestin, les alliés forcèrent ces gouvernements à les supprimer, quelquefois on put détruire les immersibles en guettant leur arrivée à ces bases clandestines découvertes.

10° *Les cloisons étanches* des navires furent renforcées quand ce fut possible, et l'emploi des *bourrages légers* pour limiter l'envahissement de l'eau à bord permit à plusieurs torpillés de regagner un abri.

11° Les Anglais firent plusieurs *tentatives pour boucher les ports* d'Ostende et de Zeebruge dont la possession facilitait à l'ennemi ses raids sur nos côtes en permettant l'emploi d'immersibles d'un moindre rayon d'action et, par suite, d'un moindre tirant d'eau.

12° Les Alliés intensifièrent les *constructions neuves* et obtinrent des neutres la mise en service des *cargos allemands séquestrés*. Les États-Unis et le Brésil, à eux seuls, nous fournirent environ 130 navires allemands le jour de leur entrée en guerre. On se rappelle le mot de Lloyd George à M. Wilson. « Il nous faut trois choses : d'abord des bateaux, ensuite des bateaux, enfin des bateaux. » L'Amérique construisit sans relâche des navires médiocres mais vite achevés; le Japon fournit un sérieux appoint, l'Italie également. C'est en France que l'on construisit le moins, toute notre activité étant absorbée par ailleurs et notre opinion publique semblant peu comprendre l'intérêt de la marine marchande.

***

Le chiffre des immersibles germaniques aux diverses époques est encore mal fixé; le maximum ayant existé en 1917 est probablement inférieur à 200 unités. Comme l'on peut admettre un tiers de l'effectif constamment à la mer, un existant de 200 immersibles correspondrait à 66 unités battant les mers, il ne semble pas que ce chiffre ait jamais été même atteint. Quant au chiffre total d'immersibles construits en Allemagne pendant la guerre, il dépasse certainement 400.

Quoi qu'il en soit, le tonnage allié coulé, faible au début, montait à 200,000 tonnes par mois en septembre 1916 ; en février 1917 il était à 542,000 tonnes, en avril à 871,000 tonnes. Ce fut le maximum ; en juillet il redescendait à 500,000, en septembre à 345,000, chiffre qui diminua lentement jusqu'à la fin. Sur les 40 millions de tonnes dont disposaient en 1914 les alliés et les neutres, les pertes s'élevaient, au début de 1917, à près de 12 millions de tonnes ; l'effort de construction des alliés surmonta le péril qui fut grave au cours de l'été 1917.

Les tableaux ci-après donnent le bilan des pertes et des gains des principales flottes commerciales ; on y remarquera que, somme toute, c'est la marine neutre norvégienne qui a le plus souffert de la guerre ; l'histoire constatera avec surprise que des pays neutres aient pu subir, sans se révolter, le traitement que leur a infligé l'Allemagne.

Analyse des pertes pendant la guerre (en milliers de tonnes).

	Actes de guerre.	Tonnage interné.	Incidents de mer.	Transfert et vente.	Total.
Grande-Bretagne	7,543	184	1,067	715	9,509
États-Unis	360	0	253	190	803
France	891	5	81	53	1,030
Japon	113	0	69	131	313
Italie	842	0	81	1	924
Norvège	1,165	0	122	205	1,490

Analyse des gains pendant la guerre (en milliers de tonnes).

	Constructions.	Tonnage capturé.	Tonnage acquis par transfert ou achat.	Total.
Grande-Bretagne	4,419	727	1,178	6,324
États-Unis	3,093	715	706	4,514
France	152	63	66	281
Japon	906	11	33	950
Italie	191	242	30	463
Norvège	208	0	46	254

Situation des flottes commerciales (en milliers de tonnes).

	Tonnage en août 1914.	Variation du fait de la guerre.	Tonnage au 31 août 1918.	Pourcentage de la variation.
Grande-Bretagne	18,356	— 3,185	15,171	— 17.3
États-Unis	3,272	+ 3,711	6,983	+ 113.4
France	2,300	— 749	1,551	— 32.5
Japon	1,012	+ 637	1,649	+ 62.9
Italie	1,528	— 461	1,067	— 30.1
Norvège	2,595	— 1,236	1,359	— 47.6

*
* *

Les gros navires silencieux sont finalement demeurés les maîtres de la mer, mais leur prestige a été ébranlé. S'ils ont, cette fois encore, triomphé, c'est que l'immersible est resté un engin de surprise dont la seule action militaire fut la destruction des navires de surface, c'est-à-dire une action en quelque sorte négative; mais les progrès réalisés pendant ces quelques années ont ouvert des horizons nouveaux. Les grands croiseurs immersibles, les sous-marins commerciaux seront-ils de taille à jouer un rôle véritablement positif? on n'a plus le droit d'affirmer le contraire, mais on peut affirmer qu'en tant qu'engin de destruction, l'immersible sera de plus en plus maîtrisé par les progrès de la défense parce que l'expérience a déjà montré qu'il en était ainsi de toutes les armes de surprise à travers les âges et que, déjà cet ascendant se manifestait au bout de quatre ans de guerre.

La construction navale se transformera, les navires mieux protégés ne seront plus à la merci d'une seule torpille, des moyens de préservation nouveaux seront imaginés, la découverte des immersibles en plongée deviendra plus facile. Une arme qui ne sert qu'à la surprise ne peut pas devenir prépondérante parce que finalement, on déjoue toutes les surprises; pour dominer il faut pouvoir affronter la haute lutte. Les immersibles ne domineront que s'ils deviennent des navires puissants: cela n'est pas encore réalisé, mais n'est plus impossible.

Quant à la guerre au commerce, son succès fut dû à son emploi inattendu; à la fin des hostilités, les Alliés en étaient devenus les maîtres; mais si l'Allemagne l'avait préparée dans le silence et l'avait déchaînée brusquement avec l'intensité de 1917, il est probable qu'elle aurait obtenu le succès. Désormais, les nations sont sur leurs gardes, les mêmes circonstances ne se reproduiront donc sans doute pas, mais il s'en est fallu de peu que la piraterie germanique ne triomphât.

Une vérité, méconnue en France, a été mise violemment en relief par cette méthode de guerre, c'est la dépendance dans laquelle nous sommes de la mer; l'importance des flottes commerciales a été révélée

à nos compatriotes ; cette importance sera plus grande encore demain qu'elle ne l'était hier.

La guerre laisse la situation des flottes profondément changée ; deux nations : les États-Unis et le Japon prennent une place importante dans le contrôle des échanges mondiaux. Le président Wilson a déclaré qu'il ne désirait pas que son pays se mît en opposition économique avec la Grande-Bretagne, mais les commerçants américains semblent résolus à conserver l'avance qu'ils ont acquise ; il reste douteux que l'organisation américaine et le personnel puissent continuer à soutenir la concurrence britannique ; il y a quelques semaines, lord Inchcape déclarait que, dès le retour à la liberté commerciale, les armateurs anglais envisageaient l'avenir avec confiance. Le Japon conservera sans doute son avance acquise.

Pour nous Français, l'indécision de nos méthodes, l'insuffisance de notre organisation maritime nous mettent en fâcheuse posture ; notre victoire sera vaine, les fruits en seront perdus si nous ne savons pas prendre sur mer la place qui nous revient ; cette place n'est pas la première, mais la seconde ou la troisième ; elle est déterminée par notre situation géographique et économique. On estime à environ 5 millions de tonnes le total qui répondrait à notre développement normal ; atteindre ce chiffre n'a rien d'impossible, mais à la condition que l'opinion publique s'intéresse à sa marine, en comprenne le rôle essentiel et se décide à adopter la doctrine qui mène aux résultats positifs ; les restrictions supportées pendant la guerre, la vie chère, la baisse de notre change ouvriront peut-être les yeux. Déjà avant la guerre nous nous appauvrissions d'environ 450 millions par an du fait du fret payé à des étrangers, désormais ce sera plus d'un milliard d'or qui sortira annuellement de notre pays par notre faute. La guerre sous-marine nous a fait plus de mal encore qu'à la Grande-Bretagne ; de ce mal pourra sortir un bien s'il nous corrige de notre cécité.

P. Cloarec.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DE LA BAVIÈRE DE 1870 A 1914

Un écrivain allemand, faisant naguère l'histoire des événements de 1866, expliquait l'avortement des tendances autonomistes de la Bavière par les puissants liens matériels qui l'attachaient alors à la Prusse : « Les relations économiques, lisons-nous[1], exercèrent une profonde influence. La menace de voir se rompre pour longtemps le Zolleverein, preuve évidente entre toutes de l'intime union dans laquelle se trouvaient les diverses parties de l'Allemagne non autrichienne, fit apparaître clairement au plus grand nombre que l'on combattait contre soi-même en luttant contre le nord, et que le véritable profit était du côté de la Prusse. Les étroits rapports d'intérêt se révélèrent comme l'un des éléments les plus résistants de l'unité nationale. » Cette unité nationale fut réalisée par Bismarck en des circonstances dont notre récente victoire ne peut effacer le caractère douloureux. On sait qu'il la fit malgré les répugnances de la Bavière, fort peu désireuse d'abdiquer sa liberté entre les mains d'un monarque prussien.

Au moment où certains courants séparatistes se font jour à nouveau, et tandis qu'à Munich l'on discute pour savoir si l'Allemagne doit être réorganisée dans un sens centralisateur ou fédéraliste, il importe de rechercher jusqu'à quel point la Bavière a tiré avantage de l'unité germanique. S'il est vrai que le bloc impérial n'était en dernière analyse qu'un syndicat d'affaires et une ligue d'intérêts, et que sa solidité est en raison directe de la prospérité qu'il a assurée à ses parties composantes, peut-être cette étude, d'un point de vue de politique générale, ne sera-t-elle pas vaine. On

1. K. A. von Müller, *Bayern im Jahre 1866 und die Berufung des Fürsten Hohenlohe*, 1908, p. 74.

n'publiera pas, dans la lecture de ce qui suit, que les jalousies bavaroises à l'endroit de la Prusse ne se sont jamais éteintes et que deux partis sont restés en présence depuis 1870, d'un côté les satisfaits à tendances pangermanistes, de l'autre les partisans de l'autonomie dont le particularisme persistant s'irritait d'une domination béniblement supportée.

***

« Le caractère fortement agricole de la Bavière, déclarait le président du conseil Podewils à la Chambre des députés le 20 janvier 1910[1], se marque par ce fait que 40 p. 0/0 de la population s'adonne aux travaux des champs, tandis que 44.9 p. 0/0 vit de l'industrie et du commerce. Dans l'empire au contraire la population agricole n'est que de 28.7 p. 0/0 tandis que celle qui s'adonne à l'industrie et au commerce se monte à 56.2 p. 0/0. » Dans ces paroles perce un regret que d'autres manifestations oratoires, sur lesquelles nous reviendrons, rendent plus apparent encore. Il n'en est pas moins vrai que depuis 1870, en partie par son propre effort, en partie par l'aide qu'elle a trouvé dans l'empire, la Bavière a pu améliorer et développer sa production agricole, sans que toutefois il en résultât pour elle une richesse comparable à celle que le reste de l'Allemagne retirait de sources différentes.

Les intérêts des classes rurales sont défendues dans le royaume par toute une série d'associations qui bien souvent sont en même temps des groupements politiques. Il faut signaler le *Landwirtschaftlicher Verein*, qui publie une revue, la *Zeitschrift des landwirtschatflichen Vereins*; fondé en 1810, il comprend environ 250 comités et 60,000 membres; il est affilié au parti du centre ainsi que le *Bayrisch-patriotischer Verein*, constitué en 1868 et exigeant de ses adhérents une profession de foi inconditionnelle de catholicisme et patriotisme bavarois. Le *Bauernbund*, qui se recrute parmi les paysans de Haute et Basse-Bavière, a lui aussi un programme clérical, mais comprend peu de gros propriétaires appartenant à la grande noblesse; il est assez nombreux pour faire passer quelques-

1. *Verhandlungsberichte der bayrischen Kammer.*

uns de ses candidats aux élections législatives; les députés ainsi élus votent généralement avec le centre et accusent de fortes tendances particularistes vers 1898; ils se séparent pourtant du parti catholique lorsque celui-ci vote de nouveaux impôts sur l'eau-de-vie et l'augmentation des droits sur la bière. Toutes ces ligues ont été fondées parce que les paysans de Bavière ont des intérêts différents de ceux de l'Allemagne du Nord : d'où leur désir d'agir sur les partis constitués ou d'avoir leur représentation propre.

C'est au même besoin qu'a répondu la constitution du *Fränkischer Bauernbund*, créé à Rossbach, le 10 septembre 1882, par le baron von Thüngen-Rossbach « pour la protection et le maintien de la classe paysanne ». Mais cette association, formée dans les provinces de Franconie où la population est en majorité protestante, donc favorable à l'empire, est ennemie des tendances particularistes. En février 1910 elle s'est même affiliée, comme section bavaroise, au *Deutscher Bauernbund*, association générale des agriculteurs allemands. Elle poursuit dans le royaume et hors de ses frontières la réalisation d'un vaste programme : économies dans le budget de l'empire et de l'État; réforme de l'impôt sur la base du dégrèvement de la terre; extension des contributions indirectes et diminution des contributions directes; droit successoral correspondant à la nature de la propriété foncière; reprise par l'État des dettes hypothécaires des agriculteurs; changement des stipulations sur les ventes forcées aux enchères afin de protéger les paysans contre les usuriers; bimétallisme. Elle ne nourrit aucun dessein dommageable à l'unité allemande, et le premier de ses actes, lors de sa fondation, a été l'envoi d'une dépêche d'hommages à Bismarck.

Sous la pression de ces diverses ligues, les Chambres et le gouvernement ont pris des mesures depuis longtemps attendues. Dès le 21 décembre 1871, le Landtag a autorisé l'installation d'un Conseil d'agriculture où prennent place des paysans désignés par élection. En 1881, à l'imitation de plusieurs états de l'Allemagne du Nord, le parlement a voté plusieurs dispositions destinées à favoriser l'élevage des chevaux. En 1884, par voie législative, la Bavière a organisé l'assurance contre la grêle et contre la perte du bétail; cette loi a été corrigée et modifiée en 1910. De 1884 date également la *Landeskultur Rentenanstalt*, établissement bancaire organisé par l'État avec un

capital de 2 millions de marks de manière que des prêts à 4 p. 0/0 pussent être consentis aux paysans. En 1896 la commission de la Chambre vota à l'unanimité une importante motion : le gouvernement était prié de fonder d'urgence une banque hypothécaire placée sous la surveillance de l'État et subventionnée par lui; ce projet de loi, soutenu par le ministère, fut adopté par le Landtag la même année[1].

La production marque un progrès continu depuis 1871, sans que la superficie cultivée ait beaucoup augmenté : ce progrès s'explique par l'amélioration des méthodes et par l'accroissement de la population qui apporte une main-d'œuvre plus abondante. En vingt-sept années, de 1890 à 1907, la récolte de froment s'est élevée de 403,506 tonnes à 489,693, celle du seigle de 647,677 à 954,147, celle de l'orge de 556,646 à 638,357, celle de l'avoine de 679,935 à 808,082, celle du fourrage, trèfle, luzerne et foin proprement dit, de 6,085,995 à 6,472,307. Les pommes de terre passaient également de 2,400,000 tonnes à 5,000,000 en chiffres ronds. La récolte de 1911, pourtant déficitaire, a encore fourni 431,397 tonnes de froment, 764,852 de seigle, 671,269 d'orge, 741,151 d'avoine, 5,766,118 de fourrage et 2,510,811 de pommes de terre. D'autres cultures doivent être aussi mentionnées : les betteraves, réservées presque exclusivement à la nourriture du bétail et qui donnaient près de deux millions de tonnes; le houblon, dont on ensemençait en 1897 16,387 hectares rapportant 45,855,000 kilog.; le tabac, que l'on avait tendance à abandonner de plus en plus[2]; enfin le lin et le chanvre. Le nombre des arbres fruitiers était évalué à près de 18 millions, dont la moitié environ de pruniers. La vigne était en diminution; en 1890 elle occupait 22,331 hectares, fournissant 846,550 hectolitres, surtout dans les régions de Würzbourg, de la Tauber et du Palatinat rhénan; en 1911 elle ne couvrait plus que 20,570 hectares produisant 713,511 hectolitres dont la valeur s'élevait à 40,500,000 marks; mais ici l'élévation des prix compensait le déficit de la quantité.

Le troupeau lui aussi s'est accru. Les chevaux, relativement peu nombreux, étaient 368,636 en 1892, avec une augmentation de 3.5 p. 0/0 depuis 1883 : il y en avait 389,924 en 1907. Les bêtes à

1. Cette *Bayrische Landwirtschaftsbank* a été créée l'année suivante, en 1897.
2. Encore 4 millions de kilog. en 1907.

cornes se montaient à 3,333,953 en 1892, avec une augmentation de 9,8 p. 0/0 depuis 1883, et l'on en comptait 3,710,921 en 1907, surtout dans les régions montagneuses du sud. Les moutons, qui dépassaient un million de têtes en 1883, étaient tombés à 638,300 en 1912. Les porcs, aux mêmes dates, de 900,000 environ, avaient atteint le chiffre de 2,236,068; les chèvres, dans une progression moins considérable, s'étaient haussées du nombre de 216,400 à celui de 304,300.

A quelques industries l'agriculture apportait les matières premières dont elles avaient besoin. Dans ce pays où les forêts couvrent à peu près le tiers du territoire, le bois provenant des coupes alimentait des scieries, servait à la fabrication de jouets, de meubles et de parquets. Les sucreries étaient rares; 3 fabriques livraient en 1907 24,077 et en 1911 32,385 tonnes de sucre brut; deux autres usines donnaient aux mêmes dates 89,176 et 120,291 tonnes de sucre raffiné. Les distilleries, après s'être élevées au nombre de plus de 7,000, s'étaient réduites à 4,562 en 1910, qui fournissaient 162,718 hectolitres d'alcool. Il faut faire une place à l'industrie de la bière, les grandes marques de Münich, *Hofbräu*, *Löwenbräu*, *Augustinerbräu*, *Paulanerbräu*, jouissaient d'une célébrité méritée et donnaient lieu à une immense exportation. Il n'y avait pas tout à fait 4,000 brasseries en 1872; en 1891 on en comptait au contraire 6,686 qui livraient 14,376,000 hectolitres de bière; en 1910 elles étaient 10,000 environ, avec une production de 18,110,473 hectolitres. L'empire pourtant ne soutint pas autant qu'il l'aurait dû les intérêts bavarois. En 1906 le Bundesrat établit un droit de 2 M. 75 sur la bière exportée dans l'Allemagne du Nord, ce qui provoqua dans le royaume une vigoureuse protestation de la Ligue des brasseurs; ils firent ressortir que cette mesure violait les conventions du Zollverein conclues en 1867, ainsi que la constitution impériale, et ils demandèrent la réduction de la taxe à 2 M. 25. La Chambre approuva à l'unanimité leur réclamation : à certains jours l'hégémonie prussienne paraissait n'entraîner que des désavantages.

Plus anciennement encore la politique douanière du gouvernement, qui favorisait les gros industriels de la métallurgie sans faire à l'agriculture une part aussi belle, avait suscité un vif mécontentement. C'était en 1879. Les tarifs en vigueur permettaient à l'étranger

de concurrencer avec succès la production nationale, et l'Allemagne accumulait des grains que les paysans ne réussissaient pas à vendre : la situation était particulièrement grave en Bavière, pays essentiellement agricole. L'union de tous les partis s'y fit très rapiment. Lorsque le projet du ministère eut été déposé au Reichstag, le baron von Thüngen se plaignit au fils de Bismarck par une longue lettre. Le programme du gouvernement, affirmait-il, qui avait pour but d'améliorer les finances de l'empire et de protéger le travail allemand en frappant de droits de douane les marchandises importées, ne remplissait pas ses intentions. Le commerce et l'industrie surtout allaient en profiter, tandis que bien des produits de l'économie rurale, le lin, le chanvre, les peaux, la laine, les crins, continueraient à entrer sans rien payer. Avant tout il fallait élever les tarifs sur les grains bien davantage que ne le proposait le gouvernement. « Si ce projet devient loi, alors notre mal sera incurable pour de longues années. Une fois que l'insuccès aura couronné nos efforts, l'agriculture allemande n'aura plus qu'à vider le calice jusqu'à la lie. Lentement, mais sûrement elle périra; les paysans en seront réduits à se faire pasteurs comme il y a 2,000 ans. Il y en aura qui émigreront; d'autres se feront socialistes, et ainsi la révolution sociale sera faite, avec, comme conséquence, le césarisme. »

Bismarck répondit. Il reconnaissait que les griefs exposés par von Thüngen étaient justes et que l'agriculture aurait dû être protégée en proportion de ses charges directes. Tout au plus pouvait-on espérer que le projet, s'il était voté, diminuerait en Allemagne le stock des grains invendus. Quant à lui, lorsqu'il avait négocié avec la commission et les divers gouvernements, il n'avait pu obtenir davantage. En seconde lecture, le 23 mai 1879, le Reichstag vota un droit d'un mark par 100 kilog. sur le froment, l'avoine et les légumes à gousse, mais de 0 M. 50 seulement sur le seigle, l'orge, le maïs et le sarrazin. Les agrariens alors mirent tout en œuvre pour obtenir en troisième lecture des taxes douanières plus élevées; ils déclarèrent aux représentants de la métallurgie qu'ils voteraient des tarifs modérés sur le fer si on ne leur promettait pas de soutenir les intérêts de leurs électeurs : le fer succomba devant la commission par 14 voix contre 14.

Mais, du 10 au 12 juillet, les adversaires conclurent un compromis : l'augmentation des droits sur le fer fut votée, et le seigle en compensation fut protégé par une douane d'un mark au lieu de 0 M. 50; ces dispositions entrèrent en vigueur le 1er janvier 1880. Or l'arme était à deux tranchants. Le 11 octobre, à la Chambre, le ministre von Riedel fit ressortir que les nouveaux tarifs n'amélioraient pas la situation budgétaire : s'ils devaient avoir un effet, ils diminueraient alors les recettes; en tout cas il ne fallait pas en attendre d'énormes excédents. L'opération pourtant ne fut pas aussi mauvaise qu'on avait pu le craindre et les grains bavarois purent soutenir la concurrence hongroise.

Cette lutte entre la métallurgie et l'agriculture, qui atteste l'opposition économique de la Prusse et de la Bavière, s'est poursuivie pendant toute la durée de l'empire. La première a toujours été mieux défendue que la seconde, bien souvent avec la complicité des ministres munichois, désireux d'assurer à leur pays une prospérité industrielle semblable à celle du Nord. L'industrie représentait l'avenir — un avenir assez douteux; — l'agriculture était le présent, un présent assuré, et elle n'entendait pas qu'on la sacrifiât à des intérêts qui n'étaient pas les siens. En 1885 le Reichstag fut invité à augmenter encore les droits d'importation sur les grains; en 1887 il reçut 6,430 pétitions dans le même sens, et une proposition de loi du gouvernement fut votée après correction. En septembre 1901 le congrès du *Bayrischpatriotischer Bauernverein* réclame une nouvelle élévation des taxes; devant la Chambre bavaroise, le mois suivant, les socialistes s'y opposent, mais les catholiques s'en montrent très chauds partisans. Le ministre von Crailsheim, qui représente la politique d'empire, définit le point de vue du gouvernement : « Notre devoir est de protéger les intérêts des cultivateurs en même temps que ceux de l'industrie. L'agriculture doit être défendue par des tarifs plus forts, mais il faudrait aussi penser aux consommateurs et à notre industrie d'exportation. La vie entière de l'État est en étroits rapports avec la prospérité de ceell-ci. » Le 1er mars 1902 a lieu à la Chambre un grand débat sur le tarif des grains : le député catholique Heim, au nom du centre, reproche au ministère de s'être opposé à l'élévation des droits sur l'orge et d'avoir ainsi lésé les intérêts les plus vitaux des pay-

sans bavarois. Le ministre des Finances von Riedel s'excuse avec les mêmes arguments qui ont servi six mois auparavant à Crailsheim.

En résumé, si le développement agricole de la Bavière a été satisfaisant depuis 1871, si la production et le troupeau se sont accrus, il n'en est pas moins vrai que les classes rurales n'ont pas tiré de leur travail toutes les satisfactions qu'elles espéraient. Elles auraient désiré que le marché national fût libre de toute concurrence étrangère, mais leurs vœux se heurtèrent à la politique de Berlin, qui poursuivait un vaste programme d'expansion industrielle et qui craignait des tarifs de représailles pour la métallurgie si l'Allemagne se refusait à toute concession sur le chapitre des grains : l'heureuse conclusion des traités de commerce en dépendait.

*
* *

Le sous-sol du royaume est très pauvre. Outre quelques gisements de charbon, dont l'exploitation a été vigoureusement poussée depuis 1872, les ressources sont extraordinairement faibles. Ce n'est pas que le labeur humain ne se soit acharné à tirer parti de tout ce qui lui était offert, mais, malgré ses efforts, il n'a pu trouver d'immenses richesses dans un sol qui ne contient presque rien. Les progrès accomplis sont les suivants. L'extraction du graphite, qui fournissait seulement 402 tonnes en 1876, est passée à 4,355 en 1891 et à 7,415, d'une valeur de 315,000 marks, en 1912. Aux mêmes dates, les quantités de minerai de fer se sont élevées de 45,416 tonnes à 151,218, puis à 305,335, avec une valeur de 2,596,000 marks. Le minerai de plomb, produit par deux fosses seulement, est resté à peu près stationnaire : le minerai de cuivre, exploité dans 7 fosses, donnait avant la guerre 11,400 tonnes. Une notable augmentation est celle des pyrites et sulfates, qui, de 746 tonnes en 1876 se sont haussés à 4,466 tonnes en 1912. Les salines ont développé leur rendement d'une manière considérable; en 1876 elles ne fournissaient que 18,233 tonnes; cette quantité s'élevait à 47,860 en 1912, valant plus de 5 millions de marks. Les autres exploitations, celles de l'antimoine et du manganèse, sont insignifiantes.

Avec de telles insuffisances, il n'est pas étonnant que la métallurgie soit restée dans un état presque embryonnaire, malgré toutes

les tentatives faites pour lui donner un essor comparable à celui qu'elle avait trouvé dans l'Allemagne du nord-ouest et de l'ouest, ou bien en Saxe et en Silésie. Et c'est bien là ce qui isolait la Bavière dans l'empire : elle demeurait indigente dans un peuple de parvenus fastueux. En 1876 la production du fer brut n'était que de 14,626 tonnes, celle de la fonte de 10,968. En 1891, trois hauts fourneaux, dont deux dans le Palatinat rhénan, occupaient 472 ouvriers et fournissaient 76,765 tonnes de fer brut, représentant une valeur de 3,600,000 marks. En 1896, la quantité s'élevait à 79,736 tonnes ; elle passait à 97,812 en 1907, puis à 133,000 en 1912, valant plus de 13 millions de marks. A la même date les fonderies livraient 306,144 tonnes de marchandises, soit en argent 13,794,000 marks ; il faut y ajouter 148,387 tonnes de fer de deuxième fonte, soit 28,055,000 marks, 757 tonnes de rails, soit encore 82,000 marks, enfin 30,123 tonnes de fer usiné, aciers, plaques lourdes, fils, etc., pour 24,414,000 marks. Cette même année l'acide sulfurique, qui ne donnait que 7,063 tonnes en 1896, passait à 171,132, ce qui, avec 1,333 tonnes de vitriol, atteignait une valeur de 6,557,000 marks. Les résultats sont énormes : ils restent pourtant bien en deçà de ce que l'on aurait désiré, d'autant plus que ces progrès se sont accomplis surtout dans le Palatinat rhénan.

Parallèlement un grand effort a été fait pour développer les transports. La Bavière en effet avait conservé, en vertu des accords de Versailles, la libre administration de ses chemins de fer, et elle tenait à honneur de ne pas rester en arrière de l'Allemagne du Nord; en outre elle craignait, si elle n'agissait pas elle-même, de s'y voir contrainte par la Prusse. Le premier souci du royaume fut d'étatiser ses chemins de fer : le 10 avril 1875 la Chambre approuva par 119 voix contre 29 le projet de racheter la *Ostbahn*. En 1878 vint en discussion un large plan de développement et d'élargissement du réseau. Des crédits de 44 millions de marks furent votés par les députés, mais le Reichsrath n'accepta que six lignes nouvelles au lieu de vingt-huit et réduisit les dépenses à 23 millions. Dix ans après, en 1888, le Parlement accorda 15 millions pour la construction de chemins de fer d'intérêt local. Ces petites lignes furent encore augmentées dans la suite : un vote de 1900 permit d'en créer 34 nouvelles, d'une longueur de 633 kilomètres; en 1904 d'autres

crédits, se montant à 39 millions, furent ouverts dans le même but. Dans la même session d'autres mesures furent décidées, qui prévoyaient le rachat par l'État des chemins de fer privés du Palatinat rhénan; le projet fut en effet voté le 4 novembre 1905, et l'opération porta sur un réseau de 854 kilomètres. Cette année-là fut organisé un ministère des voies et communications, ce qui entraîna une refonte totale des bureaux. En 1912 les rails couvraient 7,855 kilomètres, dont 235 seulement étaient exploités par des compagnies particulières. Les automobiles elles aussi étaient devenues assez nombreuses, et l'on en comptait à la même époque 7,107, dont 897 camions lourds.

De tels progrès témoignent d'une volonté persévérante et d'un labeur soutenu. Tous les faits que nous venons de signaler prouvent que la Bavière, éblouie par la prospérité matérielle de la Prusse, a essayé de marcher sur ses traces, et que celle-ci était le modèle qu'elle avait l'intention d'égaler. On peut s'en rendre compte encore si l'on examine le développement du machinisme. En 1889, le royaume possédait 4,939 chaudières à vapeur, 3,819 machines actionnées pareillement et 2,021 locomobiles; ces chiffres représentaient une augmentation respective de 51, 58 et 126 p. 0/0 par rapport à 1879, et depuis les nombres indiqués ont plus que quadruplé, sans parler des moteurs à benzine ou à pétrole auxquels les fabriques ont eu recours.

En outre d'autres statistiques, quoique d'un autre ordre, peuvent encore nous renseigner. En 1882 l'agriculture occupait 1,506,012 personnes, l'industrie et les usines 629,419, le commerce et les transports 172,008, soit un peu plus de 61, de 25, de 7 p. 0/0 de la population totale. Treize années plus tard, en 1895, on trouve pour l'agriculture 1,356,000 personnes, pour l'industrie et les mines 819,543, pour le commerce et les transports 249,241, soit respectivement un peu plus de 52, de 31, de 9 p. 0/0 de la population totale. La terre a donc perdu ce que gagnaient les usines et le négoce. On constate aussi que la population des villes a augmenté. De 1875 à 1890 le nombre des habitants s'est accru : à Pirmasens, de 40.9, à Ludwigshafen de 36.5, à Munich de 24.2, à Nüremberg de 23.2 p. 0/0; de 1875 à 1900 le mouvement a été analogue : on a compté 80,000 âmes de plus à Munich, 65,000 à Nuremberg, 17,000 à Ludwigshafen.

C'étaient évidemment l'industrie et le commerce qui provoquaient cette émigration de la campagne vers la ville. Pour la même raison les Bavarois cessaient peu à peu de s'expatrier, puisque leur pays, de plus en plus, leur fournissait les moyens de subsister ; en 1895, près de 10,000 avaient encore quitté le territoire de l'empire ; en 1911, il n'y en eut plus que 2,171 à partir.

Si l'on considère la question sans d'autres aspects, on arrive encore à la même conclusion, et tout concourt à prouver d'une part le développement de l'industrie, de l'autre un certain accroissement de la richesse. En 1881 l'impôt sur les patentes et les entreprises industrielles ne donnait que 4,235,138 marks ; il en apportait 7,273,683 en 1897. L'impôt foncier, qui se montait à 53.13 p. 0/0 des contributions totales versées aux caisses de l'État en 1877, n'en représentait plus que 35.50 p. 0/0, en 1897. Dans le même laps de temps, les taxes sur les établissements de commerce et d'industrie passaient de 17.41 p. 0/0 à 22.52 p. 0/0, et les capitaux en réserve, dont l'État imposait les rentes, augmentaient parallèlement.

Depuis la fondation de l'empire, la Bavière se montrait désireuse de s'enrichir et de développer sa production. Ces tendances datent de loin. En 1873 eut lieu à Vienne une exposition universelle internationale à laquelle prirent part 1,293 exposants du royaume. Ils y récoltèrent de fructueuses commandes qui furent l'origine de grandes ambitions. Ce n'était encore là que de maigres débuts : on avait envoyé à Vienne des objets provenant de l'école d'art appliqué de Munich et du musée industriel de Nuremberg, puis de l'orfèvrerie, de la verrerie, des porcelaines et — chose nouvelle, car jusque-là les velours et les soies venaient de Crefeld — des soieries bavaroises. Quelques mois plus tard les Chambres accordèrent pour encourager l'industrie des sommes beaucoup plus fortes que n'en demandait le gouvernement. Le grand mirage prenait naissance, et il allait durer jusqu'à la guerre. L'État bavarois, pendant tout l'empire, n'eut rien de plus à cœur que de favoriser l'établissement d'usines et l'exploitation des ressources nationales : en 1905, lors du remaniement des bureaux, il fit passer l'industrie, les usines et les questions de bourse au ministère des Affaires étrangères, où l'on étudierait avec plus de soin les problèmes d'exportation ; en 1907 il créa à Munich un office central pour l'industrie, les métiers et le commerce. Dès 1884, la

Bavière avait accepté de participer financièrement à la fondation de grandes lignes de navigation.

Malheureusement une partie de la population restait indifférente, quelquefois même hostile. La grande industrie, c'était l'invasion du Nord, ou plus exactement de la Prusse, c'était aussi la diffusion de l'esprit d'empire, auquel beaucoup demeuraient rebelles. Là où s'épanouissaient quelques grandes industries, dans la ville et la région de Nüremberg, les patrons faisaient venir leurs ouvriers du Hanovre et de la Westphalie, avec cette conséquence que l'on n'y était plus strictement bavarois, ni de goûts, ni de tendances. En 1883, comme déjà la Bavière faisait mine de vouloir imiter l'Allemagne du Nord dans ses tentatives d'audacieuse politique économique, le *Bayrischer Handwerkerbund* ou ligue des artisans bavarois, dans une assemblée tenue à Munich, avait adressé une pétition à Bismarck pour protester contre l'extension de la grande industrie. Quelques mois plus tard, des délégués nommés par diverses chambres de commerce bavaroises avaient décidé la réunion périodique d'un petit conseil commercial et industriel qui se serait occupé des affaires du royaume. Or la première de ces manifestations avait été combinée par des habitants de la Bavière proprement dite et de la Souabe, tandis que les députés de la Franconie et du Palatinat s'abstenaient. La seconde provoqua d'aigres remontrances dans ces deux dernières régions : les chambres de commerce de Nüremberg et de Ludwigshafen firent savoir que le congrès commercial projeté n'avait aucune raison d'être, puisque les lois économiques n'étaient pas valables seulement pour la Bavière, mais bien pour tout l'empire. Elles refusèrent donc leur participation, montrant ainsi qu'elles étaient ennemies de toute espèce de particularisme.

De ce qui précède il ressort qu'il y avait en Bavière deux tendances : l'une fidèle au passé, à un idéal modeste et sage, l'autre ambitieuse et de conceptions hardies. C'était celle-ci que favorisait le gouvernement, tandis que celle-là s'affaiblissait de plus en plus, dans l'appétit de richesse qui avait saisi l'Allemagne entière. Malheureusement les désirs se heurtaient à une dure réalité, et la grande industrie ou le haut négoce ne réussissait pas à s'implanter dans le royaume, à quelques exceptions près. En 1895 on comptait un total de 369,560 exploitations occupant 1,003,584 personnes, contre 350,622

avec 695,298 personnes en 1882. Progrès très sensible sans doute, mais minime encore si l'on considère que sur ce nombre il n'y a que 72,061 maisons de commerce faisant vivre 128,771 individus, tandis que les mines ne sont que 262 avec 12,428 ouvriers, y compris le Palatinat rhénan. Depuis la situation a pu encore s'améliorer, mais sans qu'il y ait rien eu de changé au fond des choses. « Malgré les nouvelles lois, constatait une importante revue en 1905[1], l'opposition dure encore entre le Nord et le Sud. C'est le régime de la grande exploitation qui règne là-bas, et chez nous c'est celui de la petite ». La Bavière restait un état agricole, ce que le président du conseil reconnaissait tout en le regrettant au début de 1910. Et il en donnait l'explication : « Que l'industrie n'ait pas fait dans le royaume autant de progrès qu'ailleurs, c'est notre situation géographique qui en est cause, ainsi que le manque de charbon par comparaison avec le pays rhénan et la Westphalie. J'espère que l'utilisation des forces d'eau dont nous disposons nous permettra un développement plus considérable que celui que nous avons atteint à l'heure actuelle. »

***

Telles sont en effet les données du problème : la Bavière manque d'énergies motrices. Elle possède bien de nombreuses chutes d'eau, et l'on a calculé qu'elle pourrait fournir, tant par ses fleuves que par ses lacs, 4,380,000 chevaux à l'heure pendant l'année, ce qui équivaudrait à 5,265,000 tonnes de tonnes de charbon, consommation totale en 1907 des territoires du royaume situés sur la rive droite du Rhin ; or, en 1908, elle n'utilisait encore que 114,791 chevaux à l'heure, et il faudrait, pour subvenir aux aménagements nécessaires, des frais immenses qu'elle était encore hors d'état de supporter.

Les ressources en houille sont également très limitées. Les rares bassins qu'elle possède ne dépassent pas le nombre de quatre. Le premier est situé dans le Palatinat rhénan, et est par conséquent privé de relations étroites avec les autres provinces. Le second se trouve auprès de Stockheim, en Haute-Franconie. Le troisième est

1. *Historisch-politische Blätter*, t. CXXXV, p. 78, *Zur Geschichte der deutschen Landwirtschaft*.

celui de Erbendorf, dans le Haut-Palatinat. Le dernier se compose de plusieurs gisements que l'on rencontre dans les Alpes, en Haute-Bavière. Dans le Palatinat rhénan, les principales mines s'étendent dans les environs de Saint-Ingbert et de Bexbach. Le bassin d'Erbendorf n'est plus exploité depuis 1860, à cause de son trop faible rendement. Celui de Stockheim ne comporte plus qu'une fosse. Les gisements des Alpes, utilisés à la fin du XVIIIe siècle, puis abandonnés, ont été de nouveau repris entre 1830 et 1840; il y a six mines, à Hausham, Penzberg, Mirsbach, Peissenberg, Schaftlach et Echelsbach.

Cette pauvreté en houille est une gêne considérable pour le développement industriel de la Bavière. Elle explique à la fois la maigre prospérité que la métallurgie y a rencontrée et la faible densité des habitants. Le royaume en effet ne possède pour ainsi dire ni fer ni charbon, et ce sont les pays riches en fer et en charbon qui sont les plus peuplés. De 1871 à 1905 l'accroissement de la population ne peut être traité de négligeable, puisque, sur les territoires de la rive droite du Rhin il a atteint 32.8 p. 0/0; mais, pendant le même laps de temps, il a été de 50.9 en Prusse, de 76,3 en Saxe, de 79.8 dans les provinces rhénanes et de 103.9 en Westphalie. Passer d'un peu moins de 5 millions d'âmes en 1870 à 7 millions en 1914 est une augmentation notable; pourtant, si l'on considère l'étendue du royaume, c'est là un peuplement assez restreint par rapport au reste de l'Allemagne. En 1905 la densité de la population, dans la Bavière de la rive droite du Rhin, était de 80.5, contre 106.9 en Prusse, 179.0 en Westphalie, 238.4 dans les provinces rhénanes, et 300.7 en Saxe.

Dans un discours tenu à Schweinfurth en 1898, l'ingénieur von Eyth relevait que la consommation de la Bavière en houille était à peu près le cinquième de ce qu'elle est dans le reste de l'Allemagne. Cette proportion atteste l'insuffisance de l'industrie bavaroise comparée à celle de l'empire. Des chiffres précis feront mieux ressortir encore une disparité qui éclate aux yeux. Dans les territoires du royaume situés sur la rive droite du Rhin, la consommation du charbon par tête d'habitant a été de 269 kilogrammes en 1885, de 374 en 1890, de 387 en 1895, de 569 en 1900, de 591 en 1905. Le progrès est évident, mais pour l'empire tout entier, elle était aux mêmes dates, et par tête, de 1,110, 1,305, 1,383, 1,802 et 1,859 kilogrammes, et, pour le

Palatinat rhénan, de 1,007, 1,163, 1,416, 1,601, 1,659 kilogrammes. Plus significative encore est la statistique de l'importation en Bavière du coke, le charbon industriel par excellence; ici les quantités sont minimes : 235,280 tonnes en 1900, 259,764 en 1905, 333,720 en 1907.

Ce n'est pas que de vigoureux efforts n'aient été accomplis pour accroître la production. En 1848-1849 le Palatinat rhénan fournissait 88,319 tonnes, la Haute-Franconie 11,827, la Haute-Bavière 9,029. Les chiffres ont été respectivement en 1908 de 671,018, de 36,349 et de 866,359 tonnes. L'extraction globale a passé de 361,254 tonnes en 1870 à 529,078 en 1880, 790,746 en 1890, 1,185,296 en 1900, 1,576,126 en 1908, 2,268,547 en 1912; la valeur, de l'une à l'autre de ces deux dates extrêmes, s'est élevée de 3,329,833 marks à 20,210,700. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est la courbe du rendement dans les gisement des Alpes; d'abord minime, il est devenu beaucoup plus considérable que celui des mines du Palatinat rhénan : c'est l'établissement des chemins de fer et la création de nouvelles lignes qui ont provoqué une exploitation aussi intense; ils ont permis de subvenir aux besoins du pays et à ceux qu'eux-mêmes continuaient de susciter.

Malheureusement les charbons de la Haute-Bavière ne peuvent guère servir qu'au chauffage des maisons particulières, car ils sont de trop mauvaise qualité pour être employés autrement; ils contiennent en effet une très forte proportion de soufre, et le soufre est dommageable aux chaudières. La houille d'industrie fournie par le territoire bavarois se rencontre dans le Palatinat rhénan, mais elle y reste à peu près complètement, car elle y est nécessaire pour alimenter les usines et les fabriques locales. De tous les charbons d'Allemagne, les meilleurs sont ceux du bassin de la Ruhr. Ceux fournis par la Silésie ont une valeur chauffante bien moins grande dont le déficit atteint 9,26 p. 0/0; viennent ensuite ceux de la Sarre (10,02 p. 0/0), puis ceux livrés par la Saxe (19,87 p. 0/0). La Bohême, pays limitrophe, donne des houilles également médiocres (19,03 p. 0/0). Celles de la Haute-Bavière sont franchement détestables, car leur valeur chauffante est de 33,94 p. 0/0 moindre que

1. Cf. E. Blasberg, *Die Kohlenversorgung Bayerns* (Dissertation, Munich, 1910). Je résume ici ce travail.

pour les charbons fournis par la Ruhr. De plus ces derniers ne possèdent que 0.63 à 0.86 p. 0/0 de soufre, contre 2.77 à 4.60 p. 0/0 dans les gisements des Alpes. Une tonne de charbon provenant de Haute-Bavière ne vaut donc, au point de vue combustible utile, que 650 kilogrammes extraits en Westphalie.

Voilà donc un pays pauvre en houille et dont la production suffirait à peine aux besoins des trois centres formés par Munich, Nüremberg et Augsbourg, sans compter que l'industrie n'en peut tirer à peu près aucun parti pour ses machines. Il faut par conséquent avoir recours à l'importation, du moins pour les territoires du royaume qui sont situés sur la rive droite du Rhin. Cette importation a lieu presque exclusivement par chemin de fer; elle s'est élevée de 1,296,709 tonnes en 1885 à 4,365,618 en 1900 et à 5,640,481 en 1907, soit 56.03 p. 0/0, 61.75 p. 0/0 et 61.08 p. 0/0 de la totalité des marchandises qui pendant les mêmes années ont été ainsi introduites en deçà de la frontière. Il ressort de là que plus d'une bonne moitié des transports commerciaux sont affectés au transport du charbon, du moins en ce qui concerne les voies ferrées pour lesquelles ce trafic, quoique rémunérateur, est cependant une lourde charge.

La houille importée provient de différentes régions; la Silésie et la Sarre n'en fournissent qu'une petite quantité; la Saxe et la Bohème en donnent davantage; la plus grande partie est achetée dans le bassin de la Ruhr. Celle-ci arrive par eau dans les ports rhénans de Mannheim, Gustavbourg et Karlsruhe-Maxau, ou bien à Francfort-sur-Mein. C'est là qu'elle est mise en wagons. Encore ce trafic préliminaire ne va-t-il pas sans d'énormes difficultés, car la navigation sur le Rhin est souvent impossible en été lorsque les eaux sont basses : le travail le plus urgent consisterait d'abord à approfondir le lit du fleuve, et alors le ravitaillement serait assuré en toute saison.

Par ce qui précède, on juge de ce que peuvent être les entraves apportées au développement de l'industrie. Celle-ci ne peut prospérer si elle ne dispose à bon marché du combustible qui lui est nécessaire. Or les frais de transport et de manutention sont énormes; ils doublent et même bien au delà les prix d'achat, si bien que la métallurgie bavaroise se trouve dans une situation très défavorable par rapport

à celle de la Saxe, de la Westphalie ou de la Silésie. Du lieu d'extraction à la frontière du royaume le coût du transport, par tonne, varie de 13 M. 54 à 18 M. 44, soit en moyenne 16 M. 37, et, comme il est compréhensible, il augmente à mesure que le charbon importé pénètre plus profondément dans le pays. Les centres les mieux situés pour que la houille y parvienne à un prix relativement bas sont ceux de Weiden, Würzbourg, Bamberg et Nüremberg. Augsbourg non plus n'est pas trop éloigné : ce sont justement les endroits où l'industrie bavaroise a accompli ses plus grands progrès.

Pourtant, en quelque lieu que s'élèvent les usines, la question du prix de revient est capitale. Il faut le déterminer d'après la distance du trajet à parcourir et les moyens de transport qui doivent être utilisés. Mais toutes ces diverses considérations doivent encore être corrigées par ce qu'on sait de la valeur chauffante de telle ou telle houille, sans oublier que les frais d'extraction varient selon l'origine. De ces données, celle qui est dominante est celle de l'utilité de la combustion, de telle sorte que les houilles qui semblent très chères sont souvent en réalité celles qui reviennent à meilleur marché. Il en résulte des difficultés sans nombre et des calculs extrêmement minutieux. A Ingolstadt, un chef d'industrie qui veut du charbon rhénan ne doit pas ignorer que la route la moins dispendieuse est celle de Karlsruhe-Maxau; à Bamberg, que c'est celle de Mannheim. A Ratisbonne, un directeur d'usine doit savoir que le charbon de Bohême lui coûtera bien moins que la houille prise dans la Sarre. Mais, placés dans des conditions si pénibles, les établissements ne peuvent soutenir la concurrence des pays plus favorisés, sauf si d'autres matières premières, par leur proximité, corrigent le désavantage que nous signalons. Il y aurait un remède, qui consisterait à opérer les transports par eau et l'on calcule qu'alors le prix de revient du charbon, déduction faite du fret de retour pour les bateaux employés à ce travail, diminuerait en effet de moitié; mais la navigation intérieure est encore à l'état embryonnaire, et, pendant l'année 1907, 35,712 tonnes de houille seulement, c'est-à-dire 1.92 p. 0/0 de l'importation venant de Westphalie, a pu pénétrer dans le royaume de cette façon.

* * *

Depuis longtemps des voix se sont élevées pour demander un meilleur aménagement des rivières et des canaux. La Bavière n'est pas arrosée par le Rhin, qui, par Worms et Spire, borde seulement le Palatinat; par contre elle est intéressée par le cours du Mein, tributaire de ce fleuve. Le Rhin mène à la mer. Le Danube, qui coule dans une direction différente et qui traverse le royaume, depuis Neu-Ulm jusqu'à Passau, y conduit également. Si l'on pouvait établir une communication commode, un chemin facilement exploitable et à grand rendement entre ces deux bassins, tous les problèmes auxquels se heurte l'industrie bavaroise seraient résolus.

Le Rhin est à peu près l'unique artère par laquelle peut vivre et s'alimenter la Bavière, exception faite des voies ferrées. Mais il est assez loin des frontières, et le Mein n'est guère navigable que jusqu'à Offenbach, un peu au-dessus de Francfort. Le Danube à son tour ne peut se prêter à un trafic intense. Il prend sa source à proximité des régions rhénanes, sur l'importance commerciale desquelles il est inutile de s'appesantir. Né en Occident, il se jette dans la mer Noire en un point d'où il est aisé d'atteindre le Levant. Or ce n'est guère qu'à Passau, à son entrée en territoire autrichien, qu'il est accessible aux gros navires. Dans cette ville se trouvent les bureaux de deux importantes sociétés de navigation, la *Donaudampfschiffahrts-Gesellschaft*, fondée en 1830, et la *Süddeutsche Donaudampfschiffahrts-Gesellschaft*, la première autrichienne et la seconde allemande; en 1900 le mouvement s'y montait à 3,590 bateaux, portant 2,978,000 tonnes de marchandises.

Les navires de 1,000 tonneaux peuvent remonter jusqu'à Passau, mais ils ne peuvent dépasser ce point. Ceux de 600 à 900 tonnes peuvent aller jusqu'à Ratisbonne. Au delà les difficultés sont beaucoup plus grandes, et seules les péniches de 200 à 250 tonnes s'aventurent jusqu'à Neu-Ulm, limite extrême qu'il est impossible de dépasser. Pour bien faire, il faudrait même que les bateaux ne fissent que descendre le fleuve, car les voyages en amont sont rendus très pénibles par la violence et la rapidité du courant. Il y a aussi des masses rocheuses qui forment des hauts-fonds dangereux. Enfin

les eaux subissent des changements fréquents et inopinés : c'est en vain, et sans obtenir de résultats appréciables, que le gouvernement bavarois, de 1837 à 1883, a dépensé 15,815,000 marks pour des travaux de régulation.

Le programme à réaliser est donc immense. Il faudrait d'abord que le Rhin, en toutes saisons et par les plus basses eaux, fût toujours praticable, ce qui permettrait aux marchandises, même au prix d'un transbordement par chemin de fer, de pénétrer en Bavière au gré des besoins : cela n'est pas impossible. Il faudrait en outre que la jonction fût établie du Rhin au Danube pour des bateaux d'assez fort tonnage. Il serait enfin nécessaire que la navigation du Danube fût considérablement améliorée au-dessus de Ratisbonne. Alors la Bavière deviendrait l'intermédiaire naturel entre l'Occident et l'Orient; elle trouverait à bon compte les matières premières qui lui sont indispensables; elle écoulerait facilement ses produits, et son industrie, qui pourrait désormais rivaliser avec celle de l'Allemagne du Nord, lui assurerait une richesse qu'elle n'a jamais connue. Tout le reste en découle : peuplement, prospérité, prestige aussi dans l'Empire : le rêve est grand.

La réalité au contraire est cruelle. Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous avons dit du Danube. Quant à la jonction entre ce fleuve et le Rhin, elle a bien été opérée par le canal Ludwig, mais elle est insuffisante. Le canal Ludwig, construit de 1836 à 1845 sous le règne du roi Louis Ier, commence à Bamberg dans le fleuve Regnitz, affluent du Mein. De Bamberg, entre la Regnitz et la ligne de chemin de fer, il se dirige vers Forchheim, passe dans cette ville, puis à Erlangen, Fürth et Nüremberg. De Nüremberg il gagne Neumarkt, à travers le Jura de Franconie. Enfin il se jette dans le Danube à Kelheim, après avoir utilisé la rivière Altmühl rendue navigable. Son tracé a une longueur de 172 kilomètres, et il atteint une altitude de 205 mètres en son point culminant. Il comporte 88 écluses, et 12 ponts le font passer au-dessus de divers ruisseaux et rivières. Il mesure 17 mètres de largeur en surface, 11 en son fond, mais, malgré tout le labeur que ces caractéristiques font supposer, il demeure absolument insuffisant. En premier lieu, si le Mein ne se prête à un trafic intense que jusqu'à Offenbach, à plus forte raison son affluent la Regnitz y est-elle impropre et ne peut-elle servir que

pour des bâtiments à faible tirant d'eau. En outre la profondeur du canal n'est que de 1 m. 60, ce qui rend la navigation impossible à des péniches de plus de 250 tonnes[1].

En conséquence, un fort mouvement d'opinion réclame une amélioration des routes d'eau; de puissantes associations se sont formées, qui comptent parmi leurs membres les plus déterminés pangermanistes du royaume, les directeurs des plus gros établissements industriels, et de hauts fonctionnaires favorables à cette politique d'empire qui tend à réaliser par tous les moyens l'expansion commerciale de l'Allemagne. Les cercles particularistes sont au contraire restés défiants, et ils ont toujours redouté la réalisation d'un programme qui leur paraissait destiné à appesantir davantage encore sur leur pays le poids de l'hégémonie prussienne.

Deux groupements considérables se sont chargés d'entretenir l'agitation, de poursuivre les études préliminaires et d'opérer une pression sur les Chambres : ce sont le *Bayrischer Kanalverein* et le *Verein für Hebung der Fluss- und Kanalschiffahrt in Bayern*, tous les deux sous la présidence d'honneur du prince Louis, le futur roi Louis III. Sous des dehors bourgeois, Louis de Bavière mettait au service d'une incroyable mégalomanie ses curiosités d'ingénieur et ses loisirs studieux : c'était lui qui transformerait le royaume en un territoire industriel et qui donnerait satisfaction à des avidités jusque-là impuissantes. Il soutint de son autorité et de sa parole les desseins de ses compatriotes les plus ambitieux.

C'est à partir de 1895 que la campagne se fait plus vive. En 1898, l'ingénieur von Eyth, conseiller aulique, prononce un discours à Schweinfurth : « Lorsque le commerce doit aller de Bavière à Constantinople, dit-il, il cherche des routes commodes, et n'hésite pas à faire le tour de l'Espagne. Est-ce juste et naturel, quand il s'agit d'un pays que traverse l'une des plus grandes artères qui mènent dans le Levant? » L'année suivante il revient à la charge : « Nous autres Allemands nous nous trouvons en présence d'un système de canaux fort incomplet; nous sommes sous ce rapport bien en arrière des autres peuples; les frais que nous aurons à couvrir nous épouvantent, et nous calculons péniblement pour savoir si et com-

1. Schanz, *Der Donna-Mainkanal und seine Schicksale*, Bamberg, 1894.

ment nous pourrons y subvenir. Mais ce que nous ne devons pas oublier ici, c'est qu'il s'agit d'une guerre dans laquelle notre existence est en jeu.... La Bavière a besoin d'être reliée au nord et à l'est, tout comme il est nécessaire aux autres parties de l'Allemagne de communiquer avec le reste du monde. »

Dans ce même discours, von Eyth réfute les arguments des agriculteurs bavarois, dont l'hostilité aux projets du *Kanalverein* est manifeste. C'est parce qu'ils sont privés de voies de communication que leur situation est si dure; il ne faut pas qu'ils séparent leur sort de celui des industriels prussiens; les difficultés dans lesquelles ils se débattent les uns et les autres résultent de la même cause. L'orateur constate avec peine l'opposition des paysans, qui obéissent à un égoïsme mal compris. Ils craignent la concurrence sous l'afflux des importations lorsque l'accès du royaume sera ouvert par de nouvelles routes. Ils s'exagèrent le péril, car les douanes, en cas de besoin, constituent une défense efficace. Au contraire, avec des transports à bon marché, l'agriculture est sûre d'écouler ses produits et d'en tirer des prix rémunérateurs. De plus, si l'industrie s'établit en Bavière, ce sont les campagnes qui devront l'alimenter, et elles ne pourront qu'y gagner.

Le prince Louis de son côté, le 1er juin 1898, prend la parole à Nüremberg. Il invoque les secours de l'empire : « Je crois qu'en Bavière, dans un territoire qui a toutes raisons de rivaliser avec d'autres régions industrielles, nous sommes fondés à demander que l'empire nous prenne sous les bras, nous soutienne, et nous accorde les subventions nécessaires pour obtenir la ligne du Rhin au Danube. » Le 19 mai 1900, au congrès du *Verein für Hebung der Fluss- und Kanalschiffahrt*, il hausse encore la voix, de manière à se faire entendre de Berlin, et ce qu'il dit ressemble presque à un chantage : « On nous reproche souvent à nous autres Bavarois, déclare t-il à Straubing, que nous ne savons pas estimer assez les avantages qui découlent pour nous de l'empire. Ce n'est point par grâce que nous en faisons partie et je proteste contre ce reproche. Car l'empire a été fondé tout autant par le sang bavarois que par celui de tel autre peuple allemand. Mais nous demandons en retour que l'empire ne néglige pas plus nos intérêts que ceux des États situés le long des grands fleuves qui se jettent dans la Baltique et

dans la mer du Nord. *S'il en est ainsi*, nous agirons non seulement pour le bien spécial de la Bavière, mais aussi pour celui de l'empire allemand tout entier. » Toute la question de l'unité nationale est contenue dans ces quelques lignes : on ne peut signifier plus crûment que la fidélité ne tient qu'à des liens économiques et à la prospérité matérielle.

Sur ces entrefaites les études préliminaires ont déjà commencé, encouragées par les chambres de commerce d'Ulm et de Nüremberg. Dans cette dernière ville, le *Verein für Hebung der Fluss- und Kanalschiffahrt* a établi en 1899 un bureau technique chargé d'établir les plans d'une voie de communication navigable entre le Mein et le Danube d'Aschaffenbourg à Kelheim par Nüremberg. En ce qui concerne le Mein, le travail est déjà terminé en 1902, et l'on commence en 1903 à s'occuper du Danube. Il faudrait une profondeur d'eau de 1 m. 70 pour permettre le passage de bateaux de 325 tonnes, de 1 m. 90 au moins, ou mieux encore de 2 m. 10 pour assurer le mouvement de ceux de 600 tonnes au delà de Ratisbonne. On ferait alors un grand port à Ulm, où les marchandises pourraient être transportées en chemin de fer, mais on a l'espoir que le Würtemberg engagerait les dépenses nécessaires pour que la jonction s'opérât avec le Neckar et le Rhin. On songe d'abord à empêcher les modifications du lit, puis à régler le débit de l'eau; on ne rencontre de difficultés techniques que dans la percée rocheuse du fleuve, sur la pente du Bayrischer Wald, où l'obstacle est long de 29 kilomètres, et l'on y commence bientôt les travaux. En aval de Ratisbonne le gouvernement a dépensé en 1900 une somme de 350,000 marks auxquels il a ajouté un nouveau crédit de 475,000 marks. Mais au delà de Kelheim le cours du fleuve ne peut être suffisamment amélioré, et il faudrait absolument construire un canal latéral tracé sur la rive gauche, et long de 168 km. 5 : les frais de tout l'ensemble se monteraient à 350 millions. De plus il faudrait encore approfondir le canal Ludwig[1].

En 1903, la Bavière engage des négociations avec les états riverains du Mein pour la canalisation de ce fleuve; ils se chargeraient chacun d'une partie du parcours : la Prusse dépenserait 3 millions

1. E. Faber, *Denkschrift über die Verbesserung der Schiffbarkeit der bayerischen Donau*, Munich, 1905.

et demi, le royaume 14 millions et demi et construirait des quais à Aschaffenbourg. En 1905 la question devient encore plus aiguë. D'une part l'Autriche a de grands projets qui tendent à relier le Danube près de Vienne avec l'Oder, l'Elbe, la Moldau et la Vistule. De l'autre les chambres prussiennes votent une loi qui a pour objet l'extension et l'amélioration des voies navigables à l'intérieur de la Prusse. Cette loi décide que l'on construira un canal du Rhin à Hanovre, c'est-à-dire à la Weser, avec prolongement jusqu'à l'Elbe, et elle pose en principe que, pour subvenir aux dépenses, des péages seront établis le long du Rhin.

Plus que jamais il semble que la Bavière restera en dehors du commerce mondial. Les cercles industriels s'émeuvent, parlent de trahison, et maudissent la Prusse. La menace de péages sur le Rhin viole en effet l'article 54 de la constitution impériale : « Sur toutes les voies navigables naturelles, y est-il en effet écrit, on ne doit percevoir de droits que pour l'utilisation des installations spéciales destinées à faciliter le trafic. Ces droits, ainsi que ceux perçus pour la circulation des bateaux sur les voies navigables artificielles appartenant à l'État, ne doivent pas dépasser ce qu'il faut pour couvrir les frais d'entretien, y compris les intérêts et l'amortissement du capital d'établissement. » Il semble donc que la Prusse est disposée à tirer de l'empire tous les avantages qu'elle y trouve, mais qu'elle s'y taille délibérément la part du lion, sans se soucier de satisfaire les ambitions de ses coassociés.

Le coup est très rude pour la Bavière. Elle a en effet le plus grand intérêt à ce que la navigation du Rhin et du Mein demeure libre. D'une part le trafic de transbordement des marchandises à Mannheim et à Francfort est l'un des plus clairs et des plus constants revenus de ses chemins de fer; de l'autre, si le système des péages est maintenu, il ne peut en résulter qu'un renchérissement considérable de la houille étrangère vendue à l'intérieur du royaume : autant vaut dire que l'industrie, dont le développement est déjà si pénible, ne pourra plus subsister. Sans pousser les choses si au noir, et en admettant que Nüremberg et Würzbourg puissent encore continuer la lutte, les régions du sud seraient du moins irrémédiablement condamnées, les taxes en effet devant être plus fortes sur le Rhin supérieur.

La protestation devient si vive que la Prusse se décide à faire quelques concessions. Les négociations engagées en 1903 pour la canalisation du Mein durent toujours, et Berlin continue de s'opposer aux travaux projetés entre Offenbach, qui est sur son territoire, et Aschaffenbourg, première ville bavaroise. Naturellement ce refus n'a pas lieu sous une forme brutale, mais bien d'une manière dilatoire ou bien par des contre-propositions inacceptables : il suffirait par exemple que le royaume consentît à la Prusse le droit d'intervenir dans la fixation de ses tarifs de chemins de fer, ce que la Bavière, en tant que puissance souveraine, ne peut se résoudre à admettre. Au début de 1906, la Prusse change enfin d'attitude; elle canalisera le Mein jusqu'à Aschaffenbourg, mais elle demande le concours financier des autres États, et l'appui de la Bavière dans la question des péages. Ce dernier point demeurant réservé, on signe un accord de principe, mais Berlin a soin d'y insérer un article obligeant le royaume, *pour empêcher la spéculation*, à acheter, dans des délais réduits, les terrains nécessaires à l'exécution des travaux, et l'article 13 contient en outre la stipulation que « le commencement de ces travaux sera ajourné jusqu'à ce que les États contractants se soient entendus pour régler la question de l'introduction des péages sur le Rhin et le Mein ». Cela revient donc à dire, comme le fait observer M. Marlio[1], que « si la Bavière ne veut pas que ses terrains lui restent pour compte, elle n'a qu'à se ranger aux côtés de la Prusse dans la question des péages ».

L'affaire, qui n'est pas encore tranchée au fond, revient en février 1909 devant le Bundesrat, sous forme d'une loi d'empire pour la canalisation du Mein entre Offenbach et Aschaffenbourg. Le texte proposé prévoit que les travaux seront exécutés sur la base de frais communs entre la Prusse, Bade, la Hesse et la Bavière, et il marque un progrès du système qui consiste à établir un trafic unitaire sur l'ensemble des voies d'eau allemandes. On pense à ce moment qu'en automne 1910 le cours du fleuve aura été régularisé jusqu'à Bamberg, mais les adversaires de l'hégémonie prussienne ne manifestent pas une très grande satisfaction. La Prusse ne se montre pas bonne alliée : elle n'agit pas *bundesfreundlich*, déclare le docteur Quidde. Au

1. L. Marlio, *La loi de 1905 sur les nouvelles voies navigables de l'Allemagne*, Thèse, Paris, 1907.

contraire le prince Louis ne cache pas sa joie. Il parle le 26 janvier 1910; il parle encore le 27 mai de la même année pour dire son enivrement : « Je désire que nous aussi, gens du Sud, nous soyons reliés à la mer, et je crois que maintenant nous nous trouvons sur le bon chemin. » Malgré tout, ce n'est encore là qu'un début et tout au plus une promesse, car il reste encore à rendre le Danube navigable et à refaire le canal Ludwig.

***

Il ressort de ce qui précède que, de 1870 à 1914, la Bavière a assez peu profité des avantages économiques que l'émpire assurait à ses membres, et qu'elle est restée bien loin de l'énorme développement qu'ont rencontré la Saxe par exemple, ou bien encore la Westphalie. On ne peut dire qu'elle se soit appauvrie, bien au contraire, car ses finances ont fait preuve d'une honorable solidité, et le bien-être de sa population, dans l'ensemble, s'est accru. Mais, par comparaison avec les autres États de l'Allemagne, elle n'a accompli qu'une évolution très lente : pauvre en 1870, malgré quarante-quatre années d'efforts elle est demeurée pauvre. Que beaucoup, dans leur désir effréné de richesse, en aient souffert, cela est certain; mais que d'autres, dans leur volonté de maintenir le particularisme de leur petite patrie, aient redouté l'avènement d'une prospérité matérielle qui aurait joué un rôle de nivellement et d'unification, voilà qui est non moins évident.

Il apparaît donc que pendant la récente guerre les Bavarois n'ont pas eu à défendre des biens aussi considérables que les autres Allemands, et que, si l'empire avait obtenu la victoire, celle-ci du moins — ils pouvaient le supposer d'après les leçons de 1870 — ne leur aurait apporté qu'un maigre supplément de prospérité. C'est à cette cause, selon nous, qu'il faut attribuer la mollesse qu'ont souvent montrée leurs troupes dans la dernière partie des opérations, leur mauvais esprit maintes fois attesté et que les Prussiens leur ont amèrement reproché comme une trahison. Il ne s'agit pas de nier ici qu'une forte partie de l'opinion bavaroise ne soit pangermaniste, celle-là même qui profitait de l'expansion industrielle de l'empire et qui nourrissait pour ses propres entreprises l'espoir de gains toujours plus grands.

Mais il ne faut pas oublier que d'autres, simples paysans des montagnes du Sud, ne pouvaient comprendre dans quel intérêt ils « travaillaient pour le roi de Prusse », qui ne remplirait pas leurs étables ni ne doublerait leurs récoltes : ils manquèrent parfois d'enthousiasme.

La défaite a été vivement ressentie en Bavière et y a laissé une amertume très profonde. De là, dans certains milieux de la population, une agitation qui s'est faite sur le programme du *Los von Berlin*, selon lequel on affichait l'intention de vivre désormais à l'écart; de là enfin un mouvement séparatiste dont l'ampleur à distance ne peut être exactement évaluée, assez fort cependant pour qu'à la mi-février il ait été dénoncé à la tribune de Weimar par le comte de Brockdorff-Rantzau, qui s'en est pris dans des termes très vagues à « l'Allemagne du Sud », sans qu'une telle formule puisse tromper le moindrement du monde sur le pays auquel il entendait faire une très précise allusion.

Au lieu du tableau que nous avons tracé, supposons au contraire celui d'une Bavière pouvant se procurer à bon compte tout le charbon dont elle aurait besoin, et disposant à bas prix du fer que son sous-sol ne lui fournit pas. On conçoit immédiatement quelles seraient les conséquences d'une situation ainsi modifiée : les usines ne tarderaient pas à couvrir le territoire et la richesse se répandrait dans les diverses classes de la population : il n'en faudrait pas davantage pour aplanir tous les dissentiments qui subsistent entre la Bavière et l'Allemagne du Nord; les tendances particularistes s'effaceraient pour toujours et feraient place à un unanime pangermanisme.

Une seule condition, si elle était réalisée, suffirait à produire tous ces résultats : ce serait l'établissement du système de canaux qui relierait le Rhin et le Danube. C'est justement par cette promesse que l'empire, aux jours les plus critiques de la guerre, a essayé de maintenir un loyalisme fléchissant, et la capitulation roumaine, au début de 1918, parce qu'elle ouvrait la mer Noire, a décuplé la valeur de l'appât. Mais d'autre part il résulte de notre exposé que la Bavière serait forcément attirée dans l'orbite économique de la puissance qui serait maîtresse de la navigation du Rhin : l'influence politique est toujours en raison directe de l'apport commercial.

Nous sommes en ce moment à un tournant de l'histoire. La cohésion de l'Allemagne — qu'on en soit bien convaincu — ne repose que sur la prospérité de son industrie. Ce qui le prouve, c'est l'inquiétude où elle est d'obtenir les matières premières qui lui permettront de remettre en marche ses usines et d'en accroître le rendement. La Bavière de son côté sait qu'elle ne peut subsister par elle-même et que, pour vivre, elle a besoin d'être soutenue; elle n'ignore pas non plus qu'elle s'alimente par l'Occident, ni qu'un grand fleuve, de Strasbourg à Bâle, au lieu de couler comme autrefois en Allemagne, va devenir une frontière. Peut-être l'Entente s'apercevra-t-elle qu'il y a une autre politique, une politique plus fructueuse et plus active que celle qui consiste à border le Rhin de ses troupes à l'ouest et à reconstituer la Pologne à l'est, en laissant les territoires situés entre ces deux lignes s'organiser à leur guise. Quand les liens aujourd'hui relâchés seront de nouveau devenus forts et que d'autres projets de canaux se seront substitués par équivalence à ceux que l'on avait envisagés avant la guerre; mieux encore, quand ces canaux auront été construits, alors il sera trop tard pour agir, il n'y aura plus de Bavière, et nous nous trouverons en présence d'une Allemagne plus forte, plus unie que jamais plus désireuse aussi de reconquérir par les armes ce qu'elle vient de perdre en quelques batailles. Notre plus grande sûreté serait dans la désagrégation du bloc formé par nos ennemis, et c'est en connaissant bien ses adversaires que l'on peut découvrir les défauts de leur cuirasse.

JULIEN ROVÈRE.

20 février 1919.

QUELQUES PERSPECTIVES
SUR L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE

Dans une première étude (Voir la *Revue des Sciences politiques* du 15 décembre 1918), nous avions cherché à dégager les grandes lignes de la situation économique de l'Allemagne avant la guerre, nous attachant surtout à préciser la nature de ces relations commerciales avec les principales nations et avec les États voisins. L'heure de la paix est venue. En dehors des conditions qu'elle imposera expressément aux vaincus, et qu'il semble pour bien des raisons prématuré d'analyser, elle entraînera de telles modifications dans l'économie nationale de toute l'Europe, qu'il paraît nécessaire de situer brièvement l'Allemagne dans le nouveau milieu où elle devra vivre, où elle cherchera à se reconstituer et aussi, n'en doutons pas, à se développer. Une esquisse sommaire des bouleversements économiques qui résultent pour l'Allemagne de la guerre et de la paix, c'est là tout ce dont nous tenterons de nous rapprocher.

Le plus sensible, le plus profond, à l'apparence, de ces bouleversements, paraît être la fin simultanée de l'Empire et de la société bourgeoise capitaliste, remplacés par une république socialiste. Ne nous attardons pas à un changement d'étiquette politique qui ne modifie pas de manière durable l'orientation économique du pays. A travers des convulsions temporaires de bolchevisme, on retrouve, on n'a jamais cessé de trouver le substratum d'État capitaliste producteur et exportateur dont l'Allemagne constituait le prototype depuis le début du siècle. Le « Deutsches Reich », l'Empire au sens romain du mot, l'imperium germanique subsiste dans les mots comme dans les faits. Et couverts par le sceau des parchemins impériaux, qui voyons-nous à la tête de la délégation allemande de paix? Les grands praticiens de la finance germanique, ceux-là mêmes qui conduisaient la Weltpolitik, ceux qui négocièrent la paix de Brest-

Litowsk. L'Allemagne reste le puissant organisme de production que nous avons connu. Le socialisme allemand a su s'accommoder de la guerre impérialiste. Il ne saura pas moins s'adapter à l'économie capitaliste, dans la mesure où cette dernière se confondra avec l'économie nationale.

Écartant donc la révolution dont l'importance en tant que facteur économique semble plus apparente que réelle, il faut en venir aux faits singulièrement plus graves qui dominent à l'heure présente, de la hauteur de leurs conséquences, la nation allemande. L'Allemagne perd le « Reichsland », l'Alsace et la Lorraine; elle perd temporairement la jouissance du bassin de la Sarre; elle doit consentir aux sacrifices territoriaux qu'entraîne la constitution des jeunes États de l'Europe centrale, Pologne et république Tchéco-Slovaque; elle abandonne ses colonies; enfin elle se voit retirer la libre jouissance de sa flotte de commerce. Telles apparaissent, à ne prendre que les principales, les amputations d'ordre économique et politique par lesquelles se traduit la paix du vaincu.

Par elles, l'Allemagne se trouve atteinte au point certes le plus sensible de son armature industrielle, son approvisionnement en matières premières. On a vu (cf. la *Revue* du 15 décembre 1918) sa situation naturelle à cet égard. La majeure part de son industrie doit demander à l'étranger les matières premières dont, comme d'ailleurs toute nation européenne, elle ne saurait trouver en elle-même les sources. L'industrie allemande est un corps qui doit acheter sa nourriture. Comment, avant la guerre, avait-elle résolu ce problème de subsistance? Par deux procédés. D'une manière immédiate, par l'activité des relations commerciales avec les pays producteurs, par le resserrement toujours poussé des mailles de son réseau de communications maritimes, par l'aide financière, la prise de participations dans les entreprises étrangères. Puis, ces procédés n'étant à tout prendre que des expédients, elle recherchait la solution d'avenir du problème dans la constitution d'un empire colonial. On est trop souvent porté à considérer comme secondaire cet aspect de la politique allemande d'avant-guerre. En réalité, l'éminente souplesse de cette politique lui permettait de poursuivre ses fins sous des aspects très variés, au Maroc, en Chine, en Amérique du Sud. Mais, privée de colonies au sens politique du mot, l'Allemagne cher-

chait à réaliser la chose, telle que l'entendait la Rome antique, par l'éparpillement à travers le monde de ses colons. D'autre part, elle escomptait d'une guerre victorieuse l'annexion de nos plus belles possessions. Les journaux allemands n'écrivaient-ils pas encore, en 1917, que la conquête d'un grand empire colonial serait pour l'Allemagne « le plus grand, le plus réel profit de guerre possible » ? Si, malgré ces paroles significatives, malgré l'activité bruyante du parti colonial — qui était, on ne l'ignore pas, le parti des gens d'affaire, banquiers, armateurs, industriels, quelque doute subsistait encore sur les volontés coloniales de nos ennemis, on devrait se référer aux tentatives persévérantes, aux méthodes d'exploitation soigneuses par lesquelles l'Allemagne s'efforçait de tirer de colonies essentiellement médiocres — que d'autres auraient quasi abandonnées — le rendement maximum.

A cet égard, la défaite de l'Allemagne est irrémédiable. Elle est double, territoriale et diplomatique. Elle n'affecte pas seulement les colonies proprement dites dont l'imperium lui est retiré, mais aussi les moyens d'expansion qu'elle avait réalisés dans tant de pays neutres, voire alliés. La solution définitive du problème des matières premières échappe à nos ennemis.

La situation même est singulièrement plus grave encore à certains égards, du fait des amputations territoriales auxquelles devra consentir l'Allemagne continentale. Elles menacent, en effet, l'empire sur les deux seuls points où la nature lui assurait une indépendance économique complète, plus même, de larges possibilités d'exportation, le fer et le charbon. Sans doute on ne saurait considérer l'industrie métallurgique allemande comme dépendante désormais de l'étranger, mais la perte de la Lorraine annexée, de la Sarre et de la Silésie brise sa royauté et réduit sa métallurgie à des limites prohibitives de l'exportation.

Du point de vue de la houille, en effet — le moins alarmant des deux — l'Allemagne ne doit plus compter que sur le splendide, mais unique bassin de Westphalie. Avec la Sarre, les houillères lorraines et la Silésie, elle perd un tonnage annuel de 60 millions de tonnes. En même temps, elle perd les possibilités d'exportation de houille par lesquelles elle dominait la Suisse, l'Autriche, la Silésie polonaise. Le problème se complique encore du fait des livraisons de

charbon que nos ennemis devront nous faire durant les dix années qui vont venir, à titre d'indemnité pour la destruction systématique de nos houillères du Nord. Au total, c'est une privation annuelle de 88 millions de tonnes de houille, soit 40 p. 0/0 de la production normale d'avant-guerre, dont, par ailleurs, on peut croire qu'elle ne sera pas restituée de sitôt par un personnel ouvrier qui a désappris l'effort.

Même situation, aggravée dans les quantités, pour le minerai de fer. En 1914, avec une production de 28 millions de tonnes, le Zollverein allemand, c'est-à-dire l'Allemagne et le Luxembourg, venait au 3e rang des producteurs mondiaux. Mais cette quasi-primauté s'appuyait sur cette situation éminemment dangereuse, la plupart des mines, et les plus riches, coïncidant avec la frontière, frontière artificielle d'ailleurs et que la force militaire seule garantissait. La perte des mines de fer de Lorraine et leur retour au bassin français de Briey, auquel elles appartenaient naturellement, retire à l'Allemagne 21 millions de tonnes. D'autre part, il ne paraît pas douteux que le Luxembourg, par une formule quelconque, échappe au Zollverein. C'est encore là une perte de 7 millions de tonnes qui vient s'ajouter à la précédente, soit au total 28 millions. Du côté des usines de traitement et de transformation, c'est également toute la métallurgie de Lorraine et de Luxembourg, soit 8 millions de tonnes de fonte, 6 millions de tonnes d'acier, qui quitte l'Allemagne.

A supposer que la production de l'Empire ainsi diminuée reste constante par rapport à l'avant-guerre — ce qui, répétons-le, n'est guère supposable, immédiatement du moins, — elle se verrait réduite à 8 millions de tonnes de minerai, 8 millions de tonnes de fonte, 12 millions de tonnes d'acier, soit environ 50 p. 0/0 en moyenne de la production métallurgique.

A ces amputations territoriales, vient s'ajouter la suppression de la marine marchande allemande. Le traité de paix ramène l'activité maritime allemande au rang de cabotage, en lui retirant tous les navires de plus de 1,600 tonnes. Plus encore que les pertes territoriales, cette mesure rigoureuse porte le coup sensible à l'édifice économique de l'Empire. « Notre avenir est sur les flots », disait Guillaume II. La puissance économique allemande, en effet, apparaît avant tout maritime, puisqu'elle était basée sur l'exportation et que

cette dernière elle-même s'était développée à l'abri, dans le sillage d'une flotte marchande qui couvrait le monde entier. C'est un axiome maintes fois vérifié en commerce international que le pavillon amène la marchandise. Ainsi, dans un port, un bateau battant le pavillon national, c'est comme un premier comptoir, un premier centre d'affaires dans le pays. Ce pionnier du commerce extérieur, l'Allemagne l'a perdu. Il résulte de là pour elle non seulement l'immense perte indirecte dont on vient d'esquisser la description, mais une dépendance étroite, pour la subsistance même du peuple allemand, des puissances alliées détentrices du tonnage, et aussi un pesant impôt à payer pour les frets qu'elle aura dû acheter.

Ce tribut amène à considérer, en fonction des principales clauses du traité de paix, ce que pourra apparaître demain la situation financière du vaincu. Elle est tout entière caractérisée par deux phénomènes : une effrayante dépréciation de la monnaie nationale et la dette extérieure la plus formidable qu'un peuple ait jamais connue. Le change moyen du mark accuse, à l'heure actuelle, une dépréciation moyenne de 67 p. 0/0 par rapport au franc, 71 p. 0/0 par rapport au dollar, 65 p. 0/0 par rapport à la livre anglaise. C'est là un redoutable frein à l'importation pour un pays qui doit reconstituer ses stocks épuisés par quatre ans de blocus. Et si par ailleurs cette baisse du mark peut jouer à certains égards le rôle d'une prime à l'exportation, il est fort à craindre que les mesures protectionnistes rigoureuses des alliés ne viennent compenser, et au delà, le phénomène.

Baisse du change, dette extérieure écrasante, et, remarquons-le, s'étendant sur un nombre d'années encore indéterminé, comment ces deux facteurs se traduiront-ils sur l'activité économique? Il est aisé de le prévoir. Le poids des impôts, le prix élevé des matières premières grevées de la perte au change et du coût du fret payé aux marines étrangères, l'incertitude même de l'étendue des charges jusqu'en 1921, vont contribuer à élever dans une sensible proportion les prix de revient de l'industrie allemande et à instaurer dans le pays une permanence de la vie chère qui rendra plus complexe le double problème de l'importation et de l'exportation.

Aggravée à l'extrême par les modifications territoriales et les obligations diverses résultant de sa défaite, l'Allemagne dépend plus que jamais de l'étranger. Tout l'équilibre économique du pays repose non

plus sur lui-même, mais sur l'extérieur et sur les plus ou moins grandes commodités de relations. Ainsi se trouve-t-on amené à l'examen de l'aspect juridique du commerce extérieur de l'Allemagne, c'est-à-dire à supputer ce que pourront être ses futures conventions commerciales avec les autres pays.

Avant l'armistice, une distinction se serait imposée entre groupe de l'Entente et groupe des Empires centraux, le premier plus ou moins gardé par des barrières douanières, le second largement ouvert à l'expansion économique germanique.

La victoire — notre victoire — complète a changé la situation. Le monde entier, à part les rares îlots restés neutres dans le grand conflit, ne constitue guère plus qu'un seul groupe commercial, qu'il dépend des Alliés d'ouvrir plus ou moins largement aux relations avec l'Allemagne.

Sans doute, on ne saurait nourrir la folle conception d'enserrer l'Allemagne dans un réseau sans fissures de prohibitions douanières, et de réaliser contre elle en matière économique la formule du splendide isolement. On ne raye pas arbitrairement de la carte mondiale des échanges, un grand groupe. Bien plus, on ne saurait le souhaiter, car, à tout prendre, la spécialisation industrielle de chaque pays, ce qu'on appelle un peu dogmatiquement la division fédérale du travail, telle qu'elle s'accuse lentement, mais, pensons-nous, inévitablement, entraîne par elle-même entre les nations une solidarité d'intérêts qui fait que chaque pays a besoin de tous les autres et qu'aucun d'eux ne saurait se passer d'aucun.

Ce n'est donc pas à une manière d'ostracisme économique frappant l'Allemagne, qu'il faut s'attendre, mais seulement aux seules mesures que commande à l'heure présente l'intérêt des vainqueurs.

Ces mesures, elles sont de deux ordres. L'une apparaît purement temporaire, l'autre sera sans doute plus durable. La première vise le commerce d'importation de l'Allemagne et la seconde les exportations.

La pénurie mondiale de matières premières oblige chaque pays à se réserver dans une large part l'usage des matières qu'il produit ou que le commerce met à sa disposition. Le solde, s'il y en a un, est réservé à ses alliés. C'est toute la politique des prohibitions de sortie, politique non d'égoïsme, comme on pourrait le croire de prime abord, mais de sage prévoyance et d'aide réciproque. Car il est courant

maintenant en pareille matière de baser les conventions internationales sur la vieille formule latine du *Do ut des*. Un État n'accorde la sortie à destination d'un autre État de certaines marchandises qu'il détient, qu'à condition que le cocontractant lui accorde en retour le même avantage sur d'autres denrées dont il a besoin. On traite contingent contre contingent.

Dans cette phase très spéciale des relations internationales, en face de ce mode très spécial de réglementer les importations, dans quelle situation va se trouver l'Allemagne? Il est aisé de le prévoir. Ce n'est plus la formule du *Do ut des*, qui marchera, mais celle singulièrement plus forte encore du « Donne parce que je le veux ».

L'Allemagne, éventuellement, devra laisser sortir de son territoire douanier les matières premières qu'elle est susceptible de fournir. Obtiendra-t-elle en échange l'importation des matières premières détenues par les Alliés et dont on a vu le pressant besoin où elle serait et que cinq années de blocus ont encore exaspéré? Assurément pas. La politique des contingents se poursuivra au moins à son égard. L'Entente a, pour ce faire, les meilleures raisons. La demande trop importante de l'Allemagne, faisant éponge sur les maigres stocks disponibles, aggraverait singulièrement le lourd problème de la vie chère. D'autre part, une trop rapide reprise, aux prix d'avant-guerre ou proche de ces prix, des fabrications allemandes, constituerait la plus dangereuse des concurrences pour ceux des Alliés handicapés par la lutte militaire active, la France, la Belgique, l'Italie. Le rationnement industriel de l'Allemagne, après le rationnement alimentaire, s'impose; il s'agit seulement d'en déterminer la limite raisonnable, compatible avec les principes de notre paix, avec le droit qu'a chaque nation de vivre, mais aussi avec nos intérêts.

Or, quels sont les pays avec lesquels cette formule de rationnement sera la règle? L'Allemagne ne l'ignore pas, il s'agit de la masse des producteurs mondiaux dans sa presque totalité. Le bloc de l'Entente grossi des États-Unis et des républiques de l'Amérique du Sud ne laisse guère en dehors de lui que les Pays scandinaves, l'Empire ottoman, l'Espagne et la Russie. Les deux groupes représentaient respectivement pour l'Allemagne, dans le mouvement de ses importations d'avant-guerre, 11 millions de marks contre 1 million, soit 91 p. 0/0 contre 9 p. 0/0.

Laissant de côté l'Empire ottoman, sans doute destiné à tomber dans la mouvance économique de l'Entente, les Pays scandinaves et l'Espagne, d'importance épisodique[1], il reste à savoir quelle source d'approvisionnement pourra demain constituer l'immense réservoir russe — en admettant, ce qui n'est pas prouvé, que le contrôle économique de l'Allemagne y reste prépondérant. Jusqu'ici, c'est un domaine agricole bien plus qu'industriel, une ferme plus qu'une usine. On peut admettre cependant que la mise en valeur progressive des richesses de sous-sol permettra d'en tirer le fer, le charbon, les métaux qui feront plus ou moins défaut à l'Allemagne — comme elle en tirera sans doute sous mains les bois, les cuirs, voire les cotons du Caucase, le pétrole, etc.... Tel que, le voisinage russe constitue un appoint intéressant, mais rien de plus : il ne solutionne pas le problème.

Ainsi bridée dans ses importations, l'Allemagne ne le sera guère moins du côté de l'exportation. Et nous touchons ici à la marque peut-être la plus indélébile de la défaite, la ruine des marchés extérieurs de l'Allemagne.

Là était la base de sa puissance. Appuyés sur une puissante marine marchande, qui vivait d'eux et dont ils vivaient, les marchés extérieurs conquis en trente années de paix par le commis voyageur allemand, constituaient la véritable richesse économique allemande : là se transformait en or, en importations, en crédit, en influence, le labeur de l'énorme usine. Ils en conditionnaient tout le fonctionnement, puisque l'exportation allemande représentait en 1913 41 p. 0/0 de la valeur totale de l'ensemble de la production industrielle.

La conquête — on ne doit pas dire patiente, mais au contraire rapide, extrêmement rapide — de ces marchés, la politique allemande l'avait habilement consacrée par de solides traités de commerce assurant le maximum d'avantages douaniers. Ainsi la situation juridique accompagnait, renforçait encore la situation de fait.

Cette forte situation s'est écroulée, morceau par morceau, depuis le 1er août 1914. Aujourd'hui, l'ensemble est caduc, et l'œuvre à refaire. Non seulement l'œuvre de droit, ce réseau de conventions

1. Sauf, notons-le au passage, en ce qui concerne les différents métaux.

commerciales poussant vers l'avant le commerçant teuton, mais la situation de fait elle-même. Les relations sont rompues; la clientèle, dispersée; le crédit, mort; la connaissance du marché, périmée. Là est la ruine irrémédiable de l'Allemagne. Elle est moins humainement tragique, moins horrible, moins cruelle au cœur sans doute que l'abominable dévastation de nos pays du Nord. Peut-être, du point de vue strictement économique, doit-on voir là deux pertes d'un ordre de grandeur quelque peu analogue.

Cet immense désastre commercial ne paraît, à l'heure présente, pas réparable. Non point que les raisons de sentiment, l'horreur générale de l'Allemand, constitue un obstacle insurmontable à la reprise de relations économiques actives. L'obstacle est réel sans doute, et aura son effet; mais, s'agissant de matière économique, il ne semble pas déterminant.

Il est plus réaliste, plus solide aussi, de s'en tenir à deux constatations de fait qui montrent, l'une pourquoi et l'autre comment les marchés alliés se sont fermés et demeureront fermés au commerce allemand.

La guerre a marqué un resserrement de l'économie nationale de chaque pays sur elle-même. Elle a incité chacun à apprendre les fabrications pour lesquelles il s'en remettait à l'étranger, et surtout aux pays devenus ennemis. En France et en Angleterre, par exemple, le phénomène a été tout à fait frappant. Le développement des industries indigènes a montré comment l'on pouvait se passer de l'article allemand,

Dans ces conditions, comment s'étonner si le protectionnisme le plus poussé semble prévaloir aujourd'hui en matière de politique économique, à l'égard des Empires centraux du moins? Les nations de l'Entente ont recouvré leur liberté d'action, et en droit par la caducité des traités de commerce, et de fait en s'étant affranchies des monopoles de l'industrie germanique. Elles doivent songer à protéger leur industrie en voie de développement et parfois de reconstitution contre une concurrence dont l'avant-guerre les avait mis en mesure d'apprécier l'âpreté. L'opinion publique de tous les pays semble nettement orientée vers la fixation de forts droits protecteurs frappant la plupart des articles allemands. Le traité de paix fait même perdre au vaincu le bénéfice des dispositions avantageuses

qu'il avait pu imposer à Brest-Litowsk. Ainsi l'on doit prévoir une barrière pour ainsi dire universelle contre l'exportation allemande.

Telles que nous venons de les dégager rapidement d'un ensemble d'éléments évidemment complexe, les perspectives les moins discutables de l'avenir économique de l'Allemagne résultent moins encore, on l'a pu voir, des clauses plus ou moins conventionnelles du traité de paix que de la nature même des choses et de la situation faite au vaincu par cinq ans de guerre et par la défaite. Aussi cette situation participe-t-elle du caractère de rigueur, d'inéluctabilité qui est le propre de ce que la volonté de l'homme supporte, sans l'avoir créé. Il n'appartient pas à ceux qui siègent à Versailles, à l'heure où nous écrivons ces lignes, même obtinssent-ils quelques adoucissements aux conditions qui leur sont dictées, de rétablir l'Allemagne dans une situation dont les transformations profondes dont le monde est l'objet l'écartent définitivement.

Finie, la chimère du Mittel-Europa; évanouie, l'ambition de Bagdad; fermées, les ambitions marocaines et mortes, les belles clientèles d'Amérique, d'Angleterre, et de France, et du monde entier.

A ces négations, quels éléments positifs l'Allemagne peut-elle opposer? — L'espoir d'un relèvement lui est mesuré par tout ce que sa situation politique et économique comporte d'incompatible avec une vive prospérité industrielle.

N'ayant pu réussir à faire triompher son militarisme, l'Allemagne vaincue semble prétendre vouloir imposer à l'univers le socialisme d'État, dont elle a toujours été depuis 1890 le précurseur et avec quoi s'accommodent les qualités comme les défauts de sa race. Elle échouera, là comme ailleurs, contre les traditions et les tendances des peuples de l'Entente, qui sont toutes d'initiative individuelle et de fédéralisme. Dans le domaine économique comme dans le domaine politique, le seul espoir de l'Allemagne est dans l'infériorité de ses rivaux. Nous comptons bien déjouer ce calcul et la laisser, avec « l'égoïsme sacré » des intérêts économiques, se débattre seule dans une situation qu'elle a méritée.

JEAN DUHAMEL.

VARIÉTÉS

LA POLICE SECRÈTE AU CONGRÈS DE VIENNE
A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE

La police autrichienne a joui d'une grande sinon d'une enviable réputation. La récente publication du commandant Weil sur les dessous du Congrès de Vienne montre que, si la police politique de Vienne avait attiré la sollicitude et bénéficié des sympathies de plusieurs souverains, si elle avait reçu des développements considérables et une organisation remarquable, l'importance de ses découvertes n'était pas toujours proportionnelle à l'indiscrétion de ses recherches et que, pour le Congrès de Vienne, l'absence totale de scrupules de ses investigations n'a eu pour résultat ni d'accélérer, ni d'orienter, ni d'améliorer les travaux de la diplomatie, qu'elle n'a même pas réussi à enrichir ou à éclairer l'histoire, car elle n'a point découvert dans les coulisses et, par suite, elle n'a pu révéler les ressorts qui faisaient mouvoir les acteurs.

« Joseph II avait compris dans son programme de réformes, dit M. Weil, la transformation, ou pour mieux dire, la création des services de la police, et surtout de la police politique.... Frappé par les lacunes et par les nombreux et sérieux inconvénients que présentait le fonctionnement rudimentaire d'organes presque entièrement indépendants les uns des autres, opérant, chacun pour son compte, sans règles fixes, souvent au gré des caprices et des fantaisies des grands personnages placés momentanément à la tête de l'administration des différentes provinces de la Monarchie, l'Empereur résolut, en le centralisant entre les mains d'un seul chef, de donner plus de

1. *Les dessous du Congrès de Vienne* d'après les documents originaux des archives du ministère impérial et royal de l'intérieur à Vienne, 2 vol. in-8, Paris, Payot, 1917.

cohésion à un service aussi essentiel, de lui imprimer l'unité d'action et de direction qui lui faisait défaut et sans laquelle il ne pouvait produire rien d'utile[1]. » C'est en 1782 que Joseph II appela le comte Pergen à diriger la police avec le titre euphémique de ministre d'État pour les affaires intérieures. Quatre ans plus tard, en 1786, il procéda à « l'organisation, dans les différentes capitales de la Monarchie, d'un service secret dont il régla lui-même le fonctionnement[2] ».

Léopold II n'avait pas les mêmes goûts que son frère et prédécesseur. En mars 1791, il réduisit à tel point les pouvoirs et l'action du ministre d'État pour les affaires intérieures que Pergen, scandalisé, donna sa démission.

Le scandale cessa avec Léopold. La police retrouva grâce auprès de François II et le comte Pergen fut appelé à la présidence de la Polizei Hofstelle, en 1792. Il y eut pour successeurs le baron Sumerawe en 1803, puis le baron Hager qui présidait pendant le Congrès de Vienne.

« Grâce à l'activité toujours en éveil de Sumeraw et de Hager, dit encore M. Weil, grâce à cette activité constamment stimulée, du reste, par la curiosité qui était le propre de l'empereur François, l'organisation de la police secrète, de la politique autrichienne, ne laissait presque plus rien à désirer au moment où les Empereurs et les Rois, les ministres des grandes Puissances, les représentants des différents États et la plupart des princes allemands se donnèrent rendez-vous à Vienne[3]. »

Le baron Hager avait à son service, à côté des agents de police ordinaires et subalternes, des aides recrutés dans les plus hautes classes de la société : les uns « les *auxiliaires*, percevaient de ce chef des rémunérations en général peu élevées ou même de simples indemnités, tandis que d'autres, les volontaires, croyaient faire œuvre de patriotisme en fournissant, à titre purement gracieux, de curieux et souvent même d'importants renseignements sur les personnages qu'ils avaient reçus chez eux ou chez lesquels ils fréquentaient[4] ».

1. Commandant Weil, *op. cit.*, t. I, p. XVIII.
2. *Ibid.*
3. Weil, t. I, p. XX-XXI.
4. Weil, t. I, p. XXIV.

En outre, la Manipulation — c'est le nom sous lequel était désigné le Cabinet noir — fournissait au président de la Polizei Hofstelle un nombre souvent considérable « de dépêches ou de lettres interceptées, déchiffrées, analysées ou même copiées *in extenso*[1] ».

« Tous les jours, aussitôt après avoir pris connaissance de ces différentes espèces de documents et de pièces, le baron Hager rédigeait, lui-même, la minute du rapport, du bordereau quotidien destiné à l'empereur François. Le grand chef de la police autrichienne ne se contentait pas de signaler à son souverain les nouvelles les plus intéressantes, les faits les plus saillants des dernières vingt-quatre heures. Presque tous les jours, il lui présentait ses observations, lui soumettait ses critiques et lui posait même assez souvent des questions précises et formelles sur certains points qui lui paraissaient particulièrement délicats, importants et graves[2]. »

M. Weil fait, en réduction, pour ses lecteurs, ce que le baron Hager faisait pour son empereur. Il fait passer sous leurs yeux, tantôt dans leur texte, tantôt dans une simple analyse, les principales pièces qu'il a extraites des dossiers de la Polizei Hofstelle « en respectant le plus possible l'ordre chronologique et en les laissant dans les bordereaux dans lesquels Hager lui-même les avait placés[3] ».

Le butin de la Polizei Hofstelle ne saurait avoir pour les lecteurs du XXe siècle le même intérêt que pour l'empereur François, coauteur, en quelque sorte, de cette institution équivoque et déplaisante où sa curiosité devait parfois chercher des raisons d'écarter préoccupations ou appréhensions. Il ne laisse point toutefois de fournir des enseignements qui, pour être tout autres que ceux qu'en tirait l'empereur d'Autriche, ne sont cependant pas dénués de toute valeur pour la postérité.

La principale leçon qui se dégage des documents publiés par M. Weil est qu'il faut se garder d'exagérer l'importance et les services de la police secrète, qu'il faut se garder surtout d'imaginer que la politique doive chercher et trouver ses inspirations dans les résidus des corbeilles à papier ou dans les contradictions des propos et des allures des réunions mondaines. La disproportion est évi-

1. Weil, t. I, p. XI.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. XIII.

dente entre l'énormité des efforts de la police de Hager et la pauvreté des résultats produits par ces efforts.

Les policiers de Vienne se distinguaient par un zèle sans scrupules et sans mesure dans l'emploi de procédés souvent répugnants. Ils ne paraissent néanmoins avoir exercé aucune influence ni directe ni indirecte sur la marche des événements ni sur les décisions du Congrès. Leur indiscrétion se heurtait d'ailleurs à des défiances et à des précautions que la plus élémentaire prudence suffisait à dicter. Sans connaître exactement la nature et l'étendue de la surveillance et de l'espionnage dont ils étaient l'objet, ministres, plénipotentiaires officiels ou agents officieux n'étaient pas assez naïfs pour croire à la parfaite délicatesse et absolue discrétion de l'hospitalité autrichienne; ils se tenaient sur leurs gardes.

« On a réussi, dit un rapport sur Humboldt, à placer un agent chez lui, mais Humboldt est extrêmement méfiant et surveille, enregistre, expédie et porte lui-même ses lettres. » Lord Castleragh n'est pas moins méfiant. « La mission anglaise, ayant, évidemment par surcroît de précaution, engagé elle-même deux femmes de chambre, il me faut, dit un rapport du 27 septembre 1814, avant d'essayer de me procurer des papiers déchirés dans les bureaux et jetés dans les corbeilles, m'assurer de ces deux femmes et voir si l'on peut compter sur elles[2].... Il paraît presque impossible de rien intercepter, porte mélancoliquement un autre rapport du 4 octobre. Le lord expédie tout par ses propres courriers et ses secrétaires ramassent et brûlent tous les papiers. On a expédié le 2 des courriers à Munich, Bruxelles et Naples et dans la nuit on a brûlé des papiers jusqu'à deux heures du matin[3]. »

« Chez Talleyrand, on dispose... d'un vieux domestique qui a déjà été au service de trois ambassadeurs de France et d'un garçon de chancellerie qui a déjà livré des chiffons provenant du bureau de Talleyrand », mais[4] les chiffons livrés sont dépourvus d'intérêt. Talleyrand n'est pas homme à confier à sa corbeille à papier les pièces qu'il ne veut pas confier à la police. Sa maison n'est rien

1. Weil, t. I, p. 426.
2. *Ibid.*, p. 127.
3. *Ibid.*, p. 211.
4. *Ibid.*, p. 325.

moins « qu'une espèce de place forte, dans laquelle il tient garnison avec les seuls individus dont il se croit sûr[1] ».

Tous, il est vrai, ne savent pas se défendre aussi bien. Parmi les méfiants — et sans doute le sont-ils tous — il y a des maladroits. Leur maladresse toutefois — si elle n'est pas toujours voulue — n'est pas toujours non plus aussi grande que les agents de Hager seraient portés à la supposer. « Le général Jomini, qui enferme tous ses papiers » les a peut-être crus en sûreté parce qu'il « a fait changer toutes les serrures et emporté toutes les clefs » mais « on essayera d'ouvrir les tiroirs quand il sera rétabli et sortira de nouveau et qu'on pourra, de cette façon, en extraire pendant quelques heures un de ses cahiers. On a dès maintenant pris l'empreinte des nouvelles serrures[2]. » Les nouvelles serrures constituaient la nouvelle ligne de défense fortifiée et la prise des empreintes équivalait à la prise des plans des forts, mais le général n'ignorait pas et n'avait pas oublié qu'aucune place ne se défend toute seule. La police de Hager fut tenue en respect par les défenseurs. « Il a été jusqu'à ce jour impossible de rien intercepter ou saisir chez le général Jomini, constate un rapport du 7 novembre, parce que, dès qu'il s'absente pour se promener ou aller au théâtre, il y a toujours chez lui, ou son aide de camp, ou le serviteur de confiance qui lui a été donné par Alexandre[3]. » Quoique un peu souffrant, Jomini va tous les jours chez Alexandre, auquel hier et avant-hier il a porté des papiers et un rouleau de cartes topographiques qu'il rapporta chez lui en rentrant. Il employe depuis quelque temps comme secrétaire un nommé Sauvage qu'on croit Français. Cet homme, né dans les Pays-Bas, tout dévoué à l'Autriche, nous a déjà rendu des services. Il est très pauvre et par lui il serait très facile de savoir ce qu'il fait pour Jomini, et je demande à être autorisé à lui donner quelque argent. Il est absolument impossible de fouiller les papiers de Jomini sur place ou de les emporter même momentanément. Il a trop de monde chez lui, trois domestiques et la femme de chambre française de sa femme. De tout ce personnel on n'a pu gagner qu'un seul individu peu apte à rendre des services d'autant plus difficiles

1. Weil, t. I, p. 326.
2. *Ibid.*, p. 260-261.
3. *Ibid.*

que le général sort très peu et que son personnel suisse, sur lequel il peut compter, ne quitte jamais la maison quand il est dehors [1]. » Les espoirs fondés sur Sauvage devaient bientôt s'altérer. Annoncés le 7 janvier, ils étaient, dès le 11, obscurcis et chancelants. « Sauvage, le Belge employé par Jomini, annonce le rapport ambigu et contradictoire du 11, communiquera tout ce que Jomini lui fera faire. Pour le moment, Jomini lui fait copier un travail historique sur les causes et les conséquences des guerres de la Révolution des Pays-Bas et de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Mais Jomini était trop exigeant et Sauvage a donné sa démission. Il ne sait rien des autres travaux de Jomini auquel sa femme sert souvent de secrétaire [2]. » Que pouvait communiquer Sauvage s'il avait rompu avec Jomini après avoir ignoré les travaux du général et que valait sa promesse de communiquer tout ce que Jomini lui ferait faire du moment où il ne devait plus être appelé à rien faire?

Les obstacles opposés par les intéressés aux incursions de Hager expliquent la distance entre les ambitions très vastes sinon très hautes de la police secrète et les résultats assez maigres de ses multiples entreprises. Ils ne sont pas seuls à l'expliquer. La police secrète ne souffrait pas uniquement de la disette de ses moissons; elle étouffait parfois sous la multiplicité déconcertante de ses informations. « Jamais on n'a pu dire comme à présent, porte une note du 23 octobre 1814, *tot capita, tot sensus*. On ne sait plus que croire et à qui croire. Tantôt c'est la Russie qui cède, tantôt c'est nous qui cédons en tout. Tantôt nous sommes fermes, l'Europe est avec nous, et le roi de Saxe est sauvé et la Pologne n'est pas russe en totalité. Tantôt Murat est sententié (*sic*), puis tantôt il est plus que jamais sûr de régner. Après avoir entendu tout cela, on ne sait que dire, que penser. Le fait est que l'on ne sait rien et on peut dire au moins que si l'on négocie, le secret est bien gardé, car à chaque heure tout change ce qui prouve que rien ne repose sur des notions sûres [3]. »

Ce n'est assurément ni dans les résidus des corbeilles à papier ni dans les résidus des conversations mondaines que se peuvent puiser les éléments d'une vaine et haute diplomatie. Les éléments de celle-

1. Weil, t. II, p. 16.
2. *Ibid.*, p. 31.
3. *Ibid.*, t. I, p. 363-364.

ci sont ailleurs : dans la connaissance de l'histoire et des traditions, dans l'intelligence des situations politiques, dans le discernement des intérêts et des sentiments permanents, dans la juste appréciation des passions éphémères et des fantaisies accidentelles, dans le souci de justice, le respect des droits, la conciliation des tendances contraires, toutes choses qui ne s'interceptent point dans les courriers, qui ne se ramassent point parmi les débris de papier négligés des hommes d'État, qui ne se recueillent point sur les lèvres des colporteurs de nouvelles dans les salons. A tout prendre, le concours de la police secrète risque d'être plus nuisible qu'utile à la diplomatie; il risque, en effet, d'égarer celle-ci dans les sentiers étroits, mesquins et touffus où la profession des menus faits, des petites intrigues et des basses rivalités a chance de voiler la lumière et de fermer les horizons.

La police ne peut donner que ce qu'elle a et ce qu'elle a est généralement incertain et médiocre. Comme il lui faut, à tout prix, fournir des informations sous peine de démontrer son inutilité et de se trahir elle-même, elle se résigne sans peine à relever des faits insignifiants, des conversations sans portée, des lettres ou des démarches sans intérêt. Elle a plus d'indiscrétion que de curiosité, plus de curiosité que de critique. Elle transmet de fausses nouvelles avec la sérénité de l'ignorance et l'impartialité de l'inconscience. Elle transmet des renseignements de tout ordre sans distinction d'importance ou de futilité.

« On dit, ainsi s'exprime un rapport du 7 février 1815, que tout, même les grandes affaires, sera terminé le 12 et que ce même jour l'empereur d'Autriche sera proclamé Empereur romain héréditaire. — Traits principaux du projet pour l'Allemagne. — L'empereur d'Autriche sera empereur romain, tant qu'il aura la couronne de fer, empereur allemand, s'il vient à la perdre ou à la céder. — Le roi de Prusse reçoit le titre de maréchal d'Empire; le roi de Bavière, celui de grand chancelier de l'Empire; le roi de Würtemberg, celui de grand chambellan de l'Empire; le roi de Hanovre, celui de grand Trésorier, et le roi des Pays-Bas, celui de grand Amiral. — Nuremberg sera le siège de la Confédération et du tribunal suprême de l'Empire. »

1. Weil, t. II, p. 160.

A côté des romans constitutionnels ou diplomatiques, les agents de Hager n'hésitaient pas à livrer la prose la plus bourgeoise et la plus anodine lorsqu'elle provenait de quelque personnalité en relief et en suspicion. Voici que, grâce à la Polizei Hofstelle, la postérité n'ignorera ni la sollicitude de la reine Hortense pour les rhumatismes de son frère Eugène, ni l'estime en laquelle cette princesse tenait l'Opodeldoc.

« Mon cher Eugène, écrivait-elle de Paris le 23 janvier 1815, je profite d'une occasion pour t'envoyer la brosse que tu désirais pour tes rhumatismes. Il faut te faire bien frotter devant le feu avec de l'Opodeldoc et te coucher après. Je n'ai pu te l'envoyer par le dernier courrier parce qu'elle n'était pas prête; on en trouve difficilement avec ce blaireau fin. Enfin j'espère que cela te guérira [1]. »

La Polizei Hofstelle n'avait point, comme la reine Hortentse, souci de calmer les douleurs du prince Eugène; mais elle se préoccupait fort de ses faits et gestes; elle le soupçonnait, elle le suivait, elle notait avec un soin jaloux et les faits qu'elle pouvait constater et les suppositions qu'elle ne pouvait vérifier. Elle relève qu'il correspond avec Marie-Louise à Schœnbrunn, qu'il correspond avec Paris, que donc il doit correspondre avec l'île d'Elbe. Elle signale ses entretiens avec Alexandre; ils sont fréquents, souvent longs et sans doute assez peu dissimulés, puisque les rapports signalent que le prince s'est promené tantôt deux heures et tantôt trois avec l'empereur de Russie. Mais ouverts ou cachés, étalés au grand jour ou voilés dans les ombres de la nuit, tous les actes des suspects sont suspects. Aussi le zèle de la Polizei Hofstelle n'hésite-t-il pas à signaler à Hager qui en informera son maître François, que le prince Eugène a dîné le 28 janvier 1815 chez l'empereur d'Autriche. « Lui et d'Arnay, ajoute le rapport, semblent satisfaits de la tournure prise par les affaires [2]. » Le rapport ne dit pas nettement où a été surprise cette apparence de satisfaction. On peut en induire que c'est à la table de l'empereur. S'il en fut ainsi, il est aisé de comprendre quelle haute opinion l'empereur d'Autriche devait avoir de sa police secrète, d'une police assez vigilante et assez adroite pour le tenir lui-même en surveillance et l'informer si bien de ce qui se passait sous ses yeux..

1. Weil, t. II, p. 150.
2. *Ibid.*, p. 106.

Si l'empereur était épié pour l'amour de l'art, sa fille l'était sans doute pour l'amour de l'empereur. Weyland confie le 20 janvier a Hager « qu'il a jusqu'à présent échoué dans toutes ses tentatives de gagner Mme Édouard, femme de chambre de Marie-Louise. On a fini par gagner un domestique du prince Eugène, nommé Gascogne. On a su par lui que les lettres venant de Schœnbrunn ne sont remises qu'en mains propres au prince Eugène ou à son aide de camp qui en délivre un reçu. Grâce à Gascogne, on a pu se procurer des chiffons du prince Eugène et de d'Arnay [1]. » Ni ces chiffons ni d'autres ne devaient donner aux agents de Hager la preuve de la conspiration entre Marie-Louise et le prince Eugène. Réduite aux conjectures, la Polizei Hofstelle dut se borner à tirer d'événements modestes des suppositions alarmantes. « On dit, signalait un rapport du 17 janvier 1815, que les deux domestiques que Marie-Louise a renvoyés, sont, au contraire, destinés à aller en courriers la semaine prochaine à Elbe avec des lettres et paquets de Bausset, Méneval et de Mme de Brignole. On cherchera à savoir sous quels noms et avec quels passeports. — Toute la correspondance de Marie-Louise passerait par le prince Eugène qui l'enverrait à sa femme à Münich. Il en serait de même pour celle de Bausset et de Mme de Brignole. — Marie-Louise enferme tous ses papiers et toutes ses lettres dans un meuble et, bien que la clef en soit grande et lourde, l'impératrice la porte toujours sur elle [2]. » Pour un policier, très évidemment, si Marie-Louise s'inflige le supplice de porter toujours sur elle une clef grande et lourde ce ne peut être que pour masquer une correspondance compromettante, si ce n'est une conjuration, avec son cher époux Napoléon. Il ne lui viendra pas à l'esprit que l'impératrice puisse avoir d'autres motifs de se garder contre les indiscrétions, ni que l'horreur de toute indiscrétion et de toute soustraction soit, à elle seule, motif suffisant pour expliquer une défiance qui n'était que trop justifiée.

Les soupçons se précisent; l'affirmation succède à l'hypothèse. Le 11 février, flot de nouvelles : « Il est hors de doute que la reine Hortense correspond secrètement avec le prince Eugène qui, lui, correspond avec Marie-Louise et son entourage. Les lettres sont

1. Weil, t. II, p. 58.
2. *Ibid.*, p. 131.

reçues et transmises par quelqu'un de l'entourage de Talleyrand. L'entourage de Noailles s'en préoccupe et le jeune comte de Bonnay m'a sondé à ce propos. — Marie-Louise se promène le 10 avec son fils et Mme de Montesquiou. Neipperg y dîne, mais, comme la veille, il rentre aussitôt en ville. Bausset est toujours souffrant et Mme de Brignole sérieusement malade. — Alexandre dîne aujourd'hui chez le prince Eugène, qui dîne demain à la Cour et se croit sûr d'obtenir une souveraineté grâce à l'amitié qu'Alexandre lui témoigne[1]. »

Il est toujours fâcheux de forcer son talent. A s'égarer dans les cambriolages diplomatiques, la police viennoise risquait d'oublier sa mission première qui devait être de protéger les honnêtes gens contre les malfaiteurs. Elle n'y manqua pas. Négligence ou indulgence, en se passionnant pour la chasse aux papiers, elle en vint à ne point regarder ou à regarder avec sérénité ceux qui, pour leur propre compte, se livraient à ce sport enivrant et fructueux. Le prince Eugène, en double connaissance de cause, fit le procès de la suffisance et de l'insuffisance de la police étourdie par le commerce ou l'espionnage des grands. Et il se trouva, à point nommé, un policier volontaire ou appointé, pour rapporter le propos en haut lieu. « Samedi dernier, porte un rapport du 4 avril 1815 à Hager, chez le comte Charles Zichy, au souper auquel se trouvaient l'empereur Alexandre, le roi de Prusse et le prince Eugène, ce dernier a dit : « Bien que la police me surveille de très près, il n'en est pas moins certain qu'on m'a volé mon portefeuille contenant 500 florins et qu'on ne l'a pas retrouvé[2]. »

CHARLES DUPUIS.

1. Pièces 1577 à 1579, t. II, p. 180-181.
2. N° 2096, t. II, p. 418.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

POLITIQUE GÉNÉRALE. — LA GUERRE

Achille Viallate. — *Les États-Unis d'Amérique et le Conflit européen (4 août 1914-6 avril 1917)*, Paris, F. Alcan, 1 vol. in-16 de x-314 p., 1919.

M. Achille Viallate est, on le sait, l'un de nos publicistes les mieux au courant des choses d'Amérique. L'un des directeurs du recueil annuel, la *Vie politique dans les Deux Mondes*, auteur d'ouvrages sur *L'industrie américaine*, sur l'*Histoire diplomatique américaine*, M. Viallate vient de publier un nouveau volume sous le titre : *Les États-Unis et le Conflit européen (4 août 1914-6 avril 1917)*. Il y a résumé, comme il l'écrit lui-même, « l'histoire de la crise qu'ont traversée pendant trente-deux mois les États-Unis d'Amérique, période qui comptera parmi les plus tragiques et aussi les plus importantes de l'histoire américaine, par les conséquences lointaines qu'entraînera leur décision finale ». Cette décision finale est, on le sait, la part glorieuse prise par les États-Unis à la guerre européenne. M. Viallate a tracé une esquisse bien intéressante des phases qu'a traversées la Grande République pour passer de l'idéal et du programme ancien si profondément enracinés dans les esprits et dans les mœurs américaines, de la « traditional policy », de la politique d'isolement, à la politique d'intervention mondiale armée, à laquelle le président Wilson s'est peu à peu converti lui-même et a entraîné ses compatriotes. Avec une grande sûreté de documentation et une remarquable clarté d'exposition, M. Viallate nous remet sous les yeux les péripéties de cette extraordinaire évolution, qui aura eu sur les destinées du monde une influence décisive. Il nous en fait pénétrer les mobiles matériels et moraux ; il nous fait comprendre la raison de la lenteur relative de certaines modifications d'opinion, des difficultés et des résistances auxquelles elles se sont heurtées, de la puissance du courant qui a finalement tout emporté, non sans laisser derrière lui des causes de ralentissement ou d'obstruction. Encore en septembre 1916, en acceptant sa deuxième candidature présidentielle, M. Wilson disait : « Nos principes sont simples, évidents, faciles à exposer et sont la base fondamentale des idéals américains. Nous sommes restés neutres parce que c'est la politique établie et traditionnelle des États-Unis de rester à l'écart de la politique européenne.... Notre devoir était de réserver notre puissance et nos ressources pour les jours difficiles de la reconstruction, lorsque viendra la paix. » Quelques mois plus tard, il reconnaissait que la paix du droit ne pouvait être rétablie que par l'intervention américaine et

nous savons quel a été l'admirable effort des États-Unis pour la réaliser.

L'auteur pourra peut-être, dans un deuxième volume, continuer l'histoire des États-Unis depuis leur entrée en guerre : ce serait un précieux complément à son ouvrage actuel, qui reste en tous cas un document de premier ordre pour étudier et comprendre les phases de début de cet événement capital dans les annales du monde.

E. D'EICHTHAL.

Joseph Barthélemy. — *Démocratie et politique étrangère*, Paris, F. Alcan, 1 vol. in-8 de 531 p., 1917.

« La démocratie s'est-elle montrée à la hauteur des grandioses circonstances que traverse le monde? A-t-elle démontré qu'elle est digne de gérer les intérêts d'une grande nation? A-t-elle prouvé son aptitude tant à la préparation de la guerre par la diplomatie qu'à la direction de la guerre elle-même...? » Telles sont les questions que l'auteur se propose de résoudre dans le présent ouvrage. Pour atteindre à son but, il observe successivement « l'aptitude de la démocratie à la diplomatie », « son organisation en vue de la préparation et de la conduite de la guerre », enfin la part que la démocratie doit prendre aux affaires extérieures. — Dès les premières pages de son introduction, M. J. Barthélemy, dans un sentiment de modestie qui nous paraît excessif, se défend d'exprimer ici « des idées nouvelles ou d'apprendre des faits inédits ». « Je me propose avant tout, dit-il, de présenter un inventaire et une analyse précise des éléments des problèmes, afin d'apporter dans leur formule une plus grande netteté. »

L'auteur a bien tenu sa parole. Son analyse serrée et méthodique ne laisse, dans ce vaste problème, aucun coin où n'ait passé la lumière. C'était une enquête délicate à mener. Elle portait sur des domaines très vastes, et d'une déconcertante variété d'aspects. Il y fallait l'esprit d'analyse du juriste et le savoir de l'historien. M. J. Barthélemy porte sans faiblir le poids de ces deux disciplines.

L'auteur est favorable à la démocratie. Il la croit capable de conduire heureusement sa politique extérieure, et il le dit. Il ne faut pas oublier que ces pages furent écrites à un moment où le triomphe des démocraties en guerre était loin d'être assuré. En les rédigeant M. J. B. était soutenu seulement par sa conviction personnelle. Un esprit moins ferme, plus sensible aux suggestions de l'empirisme, eût peut-être laissé tomber la plume. D'autre part, l'auteur ne se laisse point séduire par l'illusion d'une supériorité essentielle du régime démocratique sur les autres formes de gouvernement. A notre avis, il touche au fond du sujet quand il constate : « ... les institutions politiques ne sont que des outils qui valent ce que vaut l'ouvrier, c'est-à-dire le peuple. Il n'y a pas une démocratie, il y a des démocraties » (p. 278). Il voit très bien que dans les moments historiques, ce sont moins les systèmes politiques qui importent, que les

hommes : « Le succès de la guerre ne dépend pas de la forme superficielle des constitutions politiques, mais d'une ou deux ou trois personnalités qui en sont chargées » (p. 295). C'est en effet, en ce point, que toutes les lignes du présent sujet se recoupent et c'est de ce point que l'on découvre que la Démocratie n'est, *in abstracto*, ni plus, ni moins apte que tout autre régime à résoudre tel ou tel ordre de questions. Pour en juger, il faut observer chaque démocratie à l'œuvre. On la voit alors, suivant le lieu, le temps ou l'occurrence, poursuivre une voie facile, ou évoluer péniblement à travers les obstacles, ou échouer complètement.

Que l'on compare sur ce point par exemple, la démocratie française et celle des État-Unis. Leurs principes, leurs institutions, leurs mœurs publiques ne diffèrent pas essentiellement. On leur trouverait même aisément des points de ressemblance. Or, en matière diplomatique, vous voyez l'une maintenir, à force de prudence, dans une Europe pleine de menaces de guerre, une position difficile. Au début, la démocratie française n'a point d'amis; elle ne constitue qu'à grand'peine et par un long effort un réseau d'alliances ou d'ententes qui, jusqu'à la dernière heure, semblèrent fragiles. Un corps de diplomates éprouvé, des hommes d'État constamment aux aguets réussissent tout juste à la maintenir en bonne posture. La guerre déclarée, à son corps défendant, elle en supporte le poids le plus lourd, elle y porte les coups décisifs, elle y prodigue son sang et ses richesses, et nous savons bien que ce n'est pas elle qui tirera de la victoire les résultats les plus brillants. — Voici, au contraire, la démocratie américaine : pendant de longues années elle n'a point à proprement parler de diplomatie, ni de diplomates. La nation et ses chefs s'inquiètent à peine des affaires extérieures. Et cependant vous voyez l'Union, par quelques traités heureux, doubler, tripler, quadrupler son territoire. Un peu plus tard, une guerre vivement menée, où elle n'a pas mis le dixième de sa force, lui vaut un empire colonial. Puis ce sont, de temps en temps, à l'heure précise où le besoin s'en fait sentir, de nouvelles acquisitions, de nouveaux progrès, de nouveaux succès obtenus sans résistance, cueillis comme en se jouant, par des hommes d'État qui n'y donnent qu'un instant d'attention, et par une diplomatie de fortune. La grande guerre survient et, à sa faveur, moyennant une faible dépense d'hommes et une mise de fonds relativement peu considérable, la démocratie américaine y prend figure et y tient le rôle de grande puissance, de puissance directrice.

La lecture de l'œuvre de M. J. B. éveille bien d'autres réflexions du genre de celle-ci. Avec lui, on s'instruit toujours, et il faut le lire de bien près pour le trouver en défaut et sur des points de détail.

C'est le cas lorsqu'il nous dit (p. 128) que le Transvaal fournit à l'Angleterre ses plus fidèles sujets. Les événements de la rébellion de 1915 et les difficultés avec lesquelles le Cabinet Botha est journellement aux prises prouvent malheureusement le contraire. L'auteur attribue au second

Empire l'initiative de la publication des documents diplomatiques (p. 141). La Monarchie de juillet avait déjà fait de même. Elle donna, à notre connaissance, deux séries de documents : 1° *Collection des protocoles des conférences tenues à Londres, depuis le 4 novembre 1830 jusqu'au 1er octobre 1832, au sujet des affaires de Belgique* (Paris, de l'imprimerie royale, 1 vol. in-4 de 550 p., 1833); 2° *Documents communiqués aux Chambres dans la session de 1846-1847 par le Ministre des Affaires Étrangères* (Paris, Imp. Guyot, janvier 1847, 3 broch., in-4° de 9, 86 et 32 p.).

M. C.

Jules Chopin. — *L'Autriche-Hongrie, brillant second.* Préface de M. Ernest Denis, 1 vol. in-8, Paris, Bossard, 1917.

L'auteur de ce livre a longtemps séjourné à Prague; il y a été chargé de cours à l'Université tchèque; il y a contracté l'horreur de l'Autriche-Hongrie, des Habsbourg en général et de l'archiduc François-Ferdinand en particulier; il se refuse à voir dans l'Autriche-Hongrie le « brillant second » de l'Allemagne dans la grande guerre de 1914. L'Autriche-Hongrie, à son sens, n'est pas simplement complice; elle est coauteur, sinon auteur principal. « Malgré l'opinion courante, dit-il, nous sommes persuadé que l'Autriche, autant, sinon plus que l'Allemagne, voulait la guerre dont le gouvernement austro-hongrois avait le plus pressant besoin. Elle lui était nécessaire d'abord pour permettre aux Habsbourg d'accomplir leurs deux tâches fortement compromises par le progrès des idées modernes : la germanisation de l'Autriche et la magyarisation de la Hongrie. Une guerre aurait, d'autre part, contribué à améliorer ou, tout au moins, à masquer l'état précaire des finances. Elle favorisait enfin la réalisation des aspirations ambitieuses de l'archiduc François-Ferdinand, qui méritait fort peu la pitié dont on entoura son assassinat » (p. 5). L'archiduc assassiné doit-il être chargé des terribles responsabilités que lui impute M. Jules Chopin? C'est là un problème qu'il semble impossible de résoudre actuellement.

Il n'est pas certain que l'histoire réussisse jamais à l'élucider au point d'écarter définitivement aucune des thèses contradictoires qui sont aujourd'hui soutenues et qui ne sont, en réalité que des hypothèses. L'archiduc, d'après M. Jules Chopin, était un malade et un déséquilibré. Ce fait seul expliquerait la politique incohérente que l'auteur prête à François-Ferdinand. « Pour cet esprit malade, en effet, dit-il, tout ce qui n'était ni allemand, ni catholique, était un danger pour l'Autriche. Les ennemis de l'Église sont les ennemis de notre patrie, proclama-t-il un jour » (p. 26). S'il en était ainsi, comment, s'il eût été sain et ferme d'esprit, l'archiduc n'eût-il pas compris le danger d'une guerre dont l'issue favorable l'eût réduit au rang de vassal du protestant Hohenzollern. « François-Ferdinand et ceux qu'il avait grisés de son rêve, dit M. Chopin, voyaient les choses autrement. Pour eux l'Autriche-Hongrie sortait de la lutte plus forte et

plus allemande. D'autre part, une victoire de l'Autriche catholique sur la Russie et la Serbie orthodoxes laissait entrevoir dans l'avenir la résurrection possible du Saint-Empire romain germanique » (p. 29).

L'assassinat de Serajevo est-il, comme l'a prétendu le gouvernement austro-hongrois, l'effet d'un complot nationaliste serbe, ou, comme le pense M. Steed, d'une intrigue politique nouée dans les milieux austro-hongrois? M. Chopin écarte également l'une et l'autre hypothèses pour en émettre une troisième qui ne manque assurément point de hardiesse : « Notre conviction, dit-il, basée sur une étude approfondie de faits certains et de présomptions graves, est que le complot de Serajevo a été tramé par celui-là seul qui devait en profiter, mais qui n'en eut pas le loisir puisqu'il en fut la victime, par l'archiduc François-Ferdinand lui-même » (p. 70). Le plan aurait été arrêté sinon réglé dans l'entrevue de l'archiduc et de Guillaume II au château de Konopisztje, en juin 1914. « François-Ferdinand et Guillaume II, dit M. Chopin, ont donc consacré les deux jours de chasse dans les solitudes de Konopisztje à mettre au point le plan à suivre pour que : 1° la Serbie parût incontestablement la provocatrice; 2° les diplomaties allemande et autrichienne agissent immédiatement et de concert; 3° les armées d'Autriche et d'Allemagne fussent prêtes au moment voulu. Il fut décidé que des manœuvres auraient lieu en plein pays de nationalité serbe, en Bosnie-Herzégovine; que l'archiduc, chef suprême des armées austro-hongroises, irait, le 26 juin, y présider en personne et inspecter les troupes, que, le 28 de ce même mois, au jour où les Serbes, aussi bien d'Autriche-Hongrie que de Serbie, fêtent le Vidov dan, anniversaire de la bataille de Kossovo, François-Ferdinand visiterait la ville de Serajevo et que, à cette occasion, éclaterait l'affaire qui devait mettre le feu aux poudres » (p. 83). Il ne faudrait pas exagérer la portée des affirmations qui précèdent même dans la pensée de M. Chopin, car l'auteur a pris soin d'avertir ses lecteurs (p. 77) que nous ne savons pas très exactement ce que fut la visite de Konopisztje, que donc il ne convient de prendre les dites affirmations que pour des conjectures. De même que sur l'entrevue de Konopisztje, il s'en faut que la lumière soit faite sur le drame de Serajevo et sur les causes des étranges négligences de la police à assurer la protection de l'archiduc.

M. Chopin a insisté sur les responsabilités et sur la culpabilité de l'Autriche-Hongrie pour amener et justifier les conclusions énoncées au chapitre VIII et dernier, « le sort de l'Autriche-Hongrie ». Il est impossible, dit-il, de démembrer l'Allemagne, mais « l'une des meilleures façons de rendre l'Allemagne inoffensive, c'est de supprimer l'Autriche en la démembrant (p. 244). Il faut abattre l'empire des Habsbourg et, sur ses ruines, élever des États vivaces, parce que nationaux et forts, parce qu'indépendants et parce que désireux de conserver leur indépendance reconquise. Ces pays sauront, du reste, à l'heure du danger, se souvenir de la devise des Habsbourg : *viribus unitis*. Ils se grouperont, s'allieront contre l'ennemi commun et,

animés d'un patriotisme qui fait actuellement défaut en Autriche, ils seront assez puissants pour triompher de leurs avides voisins » (p. 260). Depuis que M. Chopin a publié son livre, l'Autriche-Hongrie a été abattue; elle s'est disloquée et la paix et la restauration de l'Europe n'en paraissent ni plus aisées ni mieux assurées. Sans doute, après les procédés abominables dont les populations slaves de la double monarchie ont souffert durant la guerre, le fédéralisme qui eût pu être le salut de la monarchie et de l'Europe avant 1914, ne pouvait apparaître aux populations affranchies du joug des Habsbourg que comme une solution insuffisante. Si le fédéralisme est impossible, il est peut-être fâcheux qu'il le soit. Si l'Autriche allemande et la Hongrie resserrent leurs liens avec l'Allemagne, est-il sûr que les nouveaux États slaves sachent se grouper, s'allier contre l'ennemi commun et que, par l'union de leurs forces, ils soient assez puissants pour triompher de leurs avides voisins? L'État tchéco-slovaque n'a-t-il pas manifesté tout d'abord son indépendance à l'encontre de la Pologne, en cherchant querelle à celle-ci avant même que la paix fût réglée avec l'Allemagne. Il est à souhaiter que l'optimisme de M. Chopin à l'égard des États slaves soit fondé, mais il n'est hélas! pas encore démontré qu'il le soit.

C. D.

Hugh Gibson, premier secrétaire de la légation américaine. — *La Belgique pendant la guerre.* — Ouvrage traduit de l'anglais. Paris, Hachette. 1 vol. in-16 de 251 pages, 1918.

L'histoire des pays envahis est à peine connue dans ses grandes lignes. Chaque jour amène des révélations nouvelles et si la vérité totale est lente à jaillir c'est que les victimes de l'invasion ont souffert au delà de toute expression.

A cette chronique douloureuse, M. Hugh Gibson vient d'apporter le chapitre le plus documenté, le plus émouvant. Premier secrétaire de la légation américaine en Belgique, il a vu se dérouler sous ses yeux, de juillet à décembre 1914, la plupart des grands événements de l'invasion allemande. Cette même légation étant chargée des intérêts de six autres légations, il a pu suivre les agissements, les diverses négociations entre envahisseurs et populations envahies.

Jour par jour, presque heure par heure, comme en un rapport diplomatique, nous sont rapportés avec mesure, sang-froid et simplicité les événements multiples qui s'écoulaient.

Du côté belge, en premier lieu, l'auteur note les premières nouvelles de l'invasion, la marche conquérante jusqu'à Bruxelles, l'évacuation de cette ville, dans laquelle il demeure. Piloté dès lors sous la protection des officiers allemands, documenté largement par eux-mêmes au cours de témoignages spontanés exposés sur les lieux, tous ses récits ne laissent plus aucun doute sur la signification de certaine politique de guerre. Celle-ci consistait à « terroriser », c'est-à-dire à décourager d'avance des tentatives pouvant

entrainer la répression. Les moyens employés pour arriver au but étaient : le massacre, l'expulsion, puis, la pratique suivante : « abattre d'abord la porte d'entrée des maisons, enlever de l'intérieur tout ce qui valait la peine d'être conservé, ensuite entasser au milieu de la chambre mobilier et rideaux et y mettre le feu pour passer ensuite à la maison voisine ». Ce procédé courant s'aggravait suivant les circonstances. Ainsi, à Dinant où il fut conté à M. Hugh Gibson « des choses à ne pas pouvoir les écrire ». Mais ce qu'il peut affirmer, après en avoir eu la preuve certaine, c'est le massacre « de plus de 800 victimes dont 612 ont été identifiées. Parmi elles se trouvaient un enfant de trois mois et une femme de quatre-vingts ans. »

Ensuite, se poursuivent quantité de récits circonstanciés et le volume se clôt avec l'assassinat de Miss Cavell. Ces dernières pages sont particulièrement poignantes et terminent avec à propos la série d'actes odieux formant un même bloc avec tout l'ensemble de la manière germanique.

Il est parfois plaisant de suivre avec ce diplomate si loyal, si averti, les subterfuges, les mensonges, les basses duperies si souvent tentés par le haut commandement allemand. — Il n'en triomphe que par la manière forte et en flétrissant bien en face, et à haute voix, les agissements des grands chefs et de leurs états-majors. D'où, cette conclusion ou plutôt cette morale dégagée en ces termes : « Tenez-vous à distance de ces gens-là aussi longtemps que vous le pouvez, car s'ils changent d'avis leur promesse ne compte plus. »

Outre le charme soutenu d'un style aux plus réelles, aux plus vivantes couleurs, ce volume possède l'immense mérite d'être un acte de justice et de vérité.

L'histoire vécue qu'il nous conte est passionnante au plus haut point. Mais si ce passé tragique ne sortira plus de notre mémoire, grandes devront demeurer ses leçons pour l'avenir. Afin de préparer, en effet, et éclairer la solution des problèmes politiques et économiques imposés par la paix, que faut-il? D'abord, bien comprendre l'âme germanique, et pour cela se reporter à l'époque peu éloignée où les Allemands, sûrs de la victoire, se montraient sans masque. C'est dans de semblables conditions que l'auteur les a vus et qu'il les a fidèlement reproduits. Son enseignement doit porter pour les alliés des fruits immédiats et certains.

H. DE MONTARDY.

Jovan Cvijic. — *La Péninsule balkanique.* Géographie humaine. Paris, Colin, 1 vol. gr. in-8 de 520 p., avec 35 cartes et croquis dans le texte. 9 cartes hors texte; 1918.

L'éminent professeur de l'Université de Belgrade fut, au mois de janvier 1917, chargé d'un cours à la Sorbonne lequel se poursuivit jusqu'au printemps de 1918; c'est la matière de ce cours que M. J. Cvijic publie dans cet important ouvrage si original en son fonds, si documenté, et qui restera pour la péninsule balkanique l'heureuse réplique du dernier chef-d'œuvre de Vidal de la Blache : « la France de l'Est ».

Dans une première partie, l'auteur passe en revue les principaux caractères géographiques de la péninsule, et les influences du milieu géographique sur la population. Il qualifie de mouvements « métanastasiques » les migrations lentes et continues qui se sont produites au cours des siècles dans la péninsule et lui donnent cette population, si bigarrée et si diverse d'origine. Le courant dinarique, « le plus puissant de tous », prend naissance dans les pays dinariques notamment en Herzégovine, au Monténégro, régions que le géographe qualifie de « pays riches »; les courants métanastasiques de Kossovo et vardariens suivent la vallée de la Morava, puis celle du Vardar; d'autres enfin franchissent la Save et le Danube et peuplent le Banat ainsi que certains îlots hongrois. Il se mélange à ces courants serbes une émigration albanaise qui au XVIIe siècle prend de vastes proportions : tandis que les Tosques se dirigent vers la Macédoine et la Morée, les Malissores, en grand nombre envahissent le Sandjak et se mêlent aux Serbes.

Ces migrations successives ont toutes pour origine la crainte sinon la haine du dominateur, au joug duquel on ne peut échapper que par la fuite : ainsi au commencement du XIXe siècle, la Serbie, soulevée par Karageorges, absorbe-t-elle toutes les migrations des Serbes balkaniques; une autre cause est par contre tout économique; nombreuses dans la péninsule sont les régions incultes; la population qui y est néanmoins prolifique est en perpétuelle migration.

Après avoir ainsi étudié la façon dont la péninsule balkanique s'est peuplée et comment le mélange des races tient essentiellement à la géographie. le savant auteur aussi averti psychologue qu'érudit historien consacre toute la seconde partie de son livre « aux caractères psychiques des Yougoslaves » : tour à tour il détermine les caractères généraux du type dinarique, et ses nombreuses variétés, de la Sumadija, d'Era, de Liko, de Bosnie, des Islamisés, de l'Adriatique; puis, examinant ce qu'il appelle « le type central » il en montre le caractère archaïque ou vieux balkanique et toute la réserve, le tact, le sang-froid, du Slave de la vieille Serbie ou du Sandjak. Entre les uns et les autres pourtant il distingue les nuances ethniques, les différences entre l'Ouest et l'Est, entre l'habitant de Kossovo, celui de Belgrade, celui de Monastir ou de Prilep. Puis poursuivant son étude, il en arrive aux Bulgares, qui tout métissés d'asiatique et de touranien n'en font pas moins partie intégrante de la grande famille yougo-slave. Mais de par leur position géographique les Bulgares subirent beaucoup plus directement que les autres balkaniques l'influence tartare, byzantine, ottomane, « et n'ont même pas été effleurés par l'influence civilisatrice de la Renaissance laquelle s'est fait sentir chez les Yougo-slaves occidentaux ».

Passant enfin au nord de la péninsule, M. Cvijic termine son curieux ouvrage en nous présentant le type pannonique qui domine le Banat et tout le pays slovène, cette Illyrie qui grâce à ses rapports avec l'Italie, à son

éphémère administration française au temps de Napoléon et de Marmont s'est trouvée plus rapidement civilisée et est appelée à un très bel avenir.

PIERRE RAIN.

Gaston Gravier, lecteur à l'Université de Belgrade. — *Les Frontières historiques de la Serbie*. Introduction d'Emile Haumant, professeur à la Faculté des Lettres de Paris. Paris, Armand Colin. 1 volume in-8 de 164 pages, avec 3 cartes dans le texte et 3 cartes hors texte, 1919.

Ce livre est une œuvre d'avant-guerre. Le manuscrit en fut présenté à la Sorbonne, en 1914, comme seconde thèse de doctorat ès lettres et admis sous réserve de quelques retouches légères que l'auteur se proposait d'y apporter avant de rejoindre son poste de Belgrade. Gaston Gravier est glorieusement tombé, en 1915, à la sucrerie de Souchez. Ses maîtres et amis ont regardé comme un pieux devoir à rendre à sa mémoire, de publier, sans en altérer le caractère par une mise à jour, l'ouvrage qu'il avait laissé, ouvrage qu'on ne saurait trop louer, aussi bien pour l'intérêt du sujet dont il traite que pour la façon dont il l'expose.

La matière en est vaste et copieuse; elle se répartit avec aisance en cinq chapitres, lourds de faits et d'idées, où sont envisagés successivement : le milieu géographique où la Serbie a accompli son évolution, déterminée par ses données, — les nombreuses formes politiques de la Serbie médiévale, dont la survivance est souvent passée, comme un reflet, dans les cadres divers de la Serbie moderne, — la résurrection, en 1804-1815, de la principauté servienne dans les limites de l'ancien pachalik de Belgrade, simples limites administratives, mais indicatrices déjà des futures frontières politiques, — la réunion des six districts en 1833, qui fit, du mot de Serbie, non plus seulement une expression géographique ou une entité historique, mais une réalité territoriale, représentée par un organisme d'une jeunesse active et presque agressive, — l'extension enfin de 1878 qui transforma la Serbie, de petite province danubienne, en puissance balkanique.

La manière est digne du fond et témoigne d'une aptitude que l'on appréciera, à mettre en œuvre des documents puisés aux meilleures sources, sans qu'il soit cependant jamais fait pédant étalage d'érudition, à ordonner les faits et à les exposer avec une élégante précision, surtout à les subordonner à une vue synthétique qui se dégage de leur succession et de leur rapprochement, à les grouper harmonieusement autour d'une conception centrale qui ne manque ni de force ni d'ingéniosité.

Sans doute, ce livre a-t-il été écrit sous l'empire de préoccupations assez différentes de celles où l'on aborderait aujourd'hui le même sujet : en 1913 et en 1914, le problème Yougo-Slave ne se posait point encore, et, à Belgrade, l'on songeait beaucoup moins à opérer cette sorte de Drang nach Westen dont la presse viennoise et magyare accusait les hommes d'État serbes de nourrir le projet, qu'à réaliser l'union intime de la Serbie de Karageorges et de Miloch avec celle dont elle venait de s'accroître au traité

de Bucarest. De la possibilité de cette fusion, l'on doutait souvent en Europe, ébranlé qu'on était par l'éclat des propagandes bulgares. Gaston Gravier entreprit précisément de démontrer que la nature et l'histoire s'accordaient pour permettre de reconstruire — ou à peu près — la Serbie de Douchan.

Mais, malgré la particularité de cet objet, emprunté à des circonstances maintenant périmées, cette histoire de la réalisation de la nationalité serbe offre un double intérêt permanent qui en justifie assez la présente publication.

C'est d'abord un intérêt doctrinal général : car la Serbie constitue le type le plus représentatif peut-être, avec la Pologne, de ces États dont la vie végète dans les zones longtemps indécises où s'affrontent les civilisations opposées de deux mondes, l'Occident et l'Orient; son développement présente ainsi le champ d'expérience sans cesse en action, où le droit international vérifie dans les faits et dans la matière encore chaude de l'histoire d'hier, les règles selon lesquelles les frontières des unités politiques s'ébauchent, se précisent et s'abolissent, avant de se stabiliser en un tracé plus ou moins définitif, dans la mesure où il épouse la plastique du sol et répond aux souvenirs du passé qui fermentent dans l'âme collective des peuples.

C'est ensuite, au point de vue spécial de la Serbie, un intérêt toujours actuel de pratique politique : ce livre, en effet, dégage vraiment la loi de son processus naturel d'extension. Ce mot « loi » est bien ici l'expression la plus propre, et c'est aux sciences physiques qu'il faut l'emprunter, puisque les forces d'expansion de la Serbie apparaissent réellement douées d'une sorte de nécessité mécanique. Le jeu de ces forces frappe par la continuité de leur impulsion directrice, la constance de leur rythme et la permanence de leur direction. C'est au plus profond de la conscience populaire, dans son désir ardent de réunion et de poussée vers le large, qu'ont sans cesse pris leur source ces efforts de reconquête en même temps que de libération. C'est avec une régularité dont les nations offrent peu d'exemples, que les territoires acquis par ces efforts sont venus s'agréger au centre de cristallisation, que la Serbie s'est livrée à un travail d'épuration et d'assimilation, par où elle a pu non seulement sauvegarder sa pure originalité, mais encore augmenter sa puissance de cohésion et de rayonnement. C'est enfin suivant l'axe constant du sillon Morava-Vardàr que s'est développée la poussée serbe, poussée tendant alternativement vers le sud et vers l'ouest. A Bucarest, elle a atteint son but dans la première de ces directions, et, si c'est dans l'autre sens qu'aujourd'hui elle tend à agir, la Serbie n'en porte point la responsabilité qui retombe tout entière sur l'Autriche de l'ultimatum. Svetozar Markovic écrivait en 1871 que la conception de l'unité serbe était la plus révolutionnaire qui fût, puisqu'elle renfermait en soi comme principe la destruction de l'Autriche ; il faudrait renverser les termes de la prédiction : c'est le suicide de l'Autriche qui a rendu possible, et dans des limites insoupçonnées, l'achèvement de l'unité serbe.

La question qui se pose maintenant, avec une si inquiétante acuité, et à quoi il était hors du plan de ce livre d'indiquer une solution, est de savoir comment l'irrédentisme italien se pourra concilier avec la réalisation des nouvelles aspirations serbes, dont, à la vérité, Gaston Gravier laissait entrevoir l'éventualité : il semblait même, dans sa conclusion, y voir le dernier stade de l'évolution étudiée, où la Serbie gagnerait enfin son indépendance complète et réelle : complète, puisqu'elle terminerait son œuvre de « rassemblement national », réelle, puisqu'elle obtiendrait l'issue vers la mer sans laquelle elle continuerait de connaître « toutes les angoisses de l'emmuré vivant ».

JEAN VERGEOT.

O. Tafrali, professeur à l'Université de Jassy. — *La Roumanie transdanubienne (La Dobroudja). Esquisse géographique, historique, ethnographique et économique.* Paris, Éditions Ernest Leroux, 1 vol. pet. in-8 de x-95 p., avec 10 figures dans le texte et une carte hors texte, 1918.

Jeune archéologue et épigraphiste roumain à qui notre Sorbonne — dont il est docteur ès lettres — et notre École des Langues Orientales vivantes — dont il fut répétiteur — ont révélé la forte technique de l'érudition française, M. T. apportait, avant la guerre, cette discipline rigoureuse à fouiller l'histoire de Thessalonique dont il s'était fait le spécialiste.

Lorsque vint le martyre roumain, il pensa que, si la méthode ne devait point varier, il devait l'animer d'un esprit nouveau. Pas plus que les sciences d'utilisation immédiate, celle où il est expert des inscriptions anciennes et des idiomes morts ne devait demeurer désintéressée : comme elles, elle devait se faire essentiellement humaine ou mieux, selon le mot de Sorel, citoyenne, et de cette partie de l'humanité où nous sommes nés et voulons mourir, la patrie.

Il crut de son devoir de mettre au service de son pays et de ses revendications, les ressources de la méthode à laquelle il avait été formé. Ses droits étaient discutés sur la Dobroudja. Guidé par son amour pour sa patrie, où son grand-père fonda Tulcea, contrôlé par son souci professionnel de la vérité scientifique, il se proposa de montrer l'unité foncière de cette province, et comment elle se différencie à tous les points de vue de ces régions bulgares plus méridionales appelées par les Turcs la forêt folle, et comment la géographie, l'histoire, l'ethnographie, l'économie font des deux rives du Danube comme les deux « poumons » solidaires par où respire la nation roumaine.

Il a atteint ce but en traçant de ces quatre arguments quatre esquisses d'une pointe un peu sèche, mais très ferme.

Malgrés son aspect divers, — montagnes boisées au nord et nord-ouest, lagunes marécageuses dans le delta et sur le littoral, steppe de loess au sud et au centre, — la Dobroudja possède une homogénéité géographique

et géologique bien marquée qui la lie fortement à la structure de la Roumanie proprement dite, puisqu'elle fut le butoir résistant où le soulèvement tertiaire trouva son principal appui pour en dresser l'architecture actuelle.

L'histoire montre les mêmes apparences d'incohérence, mais recèle une même réalité d'unité profonde : à l'égal de la Roumanie elle-même, la Dobroudja demeure une marche latine, marche battue, au temps des migrations de peuples, par un continuel flux et reflux d'envahisseurs, les uns venant du Nord, comme les Goths, les Slaves et ces tribus touraniennes que sont les Bulgares, les autres remontant du Sud, comme les Turcs, — marche où plus tard, quand une organisation plus stricte s'imposa à la vie internationale et que les invasions ne se produisirent plus que sous forme d'emprises diplomatiques, continuèrent de se heurter avec des succès alternés Slaves et Ottomans. Mais l'œuvre romaine ne fut pas submergée et les deux provinces ont toujours aspiré ensemble à former un État indépendant dans la grande famille des nations latines.

Toutes ces invasions n'ont pu manquer de laisser en Dobroudja des échantillons plus ou moins nombreux de toutes les races orientales, et, de fait, elle est, comme dit le professeur Pittard, un vrai musée ethnographique. Mais ces alluvions humaines sont venues se déposer sur le substratum permanent d'une seule nationalité autochtone, qui affleure un peu partout sous les couches ethniques postérieures : c'est précisément l'élément roumain dont les statistiques prouvent la prépondérance (55 p. 0/0 de la population totale) et divers témoignages l'ancienneté. Ce fut là pour la Roumanie un titre de plus à asseoir ses droits sur la province transdanubienne et qui contribua à la lui faire adjuger par le Congrès de Berlin.

Mais, s'il est légitime d'appliquer à la souveraineté des États ce que Gœthe disait à peu près de la propriété des individus, on peut dire que la Roumanie s'est montrée digne de conserver la Dobroudja en y accomplissant une œuvre politique (organisation administrative, égalité des droits pour les membres de toutes les confessions, instruction et hygiène publiques) et économique (travaux publics tels que le pont de Cernavoda et le port de Constantsa, extension de la petite propriété), par laquelle elle s'est montrée continuellement digne de l'acquérir à nouveau. La Dobroudja est réellement devenue partie intégrante du royaume roumain.

Les hasards de la guerre ont voulu qu'un moment l'occupation ennemie vînt rompre les liens de cette solidarité, et les temps semblèrent revenus qu'Ovide prédisait dans son testament de Tomis, et qui devaient prolonger jusque dans sa mort l'exil du chantre des amours latines. L'armistice, en rétablissant les frontières de 1914, a rendu le repos à ses cendres; il faut qu'une paix juste empêche définitivement qu'une « ombre romaine soit condamnée à errer parmis les ombres sarmates, étrangère au milieu de ces mânes barbares ».

J. V.

N. P. Comnène. — *La Dobrogea* (Dobroudja). Paris, Payot, 1 vol. in-16 de 202 p. avec 30 cartes, 1918.

« Nous nous proposons de démontrer dans cette esquisse historique que la Dobrogea, proprement dite, n'a jamais été une terre bulgare ; que le quadrilatère ne l'est devenu qu'en partie, et cela depuis à peine un quart de siècle; que si le droit historique n'est pas en vain mot, s'il peut être réellement invoqué par quelqu'un, ce quelqu'un ne peut être que le peuple roumain, qui fut toujours présent dans la province depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, et qu'au xve siècle, c'est aux Roumains et non pas aux Bulgares que les Ottomans l'ont ravie. » Ainsi l'auteur en son avant-propos résume-t-il la thèse qu'il soutient durant deux cents pages, à l'aide de documents historiques qui semblent probants, et qu'il illustre de dix cartes aux couleurs très expressives.

Avant la conquête ottomane, la Dobrogea fut constamment peuplée de Roumains et rattachée à l'État valaque. Les Bulgares ne firent d'ailleurs qu'un très léger effort pour conquérir un territoire qui leur importait peu, leurs ambitions les portant vers Constantinople et l'Égée. Quand la conquête musulmane s'étendit jusqu'au Danube, les Ottomans ne trouvèrent dans la province située entre le fleuve et la mer, que des Valaques et des Tartares, peu nombreux d'ailleurs, y faisant paître leurs troupeaux. Peu à peu la population s'augmenta; jamais les Bulgares ne s'y établirent en nombre; à peine arrivent-ils, à la veille de l'émancipation roumaine, à constituer de petits groupements isolés, soit sur les bords du fleuve vers Silistrie, soit aux bouches méridionales.

Au reste le procès est jugé : l'Entente a toujours reconnu les droits imprescriptibles de la Roumanie sur la Dobrogea, et l'Allemagne elle-même, au temps de son éphémère succès de 1917, n'avait attribué cette province à son alliée bulgare que sous les plus expresses réserves.

P. R.

René Ristelhueber, consul de France. — *Traditions françaises au Liban*; Préface de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française. Paris, Félix Alcan, 1 vol. in-8, de XI-314 p., avec deux cartes dans le texte et deux fac-similés hors texte, 1918.

La Syrie est à l'ordre du jour et, maintenant que le sort de l'Alsace-Lorraine est réglé conformément à nos vœux et à nos droits, il n'est pas pour la France de question plus essentielle que l'avenir de ses fondations millénaires dans l'Orient latin. Aussi est-ce, depuis quelques mois, devenu un lieu commun dans les conversations et dans la presse que de parler des vieilles traditions françaises aux Échelles du Levant. Mais, à voir revenir sans cesse cette affirmation sous le même aspect d'un article de foi que les faits n'appuient pas, on pourrait incliner à la considérer comme une formule sonore et vide de toute réalité. Il était donc souhaitable que de cette

continuité de politique on vint enfin nous apporter ce que, dans les vieux livres, on appelle les « preuves ».

Son séjour au Consulat général de Beyrouth et sa connaissance des archives des Affaires étrangères désignaient tout particulièrement M. R. pour publier les parchemins où s'enregistra au cours des siècles la tradition et dont on ne saurait laisser périmer la valeur.

« Politique de prestige », « politique d'intérêts », tels ont toujours été, pour employer les expressions bismarckiennes, les deux ressorts de la politique française du Liban, formules également profitables et simultanément pratiquées.

M. R. en jalonne le développement parallèle.

De la tradition de propagande et d'expansion civilisatrice, dont Charlemagne jeta les fondements légendaires, dont les Croisés francs forgèrent le premier anneau en donnant à l'Orient, avec les *Assises de Jérusalem*, le premier code et la première justice qu'il ait connus depuis la loi romaine, que les missions de nos capucins et de nos lazaristes continuèrent au XVIIe siècle en apportant aux Libanais les premières paroles de douceur et de charité, que la Révolution et Napoléon III renouèrent solidement en faisant reconnaître en Syrie les principes de liberté et d'humanité, — de cette tradition rarement relâchée il reste aujourd'hui pour la France un patrimoine moral que ni les révolutions d'Orient, ni les entreprises de ses adversaires, ni ses propres changements de régime n'ont pu ébranler : ce patrimoine, ce sont « les sentiments de reconnaissance pour le passé, d'attachement pour le présent et de sereine confiance pour l'avenir » que lui montrent les Syriens et « qui rappellent d'une façon touchante ceux qu'inspire la piété filiale ».

A ces intérêts, que lord Beaconsfield affectait d'appeler « sentimentaux », les intérêts matériels possédés par la France au Liban ne le cèdent en rien quant à l'ancienneté de leur origine : depuis le XVe siècle, où un chroniqueur écrivait : « Il n'y a en la mer d'Orient mât, sinon revêtu des fleurs de lis », les « gros vaisseaux du commerce de Marseille » ont toujours maintenu leur prépondérance sur les marchés des soies du Levant, et c'est aussi peu à peu que les capitaux français ont affirmé leur hégémonie dans les entreprises constituant l'outillage économique de la Syrie.

Sans doute pourrait-on reprocher à M. R. d'avoir découpé toute cette histoire en une succession de monographies où s'effiloche la continuité même de la tradition, monographies réunies par les seuls liens d'un cadre artificiel et dont l'inégal développement n'a d'autre raison d'être que l'inégale abondance des documents qui étayent chacune d'elles.

Une telle méthode a l'inconvénient d'induire en cette erreur de croire que l'influence française au Liban a eu, si l'on peut dire, un développement à explosions et à éclipses, des poussées d'activité sans raison suivies de longues années de réserve sans motif. Il eût peut-être été préférable,

même en regardant « par le petit bout de la lorgnette », de montrer, selon la pensée de M. Hanotaux, comment ce microcosme de protectorat français se range logiquement et constamment dans le plan général de notre existence nationale. M. R., à la vérité, en groupant, pour composer ce livre, des articles publiés en différentes revues, a prévu cette objection, qui n'est d'ailleurs que chicane de détail; car on ne saurait lui être trop reconnaissant d'avoir arraché tous ces documents aux dossiers des Archives au moment où vont se discuter autour du tapis vert les titres et les droits.

J. V.

Georges Trancou. — *Bulgarie et Roumanie*, deux conférences faites à l'École des Sciences politiques (Société des anciens élèves) (1913-1914); préface de M Raphaël-Georges Lévy, membre de l'Institut. Paris, Jouve et Cie, 1 vol. pet. in-8 de 113 p., 1918.

C'est la volonté de servir encore sa patrie par la plume, après l'avoir servie au front, qui a conduit le lieutenant Trancou, ancien et brillant élève de l'École des Sciences politiques, à « déterrer, comme il le dit lui-même, ce travail d'étudiant », ces deux conférences qui, faites rue Saint-Guillaume le 2 mai 1913 et le 26 janvier 1914, valurent à son auteur le prix d'honneur de la section d'Histoire et de Diplomatie.

Dans le premier de ces deux exposés, intitulé « De la légitimité des revendications roumaines dans le conflit balkanique », l'auteur, avec une grande netteté et un souci certain d'impartialité, oppose les deux thèses bulgare et roumaine sur les trois applications des articles 2 et 52 du traité de Berlin, à savoir le démantèlement des forteresses situées sur la rive droite du Danube, la rectification de la frontière dobroudjiote et enfin le respect des droits acquis des Koutzo-Valaques, roumanisants devenus sujets bulgares par suite de l'accroissement du royaume; sur ces trois points les prétentions des Roumains sont fondées en équité, sur le droit historique, sur des raisons d'équilibre politique, et sur le droit à la vie qu'a chaque groupement humain.

Quant à la seconde de ces deux conférences, faite cinq mois après la signature du traité de Bucarest, au lieu d'être une énumération pure et simple des faits bruts tentée au milieu de la crise même, elle est un exposé rétrospectif et critique de la politique et de l'action de la Roumanie dans la question balkanique 1912-1913, politique passive dans la première période de la crise qui lui obtint cependant une nouvelle frontière stratégique avec Silistrie, politique active dans la seconde qui lui assura un territoire important jusqu'à la ligne Tourtoukaïa-Bulschek.

Mais, comme le disait très bien M. T., le traité de Bucarest ne mettait fin à la question balkanique ni sous sa forme musulmane, puisque les Turcs étaient maintenus en Europe sur la ligne d'Andrinople, ni sous sous sa forme chrétienne puisque le principe des nationalités n'était pas observé : double amorce des explosions prochaines. Les nouvelles guerres ont éclaté

que prévoyait M. T. et qu'il tient pour « les convulsions de l'humanité cherchant son équilibre et s'acheminant vers un état meilleur ». La Roumanie n'hésita pas entre la politique d'intérêt que lui recommandaient certains de ses hommes d'État et la politique nationale à laquelle M. T. adhérait dans sa conclusion : elle dénoua du premier jour l'amitié triplicienne présentée comme un étai contre l'impérialisme tsariste, puis elle entra dans la guerre pour récupérer ses terres irrédimées de Hongrie et de Bulgarie. « Les fautes d'un ami », pour employer l'expression adoucie de M. T., lui firent perdre cette terre roumaine de la Dobroudja que la Bulgarie se fit adjuger pour prix de ses services. A l'heure où vont s'opérer les revisions nécessaires, il était opportun qu'un Roumain vînt retremper aux sources du droit les revendications de sa patrie, et en le faisant M. T. s'est montré, comme le disait dans son rapport M. Émile Vatin-Pérignon, « vrai fils d'une terre latine habile à marier, comme le pampre à l'ormeau, la logique à l'éloquence ».

J. V.

Adib Pacha. — *Le Liban après la guerre.* Paris, Éditions Ernest Leroux, 1 vol. in-8 de 175 pages, avec deux cartes. 1919.

Ce petit livre, écrit au Caire en avril 1917, est un ouvrage utile et intéressant de vulgarisation condensant ce qu'il est essentiel de connaître du Liban, de sa géographie, de son climat, de sa faune et de sa flore, de ses ressources agricoles, de sa valeur commerciale et industrielle, de son histoire, des populations qui l'habitent, de leurs ethnographie, religions et mœurs, de leur état politique actuel et de leurs aspirations.

On aurait pu désirer qu'un plus grand nombre de renseignements statistiques vinssent préciser les développements sur l'économie de ces régions et l'absence de toute référence ne permet pas d'accepter sans bénéfice d'inventaire les rares chiffres qui s'y rencontrent. D'après Adib Pacha, les populations libanaises revendiquent non seulement le maintien du régime privilégié assuré à la Montagne par les règlements organiques de 1861 à 1864, mais même l'indépendance pure et simple sous l'égide des grandes puissances et principalement de la France, qui attacheraient des conseillers techniques auprès des différents départements du nouvel État libanais, et de plus l'extension de cette autonomie au delà du Sandjak actuel du Liban à des territoires dépendant du Vilayet de Beyrouth comme Beyrouth, Saïda, Sour, Tripoli et à d'autres dépendant de celui de Damas, comme Hasbaya et Baalbek ; A. P. n'indique pas le régime qui, selon lui, devrait être réservé aux parties que la Syrie proprement dite conserverait après cette amputation. Il semble préférable d'admettre la solution préconisée par les Comités syriens et libanais de l'étranger, à savoir la constitution suivant les directives françaises de la Syrie intégrale en République indépendante et fédérative, l'État libanais devant avoir au sein de l'État fédéral sa vie propre, mais sans empiéter sur les droits égaux des groupements voisins.

J. V.

K. Kijima, consul du Japon à Lyon. — *L'extension commerciale entre le Japon et la France*, 1 brochure de 12 pages.

Maurice Courant, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, consul de France. — *Deux époques de la politique extérieure du Japon : XVIIe et XXe siècles*. 1 brochure de 24 pages.

H. Focillon. — *Essai sur le génie japonais*. 1 brochure de 64 pages.

Ces trois plaquettes intéressantes à des titres différents, ont été publiées par les soins du *Comité franco-japonais*, fondé à Lyon il y a quelque temps déjà sous les auspices de personnalités appartenant aux milieux les plus divers : professeurs, artistes, magistrats, industriels, commerçants. Notre grande cité des bords du Rhône était toute désignée pour devenir le siège d'une association destinée à resserrer les liens intellectuels et économiques entre les deux nations par les relations étroites et suivies qu'elle entretient depuis de longues années déjà avec l'Empire mikadonal. Le nouvel organisme se propose d'aider les deux pays à mieux se connaître et s'apprécier. Il cherchera à favoriser entre eux l'échange des idées, des documents et des produits par tous les moyens possibles : conférences, publications, expositions d'art, etc. Les trois brochures ci-dessus sont les premières manifestations de son activité.

Dans l'une, M. le consul Kijima analyse le commerce franco-japonais, dont les deux courants de sens contraire ne se font point équilibre, les exportations de France vers l'Empire étant aux importations en France de cette provenance dans la proportion (1916) de 1 à 15. Il montre que nous pourrions multiplier nos envois au Japon de divers produits : machines, produits chimiques, vins, liqueurs, droguerie, tissus, savon, parfumerie, etc. Un assez long crédit aux commerçants japonais serait utile.

La seconde, due à la plume savante d'un de nos anciens et très distingués condisciples, M. Courant, traite un sujet d'histoire. Elle explique pourquoi les tentatives de pénétration européenne au Japon, après quelque succès durant la seconde moitié du XVIe siècle, se sont heurtées à une politique de proscription, qui a duré près de deux cent cinquante années. Il en fut différemment des efforts renouvelés à la veille de la révolution qui mit fin au pouvoir des Shôgouns et rétablit le mikado dans son autorité.

Le triptyque se complète par une belle étude de M. Henri Focillon sur le génie japonais, dont l'auteur nous donne une subtile et pénétrante analyse. Jamais les Européens ne parviendront à la pleine connaissance de l'âme japonaise. Mais l'heureuse tentative de M. Focillon est faite pour les en rapprocher autant qu'il est possible. Il y a de très belles pages dans cet opuscule modestement qualifié d'*essai*, notamment les suivantes : p. 10 à 22 (la religion); p. 35 à 38 (l'étiquette); p. 43-44 (l'humour); p. 50-52 (l'art). On y rencontre aussi certaines formules particulièrement heureuses, comme celle-ci : « La race n'est pas pure. Ce sont là, comme tous les

grands peuples actifs, d'admirables métis » et cette autre : « Dans un pays où le *savoir-mourir* fait partie du savoir-vivre, l'étiquette se présente-t-elle comme une glaciale puérilité, comme un raffinement d'esthètes? »

Ces publications seront, il faut l'espérer, suivies d'autres, qui permettront à deux peuples si différents par la culture et la mentalité de se mieux comprendre, et, se connaissant davantage, de multiplier entre eux les points de contact. Nous souhaitons vivement que le succès couronne les louables efforts du Comité franco-japonais.

MAURICE DEWAVRIN.

L. Tréguiz. — *L'Irlande dans la Crise universelle.* F. Alcan, 1 vol. in-8, 1918.

Cet ouvrage peut compter à coup sûr parmi les meilleurs livres d'histoire politique de la guerre. Consacré à l'une des questions les plus délicates et les plus mal connues en France, il constitue un excellent exposé, rempli de faits et de précisions de l'évolution nationaliste de l'Irlande entre 1913 et 1917.

A une brève introduction rappelant les grandes phases du XIXe siècle : O'Connell, les fenians, Parnell, les dynamiteurs, l'émancipation religieuse, électorale, politique et sociale, succède un tableau très net et admirablement brossé de la situation intérieure de l'Irlande en 1913. D'une part, la grande masse celte aspirant à devenir maîtresse de ses destinées, les nationalistes parlementaires amis de l'ordre et des compromis, les gaëlistes plus ardents, le Sinn Fein réclamant avec plus de violence encore l'indépendance et la revanche; à eux se joignent les libéraux de Londres qui, par principe autant que par tactique, soutiennent le Home Rule. En face, les orangistes de l'Ulster et du Sud soutenus dans la revendication du maintien du *statu quo* par l'opinion publique anglaise et le parti unioniste.

Le vote aux Communes du Home Rule Act déchaîne au début de 1914 les passions : les Ulstériens repoussent la solution autonomiste et font échouer la loi, ce qui provoque les clameurs des Irlandais nationalistes. Le recours à la force est proclamé par les deux partis en présence et la guerre civile était près d'éclater lorsque survint la guerre mondiale. Alors se fait l'union sacrée, les pensées de lutte fratricide sont bannies et des volontaires irlandais volent au secours de la Belgique et de la France. Mais l'existence de deux Irlandes rivales devait entraîner à brève échéance la rupture de ce pacte conclu dans un élan spontané.

Le conflit se prolongeant, les Ulstériens se plaignent amèrement de fournir les plus lourds contingents. Les Celtes ripostent en les accusant d'avoir empêché la mise en vigueur du Home Rule et font remarquer que l'Angleterre ne faisant rien pour eux, ils ne veulent rien faire pour l'Angleterre. Et le malentendu s'accuse....

Les partis avancés (travaillistes et larkinistes) et ultra-nationalistes voient dans la guerre l'occasion d'imposer au Parlement l'application de l'auto-

nomie promise à l'Ile sœur. Leur active propagande (soutenue par les Irlando-Américains) réussit d'autant mieux que les groupements modérés dirigés par le député Redmond semblaient paralysés par un point d'honneur excessif dans la lutte pour l'indépendance. Les cadres préparés pour la guerre civile en 1913 subsistent toujours et peuvent devenir aux mains des militaires des armes redoutables. Les milices privées n'ont pas été dissoutes.

Les membres du Sinn Fein proclamaient à Dublin ,le 27 avril, la République d'Irlande et luttaient pendant cinq jours contre les forces régulières et la police. Le pays ne bougea pas, bien que ses sympathies fussent en partie pour les insurgés. Ce soulèvement était condamné à échouer dans l'esprit même de ses auteurs mais il devait révéler au monde l'existence d'une question d'Irlande. La répression fut violente et courte. Elle n'en suffit pas moins à déconsidérer le gouvernement et surtout le parti nationaliste parlementaire voué à l'inaction de par sa modération. En quelques semaines le revirement de l'esprit public dans l'Ile Verte fut complet : les rebelles devinrent des héros, des martyrs à l'egal de Wolf Tone ou d'Emmeth.

Le cabinet britannique, ému par l'insurrection, désireux de donner au lendemain de sa victoire un gage de réconciliation, chargea l'un de ses membres les plus éminents, M. Lloyd George, d'élaborer un programme de constitution locale : ce fut le Home Rule sans l'Ulster du Nord-Est (certains comtés non orangistes de l'Ulster restant rattachés au gouvernement autonome). Unionistes et Ulstériens, de concert avec les ultras irlandais, contribuèrent à l'échec de ce projet de *Settlement* : les uns parce que les unionistes du sud de l'Irlande étaient sacrifiés, les autres parce que l'intégrité de l'île n'était pas respectée.

Le problème de l'application à l'Irlande de la loi de conscription votée en Angleterre vint achever l'œuvre de la répression en jetant la masse de la population dans les bras des éléments agités.

Un nouvel effort fut tenté : on décida à Londres, en 1917, de confier à une Convention comprenant les délégués de toutes les fractions politiques de l'Irlande le soin de fixer le statut constitutionnel de l'Ile Verte. Mais il fut clair que ce devait être ou un travail de Pénélope ou une œuvre de pure façade. De fait, après d'interminables discussions, après des alternatives d'espoir et de découragement, on n'aboutit à aucun résultat. Orangistes et Sinn Feiners couchèrent sur leurs positions tandis que les modérés subissaient une nouvelle défaveur, conséquence de leur politique médiatrice.

Actuellement le problème se présente de façon insoluble : quelle que soit la décision prise, un des deux grands partis irlandais sera mécontent et recourra aux armes pour défendre ses droits, aussi respectables que ceux de son concurrent. L'Irlande ne peut être autonome dans son intégralité et elle souffre du fait d'avoir une minorité ethnique sur son sol.

Les récentes élections anglaises viennent de prouver que le groupement

parlementaire irlandais a été la grande victime des derniers événements : possesseur de 78 sièges [1] contre 6 aux Sinn Feiners, il n'en détient plus que 7 alors que le Sinn Fein compte désormais à Westminster 70 représentants. L'opinion irlandaise, peut-on en conclure, incline aux solutions énergiques et radicales.

La question d'Irlande n'est plus seulement anglaise, elle est internationale. Ce peuple doit-il disposer de lui-même, doit-il être représenté parmi la Société des Nations? L'avenir y répondra.

Mais pour connaître les données de ce redoutable problème, il suffit de consulter le livre de M. T., guide sûr et impartial reposant sur une étonnante abondance de textes et de documents. Grâce à lui, on peut mesurer la portée de l'évolution opérée depuis quatre ans et saisir la valeur des événements se déroulant sous nos yeux dont le dernier est l'éclatante victoire électorale de ceux qui poussent le vieux cri gaëlique : Sinn Fein ur Sinn Fein.

F.-P. R.

HISTOIRE

Jacques Flach, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Sciences politiques. — *Les origines de l'ancienne France*, tome IV : *X^e et XIe siècles. Les nationalités régionales. Leurs rapports avec la couronne de France.* Paris, librairie du recueil Sirey, 1 vol. in-8 de XI-655 p., 1917.

M. J. Flach vient de reprendre, avec un nouvel entrain, la publication de l'œuvre magistrale qui l'occupa pendant de longues et laborieuses années. Il s'en était détourné pour un temps. Son infatigable curiosité l'avait attiré vers les législations anciennes, puis vers la sociologie extrême-orientale. M. Flach est un érudit dans le sens le plus exact et le plus profond du terme. Il ne croit pas à une science orientée obstinément d'un seul côté, ni cantonnée dans des barrières fixes. Il a conservé les belles traditions des maîtres du XVIe siècle. De son village d'Alsace il peut voir les flèches de Bâle, à l'ombre desquelles médita longtemps Erasme. Il prend son bien partout où il le trouve et, dès qu'un champ nouveau s'ouvre à sa curiosité, il s'y porte d'un bel élan. C'est ainsi que la découverte du code de Hammourabi et l'apparition du Japon dans la politique mondiale le provoquèrent à de nouvelles études. Puis la guerre survint, et ce furent d'autres travaux. L'érudit se doubla alors d'un patriote. Tous nos lecteurs se rappellent ces petits livres débordants de savoir et de verve, où M. Flach asséna au germanisme de rudes coups dont il saigne encore et dont il ne se remettra plus. Dans les *Affinités françaises de l'Alsace avant Louis XIV*, dans *Le Droit de la Force et la Force du Droit*, dans *L'Essai sur la formation de l'esprit public allemand*, nous avons tous apprécié une fine fleur de science

1. Ce n'était point un hasard, il avait 83 sièges en 1910 et 82 en 1906.

française, à la fois profonde et subtile, experte à décocher à l'adversaire l'argument qui le démonte, l'épithète qui le démasque. Nombre de ces pages furent écrites à des heures sombres, où leur offensive allègre remonta bien des courages. A ces mêmes heures, le philosophe veillait encore et nous donnait le beau traité de Du Vair : *De la Constance et Consolation ès calamitez publiques*, dont cette Revue a signalé en son temps le singulier mérite. On voit que si M. Flach a délaissé pendant un temps son œuvre maîtresse, ce fut pour des entreprises qui dépassèrent souvent les bornes de la pure enquête historique et dans lesquelles il s'est acquis de nouveaux droits à l'estime de tous ses compatriotes.

Mais le voici revenu à ses *Origines*, avec une décision qui nous fait espérer l'achèvement rapide de cette belle œuvre. Le tome IV, qu'il nous donne aujourd'hui, en est, pour ainsi dire, la pierre angulaire. Il en occupe exactement le centre, l'ouvrage devant comporter huit livres. Dans les tomes précédents, l'auteur s'est attaché à démontrer l'origine purement française, et non point germanique, de nos institutions et de notre société médiévales, et à mettre en lumière le véritable caractère de la royauté gallo-franque. Après avoir décrit les groupements ethniques qui se sont formés dans la *Francie*, il arrive maintenant aux régions voisines, où se sont constitués, au cours du Xe et du XIe siècle, des Principats qui évoluèrent autour de la France originaire.

On voit tout l'intérêt de la question. Représentons-nous bien cette France des derniers Carolingiens. C'est le creuset où va se fondre, en un alliage infiniment rare, le métal résistant et de bel aloi de notre nation moderne. En ce temps-là, il n'y a point de France : il y a une *Francie*, au bord de la Seine moyenne, dans l'heureuse région sillonnée de belles rivières, couverte de profondes forêts — à cette époque, richesse inestimable — sur laquelle l'autorité d'un Louis d'outre-mer, d'un Charles le Simple ou d'un Hugues Capet réussit encore à se faire obéir. Cette *Francie* n'atteint nulle part à la mer ni à d'autres frontières naturelles. Autour d'elle, vous voyez une Normandie, une Bretagne, une Gascogne, une Aquitaine, qui vivent de leur existence propre, sous des dynastes locaux. Ces princes sont, en droit comme en fait, pleinement indépendants, sauf un vague hommage rendu au pâle reflet de dignité impériale qui brille encore sur le front du *Rex Francorum*. Mais ceci n'est rien encore. Que l'un de ces dynastes régionaux, un Eude de Blois, un Guillaume Tête d'Étoupe, un Foulque d'Anjou mette la main sur la couronne de France et déplace le centre de gravité du royaume en le portant dans ses États, le fait n'entraînera pas de conséquences irrémédiables. Une Francie angevine, poitevine ou champenoise sera toujours une France en puissance. Voici où le danger menace : à l'est de la Francie, dans le long couloir lotharingien, découpé si arbitrairement dans l'Europe de 843, pour permettre à l'aîné des trois copartageants de garder à la fois les deux capitales de l'Empire de Charlemagne, Rome et

Aix-la-Chapelle, des royaumes se sont constitués, Lorraine, Bourgogne, Provence, sur lesquels l'Empire d'Allemagne émet des prétentions. En 925, Henri Ier a mis la main sur la Lorraine; en 1032, Henri II impose sa suprématie à la faiblesse de Rodolphe III de Bourgogne et Provence. Durant des siècles, la prétention allemande s'affirmera sur ces domaines, menaçant de se glisser, par la Meuse, vers la haute Seine, et par la Saône et le Rhône, vers la Méditerranée. Si cette entreprise réussissait, c'en serait fait de la civilisation gallo-franque. Le germanisme l'écraserait.

L'entreprise a échoué, au cours du haut moyen âge comme sous Charles-Quint, comme lors de « l'année de Corbie », comme en 1914. Elle aurait pu réussir encore en 1914, et la science allemande, dans les années précédentes et dès longtemps auparavant, s'était attachée à légitimer ces prétentions, avec le même entêtement, astucieux et sournois, que mettaient les chroniqueurs teutons du moyen âge à défendre la thèse des Henri et des Othon. — M. Flach avait depuis longtemps discerné le danger. De son village d'Alsace, d'où il voit les flèches de Bâle, il aperçoit aussi celle de Strasbourg, au pied de laquelle, hier encore, une Université allemande, montée comme une usine, brassait, à grand renfort de documents, les plus pures théories pangermanistes. On voit comment cette histoire d'un siècle si lointain nous replonge en pleine réalité moderne, et comment le savant paisiblement attaché en 1913 à l'étude de Migne, de la chronique de Thietmar ou du Gotifridi Viterbensis *Pantheon* recueillait des arguments pour un débat tout proche.

Dès cette époque, l'opinion de l'auteur était faite. Elle n'est point née au choc des événements récents. Ce n'est point une thèse de circonstance. La guerre ne l'a ni modifiée ni amplifiée. Trente années d'études et plus l'avaient assise dans son esprit. Elle vient seulement à propos nous confirmer dans notre dédain pour les prétentions du germanisme, dans notre mépris pour ses méthodes, dans notre conviction que, de tout temps, il fut toujours le même. Car, soit dit en passant, c'est réellement un fait curieux, digne des méditations de ceux qui attendent quelque chose du Teuton rénové par la démocratie, que ces hommes soient déjà, quelques dizaines d'années après Charlemagne, exactement ce qu'ils sont maintenant. Exemple : « Widukind raconte qu'en 939, à la bataille de Birthen..., des Saxons qui savaient un peu le français (*qui gallica lingua ex parte loqui sciebant*) se mirent à pousser en cette langue un grand cri de *Sauve qui peut*, comme s'il partait du rang des Lorrains, et provoquèrent ainsi une panique. — C'était, mille ans par avance, la *sonnerie française*, à l'aide de laquelle les Germains ont essayé de tromper nos soldats » (p. 291).

Dans le présent volume, l'auteur observe successivement les diverses principautés rangées autour de la *Francie*, qu'il a étudiée au tome précédent, et il s'attache à démontrer que les *Principes* ne sont attachés au *Rex*

Francorum que par le lien très lâche d'un serment de fidélité et d'alliance qui n'est point l'hommage lige de la féodalité. Pour les régions voisines de l'Allemagne, en particulier, il prouve que tous les efforts tentés par l'Empire germanique pour les soumettre à sa suzeraineté ont été vains et que les diverses prétentions qu'il a émises sont dénuées de valeur juridique. Pas plus pour la Bourgogne que pour la Lorraine, il n'y eut jamais de cession régulière à l'Empire (p. 279, 283 286, 410). Au surplus, il reproche aux anciens feudistes, et aux historiens modernes qui s'approprièrent leurs thèses, d'avoir, sans raisons et sans preuves, transposé dans les Xe et XIe siècles des conceptions historiques qui ne sont vraies que pour le XIIe et le XIIIe, et de rechercher à ces dates reculées des institutions féodales qui n'existaient pas encore.

M. Flach applique à l'étude de ce vaste et beau sujet une méthode habile. Il a le coup d'œil large de l'historien qui, dans le développement d'une question, cherche le tableau panoramique, et l'idée générale qui en maintiendra les divers plans dans un ensemble harmonieux. Il possède, par surcroît, l'acuité et l'agilité d'esprit du juriste, qui ne se laisse pas prendre à la facilité enveloppante et trompeuse des formules, et discute pied à pied les textes. Dans le présent sujet, c'est sans aucun doute cette dernière qualité qui a le mieux servi l'auteur. Il faut le voir aux prises avec les documents. Alors, trêve d'idées générales : une analyse précise, minutieuse, infatigable, qui va au fond de chaque témoignage, l'étale, le scrute, le critique. C'est l'attitude du juge devant les pièces d'un dossier. Chacune est pesée à sa juste valeur, estimée en sa subtance intime. Les textes sont récolés, datés, classés, et nul fait n'est admis dans la trame du récit qui n'ait passé à ce trébuchet attentif et subtil. Ainsi, l'idée générale se forme, non pas par l'étalage de coloris vifs empruntés aux documents les plus chatoyants, mais par la lente pesée d'une démonstration qui va s'élevant sur des assises successives d'arguments probants. Parfois même le tableau final, pour tel chapitre, n'est pas fait. La coulée continue et puissante du développement emporte la conviction. Quelques lignes de conclusion suffisent pour en condenser le sens.

Ceci est du bon travail français, net et loyal, sobre et clair, et ce bon travail aboutit justement à nous montrer, plus française encore que nous ne l'imaginions, la France du passé. Ce n'est pas un pur hasard si un savant doublé d'un patriote libère du joug des théories allemandes la vieille France du Xe siècle, au moment où celle du XXe échappe triomphalement aux entreprises du pangermanisme. L'âme alsacienne de Jacques Flach veillait depuis quarante ans sur le patrimoine de nos traditions nationales. Il est juste que le succès de son entreprise vienne le récompenser à l'heure où sa grande et sa petite patrie fêtent la victoire.

M. Caudel.

Ary-Henry Chardon. — *Fox et la Révolution française.* Paris, Ed. Bossard, 1 vol. in-16 de 140 p., 1918.

Ce volume est précédé du portrait de l'auteur, et de deux lettres, la première et la dernière d'une correspondance qu'il adressa à son père, étant aux armées. Le portrait nous montre un vigoureux lieutenant de chasseurs à pied. Les lettres nous dévoilent, dans leur brièveté à la fois ferme et tendre, une âme bien ouverte sur le monde. A.-H. Chardon fut un de ces jeunes hommes que la guerre mûrit précocement, pour nous faire regretter davantage leur perte, en nous les ravissant ensuite. Le petit livre qu'il a laissé derrière lui révèle un esprit informé et délicat, sensible aux nuances de la vie et point dupe de formules apprises. Il avait remarquablement saisi les traits essentiels du caractère de Fox, l'originalité de son rôle parlementaire, la difficulté tragique de sa position, la beauté peu commune de son geste en faveur de la Révolution française. Il dit cela avec élégance, avec fermeté, et en tournant la dernière page du petit livre, on éprouve une grande amertume à la pensée que de telles promesses aient été fauchées dans leur fleur.

Jean Larmeroux. — *La politique extérieure de l'Autriche-Hongrie (1875-1914)*; Tome II : *La politique d'asservissement (1908-1914).* Paris, Plon, 1 vol. in-8 de 475 p., 1918.

M. J. L. n'a pas craint de faire long; son second volume embrasse six ans d'histoire diplomatique — et de la plus récente; il a exposé les événements de ces six années dans toute leur ampleur, dans tous leurs détails; il a été entraîné, presque fatalement, à traiter toute la politique orientale d'avant-guerre, l'Autriche y jouant à tout instant un rôle prépondérant. Sa documentation est aussi complète qu'elle peut l'être sur des faits aussi récents; il semble pourtant que la presse autrichienne aurait pu être mise utilement à contribution : on aurait aimé à trouver ici des renseignements précis sur les diverses tendances manifestées à Vienne et à Budapest, tant dans les milieux gouvernementaux, que dans l'opposition, dans l'opinion publique elle-même, sur la conduite de la politique étrangère de la monarchie des Habsbourg. Sans doute à Vienne, moins encore qu'ailleurs, l'opinion, même éclairée, se rendait mal compte où on la menait. Pourtant le *Drang nach Osten* qui constituait l'essence du programme autrichien depuis 1878 ne rencontrait pas partout un accueil aussi favorable; plusieurs en virent l'aboutissement fatal : la lutte contre la Russie, et en dénoncèrent le danger. Quelques discussions curieuses eurent lieu aux Délégations, dont nous savons peu de choses; l'historien qui a si abondamment exposé les péripéties et les conséquences de la diplomatie du Ballplatz hors des frontières de l'empire, aurait dû commencer par en éclairer l'origine et les réactions intimes; il objectera sans doute que ce sont secrets qu'il est difficile de pénétrer aujourd'hui; écrire l'histoire contemporaine est une tâche tentante, mais délicate.

Cette réserve faite, nous ne suivrons pas l'auteur dans tous ses développements : après avoir rappelé quelle avait été l'administration austro-hongroise en Bosnie-Herzégovine il expose longuement comment, au lendemain de la révolution turque, l'empereur François-Joseph, en surprise, réalisa l'annexion; comment la guerre italo-turque découla directement de ce coup de force. Une politique antiserbe fut, dans le même temps, inaugurée et menée avec la brutalité que l'on sait : les procès d'Agram sont, sur les procédés autrichiens, assez édifiants; l'Europe fut profondément émue de tous ces faits, mais quasi unanime dans sa réprobation, elle ne pouvait se concerter pour la manifester. La Russie se révélait impuissante à intervenir utilement; sa politique, impérialiste en ses visées, quoique hésitante en ses réalisations ne laissait pas d'ailleurs que d'inquiéter ses anciens protégés; le tsar de Bulgarie, le roi de Monténégro se tournaient l'un et l'autre, plus ou moins secrètement, vers Vienne.

De cet imbroglio sortit l'alliance balkanique qui, en quelques mois, eut raison de la Turquie, contrairement aux prévisions allemandes. La triple Entente eut dû saisir l'occasion d'établir son hégémonie sur les Balkans en effaçant jusqu'aux dernières traces du traité de Berlin; au contraire, elle atermoya, intervint en ordre dispersé, mécontenta le Bulgare en lui refusant Constantinople, le Serbe en le privant de l'Albanie. On se réjouit à Vienne et à Berlin; les conférences de Londres, puis le traité de Bucarest, assurèrent aux empires centraux un allié éventuel et une victime désignée, la guerre de 1914 était en germe dans les événements des six ans qui la précèdent : c'est le grand crime et la grande folie de la politique autrichienne que de l'avoir préparée sournoisement sans la vouloir; c'est aussi une lourde responsabilité pour l'Entente que de n'avoir pas, dès le début, fait bloc pour maintenir et faire respecter la liberté des peuples.

PIERRE RAIN.

E. de Marcère. — *La Prusse et la rive gauche du Rhin. Le traité de Bâle (1734-1795).* **Paris, F. Alcan, 1 vol. in-16 de 245 p.. 1918.**

Le récit des négociations franco-prussiennes qui précédèrent le traité de Bâle est particulièrement instructif en cette année, où comme il y a cent vingt-cinq ans, la France s'efforce d'établir le statut rhénan. Plusieurs écrivains ont refait ce récit depuis les débuts de la guerre, avec plus ou moins de détail : celui de M. de Marcère suivant pas à pas la marche des événements, étayé de nombreuses citations de documents diplomatiques dont plusieurs inédits, mérite d'être signalé : l'historien a soin de mettre en pleine lumière cette politique de duplicité de la Prusse, déjà si minutieusement analysée jadis par A. Sorel : il rappelle comment, dès le lendemain de Valmy, le cabinet de Frédéric-Guillaume se préoccupe beaucoup plus du ministère autrichien, son vrai rival, et de Catherine II dont l'ambition lui paraît devoir être plus dangereuse à la Prusse que celle des Jacobins. Si l'heure des négociations avec ceux-ci n'est pas encore venue, on est dès ce moment

très décidé, à Berlin, à reconnaître aux Français la rive gauche du Rhin, trop heureux de penser qu'ainsi l'Autriche devra renoncer définitivement aux Pays-Bas. Hardenberg, dans ses conférences avec Barthélemy, ne cache pas que la Prusse, autant et plus que la France, est l'adversaire de la maison d'Autriche, et qu'elle attache plus de prix aux territoires allemands qu'elle pourra acquérir sur la rive droite du Rhin qu'à ceux de la rive gauche, qu'elle abandonne à la France.

En demandant la neutralisation de l'Allemagne du Nord, la Prusse trace elle-même aux armées de la République le chemin qui pourra les conduire à Vienne!

En poursuivant ces négociations, en reconnaissant à la France la rive gauche du Rhin, en s'efforçant par contre de coopérer à la scission de l'Allemagne en deux parts, la Prusse agissait librement; elle ne pouvait invoquer aucune pression, aucune nécessité militaire ou économique; elle continuait sa politique égoïste qui, au XVIIIe siècle, lui avait si bien réussi; ce sont des souvenirs qui ne sont pas pour plaire aux pangermanistes d'aujourd'hui.

P. R.

S. Th. Lascaris. — *Capodistrias avant la Révolution grecque* (*sa carrière politique jusqu'en 1822*). Lausanne, Imprimerie centrale, 1 vol. in-8 de 108 p.

La tâche qu'a entreprise M. Lascaris était d'autant plus malaisée en ces dernières années que l'accès des archives russes et allemandes lui fut interdit. Or il eût, sans aucun doute, trouvé à Saint-Pétersbourg des documents intéressants, si tant est que les archives impériales réservées, naguère si jalousement fermées, lui eussent été ouvertes. On sait en effet que, des archives officielles, tout l'essentiel a été publié depuis vingt ans par la Société impériale d'histoire de Russie et le grand-duc Nicolas Mikhailovitch, son éminent président (si cruellement et si odieusement mis à mort par les bolchewitz). Par ailleurs, sa connaissance approfondie de la langue grecque a permis à M. L. d'étudier aux sources mêmes l'histoire des débuts de Capodistrias à Corfou et en Céphalonie. Il commence par préciser nettement l'orthographe du nom, différente de celle adoptée par les diplomates et l'intéressé lui-même au temps du Congrès de Vienne, puis il rappelle ses origines corfiotes, ses études médicales en Italie, pour nous le montrer à vingt-quatre ans, en 1800, exerçant déjà dans sa petite patrie une influence prépondérante quand les îles Ioniennes s'essaient à vivre sous le protectorat russe et inaugurent le régime constitutionnel; et ce n'est pas le moins nouveau ni le moins original du livre que ce premier chapitre.

Attaché dès 1809 à la diplomatie russe, Capodistrias obtint un poste d'observateur à Vienne, puis un rôle de conseiller secret auprès de Tchitchagoff, commandant de l'armée dirigée contre la Turquie : ses rapports sont remarqués par Alexandre Ier et on sait qu'aux derniers jours de 1813 il est auprès du souverain le plus intime confident.

La mission qu'il remplit en Suisse du 10 novembre 1813 à la fin de septembre 1814 fut aux yeux d'Alexandre de la plus haute importance; les détails n'en ont pas encore été très étudiés, aussi le chapitre qu'y consacre M. L. est-il, lui aussi, d'un véritable intérêt. Il expose avec clarté l'état de la Suisse dans cette année critique, les divisions intestines qui en menacent l'unité, les différentes intrigues qu'y nouent, sous de fallacieux prétextes, certains représentants des puissances alliées et notamment de l'Autriche. Alexandre qui, dans les affaires helvétiques, est guidé par Laharpe, presse Capodistrias de défendre les libertés des cantons démocrates; il rédige un long mémoire qui est un modèle fort réfléchi de constitution, il intervient constamment entre les différents partis pour amener une entente que scellent la déclaration faite à Vienne le 20 mars 1815, et le pacte fédéral conclu, conformément à cette déclaration, le 7 août 1815.

C'est au lendemain du traité du 20 novembre, que Capodistrias, qui s'était montré dans ses dernières négociations avec la France si favorable à nos intérêts, fut nommé par l'empereur Alexandre secrétaire d'État pour les Affaires étrangères. Son rôle pendant les sept années qui suivent est prépondérant et d'ailleurs assez exactement connu. Aussi M. Lascaris se borne-t-il à retracer les efforts de son compatriote en faveur de la Grèce. On sait comment dans le duel qui s'engagea dès lors entre Metternich et le Corfiote, celui-ci fut vaincu. Quand, au lendemain du congrès de Laybach, Alexandre se fut décidément rangé aux suggestions autrichiennes, Metternich exulta : « Le règne de Capodistrias est fini, écrivait-il le 22 juillet, c'est un homme mort; je ne crains ni les morts ni les revenants ».

De fait, quelques jours plus tard, Capodistrias quittait Saint-Pétersbourg; mais il était encore bien vivant; neuf ans durant il acheva de se dépenser en faveur de la Grèce, en dépit de l'hostilité de l'Europe et de l'indifférence de son ancien maître, le tsar idéologue. M. L. nous doit sur la dernière partie de la vie de cet homme de bien — qui fut un homme convaincu, et une manière de héros — un second volume semblable à celui-ci.

PIERRE RAIN.

ANALYSES

Lysis. — *Demain, profession de foi de la « Démocratie nouvelle »*. Paris, Payot. Une brochure de 159 pages in-18, 1918.

L'auteur des ouvrages bien connus : *Vers la Démocratie nouvelle*, *Pour renaître*, *L'Erreur française*, reprend sous une forme simplifiée et résumée les idées qui ont fait le succès de ses précédents ouvrages. Il montre l'impuissance du régime politique actuel français, l'impossibilité où il se trouve de se réformer lui-même, les tares nombreuses qui le rendent malfaisant. La démocratie française n'est qu'un leurre et qu'un mot. Elle marque la mainmise sur le pays d'une bande de politiciens qui se sont emparés de l'administration et qui règnent par l'exploitation d'idées fausses et préconçues. La machine française est à réparer dans tous ses rouages. Il faut se mettre immédiatement à l'œuvre si la France veut vivre, car les politiciens tuent ce pays au moyen d'un poison lent, dont les effets ne tarderont pas à s'accélérer. La tâche est double : il faut refondre les institutions qui ne correspondent plus aux besoins de l'époque et qui paralysent tout progrès, toute activité; il faut refaire l'esprit public en lui faisant voir la fausseté et la nocivité des conceptions soi-disant démocratiques des politiciens et l'amener à la vraie démocratie qui veut la participation de tous à la gestion de la chose commune, la prépondérance des compétences et l'organisation dans la liberté et dans la justice.

Jose P. Otero, docteur ès lettres. — *La Révolution argentine* (1810-1816), Paris, Bossard. Un vol. in-8, 330 pages.

Dans cet ouvrage sont étudiés en détail les événements qui amenèrent et qui marquèrent l'émancipation de la colonie du Rio de la Plata. En Argentine, comme ailleurs, ce furent les vices du système colonial espagnol, l'absolutisme, les haines et rancunes des créoles envers les fonctionnaires de la métropole qui conduisirent les Hispano-Américains à revendiquer, les armes à la main, leur indépendance. Mais l'auteur montre que l'influence des idées de liberté tirées des ouvrages des économistes et des encyclopédistes français, fut plus profonde qu'ailleurs et influença grandement les événements. Il n'en est que plus remarquable que le clergé argentin ait été dans son ensemble favorable à la cause de l'indépendance et ait pris largement sa part dans les luttes qui marquèrent la conquête de la liberté. Ce fut aussi une des raisons pour lesquelles l'Argentine libérée, longtemps en proie, comme les autres républiques sud-américaines, à des déchirements intérieurs, a évité que les luttes religieuses viennent envenimer les querelles de partis et de clans.

H. R. S.

K. Waliszewski. — *La Pologne inconnue*. Un vol. in-18 de 274 pages. Paris, Armand Colin, 1919.

Ce sont là des pages d'histoire plutôt que d'actualité. La matière en est, pour partie, empruntée à un ouvrage en langue polonaise, publié par l'auteur en 1890. M. Waliszewski essaie d'éclairer par la philosophie de l'histoire le démembrement de l'ancienne République de Pologne. Seul le dernier chapitre, intitulé « Résurrection », est consacré à l'heure présente. L'auteur parle en termes très modérés, sans aucune passion nationaliste, de la Lithuanie et de la Pologne. Il estime qu'un rapprochement s'imposera tôt ou tard entre le nouvel État polonais et la Russie régénérée.

P. Ch.

Camille Marx Lange. — *Science et prescience*, avec une préface d'Édouard Schuré. Paris, Perrin. Un vol. in-12 de 210 pages.

Ce livre est un acte de foi. Mme C. M. L. croit fermement au développement des sciences psychiques aujourd'hui à peine sorties de l'enfance. Une immense variété de forces peuple l'univers. Le corps humain est un réceptacle merveilleux de fluide et de forces et leur connaissance de plus en plus étendue permettra leur utilisation dans le domaine de la science et de l'action. Tout cela est un peu vague et pas très neuf et en dehors de quelques hypothèses et de quelques affirmations fort hasardées on ne retire guère d'enseignement positif de cette excursion à la suite de Mme M. L. dans le grand mystère des choses.

H. R. S.

Probus. — *L'organisation de la Démocratie.* Paris, éditions Bossard. Une brochure de 44 pages.

L'écrivain qui s'est fait connaître sous ce pseudonyme par ses campagnes dans l'*Opinion* et dans l'*Information* en faveur d'une réforme politique et administrative de la France, résume dans ces quelques pages les idées qu'il a déjà exprimées. Nous ne ferons à ce programme qu'un seul reproche : celui d'être un peu trop étendu. Probus prévoit tout et organise tout, au moins dans les grandes lignes : réforme constitutionnelle, réforme administrative, judiciaire, reconstitution économique. Les écrivains sont nombreux qui ont ainsi des constitutions toutes prêtes au fond de leur encrier et nous croyons que l'ensemble des problèmes qui se posent en France dépasse les forces d'un seul homme ou d'un seul groupe d'hommes. Mais les idées que Probus apporte méritent néanmoins de retenir l'attention. Elles sont d'un esprit sincère, avisé et d'un bon Français. Elles feront leur chemin.

H. R. S.

J. Rais. — *Les élections à l'assemblée nationale allemande.* Paris, G. Crès. Une broch. in-16 de 15 p. avec une carte et des tableaux statistiques, 1919. Ce ne sont que quelques pages où l'auteur esquisse l'histoire des origines de la nouvelle assemblée nationale allemande. On y trouvera des indications précises sur les dénominations et les programmes des nouveaux partis, et le succès que chacun d'eux a obtenu aux élections.

A. S. du Mesnil-Thoret. — *Le contrôle interallié de la dette allemande.* Paris, P. Téqui. Une brochure de 15 pages.

M. Simon du Mesnil-Thoret a entrepris une campagne énergique en faveur du payement intégral par l'Allemagne des dettes nées de ses crimes et de sa folie destructrice, et il a eu tout au moins de nombreux lecteurs, car sa petite brochure en est à son deux-centième mille. Il recommande, si l'on veut obtenir de la nation de proie des réparations et des garanties financières, de lui imposer un organisme de contrôle interallié, analogue à celui qui existe déjà dans certains pays de l'Europe orientale. Cet organisme serait chargé de percevoir les anciens impôts impériaux désormais affectés au service de la dette envers l'Entente, notamment les douanes et l'accise. Ainsi serait assuré le règlement des annuités représentatives des créances des Alliés contre l'Allemagne. Un droit de préférence serait reconnu au besoin à celles de ces dernières qui sont fondées sur les dévastations commises en Belgique et en France, ou qui sont nées de la guerre sous-marine. Viendraient ensuite les indemnités de guerre proprement dites, les créances des particuliers avant la guerre contre des Allemands, etc. Ces idées sont assurément ingénieuses, mais étant donnés le nombre et les divergences d'opinion des Puissances intéressées, il est à craindre que leur mise à exécution ne soulève de graves difficultés.

MAURICE DEWAVRIN.

Cte de Penha-Garcia. — *La patrie portugaise.* Genève, imp. Atar. Une broch. in-12 de 46 p.

Cette brochure reproduit une conférence qui fut donnée à Lausanne, le 12 mai 1917, dans une fête organisée par le Comité de secours aux militaires et civils portugais prisonniers de guerre, par le comte de Penha-Garcia,

ancien ministre et ancien président de la Chambre des députés du Portugal.

L'orateur a réussi à donner à un public étranger, dans le temps fort restreint dont il disposait, une idée précise et saisissante de son pays. Parlant tour à tour du Portugal en guerre, de la terre portugaise, de la race portugaise, des traditions et des monuments historiques du Portugal, il a su trouver le trait pittoresque, le mot heureux, et dire. sans appuyer, mais très nettement, tout l'essentiel d'un sujet où l'on sent, à chaque ligne, qu'il a mis tout son cœur.

Fr. Maury, lieutenant de l'armée territoriale. — *L'apogée de l'effort militaire français*. Une broch. in-8 de 64 p.

Mince opuscule, plein de choses. Dans une forme nette, où le chiffre ét le fait s'enlèvent en vigueur. et dont l'allure nerveuse et ferme soutient l'intérêt sans faiblir un instant, l'auteur nous fait le récit de la défense, puis de la victoire française. Il était bien placé pour voir, et il a remarquablement bien vu. Des pages innombrables écrites sur la guerre, il en est peu qui donnent mieux, dans leur brièveté, le sentiment du drame poignant qui se joua, de l'effort de notre pays, des vertus de notre soldat.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME QUARANTE ET UNIÈME

(1er semestre 1919.)

I. — ARTICLES ORIGINAUX

Arnauné (A.) — Des causes de la cherté actuelle de la vie aux États-Unis d'Amérique, en Angleterre et en France. 351
Chuquet (A.) — Un écrivain allemand en territoire d'occupation. . . 32
Cloarec (Paul). — La guerre sous-marine. 385
Colson (Cl.). — La comptabilité commerciale. 5
Deschamps (Gaston). — M. Vénisélos et la nation grecque. 331
Duhamel (J.). — Quelques perspectives sur l'avenir économique de l'Allemagne. 435
Eichthal (E. d'). — Discours prononcé aux obsèques de M. Paul Beauregard 329
Flach (J.). — La Prusse conquérante de l'Allemagne et spoliatrice de la Pologne 196
Flach (J.). — L'âme alsacienne et le retour de l'Alsace à la France . 368
Höijer (O.). — Les rapports suédo-russes et la Finlande, dans le passé et dans le présent 96
Lacroix (Gl de). — L'offensive des armées d'Orient en Macédoine. . 169
Lecarpentier (G.). — G. Pierson et l'Économie politique conçue comme science des transactions commerciales. 80
Marvaud (A.). — Le Portugal et la guerre. 63
Regelsperger (G.). — Jules Silvestre. 1
Rovère (J.). — Le développement économique de la Bavière de 1870 à 1914. 408
Varat (J.). — Le Banat roumain 219
Viallate (A.). — La réorganisation bancaire en Angleterre en vue de l'après-guerre. 48
Vosnjak (B.). — Les origines du royaume des Serbes, Croates et Slovènes 279
Zolla (D.). — Les variations de la valeur du sol en France et la situation de la propriété rurale après la guerre. 258

II. — VARIÉTÉS

Cléray (Edm.). — La teutomanie en France après 1815 136
Dupuis (Ch.). — La police secrète au Congrès de Vienne. 445

Leger (**L.**). — La Yougoslavie et les Slovènes. 122
Payen (**Ed.**). — La neutralité politique et douanière de la Savoie . . 310
Vergeot (**J.**). — La Grèce devant le Congrès de la paix. 302

III. — COMPTES RENDUS CRITIQUES ET ANALYSES

ADIB-PACHA. — Le Liban après la guerre (**J. V.**). 470
L'Allemagne peut payer (**G. L.**). 328
ALPHAUD (GAB.). — Les États-Unis contre l'Allemagne. 151
AMBITIONS (LES) de l'Allemagne en Europe (**C. de P.**). 324
ANDRÉ (L.). — Les États chrétiens des Balkans depuis 1815. (**F. P. R.**) 155
BARTHÉLEMY (JOSEPH). — Démocratie et politique étrangère (**M. C.**). 456
BELLET (D.). — Le mépris des lois et ses conséquences sociales. . . . 161
BERTRAND (L.). — Les pays méditerranéens et la guerre 157
BERGÈS (M.) et F. BESSON (**G. L.**). — Le problème monétaire et fiduciaire 163
BESSON. — V. Bergès . . . . . .
BIGOT (R.). — Le Mexique moderne. 327
BONNEFON (P.). — Le premier « As » : Pégoud. (**E. d'Eichthal**) . . . 317
BOUNIOLS (G.). — Histoire de la révolution de 1848 (**B. C. de Patris**). 325
CHARDON (ARY-HENRY). — Fox et la Révolution française. 478
CHESNEY (G.-M.). — India under experiment. 153
CHOPIN (J.). — L'Autriche-Hongrie, brillant second (**C. D.**) 458
CHOPIN (J.). — Le complot de Sarajevo (**F. P. R.**). 328
CHOPIN. — Voir Osusky . . . . . .
CLERGET (P.). — Manuel d'Économie commerciale. (**M. Dewavrin**). . 325
COMNÈNE (N. P.). — La Dobrogea (**P. R.**) 467
COURANT (MAURICE). — Deux époques de la politique extérieure du Japon (**M. Dewavrin**) 471
CVIJIC (J.). — La péninsule balkanique (**P. Rain.**) 461
DEGOUY (Amiral). — Attaquons-les donc chez eux. (**J. D.**). 145
DU MESNIL-THORET (A.-S.). — Le contrôle interallié de la dette allemande (**M. Dewavrin**) 483
EICHTHAL (E. D'). — Quelques âmes d'élite (**M. C.**). 318
ENGERAND. — Le secret de la frontière (**J. Duhamel**). 146
ESCOUBLAIRE (D'). — L'Irlande ennemie...? (**F. P. R.**). 328
FIDEL (C.). — La paix coloniale française (**G. Regelsperger**) 167
FISH (C.-R.). — American Diplomacy 150
FLACH (J.). — Les origines de l'ancienne France, t. IV (**M. Caudel**). . 474
FOCILLON (H.). — Essai sur le génie japonais (**M. Dewavrin**) 471
GASCOIN (E.). — Les victoires serbes de 1916. 327
GIBSON (HUGH). — La Belgique pendant la guerre (**H. de Montardy**) . 460
GRAUX (L.). — Les fausses nouvelles de la grande guerre, T. III **C. de P.**). 321
GRAVIER (G.). — Les frontières historiques de la Serbie (**J. Vergeot**). 463
GUICHEN (vicomte de). — La Révolution de juillet 1830 et l'Europe (**C. S.**). 164
GUILLAUME II (Les discours de) pendant la guerre. 327
HILL (D. J.). — La crise de la démocratie aux États-Unis 323
KIJIMA (K.). — L'extension commerciale entre le Japon et la France **M. Dewavrin**). 471
LANGE (C.-M.). — Science et préscience (**H. R. S.**) 483

LAPEYRE et E. MARCHAND. — Casablanca. La Chaouïa (**G. Regelsperger**) 166
LARMEROUX (J.). — La politique extérieure de l'Autriche-Hongrie (**P. Rain**) 478
LASCARIS (S. Th.). — Capodistrias avant la révolution grecque (**P. Rain**) 480
LIBERMANN (H.). — L'infanterie héroïque et douloureuse (**H. M.**) . . 326
LOTE (R.). — Les leçons intellectuelles de la guerre 154
LYSIS. — Demain 482
MALLETERRE (général). — Études et impressions de guerre (**J. D.**) . . 144
MARCÈRE (E. de). — La Prusse et la rive gauche du Rhin (**P. R.**). . . 479
MARCHAND. — Voir Lapeyre . . . . . .
MARTIN (GERMAIN). — Les causes économiques de la guerre (**E. B. D.**) 326
MARTIN (GERMAIN). — Les problèmes du Crédit en France (**E. B. D.**). 319
MAUNIER (R.). — Bibliographie économique, juridique et sociale de l'Égypte moderne 326
MAURY (Fr.). — L'apogée de l'effort militaire français 484
MERLANT (J.). — La France et la guerre d'Indépendance américaine . 327
MÉTIN (A.). — L'Inde d'aujourd'hui. 152
OSUSKY et CHOPIN. — Magyars et Pangermanistes (**F. P. R.**). 159
OTERO (J. P.). — La révolution argentine (**H. R. S.**) 482
PENHA-GARCIA (comte de). — La patrie portugaise 483
PINGAUD (A.). — La guerre vue par les combattants allemands (**de Montardy**) 322
PROBUS. — L'organisation de la démocratie (**H. R. S.**) 483
RAIS (J.). — Les élections de l'assemblée nationale allemande. . . . 483
REINACH (J.). — Mes comptes rendus, discours, propositions et rapports. 327
RISTELHUEBER (RENÉ). — Traditions françaises au Liban (**J. V.**) . . . 467
ROBINSON (E. E.) et V. J. WEST. — The foreign Policy of President Wilson (**M. C.**) 150
SCHUHLER (H.) et M. LAMBERT. — La puissance économique des États-Unis (**A. V.**) 154
TAFRALI (O.). — La Roumanie transdanubienne (**J. V.**) 465
TRANCOU (G.). — Bulgarie et Roumanie (**J. V.**). 469
TRÉGUIZ (L.). — L'Irlande dans la crise universelle (**F. P. R.**) 472
VERGEOT (J.). — Le Crédit et l'Industrie. La conception saint-simonienne (**E. d'Eichthal**). 160
VIALLATE (A.). — Les États-Unis d'Amérique et le conflit européen (**E. d'Eichthal**) 456
VIC (JEAN). — La littérature de guerre (**C. de P.**) 159
WALISZEWSKI (K.). — La Pologne inconnue (**P. Ch.**) 482
WEST. — Voir Robinson 150

Le propriétaire-gérant : FÉLIX ALCAN

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.